This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

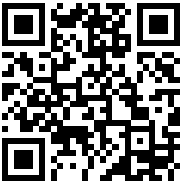

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1903

Digitized by Google

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XLIV.

---

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1903

N S'ABONNE : **A Lyon,** FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A Paris, à la succursale de la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye (VI^e^ arrond.).
Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A Madrid, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA POÉSIE PURE

2e ARTICLE [1]

LA POÉSIE & LE MYSTÈRE

L'inconnu peut se concevoir de deux manières : ou bien on le croit semblable à ce qu'on a déjà vu, ou bien on le suppose tout différent. A quel parti le poète va-t-il s'arrêter?

C'est une tendance assez commune que de se figurer le passé sous les traits du présent et de croire que « tout le monde est comme notre famille ». On sait que les peintres ont longtemps donné aux personnages de la Passion les costumes de leur pays et de leur époque. L'auteur de *L'Imitation* parle ainsi au moine curieux qui voudrait courir le monde : « Que pourrez-vous voir ailleurs que vous ne voyiez ici-même? Voici le ciel et la terre et tous les éléments : or c'est d'eux que tout est fait. » Un savant ne tiendrait pas un autre langage. Si l'histoire accuse la diversité des temps et des races, elle n'oublie pas toutefois que, dans tous les siècles et sous toutes les latitudes, l'homme se retrouve foncièrement le même; l'extérieur change, mais les instincts primitifs demeurent. Les explorations, les sondages ont éliminé le merveilleux des profondeurs du

(1) Voir le numéro d'avril.

Digitized by Google

globe et de sa surface; la science a monté jusqu'aux étoiles et reconnu que les mêmes matériaux ont servi à construire ces soleils splendides et notre obscure planète.

Au lieu d'identifier ainsi l'invisible avec ce qu'on voit, on peut en attendre quelque chose d'extraordinaire et de merveilleux. L'inconnu se présente avec un double caractère : il est *nouveau*, c'est-à-dire qu'il ne ressemble pas à ce qu'on connaît; il est *plus beau* que la réalité présente, plus attrayant, plus capable de nous satisfaire. Qu'il soit placé dans le passé, dans l'avenir ou dans l'au-delà, il apparaît toujours avec ces deux traits essentiels. Voyez la description de l'âge d'or dans Ovide, le printemps éternel, les fleurs nées sans semence, les fleuves de lait et de nectar; c'est un spectacle à la fois étrange et enchanteur. Virgile fait de l'âge d'or un tableau semblable; mais au lieu de le placer à l'origine de l'humanité, il en attend la réalisation d'un enfant qui va naître. On se rappelle les fables antiques au sujet d'une terre inexplorée et merveilleuse que l'immensité de l'Océan séparait du monde connu. Flaubert s'en est inspiré dans une page de *Salammbô* :

« Au delà de Gadès, à vingt jours dans la mer, on rencontre une île couverte de poudre d'or, de verdure et d'oiseaux. Sur les montagnes, de grandes fleurs pleines de parfums qui fument, se balancent comme d'éternels encensoirs; dans les citronniers plus hauts que des cèdres, des serpents couleur de lait font avec les diamants de leur gueule tomber les fruits sur le gazon; l'air est si doux qu'il empêche de mourir. Oh! je la trouverai, tu verras. Nous vivrons dans les grottes de cristal taillées au bas des collines. »

Des deux tendances que nous avons signalées, il n'est n'est pas douteux que ce soit la seconde qui domine chez le poète. Ce que la nature lui cache, il l'estime plus rare et plus désirable que ce qu'elle montre. Bien des étoiles brillent au ciel; mais nulle n'égale celle qui doit venir et dont la lumière voyage vers nous depuis des temps infinis. « La plus lointaine » des étoiles est aussi « la plus belle » (1).

(1) SULLY-PRUDHOMME : *Stances et Poèmes*. « L'Idéal ».

Digitized by Google

Le mystère est donc l'élément où la poésie naît et prospère; il est la condition même de son développement. Par suite, délimiter le champ de l'inconnu, c'est en même temps déterminer l'étendue du domaine poétique.

Il ne faut pas se représenter le connu comme une terre ferme qu'un océan inexploré viendrait battre de ses flots. Même ce que nous croyons le mieux connaître est imprégné de mystère. L'inconnu s'infiltre dans toutes nos pensées; et jusque dans les objets les plus familiers, quand nous les regardons de près, nous découvrons des profondeurs obscures et inquiétantes.

> Nous ne voyons jamais qu'un seul côté des choses;
> L'autre plonge en la nuit d'un mystère effrayant (1).

Notre vue est bornée dans l'espace et surtout dans le temps. Supposons un spectateur en présence d'un paysage. Ses regards ne peuvent s'étendre au-delà du demi-cercle de l'horizon; le ciel l'emprisonne sous sa coupole bleue. Des objets mêmes situés dans le champ de sa vision, il n'aperçoit qu'une face; il en voit les apparences, non le dedans. Ce qu'il découvre n'est rien auprès de ce qui échappe à ses regards.

Notre vision suit pas à pas la marche du temps; elle ne peut rester en arrière ni la devancer d'une seconde. Ce qui a été tout à l'heure, je ne le vois plus; ce qui sera dans un moment, je ne le vois pas encore. De là le mystère du passé et de l'avenir : l'origine des êtres, leurs développements futurs nous échappent. Le lointain des temps est plus inaccessible encore que le lointain de l'espace.

Si nous avions des sens plus subtils, plus pénétrants, si nous pouvions voyager à notre guise dans l'étendue et la durée, cet inconnu se révélerait à nos regards; comme l'objet de notre perception actuelle, il est de sa nature visible et palpable. Mais l'esprit qui vivifie la matière, l'absolu qui se dérobe derrière les phénomènes, quel œil les a jamais découverts? Sans doute, la pensée supplée le regard;

(1) V. Hugo : *Contemplations*. « A Villequier ».

Digitized by Google

elle pénètre plus loin et plus avant que lui; elle accroît la portée de nos organes. Même la sphère des réalités invisibles n'est pas fermée pour elle; tout ce qui est intelligible, elle est capable de le connaître. Mais, si loin qu'elle aille, il restera toujours devant elle des terres inexplorées. Et fût-elle parvenue aux extrêmes limites du *réel*, le besoin d'inconnu trouverait encore de l'aliment, car le monde de la *fiction* ouvrirait à la fantaisie ses espaces illimités.

Telle est l'étendue du domaine poétique. Après en avoir pris une vue d'ensemble, nous allons l'examiner plus en détail.

I

INCONNU RÉEL

Ce serait une erreur de croire que l'inconnu est toujours et nécessairement poétique. Il ne l'est qu'à cette double condition, d'abord d'éveiller le désir et l'attente d'une beauté plus parfaite, ensuite de laisser cet idéal dans une certaine indétermination. La description de Flaubert, que nous avons citée, a précisément le défaut d'être trop arrêtée en ses contours. Les moindres détails y sont minutieusement rendus. Elle n'ouvre pas de perspectives; elle fait voir, non pressentir. Or, nous l'avons vu, la poésie pure n'est autre chose qu'un pressentiment, et ces objets seuls sont poétiques qui, par delà ce qu'ils montrent, nous font deviner une beauté plus rare et plus admirable.

Le charme des bois est fait en grande partie de mystère. La vue y est toujours limitée; elle ne peut s'étendre au delà d'un cercle restreint dont la circonférence se déplace à mesure qu'on avance. En même temps que les yeux se laissent charmer par la beauté du bois, la pensée sent la présence de l'inconnu. Au printemps, les feuilles nouvelles qu'un rayon de soleil traverse, tremblent au bout des branches

Digitized by Google

comme des gouttes de lumière. Le tronc des arbres est semé de taches d'or, et, sur le tapis de feuilles mortes, l'ombre dessine des arabesques mouvantes. Séduit par des apparences si belles, le poète pénètre plus avant dans la forêt. Le portique est si beau que le temple même doit être une merveille. Il va, il va toujours dans l'attente de quelque spectacle extraordinaire. Ému et recueilli, il s'enfonce dans la forêt silencieuse, comme dans un sanctuaire aux colonnes innombrables.

Quelques arbres sont en fleurs. Les feuilles se cachent encore pliées dans le bouton ; il n'y a sur les branches nues que des guirlandes blanches et parfumées. Pendant tout l'hiver, l'arbre s'est recueilli, comme un artiste qui prépare ses futures créations Il a travaillé dans l'ombre, distillant les sucs, tissant les corolles, et, brusquement, un jour de soleil, il a fait éclater ses bourgeons. Il est apparu chargé de ses chefs d'œuvre, et le poète se demande comment, avec un peu d'eau et de terre, il a pu produire ces merveilles. Il y a donc, sous l'écorce, une force mystérieuse; ce serait un spectacle curieux que de voir à l'œuvre cet artiste inconscient.

Pourquoi les bois sont-ils plus poétiques au printemps qu'en hiver? C'est qu'aux premiers froids les arbres perdent en même temps leur mystère et leur beauté. Les feuilles se dessèchent et tombent; plus d'ombrage, plus de retraites cachées et solitaires. La lumière et le regard circulent sans obstacles à travers les ramures dépouillées. Les profondeurs naguère voilées se découvrent : on y voit aujourd'hui trop clair et trop loin. Au contraire, quand les feuilles se sont ouvertes, le ciel se cache ; il se forme partout des murailles de verdure qui arrêtent la vue, et le bois qui à chaque pas présente de nouveaux aspects semble indéfiniment agrandi.

Rien de plus agréable que de suivre les métamorphoses de l'eau courante. Tantôt elle s'épand en bassins limpides sur du gravier. Elle est si pure, si diaphane qu'on ne la voit pas courir. On ne songe plus à elle : c'est un fluide invisible qui laisse transparaître une fraîche mosaïque

Digitized by Google

de galets blancs et roses. Tantôt elle tombe en cascade, telle qu'un ruisseau de lait. Elle est vive, irritée; mais sa colère est une colère d'enfant qui, au lieu d'effrayer, amuse. Parfois, quand le soleil l'éclaire, elle coule en filets d'argent, s'étale en nappes brillantes, se revêt d'écailles d'or. Puis, elle se dérobe au regard ébloui et s'esquive entre deux rochers. Ce spectacle est une fête pour les yeux, mais, ainsi observé, il n'éveille pas d'émotion poétique. Voici, au contraire, un étang qui dort au fond des bois. Sur sa nappe moirée, les rayons du soleil se brisent. Ce n'est pas une eau limpide et légère où, comme dans un air diaphane, ondule le reflet des plantes aquatiques. C'est une laque noire et luisante qui ne laisse rien transparaître. Que se cache-t-il sous ce voile impénétrable? L'esprit reste en suspens, attiré et hésitant tout ensemble, comme au seuil d'un splendide palais dont peut-être va s'ouvrir l'entrée.

L'Océan est poétique, non sans doute pour le chimiste qui n'y voit qu'une combinaison en masse considérable d'oxygène et d'hydrogène, ni pour le marin qui le regarde comme une voie de communication plus dangereuse que les autres. Mais quelle dut être l'émotion des premiers navigateurs quand ils se risquèrent sur cette plaine immense et mystérieuse qui s'ouvrait devant eux! Et avec quelle admiration dut-on les regarder à leur retour, lorsqu'ils portaient encore dans leurs yeux l'étonnèment des pays étranges qu'ils avaient vus et l'horreur des tempêtes qu'ils avaient traversées! Aujourd'hui encore, bien qu'il sache que partout la nature est la même, n'est-il pas arrivé au poète de rester en extase devant un golfe, un estuaire que le soleil barrait d'une traînée lumineuse? Il lui semblait apercevoir une voie triomphale conduisant à des régions fabuleuses, dans un monde enchanté. Son rêve n'était pas sans fondement; car si les lois de la nature sont constantes, cela n'empêche pas les aspects de notre planète de varier à l'infini selon les degrés du méridien. Or, ce qui intéresse le poète, c'est moins l'essence des choses que leur physionomie changeante et particulière. Peu lui importe que la composition de l'eau marine soit la même à toutes les lati-

Digitized by Google

tudes ; l'essentiel pour lui, c'est qu'elle prenne des formes nouvelles et merveilleuses. La mer reste donc pour le poète la grande inconnue ; et quand il la voit au loin briller comme un trait de feu, il peut, sans trop d'illusion, se croire à la frontière d'un pays étrange qui, dans ses étendues sans limites, lui réserve des spectacles qu'il ne peut pas même imaginer.

L'éloignement et l'obscurité, altérant la forme des objets et effaçant les détails, leur donnent parfois un charme poétique. Rien de plus gracieux qu'un village inconnu dont on entrevoit les toits de chaume parmi la verdure. N'est-ce pas là le séjour de la paix et de l'innocence, la retraite calme et silencieuse où l'on a rêvé de vivre ? On n'y est pas plutôt entré que cette illusion tombe et l'on va placer ailleurs ses rêves. « Les nuits plus belles que les jours » enchantent le poète parce qu'elles ouvrent à ses regards des perspectives illimitées. L'azur est comme un voile qui, pendant le jour, cache la splendeur des astres ; au crépuscule ce voile tombe et nous assistons émerveillés à l'évolution des mondes. Notre vue n'est plus arrêtée par une voûte, basse parce qu'elle est limitée ; elle plonge sans fin dans les espaces, découvrant après une étoile d'autres étoiles, après un soleil d'autres soleils. Quel magnifique spectacle ! Cependant nos yeux n'en perçoivent qu'une infime partie. Le ciel invisible est plus vaste sans doute et plus beau que le ciel visible. En chacun de ces points d'or qui constellent la nuit, que de merveilles sont cachées ! Tout un monde, habité peut-être, est condensé en chacune de ces petites lumières tremblantes ! Que serait-ce si tout à coup il se déployait sur la face du ciel !

L'infini en petitesse est aussi mystérieux que l'autre et plus inaccessible. On conçoit à la rigueur la possibilité d'explorer les sphères célestes. Mais comment pénétrer dans l'intimité de ces êtres infimes que découvre le microscope ? Il faudrait pour cela se rapetisser, se réduire à rien. Dans une page éloquente, où la fantaisie se mêle à la vérité, Pascal a décrit ce mouvement sans fin de la pensée qui dans le moindre insecte découvre une infinité d'univers, et dans

Digitized by Google

chacun de ces univers d'autres terres et d'autres insectes. Il y a pour ainsi dire un emboîtement de mondes, comme si la place ayant été ménagée à la nature, elle se fut ingéniée à mettre dans le plus petit espace le plus d'êtres possible. Quoi qu'il en soit de cette conception, il est certain que l'infiniment petit nous présente des spectacles d'une prodigieuse variété. Quand on divise un corps simple par le procédé de la dichotomie, les derniers éléments auxquels on arrive sont de la même nature que le corps entier. Il n'en est pas de même lorsqu'on pénètre dans l'infiniment petit biologique ; chaque terme de la série diffère du précédent. Parvenus à la limite extrême des réalités perceptibles, si l'on se demande ce que dérobe à nos yeux l'au-delà, on se sent intrigué et confondu, comme un voyageur qui après avoir traversé des pays étrangers apprend que devant lui s'étendent de nouvelles contrées plus vastes encore et plus mystérieuses.

Bernardin de Saint-Pierre, décrivant une feuille vue au microscope, nous ouvre sur l'infini des perspectives poétiques :

« Il y a des animaux qui paissent sur les feuilles des plantes, comme les bestiaux dans nos prairies; qui se couchent à l'ombre de leurs poils imperceptibles, et qui boivent dans leurs glandes façonnées en soleils, des liqueurs d'or et d'argent... Les anthères jaunes des fleurs, suspendues sur des filets blancs, leur présentent de doubles solives d'or en équilibre sur des colonnes plus belles que l'ivoire; les corolles, des voûtes de rubis et de topaze, d'une grandeur incommensurable; les nectaires, des fleuves de sucre; les autres parties de la floraison, des coupes, des urnes, des pavillons, des dômes, que l'architecture et l'orfèvrerie des hommes n'ont pas encore imités (1). »

La poésie du passé est faite également de beauté et de mystère. A la vue d'une ruine, mille questions se posent à l'esprit. Quel était l'aspect de ce château dont il ne reste plus que des décombres? Comment se représenter les sei-

(1) *Etudes de la Nature*, I, 8.

Digitized by Google

gneurs qui l'ont habité, leur costume, leurs mœurs, leur vie intime? A toutes ces interrogations de la pensée curieuse, l'historien cherche à donner une réponse précise. Il recueille des documents, en fait la critique et nous présente du passé un tableau aussi exact que possible. Le poète, lui aussi, consulte des manuscrits, des chartes, mais c'est avec d'autres préoccupations. Il cherche à se donner du passé une impression directe, à sentir l'intérêt des spectacles qu'il recèle. Il est une miniature de Jean Fouquet d'où se dégage un parfum délicat de poésie. Elle représente un groupe de chevaliers traversant une prairie semée de fleurs d'or qui montent jusqu'au poitrail de leurs coursiers. Des bergères, filant leurs blanches quenouilles, regardent émerveillées le défilé des seigneurs. Dans un vallon à droite on aperçoit les créneaux d'un castel. Ce qui fait la poésie de ce petit tableau, c'est son air inimitable d'antiquité. Les personnages qu'il représente semblent si étranges, si lointains! Quelles sont leurs pensées? De quelle nuance est leur esprit? C'est ce que nous essayons en vain de découvrir dans leurs regards, pendant qu'ils gagnent pas à pas le manoir. Que ne donnerait-on pas pour franchir à leur suite le pont-levis et assister à une scène d'il y a cinq siècles?

Dans les vieilles chapelles bretonnes, tout nous parle du passé, et ces voûtes basses constellées d'étoiles blanches, et ces piliers massifs en granit, et ces rétables aux teintes effacées, et ces saints à mitre et à barbe ondulée qui ressemblent à des rois assyriens. On a l'impression d'être transporté dans une époque lointaine. On assiste, témoin invisible, à l'office. Le prêtre est à l'autel revêtu d'ornements aux formes surannées; les fidèles, debout ou accroupis sur les dalles, chantent de leur voix rude le latin de l'Eglise. La cloche tinte lentement, pendant que le vent de mer fouette de ses ondées les vitraux de la chapelle. On jouit un moment de ce spectacle, avec l'espoir de voir apparaître quelque chose de plus étrange encore. Il semble que l'on tienne un fragment du passé et l'on voudrait s'emparer du reste. Le mystère des anciens âges va se découvrir; on

Digitized by Google

est dans la joie et dans l'attente; on est en un mot dans la poésie.

Avant l'apparition de l'homme, la terre a été maintes fois transformée et remaniée. Le géologue, en creusant le sol, découvre des traces de ces métamorphoses. Si l'humble silex qu'il retire de la masse crayeuse où il était engagé pouvait lui raconter par le menu son histoire et lui donner la vision des spectacles dont il a été le témoin, quel poème merveilleux serait ce récit ! Depuis l'époque où notre planète était une masse liquide en fusion jusqu'à la période actuelle, que de cataclysmes ont renouvelé la face du globe ! Que d'événements dramatiques se sont passés au sein des mers primitives ou sur les terres molles qui commençaient à émerger ! Le fossile le plus commun, un simple caillou de nos rivières font songer aux révolutions cosmiques qui ont précédé et préparé la venue de l'homme ; et le mystère qu'ils rappellent est aux yeux du poète ce qui en fait le charme.

L'avenir est plus impénétrable encore que le passé. S'agit-il de phénomènes simples dont nous avons déjà observé les rapports, la prévision est possible. Quand le pilote voit des rides se former sur l'eau, il sait que le vent ne tardera pas à enfler sa voile. Mais comment prévoir ce qui sortira d'un ensemble de causes changeantes, dans lequel entrent à tout moment de nouveaux facteurs ? Or, les événements de l'histoire et de la vie humaine résultent d'un concours de ce genre. Nous pouvons les expliquer parfois, jamais les prédire. Entre la minute présente et celle qui suivra s'étend un voile opaque qui nous empêche de voir par delà ; c'est comme une muraille impénétrable qui se déplace à mesure qu'on avance, mais reste toujours en travers de notre route. Cette incertitude de l'avenir qui effraie les uns, ne déplaît pas à d'autres. Ils se flattent que demain sera meilleur qu'aujourd'hui ; ne sachant pas au juste ce qu'il sera, ils tournent cette ignorance au profit de leurs rêves. Ils attendent de l'heure qui vient je ne sais quoi de doux et d'ineffable que la vie jusqu'ici ne leur a pas donné.

Digitized by Google

Peut-être l'avenir me gardait-il encore
Un retour de bonheur dont l'espoir est perdu !
Peut-être, dans la foule, une âme que j'ignore
Aurait compris mon âme, et m'aurait répondu ! (1)

D'où vient le charme des choses qui commencent, des enfants, des fleurs ? C'est que leur destinée n'est pas connue. L'homme fait ne change plus d'ordinaire ; il tourne jusqu'à la fin dans le même cercle d'habitudes. Il a donné la mesure de ses forces ; on ne se fait plus illusion à son sujet. L'enfant au contraire ne s'est pas encore fixé : il peut devenir ceci ou cela, et en le voyant si beau, si pur, on aime à rêver pour lui une vie innocente et fortunée. Il représente à nos yeux l'humanité naissante, alors que, se trouvant en présence de plusieurs voies, elle pouvait s'engager dans l'une ou dans l'autre. Elle s'est trompée, elle a pris le chemin du vice et de la misère. Mais avant cette faute irréparable, il lui était permis de choisir une meilleure destinée. Il en est ainsi de l'enfant. Ce qu'il sera plus tard, nous ne le savons pas, il l'ignore lui-même, et cela nous autorise, semble-t-il, à concevoir pour lui les plus belles espérances.

Il est un monde infiniment complexe, théâtre d'événements qui déconcertent par leur enchevêtrement et leur multiplicité : c'est l'âme humaine. L'âme est un jardin fermé, une fontaine scellée. Le regard n'y pénètre pas : ce n'est que par des indices, des signes extérieurs que nous pouvons conjecturer ce qui se passe au dedans. Mais que de fois ces indices font défaut ! Beaucoup, faute de savoir ou d'exercice ne peuvent manifester ce qu'ils sentent ; et les plus grands artistes avouent que le meilleur d'eux-mêmes demeure inexprimé :

Quand je vous livre mon poème,
Mon cœur ne le reconnaît plus :
Le meilleur demeure en moi-même,
Mes vrais vers ne seront pas lus (2).

(1) LAMARTINE : *L'Automne.*
(2) SULLY-PRUDHOMME : *Stances et Poèmes.* « Au lecteur. »

Digitized by Google

De plus, le langage est souvent équivoque ; des idées, des émotions différentes peuvent se traduire par le même signe. Quoi de plus énigmatique que le sourire de la Joconde ? Tant de choses tiennent dans un sourire qu'on reste hésitant et intrigué devant ce portrait de femme, ne sachant pas ce qu'elle pense et ne sachant que penser d'elle.

Enfin, de même que la substance de chaque organisme a, dans sa composition chimique, quelque chose d'original, de même les passions communes à tous prennent en chaque individu une nuance particulière. Autant il y a d'amis, autant il y a de sortes d'amitié. Il est à croire que la façon de sentir d'autrui n'est pas identique à la nôtre. Si pour un moment nous pouvions changer de conscience avec notre ami le plus intime, et devenir autre tout en gardant le souvenir de ce que nous étions, nous serions étrangement dépaysés.

L'âme est donc rarement ce qu'elle apparaît ; elle est un mystère. De là cette curiosité inquiète, ce besoin de pénétrer jusqu'au fond intime de l'être que connaissent tous ceux qui ont véritablement aimé. Les paroles ne le révèlent pas, et c'est pourquoi ils sont à l'affût de tous les indices, gestes, regards, jeux de physionomie par où il pourrait se trahir. Et plus l'extérieur a de grâce et de distinction, plus vif est le désir de pénétrer le secret qu'il recèle. La beauté du corps apparaît comme la manifestation d'une beauté supérieure. Le palais est si merveilleux qu'on ne peut s'empêcher de croire l'habitante plus belle encore. Et cette divination de la beauté de l'âme, si elle est un commencement d'amour, nul doute que ce ne soit aussi une intuition poétique.

Notre âme, il est vrai, nous est directement connue. Par la conscience, nous saisissons nos états intérieurs avec la nuance qui est leur est propre. Mais la conscience montre, elle n'explique pas. La genèse de nos idées et de nos émotions souvent nous échappe. Qui n'a senti une sorte d'angoisse, lorsqu'un souvenir lui revenant à l'esprit, il s'acharnait à le situer sur quelque point de sa vie antérieure, sans

Digitized by Google

pouvoir y parvenir? Les poètes ont tiré un heureux parti de ces réminiscences et du mystère qui les entoure. Mignon a gardé quelques images de sa patrie et de sa maison natale; des orangers, une salle où l'attendent des chevaliers de marbre, voilà ce qu'elle revoit comme dans un rêve confus. Elle demande à son ami s'il connaît ce palais, ce pays en fleurs sous un ciel bleu. Ce doit être l'Italie; mais l'Italie pour elle n'est qu'un mot, un mot magique qui, lorsqu'il résonne à ses oreilles, la fait rêver d'un monde enchanté où elle voudrait s'enfuir avec celui qu'elle aime. Ce pays merveilleux, elle s'imagine l'avoir vu jadis; mais dans sa mémoire il n'en est resté que des débris de souvenirs et c'est en vain qu'à l'aide de ces fragments elle s'efforce de reconstituer l'ensemble.

Quand l'image de la vie passée est trop précise pour permettre une illusion de ce genre, le poète se figure parfois que ses souvenirs remontent à une existence antérieure. Il était avant que de naître; son âme vivifiait un autre corps, et ce qu'il a vu en des temps anciens lui revient sous forme de réminiscences. S'il pouvait plonger dans ce passé mystérieux et revoir ce qui l'a émerveillé jadis! Ce pressentiment d'un spectacle extraordinaire dont un vague souvenir semble l'annonce, est sans doute ce qui donne à ces vers de Nerval un charme si étrange :

Il est un air pour qui je donnerais
Tout Rossini, tout Mozart et tout Weber,
Un air très vieux, languissant et funèbre,
Qui pour moi seul a des charmes secrets.

Or, chaque fois que je viens de l'entendre,
De deux cents ans mon âme rajeunit,
C'est sous Louis treize... et je crois voir s'étendre
Un coteau vert que le couchant jaunit;

Puis un château de brique à coins de pierres,
Aux vitraux teints de rougeâtres couleurs,
Ceint de grands parcs, avec une rivière
Baignant ses pieds, qui coule entre les fleurs;

Digitized by Google

Puis une dame, à sa haute fenêtre,
Blonde, aux yeux noirs, en ses habits anciens...
Que dans une autre existence peut-être
J'ai déjà vue — et dont je me souviens !

D'après quelques critiques, la partie la plus vaste et la plus riche du domaine poétique serait l'Inconnaissable. Quand la poésie serait bannie du monde visible et de notre âme consciente, elle trouverait un refuge dans les réalités transcendantales. Les choses ne sont pas ce qu'elles nous apparaissent. Ce qui se cache derrière les phénomènes nous l'ignorons et nous sommes condamnés à l'ignorer toujours. Le monde des noumènes nous est fermé. Entre l'esprit et la chose en soi s'étend un voile épais ; par les ondulations de cette tapisserie, nous pouvons conjecturer qu'il y a là quelque chose ; mais ce quelque chose, nous ne pouvons le connaître. « Il y a un mystère que la science ne peut détruire et qui servira toujours de thème à la poésie : c'est le mystère métaphysique... celui qui porte non seulement sur les lois inconnues, mais sur l'essence peut-être inconnaissable de la réalité (1). »

Il faut avouer que cette poésie métaphysique est assez froide et monotone. Elle n'est d'ailleurs accessible qu'à un petit nombre d'initiés. En dehors des philosophes, qui se préoccupe de l'Inconnaissable ? Quant à ceux qui ont le loisir d'y penser, ils se le représentent toujours de la même manière : c'est un être sans forme qui n'est rien de ce que nous pouvons concevoir ; il est l'indétermination même. Aussi ce thème poétique qui au premier regard semble si fécond, est en réalité très pauvre.

On ne peut faire le même reproche à la conception spiritualiste du Dieu personnel et vivant. Nous montrerons dans la suite qu'elle est une source toujours vive d'inspirations poétiques.

(1) GUYAU : *Les Problèmes de l'Esthétique contemporaine*, p. 129.

Digitized by Google

II

INCONNU FICTIF

Il me faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

La plupart des poètes pourraient prendre pour devise ce vers de la Fontaine. La joie que leur donne le pressentiment d'une idéale beauté est si vive qu'ils la redemandent à tout ce qu'ils rencontrent et qu'à défaut de mystères réels, ils s'en créent d'imaginaires. Quand le vrai les ennuie, ils ont recours à la fiction; quand ils sont lassés d'explorer le monde visible, ils vont se reposer dans le pays des songes.

Le domaine de la fiction est immense; nous n'en pouvons donner ici qu'une idée sommaire.

L'objet poétique est parfois entièrement connu; mais il suffit qu'une de ses parties soit actuellement cachée pour qu'elle prenne un aspect mystérieux et semble donner asile à l'idéal. C'est ainsi que les poètes trouvent un certain charme dans les objets les plus familiers. Un chemin creux où ils ont passé vingt fois leur donne autant d'étonnement qu'au premier jour. C'est que, pour éviter l'impression de l'ordinaire, du déjà vu, ils aiment mieux ne pas rappeler le souvenir des précédentes excursions. Ce qu'il y a dans chaque coin d'ombre, à chaque tournant, ils le savent bien; un léger effort suffirait pour en raviver l'image. Mais cet effort les priverait d'une jouissance et naturellement ils s'en abstiennent. Dès lors, n'ayant pas présents à l'esprit les divers aspects du chemin qu'ils vont suivre, ils peuvent se flatter d'y découvrir quelque chose de nouveau. C'est grâce à une illusion semblable que la fleur en bouton est plus poétique que la fleur épanouie. On n'ignore pas ce qui se cache sous les pétales gracieusement repliés; mais on s'efforce de l'oublier et, au lieu de quelques

Digitized by Google

étamines rudimentaires, on se figure une sorte d'alcôve mystérieuse, palais vivant où le jour pénètre par des murailles transparentes et colorées.

Ce qui favorise cette illusion, c'est le changement d'apparence du même objet selon l'heure, la saison, le point de vue. Une forêt n'est pas le midi ce qu'elle était le matin. Si un peintre de paysage représentait la tour de notre église vue à une certaine distance, à travers les arbres, peut-être aurions-nous de la peine à la reconnaître. Or un objet non reconnu est comme un objet nouveau; il n'entraîne pas à sa suite son cortège habituel d'idées. Partant, rien ne contrarie l'essor de la fantaisie, elle peut concevoir ce qui lui plaît. Le poète, dit-on, aime à s'égarer dans la campagne; c'est sans doute pour voir sous des aspects nouveaux un paysage qui lui est familier.

Les illusions des sens peuvent, à certaines conditions, prêter à la poésie. Elles nous présentent des objets étranges, fantastiques, ou encore des objets familiers, mais en dehors de leur entourage ordinaire. Ces illusions, la science les explique; mais, aux yeux du poète, elles gardent un peu de cette apparence mystérieuse qu'elles avaient pour les premiers hommes, au temps où dans un simple bruit répercuté par un obstacle ils croyaient reconnaître la voix d'une divinité.

Une procession lente de blancs nuages dans un ciel bleu est un spectacle si ordinaire que personne ne l'admire. Mais que ces objets se reflètent dans l'eau d'un étang, ils pourront donner l'éveil à la fantaisie poétique. L'eau dormante est, par elle-même, assez mystérieuse; elle le devient davantage quand « l'azur d'un beau ciel y descend tout entier ». Ce qui, vu en haut, ne frappe guère, grâce à l'accoutumance, vu en bas, étonne et intrigue. Quand l'infinité du ciel descend ainsi dans une flaque d'eau, on en goûte mieux parfois la poésie. C'est pour cela sans doute que les peintres, lorsqu'ils représentent une rivière ou un lac, ne manquent guère d'y faire flotter quelques nuages; et les poètes eux-mêmes ont tiré d'heureux effets de cette illusion.

Digitized by Google

Au fond des bois baignés d'une vapeur céleste,
Il était une eau vive où rien ne remuait;
Quelques joncs verts, gardiens de la fontaine agreste,
S'y penchaient au hasard en un groupe muet.

Les larges nénufars, les lianes errantes,
Blancs archipels, flottaient enlacés sur les eaux,
Et dans leurs profondeurs vives et transparentes
Brillait un autre ciel où nageaient les oiseaux (1).

Dans les montagnes, quand l'observateur tourne le dos au soleil, il voit parfois se dessiner sur le brouillard une ombre immense. Ce fantôme imite tous ses mouvements ; il reproduit ses moindres gestes, mais démesurément agrandis. Le bras du géant, quand il se lève, touche le ciel. Il y a dans ce phénomène de quoi ébranler les imaginations naïves, et peut-être faudrait-il y chercher l'explication de certains mythes comme le Génie des airs, le Génie de la montagne.

Comme on le voit, l'objet poétique n'étant ici qu'une apparence, les questions qu'on se pose à son sujet n'ont pas de raison d'être. Que le Génie de la montagne soit bon ou malfaisant, peu importe : il n'existe pas. Le mystère dont s'entourent aux yeux du poète les illusions des sens est donc fictif. Il faut remarquer toutefois qu'elles ont un fondement dans la réalité, à savoir leurs conditions physiques, vibrations lumineuses ou sonores, au lieu que les illusions dont nous allons parler n'ont d'autre fondement qu'une simple ressemblance.

Il arrive parfois dans la rue de saluer une personne que l'on croit reconnaître. Quand elle est passée, l'on se détourne et l'on s'aperçoit de sa méprise. Ce n'était pas elle, mais un moment on a cru la voir; elle était là sous nos yeux, son nom est venu à nos lèvres avec les souvenirs qui s'y trouvent joints. Notre illusion a été fugitive mais complète. Quelque chose d'analogue se passe dans la *transfiguration* poétique. Spontanée ou voulue, naïve ou consciente, elle consiste essentiellement à prendre un objet

(1) Leconte de Lisle : *Poèmes barbares*. « La Fontaine aux lianes ».

Digitized by Google

pour un autre : c'est une reconnaissance erronée. Quand le poète compare des nuages qui pendent la pointe en bas à des montagnes renversées, ce n'est plus la réalité qu'il voit, mais un fantôme : l'image s'est substituée à l'objet. Nous allons voir maintenant comment cette méprise a été provoquée.

Le mécanisme de la transfiguration est simple. L'attention se porte sur un trait de l'objet perçu ; elle l'accentue, le souligne, lui donne du relief. Dès lors, tous les objets connus qui ont en commun ce caractère pourront se présenter à l'esprit. L'un d'entre eux est-il évoqué, son image se superpose à l'objet perçu dans la mesure où elle lui est semblable. Ici, l'illusion vient d'une ressemblance imparfaite. Ce n'est pas une fantasmagorie pure, la projection d'une image interne sur un écran quelconque. Quelque chose d'objectif lui répond, à savoir une analogie partielle. C'est une demi-hallucination.

Mais pourquoi l'attention se fixe-t-elle sur un point plutôt que sur un autre ? C'est qu'elle y trouve son profit. Le plaisir et l'utilité, voilà ce qui explique les préférences de l'attention. De là résulte cette conséquence : ce que nous remarquons d'abord dans un objet, c'est sa ressemblance avec ce que nous aimons le plus. Or, rien de plus utile, ni de plus redoutable à l'homme que l'homme même, aujourd'hui encore, ce que nous craignons le plus de rencontrer dans les forêts et sur les routes désertes, ce n'est pas le loup, ce sont nos frères les hommes. Il suit de là que, parmi les images qui flottent sans cesse devant nos yeux, la plus obsédante est la forme humaine. Partout où le regard s'arrête, elle cherche à se poser. La moindre ressemblance avec les contours de notre corps, avec ses attitudes, lui sert de prétexte. Cet arbre couché sur la prairie est un lutteur terrassé par son adversaire ; cet autre qui se penche, les branches étendues, fait depuis vingt ans le geste de tomber. La vague elle-même est un corps souple qui ondule.

On voit par ces exemples comment l'imagination antique a pu enfanter les Dryades et les Sirènes. De vagues analogies perçues entre un tronc d'arbre et un torse humain

Digitized by Google

ont pris corps dans le souvenir. L'image s'est accentuée, puis isolée de l'objet où elle était d'abord comme incarnée. Elle a vécu d'une vie indépendante ; elle s'est développée, enrichie de détails jusqu'à devenir une personnalité divine. Mais son origine première fut des plus humbles ; elle est née de cette éternelle préoccupation des hommes de retrouver partout la forme humaine.

Il est une seconde catégorie d'objets dont nous avons intérêt à garder l'image toujours présente à la pensée : ce sont les produits de l'industrie humaine, les instruments qui nous font vivre, nos gagne-pain. S'ils sont simples et qu'ils aient une forme fixe, chaque fois que nous jetons les yeux sur un paysage, ils cherchent à s'y projeter. Alors même qu'il n'en aurait pas besoin pour vivre, ces objets sont tellement familiers au poète qu'il en retrouve partout l'image. Si l'on nous proposait d'énumérer tous les mots qui se terminent par une syllabe donnée, ain par exemple, les termes que nous trouverions les premiers seraient sans doute les plus connus, ceux dont nous faisons le plus fréquent usage. Ainsi, quand le poète observe la nature, les premiers termes de comparaison qui s'offrent à lui sont, avec la forme humaine, les œuvres de notre industrie. Dans la description suivante, on peut saisir sur le fait cette projection de l'art dans la nature :

« Un rayon glissant à travers le *dôme* d'une futaie scintillait comme une *escarboucle* enchâssée dans le feuillage sombre ; la lumière divergeant entre les troncs et les branches projetait sur les gazons des *colonnes* croissantes et des *arabesques* mobiles. En bas, c'étaient des lilas, des azaléas, des lianes annelées, aux gerbes gigantesques ; en haut, des nuages, les uns fixes, promontoires ou *vieilles tours*, les autres flottants, fumées de rose ou cardées de soie. Par des transformations successives, on voyait dans ces nues s'ouvrir des *gueules de four*, s'amonceler des tas de braise, couler des rivières de lave : tout était éclatant, radieux, doré, opulent, saturé de lumière (1). »

(1) CHATEAUBRIAND : *Mémoires d'outre-Tombe*, l. VI.

Digitized by Google

Supposons enfin que le poète ait des goûts particuliers, des préférences individuelles ; il sera en quête de l'objet de sa prédilection, et cette recherche donnera lieu à des méprises, le plus souvent volontaires. C'est ainsi que dans les prés, dans les bois, sur les montagnes, partout enfin Ronsard voyait le portrait de sa maîtresse :

> Si j'aperçois quelque champ qui blondoie,
> D'épis frisés à travers les sillons,
> Je pense voir ses beaux cheveux de soie
> Refrisottés en mille crépillons...

On le voit, l'origine première des images poétiques n'est pas le besoin du merveilleux. Il faut d'abord et avant tout vivre. C'est dans un but pratique que l'homme primitif, pêcheur ou chasseur, observe les choses. Mais en cherchant des objets utiles, en se tenant en garde contre les surprises de ses ennemis, il trouve parfois des illusions agréables, qu'il pourra dans la suite rechercher pour elles-mêmes. Mais il n'aurait jamais senti le charme de l'illusion s'il ne l'avait d'abord rencontrée par hasard. La transfiguration des choses a donc été spontanée avant de devenir volontaire.

L'image ainsi évoquée n'est pas séparée de l'objet ; pour le poète, elle est extérieure et fait corps avec le paysage. Sans doute, quand la réflexion a fait son œuvre, il distingue nettement la chose perçue de l'idée qu'elle suggère. L'existence de la première ne dépend pas de lui ; l'autre est son œuvre, il l'a produite. Mais au moment de sa naissance, l'idée n'est pas ainsi détachée et abstraite. Elle s'insinue dans la série des perceptions et fait partie du monde extérieur. Avant que la réflexion n'intervienne, elle paraît avoir la consistance des objets réels ; c'est une sorte de mirage dont on ne remarque pas d'abord le caractère illusoire. Il en est de l'image comme des perceptions acquises. Quand je vois un fruit vert, l'eau me vient à la bouche. Au premier moment, je ne distingue pas ma perception des souvenirs qu'elle rappelle. Il me semble que, dans l'acte même de la vision, je perçois la saveur du fruit, comme j'en perçois le contour et le velouté. De même, c'est dans l'objet que le

Digitized by Google

poète voit l'image : elle s'est comme détachée de lui et projetée dans les choses.

Ainsi, l'image se superpose à l'objet ; mais le cache-t-elle si bien qu'elle le fasse oublier? Cela dépend. Au point de contact entre l'image et la réalité, l'esprit se trouve à une sorte de carrefour. Il peut considérer ce point de coïncidence comme appartenant à l'une ou à l'autre. S'il le rapporte à l'objet, le prestige est rompu, l'illusion tombe. S'il le rapporte à l'image, il en arrive à ne plus voir qu'elle. Soit la représentation graphique d'un cube AD'. Il est évident que les deux faces ABCD et A'B'C'D' sont toutes deux sur le plan du papier. La première ne se détache du fond sur lequel elle est représentée que par un effet d'optique. Mais si nous le voulons, ce sera la face A'B'C'D' qui passera au premier plan. Pour cela, il suffit de considérer l'arête AA' et de supposer que A se trouve sur le papier. Aussitôt le point A' sera projeté au dehors et le cube sera comme retourné. Après quelques minutes d'exercice, ce renversement de la figure se fait très vite : l'œil obéit instantanément à l'ordre qu'on lui donne et voit ce qu'on veut qu'il voie.

Un phénomène analogue se passe dans la transfiguration poétique. L'image se substitue à l'objet, la réalité à son tour prend le dessus sur l'image selon le point où l'attention se porte. Rien par exemple ne ressemble plus à une ruine qu'une maison en construction. Les murailles inachevées, les fenêtres sans linteau, les grands vides à travers lesquels on aperçoit le ciel ou la verdure, tout fait penser à un édifice branlant qui s'écroule. Cette illusion est parfois si forte qu'elle fait oublier l'objet qui l'a provoquée, et devant cette chose qui commence, qui a de l'avenir devant elle, on songe aux temps révolus, à l'instabilité des œuvres humaines. Mais qu'on se place à un autre point de vue ; que l'on considère la blancheur des pierres neuves, les échafaudages, l'aspect solide des murailles, aussitôt l'illusion se dissipera, et l'on reprendra pied dans le réel. Par un simple déplacement d'attention, nous pourrons rappeler le premier spectacle et l'écarter quand il nous plaira. Mais

Digitized by Google

si l'on veut se donner l'émotion poétique, il faut évidemment le maintenir devant les yeux. Dans les cas de transfiguration, c'est l'illusion qui touche, non la réalité.

Il importe de remarquer que toute image ne parvient pas à supplanter ainsi le réel. Plusieurs sont des réminiscences, des souvenirs classiques. Elles sont amenées à la faveur des mots, non créées par un travail direct de l'esprit sur les choses. Tous ceux qui parlent, après Eschyle, du « sourire innombrable » des vagues marines, ont-ils vu, de leurs yeux, la mer sourire ? Se font-ils du moins une idée du sourire de la mer ? Dans notre littérature, la mythologie n'a été longtemps qu'un système de symboles au sens rigoureusement déterminé. On disait Neptune pour la mer, Phébé pour la lune. Mais pour les Hellènes primitifs qui réellement, pendant les nuits de tempête, entendaient gronder le dieu de la mer, Poseïdon était plus qu'un symbole ; c'était une divinité immense et formidable.

D'autres fois, entre l'image et l'objet qui l'a suggérée, il y a trop de différence pour que l'esprit puisse en faire abstraction. Que l'on se rappelle la célèbre strophe d'Olympio :

> Les feuilles qui gisaient dans le bois solitaire,
> S'efforçant sous ses pas de s'élever de terre,
> Couraient dans le jardin ;
> Ainsi, parfois, quand l'âme est triste, nos pensées
> S'envolent un moment sur leurs ailes blessées,
> Puis retombent soudain.

Cette comparaison a ceci de particulier qu'elle est triple ; trois termes distincts y sont rapprochés, les feuilles mortes que par instant le vent soulève, l'oiseau blessé qui fait effort pour s'élever de terre et le cours languissant des pensées aux heures de tristesse. De ces trois termes, les deux premiers se superposent à merveille : ils sont du même ordre et leur ressemblance est frappante. Il n'en est pas ainsi du dernier : c'est un fait de conscience. On peut le rapprocher d'un phénomène physique, non le confondre avec lui. L'esprit a beau s'y efforcer ; il ne peut imaginer des pensées gisant à terre ou courant dans un jardin. Le

Digitized by Google

poète n'a fait que juxtaposer les deux faits : il ne les a pas identifiés.

Quand l'image réussit à se substituer à l'objet, c'est-à-dire quand il y a une véritable transfiguration, cela suffit-il pour que s'éveille l'émotion poétique ? Non, sans doute. Comparer une feuille de lierre à un « cœur », ou une mitre d'évêque à un « fer de lance » (1), c'est dessiner les objets, en tracer le contour. Mais le pittoresque n'est pas la poésie. L'image ne fera pressentir une beauté idéale qu'à la condition de plaire par elle-même et de nous révéler la présence de l'inconnu.

Ne présentez jamais d'images dégoûtantes

C'est là un précepte dont le poète ne doit jamais se départir. Comment supposer en effet que sous des apparences grossières se cache une merveille ? On juge du dedans par le dehors et du tout par le fragment qu'on aperçoit. Remarquons toutefois qu'une image vulgaire peut emprunter un certain charme aux idées qu'elle éveille. Se représenter le croissant de la lune comme un fromage échancré, rien en soi de plus prosaïque. Mais voyez comme le Renard de la Fontaine, fin matois et poète à ses heures, sait relever la valeur de ce mets :

C'est un fromage exquis : le dieu Faune l'a fait ;
La vache Io donna le lait.

Comment le Loup pourrait-il résister à l'attrait d'un tel régal qui ferait envie à Jupiter lui-même ? Il est séduit, moins encore par le goût présumé du fromage, que par la poésie des souvenirs qu'il rappelle.

La seconde condition exigée de l'image poétique, c'est de nous mettre en contact avec le mystère.

Il est rare qu'elle ne soit pas réalisée. D'ordinaire, les choses transfigurées prennent un aspect plus ou moins étrange. L'image en se superposant à l'objet lui emprunte certains caractères, pourvu qu'ils ne soient pas incompatibles avec ses propriétés essentielles. Un nuage en pointe,

(1) V. Hugo.

Digitized by Google

posé sur l'horizon, apparaissait à l'œil visionnaire de V. Hugo comme un glaive immense :

> Et l'on eût dit l'épée effrayante du ciel,
> Rouge et tombée à terre après quelque bataille (1).

On peut remarquer ici à quel point un objet aussi familier qu'une épée s'est modifié dans ses apparences. Elle a pris la couleur du nuage et ses dimensions. Nous la reconnaissons à peine, tant son aspect s'est transformé. Ce n'est plus une arme ordinaire, c'est un glaive prodigieux et surnaturel.

Ce qui rend l'objet imaginaire plus étrange encore, c'est qu'on le situe hors de son élément naturel. La fantaisie ne se fait pas scrupule de suspendre une lyre à la voûte du ciel ou d'éparpiller dans l'azur un troupeau de blanches cavales. Pour peu qu'il croie à ces fictions, et nous verrons jusqu'où va sa croyance, le poète se sent surpris et intrigué. Que font ces êtres bizarres dans une région qui n'est pas la leur? Il y a là un mystère que la fantaisie a créé et dont elle s'étonne.

On s'explique maintenant le rôle que joue en poésie pure la transfiguration. Au premier regard, elle semble inutile. Que gagne-t-on par exemple à se représenter la lune comme une faucille ou comme une « barque blanche dont les rameurs sont morts » ? En quoi cette substitution est-elle poétique? La représentation d'un astre immense et mystérieux a été supplantée par une image banale : nous n'avons fait que perdre au change.

Parler ainsi, c'est oublier que l'image elle-même est transformée. Les caractères qu'elle emprunte à l'objet lui donnent une physionomie nouvelle et il n'en faut pas davantage pour réveiller en nous le sentiment de l'inconnu. Ce qui est ordinaire, alors même qu'on en ignore la cause, finit par paraître rationnel. C'est que la plupart des hommes ne songent qu'à leurs intérêts ; en toute chose, ils ne voient que le côté utile; le reste est pour eux comme s'il n'existait

(1) *L'Année terrible.* « Du haut de la muraille de Paris. »

Digitized by Google

pas. Ils vivent au milieu d'une infinité de choses qu'ils ne remarquent point, et ce qu'ils voient leur apparaît toujours sous le même aspect. Pour les étonner, il faut quelque chose de nouveau, d'étrange, qui ne soit pas encore classé dans leur esprit. Il se produit alors un arrêt dans le cours des pensées, et l'on se demande ce que cet inconnu nous apporte, joie ou malheur, espérance ou menace.

C'est précisément le rôle de la transfiguration poétique, en donnant aux objets les plus communs un air d'étrangeté, d'exciter en nous le sens du mystère.

Transfigurer les choses et les *animer*, c'est souvent pour le poète un seul et même acte. Il voit partout la forme humaine, dans le profil d'un nuage, dans les ondulations de la vague, dans la taille élancée d'un bouleau. Mais il est rare que la forme humaine ne soit pas expressive. A chacune de nos attitudes correspond un état d'âme particulier. La position horizontale, par exemple, que nous prenons dans le sommeil en est devenue le symbole. Le poète dira d'une eau calme, sans vagues, sans rides, qu'elle dort. Et ce n'est pas là une simple figure de langage; réellement, il voit l'eau dormir, et cette illusion est si forte que les ombres et les reflets qui se jouent à la surface d'une fontaine lui apparaîtront comme les images flottantes d'un rêve :

Crois mon conseil, chère Climène :
Pour laisser arriver le soir,
Je te prie, allons nous asseoir
Sur le bord de cette fontaine.
L'ombre de cette fleur vermeille
Et celle de ces joncs penchants
Paraissent être là-dedans
Les songes de l'eau qui sommeille (1).

On peut également considérer la forme comme un mouvement arrêté soudain et qui bientôt va reprendre. Il suffit pour cela de concevoir la perception comme une sorte de photographie instantanée qui fixe à un moment de sa

(1) TRISTAN L'HERMITE : *Le Promenoir de deux Amants.*

Digitized by Google

course un objet toujours mobile. « Un bouquet d'œillets blancs aux longues tiges frêles » semble au poète « un vol de papillons arrêtés dans l'extase » (1). C'est dire qu'il donne le mouvement même aux choses les plus inertes ; et comme le mouvement est la manifestation principale et le symbole de la vie, il leur donne par surcroît une âme semblable à la nôtre. Tout s'anime sous ses yeux. Quelle vie dans ce vers des *Pauvres Gens* où les écueils, entrevus par les marins dans le brouillard, semblent se dresser comme de sinistres fantômes :

Des rochers monstrueux apparus brusquement !

Quant aux mouvements réels qu'il observe, le poète sera plus porté encore à les regarder comme les signes d'émotions humaines. Dans une page curieuse des *Harmonies de la Nature*, Bernardin de Saint-Pierre interprète en ce sens les mouvements des végétaux :

« Ils semblent animés de passions : l'un s'incline profondément auprès de son voisin comme devant un supérieur, l'autre semble vouloir l'embrasser comme un ami ; un autre s'agite en tous sens comme auprès d'un ennemi. Le respect, l'amitié, la colère semblent passer tour à tour de l'un à l'autre comme dans le cœur des hommes, et ces passions versatiles ne sont au fond que les jeux des vents. »

Mais c'est surtout dans l'interprétation des bruits de la nature que la fantaisie se donne libre carrière. Il y a de vagues analogies entre le murmure des eaux, le sifflement des vents, le bruissement des bois et les inflexions de la voix humaine : c'est un prétexte pour attribuer aux choses une âme tour à tour changeante, irritée ou plaintive. Un arbre n'est plus un arbre, mais un personnage mystérieux qui parle, chuchote ou gémit :

Aux bois, ainsi que toi, je n'ai jamais erré,
Maître, sans qu'en mon cœur l'horreur n'ait pénétré,
Sans voir tressaillir l'herbe, et, par le vent bercées,
Pendre à tous les rameaux de confuses pensées.

(1) V. Hugo : *Contemplations*.

Digitized by Google

Dieu seul, ce grand témoin des faits mystérieux,
Dieu seul le sait, souvent, en de sauvages lieux,
J'ai senti, moi qu'échauffe une secrète flamme,
Comme moi palpiter et vivre avec une âme,
Et rire, et se parler dans l'ombre à demi-voix,
Les chênes monstrueux qui remplissent les bois (1).

Le plus souvent, c'est à l'objet même d'où part le bruit que la personnalité est attribuée. Mais parfois cet objet n'est pas connu, ou du moins n'est pas visible. Libre alors à la fantaisie de concevoir un être imaginaire dont le bruit entendu serait la voix. Quand assis au coin du feu, pendant les longues soirées d'hiver, nous entendons sortir du foyer une petite voix aiguë et lointaine, nous ne pensons pas à la vapeur d'eau qui s'échappe des bûches. Non, c'est un esprit qui gémit dans la flamme et exprime en son langage des sentiments que nous ne pouvons concevoir. De même, les vibrations de la cloche deviennent, pour un imaginatif comme Lamennais, autant de génies aériens qui tourbillonnent en chantant :

« Ces sons élémentaires, parties intégrantes du son principal, tourbillonnent et bruissent, comme les voix innombrables d'êtres fantastiques, autour de la cloche ébranlée. Ils l'enveloppent d'une sorte d'atmosphère vivante, pleine de prestiges indéfinissables. De là ses merveilleux effets. Lorsqu'elle vient à vibrer, tout vibre au même instant, les corps bruts, les êtres animés ; quelque chose frémit et s'émeut dans les entrailles de l'homme, ravi hors de lui-même, emporté, ce semble, en des espaces illimités par les ondes sonores, qui se déploient comme une mer sans rivage. Au sein de ce monde peuplé de choses indécises, aériennes, ses flottantes rêveries se dessinent comme des ombres fugitives à l'horizon d'un vague infini (2). »

Le poète ne fait souvent que donner aux choses une âme semblable à la sienne : il humanise la nature. C'est là le procédé naïf de l'animation ; pour peu qu'il réfléchisse, il

(1) V. Hugo : *Les Voix intérieures.* A Albert Dürer.
(2) Lamennais : *L'Art et le Beau*, p. 196.

Digitized by Google

en verra le défaut. Le jonc qui tremble au vent n'a pas de pensées humaines. A la rigueur on peut lui attribuer une certaine conscience, mais c'est une conscience vague et confuse, une âme rudimentaire. Au lieu de projeter en lui ses propres émotions, le poète s'efforcera de comprendre les siennes; il s'abaissera jusqu'à lui. Il se fera chêne, roseau, herbe marine. Les sentiments qu'éprouverait une tige de blé si elle était consciente, il tâchera de les concevoir et de les partager. La mer, le vent, une simple pierre seront pour lui des êtres vivants avec lesquels il s'identifiera par la sympathie. Sa pensée ondulera avec les vagues, caressante tour à tour et irritée comme elles. Qu'il y ait là encore une part considérable de fiction, cela ne fait pas de doute. Mais en n'attribuant aux choses qu'un rudiment de vie et de conscience, le poète se rapproche au moins de la vérité. Son procédé d'animation est moins grossier, moins illusoire et par là même plus capable de satisfaire les esprits cultivés que choquerait un anthropomorphisme naïf.

L'animation, telle que nous l'avons définie, est-elle favorable à la poésie pure? Sans doute, et la preuve, c'est que, même en notre siècle de science, les poètes n'y ont pas renoncé. Prêter à des choses inertes le sentiment et la vie, c'est une méprise, une erreur. Il y a beau temps que l'expérience l'aurait dissipée, si elle n'avait été une erreur agréable. Qui croit maintenant aux fables de Pline l'Ancien depuis que les voyages d'exploration en ont montré l'inanité? Il passerait pour extravagant celui qui prétendrait avoir vu des peuplades africaines portant le visage tourné du côté des épaules. Cependant le poète nous raconte sérieusement des choses aussi incroyables, il a entendu le vent parler, le ruisseau chanter, les feuillages gémir. Et nul ne proteste, nul ne hausse les épaules en écoutant ces enfantillages. C'est donc que le mensonge du poète a un charme qui nous aveugle sur son véritable caractère. C'est une illusion, mais on ne songe pas à la traiter comme telle: elle est si flatteuse! La poésie fait passer l'imposture.

Nous avons vu que l'objet transfiguré prenait d'ordinaire un aspect étrange qui nous donnait le pressentiment d'une

Digitized by Google

beauté mystérieuse. Or toute animation suppose une transfiguration préalable. Si j'attribue à un arbre la conscience, c'est qu'il m'est apparu sous une forme humaine. Si le bruit du vent me semble si expressif, c'est que j'ai cru y reconnaître les accents de ma propre voix. Je ne prête aux choses mes émotions que si j'en retrouve chez elles les signes. Mais ces signes se transforment suivant les objets où je les vois. Le bruit de la mer est une plainte sans doute, mais quelle plainte formidable, s'exhalant de tous les points d'une étendue sans borne! Aucune voix d'être vivant ne lui est comparable. Quelle est donc la souffrance qui s'exprime par un gémissement si prodigieux? L'étrangeté de ce qu'on perçoit fait soupçonner dans l'inconnu des spectacles plus étranges encore. De l'animation simple au pressentiment poétique la transition est donc très naturelle. Dans le passage suivant on remarquera avec quelle aisance le poète passe de l'une à l'autre :

« C'est le crépuscule d'automne dans toute sa mélancolie. Les touffes lointaines des bois limitent merveilleusement, par leur panache majestueux et leurs ondulations capricieuses, la portée de la vue. Les arbres qui s'isolent, soit par leur position, soit par la grandeur de leur taille, présentent des physionomies, des caractères, je dirais presque *des visages* (transfiguration) qui semblent exprimer comme *les passions* muettes (animation) et *les choses inconnues* qui se passent peut-être sous l'écorce de ces êtres immobiles (pressentiment poétique). Ils semblent, avec leurs attitudes et leurs airs de fête, jouer je ne sais quelle scène mystérieuse aux lueurs du soir (1). »

Il y a de la poésie dans le bruit des pins. Qui n'a senti en l'écoutant une émotion triste et douce, lorsque en automne il errait à travers les landes ou qu'en été, couché sur les feuilles mortes, il se laissait bercer par le murmure des bois? Ce chant continu, profond, délicieusement sourd le plongeait dans des rêveries sans fin. Prêtant malgré lui l'oreille à ce murmure confus, il essayait de le traduire en

(1) Maurice de Guérin : *Journal*, p. 50.

Digitized by Google

langage humain, mais toujours le sens lui échappait au moment où il se croyait sur le point de le saisir.

Entre cet état de conscience si subtil, si complexe et le fait extérieur qui le provoque, il n'y a, ce semble, aucune proportion. En réalité le bruit des pins n'est que la vibration d'innombrables petites aiguilles que le vent agite et froisse. Un esprit trop positif n'y verrait pas autre chose et son impression se traduirait exactement par cette phrase plus que banale : « Il fait du vent aujourd'hui. »

Mais l'imagination du poète *transfigure* le réel. En même temps qu'il perçoit le bruit des pins, il l'interprète comme une plainte longue et ininterrompue. Il y a, en effet, dans ce murmure, quelque chose qui ressemble à un gémissement étouffé. C'en est assez pour que le poète y voie l'*expression* d'une souffrance. Il prête à l'arbre qui frissonne une conscience et une âme comme la sienne : c'est un être vivant qui, devant lui, s'agite et se lamente.

Ceci n'est pas encore l'émotion poétique, mais c'en est le prélude et la préparation. Cette lamentation vague, le poète voudrait en connaître le motif. Pourquoi cette plainte interminable et si triste? Quelle est cette âme rudimentaire cachée sous l'écorce et qui toujours gémit? D'où lui vient cette souffrance qu'elle exhale ainsi d'une voix inarticulée? Toutes ces questions traversent comme un éclair l'esprit du poète, et il est tenté d'y chercher une réponse. Mais s'il veut rester dans l'illusion, il se gardera bien de les examiner de trop près. Il s'apercevrait aussitôt de son erreur et tout le charme s'évanouirait. Aussi aime-t-il mieux sentir la présence du mystère que d'essayer d'y pénétrer. Un être fantastique lui parle ; il l'écoute avec l'espoir toujours déçu et toujours renaissant qu'un secret merveilleux va lui être révélé. Cette attente de quelque chose d'inédit et de rare, d'une révélation surprenante, extraordinaire, voilà précisément ce qu'on appelle l'*émotion poétique*.

On peut maintenant se rendre compte de l'extension de la poésie pure et de l'immensité de son domaine. Il comprend, non seulement l'inconnu proprement dit, mais

Digitized by Google

encore le monde de la fiction et ses secrets imaginaires. Il n'y a donc pas à craindre que la poésie manque jamais de matière. La science, a-t-on dit, en reculant ses bornes, empiète incessamment sur le champ de la poésie. C'est oublier que les difficultés à résoudre augmentent en raison même de la multitude de nos connaissances ; chaque découverte nouvelle soulève un problème nouveau. La science peut se comparer à une sphère lumineuse qu'enveloppent de toutes parts d'épaisses ténèbres. A mesure qu'elle se dilate, à mesure se multiplient les points de contact avec l'obscurité. La science aura beau progresser; à chaque pas en avant, elle verra le chemin s'allonger devant elle ; le voyage qu'elle a entrepris n'aura jamais de terme. A supposer, d'ailleurs, que l'inconnu réel manquât au poète, il lui resterait la ressource d'en créer. Pour lui, rien de plus facile. Il forge à volonté des êtres imaginaires pour le plaisir de leur demander ce qu'ils sentent et d'où ils viennent. Ce n'est qu'un jeu de sa fantaisie de transfigurer les choses et de les animer. En face de l'esprit humain il y aura donc toujours du mystère; et si jamais la poésie meurt, ce ne sera certes pas faute d'aliment.

Henry Morice.

Digitized by Google

UN ESSAI

DE

DÉCENTRALISATION LITTÉRAIRE[1]

Messieurs,

La fête que nous célébrons aujourd'hui, se distingue très nettement des ordinaires inaugurations de statues ou de bustes qu'on voit se produire à époques fixes, dans un grand nombre de villes françaises. Elle est ou elle doit être un acte, elle est l'expression d'une vitalité régionale qui essaie de se défendre contre les envahissements de la centralisation, elle peut devenir le point de départ d'une ère nouvelle dans nos annales nimoises.

Mais pour que se réalise ce très modeste programme, il importe de déterminer avec autant d'exactitude que possible, la portée, les chances de durée et la signification définitive de l'œuvre de Bigot. L'occasion est unique qui se présente aujourd'hui à nous de prendre conscience de nous-mêmes, d'affirmer nos raisons d'être particulières dans la vie générale de la France et de formuler les résolutions énergiques qui arracheront à la mort, notre patois et avec notre patois, des traditions intellectuelles et morales

(1) Discours prononcé à l'Académie de Nimes, le 25 juillet 1903.

Digitized by Google

dont on ne conçoit pas qu'un peuple puisse se passer. Si Nimes veut demeurer Nimes, c'est-à-dire, une ville ayant sa physionomie, son caractère et son génie propres, si Nimes se refuse à devenir une ville amorphe, dépourvue de toute originalité historique, imitatrice servile et inintelligente de la capitale, bref un numéro quelconque, le numéro 15, ou 18 ou 25 de la France bureaucratique et administrative, il est temps que les consuls, c'est-à-dire, l'élite de sa population, veillent. Veillent à quoi? Mais, Messieurs, tout simplement à la conservation de notre patois que Bigot a su fixer dans une forme parfaite. Au nom de l'Académie, j'ose vous soumettre, ce soir, deux pensées, qui n'ont rien d'irréalisable, j'espère vous le prouver tout à l'heure.

Premièrement, il s'agit de situer dans la littérature contemporaine tout entière, l'œuvre de Bigot, en d'autres termes, d'établir sa valeur proportionnelle par rapport aux patois voisins ou lointains et par rapport à la langue nationale elle-même. L'*Histoire de la Littérature* publiée sous la direction de M. Petit de Julleville renferme un chapitre, et un chapitre fort intéressant, sur le langage poissard qui fut en honneur pendant la Révolution. Est-ce que le patois d'une grande ville ne mériterait pas les honneurs d'une étude semblable? Est-ce qu'il n'a pas droit de cité dans l'histoire de la langue française ou tout au moins dans ses annexes?

Deuxièmement, quelle que soit l'opinion qu'on professe hors de Nimes sur la valeur des *Bourgadieiro*, il ne tient qu'à nous de les conserver, étroitement associées à notre vie locale.

Digitized by Google

I

On a souvent comparé la langue française à une grande dame, pauvre, s'il faut en croire ses ennemis, mais distinguée et fière. Le patois de Nimes ressemblerait plutôt au

TRAVAYADOU DOU PLAN DÉ BACHALAS

Lou mouré rabina, rufé, coulou dé tèrò
La vesto dé futèno acoutado à soun bras,
Li brayo pétassado et li souïé dé coublé,
Li man dariès l'esquino : un rachalan di doublé (1).

L'âme qui se cache sous ces dehors campagnards, est à l'avenant; elle ressemble, comme une sœur, à l'âme de ce pauvre tonnelier qui, pan pan, pan, pan, pan, avait travaillé durant de longues années, en quelque boutique du chemin de Générac (2).

Batudo dou ventaras,
Bagnado dou plouvinas
Sa paouro amo où ciel arivo.
Lou Bon Diou d'un èr facha
Yé fagué : Per qu'as mounta ?
Yiou, t'aviei pas manda quèré (3).

Moins ambitieux que Bigot, ce n'est pas dans le ciel du bon Dieu, que nous voudrions introduire l'âme nimoise; c'est dans le ciel de la gloire humaine, c'est dans l'Olympe

(1) Le museau roussi, rustre, couleur de terre,
La veste de futaine suspendue à son bras,
Les pantalons rapiécés, les souliers en cuir double,
Les mains derrière le dos; un rachalan de race.
(2) Une petite rue de Nimes.
(3) Battue par la tempête,
Trempée par le brouillard,
Sa pauvre âme au ciel arrive ;
Le bon Dieu d'un air irrité
Lui dit : Pourquoi donc es-tu monté ?
Pour moi, je ne t'avais pas fait appeler.

Digitized by Google

poétique où triomphent les littératures proclamées immortelles.

Chose étrange, c'est peut-être un de nos amis, un de nos compatriotes, un de nos confrères qui nous arrête au seuil de cet empyrée étincelant dans lequel nous voudrions aujourd'hui réclamer une petite place pour Bigot. Certes, à Nimes, on n'a jamais pris au tragique cette spirituelle et aimable satire qui s'appelle *Tartarin;* on sait peut-être mieux qu'ailleurs ce que parler veut dire, entre la tour Magne et le château du roi René, on croit comprendre tout ce qu'il y a de méridional, et aussi, tout ce qu'il y a de Français et d'humain chez les chasseurs de casquettes ou de lions. Mais Daudet ne fut pas toujours compris par ses lecteurs; ceux-là même auxquels il a décerné pourtant un brevet immortel de citoyen de Tarascon, se persuadent que nous avons ici le monopole de l'exagération et de l'hyperbole. Si nous allons dire aux *Francimans* que nous possédons à Nimes dans la personne de Bigot, un poète, un vrai poète, ils crieront au coup de soleil et au mirage. — Ah! pourquoi Daudet est-il mort? nous le prierions de venir s'expliquer, non pas sur le caractère de ses héros, mais sur leur langue. « Des gens mal informés, ont cru que vous fûtes choqué, maître, de nos façons de parler méridionales : vous leur en ferez comprendre toute la beauté. Et le Petit Chose serait venu, n'en doutons pas, dire toutes les richesses du patois de Nimes. C'est lui qui vous parlerait à cette heure, et qui chanterait son hymne en l'honneur de Zou, de bou diou, et de pécaïré. Pour réhabiliter zou, il nous suffirait d'ouvrir le *Maçoun*, de Bigot, et de lire tout simplement le refrain :

Zou ! maçoun, un co dé pincel.

S'adressant ensuite à ses admirateurs du Nord, il leur demanderait quelle expression dans leur langage correspond à zou. Serait-ce allons? Serait-ce en avant! Entre Nimois, Messieurs, il nous est bien permis de sourire de cet allons, et de cet en avant. Notre zou exprime l'élan, l'élan rapide, l'attaque, l'offensive, il rythme le mouvement

Digitized by Google

d'une foule haletante, et, proféré dans un combat ou dans une émeute, il serait, sans doute, terrible. Notez bien qu'il peut être complété, ou, selon les circonstances, atténué par za. Et zou, et za, cela fait le pendant du hip, hup hurrah des Saxons.

Péchaïré n'est pas moins remarquable que zou. Péchaïré synthétise tout ce qu'il y a de pitié, d'attendrissement spontané et de grâce compatissante dans l'âme méridionale. Le Petit Chose eût aisément démontré la haute signification de ce mot par des exemples tirés de ses propres œuvres ou, mieux encore, des *Bourgadieiro*. Rappelez-vous le maître d'école de Bigot :

San rèn din sa dénièrolo
Péchaïré ! et sans deoùré rèn
Mouriguè paoure et countèn
Noste vieil mestre d'escolo (1).

Rappelez-vous le pigeon :

... Vité lou ramasséroun :
Lou plagné... coumo ès maïgré !... Enfin l'engraïssarèn.
— Oï, ma mèro, et quan séra gras lou manjarèn,
Et lou paouré pijoun, péchaïré,
Entendié tout aco, maï sé laïssavo faire (2).

A zou et à pécaïré, Daudet n'eût pas manqué de joindre boudiou et d'autres expressions et diminutifs qu'il a raillés, mais comme on raille des amis très chers.

Privés de la présence et du concours d'Alphonse Daudet, peut-être, Messieurs, avons-nous le droit de nous tourner avec confiance vers un historien archéologue dont l'intervention auprès de certains spécialistes pourrait être utile à notre Bigot. M. Gaston Boissier a trop de devoirs à rem-

(1) Sans rien dans sa tire-lire,
Pechaire ! et sans rien devoir,
Il mourut pauvre et content,
Notre vieux maître d'école...

(2) Bien vite on le ramassa.
On le plaignit... Comme il est maigre !.... Enfin on l'engraissera.
— Oui, ma mere, et quand il sera gras, nous le mangerons.
Et le malheureux pigeon, pechaire,
Entendait tout cela, mais il se laissait faire.

Digitized by Google

plir pour qu'il puisse se constituer l'avocat et le panégyriste des *Bourgadieiro*. Mais il était l'ami de M. Gaston Paris, il fait partie de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il compte, parmi ses élèves et ses amis, nombre de savants. Appel est fait, je ne dis pas à sa courtoisie bien connue, mais à son patriotisme nimois.

Faudra-t-il, en effet, que quelque professeur d'outre-Rhin apprenne, un jour, au monde des érudits, les beautés du patois de Nimes ? Son livre, qui sera traduit par un aspirant au doctorat ès lettres français, obtiendra un grand succès à la Sorbonne et dans deux ou trois universités de province. En ce temps-là, les Nimois, gagnés à la cause de la plus intolérante centralisation, rougiront peut-être de leur idiome natal ou l'auront désappris.

Pourtant, Messieurs, cette disparition de notre patois ne serait pas seulement un malheur pour la ville et la région de Nimes : elle constituerait une perte appréciable, même pour la France. Comme le disait naguère un des historiens les plus distingués de la langue française, — M. Ferdinand Brunot, — il ne serait pas indigne de l'écrivain moraliste de descendre à l'examen des patois et de leur dérober des expressions enflammées et des tours naïfs qui nous manquent.

Les expressions enflammées, les tours naïfs abondent dans les *Bourgadieiro*. Voulez-vous, Messieurs, que nous essayions de cueillir ensemble quelque-unes de ces fleurs de Maset ? Pour l'observateur superficiel, tout est nu et triste sur nos collines pierreuses, battues du vent et brûlées par une sécheresse continue. Cependant, au mois d'avril on voit descendre de ces collines, réputées stériles, des milliers de masetiers portant des brassées de lilas, et, en automne, il n'est pas une tombe, si pauvre soit-elle, qui ne reçoive sa moisson de chrysanthèmes apportées aux disparus qui dorment sous les pins du chemin d'Avignon ou de la route d'Alais (1).

(1) Allusion aux deux cimetières de Nimes.

Digitized by Google

Bien qu'ayant vécu en pleine période romantique, Bigot, et il faut l'en féliciter, n'a subi que dans une très faible mesure l'influence littéraire de son temps. En vrai Celto-Romain qu'il est, il demeure fidèle à la tradition, en même temps classique et réaliste, dont Boileau, La Fontaine et Molière sont les représentants les plus illustres. Les admirateurs de Bigot se doutent-ils que leur poète reproduit, avec une exactitude étonnante, les procédés chers à Théocrite ?

Oui, le pauvre troubadour de Nimes s'exprime quelquefois comme le grand poète de Sicile. La rencontre est d'autant plus curieuse que la notion poétique de l'amour a été un tant soit peu faussée depuis cent cinquante ans. Nombre de romantiques se complaisent en de vagues scènes d'amour, qui choquent, par l'emphase du style, le pseudo-idéalisme des soupirants et l'absence d'observation psychologique. Notre Bigot introduit sur la scène une demande en mariage triviale, correcte, précise et en somme honnête ; on peut la discuter en famille. Or, il se trouve que Bédéser, son héros, tient le même langage (question de forme mise à part) que le Cyclope de Théocrite. Le cordonnier nimois et le berger sicilien jouent les amants malheureux et ridicules, fort touchants malgré tout, et plus touchants que ridicules. Eux aussi, ils sacrifient quelques instants à l'emphase, mais bien vite ils en viennent aux choses pratiques ; il énumèrent leurs richesses et détaillent leur trousseau.

Polyphème (le Cyclope) dit :

« Je sais jouer du hautbois (ce qui dans un pays de musiciens représente un certain revenu) ; je pais mille brebis, je les trais ; l'été, l'automne et à la fin de l'hiver, mes clayons sont toujours pleins d'excellent fromage ; je nourris onze faons et quatre petits ours. Viens auprès de moi, dit-il à Galatée, et tout ce que je possède t'appartiendra. »

Bédéser, lui, est plus pauvre, mais il n'en fait pas moins un sérieux inventaire de ses biens :

Digitized by Google

Siei pas dé réfusa, gachas, Madoumisélo.
Aï din moun cabiné dous parél dé brételo;
Naï un qué voou parèn, mai l'aouiré es pa bèn vieil
Aï uno mostro en or, dous bouné, dous capel
Un parél dé débas, dous parél de caousséto,
Dous jilé, dos camisos et cinq ou siei casquéto.
Tou vous appartin (1),

conclut-il en s'adressant à Mariane.

Pourquoi les deux héros insistent-ils ainsi sur l'état présent de leur fortune? Parce qu'ils sont laids : Bédéser manque absolument d'élégance; il répand une forte odeur de poix, et c'est pour ce motif qu'il s'irrite contre les freluquets du voisinage. Le Cyclope n'a qu'un œil, et toute son horrible personne velue inspire à ceux qui le voient une sorte de terreur.

Le désespoir dicte au Cyclope et à Bédéser une résolution identique.

« Si la vue de mon œil unique te blesse, dit Polyphème à Galatée, je suis prêt à tout souffrir; je te livre mon existence entière et cet œil unique qui m'est plus précieux que la vie.

Bédéser n'est pas moins tragique :

Prénès-mé, coupas-mé, brisas-mé, doumisélo...

Un instant cependant, l'ouvrier nimois et le pâtre sicilien reprennent espoir, et alors, ils tournent des compliments et parlent chacun de son métier. Le Grec déclare que la voix de Galatée est douce comme l'aubergine; le savetier français remarque triomphalement que les yeux noirs de Mariane brillent comme le cuir de ses bottes. Viens garder les brebis avec moi, déclare Polyphème à Galatée, viens les traire et faire des fromages en mêlant au lait pur une

(1) Je ne suis pas de ceux qu'on refuse, allez, Mademoiselle.
J'ai dans mon armoire deux paires de bretelles;
L'une ne vaut rien, mais l'autre n'est point usée.
J'ai une montre, deux bonnets, deux chapeaux,
Une paire de bas, deux paires de chaussettes,
Deux gilets, deux chemises et cinq ou six casquettes.
Tout vous appartient...

Digitized by Google

acide liqueur (la présure, je suppose). Bédéser présente à Mariane un bout de ligneul :

Aqui un bou de lignoou, vous fara souvéni
Quan vou décidarès qué siei toujour aqui (1).

Fromages et ligneul sont promptement repoussés. Résultat : les deux héros se consolent en chantant l'un sous la fenêtre de Mariane, l'autre sur un rocher élevé d'où l'on aperçoit la mer. En même temps ils délirent : « Cyclope, Cyclope, qu'est devenue ta raison ? Hélas ! pourquoi la nature ne m'a-t-elle pas donné des nageoires ? Je voudrais être poisson pour m'élancer à travers la mer. »

Alor, s'écrie Bédéser,

Alor, alor, alor, coumencé moun tourmén;
Alor, in vous vésèn perdéguèré lou sèn (2).

Et comme le Cyclope regrettait de n'être pas un poisson pour aller à travers les flots, Bédéser se plaint de n'être pas un petit lézard gris ou une puce pour escalader les murailles.

Le désespoir final produit les mêmes phénomènes pathologiques chez Polyphème et chez Bédéser. « Chaque jour me voyait dépérir, soupire le Cyclope... Je souffre, oui, je souffre beaucoup. »

M'avès bèn fa souffri ! dit Bédéser à Mariane,
E quan vou vèsé pa dé dous jour soulamén,
Véné fla, véné fla coumo un mouchoun dé brén (3).

Que les beaux esprits ne se hâtent point trop de railler ce parallèle entre Théocrite et Bigot. Il est admis, je pense, qu'on peut comparer Raphaël à Téniers, ce qui ne veut pas dire d'ailleurs que nous considérions Bigot comme l'égal de Théocrite. Non, mais on demande la permission de constater bien simplement que Bigot se rencontre quel-

(1) Voici un bout de ligneul ; il vous fera souvenir
Quand vous vous déciderez que je suis toujours là.
(2) Alors, alors, commença mon tourment ;
Alors, en vous voyant je perdis mon bon sens.
(3) Vous m'avez bien fait souffrir,
Et quand je reste seulement deux jours sans vous voir,
Je deviens mou, mou, comme une poignée de son.

Digitized by Google

quefois avec les grands maîtres classiques. Il est dépourvu de distinction; il est même trivial le plus souvent, et comment ne le serait-il pas puisqu'il parle au nom des *céban* (1), des *rachalan* (2), des *tafataïre* (3), des cordonniers et des maçons ? Mais, au risque de scandaliser tous les mandarins de France, ne craignons pas d'affirmer qu'il l'emporte souvent même sur les plus grands écrivains par la verve populacière ou populaire et par le pittoresque. Il est très regrettable qu'on ne puisse pas traduire convenablement certaines métaphores de Bédéser :

Vouyei vou dépléga la fato dé mon cur... (4).
M'émplastre à vosti pé coumo uno pel dé figo (5).
E tremblé davan vous coumo dé jalareyo (6)

La Fontaine est plus riche que Théocrite en expressions imagées qui soient susceptibles de devenir des termes de comparaison entre la grande poésie classique et les *Bourgadieiro*. Voici, par exemple, *le Renard et le Corbeau*. La Fontaine se contente de peindre maître Corbeau sur un arbre perché. Ce tableau un peu sommaire est complété chez Bigot par des détails légèrement incorrects, mais combien pittoresques :

Din lou *bos dis Espesso*, un croupatas amoun
Sus la branco d'un éousé éro descambarloun (7).

En fidèle observateur des convenances mondaines, le renard champenois octroie un titre de noblesse à celui dont il veut faire sa victime :

Hé bonjour ! monsieur du Corbeau.

Bigot, qui n'est pas un imitateur servile, laisse de côté la particule; il se contente de donner du moussu au *Crou-*

(1) Ouvrier.
(2) Vigneron.
(3) Tisseur.
(4) Je voudrais vous déployer mon pauvre chiffon de cœur.
(5) Je m'emplâtre à vos pieds comme une peau de figue.
(6) Je tremb e devant vous comme gelée de viande.
(7) Dans le bois des Espaisses, un corbeau, tout en haut
Sur la branche d'une yeuse se tenait à califourchon.

Digitized by Google

patas (Corbeau), mais il invente ou réédite une forme de salut qui est une merveille : Saïqué vou maridas?

Quand, au milieu de ses compagnons en habit de travail, un rachalan promène une toilette flamboyante, les malins lui supposent des arrière-pensées. Sans doute, il va se marier. Taine et, après lui, les auteurs de manuels ont vanté le pittoresque et la rapidité des expressions trouvées, il faudrait dire créées, jusqu'à un certain point, par La Fontaine:

Il ouvre un large bec...
Le renard s'en saisit...

Pour traduire le vers tout entier de La Fontaine, quatre lettres suffisent à Bigot. *Bada* signifie très exactement ouvrir une large bouche. De même, le seul verbe *aganta* suppose chez le renard autant de rapidité et plus de virtuosité que l'expression « s'en saisir ». Enfin Bigot emploie un adverbe fort curieux, qui n'a pas son équivalent sans doute dans la langue française :

Carculavo un mouïen per qué la fourmo, rioù
Dou bé dou croupatas toumbessé diu lou sioù (1) !

Rioù exprime ce qui coule, qui glisse et qui échappe, il accompagne le geste de l'escamoteur qui fait prestement disparaître une muscade.

Les diminutifs et les fréquentatifs qui abondent dans le patois sont encore pour Bigot une source, en quelque sorte inépuisable, de richesse linguistique :

Avant què l'aouba espinchounesse où ciel.

Espinchouna, fréquentatif d'*espincha*, signifie « épier, regarder par une fente ou par un trou, voir sans qu'il y paraisse trop ». Appliquez ce verbe à la timide apparition de l'aurore, et vous reconnaîtrez sans peine que, dans l'espèce, la langue française ne peut pas rivaliser de pittoresque avec notre patois.

Il est enfin dans les *Bourgadieiro* un genre de beauté littéraire qu'on ne saurait trop mettre en relief : je veux par-

(1) Il cherchait à trouver un moyen pour que le fromage, rioù,
Du bec du corbeau tombât dans le sien.

Digitized by Google

ler de la richesse du coloris. Cette supériorité tient-elle à la connaissance profonde qu'avait Bigot de nos mœurs nimoises ? Ne conviendrait-il pas de l'attribuer plutôt au tour d'esprit cévénol et à la vigueur du patois ? Toujours est-il que Bigot compose, comme en se jouant, des tableaux qui sont d'une gaieté, d'une vérité et d'un éclat incomparables.

Un artisto roulan, ancien sassur d'Afriquo,
Capel bouïta, nas rougé et brayo a grand caréou,
Moustravo, per dous soou, la lanterne magico
... Lou singé dè plaisi bavavo...,
... Vej'aqui
... L'amoulaïre embé lou marchan dé riquiqui
Toujour en parlant coumo un libre
Et n'escunlavo, et n'en disié.
Savias pas d'ounté li sourtié (1).

On n'a jamais aussi bien rendu, que je sache, l'impression vraie qu'éprouve le populaire en écoutant les rhéteurs. Cette faconde étourdissante n'est pas naturelle, elle est faite sans doute de procédés artificiels. Dès lors, l'idée lui vient au bon *populo*, d'expliquer cette sortie torrentielle de phrases éblouissantes par l'existence de quelque sac à malices, qu'on dissimule soigneusement :

Savias pas d'ounté li sourtié.

L'éclatante sonorité de notre patois concorde admirablement avec l'éclat de ces couleurs faubouriennes. Oh ! nous ne sommes pas des Ioniens, nous ne parlons pas à Nimes, avec une bouche arrondie, *ore rotundo*. Bigot ne joue pas de la harpe, ni de la lyre, il préfère les instruments à cuivre. Son patois, qui se fait remarquer par la prédominance des *o* et des *a*, sonne, le plus souvent, d'énormes fanfares :

(1) Un artiste roulant, ancien chasseur d'Afrique
Chapeau en accordéon, nez rouge et pantalon à grands carreaux,
Montrait pour deux sous la lanterne magique.....
..... Le singe de plaisir bavait.....
Et il en débitait et il en disait
Vous ne saviez pas d'où il sortait tous ces raisonnements.

Digitized by Google

Savès bèn lou Cros-di-Canar
Eh ben ! passas d'ilaï, mountas lou boulèvar (1).

Cette façon de parler toute naturelle fait songer aux tours de force, par lesquels M. de Hérédia conquit les honneurs académiques et la gloire :

Or, lorsqu'il toucha terre au port de San-Lucar,
Il retrouva l'Espagne en allégresse, car
L'Impératrice-Reine, en un jour très prospère...
Avait heureusement mis au monde l'Infant,
Don Philippe — que Dieu conserve triomphant.

L'amour de M. de Hérédia pour les sonorités poétiques peut paraître timide, si on compare ses vers à ceux de Bigot :

... Et balin, et balan,
L'ase, fier coumo un du, soul marchavo davan (2).
... Asvis moun croupatas, coumo t'esploumassavoun.

Ici, comme en d'autres passages des *Bourgadieiro*, la sonorité, n'hésitons pas à le reconnaître, devient de la dureté. Mais ne rougissons pas de cette rudesse cévénole. Dans un poème admirable, le même Théocrite, que je vous citais tout à l'heure, a donné d'avance à tout ce patois un brevet, non pas d'atticisme, mais d'hellénisme. Il a mis en scène, en effet, deux commères de Syracuse, Gorgo et Praxinoé, qui ressemblent sensiblement à deux commères de Nimes, héroïnes des *Bourgadieiro*, savoir : la veuve *du Renard et de la Cigogne* et Mas de Alzas, la femme de Jean d'Alzas. Devant le lit d'Adonis, nos deux Syracusaines scandalisent les assistants par leur manque de tenue, et s'attirent, de la part d'un étranger, cette verte réprimande : « Silence donc, maudites bavardes, tourterelles au caquetage incessant. Elles vous cassent la tête avec leur bouche qui bâille à chaque syllabe. »

(1) Connaissez-vous la Mare-aux-Canards :
Eh bien, passez par là-bas, montez le boulevard.
(2) ... Et balin et balan,
L'âne, fier comme un duc, seul, marchait devant.
(« Balin et balan » exprime le balancement de la cloche.)

Digitized by Google

Vous pensez bien qu'une commère comme Gorgo ne se laisse pas ainsi réduire au silence. « Par la terre notre mère, s'écrie-t-elle ! d'où sort-il, celui-là ? Que t'importe notre bavardage ? Nous avons l'accent du Péloponèse ; les Doriens, je pense, ont le droit de parler dorien. » Aux Athéniens de Paris et aux Ioniens de Maillane, les Péloponésiens de Nimes ne pourraient-ils pas tenir le même langage ? Les Nimois, je pense, ont le droit de parler nimois. Praxinoé, la deuxième Syracusaine, appuie énergiquement son amie Gorgo. « Bonne déesse, s'écrie-t-elle, ne nous impose pas (d'étranger) un nouveau maître... Ne vas-tu pas vouloir me raser la mesure vide. » Raser la mesure vide est un proverbe que les Grecs, nés malins, tirèrent de la parcimonie des intendants. Ceux-ci, chargés de distribuer le blé aux esclaves pour leur nourriture journalière, avaient soin de racler le boisseau afin de leur donner le moins possible.

Rien ne nous autorise à penser que les historiens de la langue d'oïl veulent nous raser la mesure vide.

II

Cependant, Messieurs, après avoir fait appel et à la courtoisie des savants parisiens et à l'esprit de solidarité de nos voisins, les Provençaux, et aux idées régionalistes qui s'affirment timidement dans toutes les grandes villes de France, il ne sera peut-être que sage de compter principalement sur nos propres efforts. Aide-toi, le ciel t'aidera. De quoi s'agit-il, après tout ? Les Nimois n'ont pas la prétention de changer de langue. A côté, ou plutôt au-dessous du français, leur langue, leur seule langue, ils ne veulent que conserver leur cher patois. Pour ce faire on n'a pas de permission à demander à Messieurs les inspecteurs, administrateurs et contrôleurs, nommés par le pouvoir central. Il est absolument indispensable, mais il suffit de répandre dans toutes classes de la société nimoise, cette vérité histo-

Digitized by Google

rique et psychologique que rougir de notre patois serait de fort mauvais goût. En laissant péricliter, puis disparaître leur idiome local, nos compatriotes renonceraient sottement à un précieux héritage de sentiments et d'idées ; ils supprimeraient une raison importante de vivre. Toutefois, il est à craindre que ces motifs d'ordre philosophique n'impressionnent pas ou n'impressionnent que faiblement certains esprits. Insistons plutôt sur ce qu'il y a de ridicule dans l'engouement que professent quelques-uns des nôtres pour les modes septentrionales. Il paraît qu'un journaliste nimois a écrit, il n'y a pas très longtemps, dans une feuille nimoise — je ne sais laquelle — un article en langue franco-anglaise. M. d'Esparbès, des *Annales politiques et littéraires*, demanda finement à ce compatriote de Bigot, si la ville de Nimes était devenue un faubourg de Londres.

> Béguen din nosté go, cassén din nosté armas,
> Disié toujour mesié Rounzas (1).

Un fait vient de se passer, Messieurs, qui mérite d'être médité. Dans un pays qui n'est pas très éloigné du nôtre, l'irréconciliable ennemi de John Bull, Paddy lui-même, était devenu anglomane, il y a quelques années, et il parlait avec une joie ingénue la langue de ses vainqueurs. Les paysans irlandais s'irritaient quand on leur adressait la parole dans leur idiome national. Que cet état d'esprit se prolonge encore quelque temps, se disait-on à Londres, et et l'Irlande protestataire aura cessé de vivre. Ceux qui, à Dublin, avaient des responsabilités politiques et morales, comprirent le danger, et ils prirent des résolutions en conséquence. Des hommes compétents découvrirent tout à coup, dans cette malheureuse langue irlandaise, jusqu'alors si mal connue, toutes sortes de beautés et de charmes : ils firent partager leurs convictions à leurs compatriotes, et aujourd'hui, dans la verte Erin tout entière, hommes du peuple, femmes et enfants parlent irlandais, non seulement

(1) Buvons dans notre verre, et chassons dans nos taillis,
Disait toujours maître Ronzas.

Digitized by Google

sans respect humain, mais encore avec fierté et avec amour, avec la certitude de remplir un devoir patriotique.

Pourquoi, Messieurs, n essaierions-nous pas d'instituer en faveur de la langue de Bigot, une sorte de trêve de Dieu ? Aimons-nous du moins en patois, puisque nous sommes condamnés si souvent à nous combattre en français. De même que sur nos collines le pâle et indestructible olivier chante éternellement son hymne à la paix, de même, de l'étude de notre vieux parler nimois se dégage une impression bienfaisante de tolérance et de concorde.

L'Académie de Nimes a choisi pour louer le protestant Bigot, un prêtre catholique qui a une petite réputation d'intransigeance et qui, en tout cas, n'a pas l'habitude de cacher son drapeau. Il vous propose deux formules qui seront, si vous le voulez bien, comme le bouquet spirituel de cette fête : 1° Ceux qui font consister la distinction sociale dans l'ignorance ou le mépris de notre idiome local ne sont pas seulement ridicules, ils manquent peut-être de délicatesse morale, car ils rougissent des mots dont se servaient leurs aïeux ; 2° peu de science éloigne du patois, beaucoup de science y ramène.

Tels sont les principes qu'il faudrait rendre populaires dans la ville de Nimes et dans le département du Gard.

On prie donc les instituteurs, tous les instituteurs, les journalistes et tous ceux qui disposent d'une certaine influence, on les prie instammnt, dis-je, de mettre en garde contre le snobisme ou contre sa propre timidité, notre chère démocratie nimoise. Il n'en faudra pas davantage pour sauver le patois et pour assurer aux *Bourgadieiro* une restreinte, mais réelle immortalité.

Abbé Delfour.

Digitized by Google

QUESTION

DE

TOPOGRAPHIE PALESTINIENNE

L'AUTHENTICITÉ DU PRÉTOIRE & DU CHEMIN DE LA CROIX

Les choses de Palestine, outre l'intérêt spécial de leur objet, méritent d'attirer l'attention à cause de l'émulation scientifique et politique qu'elles suscitent, à cause aussi des conflits d'ordre religieux qu'elles occasionnent. Aussi sont-elles de plus en plus à l'ordre du jour. Nous signalerons dans les lignes suivantes l'essor donné en ces dernières années aux études palestiniennes, et, à propos d'un livre récent (1), nous essaierons de donner une idée des problèmes de topographie sacrée qui se posent quotidiennement à Jérusalem.

*
* *

Un mot tout d'abord sur l'état des études.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, il ne semble pas que la Terre-Sainte ait eu le don d'éveiller la curiosité des

(1) *Le Prétoire de Pilate et la Forteresse Antonia*, par le R. P. Barnabé d'Alsace, *O. F. M.* Paris, Picard, 1902.

Digitized by Google

savants. Ses nombreux visiteurs la parcouraient beaucoup plus en pèlerins de la foi qu'en pèlerins de la science, et dans la longue liste des ouvrages écrits au cours des siècles chrétiens, sur la géographie des Lieux-Saints, on aurait compté les palestinologues doués de sens critique, en nommant, au IVe siècle, Eusèbe et saint Jérôme, au XVIIe Quaresmius, et Reland au XVIIIe. Même au dernier siècle, alors déjà qu'on exhumait du sol d'Egypte ou d'Assyrie des peuples encore parlants, la Palestine continuait à rester muette; on avait comme un scrupule d'enfoncer dans sa terre sacrée la sonde de l'explorateur.

On n'en est plus là aujourd'hui. Résolument, quoique avec plus ou moins de bonheur, on est entré dans la voie des investigations scientifiques. Les fouilles ne promettent pas, sans doute, des révélations comparables à celles de Grèce, d'Egypte ou d'Assyrie, mais l'étude méthodique du terrain, l'examen attentif des textes de l'histoire sacrée et profane, le recueil consciencieux de nombreux témoignages de la tradition, permettront de reconstituer en grande partie la géographie ancienne de cette terre vénérable entre toutes, et d'y marquer le théâtre précis des insignes événements qui s'y sont déroulés à travers les âges.

C'est dans ce but qu'en ces dernières années, des institutions archéologiques de différentes nations ont tourné leurs efforts vers la Palestine. Leur émulation pacifique et toujours croissante ne peut qu'assurer d'abondants résultats.

Parmi les initiateurs du mouvement en France, on peut rappeler des noms bien connus dont quelques-uns font encore aujourd'hui la gloire de l'Institut. *De Saulcy* et *Guérin* ont laissé sur Jérusalem et la Terre-Sainte des descriptions qui ont servi de base aux recherches postérieures. Le *comte Riant* et les membres de la société de l'*Orient latin* ont commencé une vraie bibliothèque palestinienne avec la collection des anciens *itinéraires* et les *archives de l'Orient latin*. Le baron *Rey* et le marquis *de Vogüé* ont consacré leur talent à de remarquables monographies des principaux monuments de Palestine, et M. *Clermont-*

Digitized by Google

Ganneau peut donner en ce moment le magistral recueil des documents épigraphiques si patiemment collationnés et interprétés par lui durant les trente dernières années.

D'autre part, le progrès des sciences bibliques a ramené de lui-même à l'étude des textes de l'histoire sacrée. L'historien Josèphe n'est plus un inconnu; il le sera moins encore quand l'édition française de M. Salomon Reinach offrira à tous une base d'information facile et sûre.

Mais nos savants français ont souvent travaillé de loin, et isolément. A l'étranger, au contraire, des sociétés se sont constituées pour aller opérer sur place.

Les Anglais sont depuis longtemps à l'œuvre (1865). Leur société, *Palestine Exploration Fund*, se donne spécialement la tâche d'explorer le terrain. Nous lui devons la première carte sérieuse de la Palestine moderne. En son nom et à ses frais, de nombreuses localités ont été fouillées et les résultats consignés dans la revue de la société (1). Le comité travaille depuis deux ans aux ruines de la ville antique de *Gazer*.

La *Deutsche Palästina Verein* (2), fondée en 1878, a suscité en Allemagne un mouvement qui a reçu une vive impulsion à la suite du voyage de l'empereur à Jérusalem. Le Kaiser avait rêvé devant les ruines colossales de *Baalbeck;* il voulut avoir la clef de cet énigme archéologique. Les fouilles entreprises sur son initiative ont dissipé la fable du préhistorique et révélé l'origine toute romaine des murs dits *cyclopéens*. Un institut archéologique allemand vient d'être créé à Jérusalem pour l'exploration de la Palestine, et dès maintenant le directeur y attend ses élèves. L'ancien comité va reprendre aussi ses fouilles, longtemps interrompues, en sondant, près de *Ledjoun* en Galilée, l'emplacement présumé de *Mageddo*, l'un des noms les plus anciens de Palestine, souvent mentionné dans les hiéroglyphes d'Egypte ou sur les briques

(1) *Quaterly Statement*, Londres.

(2) Cette société possède aussi sa revue spéciale : *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, Leipsig.

Digitized by Google

assyriennes. Entre temps, les explorateurs de Baalbeck fouillent encore à Palmyre, Djerasch, Amman, Madaba.

Les *Etats-Unis* ont fondé également dans la Ville sainte un institut spécial.

Enfin, une mission autrichienne a exploré, l'année dernière, les ruines de la très ancienne cité de Taanak, dans la plaine d'Esdrelon.

Les Russes, eux aussi, prennent part à cette active concurrence scientifique; ils en comprennent l'importance pour leur influence en Terre-Sainte.

En face de ces créations officielles de l'étranger, la science française n'est représentée en Palestine que par les initiatives privées des religieux établis à Jérusalem en ces dernières années. Cependant, le zèle intelligent de ces religieux, encouragé d'ailleurs par notre gouvernement et nos sociétés savantes, garde une bonne place aux travaux français. On connaît, dans le monde de l'archéologie, les noms du P. Lagrange, dominicain, du P. Germer-Durand, assomptioniste, du P. Cré, missionnaire d'Afrique, de l'abbé Heydet, du P. Barnabé d'Alsace, franciscain, et bien d'autres. Dans tous les couvents on s'est mis avec une ardeur jalouse aux recherches archéologiques et topographiques.

Des excursions sont entreprises sur tous les points de la Terre-Sainte, et jusqu'au cœur du désert, par l'école biblique dominicaine, le séminaire des Peres Blancs, les prêtres du patriarcat, les étudiants assomptionistes, etc... On peut constater le fruit de ces explorations dans les livraisons de la *Revue biblique*, du *Dictionnaire biblique*, des *Echos d'Orient*, de *la Terre-Sainte*, dans d'autres revues encore, et dans les communications faites à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ou à la Société nationale des Antiquaires de France. A Jérusalem, de petits musées ont été constitués, où d'intéressantes collections fournissent déjà de précieux renseignements. Des conférences publiques établies chez les Dominicains, réunissent chaque semaine, durant les mois d'hiver, la société intellectuelle de Jérusalem, sous la présidence du consul général de France, entouré lui-même de ses collègues.

Digitized by Google

Bien des découvertes ont été ainsi enregistrées, de nombreuses questions définitivement résolues. A la seule lumière des vieux textes, on a pu déterminer la place longtemps oubliée ou perdue d'anciens grands sanctuaires. Sous les décombres accumulés, le pavé et les fondements des vénérables basiliques ont été retrouvés, prêts à offrir leur plan archaïque à de nouveaux édifices. Telle, la basilique de Saint-Etienne relevée par les Dominicains, des cendres, qui, littéralement, la recouvraient depuis Chosroès II ; telle encore celle de l'*Eléona*, la plus ancienne église de Jérusalem, bâtie par sainte Hélène avant même le Saint-Sépulcre, et découverte, il y a vingt-cinq ans, par la princesse de la Tour d'Auvergne. Près de Sainte-Anne restaurée par la France, les Pères Blancs ont remis à jour la piscine évangélique de Bethesda. Les Pères franciscains ont découvert aussi bon nombre d'anciens sanctuaires : l'église du Colloque à Bethphagé, celles du Thabor, de Gethsémani, etc...

Ces résultats très positifs, pris au hasard, suffiront à montrer la sérieuse contribution apportée par les religieux de Terre-Sainte au progrès des études palestiniennes.

***

Mais les recherches topographiques conduisent parfois sur un terrain délicat, le contrôle des sanctuaires existants. Il y a là un problème épineux. Pour le résoudre, deux tendances se trouvent en présence, ou plutôt en litige. L'une, avant tout conservatrice, se donne pour programme de maintenir le *statu quo ;* l'autre s'inspire d'une critique rigoureuse et n'hésiterait pas, le cas échéant, à déclarer tel sanctuaire apocryphe.

La première méthode est plus spécialement patronnée, on le conçoit, par les possesseurs des sanctuaires. De très bonnes raisons semblent la justifier. La plupart des sanctuaires conservent tranquillement, depuis des siècles, leurs titres de possession ; l'examen ou la contestation de ces titres ne peuvent produire qu'une impression fâcheuse et un trouble inutile. Ceux d'ailleurs, qui en ont la garde, croiraient

Digitized by Google

trahir une mission sacrée en abandonnant leurs positions.

Parmi ces positions, il y en a d'excellentes, d'autres sont plus faibles, et un défaut de tactique serait précisément de les défendre toutes avec le même acharnement. C'est le choix entre les souvenirs *vrais*, *faux* et *douteux*, que se proposent les partisans de la méthode critique. Ils pensent avoir le droit de reviser dans la mesure du possible, l'authenticité des lieux offerts à notre vénération, et ils voudraient assurer à ces souvenirs une localisation de tous points irréprochable. L'entreprise présente le risque de rayer ou de déplacer quelques-uns des souvenirs montrés aujourd'hui aux pèlerins de Terre-Sainte.

D'où, le conflit.

La discussion porte rarement sur l'authenticité de nos grands sanctuaires. Leur localisation est ordinairement assurée, soit par les textes mêmes de l'histoire, soit par une tradition primitive et ininterrompue. Mais pour d'autres les renseignements sont insuffisants : on n'a pas en main le fil d'une tradition constante pour remonter jusqu'au terrain même de l'histoire. Ce fil a parfois été brisé, et il faut alors essayer de le ressaisir soigneusement ; ou encore son point de départ trop récent n'offre pas toutes les garanties nécessaires, et il faut alors en avouer la fragilité, sans ambages. Ainsi, l'authenticité topographique de nos pieux souvenirs doit être soumise au contrôle d'une étude sérieuse et prudente. Il y a là, non seulement un droit absolu, mais un pressant devoir ; et nul n'est autorisé à crier au scandale ou à l'impiété devant ce consciencieux examen.

On fait souvent sur ce point des confusions regrettables, sources de polémiques aussi vives que stériles. Ces confusions seraient vite dissipées, si, dans ces questions de topographie sacrée, on voulait une bonne fois distinguer entre les *souvenirs religieux* et la *localisation de ces mêmes souvenirs* sur le terrain. Les souvenirs, c'est-à-dire les faits mêmes de la Bible, peuvent relever de la piété et de la foi ; à ce titre, tous les catholiques les révéreront toujours avec le même respect. Quant à la localisation de ces événements,

Digitized by Google

c'est une question de pure *topographie ;* on cherche le lieu qui dut être leur théâtre réel, et rien de plus. S'il y a des règles à exiger dans la discussion de cet emplacement, c'est, tout d'abord, d'être sincère et scrupuleux dans les investigations scientifiques, de ne rien négliger de tout ce qui peut faire la lumière : état du terrain, renseignements de l'histoire, témoignages de la tradition la plus sûre, c'est-à-dire, la plus ancienne, etc... C'est ensuite de parler avec tout le *respect* dû aux souvenirs religieux, et avec toute la *charité* due aux personnes mises en cause. Mais la foi ne peut pas plus, ici, imposer de limites aux recherches que leur apporter des lumières. C'est le *sol lui-même*, qui fait l'objet spécifique de la topographie, même sacrée, terrain, on le voit, rien moins que théologique. Et s'il y avait, en la matière, à fulminer des excommunications, ce ne pourrait être que pour des hérésies archéologiques. L'enfer doit être assez doux à ces sortes de censures, d'autant plus doux qu'en beaucoup de cas, les hérétiques les plus notoires et les plus obstinés peuvent être ceux qui le pensent le moins, ceux mêmes qui anathématisent le plus volontiers.

Ces principes si simples sont souvent oubliés. De pieux et calmes religieux ont été traités plus d'une fois « d'affreux vandales » pour avoir osé proposer des hypothèses ou même de vraies découvertes. Et c'est encore dans ce *style Don Quichotte*, qu'une revue ordinairement bien mieux inspirée, rendait compte de l'ouvrage du R. P. Barnabé sur le *Prétoire*. Elle fonçait en ces termes sur les ennemis invisibles de la tradition actuelle : « Si les Lieux-Saints ont été, depuis la destruction de Jérusalem, horriblement profanés et saccagés par les infidèles d'origines diverses... ils ont eu dans les temps modernes à subir un autre genre d'attaque... (1). » Assurément, une sortie de ce genre ne contribue en aucune façon à défendre la forteresse *Antonia* contre les assauts de la critique.

Le livre sur le *Prétoire* a lui-même quelques passages de cette vivacité émue et désobligeante qu'on préférerait

(1) *Revue de l'Orient chrétien*, 1902, n° IV.

Digitized by Google

ne pas trouver dans une thèse d'ordre archéologique. L'auteur se réclame de sa sincérité et bonne foi ; nous l'en croyons et le reconnaissons pleinement. Mais il paraît trouver dans ses adversaires le secret instinct de démolir les monuments religieux (pp. XXI et 132), ou les accuser « de ne posséder qu'à demi l'impartialité, la science ou le scrupule » (p. 247). Il est infiniment délicat d'escompter ainsi les pensées intimes des autres. Supposez que les contradicteurs s'avisent de retourner la proposition (ils en auraient autant le droit, si la chose était jamais permise), il ne serait pas du tout agréable à l'excellent et sincère religieux qu'est l'auteur du *Prétoire*, de s'entendre dire : que sa bonne foi l'a entraîné par l'ardeur même de sa conviction, à prouver *malgré tout* une thèse admise *a priori*. Dieu me garde d'une pareille hypothèse ! Je donne un exemple ; et je voudrais avoir prouvé qu'en discussion *topographique*, la foi et la piété ne sauraient fortifier les arguments des uns en diminuant les raisons des autres.

*
* *

J'en viens au cas particulier du *Prétoire*, qui nous amène précisément sur un des points les plus brûlants de notre topographie hiérosolymitaine. Excellente occasion de mettre en pratique les principes ci-devant énoncés et de préciser les termes du conflit.

Le *Prétoire* de Pilate, où Jésus-Christ fut jugé et condamné à mort, est l'un des rares grands souvenirs de Jérusalem, dont la localisation offre une prise sérieuse à la discussion. La détermination est d'autant plus grave qu'elle doit fixer du même coup le tracé du Chemin de la Croix.

Voici en toute impartialité les données mêmes du problème :

Une tradition très claire depuis au moins sept siècles place le *Prétoire* au *nord-ouest* du Temple, à l'endroit où, au temps de Jésus-Christ, devait s'élever la forteresse dite *Antonia*. Les divers détails du jugement sont ordinairement fixés dans la disposition suivante : la *condamnation*

Digitized by Google

dans la cour d'une caserne turque actuelle ; le *couronnement d'épines* dans un petit édifice attenant ; la *flagellation* dans une chapelle située au nord de la caserne ; la *présentation de Jésus au peuple*, sur l'arc dit de l'*Ecce Homo*, qui s'élève plus à l'ouest près du couvent des Dames de Sion.

Des savants sérieux placent au contraire la résidence de Pilate à l'*ouest* du Temple, dans la vallée du Tyropœon ; ou plus précisément encore, près du lieu où se trouvaient, aux temps évangéliques, d'après l'historien Josèphe, le palais dit du *Conseil*, une place appelée le *Xyste*, et un autre palais appartenant aux princes Asmonéens. A les entendre, cette conclusion est imposée par les attestations des plus anciens pèlerins. Et comme ni l'Evangile, ni l'histoire profane ne nous donnent d'indication positive, force nous est de nous en tenir à cette tradition première. De plus, ajoutent ces auteurs, l'identification du *Prétoire* et de l'*Antonia* présente de sérieuses difficultés historiques, et la localisation actuelle des souvenirs rencontre sur le terrain de vraies impossibilités.

Les deux points sont distants de 350 mètres ; et c'est par cet intervalle seul qu'il faut mesurer la gravité du problème. Telle est la question.

Le R. P. Barnabé défend vigoureusement la première opinion dans une thèse d'une magistrale ampleur ; jamais la tradition moderne n'avait mis à son service autant de science et d'information. Tous les palestinologues lui sauront gré d'avoir réuni autour de son sujet tant de précieux documents, alors même qu'ils ne trouveraient pas ses conclusions convaincantes. Ce livre offrira désormais une base de discussion sérieuse et facile ; et c'est beaucoup (1). Je vais rappeler les principales affirmations de l'auteur ; et

(1) Des recueils de ce genre seraient certainement la meilleure préparation à la recherche scientifique de l'authenticité des sanctuaires. Le P. Barnabé a fort bien ouvert cette voie nouvelle. Le *Prétoire* est le quatrième livre sorti depuis trois ans, de sa plume féconde. On a spécialement apprécié son savant ouvrage sur le Thabor (Le *Mont Thabor*, notices historiques et descriptives, Paris, 1900.)

Digitized by Google

j'y ajouterai les doutes et difficultés qui semblent avoir échappé à son argumentation parfois déconcertante.

La thèse est tout entière dans le titre : identité du *Prétoire* de Pilate et de l'*Antonia*. On prouve d'abord par l'étude de l'*Antonia* elle-même, qu'elle peut être le palais de Pilate ; ensuite par les nombreux témoignages de la tradition, que les siècles passés ont de fait vénéré le *Prétoire* à l'*Antonia*.

La première partie forme une intéressante monographie de la vieille citadelle. Mais, en lisant les cent trente-deux pages qui la composent, il faut bien se rappeler qu'au sujet du *Prétoire* tous ces chapitres ne tendent qu'à prouver la modeste conclusion suivante : il *n'est pas impossible* que le *Prétoire* de Pilate ait été à la forteresse *Antonia* ; ni l'Ecriture Sainte, ni l'histoire, ni l'archéologie ne s'y opposent (p. 132). C'est là pour la thèse une simple préparation qui consiste à en éliminer les obstacles par des conclusions négatives répétées à la fin de chacun des chapitres. Pour avoir des données positives sur le lieu du *Prétoire*, il faudra attendre les renseignements de la tradition, réservés à la deuxième partie. On peut donc tout concéder jusque-là, sans qu'il y ait encore *rien de prouvé*. Mais si ces arguments négatifs ne prouvent rien, leur réfutation peut porter un coup terrible à la thèse. Ils tendent à prouver, nous l'avons dit, la possibilité de l'identité de l'*Antonia* et du *Prétoire*. En les récusant, on rejetterait radicalement cette possibilité même ; et plusieurs se croiront en droit de le faire.

Ces preuves, données en faveur de l'*Antonia*, aboutissent à deux conclusions, l'une historique, l'autre archéologique.

La première, de pure convenance, pourrait se résumer ainsi. Depuis les Machabées jusqu'à Hérode le Grand, la forteresse *Baris-Antonia* fut un palais princier. Elle *put donc*, dans la suite servir de résidence aux procurateurs romains de passage à Jérusalem, et dès lors à Pilate. L'affirmation n'est pas méchante. Cependant, telle quelle, elle soulève encore des difficultés.

Digitized by Google

Je ne crois pas qu'à partir d'Hérode le Grand, la citadelle soit donnée une seule fois par les historiens comme résidence princière. L'auteur rapporte à l'*Antonia* des textes qui manifestement désignent le vrai palais Hérodien, situé, on le sait, à la tour actuelle de David. Tel le passage suivant des *Antiquités judaïques* (1) : « Il y avait quatre portes dans l'enceinte occidentale (du Temple), dont l'une conduisait au *palais royal*, en *franchissant la vallée intermédiaire.* » Retrouver cette avenue dans la voie romaine qui passe sous l'*Arc de l'Ecce Homo* (p. 30), c'est prendre exactement à l'envers l'affirmation de l'historien juif.

Les indications fournies par Josèphe sur la résidence des gouverneurs romains à Jérusalem sont rares. On les trouve une fois pour Pilate lui-même qui apposa sur le *palais d'Hérode* (2), où il résidait, des boucliers d'or marqués au nom de l'empereur. L'expression ἐν τοῖς Ἡρῴδου Βασιλείοις est celle qui désigne précisément ailleurs le *palais royal* de la ville haute. On sait de plus que deux autres procurateurs habitèrent le même palais : Sabinus, qui se défendit dans la tour Phasaël, contre les Juifs révoltés (3), et Gessius Florus, qui dressa devant ce même palais son propre tribunal (4). Ces détails, les seuls conservés par l'histoire, sont formellement opposés à la résidence de l'Antonia. Si nous n'avions pas l'affirmation contraire de la tradition, ces textes nous inviteraient même à placer le prétoire à la Tour de David. On ne saurait donc chercher dans l'histoire des arguments en faveur de l'Antonia.

Enfin, l'identification du Prétoire et de la caserne romaine, trouve une grave objection dans le récit évangélique. Les détails du procès de Notre-Seigneur, montrent qu'il se déroula à la fois dans un *palais* et sur une *place contiguë*. Un passage de saint Marc dit en effet dans le texte original que « Jésus fut conduit dans l'intérieur *du palais*

(1) Liv. XV, chap. XI.
(2) *Antiq.*, liv. XVIII, chap. III.
(3) *Ibid.*, liv. XVII, chap. IX et X.
(4) *Ibid.*, chap. XV.

Digitized by Google

qui est le Prétoire (1). » C'est là qu'il fut interrogé d'après les quatre évangélistes. Près du palais s'étendait une place où stationnaient la foule et les accusateurs, et où fut dressé le tribunal du procurateur.

De graves difficultés surgissent si on fait l'application de ces détails à l'Antonia. La place où le peuple afflue serait située à l'intérieur de la citadelle, conséquence acceptée par le P. Barnabé (p. 92). Mais on livre ainsi la forteresse au peuple, pour la libre manifestation du vendredi saint. Et il est bien difficile d'admettre que les Romains eussent laissé ainsi envahir le fort de l'Antonia, eux qui étaient si sévèrement en garde contre les séditions incessantes d'alors qu'ils avaient limité à sept le nombre des prêtres chargés d'aller, une fois l'an, prendre à l'Antonia les vêtements du pontife. D'ailleurs, même si l'entrée de la citadelle eût été libre, les Juifs n'y eussent pas pénétré ce jour-là « afin de ne pas se souiller et de pouvoir manger la pâque (2) », ce qu'ils peuvent éviter du lieu où ils se trouvent dans la scène évangélique.

Telles sont les difficultés d'ordre historique qui paraissent s'opposer à la localisation du Prétoire à l'Antonia.

Mais alors même qu'on supposerait prouvée, l'identité du palais évangélique et de la caserne romaine, la localisation détaillée des faits du Prétoire, telle qu'elle est présentée depuis plusieurs siècles et que je l'ai rappelée ci-dessus, resterait en partie invraisemblable et impossible. Le P. Barnabé modifie considérablement la place des divers événements, mais la reconstitution des lieux paraît entraîner les mêmes inconvénients.

Ici, c'est l'archéologie qui a la parole. Des fouilles anciennes et récentes ont révélé l'état du terrain autour de l'Antonia. Confrontées avec les textes des historiens, ces fouilles déterminent d'une façon satisfaisante la situation de la citadelle, mais en portant gravement atteinte, selon nous, aux sanctuaires actuels.

(1) Marc, xv, 16.
(2) S. Jean, xviii, 18.

Digitized by Google

Il existe le long de l'esplanade du Temple, au nord-ouest, un grand massif rocheux, taillé sur ses côtés, et qui offre les dimensions suivantes : longueur, cent dix mètres; largeur moyenne, quarante mètres ; hauteur, de cinq à dix mètres. Ce rocher est recouvert aujourd'hui par la caserne turque où l'on fait la première station du Chemin de la Croix : « Jésus condamné à mort ». Il faisait primitivement partie de la colline de *Bezetha* qui s'incline du nord vers le Temple. Il a été coupé et aplani, *au sud*, pour étendre de ce côté l'esplanade actuelle du Haram-es Schérif. La terrasse de la mosquée a été entaillée sur ce point, à angle droit dans la roche vive. De la roche il reste encore, à l'ouest un prolongement de huit à dix mètres. *Au nord*, une immense coupure, d'environ soixante-dix mètres de large, isole le banc rocheux de la colline de Bezetha. Dans cette coupure se trouvent aujourd'hui l arc et l'église de l'*Ecce homo*, une voie romaine et une place pavée découvertes près de l'arc à deux mètres sous le sol actuel, puis au-dessous de la place et de la voie, un vaste réservoir; enfin, plus loin, à l'est, la chapelle de la Flagellation, et les restes d'une autre minuscule chapelle.

De l'aveu de tous, le rocher de la caserne marque l'emplacement de l'Antonia. On s'accorde, de plus, à dire que les dimensions de la forteresse dépassaient, au moins en largeur, celles du rocher qui reste. Mais de quel côté? Quelle était sa limite au nord? Grave question, car suivant que la limite nord de l'Antonia s'arrêtait à la caserne actuelle ou qu'elle débordait dans la coupure ci-dessus indiquée, tous les souvenirs montrés en cet endroit, seront inclus dans la citadelle, ou rejetés *dans ce qui lui servait alors de fossé*, et cette dernière situation ne saurait leur convenir.

Le P. Barnabé étend l'Antonia au nord, et la reconstitue moitié sur le rocher, moitié dans la coupure du Bézetha De plus, il localise comme il suit les événements du Prétoire. L'arc de l'*Ecce Homo* n'est plus le lieu de la présentation de Jésus au peuple, mais le portail de l'Antonia, dont le centre est ainsi reporté vers la chapelle de la Fla-

Digitized by Google

gellation. Par contre, la condamnation de Jésus et l'imposition de la Croix, sont rapprochées de l'arc, et rattachées aux ruines d'une petite chapelle située dans l'enclos des Pères Franciscains contre l'établissement même des Dames de Sion. Ce précieux enclos garderait ainsi en somme le souvenir de tous les faits du Prétoire.

Devant cette originale reconstitution de la forteresse romaine, certains textes me reviennent gros d'objections.

a) L'Antonia était assise sur un « rocher escarpé de tous côtés (1) ». Or, dans la restauration proposée, sa ligne nord, la principale pour sa défense, plongerait dans un fossé artificiel.

b) Un détail important à préciser pour situer l'Antonia, c'est l'emplacement d'un ancien mur de la ville, qui, d'après l'historien Josèphe, « partait de la porte Gennath (voisine de la Tour de David), enclavait le nord de la ville et allait s'appuyer à l'Antonia (2) ». Sur le plan du P. Barnabé, ce mur est marqué par un pointillé qui escalade le Bezetha, et se prolonge d'une façon indéterminée vers le Cédron avec cette rubrique prudente : enceinte supposée. Il renferme ainsi l'Antonia sans y toucher. Or, le texte dit qu'il se *joignait* à l'Antonia. Et venant de l'ouest il ne pouvait la joindre qu'à l'*ouest* également. Cette indication, la seule que l'on ait sur ce mur, semble claire. Le mur devait toucher à l'Antonia dans le voisinage de l'*Ecce Homo;* et cela, même en admettant pour la forteresse, la reconstitution proposée par l'auteur.

D'ailleurs, l'archéologie est ici merveilleusement d'accord avec le texte de l'historien. Il y a en effet dans l'église de l'*Ecce Homo*, en avant de l'arc, une escarpe rocheuse laissée apparente, et qui se prolonge plus à l'ouest le long de la voie douloureuse. Les Dames de Sion appellent avec raison ce rocher, l'*escarpe extérieure du fossé;* on ne saurait mieux appliquer les données de Josèphe. Mais si on conclut, on met ce tronçon de la Voie douloureuse en dehors des murs et au beau milieu du fossé...

(1) *Guerre de Judée*, liv. V, chap. v.
(2) *Ibid.*, chap. iv.

Digitized by Google

c) Ce n'est pas tout. On peut suivre également, à l'est, la ligne de la même contre-escarpe. Elle tourne à angle droit devant l'arc ; puis après un retrait de trente à quarante mètres vers le nord, elle reprend la direction de l'est. Plusieurs points ont été constatés par les Dames de Sion et les Pères Franciscains. Ils suffisent à reconstituer le tracé de l'escarpe. Mais alors on a juste entre cette ligne reconstituée et le rocher de la caserne turque, la vaste coupure signalée par les auteurs et dont la largeur authentique peut être vérifiée par l'exactitude même des chiffres. « Strabon (faute du document direct, je cite le P. Barnabé), Strabon parle d'une interruption de communication entre le mont Bézetha et le Temple d'une largeur de 250 pieds et d'une profondeur de 20 pieds » (p. 72).

Deux cent cinquante pieds font environ 68 mètres, et vingt pieds, 5 mètres 50. Or, l'intervalle compris entre l'escarpe retrouvée et la caserne turque, est d'environ 65 mètres au dire du P. Barnabé. Le niveau primitif de la coupure est à deux ou trois mètres au-dessous du sol actuel. La hauteur des parois varie suivant les divers points de la dépression. Sur le côté sud, sous la caserne, elle est de 5 à 10 mètres, elle est de 5 à 6 mètres dans la chapelle de l'*Ecce Homo ;* plus au nord, dans le couvent de Sion, elle mesure jusqu'à 9 mètres. Le chiffre de Strabon est partout atteint et même dépassé.

L'application, dès lors, se fait d'elle-même, sans même avoir à rappeler les passages de Josèphe sur « ce profond fossé qui, pratiqué artificiellement, séparait la Bezetha de l'Antonia et empêchait l'accès aux murs de la citadelle (1) ». Et une rigoureuse conséquence s'impose. Au temps de la Passion, la coupure signalée par Strabon et Josèphe comprenait tout le terrain renfermé entre la caserne turque et l'escarpe retrouvée ; elle était grande ouverte sur toute sa largeur. Elle ne pouvait donc faire partie de l'Antonia, sinon en tant que fossé. L'édifice même de la forteresse avait sa limite nord au rocher qui porte encore la caserne.

(1) *Guerre de Judée*, liv. V, chap. IV et V.

Digitized by Google

C'est là d'ailleurs, dit le P. Barnabé, « l'avis des plus grandes célébrités parmi les archéologues et les explorateurs » (p. IX). On peut donc s'y ranger sans présomption.

Mais il faut conclure de cette affirmation que tout ce qui se trouve au nord de la caserne était, au temps de la Passion, *dans le fossé*, *hors de la ville*, *hors de la citadelle*, et que ce point ne saurait en aucune hypothèse représenter le théâtre du procès de Notre-Seigneur devant Pilate.

S'il fallait pour le prouver un renseignement de plus, il n'y aurait qu'à mentionner encore la piscine *Struthio*, qui, d'après Josèphe (1), se trouvait aux abords directs de l'Antonia, et sur laquelle, durant le siège de Titus, deux légions construisirent des terrasses pour l'attaque de la forteresse. Les travaux furent minés par les assiégés qui, pour cette sortie souterraine, durent se trouver un passage *dans le roc sur lequel reposait l'Antonia*. Or, toujours dans la même coupure, au nord de l'Antonia côté de l'attaque, sous la *place pavée* découverte par les Dames de Sion, s'ouvre un double réservoir comptant 50 mètres de long sur 16 mètres de large, avec une hauteur moyenne de 14 mètres. Cette piscine communique avec le Temple par un étroit tunnel qui passe sous l'Antonia. C'est l'unique passage par où les défenseurs de la citadelle purent aller miner les travaux romains établis sur le réservoir. La jonction du tunnel et de la piscine marquerait donc d'une façon précise la limite nord de l'Antonia.

Après la lecture attentive de l'ouvrage que nous analysons, il resterait donc prudent de s'en tenir aux conclusions suivantes : 1° Rien ne prouve qu'au temps de Jésus-Christ l'Antonia était une résidence princière, à plus forte raison la résidence de Pilate. La scène de la condamnation du Sauveur, telle qu'elle est décrite dans l'Evangile, n'aurait pu se produire dans la citadelle si jalousement gardée par une légion romaine. 2° L'examen du sol uni aux renseignements des historiens rend à peu près impossible la reconstitution des lieux tels qu'on les vénère, ou tels

(1) *Guerre de Judée*, liv. V, chap. XI.

Digitized by Google

que les propose l'auteur de la nouvelle thèse sur le Prétoire.

* * *

Reste la tradition, avec ses arguments décisifs, puisque les seuls positifs. Les textes des historiens sacrés ou profanes ne sont ici, nous l'avons dit, que subsidiaires et ne permettent que de contrôler ou d'éclairer les indications directes de la tradition.

Le savant auteur du *Prétoire* dit dans son introduction que « dès l'origine les chrétiens ont visité le lieu du prétoire, au nord de Jérusalem, à l'endroit qui correspond à la forteresse Antonia (p. XIV), et que la basilique Sainte-Sophie avait été élevée sur les ruines de la tour Antonia, d'après les témoignages du Ve et VIe siècles (p. XVI). Ici encore, je serais heureux de souscrire à ces assertions, si le scrupule d'aller à l'encontre des textes ne m'en empêchait.

Trois témoignages, les meilleurs, parce qu'ils sont des plus anciens et des plus clairs, me paraissent engendrer une conviction toute contraire.

D'abord le témoignage du *Pèlerin de Bordeaux* (333) qui voit « au lieu où l'on sort des murs de Sion, à droite, *en bas dans la vallée*, des pans de murailles où fut la maison ou le prétoire de Pilate. A gauche est le Golgotha... » Les mots *en bas dans la vallée* ne peuvent, à mon avis, désigner le monticule sur lequel s'élevait la citadelle hérodienne, même vu d'une certaine hauteur; et les longues explications du P. Barnabé me trouvent étrangement sceptique. Cette vallée ne peut être que le *Tyropœon*, laissé *à droite* du pèlerin qui se dirigeait vers le nord en suivant la grande colonnade d'Ælia établie sur le tracé actuel de la rue des Bazars.

Si à cette première indication de la *vallée*, on en joint deux autres non moins claires, écrites au VIe siècle, il me paraît indéniable que la tradition primitive montrait, au fond du Tyropœon, le Prétoire alors transformé en église *Sainte-Sophie*.

Digitized by Google

Le pèlerin *Théodose* dit : « Là est la basilique Sainte-Sophie près de laquelle Jérémie fut jeté dans une citerne. De la piscine de Siloé à cette citerne il y a cent pas. De la *maison de Pilate* à la piscine probatique (près Sainte-Anne) il y a environ cent pas ». Sans discuter ici la valeur des *pas* dont parle Théodose, il faut rigoureusement retenir que, d'après lui, le prétoire est *à peu près à égale distance de Siloé et de la piscine probatique.* Or, l'Antonia touche presque à la piscine probatique. La distance qui la sépare de Siloé est environ *sept fois* plus grande.

Saint Antonin, lui, va du Cénacle à la basilique *Sainte-Marie*, élevée, pense-t-on, au lieu de la mosquée El-Aksa (1), puis il ajoute : « Nous avons prié dans le prétoire, (situé) devant les ruines du Temple, sur la voie qui, près du portique de Salomon, *descend* à la fontaine de Siloé... (là il rencontre un arc antique, sans doute l'un des deux découverts en travers du Tyropœon par Wilson et Robinson, puis il continue :) De cet arc, en descendant à la piscine de Siloé par de nombreux degrés, nous vîmes la basilique sous laquelle jaillit la source... puis en rentrant dans la ville nous vînmes à la piscine qui a cinq portiques, dont l'un renferme la basilique Sainte-Marie » (piscine probatique et Sainte-Anne).

Rien de plus clair, le pèlerin part du lieu voisin d'*El-Aksa*, prend le chemin qui, au sud, descend en pente rapide vers la piscine de Siloé et aboutit à l'embouchure du canal d'Ezéchias, au nord-ouest de la piscine ; là il rencontre l'église dont on a retrouvé les ruines en 1896 ; enfin il rentre dans la ville par la porte voisine de Sainte-Anne.

Le P. Barnabé explique, au contraire, le texte en faisant sortir le pèlerin, à l'est, par la porte Sainte-Anne, pour arriver à l'église de Siloé par l'immense détour de Gethsémani (p. 157). Il ajoute que ce trajet démontre clairement que saint Antonin a visité la basilique Sainte-Sophie à

(1) Certains auteurs la placent au contraire à l'endroit du palais des Machabées dont nous parlons ci-après ; ce qui serait encore plus en faveur de notre explication.

Digitized by Google

l'Antonia (p. 163). Cette conclusion, à mon avis, touche à l'invraisemblable. Une comparaison un peu bizarre rendrait assez bien cette interprétation du trajet de saint Antonin. C'est à peu près comme si un visiteur de Paris disait que pour aller de l'église de la Madeleine (prétoire) à la place de la Concorde (Siloé), ou plus exactement à la statue de Strasbourg (église de Siloé), il a dû passer par l'Opéra (probatique), tout en notant que l'Opéra fût au contraire sur son chemin de retour. Les longs commentaires de l'auteur prouvent qu'il tient sa promesse « de ne glisser sur aucune des difficultés de la tradition » (p. xxii), mais non que les explications fassent vraiment la lumière.

Les trois textes que je viens de rappeler, *surtout unis entre eux*, me paraissent clairs jusqu'à l'évidence, en faveur du Tyropœon; et comme ils émanent des plus anciens témoins du lieu du Prétoire, ce sont ceux qui doivent faire foi.

Il serait trop long d'exposer ici en détail, comment cette tradition s'égara vers l'Antonia. Qu'il suffise de rappeler que ce ne fut pas d'un seul bond; de même que ce ne fut qu'après de longs tâtonnements, que les multiples souvenirs échelonnés sur le chemin de la Croix, parvinrent à se fixer dans l'ordre et la place qu'ils occupent aujourd'hui.

Depuis les Perses qui, en 614, en renversant l'église Sainte-Sophie, y laissèrent trois cent soixante-neuf cadavres, les rares textes qui parlent du Prétoire de Pilate n'en indiquent pas clairement le lieu. Toutefois le *Commemoratorium de Casis Dei*, dans sa liste de sanctuaires dressée pour Charlemagne, le place à la suite des églises du mont Sion, en particulier de l'église Saint-Pierre, conformément à l'ordre suivi par les premiers pèlerins. Cette énumération ancienne est encore maintenue par un auteur anonyme, antérieur aux Croisades, qui montre en allant du sud au nord : la maison de Caïphe (église Saint-Pierre), le Prétoire, puis « à peu de distance, le Saint-Sépulcre (1). »

Peu après, l'auteur des *Gesta Francorum Hierusalem*

(1) Tobler : *Theodorici libellus*. Paris, 1865

Digitized by Google

expugnantium, déclare « qu'il n'est pas facile de retrouver les lieux où s'accomplirent la Flagellation de Jésus, le couronnement, la dérision et autres souffrances. » Le lieu du prétoire est perdu.

Bientôt on le trouve transporté près du Cénacle. Faute de mieux, les Croisés l'ont identifié avec la maison de Caïphe, en se basant sur la fausse lecture de saint Jean (xv, 28) *ducunt eum ad Caïpham, in prætorium*, introduite dans un vieux manuscrit pour : *a Caïpha in prætorium*. On montre d'ailleurs dans le nouveau prétoire « la pierre du lithostrotos sur laquelle Jésus fut condamné (1) ». C'est sans doute la pierre vénérée au temps de saint Antonin, dans l'église Sainte-Sophie, comme étant celle « où se tenait Jésus durant son interrogatoire », et signalée, déjà un siècle auparavant, par Cassiodore (2). La translation de la pierre a pu déterminer, elle aussi, la translation du Prétoire de Pilate.

Bon nombre d'auteurs signalent ainsi le Prétoire au mont Sion, durant le XII^e^ et le XIII^e^ siècle. Cependant, parallèlement à la tradition nouvelle, *commence alors*, au nord du Temple, une autre tradition, qui après une longue concurrence l'emportera définitivement. Le récit de Théodoric (1172) place aux abords de l'Antonia le palais de Pilate, mais en le distinguant du *Prétoire*, laissé au mont Sion. Il pose ainsi le premier jalon de notre Voie douloureuse. Quelques années plus tard (vers 1200), la célèbre description de la *Citez de Hierusalem*, marque à cette maison de Pilate, le Prétoire et le départ de Jésus pour le Calvaire. Depuis, les souvenirs du Prétoire sont restés ainsi fixés plus ou moins distinctement auprès de l'Antonia; et lentement, au cours des derniers siècles, les stations du chemin de la Croix, ont pris place entre ce point de départ et le Calvaire.

Que conclure en dernière analyse, des données traditionnelles, touchant le lieu du Prétoire de Pilate? En bonne

(1) *Belardo d'Ascoli*, etc.
(2) *Comment. sur le Psaume LXXXVI.*

Digitized by Google

critique, il faut s'en tenir aux témoignages les plus anciens, et parmi les plus anciens aux plus clairs, c'est-à-dire à ceux qui le placent dans la vallée du Tyropœon.

Il serait difficile de marquer le point absolument précis de la tradition première. Mais le lieu vers lequel convergent toutes les indications peut recevoir une détermination assez positive par les descriptions qu'en a laissées l'historien Josèphe (1), et auxquelles les récits évangéliques s'adaptent fort bien.

Au temps du Sauveur, un ancien mur descendait du palais d'Hérode (tour de David) et allait rejoindre l'enceinte du Temple à l'est du Tyropœon. L'angle formé au sud par ce rempart et la terrasse du Temple, renfermait plusieurs monuments intéressants à relever. On y voyait une place à galeries couvertes, le *Xyste*, où le peuple semble avoir eu coutume de se réunir (2). Cette place était reliée au Temple par un viaduc, sur lequel passait la rue, qui du palais royal descendait à la porte de l'esplanade. Près du Xyste, à l'est, au point de jonction des deux enceintes, s'élevait un palais nommé le *Conseil*, tenant lieu de ce que nous appellerions un hôtel de ville. A l'ouest, un autre palais surplombait la place. C'était l'ancienne résidence des Machabées, restée la propriété des Hérode, car en 66 nous y trouvons le roi Agrippa et sa sœur Bérénice.

Les fouilles ont mis à jour, sous la rue de David, au lieu où elle franchit le Tyropœon pour accéder à la mosquée d'Omar, les arches d'un pont, qui, s'il n'est pas lui-même celui de Josèphe, doit en garder l'emplacement. Ce point suffit à circonscrire le lieu des autres monuments. Le palais du Conseil devait se trouver à l'extrémité est du viaduc, à l'ancien tribunal turc, le *Mekemet;* la place du Xyste qui touchait au pont s'étendait au fond de la vallée; le palais des Machabées était situé à l'ouest, sur le

(1) *Antiquités*, liv. XIV, chap. IV. — *Guerre de Judée*, liv. II, chap. XVI.

(2) Ainsi, au début de la guerre de Judée, Hérode Agrippa II y tint un long discours au peuple rassemblé, pour l'exhorter à la soumission.

Digitized by Google

rocher qui dresse encore à pic sa paroi, le long du Tyropœon.

Rien de plus simple que d'appliquer les détails de l'Evangile sur ces données de Josèphe. Le Xyste serait la place où s'assemble le peuple. Le prétoire de Pilate, où se fait l'instruction du procès, et où tous les accusateurs pourraient entrer librement (s'ils ne craignaient de se souiller), serait vraisemblablement le palais du *Conseil*. Près de ce palais, sur un côté de la place, Pilate aurait dressé son tribunal, comme il le fit d'autres fois, d'après Josèphe, à Césarée et même à Jérusalem, près de la Tour de David. Enfin la résidence d'Hérode Antipas, fixée au palais des Machabées, tout voisin, expliquerait fort bien le rapide envoi de Jésus, au Tétrarque, en cette lugubre matinée du jugement.

Par ces indications, on ne prétend pas déterminer minutieusement sur le sol bouleversé du Tyropœon, le lieu des différents événements du Prétoire; mais guidé par l'unique argument direct de la tradition, on signale à l'aide des fouilles et des renseignements de Josèphe, un terrain qui convient parfaitement à la scène décrite par les évangiles.

Cette opinion est défendue par un certain nombre d'auteurs; elle est établie sur les témoignages les plus sûrs; elle a en sa faveur les meilleures vraisemblances du terrain sans avoir contre elle les impossibilités relevées pour les sanctuaires voisins de l'Antonia. Elle a donc ses droits à la lumière.

Je l'ai exposée en toute simplicité, sans le moindre accès de vandalisme, et je tiens, en finissant, à m'affirmer aussi respectueux que d'autres des vénérables souvenirs du Prétoire. J'ai emprunté la plupart de mes renseignements à l'ouvrage même du R. P. Barnabé; et si je n'adopte pas les conclusions de l'auteur, je n'en reste pas moins un sincère admirateur de ses travaux. Le docte religieux saura accepter, avec sa largeur de vue habituelle, cette amicale discussion où le dissentiment en topographie ne saurait en rien désunir les sentiments de la meilleure charité.

Digitized by Google

L'Antonia n'est par elle-même, pas plus sainte que le Tyropœon. Si le souci d'être exact fait à quelqu'un, un scrupule de se déclarer partisan de la caserne, il estimera plus loyal, mais tout aussi pieux, de chercher le prétoire *dans la vallée* où le vénéra le plus ancien de nos pèlerins.

JÉRUSALEM

Jean ARB-ARÉTAS.

Digitized by Google

CHARLES CHESNELONG

Suite [1]

XXI

De toute l'histoire des démêlés de Thiers et de l'Assemblée nationale — brouilles pour rire, querelles d'amoureux à l'origine, qui aboutirent à une antipathie déclarée, presqu'à un duel à mort — de toutes ces péripéties que nous avons dû suivre de près, il faut, je crois, inférer et retenir ceci : c'est que les situations absolument exceptionnelles demandent des gouvernements absolument exceptionnels, c'est que les états violents ne peuvent être régularisés, apaisés ou guéris, que par des pouvoirs indépendants et forts.

Il n'y eut jamais d'Assemblée plus riche en capacités et animée de meilleures intentions que celle de 1871, les ennemis en témoignent comme les amis ; il n'y eut jamais de pouvoir exécutif plus éclairé, plus habile, mû par un patriotisme plus avisé et plus sincère que celui qu'elle constitua ; pourquoi donc leur mutuelle estime et leur mutuel accord ne purent-ils pas durer?... Oh ! je sais bien !... L'amour du pouvoir de Thiers ! disent les uns ; les arrière-pensées monarchiques de l'Assemblée ! s'écrient les autres... Oui, certainement, il y avait cela ; mais il y avait aussi que

(1) Voir le numéro d'août.

Digitized by Google

pour sauver la France, pour la relever, ils eussent, les uns et les autres, été capables de tous les sacrifices... On peut s'entendre en pareil cas, on peut s'entendre, à condition qu'il n'y ait ni équivoque dans les attributions, ni dispute de pouvoir, et que l'autorité, les responsabilités, le *secret* qui devient alors un besoin et un droit, soient départis sans conteste possible, et départis à un seul. Il n'y a pas de théorie constitutionnelle qui tienne : lorsqu'un vaisseau est secoué par la tempête, lorsqu'il est atteint dans ses œuvres vives et qu'il enfonce, ou simplement lorsqu'il navigue à travers mille dangers, il faut à bord un capitaine qui commande. Il passera plus tard en jugement, s'il le faut... Mais là, pendant la manœuvre d'où dépendent la vie de tous et le salut du bâtiment, ses ordres ne peuvent être discutés, et il n'en doit pas plus compte à l'équipage qu'aux passagers. Ainsi l'ont pensé, quant au vaisseau de l'Etat, tous les faiseurs de constitutions, puisque tous, même les républicains, ont prévu l'état de siège, soit la dictature militaire temporaire, appliquée à l'excès du malheur ou du désordre.

Ils l'ont prévu, et ils l'ont pratiqué. La seconde République, pour ne pas chercher ailleurs, n'a pas hésité à appliquer ce remède après les journées de Juin ; or, qu'étaient en fait de malheurs, qu'étaient en fait de ruines et de désordres les effets produits par les journées de Juin, comparés à l'état de choses créé par la guerre de 70 et par la Commune superposées?...

Si jamais il fut nécessaire de commander à bord en toute indépendance, sans obligation de consulter l'équipage ou son état-major ; si jamais il fallut agir avec promptitude, avec autorité, avec secret et sur tous les points à la fois ; ce fut alors. Quand tout était au pillage par le dehors et par le dedans, quand le pays aux abois devait faire face à une dette dont le monde entendait le chiffre pour la première fois, *faire couler l'or comme l'eau*, dirait l'Ecriture ; quand les débris de la demeure patrimoniale gisaient sur le sol avec les rouages brisés des administrations, quand la guerre était partout et l'armée nulle part; quand il s'agis-

Digitized by Google

sait de vaincre chez soi, non pas seulement l'émeute nationale, mais la révolution internationale; quand enfin l'avenir, la vie du peuple et de la patrie dépendaient de pourpaalers et de traités avec une nation grisée de sang et de succès, affolée par un long entraînement contre « l'ennemi héréditaire », ayant pour interprète le plus dur et le plus rusé des parvenus de la victoire, Bismarck, le génie « sans faiblesse » que l'on sait... Oui, c'était alors qu'il fallait, sur le pont, un capitaine maître de la manœuvre, à ses risques et périls, et même aux nôtres; ayant des vues nettes et indiscutées, des décisions fermes, des mouvements rapides: tout ce qui implique l'action d'un seul, tout ce qui exclut les tâtonnements et les divergences d'une Assemblée. « Un gouvernement — a dit Hamilton — doit être fait pour une nation comme un habit pour un homme. » Parole qu'il faut compléter ainsi : ce gouvernement doit être modifié selon les états et les besoins de la nation; on n'habille pas un homme malade ou convalescent comme un homme en pleine santé.

C'est ce à quoi personne ne pensa. Comment réfléchir, comment voir clair pendant un naufrage!... On crut qu'en présence de cette destruction générale et de tout ce qui nous menaçait encore, il n'y avait rien de mieux à faire que de constituer un gouvernement parlementaire normal, ou à peu près; rien de plus utile et de plus simple que de prendre un vêtement *tout fait* dont on retoucherait un peu les entournures. Et comme il n'y avait pas moyen d'arriver tout de suite au *complet* en fait de costume parlementaire, on se réduisit à beaucoup moins, c'est-à-dire à une sorte de *Convention* avec un pouvoir exécutif dépendant d'elle, — la chose la plus dangereuse du monde, que corrigea seule la composition exceptionnelle de l'Assemblée.

On dit à cela que l'ennemi, maître de nos mouvements, l'entendait ainsi. Je le crois bien!... Selon la phrase sacramentelle, il consentait à ce que « le peuple, réuni dans ses comices, nommât une Assemblée souveraine », comptant sur les divisions qui menacent toute assemblée et sur l'intrinsèque impuissance du parlementarisme dans les crises

Digitized by Google

vitales. Il y comptait de telle sorte que nous avons entendu l'expression des *remords* de M. de Bismarck — c'est lui qui a dit le mot — quand il a constaté que nous n'en mourrions pas.

Mais alors, que pouvait-on faire?... Il est facile, je le sais, de raisonner après coup, autant qu'il est difficile de s'orienter durant la crise. Cependant, et en partant de ce principe qu'il faut à bord un capitaine expérimenté, seul responsable quand la tempête fait rage; il n'y avait, ce semble, qu'à tromper l'ennemi en établissant, sans lui en donner la formule, la pleine indépendance de l'Exécutif; osons dire la chose, en organisant la *dictature*, l'*état de siège*, jusqu'à concurrence de la *libération*. « Administrateur temporaire de l'*infortune publique* », comme il aimait à le répéter, M. Thiers eût été alors en même temps le tuteur libre de cette infortune; il eût fait légitimement, légalement, droitement, ce qu'il fut souvent réduit à faire subrepticement et en biaisant; la même chose au fond, mais autrement, c'est-à-dire mieux, plus vite, sans se brouiller avec cette Assemblée qu'il commença par estimer si haut, et qui le lui rendit.

Les complications menaçantes surgissaient aux frontières, dans les chancelleries, les ambassades, à l'intérieur, aux colonies, partout, à tout instant du jour et de la nuit; souvent il y fallait le silence, les secrètes négociations, toujours la promptitude. Agir, résoudre, pourvoir sans relâche à ces éventualités imprévues, exige en une telle situation tout ce qu'un esprit supérieur, un politique avisé, un homme d'Etat rompu aux affaires peut y mettre de lui-même; qu'il ait à prendre des mots d'ordre ou des comptes à rendre, il est paralysé s'il ne triche pas : il trichera donc.

Mais ce ne sera pas sans froisser l'Assemblée « dont il dépend » et dont les droits positifs sont ainsi méconnus. L'Assemblée mécontente augmentera les entraves dans lesquelles se débat cet étrange pouvoir exécutif, mi-partie autocrate, mi-partie tribun par la force des choses; chef qu'elle a donné à la France ou qu'elle a reçu de la France : les deux termes sont vrais. Celui-ci brisera ou tournera les

Digitized by Google

entraves anciennes et nouvelles, et ainsi se déroulera, jusqu'à l'embrouillement le plus inextricable, l'écheveau des difficultés et des irritations mutuelles. C'est le résultat de ce faux gouvernement parlementaire auquel il manque une roue, et qui, fût-il complet, n'est pas de circonstance; c'est l'effet de l'habit dont la mesure n'a pas été prise, habit de parade d'ailleurs, dont on a maladroitement affublé un grand malade; c'est le fait de la situation équivoque de tous.

Je sais bien qu'on a quand même abouti — et ce n'est pas peu — à vaincre la Commune, à refaire la France et à la libérer. L'honnêteté de tous, les pures intentions, le dévouement patriotique des uns et des autres ont fait cela, en dépit de cette lutte malsaine dont le spectacle a démoralisé la France pour sa part; en dépit de cette rupture entre gens qui devaient s'unir. Rupture fatale dont nous portons encore tout le poids et qui nous livre, après trente années, à ceux que Thiers et l'Assemblée avaient écrasés de concert en mai 1871.

Parvenus à ce carrefour du 24 mai 1873, où nous changeons forcément d'orientation, j'avais besoin de faire cette récapitulation des idées répandues à travers tous les chapitres précédents. On a toujours besoin de netteté, et Chesnelong est tellement identifié à la majorité de cette Chambre — dont il fait partie depuis que l'antagonisme entre les deux pouvoirs s'est surtout accusé — que ces vues générales deviennent, en ce qui le concerne, des vues particulières. C'est peut-être ce qui me fera pardonner ce paragraphe dans lequel Chesnelong n'était jusque-là pas même nommé. Il importe absolument pour lui d'établir que cette lutte entre conservateurs qu'il déplora souvent, dont il essaya parfois de diminuer l'acuité, dont les passagères accalmies le charmèrent; mais dont il ressentit toutes les aigreurs, toutes les impatiences, toutes les colères, tenait à l'essence et au fond des choses; et qu'étant donnés d'une part l'état du pays, d'autre part les situations respectives de l'*Assemblée nationale* et du *Président de la République*, telles que les consacra le *pacte de Bordeaux*, le malentendu,

Digitized by Google

les désaccords et enfin la bataille étaient inévitables. Avec une Assemblée moins capable, moins patriote et moins consciencieuse, c'eût été la guerre civile sur la guerre civile, « la perdition dans la perdition », aurait dit Milton.

XXII

Je ne suis pas bien sûr que les républicains soient fâchés de la chute de Thiers. Ce qui les mécontente, ce n'est pas la défaite de l'homme de gouvernement qui voulait faire la République sans les républicains ; c'est l'avènement de ses successeurs. Je ne suis pas bien sûr que la monarchie gagne autant qu'on l'espère à cette chute et à cet avènement. Etant données les conditions que nous savons, les obstacles que rien ne fait disparaître; mieux valent pour elle les entraves que les facilités. Une seule chose est hors de doute, c'est que cette chute constitue pour l'héritier du pouvoir une terrible succession.

J'entends par l'héritier, le duc de Broglie, car nous rentrons cette fois légitimement et opportunément, dans le gouvernement parlementaire normal, étant rentrés, nous peuple délivré de l'étranger ou en passe de l'être, dans une situation normale aussi. Tous sentent du moins qu'il en doit être ainsi. Président et ministère vont s'attacher à réaliser cette conception classique, voire à compléter pour cela les organes de leur propre gouvernement. Donc et au fond, tout en gardant la présidence nominale du ministère dont le chef est en titre *vice-président*, le Maréchal règne et ne gouverne pas; et le véritable successeur de Thiers qui — trichant ou ne trichant pas — faisait tout par lui-même, celui qui prend effectivement sa place, c'est le duc de Broglie.

L'Europe ne s'y trompe pas. Ce n'est pas au Maréchal que s'en prend l'Allemagne qui donne le *la*, ce n'est pas

Digitized by Google

lui qu'elle insulte et calomnie effroyablement (1), c'est le nouveau chef du nouveau cabinet (2). Il est d'ailleurs de ceux que la justice ne visite pas en ce monde, elle vient seulement à leurs obsèques. Ce jour-là, hommes et partis, tous salueront son cercueil avec respect, tous s'inclineront très bas devant l'homme d'Etat, l'homme de lettres, le grand seigneur historien, le monarchiste, le chrétien ; mais pour le moment, la presse républicaine de toutes nuances rivalise d'injures avec la presse ennemie; et dans peu — dans très peu — il y aura des conservateurs, des monarchistes et des catholiques pour faire leur partie dans ce concert.

En tout cas, ce ne sera pas Chesnelong qui, non seulement restera l'un des plus fidèles soutiens du ministère et de son chef, mais qui s'exprimera en toute occasion comme il le fait dans *la Campagne monarchique*, avec une intensité

(1) « Ce fut contre moi, contre ma personne très inoffensive (car jusque-là l'Allemagne n'avait pas eu à se plaindre ou à s'occuper de moi plus que le tout autre Français) qu'un véritable déchaînement d'injures eut lieu. Il n'y avait pas de calomnies en cours dans les bas-fonds de notre presse révolutionnaire qui ne fût enregistrée et mise à une place d'honneur, dans les Gazettes les mieux posées de Berlin, de Cologne ou de Francfort. Ni ma vie, ni surtout (je n'ai jamais su pourquoi) mes fortune privées, n'étaient épargnées. J'étais perdu de mœurs et ruiné, et je n'avais pris le ministère que pour libérer, par des spéculations, mes propriétés grevées d'hypothèques et prévenir la saisie dont mon traitement était menacé. Il y avait à ce sujet un tel concert entre les écrivains français du plus bas étage et les Allemands du parage le plus élevé, qu'il était difficile de dire à qui revenait le mérite de l'invention. » *Duc de Broglie*, p. 584.

(2) Je rappelle ici, pour la commodité des lecteurs, la composition de ce cabinet. *Affaires étrangères :* Le duc de Broglie. *Intérieur :* M. Beulé. *Instruction publique et cultes :* M. Batbie. *Justice :* M. Ernoul. *Finances :* M. Magne. *Commerce et agriculture :* M. de la Bouillerie. *Travaux publics :* M. Desseilligny. *Guerre :* Le général de Cissey, par intérim, et trois jours après (le 29 mai, le ministère est du 26 mai) le général du Barail. *Marine :* Le vice-amiral Dompierre d'Hornoy. Ce ministère, entièrement pris dans la majorité, pouvait se classer ou se décomposer ainsi : Centre droit : *Duc de Broglie, Beulé, Batbie.* Droite. *Ernoul, La Bouillerie, amiral d'Hornoy.* Bonapartistes : *Magne, général du Barail.* Centre gauche uni, c'est-à-dire appartenant à la majorité du 24 mai: *Desseilligny.* La part de chaque parti était tout à fait proportionnelle à son importance dans la majorité elle-même.

Digitized by Google

d'estime et de sentiment sur laquelle on ne saurait se méprendre. « Sa nature, à lui, — dit il du duc de Broglie — est droite, haute, grande, profondément honnête ; elle est en même temps prévoyante et avisée. En lui, l'esprit critique ne perd jamais ses droits et se mêle même aux élans les plus hardis et les plus généreux... (1). M. le duc de Broglie n'est pas seulement l'une des plus belles et des plus grandes intelligences de ce temps ; c'est aussi une très haute conscience (2), etc., etc... »

On aimerait à trouver Thiers, je ne dis pas dans cette note, ce serait de l'héroïsme; mais habitant les régions plus sereines et plus hautes auxquelles il aurait droit, lui qui a pu *jurer* récemment « devant Dieu et devant les hommes, qu'il avait servi son pays avec un dévouement sans bornes (3)... » Il a répété tant de fois qu'il aspirait au repos, qu'il retournerait avec bonheur aux travaux abandonnés pour le service de la France; c'est d'une voix si vibrante qu'il s'est écrié, il y a six mois : « Prenez le pouvoir, ce n'est pas moi qui vous le disputerai !... » Eh ! bien, non; quoi qu'il ait pu dire et penser à certaines heures, il aime, il a toujours aimé le pouvoir « comme une maîtresse », la véritable maîtresse de sa vie; et quand il en est inopinément privé, il ne se sent pas seulement irrité, mais désemparé; il n'est plus maître de lui et laisse prendre le dessus aux incontestables petits côtés de sa nature.

Le voilà donc dirigeant contre ses successeurs une opposition aigre, non loin de Gambetta qui est l'âme et le porte-parole d'une autre opposition, et ne dédaignant pas quelquefois de combiner avec les menées de ce redoutable voisin, ses propres efforts (4).

A peine installé dans son cabinet, M. Beulé prête le flanc

(1) *La Campagne monarchique d'octobre 1873*, p. 297.

(2) *Ibid.*, p. 299.

(3) Discours du 29 novembre 1872. « Je jure, devant vous, devant Dieu, que j'ai servi deux ans mon pays avec un dévouement sans bornes. »

(4) Ce fut Thiers qui communiqua à Gambetta la circulaire dont il va être question et qui déchaina contre M. Beulé la tempête du 10 juin.

Digitized by Google

à une première attaque, par innocence de littérateur et ignorance de politique improvisé(1). Aussitôt — soit quinze jours après sa prise de possession du ministère — tous les feux sont dirigés contre lui... Tempête du 10 juin, violente, dangereuse, cruellement organisée et dont le pauvre ministre restera meurtri. Il a néanmoins une majorité de 368 voix contre 308, la droite, qui cependant n'est pas contente, ne l'abandonne pas. Ce que voyant, l'opposition fait, le 24 juin, jouer les grandes eaux de l'anticléricalisme. L'enterrement civil tenait alors le rôle principal dans les pièces sectaires. C'était en même temps le morceau de résistance et le *leitmotiv* obligé ; cela valait, pour les amateurs, ce que vaut aujourd'hui une expulsion de religieux, avec cette différence qu'on aura toujours des cadavres à se disputer, tandis que, si l'on n'y prend garde, les religieux manqueront bientôt à la consommation journalière. Quoi qu'il en soit, on venait d'organiser une de ces belles manifestations macabres autour du lit de mort d'un député légionnaire (2). C'était assez embarrassant pour le ministère nouveau-né, qui n'entendait participer à aucun degré à cet acte de foi renversé. Il s'en tira en faisant rendre les honneurs, comme de coutume, de la maison mortuaire du décoré jusque et au delà de l'église où le convoi n'entrait pas ; mais une fois là, le peloton d'honneur avait ordre de se rassembler et de reprendre le chemin du *quartier*, ce qu'il fit avec précision en dépit de la foule ameutée qui dut se rendre au cimetière « sans tambours ni trompettes ». D'où le déchaînement, à la Chambre, de tous les trombones de l'opposition : « La liberté menacée... Les billets de confession, etc., etc... » Chesnelong demande la parole ; mais il se désiste devant la ferme attitude du ministre de la guerre déclarant : 1° « qu'il s'était fait et qu'il resterait l'observateur fidèle des règle-

(1) M. Beulé n'avait ni dicté ni lu, il n'avait pas connaissance d'une circulaire confidentielle datée du 11 juin et envoyée aux préfets par son sous-secrétaire d'Etat, M. Pascal. Circulaire imprudente et fâcheuse sur le service de la presse.

(2) M. Brousse, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Versailles.

Digitized by Google

ments en empêchant l'armée de prendre part à *une manifestation politique* », 2° « que, si l'on enlève aux hommes de guerre la foi dans une autre vie, on n'a plus le droit d'exiger d'eux le sacrifice de leur existence présente ». A sa suite, M. Beulé prend sa revanche de la séance du 10 (2) en un très vigoureux discours, et le ministère a, cette fois, 413 voix contre 251.

Au sortir de la Chambre, le Directeur de la *Gazette de France* vient à Chesnelong et lui reproche son désistement.

« Oui, répond celui-ci, j'avais quelque chose à dire, mais nos ministres ont été très crânes et il convenait de leur laisser l'honneur de la discussion.

— Eh ! mais — reprend Janicot — si vous acceptiez la *Gazette* pour tribune ?... Elle est à vous et nous publierons tout ce que vous nous donnerez.

— En cette occasion, peut-être, et merci » — dit Chesnelong en lui serrant la main.

Le soir il écrit, en effet, à la *Gazette de France* une lettre qui eut quelque retentissement, non seulement à droite, mais à gauche, puisque Gambetta l'ayant lue, vint trouver son auteur à la seule fin de discuter ce qu'elle contenait. Gambetta même se fit courtois et presque câlin en cet entretien sur la liberté religieuse, qui lui laissa une impression profonde ; et Chesnelong, de son côté, trouva que le parlage révolutionnaire et la faconde méridionale du leader de la gauche, s'entremêlèrent de quelques aperçus laissant entrevoir les *parties d'homme d'Etat* qu'il pouvait y avoir en lui.

C'était un moment de ferveur et de renouveau pour les catholiques de la Chambre, et peut-être même n'eurent-ils pas tous et toujours le triomphe assez discret. En cette fin de juin un pèlerinage de députés s'organise pour Paray-le-Monial. Ils en ont certes bien le droit. Quand il s'agit

(1) M. Beulé eut à intervenir parce que l'interpellation visait aussi le préfet du Rhône, qui, devant le debordement des enterrements civils, cause incessante de désordre, avait pris un arrêté leur assignant des heures matinales, lesquelles mettaient fin aux grandes et bruyantes parades.

Digitized by Google

d'inaugurer la statue ou de célébrer l'anniversaire des étranges saints du calendrier jacobin, les députés de gauche usent largement d'une liberté semblable, ils y vont en corps et bruyamment. Mais, si le droit ne saurait être contesté, peut-être n'en est-il pas de même de la tactique et de l'opportunité. Derrière les députés il y a les foules. Les foules sont exubérantes, dans les pèlerinages nombreux, on les chauffe et elles se surchauffent. Les chants, les insignes, le mouvement, la joie du voyage pour ceux qui n'en font pas d'autres, les manifestations puériles de quelques-uns peu nourris de doctrine : tout exalte. Sans doute la piété est le fond de tout, et généralement aussi elle bénéficie de tout; mais il arrive cependant qu'elle souffre de certains écarts et de certains excès... Et puis il ne faut pas qu'on puisse dire que, sous prétexte de religion, on fait alors de la politique. On le dit un peu trop à cette occasion.

Chesnelong, qui fut du nombre des pèlerins, et dont, à Paray-le-Monial, les pèlerins firent leur chef par acclamation, n'avait pas prévu cela. Il y allait de tout son cœur et de toute son âme, avec cette belle naïveté qui donnait tant de charme à sa nature forte et sérieuse, n'imaginant aucunement que tout un parti allait chercher à voir un complot dans cet acte de religion. En réalité ce parti savait bien à quoi s'en tenir, mais il se fit quand même une arme de l'incident, ou plutôt, comment dirai-je? une pierre à aiguiser ses autres armes.

Le pèlerinage avait eu lieu le 29 juin, le 10 juillet Chesnelong écrit à quelqu'un :

« ... Je suis bien aise de l'approbation que vous donnez à ma lettre à la *Gazette*. Je n'avais pu dire ces choses à la tribune et il me semblait essentiel qu'elles fussent dites.

« A Paray-le-Monial, tout s'est passé avec enthousiasme. Enthousiasme extraordinaire des foules, mouvement des âmes, attendrissement des vieux grognards comme nous. Tout en étant aussi peu mystique que possible, comme vous savez, je crois qu'il y a là une intention de la Providence... Au moment où nous allions repartir, mes collègues me demandèrent de dire quelques paroles à

Digitized by Google

cette foule compacte et émue. Emu, je l'étais aussi, je poussai un cri qui partait, je vous l'assure, du fond de mes entrailles... Non pas tout à fait celui que les journaux ont dit ; par le fond, c'était cela, mais, dans l'accent et le développement, c'était un peu autre chose. Je refusai d'ailleurs de donner mes paroles d'après mes souvenirs, il me semblait que ces effusions, sorties des profondeurs de l'âme, n'étaient pas faites pour la publicité du journalisme. Toujours est-il que, les circonstances aidant, ces masses furent complètement électrisées, mes collègues aussi vraiment... On me fit une ovation hors de toute proportion, qui m'a remué, je ne le cache pas, mais qui, cependant, sous quelques rapports, m'a contrarié un peu. »

Ce qui précède suffit, je crois, à expliquer ces derniers mots. Un paragraphe de la même lettre contient ceci :

« J'ai eu, au retour, une bonne joie. Il y a dix jours, le bon Frère Philippe (1) vient me trouver avec une physionomie radieuse et me remet un petit écrin dans lequel je trouve un bref du Pape et une décoration de chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire. Le bref est dans les termes les plus bienveillants. Cet encouragement venant de si haut, que je n'ai rien fait pour obtenir, et que j'ai la conscience de mériter par ma bonne volonté, mon entier dévouement, mais pas autrement, m'a surpris et charmé ; j'en ai éprouvé une satisfaction bien supérieure à toutes celles que procure l'amour-propre. Je jouissais aussi du plaisir du cher Frère qui avait demandé et obtenu « la faveur » de m'apporter lui-même ces preuves de la bonté de Pie IX. »

Quand Chesnelong écrit cette lettre, avec son ordinaire sincérité, Paris est en liesse parce qu'il a dans ses murs le roi de Perse (2)... Cela ne nous paraît rien aujourd'hui, cette présence d'un souverain, et de ce souverain revenu

(1) Je rappelle que le Frère Philippe était le supérieur général de la Congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes et que Chesnelong était tout à la fois le conseil, le protecteur des fils de l'abbé de la Salle et le président de leur comité laïque.

(2) *Nasser Ed Din* était arrivé à Paris le dimanche 6 juillet et y passa une semaine entière.

Digitized by Google

depuis maintes fois chez nous; mais, après les délaissements, les humiliations et dans les ruines d'alors, cela causait une ivresse. La vieille Lutèce a toujours aimé à recevoir, et elle remplissait bien ce rôle de maîtresse de maison; c'était d'ailleurs pour elle une habitude d'être courtisée par les rois, et c'est une de ses grandes tristesses que d'être délaissée par eux. Elle accueille donc celui qui revient, en grande dame qui, rouvrant ses salons après un deuil, y met toutes ses grâces. Ses enfants vont au devant du *shah* comme un torrent qui déborde, ils l'acclament avec frénésie (1); et son gouvernement, qui trouve cette visite de bon augure en son premier mois de règne, fait bien les choses. Ce jour donc, le 10 juillet, après et avant d'autres fêtes (2), le maréchal fait à Nasser Ed Din les honneurs d'une grande revue à Longchamp. Il y paraît, ayant à ses côtés le duc de Nemours, l'armée est superbe, tout a repris très grand air; et ce spectacle est en harmonie avec la pensée générale, car la question de monarchie se pose de nouveau pour tout le monde. La place est déblayée, dit-on, le maréchal n'est pas là pour rien, et lui-même ajoute : « Ce n'est certainement pas pour fonder la République que l'Assemblée nationale m'a confié le pouvoir (3)... »

Cette préoccupation inquiète et très sérieuse, qui s'empare des ennemis comme des amis de la royauté, se trahit même le surlendemain dans un discours de Gambetta à la Chambre, touchant « les deux courants qui se partagent la France ».

« ... Au-dessus de ce monde qui est heureusement arrivé,

(1) Toute la population de Paris était dehors pour la réception du shah, qui arriva par la porte Dauphine et l'avenue du Bois de Boulogne, criant : *Vive le Shah! Vive le Maréchal!* Et il en fut à peu près ainsi toute la semaine.

(2) Fêtes magnifiques à l'Elysée, à Versailles, au ministère des Affaires étrangères, représentation de gala à la salle de la rue Le Peletier, etc., etc., etc. Le maréchal portait le grand cordon vert de l'ordre persan du Lion et du Soleil, et le shah le grand cordon rouge de la Légion d'honneur.

(3) Général du Barail. *Mes Souvenirs*, t. III, p. 405.

Digitized by Google

non seulement au travail et à la propriété, mais à la capacité politique, il y a un autre monde, *parfaitement respectable sans doute, investi d'une grande tradition, ayant joué un rôle considérable dans la formation même de la nationalité française*, mais qui, pénétré de certaines idées..., a une façon particulière de comprendre la politique, les devoirs et les relations de l'Etat vis-à-vis de simples citoyens... »

(*Rumeurs*) ... A droite : « Ecoutez! »

GAMBETTA : « Je disais qu'il y avait là un monde qui finissait, *dont il fallait tenir le plus grand compte*, car il avait conservé, à travers les révolutions successives, sinon des privilèges, au moins une suprématie pour laquelle il lutte, une prépondérance qu'il ne veut pas se laisser arracher. *Et je ne lui en fais pas un reproche..., je ne m'étonne pas de cette lutte, et je ne suis pas éloigné de trouver qu'elle est légitime...* Plus on étudie la société qui est sortie du suffrage individuel et universel, et plus on s'aperçoit qu'il y a comme *deux Frances.* »

(*Tempête générale, cris, négations*, etc.)

GAMBETTA : « N'abusez pas d'un mot dont vous saisissez parfaitement le sens, je veux dire qu'il y a dans cette société deux courants, deux tendances qui sont représentées par des hommes, par des passions, par des intérêts rivaux, antagonistes (1)... »

J'arrête là la citation, mais j'ai tenu à la donner, parce qu'à travers la théorie des deux Frances, qui depuis !... Oui, qui depuis a été le prétexte de l'égorgement d'une France par l'autre et de l'immolation de toute liberté, il y a des paroles significatives touchant l'orientation des esprits. Il y a même ici, — et j'ai voulu le montrer, — un Gambetta relativement apaisé, tempéré, malgré les orages qu'il soulève ; un Gambetta, pourquoi ne le dirai-je pas ? plein encore de la conversation qu'il vient d'avoir avec Chesnelong, laquelle lui a laissé l'impression de ce monde « parfaitement respectable, investi d'une grande tradition... dont il faut tenir le plus grand compte... auquel il ne fait

(1) Séance du 12 juillet 1873.

Digitized by Google

pas un reproche de lutter pour sa prépondérance et sa suprématie, n'étant pas éloigné de trouver cette lutte légitime, etc., etc. »

Il ne nous faut pas oublier que ce Gambetta adouci, qui tend à l'impartialité et semble chercher la justice à travers ses passions de parti, est celui que la révolution du 24 mai a déchaîné, irrité au dernier degré, d'autant plus irrité qu'il se regardait comme le successeur désigné de Thiers, « son oncle à héritage », et que, certes, il avait faim de pouvoir !... C'est donc en pleine crise, et l'on peut dire en pleine fureur quand il s'agit du Lion de la démocratie, que Chesnelong a fait alors acte de dompteur. Mais souvenons-nous qu'à plusieurs reprises déjà, le grand fauve avait été singulièrement impressionné par l'évidente profondeur des convictions de notre ami.

XXIII

Le 22 juillet, une question tout à fait spéciale amenait une discussion d'un ordre tout à fait particulier. Il s'agissait de l'église de Montmartre et du vœu national.

Cette très patriotique pensée était née de la guerre et dans la guerre; et la Commune avait fait de Paris le lieu de sa réalisation concrète. C'était l'élan de l'âme qui, *naturellement chrétienne*, selon Tertullien, s'écrie dans les grandes émotions : *Mon Dieu ! Mon Dieu !...* C'était le *Miserere nobis !* la prière des aveugles, des paralytiques ou des possédés de l'Evangile : *Jésus, fils de David, ayez pitié de nous !...* Et ce cri d'un peuple aux abois, demandait en quelque sorte à se matérialiser en un grand et durable *ex-voto*, qui fût un lieu de prière en même temps qu'un témoignage. *Ce sera comme un signe parmi vous. Et quand vos fils vous interrogeront, demain, disant :* QUE VEULENT DIRE CES PIERRES ? *Vous leur répondrez : ... Ces pierres ont été*

Digitized by Google

placées comme un monument des enfants d'Israël pour toujours (1).

Eh ! oui, la France passait le Jourdain (2), elle atteignait le pays de la délivrance, le moment était venu de porter et d'entasser *les pierres du témoignage.* Ainsi le pensa le saint archevêque de Paris qui s'était fait, tout à la fois, le promoteur et le régulateur du mouvement. Mais quand Josué improvisait son monument, il n'avait à compter avec aucune administration, aucune fiscalité, aucune municipalité; il était lui-même l'ETAT et l'emplacement lui était fourni par le désert : cela simplifiait bien les choses... L'archevêque de Paris au contraire devait compter avec tout le monde. Il saisit d'abord du projet en question le ministre des cultes. M. Batbie, « le gros éléphant (3) », comme on dit à Versailles, étant un chrétien-fervent aussi bien qu'un homme d'esprit, s'enflamme pour l'idée ; à son tour il en saisit le ministère et l'Assemblée, et l'on nomme une commission dont M. Keller est le rapporteur. Le rapport de M. Keller conclut « à porter les pierres » selon le commandement de Josué, à les « mettre les unes sur les autres » pour « élever le monument du témoignage », et se trouve à l'ordre du jour le 22 juillet.

Or le pèlerinage parlementaire du 29 juin a déjà surexcité la gauche; aussi est-elle mécontente, ironique et houleuse dès l'ouverture de la séance. M. de Belcastel, ayant rappelé les exemples de l'Angleterre et des Etats-Unis où l'invocation de Dieu est en quelque sorte officielle dans les parlements, et ajoutant : « Si la foi privée est une source de

(1) *Josué*, IV, 6 et 7 : « Ut sit signum inter vos. Et quando interrogaverint vos filii vestri cras, dicentes : Quid sibi volunt isti lapides ?

Respondebitis eis : ... positi sunt lapides isti in monumentum filiorum Israel usque in æternum ».

(2) C'est après le passage du Jourdain et pour célébrer cette dernière et miraculeuse délivrance que Josué ordonna de porter les pierres, de construire le monument et dit les paroles citées.

(3) L'énorme corpulence de M. Batbie qui faisait, disait-on, fléchir l'escalier de la tribune et la tribune elle-même, mettait souvent en joie l'Assemblée. Les instincts des collégiens ont quelquefois dans les Assemblées politiques une sorte de survie.

Digitized by Google

grandes vertus, la profession de foi publique est l'honneur et le soutien des nations civilisées », il se fait un grand tapage, et *M. Fouquet* lui crie : « Nous n'avons pas été envoyés ici pour faire des actes de foi... » A quoi *M. de Pressensé* ajoute bientôt : « Ce qu'on nous demande c'est d'instituer, je ne dis pas simplement *une religion d'état ;* mais *une dévotion d'état.* »

Cette discussion est très curieuse à relire, très suggestive par une foule de côtés. A droite, on va quelquefois plus loin qu'on ne veut, plus loin certainement que des théologiens rigoureux n'iraient eux-mêmes ; mais, à gauche, on va d'autre part si loin, on est si méprisant et si provocant qu'à la fin, nous le verrons, Chesnelong, qui avait formellement résolu de ne pas intervenir — la situation qu'il avait dû prendre à Paray-le-Monial semblait lui dicter cette abstention, — mettra sa résolution de côté, sous le coup d'un soulèvement d'âme.

Mais d'abord — et je l'indique pour donner toute la physionomie de la séance — c'est comme un duel à armes courtoises entre M. Bertauld (1) qui ne veut pas de Montmartre, et M. Batbie. Il y règne, bien qu'on se dispute, un ton de bonne compagnie très reposant et qui pourrait faire mieux présumer de la suite.

Les interruptions sont à l'avenant durant ce tournois, plus spirituelles, plus mordantes, si l'on veut, que grossières, et même quelquefois d'une exquise politesse. M. de Belcastel, par exemple, interrompt, à un moment, et contredit l'orateur :

M. Bertauld. « — Je respecte la contradiction d'un collègue pour qui je professe des sentiments de très affectueuse déférence, et même un sentiment qui est plus que de la déférence, eu égard à la sincérité de ses convictions.

Le Marquis de Grammont. — Dites de la vénération...

M. Bertauld. — Je ne reculerai pas devant ce mot. »

Voilà bien, si je ne me trompe, des manières qui sentent

(1) Jurisconsulte, député et, plus tard, sénateur du Calvados, mort en 1883.

Digitized by Google

la vieille France, celle que dénonçait l'autre jour Gambetta, en lui présentant d'ailleurs les armes, comme nous avons vu ; et cela chez un des hommes qui combattent avec lui. Il est intéressant de suivre de près ces transformations du monde politique, même quant aux formes.

Néanmoins, lorsqu'il s'agit du duc de Broglie contre lequel toute l'opposition est acharnée, l'ironie devient autre. Après avoir posé une question, M. Bertauld se tourne vers le banc ministériel : — « Mon Dieu ! — dit-il, en affectant les allures obséquieuses d'un inférieur — mon Dieu, est-ce que je pourrais ambitionner l'honneur d'une réponse de la part de M. le vice-président du Conseil ? (*Rires bruyants de la gauche !*) — Ce serait un bien grand honneur pour moi... (*Rires redoublés*) et dont l'obtention procurerait une bien vive satisfaction à l'Assemblée...

Gambetta (*de sa forte voix*) : « Immense !... »

Joie sans mélange de la gauche. Cette plaisanterie de taverne, *immense* aussi, redondante et grosse, qui se greffe sur la moquerie insultante et mimée de l'orateur, la comble d'aise. Mais le duc de Broglie n'a pas de peine à rester impassible, « cette France » qu'il représente et que Gambetta n'a respectée qu'un moment, ne se sent pas atteinte.

Les trouvant sur mon chemin, je signale en passant ces « caractéristiques » de l'évolution qui se fait, dans la langue et les procédés parlementaires ; et les quelques détails qui ne semblent pas ici ressortir de mon sujet sont comme une projection, plus ou moins lumineuse, sur les agissements des deux Frances en ces matières. Mais nous ne pouvons nous y arrêter davantage : poursuivons.

La joute entre M. Batbie et M. Bertauld est extrêmement remarquable. M. Bertauld est armé jusqu'aux dents de textes juridiques, il s'en sert avec beaucoup de finesse et de netteté, il est très fort. Mais M. Batbie est plus fort encore. On ne le vaincra pas sur le terrain de la jurisprudence ; et c'est là, dans ces arcanes sombres, dans ce fourré administratif et judiciaire qu'il parvient à sauver l'archevêque de Paris, contre la possession duquel M. Bertauld a fourbi ses lames les plus acérées. Alors, que voulez-vous ?

Digitized by Google

M. Bertauld s'en prend au cléricalisme du ministère : cela va de soi...

M. Batbie. « — On cherche à nous représenter, Messieurs, non comme un gouvernement décidé à favoriser et à protéger les intérêts religieux — ce qui est vrai — mais comme un gouvernement qu'on appelle clérical...

M. Emile Bouchet. — On a raison !

M. Batbie. — On n'a pas raison, parce qu'on n'a jamais raison de mentir. »

Oh ! mentir ! mentir pour injurier, faire de la fausse érudition religieuse et historique, de la théologie de contrebande, parler de haut de ce que l'on ignore, cela va venir en la personne de M. Tolain. Les impiétés, voulues ou inconscientes, vont se mêler à l'histoire de Marie Alacoque, aux citations de Mgr de Caylus, aux interprétations des brefs et aux décrets de la Congrégation des Rites, etc..., etc...

C'est alors, c'est quand ce Père de l'Eglise anticléricale a barbotté quelque temps dans cet amalgame, que Chesnelong s'élance à la tribune.

« — Messieurs, — dit-il visiblement suffoqué, par ce qu'il a dû subir... — je ne viens pas répondre au discours que vous venez d'entendre ; mais je vous demande la permission de caractériser d'un mot la pensée qui a donné naissance au projet de loi. »

Sur quoi, il fait un tableau, court et vibrant, de la détresse que personne ne peut avoir oubliée, et il ajoute : « Quelle est donc l'âme française d'où ne se soit pas échappé, à ce moment, un cri de détresse ?...

(*Rires ironiques et bruyants sur les bancs de la gauche.*)

Chesnelong. — Ah ! riez tant que vous voudrez !... Ou plutôt, non, ne riez pas, Messieurs... On ne rit pas de tels sentiments, on les respecte alors même qu'on ne les éprouve pas.

(*Très bien ! très bien !... à droite.*)

Chesnelong. — Quelle est, dis-je, l'âme française d'où ne se soient point échappés des cris et des supplications vers Dieu, pour la France !... Eh bien, élever une église qui atteste que, dans ces épreuves douloureuses, notre patrie

Digitized by Google

n'a voulu désespérer ni de Dieu, ni d'elle-même : voilà la pensée du vœu national.

. . . . . Ce n'est pas une pensée de parti. (*A gauche : Oh ! oh !... A droite : Mais oui, c'est vrai !*) C'est une pensée supérieure à nos divisions, c'est une pensée de patriotisme. Il n'y a pas là de place pour les dissentiments. »

Suivent quelques explications : on ne demande à l'Etat aucun secours pécuniaire, « de même que la pensée a été spontanée les offrandes seront libres », les moyens d'exécution sont simples et tout se fera au grand jour, etc., etc.

« Donc encore ici qui pourrait se plaindre? Qui pourrait réclamer ? Qui viendra dire à la prière spontanée et au sacrifice volontaire : Vous êtes des suspects, vous ne passerez-pas !... (*Très bien, très bien !*)

« ... Voilà tout le projet de loi qui se défend par lui-même. Et quant aux paroles de M. Tolain sur la croyance au Sacré Cœur, sous le patronage de laquelle l'église sera élevée, je répondrai qu'elle a tout mes respects aussi bien que ma foi..... et, Messieurs, retenez bien ceci... »

La voix de l'orateur, très ému dès le début, se met à trembler lorsqu'il prononce ces mots et sa parole s'arrête un instant dans la gorge. Alors, trépignements, exclamations ironiques et bruyantes que Chesnelong domine sur-le-champ avec beaucoup d'autorité.

« Permettez-moi de vous dire, Messieurs, que ce mode d'interruption n'est peut-être pas très poli. L'émotion est assez naturelle en présence des paroles auxquelles je réponds... Oui, retenez bien ceci : Nous sommes tous unanimes pour respecter ce que M. Tolain a attaqué, et pour protester contre les paroles que nous venons d'avoir la douleur d'entendre. Notre vote, j'espère, le prouvera. (*Très vifs applaudissements à droite.*)

La droite en effet fut unanime, et l'article voté par 316 voix contre 164, en dépit des efforts des prophètes de gauche.

M. Lockroy avait dit : « Quant à la pensée du projet de loi qui vous est soumis, que M. Bardoux trouve pleine

Digitized by Google

de grandeur, que l'honorable préopinant trouve édifiante et patriotique, je la trouve, MOI, dangereuse et impolitique ! » Mais il avait vainement opposé ce *moi* souverain à la « superstition » qui entraînait la majorité ; la droite tenait à son « vœu de pierres », à sa « prière maçonnée », à son acte de foi « plein de grandeur », comme l'avait dit M. Bardoux ; acte soutenu, il en faut convenir, et expliqué, par quelques-uns, d'une manière assez impolitique, mais qui « se défendait par lui-même » selon le mot de Chesnelong.

Celui-ci, en intervenant, avait certainement donné un coup de barre utile à la discussion ; mais il faut rendre à chacun ce qui lui revient : M. Tolain aussi avait aidé la manœuvre, soit en amenant l'intervention de Chesnelong, soit en lui fournissant l'occasion de tabler sur l'indignation des hésitants. Quant à M. Batbie, qui s'était tiré d'une situation délicate avec une correction qui n'ôtait rien à son zèle, il resta si fidèle à la pensée de Montmartre que, voyant venir la mort, quatorze ans plus tard (1), il demanda à l'archevêque de Paris la faveur de léguer, en toute discrétion et silence, son cœur à la basilique du vœu national, ajoutant à cette dernière prière l'expression d'une soumission très humble. Chesnelong a tenu à consigner ce souvenir (2) qu'il trouve *touchant* et qui l'est beaucoup.

Une semaine après cette séance, l'Assemblée se dispersait pour trois mois (du 29 juillet au 5 novembre), laissant le gouvernement se rassembler, au contraire, se reconnaître après son intronisation subite, après cette révolution qui n'était pas seulement une révolution de palais, mais un changement de politique, après deux mois d'une administration fiévreuse et improvisée.

Comme en toute fin de session, et plus qu'en beaucoup d'autres, on dut régler des arriérés et s'atteler à l'ouvrage en ces derniers jours. Je parle des gros travailleurs de l'Assemblée, de ceux auxquels les collègues aiment à dire : « Il

(1) M. Batbie mourut le 13 mai 1887 à l'âge de cinquante-neuf ans.
(2) Notes personnelles.

Digitized by Google

n'y a que vous qui puissiez faire cela !... » Chesnelong connaît bien cette formule qu'accompagnent des sourires aimables ; les Commissions dont il fait partie, eurent ainsi à lui confier une foule de reliquats laborieux et ardus. Le 21 juillet, il n'a déposé sur le Bureau que trois *rapports* étudiés et pleins de chiffres :

Un premier sur un projet de loi relatif à la perception des contributions directes, en 1873 et 1874, de deux communes rétrocédées à la France par le dernier traité avec l'Allemagne ;

Un second concernant toutes les contributions directes en 1874 ;

Un troisième touchant la réduction de prix des poudres de chasse.

Littérature spéciale, dont il apporte presque quotidiennement un spécimen, comme autrefois un poète de salon en était, chaque jour, pour sa chanson ou son bouquet à Chloris.

Le 24 juillet, presque à l'avant-veille des vacances, c'est un projet de loi dit *des quarante-trois centimes*, sur les patentes, qu'il étudie dans un rapport serré, et défend à la tribune. Cette défense est même pour lui l'occasion de déclarer et de démontrer que « la richesse foncière n'est pas plus oisive que la richesse industrielle et commerciale » ; et que certainement « elle représente le travail dans ce qu'il a de plus honorable et de plus fécond ». Occasion, qu'il saisit encore pour établir la différence « entre l'impôt proportionnel, *qui est la justice*, et l'impôt progressif, *qui est tout autre chose* ».

Et maintenant, que les portes s'ouvrent : il a bien gagné son congé. « Ah ! si vous saviez ce que c'est que de s'en aller !... — écrivait-il (1) — et de s'en aller chez soi !... Le duc d'Aumale disait l'autre jour : « Il n'y aura jamais de mot pour exprimer ce qu'on éprouve quand on retrouve son pays après l'avoir perdu. » Je ne puis pas comparer l'impression de l'exilé qui rentre à la mienne, non ; mais, le

(1) Lettre du 27 juillet 1873.

Digitized by Google

prisonnier qui retrouve les siens après un temps de forteresse : me voilà. Pouvoir courir et parler *au hasard*... être libre de ne penser à rien, ou de penser à ce que l'on voudra... Ne reviser aucun budget, ne discuter aucun impôt, n'entendre ni blasphèmes, ni mensonges, ni grondements de « la montagne » comme nous disions jadis ; ne servir de cible à aucun et ne batailler contre personne... Au lieu de cela, embrasser, caresser, *admirer* ses enfants à loisir — j'accepte le mot et passe condamnation comme vous voyez — être enfant avec eux, rire pour des *bêtises*, se promener dans *son* jardin, s'étendre dans *son* fauteuil, se chauffer à *sa* cheminée, dormir dans *son* lit : tout cela est bien près de constituer le bonheur, ce me semble... D'ailleurs, je pars allégé cette année... et puis il y a des espérances qui renaissent comme ces plantes qui désolent l'agriculteur et que rien ne détruit... Je voudrais pouvoir, pour un temps, ne plus écouter que *ces raisons que le cœur connaît et que la raison ne connaît pas.* »

(*A suivre*) M. DE MARCEY.

Digitized by Google

REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. L'attention des savants vient de se porter de nouveau sur les rapports entre la Bible et les documents cunéiformes. L'assyriologue bien connu, Friedrich Delitzsch, a donné le branle à ce mouvement par sa fameuse conférence du 13 janvier 1902, prononcée à Berlin, à l'Académie de chant, en présence de l'empereur Guillaume II. Cette conférence a été publiée, et actuellement elle en est à son cinquantième mille (1). Les spécialistes se sont émus de quelques-unes des affirmations de Delitzsch et les ont discutées. Chacun a voulu dire son mot, et une véritable littérature biblico-babylonienne a vu le jour en peu de temps. Il serait peu intéressant de passer en revue tous ces travaux; ceux qui désireraient les connaître les trouveront relevés et discutés dans la dernière édition de Delitzsch, pp. 53-58. Contentons-nous de présenter l'état de la question et d'analyser brièvement les travaux les plus importants.

Voici d'abord les positions principales qu'avait prises Delitzsch dans sa conférence. Les découvertes récentes ont projeté un jour nouveau sur le jugement que nous devons porter sur un grand nombre de faits rapportés dans l'Ancien Testament et surtout sur l'origine de la plupart des idées

(1) *Babel und Bibel;* ein Vortrag von Fr. Delitzsch, mit 51 Abbildungen. 3e durchgesehene Ausgabe. In-12, 78 pp. Leipzig, Hinrichs, 1903. 2 fr. 50.

Digitized by Google

que nous rencontrons dans les livres bibliques. Elles ont ramené à la pleine lumière de l'histoire des personnages que la Bible mentionnait en passant : Sargon, Sanchérib, Mérodac Baladan, Amraphel (Hammourabi); des noms juifs qui nous sont familiers, Nathanaël, Aggée. Benjamin, ont été retrouvés dans les livres de compte de la maison de commerce Murarchu et fils. Des types de peuples, Elamites, Israélites, Judéens, Babyloniens, Arabes ont revu le jour. La géographie de la Bible a été précisée; Ur de Chaldée, la patrie d'Abraham, le canal Kebar, Charchemish ont été retrouvés. La chronologie biblique du temps des rois a pu être fixée à l'aide de la chronologie assyro-babylonienne, basée sur des observations astronomiques. Les mœurs et coutumes israélites ont été mieux comprises par les mœurs similaires que rappellent les monuments. Les lettres de Tell-el-Amarna écrites par des princes babyloniens et chaldéens aux rois d'Egypte Aménophis III et IV, 1500-1400 avant Jésus-Christ, prouvent qu'à cette époque le pays de Chanaan était complètement et à tous les points de vue sous l'influence de Babylone. Cela nous explique pourquoi la civilisation babylonienne a pénétré si profondément le peuple d'Israël. Tout ce qui concerne les lois, l'extérieur du culte, le sacerdoce, les monnaies, les poids, les mesures se ressemble chez les deux peuples babylonien et israélite. Le sabbat vient de Chaldée. Enfin et surtout les idées qui, jusqu'à présent, paraissaient appartenir en propre aux Israélites, ont leurs prototypes dans la littérature babylonienne ; Israël a purifié peu à peu ces mystères et ces légendes naturalistes pour les ramener à un point de vue moral et monothéiste, dont on trouve d'ailleurs déjà des traces à Babylone. Les récits de la création, du déluge, du péché originel viennent de l'épopée babylonienne. Le Scheol, le Paradis, les démons, les anges ont des représentations analogues chez les Babyloniens. El, sous la forme Ilu, s'y retrouve aussi. Iahve lui-même, le dieu national des Israélites, se lit sur trois tablettes du temps d'Hammourabi : *Ia-ah-ve-ilu*, Iahve est Dieu. De tout cela il ressortirait que le peuple d'Israël n'a pas été

BIBLIOTH DE LA VILLE DE LYON

Digitized by Google

ce peuple fermé à toute influence étrangère qu'on s'était figuré jusqu'à présent, et que même ses idées religieuses et morales, qui paraissaient lui être si particulières, qu'une révélation divine avait été nécessaire pour les lui inculquer, n'étaient pas originales de tout point.

II. Nous allons voir maintenant que toutes ces données ne sont pas certaines à un même degré et que surtout leur interprétation a été exagérée. C'est au Dr Kœnig, professeur à l'Université de Bonn, bien connu pour ses nombreux travaux sur l'Ancien Testament, que nous devons la meilleure mise au point des diverses questions que soulèvent les rapports entre la Bible et les documents babyloniens (1).

Et d'abord, n'attribue-t-on pas à ceux-ci une valeur historique que ne comportent ni leur origine ni la nature de leur transmission. Si nous mettons à part les contrats, mine de précieux renseignements sur la chronologie et les mœurs et coutumes, les autres inscriptions sont d'origine officielle. Et vraiment ce serait être bien naïf que d'accorder une foi absolue à des documents qui ont pour but de chanter la gloire d'un roi vainqueur ou bâtisseur. De tout temps les scribes patentés ont su tirer à eux les faits et les changer ou les nier s'ils résistent à l'adaptation. En Orient, ils ne se seraient jamais permis de dire que le roi, leur maître, avait été vaincu. Quant aux documents religieux, il ne faut pas oublier que nous n'avons pas en mains les originaux, perdus depuis longtemps, mais des copies, le plus souvent tronquées, et desquelles il nous est impossible de dire si elles n'ont pas été remaniées pour les ramener à des doctrines plus récentes. Il serait bien enfantin d'attribuer à des documents si peu surveillés une intégrité originelle que nous ne reconnaissons plus de tout point au texte biblique. Quant à celui-ci, il n'est peut-être pas aussi récent et surtout aussi tendancieux que certains l'ont

(1) *Bibel und Babel;* eine kulturgeschichtliche Studie von Kœnig; 5e Auflage. In-12, 51 pp. Berlin, Warneck, 1902. 1 fr.

Digitized by Google

prétendu. Ces principes posés, le Dr Kœnig discute les diverses théories de Delitzsch.

Les douze tribus d'Israël ne sont pas d'origine chananéenne, car dès l'origine il y a eu haine nationale entre les Hébreux et les Chananéens. Les récits de la Genèse, qui ont des analogues dans la littérature babylonienne, ne proviennent pas nécessairement de celle-ci. Les différences sont trop nombreuses et trop profondes pour que par élimination ou correction on puisse arriver de l'épopée chaldéenne si touffue au récit si net et si simple de la Bible Il est plus rationnel de croire à une source primitive traditionnelle qui, des deux côtés, a pu être retravaillée. Quant à penser retrouver le monothéisme à Babylone, c'est une gageure de savant; il est même assez ridicule de vouloir extraire d'une prétendue signification de ilu, le but, une théorie métaphysique, bien étrangère à l'esprit des scribes babyloniens. Nous conclurons donc avec le Dr Kœnig : « Babylone a été certainement le point de départ de nombreux éléments de civilisation dans les régions voisines ou plus éloignées, mais la religion, ce facteur final de toute civilisation, a sa littérature classique dans la Bible. A Babylone, l'humanité s'efforce d'atteindre le ciel ; dans la Bible, le ciel descend dans la pauvre vie humaine ». Telle est, en résumé, la réponse du Dr Kœning au Dr Delitzsch. Lequel des deux devrons-nous suivre? Ni l'un, ni l'autre, car des deux côtés il y a des exagérations et du parti pris.

III. C'est ce que fait bien ressortir le Dr Jeremias, qui occupe une position intermédiaire entre les deux précédents spécialistes, auxquels d'ailleurs il ne ménage guère la vérité (1). Delitzsch est un assyriologue qui reste inattaquable toutes les fois qu'il parle des documents cunéiformes, mais qui tombe dans le subjectivisme lorsqu'il entre dans le domaine théologique. Kœnig est un critique et un

(1) *Im Kampfe um Babel und Bibel;* ein Wort zu Verstændigung und Abwehr von Dr Al. JEREMIAS. 3e Auflage. In-12, 45 pp. Leipzig, Hinrichs, 1903. 0 fr. 75.

Digitized by Google

exégète bibliques de haute valeur, mais ce n'est pas un assyriologue. Tous les deux sont donc sortis du terrain où ils sont des maîtres.

Et d'abord, les documents cunéiformes ont plus de valeur historique que ne veut l'admettre Kœnig ; si l'on croit à une origine commune pour les peuples de la Babylonie, les Chananéens et les Israélites, on s'explique plus facilement certaines données bibliques ; à Babylone, à côté du culte officiel, il y avait une religion ésotérique, dont la pensée dominante était que les dieux sont le rayonnement, la révélation d'une divinité unique. De cela, il ne s'ensuit pas que, parce qu'on a trouvé à Babylone un monothéisme relatif, Israël puisse être dépouillé de son plus beau titre de gloire, à savoir d'être resté, seul de tous les peuples, attaché au plus pur monothéisme. L'esprit qui se dégage de l'Ancien Testament rayonne bien au delà et bien au-dessus de tout ce que l'on a pu découvrir dans les vieux documents de la Chaldée.

IV. M. Karl Budde, professeur à Marburg, n'a trouvé rien de nouveau dans la conférence de M. Delitzsch; tout était déjà connu et l'interprétation des documents seule a été différente (1). Il adhère à quelques-unes des conclusions du savant assyriologue : caractère composite du Pentateuque, dépendance des récits de la Genèse des mythes babyloniens et proteste contre d'autres : origine babylonienne du sabbat, culte et sacerdoce de l'Ancien Testament, influencés par Babylone, idées que l'on retrouve dans le récent ouvrage de Winckler : *Die Keilinschriften des Alten Testament*, dont nous parlerons et que M. Budde discute avec soin dans le reste de sa brochure; c'en est la meilleure partie, car il y montre nettement les prétentions de Winckler qui ne tendent à rien moins qu'à noyer toutes les personnalités nationales de l'ancienne Asie antérieure dans le rayonnement de Babylone.

(1) *Das Alte Testament und die Ausgrabungen*, von D. K. Budde; in-16, pp. 39, Giessen, Ricker, 1903; 1 fr.

Digitized by Google

V. Signalons maintenant quelques autres travaux qui se rattachent plus ou moins à la même question. Sous ce titre : *Moses und Hammurabi* (1), le Dr Jeremias fait ressortir les rapports et les différences qui existent entre les lois mosaïques et celles de Hammourabi. Hammourabi régna à Babylone vers l'an 2250 avant Jésus-Christ et fut certainement un des rois dont l'influence a été la plus profonde sur la civilisation babylonienne. Le code de lois, qu'il a promulgué, témoigne que déjà de son temps celle-ci n'était plus à l'état d'enfance et, si nous le comparons avec quelques-unes des lois de Moïse, nous devons constater qu'au point de vue moral et religieux, il est inférieur au code mosaïque, mais qu'au point de vue de la culture sociale il lui est supérieur en quelques points. Le Dr Jeremias a relevé vingt-quatre passages de l'*Exode*, ch. XXI, 2-XXIII, 3, qu'il compare avec le code de Hammourabi. Il y a des ressemblances indéniables, même d'expressions, mais si l'on examine de près ces ressemblances, on remarquera qu'elles portent sur des faits, qui sont d'ordre général et qui, par conséquent, ont dû produire partout la même législation. Rien n'empêche de croire que Moïse et Hammourabi ont chacun de leur côté, codifié des usages antérieurs.

VI. Ce code de Hammourabi, dont il est beaucoup parlé en ce moment, est le monument babylonien le plus important qui ait été découvert depuis longtemps au point de vue de la civilisation générale. Nous devons donc nos meilleurs remerciements au R. P. Scheil, dominicain, qui a mis à la portée des savants ce texte précieux en le reproduisant par la photogravure et en le traduisant. Son œuvre a été reconnue par tous les spécialistes pour être de haute valeur; elle n'est pas cependant à la portée de tous. Signalons donc pour ceux qui désireraient avoir seulement une traduction du texte, celle que vient de publier

(1) *Moses und Hammurabi*, von Dr J. Jeremias ; in-12, pp. 47. Leipzig, Hinrichs, 1903; 0 fr. 90.

Digitized by Google

M. W. Johns (1); elle est claire, précise et suffisante pour nous donner une idée de cet ancien code. L'auteur fait prudemment remarquer « qu'une étude prolongée sera nécessaire pour faire ressortir pleinement le sens de nombreux passages ». Un index très détaillé orientera le lecteur dans le détail de ce recueil de lois.

VII. Dans sa brochure : *La Civilisation babylonienne dans ses rapports avec la nôtre* (2), M. Winckler veut nous persuader que les idées, les coutumes, les superstitions de Babylone ont persisté chez nous. Que nous retrouvions chez les peuples modernes des traces des idées et surtout des superstitions, courantes à Babylone, nous l'admettons, mais il ne faudrait pas parler d'influence d'une aussi ancienne civilisation sur la nôtre. Il serait facile de prouver, en examinant de près ces rapprochements qu'institue M. Winckler, que ceux-ci sont de simples conjectures ou le fruit d'une imagination complaisante. Ainsi, le jeu d'enfants qui consiste à diviser un carré en sept compartiments et à sauter de l'un à l'autre pour arriver au huitième, l'enfer, puis au neuvième, dénommé le ciel, rappellerait les sept stations du Zodiaque, le royaume du feu et enfin le ciel.

Reconnaissons de suite qu'il y a des données plus sérieuses à trouver dans ce travail. M. Winckler est un véritable savant, qui a beaucoup à nous apprendre quand il veut bien rester dans ce qui est établi par les textes. Il nous dira entre autres choses que les documents les plus anciens que nous possédons actuellement sont des inscriptions des rois de l'ancienne Babylonie, relatant leurs guerres ou leurs constructions, et ces inscriptions, remontant à l'an 3000 avant Jésus-Christ, dénotent une civilisation déjà avancée. Cette constatation rejette dans un passé, plus loin-

(1) *The oldest Code of Laws in the World;* the Code of Laws promulgated by Hammurabi, King of Babylon, B. C. 2285-2242, translated by W. Johns; in-12, pp. XII-88. Edinburgh, Clark, 1903; 1 fr. 90.

(2) *Die babylonische Kultur in ihren Beziehungen zur unsrigen.* Ein Vortrag von H. Winckler mit 8 Abbildungen; in-8°, pp. 54. Leipzig, Hinrichs, 1902; 1 fr.

Digitized by Google

tain qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent, les origines de l'humanité. Nous aurons bientôt à revenir sur les hypothèses de M. Winckler.

VIII. Disons quelques mots sur un travail préliminaire que vient de publier M. Hilprecht sur des fouilles au Temple de Bel à Nippur (1), en attendant de parler de la publication définitive de ses travaux en Assyrie et en Babylonie qui doit paraître bientôt, dit-on. Mentionnons en passant une publication intéressante parue sous la direction de M. Hilprecht et intitulée : *Explorations dans les Pays bibliques*. Outre le travail de M. Hilprecht sur ses fouilles à Nippur, on y trouve des contributions de M. Hommel sur l'Arabie, de M. Benzinger sur la Palestine, de M. Steindorff sur l'Egypte, de M. Jensen sur les Hittites. Nous ne pouvons en dire davantage, car nous n'avons pas l'ouvrage entre les mains.

Nous n'avons pas à résumer ce que nous raconte M. Hilprecht sur ses expéditions archéologiques en Babylonie, non plus que les descriptions qu'il fait de ses fouilles et de ses découvertes ; relevons seulement ce qui nous a paru le plus important comme résultat scientifique. A Nippur, probablement la Chalne biblique, s'élevaient de nombreux monticules que M. Hilprecht a fouillés. Il a constaté vingt et une couches de débris s'étageant les unes sur les autres depuis le sommet du monticule jusqu'au sol vierge et les a rangées en trois périodes : post-babylonienne, environ de l'an 1000 après Jésus-Christ à l'an 300 avant ; sémitique-babylonienne, de l'an 300 avant Jésus-Christ à l'an 4000 ; préhistorique, de l'an 4000 à une origine qu'on ne peut déterminer. La description du temple de Bel et de son zigurrat ou tour à étages est fort intéressante et jette une assez vive lumière sur le plan d'après lequel étaient construits les temples à cette époque et dans ces régions.

(1) H. V. Hilprecht : *Die Ausgrabungen im Bel-Tempel zu Nippur*, mit 56 Abbildungen und einer Karte ; in-8°, 76 pp. Leipzig, Hinrichs, 1903. 2 fr. 50.

Digitized by Google

La conclusion du travail est à retenir. Faisant allusion aux récentes controverses sur les rapports de Babylone et de la Bible, il pose nettement la question actuellement discutée : Iahve est-il un Dieu spécifiquement juif? Ne retrouve-t-on pas le monothéisme dans les inscriptions babyloniennes? Le texte mis en avant : Nergal et Nebo, le dieu-lune et le dieu-soleil; Ramman, le dieu du tonnerre, et tous les autres dieux sont un en Marduk, le dieu de la lumière, doit être entendu *cum grano salis* et comporte plus d'une explication. M. Hilprecht conclut : Un monothéisme plus pur, une prophétie d'une espèce toute particulière, la voix de la conscience populaire, qui ne fut jamais complètement endormie en Israël, a été le gouffre toujours béant entre Israël et les peuples du monde antique.

IX. Venons-en maintenant aux ouvrages généraux sur les rapports entre l'Ancien Testament et les documents cunéiformes; nous en avons deux récemment publiés et conçus dans un esprit différent, l'un par M. Théophilus Pinches et l'autre par MM. Zimmern et Winckler. Dans le premier (1), M. Pinches passe en revue tous les événements qui se sont écoulés depuis la création jusqu'à la ruine de Babylone, et il relève tous les textes babyloniens ou assyriens relatifs à ces faits et les compare avec les données de la Bible. Ce n'est pas qu'il recherche ou exagère les rapports entre les inscriptions et les récits bibliques; il agit en témoin désintéressé et cite les pièces du procès, c'est-à-dire les textes intégralement. A dire vrai, quelques-uns paraissent avoir des rapports très lointains, si même ils en ont avec la Bible. Il y aurait beaucoup à glaner dans ce volume, mais que choisir parmi ces faits accumulés? L'abondance des matières nous fait reculer. Constatons seulement que cet ouvrage est une mine de renseignements

(1) *The old Testament in the Light of the historical Records and Legends of Assyria and Babylonia*, by Th. PINCHES with XVI illustrations; in-12, VIII-520 pp. Society for promoting christian Knowledge, 1902. 9 fr. 40.

Digitized by Google

sur l'histoire et les croyances de l'humanité primitive, mine très précieuse pour quiconque voudra étudier à fond la formation des récits bibliques et l'histoire d'Israël.

X. Dans un ouvrage intitulé : *Les Inscriptions cunéiformes et l'Ancien Testament*, Eberhard Schrader avait étudié les livres bibliques les uns après les autres, et à propos de chaque récit, de chaque mot même, il avait signalé les rapports qu'ils pouvaient avoir avec les documents cunéiformes. Cette disposition, bien que peu scientifique, présentait l'avantage de faciliter les recherches, mais n'offrait qu'un tableau morcelé dont il était difficile de saisir l'ensemble. Dans la nouvelle édition de cet ouvrage (1), MM. Zimmern et Winckler, qui en ont pris la charge à la place de Schrader empêché, le plan est tout différent. Rien d'ailleurs ne subsiste de l'ancien travail ; c'est une troisième édition du titre, mais c'est un ouvrage complètement nouveau.

L'histoire et la géographie de l'ancien Orient ont été traitées par H. Winckler. Les divers peuples de ces régions : Babylonie, Mésopotamie et Assyrie, Arabie, Palestine sont étudiés chacun à part, et Israël, replacé dans son cadre historique, n'est plus le centre de l'étude, mais un petit peuple perdu dans le rayonnement des grands empires assyriens ou babyloniens. Le point de vue est donc pour ainsi dire renversé. Quant à l'esprit du livre, il n'est pas moins nouveau.

D'après Winckler l'histoire ancienne de l'Orient peut avoir un fond historique, mais elle est racontée d'après des computs astrologiques et sous la forme mythique. Il s'agit donc pour chaque récit, qu'il soit raconté par les documents cunéiformes ou par la Bible, de le dégager de son point de vue astronomique et des additions légendaires pour arriver,

(1) *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, von Eb. Schrader. 3e Aufla e, mit Ausdehnung auf die Apocryphen, Pseudepigraphen und das Neue Testament, neu bearbeitet von H. Zimmern und H. Vinckler; in-8°, VI-680 pp. und Karte der vorderasiatischen Lænder; Berlin, Reuther und Reichard, 1902. 25 fr.

Digitized by Google

si possible, au résidu historique. Ces récits mythiques restaient d'ailleurs à l'état oral, car les premiers documents écrits furent des documents officiels, lesquels n'ont pu naître que lorsque la royauté a été constituée. Il est facile de voir les conséquences que Winckler tire de ces principes. Toute l'histoire d'Israël avant la monarchie et même celle des premiers rois est déclarée mythologique ; c'est une construction de l'imagination, avec quelques données historiques cependant.

La deuxième partie du livre : *Religion et Langue*, écrite par H. Zimmern, est traitée d'après un plan différent. La religion babylonienne est étudiée dans son ensemble et dans tous ses détails : Panthéon, mythes, culte, superstition, religiosité, morale, cosmogonie babyloniens et, à propos de chaque idée, l'auteur fait ressortir les rapports de celle-ci, soit avec l'Ancien Testament, soit même avec le Nouveau. Que certains rapprochements aient un fondement réel, nous ne le contestons pas ; mais pour la plupart, surtout pour ceux qui se rapportent à la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous ne pouvons y voir que des coïncidences fortuites, quand elles existent, ce qui est rarement le cas. Quelques exemples éclairciront le procédé. Assurbanipal, qui vint quand « les jours furent pleins », est un prototype du Christ paru dans « la plénitude des temps », *Gal.*, IV, 4 ; *Eph.*, I, 10. Marduk, envoyé par son père Ea pour soulager les souffrances de l'humanité, rappelle le Christ envoyé dans le monde par son Père, *Rom.*, VIII, 3 ; *Jean.*, IV, 34. Et ainsi nous retrouvons dans les documents babyloniens les souffrances du Messie, la mort du Christ, sa descente aux enfers, son ascension et son séjour au ciel, sa glorification, son retour et son triomphe sur l'esprit mauvais et ainsi de suite. On nous croit vraiment crédules.

Reconnaissons cependant en terminant que cette nouvelle édition de l'ouvrage de Schrader pourra être consultée avec fruit, pourvu qu'on se méfie des conclusions des auteurs.

XI. La science des religions anciennes vient de s'enrichir coup sur coup de trois ouvrages importants. Ce n'est

Digitized by Google

pas que le livre de M. Sayce : *les Religions de l'ancienne Egypte et de la Babylonie* (1), soit à proprement parler un exposé didactique de la religion de ces peuples, c'est plutôt la recherche de la conception que les anciens Egyptiens et Babyloniens se faisaient de la divinité. Et cette recherche présente des difficultés multiples. D'abord, les documents, bien que très nombreux, sont insuffisants parce qu'un très grand nombre n'ont pas été déchiffrés et qu'ils sont incomplets ; les renseignements qu'ils nous donnent sont à l'état dispersé, détachés de leur contexte ; d'où proviendront de multiples erreurs. Si d'ailleurs, il est très difficile d'avoir une idée nette de nos propres conceptions religieuses, à plus forte raison combien plus grande sera la difficulté si nous essayons de nous représenter la mentalité d'individus vivant il y a six mille ans et plus. M. Sayce ne se fait donc aucune illusion sur la valeur réelle de ses constatations ; il les croit provisoires et hypothétiques.

Pour l'Egypte d'abord il remarque que la religion ou plutôt le culte fut divers, suivant les régions ; ce n'est que très tardivement que se fit l'unité religieuse à l'instar de l'unité politique. Le roi, étant d'ailleurs dieu lui-même, uniformisa dans sa personne la religion, lorsqu'il devint le souverain de tout le pays. En outre, il faut distinguer entre la croyance du peuple pour qui le symbole religieux était une réalité et celle de la caste sacerdotale qui sut comprendre la valeur représentative du symbole. On a parlé du monothéisme égyptien ; il serait bon de savoir à quelle époque il fut dégagé de l'énothéisme ancien et à quel degré. Les Egyptiens n'étaient pas un peuple enclin aux abstractions ou aux spéculations métaphysiques ; d'esprit conservateur, ils acceptaient en même temps les conceptions contradictoires, qu'ils conservaient parce qu'elles avaient eu cours à un moment donné.

Pour la religion des Babyloniens, M. Sayce fait des constatations à peu près identiques. Le temps n'est pas

(1) *The Religions of ancient Egypt and Babylonia*, by A. H. Sayce ; in-8°, pp. VII-509. Edinburgh, Clark, 1902. 10 fr.

Digitized by Google

encore venu de présenter un exposé systématique. Ce qui est possible, c'est de rassembler des faits; on les complètera et on les coordonnera plus tard. C'est là ce qu'a tenté l'auteur dans une suite de chapitres intitulés : Animisme primitif, les Dieux de Babylone, le Dieu-Soleil et Istar, Conceptions sumériennes et sémitiques du divin, Assur et Monothéisme, Cosmologie, les Livres sacrés, les Mythes et les Epopées, le Rituel du temple, Astro-Théologie et l'élément moral dans la religion babylonienne.

Il y aurait beaucoup à glaner dans ce volume; on y retrouve certaines idées qu'on ne s'attendait guère à rencontrer dans ces vieux documents, mais on est toujours arrêté par la pensée de l'incertitude qui règne encore sur le vrai sens qu'il faut donner à ces propositions. Nous craignons qu'il n'entre un certain subjectivisme dans la traduction ou tout au moins dans l'exégèse de ces textes. Ces travaux n'en restent pas moins importants et destinés à faire triompher un jour le concept de la continuité de la croyance humaine sur ses rapports avec la divinité. Il s'en dégage, en tout cas, déjà la transcendance absolue et l'originalité du monothéisme juif. On aboutit nécessairement à cette conclusion qu'il n'est pas le fruit de l'esprit humain.

XII. M. Morris Jastrow, professeur à l'Université de Pennsylvania à Philadelphie, avait publié en 1898 un ouvrage intitulé : *La Religion de la Babylonie et de l'Assyrie* (1); il en donne aujourd'hui une traduction allemande. Ce n'est pas une simple reproduction de l'édition anglaise, car l'auteur a refondu son texte pour y introduire les données nouvelles qu'ont apportées les récentes découvertes en Babylonie. Deux fascicules seulement ont paru; il serait donc prématuré de porter un jugement d'ensemble sur l'ouvrage; bornons-nous à en indiquer le plan et le contenu.

(1) *Die Religion Babyloniens und Assyriens*, von Morris Jastrow. I-II Lieferung; in-8°, v-144 pp. Giessen, Ricker, 1902. 1 fr. 80 la livraison.

Digitized by Google

Il est divisé en quatre parties : 1° sources et exposé de la méthode; coup d'œil rapide sur l'histoire et la géographie de la Babylonie et de l'Assyrie; 2° Panthéon babylonien-assyrien, traité en quatre sous-divisions : Panthéon de la Babylonie ancienne, de la Babylonie monarchique, de l'Assyrie, de la Babylonie nouvelle, 3° la littérature religieuse, c'est-à-dire les textes magiques, cosmologiques, les prières, les hymnes, les mythes, les légendes, etc, ; 4° les idées des Babyloniens et des Assyriens sur la vie après la mort ; les temples et le culte.

Les deux fascicules publiés contiennent l'introduction et la deuxième partie jusqu'au Panthéon au temps de Hammourabi. L'auteur procède par larges exposés, mais il appuie toutes ses propositions sur des textes dont il nous donne la référence. La méthode est donc très scientifique, et l'on peut avoir confiance, car l'auteur n'avance rien qu'à bon escient.

Le troisième ouvrage dont nous aurions voulu parler est celui du P. Lagrange : *Les Religions sémitiques;* nous sommes encore obligé d'en renvoyer l'analyse à une prochaine Revue.

XIII. Le commentaire sur la Genèse qu'a publié M. Gunkel dans la collection *Hand Kommentar zum alten Testament* (1), éditée par le Dr Nowack, est conçu dans un tout autre esprit que les précédents commentaires allemands sur le Pentateuque, qui tous, plus ou moins, s'inspiraient des idées ou des méthodes de Graff-Wellhausen. Les questions de critique littéraire ne sont plus au premier plan; la répartition de la matière entre diverses sources est encore admise, mais ce qui est changé, c'est l'idée qu'on doit se faire de ces sources, de leur origine et de leur emploi. Gunkel étudie les récits en eux-mêmes, ainsi que les faits qu'ils racontent, et il cherche à déterminer « ce que dit proprement la Genèse et comment il faut comprendre ses

(1) *Genesis*, übersetzt und erklært von H. Gunkel ; in-8° LXXIV-450 pp. Gœttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1901. 12 fr. 25.

Digitized by Google

récits ». Dans l'introduction, placée en tête du livre, et qui a été aussi tirée à part sous ce titre : *Die Sagen der Genesis* (1), il expose ses conclusions dans les paragraphes suivants : la Genèse est un recueil de légendes; genres des légendes de la Genèse ; leur forme artistique ; histoire de la transmission de ces légendes dans la tradition orale ; Jahviste, Jehoviste, Elohiste, les recueils les plus anciens ; Code sacerdotal et rédaction définitive.

En premier lieu, l'auteur nous met en garde contre les conclusions trop absolues ; en ces matières il faut savoir se contenter de conjectures plausibles. Nous allons voir par un rapide exposé de ces conjectures que la précaution n'était pas inutile.

La Genèse est un recueil de légendes populaires, qui sont nées à propos des questions auxquelles tous les peuples ont essayé de répondre : Quelle est l'origine du monde et de l'homme ; pourquoi l'homme est-il enclin au mal, soumis aux fatigues, à la maladie, à la mort ? Les premiers récits de la Genèse sont les explications qu'ont données des poètes inconnus à ces mystères qui, depuis l'origine, préoccupaient l'homme. Les légendes patriarcales résolvent d'autres problèmes ; elles expliquent la naissance et la différenciation ou la parenté des peuples et des tribus entre elles. Enfin, quelques-unes de ces légendes ont pour point de départ une étymologie d'un mot. En résumé, la légende était à l'origine un court récit à propos d'une chose, d'une personne ou d'un lieu. Transmises d'abord oralement et s'augmentant peut-être de détails divergents par suite du peu de fixité de la tradition, ces récits s'agglomérèrent par cycles, où prédominèrent certaines idées. Plus tard on groupa ces collections en les arrangeant tant bien que mal. L'important est donc de déterminer l'origine de ces légendes et leur âge. Gunkel pense que les légendes sur l'origine des choses viennent de Babylone et qu'elles arrivèrent aux Israélites par l'entremise des Chananéens.

(1) *Die Sagen der Genesis*, von H. Gunkel ; in-8°, 76 pp. 2e Auflage. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1901. 1 fr. 90.

Digitized by Google

Les légendes du temps des patriarches seraient d'origine chananéenne et enfin il y aurait des légendes proprement israélites. Ces légendes, surtout les premières, sont très anciennes. C'est là une conclusion que nous retiendrons. Il était d'enseignement admis chez les critiques libéraux que les idées religieuses, que l'on relevait dans la Genèse, étaient dues à l'influence des prophètes et ne représentaient en aucune manière la religion israélite aux temps anciens. Telle n'est pas l'opinion de Gunkel : « Il y a, dit-il, dans la Genèse, bien des choses qui ressemblent à ce qu'enseignèrent les prophètes, mais il n'est pas prouvé qu'elles viennent des écrits prophétiques. Ceux-ci étaient sous une toute autre influence et sont préoccupés d'idées qu'on ne retrouve pas dans les récits de la Genèse. On peut même dire qu'en général l'état d'esprit des premiers narrateurs, soit des derniers rédacteurs de la Genèse, ne ressemble en rien à celui des prophètes. De là nous conclurons que la religion préprophétique n'était pas à un degré aussi bas qu'on voulait nous le faire croire. Longtemps avant Amos, la foi au Dieu unique existait dans le cœur du peuple : ce Dieu était un être tout puissant, juste et saint, qui punissait le crime ; il était miséricordieux et avait pitié des faibles. Enfin, il tenait pour juste l'homme obéissant, qui avait confiance en lui ; témoin l'histoire d'Abraham. » Telles sont les principales idées religieuses que Gunkel dégage des légendes qui les figuraient et qu'il reporte aux temps qui ont vu naître ces récits.

Tenons-nous-en là, car ces quelques aperçus suffisent à nous faire entrevoir l'intérêt et l'importance de ce travail, lequel a fait faire un pas en avant à la critique biblique. Nous ne pouvons accepter toutes les conclusions, mais il en est que nous approuvons volontiers.

XIV. Le récit de la création, *Genèse*, I, 1-II, 3, a été bien souvent commenté, ainsi que le fait observer le P. Zapletal dans un travail, qu'il vient de publier sur ce récit (1);

(1) *Der Schöpfungsbericht, Gen.*, I, 1-II, 3, mit Berücksichtigung

Digitized by Google

cependant il ne croit pas inutile de le discuter de nouveau. Nous sommes de son avis et nous pensons même que l'on pourra encore le discuter, bien que le savant professeur en ait fait avancer l'explication. Il a d'ailleurs travaillé sa matière en spécialiste très au courant des travaux antérieurs et ne craignant pas de donner son opinion, s'attendant bien à être traité d'apologiste par les uns et de rationaliste par les autres. Il a raison de se résigner à cela, c'est le sort qui attend tous ceux qui émettent une idée quelconque.

Après un premier chapitre où il prouve qu'il est légitime de traiter à part le récit de la création, le P. Zapletal étudie dans un second ce récit mot par mot et afin de le replacer dans son milieu historique et géographique il résume tout ce que nous savons sur les cosmogonies des Egyptiens, des Phéniciens et des Babyloniens. Il passe ensuite en revue tous les systèmes d'explication qui ont été donnés, en insistant surtout sur le système des visions et enfin en arrive au chapitre cinquième à donner « l'explication la plus naturelle du récit biblique de la création ». La voici en résumé :

Nous devons toujours nous rappeler que l'écrivain de la Genèse a eu un but religieux ; il a voulu prouver à ses lecteurs que le monde a été créé par Dieu seul, sans le secours d'un Démiurge, et par la simple parole, ce qui exclut le travail divin des cosmogonies païennes. La création a été en vue de l'homme et elle aboutit au repos du sabbat. Pour inculquer ces idées, l'écrivain a adopté le langage populaire et s'est servi des notions scientifiques et des données mythologiques en cours à son époque ; il a rangé le tout dans un ordre, qui est commandé par l'idée de régions et d'armées. Au chapitre II, 1, il est dit : « Ainsi furent achevés les cieux et la terre et toute leur armée. » Et, en effet, pendant les trois premiers jours sont créés les régions, les

der neuesten Entdeckungen und Forschungen, erklärt von Fr. V. ZAPLETAL, *O. P.*, pp. IV-104, in-8°. Freiburg (Schweiz) Universitäts-Buchhandlung (B. Veith), 1902. 3 fr. 75.

Digitized by Google

cieux, la mer et l'air, la terre ; et pendant les trois suivants, les armées ; astres, poissons, oiseaux, animaux, homme, qui devaient se mouvoir dans les régions. Le VI^e^ chapitre étudie le récit de la création au point de vue littéraire et historique, les rapports qu'il a avec d'autres livres de la Bible. Ce travail, exécuté d'après les bonnes méthodes scientifiques par un homme bien au courant des travaux de ses devanciers, fait honneur à la science catholique et sera étudié avec fruit par ceux qu'intéressent ces questions et certes ils sont nombreux, car de cette interprétation du premier chapitre de la Genèse découlera en partie l'idée que nous devons nous faire de l'inspiration des écrits bibliques.

XV. Signalons aux jeunes étudiants la Grammaire de la langue hébraïque (1), que vient de publier le même Père Zapletal. Il était temps que l'on écrivît pour ceux qui ne comprenant ni l'allemand, ni l'anglais, un manuel où seraient enregistrés tous les résultats obtenus dans le domaine de la langue hébraïque par la méthode historique et comparative. C'est le travail que nous présente le professeur d'hébreu à l'Université de Fribourg. L'ouvrage est en latin, afin d'être à la portée de tous.

Les règles sont exposées clairement et brièvement ; les détails d'érudition sont laissés de côté, mais tout ce qui est nécessaire pour la connaissance élémentaire de la langue hébraïque est donné. L'ouvrage est divisé, comme à l'ordinaire, en éléments de la langue et écriture, morphologie, syntaxe, puis en appendice les paradigmes, les exercices et un glossaire des mots hébreux cités. Nous souhaitons que cette nouvelle grammaire hébraïque trouve un bon accueil, car elle le mérite de tous points.

(1) *Grammatica linguæ hebraïcæ*, cum Exercitiis et Glossario a Fr. V. Zapletal, *O. P.* In-8°, pp. VIII-138. Paderborn, F. Schöningh, 1902. 3 fr. 50.

(*A suivre*) E. Jacquier.

Digitized by Google

REVUE D'ARCHÉOLOGIE

ET D'HAGIOGRAPHIE

I. *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie;* publié par le R. P. dom Fernand Cabrol, bénédictin de Solesmes, prieur de Farnborough (Angleterre), avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs. Fascicule I. Paris, Letouzey et Ané, éditeurs, 1903. In-4°, 288 col.

II. *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. Première partie. Architecture.* I. *Architecture religieuse,* par M. C. Enlart. Paris, Alphonse Picard et fils, 1902. In-8°, xx-816 pp., grav.

III. *La controverse de l'apostolicité des églises de France au XIX^e siècle,* par Albert Houtin. Troisième édition, revue et augmentée. Paris, Alphonse Picard et fils, 1903 In-18, 316 pp.

IV. *Les Martyrs,* recueil de pièces authentiques sur les martyrs, depuis les origines du christianisme jusqu'au XX^e siècle; I. *Les temps Néroniens, et le deuxième siècle,* par le R. P. Dom H. Leclercq. H. Oudin, éditeur, Paris. In-8°, cxi-228 pp.

V. *L'ancien trésor de l'abbaye de Silos.* Avec seize planches et vingt figures dans le texte. Par Dom E. Roulin, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Paris, E. Leroux, 1901. In-4°. xviii-118 pp.

VI. *Découvertes archéologiques dans les dépendances de l'église abbatiale de Tournus. Influence de la dévotion populaire sur le monnayage de l'abbaye de Tournus. Mémoires présentés au Congrès archéologique de France, Mâcon, 1899,* par M. J. Martin. Mâcon, Protat frères, 1901. In-8°, 15 pp. et pl.

VII. *Etude rétrospective sur les anciens bâtiments claustraux de l'abbaye de Tournus,* par M. J. Martin. Mâcon. Protat frères, impr., 1901. In-8°, 34 pp., et 1 pl. Extrait des *Annales de l'Académie de Mâcon.*

VIII. *Le Portugal et le Saint-Siège.* Une ambassade portugaise à Rome sous Jules II (1505), par le marquis P. Mac Swiney de Mashanaglass, chambellan intime de Sa Sainteté. Paris, typographie Plon-Nourrit et C^ie^, 1903. In-8, 22 pp.

IX. *Manuel de l'amateur de la gravure sur bois et sur métal au XV^e siècle;*

Digitized by Google

par W. L. Schreiber. Tome quatrième contenant un catalogue des livres xylographiques et xylo-chirographiques, indiquant les différences de toutes les éditions existantes, avec des notes critiques, bibliographiques et iconologiques. Leipzig, Otto Harrassowitz, 1902. In-8°, xvi-464 pp., gravures

X. *Cantus mariales quos antiquis eruit aut opere novo, veterum instar, concinnavit*, d. Josephus Pothier, abbas sancti Wandregisili, O. S. B. Parisiis, edit. Car. Poussielgue, 1903. In-8°, vii-147-iiij pp., musique.

XI. *L'Aquitaine séraphique. Notes historiques sur l'ordre des frères Mineurs et, en particulier, sur la province séraphique d'Aquitaine*; par le R. P. Othon de Pavie, religieux profès de cette province. Auch, imprimerie litho-typographique Foix, 1900. In-8°, 2 vol., 315 et xi-566 pp.

XII. *Saint Gildas de Ruis; aperçus d'histoire monastique*, par Marius Sepet, Paris, P. Téqui, 1900. In-8°, 2 f. 416 pp. — 1 f.

XIII. *Le bienheureux Ange d'Acri des frères Mineurs capucins, apôtre de la Calabre*; par le P. Ernest Marie de Beaulieu du même ordre. Librairie H. Oudin, Paris et Poitiers; œuvre de Saint-François-d'Assise, à Paris, 1899. In-8°, xii-264 pp.

I. Un dictionnaire d'archéologie chrétienne était depuis longtemps désiré dans le monde de la science ecclésiastique. On vivait encore sur le Martigny qui bien qu'ayant rendu de réels services, il y a trente ans, n'était plus du tout à la hauteur des découvertes modernes, malgré ses deux éditions et ses trois réimpressions. La direction du nouveau dictionnaire a été confiée par l'éditeur à un savant qui fait autorité en la matière, dom Fernand Cabrol. Ce choix s'imposait d'autant plus que l'intention était de joindre aux articles archéologiques d'autres concernant la liturgie ancienne; point capital destiné à donner une valeur toute particulière à la nouvelle œuvre. Une rapide excursion à travers le premier fascicule montrera avec quelle compétence sont traités les articles.

L'ouvrage s'ouvre par une dissertation sur le sigle ΑΩ qui tient tant de place dans la symbolique chrétienne. L'auteur, dom Leclercq, étudie successivement le sens de ce symbole, son usage en épigraphie, les objets mobiliers où il se trouve, son emploi dans la numismatique, la sigillographie, la paléographie, la glyptique, et dans la liturgie. L'article *abbaye* occupe à lui seul quatorze colonnes : il est l'œuvre de dom Besse; on y indique, avec un réel luxe de détails et de gravures, les différentes parties qui com-

Digitized by Google

posaient un ancien monastère et notamment : le parloir, l'hôtellerie, l'oratoire, le réfectoire, la cuisine, le dortoir, la salle capitulaire, le cloître, la maison des novices, celle des infirmes, le cimetière et les ateliers. Un paragraphe intéressant est consacré aux monastères doubles, c'est-à-dire abritant à la fois une communauté d'hommes et une de femmes : aux exemples apportés, on peut ajouter celui de Savigny dans notre région. Un article fort intéressant est celui consacré à l'*abécédaire*, c'est-à-dire à l'histoire de l'alphabet et à son usage dans l'antiquité ecclésiastique et dans la liturgie. Dans l'article relatif à Abel, on s'est étendu tout particulièrement sur la façon dont les liturgies anciennes ont rendu l'idée de ce sacrifice.

Il faut mentionner tout spécialement l'article consacré à l'inscription d'Abercius où on étudie successivement les actes de ce personnage, sa vie, son épitaphe et les travaux si nombreux, auxquels donne lieu l'interprétation de cette épitaphe. De même que pour Abel, le sacrifice d'Abraham comporte des observations intéressantes surtout au sujet des interprétations monumentales. On étudie également les livres apocryphes qui ont pour titre : Apocalypse d'Abraham, testament de ce patriarche. L'article relatif aux abréviations est considérable. Il aurait pu l'être davantage, mais on s'en est tenu, avec raison, aux abréviations qui concernent l'archéologie chrétienne sans entrer dans la diplomatique du moyen âge. Il importe de citer encore les articles : *absolution* et surtout *absoute :* ce dernier avec une phototypie donnant le *libera me* avec la musique neumatique qui se trouve dans le manuscrit d'Hartker. Puisque nous parlons musique religieuse, signalons en terminant l'article qui traite de l'accent dans ses rapports avec le plain-chant.

Le dictionnaire d'archéologie chrétienne, constitue en somme un travail de première main fait par des savants d'une compétence absolue. On a tenu surtout à ce que l'illustration fût strictement documentaire ; beaucoup de gravures sont inédites et toutes sont empruntées aux meilleures sources.

Digitized by Google

II. Les manuels d'archéologie chrétienne ne manquent pas, et bien souvent nous avons eu occasion, dans cette revue, d'en signaler et d'en apprécier. Il semble bien, toutefois, qu'il faille assigner un rang spécial à l'ouvrage de M. Enlart. D'abord, comme l'indique le titre, il ne s'occupe que d'archéologie française, et, en second lieu, il émane d'un savant qui fait autorité en la matière. Disons de suite que l'auteur a cru devoir, et avec infiniment de raison, donner, à la fin de chaque chapitre, une bibliographie très complète des sujets qui y sont traités. C'est là un appoint de très haute valeur pour ceux qui désireraient approfondir tel ou tel chapitre. M. Enlart a également donné, dans une table très complète, la liste, pour la France, des églises romanes, de transition et gothiques.

Le volume que nous analysons est consacré à l'architecture. Après des considérations générales sur les principaux éléments : sculptures, supports, voûtes, proportions, transport des matériaux, etc., l'auteur aborde l'histoire de l'architecture, et d'abord les périodes dites latine et mérovingienne; il décrit les caractères propres à chacune d'elles, et indique soigneusement les différents édifices dans lesquels on retrouve, soit un ensemble, soit des détails appartenant à cette période. Il importe de citer surtout le paragraphe qui a trait à la question si controversée des cryptes et des confessions. La même méthode est employée pour la période carolingienne.

Avec l'époque romane, le sujet s'amplifie, les questions et les problèmes se multiplient : on sort d'ailleurs, si je puis m'exprimer ainsi, de la période de tâtonnement, et on trouve des initiatives toutes nouvelles. A plus forte raison en est-il ainsi de la période gothique. On se tromperait toutefois en croyant que le maître de l'œuvre ou les artistes aient pu se permettre des libertés trop grandes : les traditions étaient constantes, et le côté personnel se trouvait relativement restreint. Il n'y a, en conséquence, aucune parité à établir entre cette époque et la période de la Renaissance, où l'initiative est, pour ainsi dire, pleine et entière. On appréciera tout particulièrement la liste qu'a

Digitized by Google

dressée l'auteur des principaux artistes de la renaissance française et la notice chronologique de leurs œuvres.

L'ouvrage se termine par une série de notes sur les accessoires de l'art religieux, et notamment sur les vases acoustiques qu'on plaçait autrefois dans les voûtes, sur les pavements, autels, rétables, ciboriums, tabernacles, piscines, jubés, chaires à prêcher, orgues, fonts baptismaux, bénitiers, enfin les cimetières.

III. L'ouvrage de M. l'abbé Houtin sur l'apostolicité des églises de France a pour but, non pas de rouvrir la question, mais de retracer les origines et l'histoire, surtout durant le XIX^e^ siècle, de cette célèbre controverse. L'ouvrage en est déjà à sa troisième édition, et nul doute qu'il ne reçoive un accueil de plus en plus favorable.

L'auteur prétend, et avec raison, qu'au début de notre siècle la question de l'apostolicité des églises ne se posait pas : les érudits des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, aussi bien les modérés que les ultra-critiques, avaient fait bonne justice de la plupart des exigeantes prétentions des historiens, qui tous auraient désiré pour leurs églises respectives, une origine plus ou moins apostolique. « Au XVIII^e^ siècle, en dévotion, comme en morale, écrit-il, on allait au plus sûr et l'on croyait avoir assez de matières de gloire et d'édification pour se passer de miracles apocryphes ou problématiques. On corrigea donc rigoureusement les leçons liturgiques. Les Parisiens sacrifièrent l'aréopagitisme de saint Denys dont on fixa la mission au III^e^ siècle. Les Provençaux distinguèrent entre Marie de Béthanie et la Madeleine, sans les revendiquer comme apôtres. Les Manceaux adoptèrent pleinement le système grégorien qui les prive de l'honneur d'avoir été évangélisés au I^er^ siècle. Un seul diocèse, peut-être, resta fidèle à sa tradition : celui de Limoges. Son bréviaire de 1783 proclame encore saint Martial disciple de saint Pierre, mais, chose remarquable, en repoussant l'apostolicité de toutes les autres églises. Traditionniste pour soi, critique pour les autres : la position n'est pas unique, ni surannée. »

Digitized by Google

Celui qui fut le précurseur en notre siècle de l'école dite traditionniste ou légendaire fut M. Faillon, dont les deux énormes volumes sur les saints de Provence furent peu à peu acceptés de la majorité de ceux qui s'occupaient d'histoire ecclésiastique. Ce ne fut pas d'ailleurs sans de sérieuses protestations d'un certain nombre d'érudits parmi lesquels M. Houtin mentionne le marquis de Fortia et plusieurs membres de l'Institut. L'école de Solesmes, et en tête son illustre fondateur dom Guéranger, donna ardemment dans la controverse et adopta la thèse traditionniste. L'espace me manque pour analyser les chapitres relatifs aux travaux des principaux champions des deux écoles, dom Chamard, dom Piolin, les Bollandistes, le P. de Boylesve, Mgr Bellet, enfin Mgr Duchesne. Le livre de M. Houtin est malheureusement déparé par quelques traits d'esprit parfois déplacés. Sa thèse n'eût pas été amoindrie, au contraire, en conservant le ton qui convient à l'érudition. En voici un exemple typique : Mgr Dupanloup avait parlé du vénérable sulpicien M. Faillon, et des savants bénédictins, M. Houtin ajoute bien inutilement : « A cette heureuse époque tous les sulpiciens étaient « vénérables » et tous les bénédictins étaient « savants ».

IV. L'église n'a rien de plus glorieux à présenter à l'histoire littéraire, à part les Saintes Ecritures, que les actes des martyrs. Plus, en effet, ceux-ci sont authentiques, c'est-à-dire non interpolés, plus ils se ressentent de la majesté des scènes qu'ils retracent. Bien des auteurs ont déjà colligé ces actes des martyrs, mais les uns n'ont pas su discerner le bon grain de l'ivraie et ont mélangé les récits interpolés aux actes véridiques, d'autres, tel le savant Ruinart, n'avaient recueilli que des actes authentiques, mais depuis cette époque la science a fait des progrès énormes et il était possible d'ajouter plusieurs pièces. Dom Leclercq, qui jouit dans le monde de l'érudition d'une notoriété bien méritée, a conçu le projet de donner au public tous les actes authentiques des martyrs chrétiens depuis les origines du christianisme jusqu'au vingtième siècle. En appendice, il

Digitized by Google

donne également le texte des pièces interpolées et des rédactions postérieures. Le premier volume de ce travail vient de paraître et on ne peut que souhaiter de voir les autres édités prochainement. Le présent volume commence à la passion de Jésus-Christ et va jusqu'au deuxième siècle. Ce qui en fait la haute valeur, c'est que les pièces sont traduites directement des originaux et que chacun d'eux est accompagné de notes critiques et historiques d'une érudition consommée.

V. Il n'est pas d'archéologue ou d'historien qui n'ait entendu parler de la fameuse abbaye de Silos, située dans la Vieille-Castille, fondée au IXe siècle et admirablement restaurée au XIe par l'abbé Dominique. Déjà dom Férotin avait récemment mis au jour un énorme ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et où se trouvaient publiées et étudiées les nombreuses chartes relatives à l'histoire de ce monastère. Toutefois, une partie des richesses de Silos n'avait pu être étudiée par dom Férotin ; nous voulons parler des objets d'art qui formaient autrefois dans l'abbaye un ensemble du plus haut intérêt, soit au point de vue de la liturgie, soit au point de vue des arts industriels. Ce que n'a pu faire le docte bénédictin vient d'être accompli par un de ses confrères, dom Roulin, qui a séjourné de longues années en Espagne, et qui a eu l'avantage d'étudier de près cette magnifique collection, aujourd'hui dispersée. Dans des notices à la fois substantielles et savantes, il décrit un certain nombre d'objets de haute valeur archéologique. En voici d'ailleurs la nomenclature : tête antique et colombe eucharistique, étui arabe en ivoire, coffret arabe à monture limousine, calice ministériel, devant d'autel en cuivre émaillé, rétable en cuivre gravé et verni, patène ministérielle, châsse limousine, main-reliquaire, monstrance eucharistique, urne de saint Dominique, deux antependium brodés, canons d'autel, miroirs.

Le mérite de l'auteur ne réside pas seulement dans une description minutieuse de chacun de ces objets, il se trouve également dans les rapprochements ingénieux faits avec

Digitized by Google

des pièces analogues rencontrées ailleurs. C'est là que se montre la réelle érudition de dom Roulin. Il importe de mentionner également la liste dressée par l'auteur de cinquante-sept objets d'époque et de nature différentes, ayant appartenu au trésor de Silos, et dont beaucoup ont disparu depuis. En somme, l'ouvrage de dom Roulin, illustré de gravures fidèles et de magnifiques phototypies, constitue un travail de premier ordre pour l'archéologie religieuse.

VI. M. J. Martin s'est adonné tout spécialement à l'étude de l'église et de l'abbaye de Tournus : aussi connaît-il à fond l'histoire de cette vénérable église qui a défié des siècles nombreux. Déjà, à l'occasion du congrès archéologique de Mâcon, il avait publié des pages fort intéressantes. La Société archéologique de Chalon-sur-Saône a édité dans ses *Mémoires* un travail d'une haute valeur historique relatif aux pierres tombales qui ornaient la vaste église, travail dont il a été rendu compte dans l'*Université*. Aujourd'hui je dois signaler deux mémoires; l'un relatif à des fouilles entreprises dans les dépendances de l'abbaye et qui ont amené la découverte du carrelage primitif, puis, plus bas, de l'ancien sol, et enfin, plus bas encore, au niveau de la terre vierge, d'un sarcophage en grès. Ce mémoire se rapporte également au monnayage de l'abbaye. Il est curieux de voir la numismatique suivre le mouvement de la dévotion populaire au IX^e^ siècle : les monnaies de l'abbaye de Tournus portent le nom de saint Valérien, mais au X^e^ on trouve celui de saint Philibert ; au XI^e^ la dévotion populaire revient à saint Valérien et les monnaies reprennent son nom ; enfin, au XII^e^, saint Philibert l'emporte de nouveau et la numismatique suit docilement jusqu'au XII^e^ siècle où saint Valérien reprend le dessus pour ne plus le perdre.

VII. Le second mémoire de M. Martin a trait aux bâtiments claustraux de l'abbaye : avec une science qu'on ne peut méconnaître, l'auteur rétablit le plan du monastère, il indique l'emplacement de chacune des salles et en décrit

Digitized by Google

minutieusement la forme et l'utilisation. C'est, en somme, une restitution des plus intéressantes.

VIII. M. le marquis Mac Swiney, bien connu à Rome pour ses études d'histoire diplomatique, vient de faire paraître un travail sur une ambassade envoyée par dom Emmanuel, roi de Portugal, au pape Jules II, à l'occasion de l'avènement de ce souverain pontife. On y trouve des détails curieux. Ce fut au son des trompettes lusitanes que les trois envoyés extraordinaires firent leur entrée par la porte del Torrione. Ils étaient accompagnés des ambassadeurs de Venise, de Florence, de Bologne et de France. Lors de l'entrée solennelle une querelle de préséance se produisit entre les ambassadeurs de France et d'Espagne : on se frappa à grands coups de chapeaux et on en serait venu à l'épée si le préfet de Rome n'avait calmé les esprits surchauffés. Le jour de la réception, les envoyés extraordinaires prêtèrent, au nom de leur souverain, serment d'obédience, et après un discours universellement applaudi de l'un des ambassadeurs, le pape répondit aimablement. Les envoyés obtinrent du Saint-Siège diverses concessions d'ordre spirituel et temporel, notamment : l'autorisation pour les marchands portugais de pouvoir faire, sans censure, le négoce avec les infidèles des Indes et la concession au roi de Portugal, et pour deux ans, de la direction de la future croisade.

IX. A plusieurs reprises nous avons fait connaître dans l'*Université catholique* la magnifique publication entreprise par M. Schreiber et correspondant, pour la gravure sur bois et sur métal au xv^e^ siècle, au *Manuel* de Brunet ou au *Trésor des Livres rares* de Graesse. Le présent ouvrage contiendra huit volumes dont sept ont déjà paru : c'est dire que l'ouvrage est presque achevé et que, avec ses trois volumes in-folio de planches, il demeurera le meilleur et même le seul ouvrage traitant des gravures incunables. On ne saurait croire la précision que demande un travail semblable et les voyages qu'il a exigés. On sait, en effet,

Digitized by Google

combien sont rares les gravures de cette époque et surtout les xylographies : assez fréquemment les différentes gravures d'un même recueil sont dispersées dans plusieurs bibliothèques d'Europe ou dans des collections particulières.

Le tome IV qui vient de paraître contient un catalogue des livres xylographiques, c'est-à-dire de ceux dont le texte n'a point été composé avec des caractères mobiles, mais gravé tout comme les illustrations qu'il accompagne. La difficulté à surmonter se trouve dans ce fait que les recueils intitulés : ars moriendi, la bible des pauvres, l'histoire de David, l'apocalypse, l'antechrist, le pater noster, la passion du Christ, etc., ont tous eu plusieurs éditions : dans ce cas les planches étaient souvent refaites à l'imitation plus ou moins de l'édition précédente, mais toujours avec des différences, sans compter que la légende était, suivant les pays, gravée en latin, en français, en italien, en allemand, etc. M. Schreiber a dû voir les exemplaires de chacune de ces xylographies afin de décrire les différences, parfois minuscules, qu'on y constate. Aussi ses descriptions sont-elles faites minutieusement, accompagnées de notes bibliographiques d'une haute érudition et illustrées de fac-similés, de marques et de monogrammes des graveurs, indications précieuses pour l'histoire de l'art. En somme, le manuel de M. Schreiber demeure un ouvrage de premier ordre parce qu'il est écrit avec toutes les exigences de la science bibliographique moderne.

X. Le recueil, récemment édité par dom Pothier sous le titre de *Cantus Mariales*, contient cinquante-six chants en l'honneur de la Vierge Marie : *antiphonæ*, *prosæ*, *hymni*, *sequentiæ*, *rythmi* et *cantici*. Un appendice donne les chants du Magnificat, les Litanies, ceux pour la récitation du rosaire. Enfin le volume se termine par une note explicative sur l'exécution et sur l'écriture du chant grégorien.

Dom Joseph Pothier donne, dans ces pages, un travail où le talent délicat de l'artiste le dispute à la science du paléographe. En effet, ainsi que le titre même l'indique,

Digitized by Google

une moitié de ces mélodies a été transcrite d'après les manuscrits que le restaurateur des mélodies grégoriennes a eu l'occasion de consulter en France ou à l'étranger, une autre partie a été composée, dans le goût ancien, par le maître musicien qu'est l'illustre bénédictin. Les paroles, en revanche, sont toutes empruntées à la liturgie moderne ou ancienne. Après chaque pièce les sources sont indiquées dans une notice.

Simple et grave comme la nef d'une basilique romane, fleurie et ornée comme un chapiteau gothique, chaque mélodie s'allie admirablement aux paroles majestueuses ou naïves du poème liturgique. Et ce n'est point seulement un charme archaïque qui se dégage de ces pages, c'est surtout un parfum de piété douce et confiante, qui enveloppe l'âme et l'impressionne profondément. Il est à souhaiter que ces pieuses cantilènes redeviennent populaires dans nos églises, qu'elles reprennent dans les cérémonies liturgiques et dans les réunions de dévotion la place qui leur a si longtemps appartenu. Elles remplaceront avec avantage certains cantiques et certaine musique d'un goût plutôt profane. L'exécution sera simple et facile pour tout chantre exercé si l'on applique avec soin les règles lumineuses que l'auteur a pris soin de donner à la fin de l'ouvrage.

XI. Il n'est personne qui ignore l'importance considérable prise dans le midi de la France, par l'ordre des frères Mineurs, et cela dès les premiers temps de sa fondation. C'est pour retracer l'intensité de la vie apostolique, intellectuelle et même littéraire des Franciscains dans la province d'Aquitaine, que le R. P. Othon de Pavie a composé deux volumes. La tâche n'était point aisée. Sans doute on pouvait puiser dans l'ouvrage de Wadding et dans les autres chroniqueurs de l'ordre, mais le P. Othon a tenu à faire mieux : il a également dépouillé les archives départementales et celles des couvents de l'ordre ; inutile de dire que la récolte a été fructueuse pour l'histoire.

L'Aquitaine, comme on l'a dit, reçut de bonne heure la visite des frères Mineurs : saint François d'Assise lui-

Digitized by Google

même la traversa lorsqu'il se rendit en pèlerinage à Compostelle ; plus tard elle fut également visitée par une autre illustration de l'ordre, saint Antoine de Padoue, et il semble que, par là, elle puisa une sève particulière pour la fondation et le développement des couvents de l'ordre franciscain. De très bonne heure en effet on voit l'établissement de monastères d'hommes à Mirepoix, à Bordeaux, à Narbonne, et de religieuses clarisses à Béziers et dans nombre d'autres villes. Cette efflorescence ira constamment en s'accentuant, si bien qu'au bout de peu de temps on se verra obligé de diminuer l'étendue territoriale de la province d'Aquitaine.

Il est difficile de suivre pas à pas l'auteur dans le développement de son ouvrage : toutefois je voudrais indiquer la part considérable qu'il donne aux chapitres généraux de l'ordre. On sait qu'il est d'usage dans les ordres religieux de tenir fréquemment, parfois même tous les ans, une réunion générale de tous les dignitaires de cet ordre, c'est ce qu'on appelle le chapitre ; les questions qui y sont traitées sont des plus importantes et touchent à la vie même et à la réforme de l'institut. Le P. Othon a analysé ces chapitres généraux et en a tiré de nombreux renseignements intéressant la province d'Aquitaine, notamment sur la réforme des couvents, la nomination des dignitaires, les offices liturgiques des monastères et les reliques qu'ils possédaient.

Mais ce qui rend particulièrement précieux l'ouvrage du P. Othon, ce sont les pièces justificatives accumulées à la fin de chaque volume ; en énumérant les principales on jugera de leur importance : Jean de Montcorvin, nommé archevêque chez les Tartares ; fondation du couvent de Vic-Fezensac ; testament de Pierre de Foix ; le concile de Constance reconnaît les Observants ; l'Université de Paris s'engage par serment à défendre la croyance à l'Immaculée Conception ; fondation d'un couvent dans le comté de Foix.

XII. Raconter l'histoire d'un monastère de l'Armorique, chercher à séparer le bon grain de l'ivraie, c'est-à-dire la

Digitized by Google

partie historique de la partie légendaire, telle est l'œuvre courageusement entreprise par M. Sepet. La personnalité de l'auteur et son érudition sont trop connues pour que j'y revienne ici ; aussi bien suffit-il de jeter les yeux sur le bas des pages de son nouvel ouvrage pour être assuré qu'il a tenu à recourir toujours aux sources et que les livres de seconde main n'y sont que rarement cités.

Le monastère Saint-Gildas de Ruis fut fondé au vi^e^ siècle par le saint de ce nom : les cellules de chaque moine y formaient une loge ou cabane en bois. Séparée, la cellule de l'abbé, construite en madriers, s'élevait en arrière dans une situation dominante ; l'église était également construite en bois. Le vêtement des moines était grossier : une tunique ou vêtement de dessous et une coule ou chape de laine laissée dans sa couleur naturelle. Les pieds étaient chaussés de sandales. La règle était, elle aussi, fort sévère? Qu'on en juge : tout le monde est debout au chant du coq, on prie jusqu'à l'heure du travail, puis, vêtus de peaux de bête, les moines partent pour les champs, où se passe la journée. On vit de son travail, le monastère ne recevant absolument rien des nouveaux arrivés. Silence perpétuel, et, autant que le permet la faiblesse humaine, prière continue. Pas de bœufs pour aider au labour, afin que le travail soit plus rude. Le soir venu, on rentre pour la lecture et l'office : un maigre dîner attend les moines, car le jeûne est ininterrompu ; du pain, des racines, du sel, de l'eau et du lait. Trois heures d'oraisons achèvent la journée. Ce qui vient d'être rapporté se passait à l'âge de fer, il vaudrait mieux dire à l'âge d'or du monastère de Ruis; mais là comme ailleurs on connut la décadence. C'est ainsi qu'au moyen âge, lorsque Abélard devint abbé de ce couvent, il le trouva dans un triste état : les moines avaient, paraît-il, un penchant très décidé pour la chasse et la pêche, et lorsque Abélard voulut essayer d'introduire la réforme, il se heurta à une hostilité non déguisée. Nombreux sont les épisodes intéressants rapportés dans le livre de M. Sepet : c'est un des ouvrages hagiographiques dont j'ai suivi le plus volontiers le récit.

Digitized by Google

XIII. On sait que l'œuvre de Saint-François-d'Assise de la rue de la Santé à Paris, a entrepris une collection des vies de saints et de saintes de l'ordre des frères Mineurs. Le volume que nous présentons au lecteur fait partie de cette collection. Le bienheureux Ange était prédestiné pour être capucin, car en venant au monde il semblait déjà porter sur sa tête le capuchon des enfants de saint François. Il fut docile à cette prédestination, entra de bonne heure dans l'ordre et y fit rapidement des progrès considérable dans la sainteté. Son ministère était d'autant plus fructueux qu'il jouissait parfois de la vertu de bilocation. Aussi ne faut-il point s'étonner de la longue liste des localités où le saint a prêché durant sa vie, liste rapportée par l'auteur en appendice. Miséricordieux pour les petits, il savait au besoin conseiller les grands et obtenir d'eux justice et douceur. On ne peut s'étendre ici sur les nombreux miracles rapportés par M. de Beaulieu : disons seulement que l'intérêt du volume ne se dément point.

J.-B. MARTIN.

Digitized by Google

REVUE D'ÉTUDES ROMANES

1. *Zur Geschichte des franzosischen ə.* I. Die Entstehung des ə-Lautes; II. Uebersicht der Geschichtlichen Entwickelung des ə in alt-und neufranzœsischen Zeit. Von Gustav Rydberg, Dozent ander Universitæt Upsala. 3 vol. in-8° comprenant au total 408 pp. Upsala, Almquist et Wiksells, imprimeurs-éditeurs.
2. *Studier i Modern Sprokvetenskap*, utgifna af Nyfilologiska Sallskapet i Stockholm. Volumes I et II. 1898-1901. 2 vol. in-8° de xi-235 et x-241 pp. Uppsala, mêmes éditeurs.
3. Die roman. Namen der Kœrperteile Eine onomasiologie Studie. Von Dr Adolf Zauner. 1903. 1 vol. in-8° de 194 pp. Erlangen, librairie de Fr. Junge. 6 fr.
4. *Die Behandlung der Lateinischen Proparoxytona in den Mundarten der Vogesen und im Wallonischen.* Von Adolf Horning. 1902. In-4° de 32 pp. Strassburg, Imprimerie universitaire de J.-H.-Ed. Heiz. 2 marks.
5. *Les Eléments latins de la langue roumaine.* Le Consonantisme, par J.-A. Candréa-Hecht, docteur ès lettres. 1 vol. in-8° de xxvii-110 pp. 1902. Paris, Emile Bouillon, 5 fr.
6. *La Divina Commedia, di Dante Alighieri*, riveduta nel testo e commentata da G.-A. Scartazzini. 1903. Quatrième édition, nouvellement revue, par G. Vandelli, avec un rimario amélioré de L. Polaco et un index des noms propres et des choses notables. 1 vol. in-16 de xxxii-1042-124 pp. Milan, U. Hoepli. 4 l. 50. — I primi influssi di Dante, del Petrarca e del Boccaccio sulla Letteratura Spagnuola, con appendici di Documenti inediti. Saggio di Bernardino Sansiventi. — Delle manifestazioni plastiche del sentimento nei personnaggi della Divina Commedia, di Manfredi Porena. 1902. 2 vol. in-12 de xvi-464 et xi-190 pp. Même librairie. 7 l. 50 et 4 l.
7. *L'Oratoria Sacra Italiana nel Medio Evo.* Di Luigi Marenco. 1 vol. in-8°. de 227 pp. Savona, Stab. Tipografica A. Ricci. 3 fr.
8. *Lou Pichot Tresor.* Dictionnaire provençal-français et français-provençal, par le R. P. Xavier de Fourvières, chanoine prémontré, avec la collaboration de son confrère le R. P. Rupert. 1 vol. in-16 de xxiii-774 et 264 pp. Avignon, Aubanel frères.

Digitized by Google

1. M. Gustav Rydberg, dont nous avons loué ici même la thèse importante sur *le Développement de* facere *dans les langues romanes*, a entrepris un travail plus important encore sur l'*e* féminin, que d'ordinaire on appelle improprement l'*e* muet, et qu'il note par un *e* renversé. Il s'est proposé un double but : faire l'histoire de ce phonème, et en déterminer la valeur dans le français d'aujourd'hui. Pensant, — dirons-nous que c'est à tort? — pensant que ces deux questions intéressent deux classes différentes de lecteurs, les linguistes, d'une part, et les philologues de l'autre, il a cru qu'il devait les traiter dans des parties séparées, et que par là l'inconvénient serait atténué. Dès le premier fascicule, il esquissait le plan de ses travaux, en reconnaissant d'ailleurs que ces annonces promettent souvent plus que l'auteur ne peut tenir dans la suite. La première partie devait nous montrer la genèse de l'*e* féminin, et la seconde nous en raconter l'évolution en français jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle ; la troisième, indiquer ce que les grammairiens modernes ont dit de sa prononciation, et la quatrième, les lois qui régissent aujourd'hui son emploi.

Pour entretenir nos lecteurs de cet important travail, nous attendions qu'il fût terminé. Mais, constatant que l'auteur s'est arrêté depuis quelque temps au milieu de son étude, sans doute à cause de difficultés imprévues, nous allons dire un mot de ce qui est déjà publié, c'est-à-dire la première partie et la plus grande partie de la seconde.

Cette première partie nous parle donc, nous venons de le dire, de l'origine de l'*e* féminin. Comme d'autres phénomènes linguistiques, elle est due à l'influence considérable de l'accent expiratoire car, si cet accent a pour effet principal de maintenir la voyelle tonique, il produit par contre-coup cet autre effet ques les voyelles atones qui précèdent ou qui suivent tendent à s'affaiblir, et disparaissent même dans beaucoup de cas. C'est une loi que nous constatons dès le latin archaïque, et qui a exercé son action pendant plus de mille ans. Cette action paraît moins constante quand l'orthographe du latin a été fixée, et elle est de plus en plus

Digitized by Google

rare à mesure que la langue écrite devient plus régulière. C'est surtout dans le latin populaire que cette loi maintient le plus facilement son empire. Elle règne, non pas seulement en Italie, mais encore en Gaule, bien que dans ce pays le latin subisse des influences particulières, pour des causes auxquelles nous ne pouvons nous arrêter. Elle persiste pendant l'évolution qui aboutit à la naissance du français. De bonne heure, la voyelle réduite et non syncopée s'écrivit par un *e*, et cette graphie prédomina bientôt, à l'exclusion de tout autre. On a discuté sur la valeur de cet *e*, et des solutions différentes ont été proposées. L'auteur estime que c'était bien un ə, et il a pour lui une autorité considérable, celle de M. Gaston Paris.

Nous arrivons à la seconde partie. M. Rydberg y étudie l'élision de l'*e* final dans les polysyllabes. A l'aide de nombreux exemples, il montre que l'élision était la règle, mais une règle qui souffrait de nombreuses exceptions. Il s'efforce alors de trouver des motifs à ces déviations apparentes. Il prouve qu'elles avaient des précédents en latin. Puis il leur découvre des causes logiques, métriques, grammaticales, analogiques, etc... Par exemple, un poète éprouve le besoin de mettre en relief des mots importants : alors il n'élide pas l'*e*, afin que le lecteur s'arrête et prenne garde au mot qui suit. Ceci a lieu devant les noms propres, quand le sens demande une pause, et dans plusieurs autres cas intéressants.

Après avoir étudié l'élision dans les polysyllabes, l'éminent romaniste s'occupe d'en constater les effets dans les monosyllabes français. Mais cette étude, plus délicate et plus compliquée, n'est pas terminée. Il en est resté à l'histoire de ces formes dans les temps qui ont précédé l'apparition du français. En résumé, le travail de M. Rydberg est très important, parce qu'il touche à une foule de questions pour la solution desquelles il apporte souvent des données nouvelles. Telle est, par exemple l'histoire de *il*, que personne n'essaie aujourd'hui de rattacher à *ille*, et celle de *qui*, pour laquelle l'auteur se réfère d'ailleurs le plus souvent aux conclusions de M. Jeanjaquet.

Digitized by Google

Nous attendons avec impatience la suite de ce travail, où l'auteur fait preuve d'aptitudes si remarquables, et qui éclairera de nouvelles lumières la grammaire historique du français.

2. La Société néophilologique de Stockholm a publié deux volumes de mélanges sur les langues modernes. Nous y trouvons un certain nombre d'articles qui intéressent l'étude du français, et que nous croyons devoir signaler ici.

Il y a d'abord, dans le tome I^er^, un travail de M. Carl Wahlund sur les mots terminés en *- isme* et en *- iste*. Il en a recueilli une centaine qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire. Mais ce nombre pourrait être encore augmenté, si nous prenions la peine de consulter les journaux, et aussi les revues et les livres où les auteurs se préoccupent peu d'avoir un style classique. Signalons maintenant des *Mélanges grammaticaux* où M. O. Œrtenblad parle du mode employé dans les propositions concessives, et de la préposition *en* construite avec l'article. M. Erik Staaff s'arrête aux suffixes *- ime* et *- ième ;* mais, malgré sa connaissance du sujet et la sagacité avec laquelle il conduit son étude, nous hésitons à admettre que le second dérive du premier « par un développement phonétique régulier ». Nous avons lu avec un plaisir particulier le travail de M. Herman Andersson : *Altération et chute de l'*R *en français*. Il y reprend une question qu'il avait abordée en 1889, et pour laquelle il avait proposé des conclusions jugées contestables. Cette fois encore, il nous paraît avoir formulé des hypothèses plausibles, mais qui appellent des arguments plus probants. Notons aussi une étude intéressante de M. P. A. Geijer sur l'article, avec références au français.

Le tome II n'est pas moins intéressant que le premier. Nous y trouvons une étude très soignée de M. A. Malmstedt sur les propositions relatives doubles en français et leurs équivalents. M. Gustaf Ernst s'est occupé des *Pronoms français au XVI^e^ siècle :* il venait après beaucoup de romanistes, et a dû se borner à glaner quelques faits inté-

Digitized by Google

ressants. M^lle^ Anna Ahlström, la même, croyons-nous, qui a fait une thèse sur la langue de Flaubert, a écrit quelques pages sur les adverbes employés pour déterminer les substantifs. M. Erik Staaff a de bonnes remarques sur le développement phonétique de quelques mots atones en français. Le volume se termine par un travail sur les rimes de Verlaine, et un autre, de M. P. A. Geijer, sur le *Modus conjunctivus* en français.

Nous n'avons pas parlé des travaux consacrés à d'autres langues que le français, par exemple le suédois, l'anglais et l'allemand. Les deux volumes sont terminés chacun par une table, où nous trouvons la liste des travaux de philologie romane ou germanique publiés par des savants suédois, de 1893 jusqu'à octobre 1898, et depuis cette date jusqu'à 1902. Cet aperçu confirme et complète l'idée que nous nous étions faite, à la lecture de ces deux volumes, de la valeur scientifique des Suédois. Non seulement ils ont le culte des études désintéressées et ils font preuve d'une grande ardeur pour les travaux philologiques : mais ils ont obtenu déjà des résultats précieux, et leurs succès dans le passé font augurer d'importantes conquêtes pour l'avenir.

3. M. Adolf Zauner a présenté, comme thèse d'habilitation à l'Université de Vienne, un travail sur les noms romans des parties du corps. Il nous dit que c'est une étude d'*onomasiologie*, et, dans sa préface, il nous explique ce qu'il entend par ce mot, qu'il remplacerait sans difficulté par celui de *lexicologie comparée*. Il expose que cette partie de la grammaire comparée ne doit pas être confondue avec la sémantique : elles se complètent plutôt l'une l'autre. L'une prend la signification pour point de départ, et elle cherche quelles expressions sont employées pour la marquer dans l'étendue d'un domaine linguistique. L'autre part du mot considéré en soi-même, et étudie les différents sens qu'il peut recevoir. A tout prendre, admettons cette différence, et souhaitons la bienvenue à cette discipline nouvelle qui a nom l'onomasiologie.

Digitized by Google

Celle-ci, naturellement, ne doit pas être seulement un catalogue des différents mots qui expriment un être ou une idée : pour être scientifique, elle est tenue à donner les raisons qui ont amené l'emploi de ces mots. Elle explique aussi les causes qui, dans une langue, font durer plus longtemps certaines expressions. Certaines idées, celles, par exemple, qui se réfèrent aux habitudes et à la civilisation d'un peuple, varient très facilement leurs moyens d'expression. C'est le contraire pour d'autres, comme les notions des nombres, l'eau, le pain, le vin, et le reste. D'ailleurs, il est impossible de formuler ici des lois à priori : la grammaire historique demeure toujours une science d'observation, et des conclusions basées uniquement sur la logique sont facilement démenties par les faits. Ainsi, nous sommes portés à croire que le concept de père appelle une seule dénomination : et cependant, il est rendu par une douzaine d'expressions en roman, si nous en croyons Tappolet, *die Romanischen Verwandschaftsnamen.*

M. Adolf Zauner, pour mener à bien son étude, a utilisé des renseignements très variés, qu'il a puisés dans les livres ou reçus de correspondants bénévoles. Son travail est très soigné et rédigé avec une méthode parfaite. L'auteur prend d'abord le nom latin d'une partie du corps : il montre ensuite comment il s'est développé régulièrement ou irrégulièrement en roman, ou bien comment il a fait place, partiellement ou totalement, à une expression nouvelle, empruntée à une racine différente. Nous regrettons seulement que, par endroits, il se soit montré trop discret en fait d'explications : il cite bien une expression, mais sans en indiquer l'étymologie. Il ignore aussi plus d'une expression usitée dans les parlers populaires : il est vrai qu'à les réunir toutes, il aurait dû mettre beaucoup de temps et grossir beaucoup son livre. En fin de compte, son étude est sérieuse, bien documentée, clairement rédigée, et tout à son honneur.

4. Ceux qui se sont occupés de phonétique française, connaissent toute la compétence de M. Adolf Horning

Digitized by Google

dans ce domaine, lui qui a écrit une si belle préface grammaticale au livre de K. Bartsch, *La Langue et la Littérature françaises du IX^e siècle jusqu'au XIV^e*. Dans la brochure que nous avons entre les mains, il a examiné le traitement de certains proparoxytons latins dans les patois vosgiens et en wallon. Il est à peine besoin de rappeler que, même en français, les proparoxytons obéissent à des lois différentes. Les uns perdent la dernière syllabe tout entière : *rancidum*, rance ; *pagina*, page. Les autres syncopent la première voyelle posttonique, et gardent la dernière syllabe : *manica*, manche ; *semita*, sente. Or, les mêmes faits se constatent pour les dialectes dont M. Horning s'est occupé dans cette brochure : il a essayé d'en trouver les causes et d'en formuler les lois. Son étude se divise en trois parties, où il étudie successivement les proparoxytons en *-idus* et *-itus*, ceux en *-ica* et *-icus*, et enfin ceux qui ont une double labiale suivie de dentale.

L'étude de M. Horning est pleine de faits, qui démontrent la compétence toute spéciale de l'auteur relativement à la dialectologie romane. L'habileté avec laquelle il sait proposer une solution, la rendre vraisemblable et l'éclairer par des exemples empruntés de toutes parts, est d'un excellent exemple pour le lecteur. La dissertation, déjà pleine de références, est accompagnée de notes très nombreuses, placées au bas des pages, qui proviennent de toutes les parties du domaine roman, ou peu s'en faut. Nous croyons même que cet exposé est trop touffu : un travail plus méthodique et plus lumineux, avec des conclusions plus nettement formulées, aurait gagné davantage les suffrages du lecteur. Malgré ce défaut, nous recommandons cette étude aux romanistes : ils y trouveront beaucoup de renseignements phonétiques, qui pourront leur suggérer des explications auxquelles ils n'avaient pas songé jusqu'ici.

5. M. J.-A. Candréa-Hecht a résolu de nous donner un grand travail, rédigé en français, pour nous faire connaître la langue roumaine. Le fascicule, qu'il vient de publier, est consacré au consonantisme ; mais il en faudra encore

Digitized by Google

un autre pour que cette étude soit achevée. L'auteur s'occupera ensuite de la morphologie, de la formation des mots et de la sémantique, pour terminer par un lexique : rien ne nous manquera donc pour acquérir une connaissance sérieuse de la langue en question.

A lire ce premier fascicule, nous admirons d'abord, — à part de très rares négligences, — la correction et l'aisance avec lesquelles l'auteur écrit le français. Quant aux explications qu'il donne, elles nous ont toujours paru acceptables : d'ailleurs, nous sommes à l'école de M. Candréa-Hecht, et nous devons nous comporter à son égard comme un disciple. Nous nous permettrons toutefois de lui soumettre les deux observations suivantes : Est-il besoin de chercher tant d'hypothèses pour expliquer l'étymologie de *paresimi*, la forme daco-roumaine de notre mot *carême ?* Dans les créations analogiques, l'esprit ne cherche pas la régularité comme l'auteur paraît le croire. Pourquoi ne pas supposer simplement la forme* *quadresima*, dont les substituts se rencontrent dans tant d'idiomes romans autres que le roumain ? Mais voici qui est plus sérieux : page 63, à propos du groupe BB., l'auteur, après avoir dit justement que ce groupe a été réduit à B, se trompe en ajoutant que ce B, provenant d'une réduction, aurait dû disparaître comme un B ordinaire. S'il avait consulté l'histoire des langues romanes, et du français en particulier, il aurait vu que le B, venant d'un B do ble primitif, est très résistant et demeure en règle générale. Les mots du roumain où il est demeuré, loin de constituer une exception, sont au contraire réguliers. Nous devons louer aussi l'ordre dans lequel les faits sont présentés, et le plan que M. Candréa-Hecht a choisi pour rédiger son travail. Dans l'introduction, il s'est efforcé de nous donner une idée aussi complète que possible du consonantisme du latin vulgaire tel qu'il existait en Dacie avant l'invasion des Slaves ; puis il a fait un exposé général des lois phonétiques qui ont présidé à l'évolution des consonnes en roumain. Peut-être accorde-t-il trop d'importance au rôle de l'accent tonique en ce qui concerne les modifications des consonnes. Il cite des faits qui

Digitized by Google

paraissent prouver sa théorie, au moins pour certaines consonnes. Nous nous demandons si ces faits ne pourraient être interprétés autrement qu'ils ne le sont par l'auteur. Nous nous souvenons qu'en français, certains romanistes avaient parlé du sort différent des consonnes avant et après l'accent, et que leurs théories, admises d'abord sans difficulté, ont été définitivement abandonnées.

Dans tous les cas, nous souhaitons la bienvenue à ce travail, écrit avec méthode, préparé avec conscience, et qui contribuera sans aucun doute à populariser l'étude du roumain dans notre pays.

6. Avant de terminer, nous nous rappelons que l'histoire de la littérature italienne réclame de notre part un instant d'attention. Nous ne manquerons pas de signaler tout d'abord — *ab Jove principium* — une quatrième édition de la *Divine Comédie*, par G.-A. Scartazzini. Il est difficile de donner des éditions aussi parfaites à un prix aussi modeste. L'œuvre est bien plus que doublée par les notes de tout genre que l'éditeur a placées au bas du texte. Un *Rimario*, dû à M. L. Polacco, et placé à la fin du volume, en augmente la valeur pour les romanistes : la librairie U. Hœpli a voulu faire bien, et à bon marché; elle a parfaitement réussi.

Nous venons ensuite au livre de M. Manfredi Porena, qui est piquant sous plus d'un rapport. Il étudie d'abord le langage des gestes chez les personnages de la *Divine Comédie :* et ici le mot « geste » doit être pris dans une acception très étendue, puisqu'il comporte tout ce qui n'est pas afférent à la parole proprement dite. Nous adhérons parfaitement aux conclusions de cette première étude, qui peuvent se résumer ainsi : « Abstraction faite des passages où le génie de Dante s'était assoupi, la *Divine Comédie* est, dans son ensemble, un livre où l'âme humaine a été interprétée *plastiquement* de la manière la plus étonnante. »

Dans la seconde étude, M. Porena recherche ce que Dante a voulu indiquer par le personnage allégorique de Matelda: d'après lui, Matelda personnifie le bonheur obtenu sur cette terre par l'union de la vie active et de la vie contemplative.

Digitized by Google

Ce volume se termine par un chapitre où l'auteur étudie les différents moyens dont Manzoni s'est servi pour faire le portrait physique de ses personnages dans les *Promessi Sposi*. Il a voulu faire ressortir les merveilleuses industries employées par le romancier italien, et il n'a pas eu de peine à nous persuader.

L'influence réciproque des littératures est toujours intéressante à signaler, parce qu'elle éclaire d'un jour nouveau certains faits auxquels nul peut-être n'aurait pris garde. Personne n'ignore l'action que les écrivains de France ont exercée sur l'Espagne, et celle que les auteurs espagnols ont eue sur notre pays. Mais nous connaissons peu ou point ce que l'Espagne doit à l'Italie, et ce que l'Italie a reçu de l'Espagne. Le Dr Bernardo Sanvisenti a traité une partie du sujet, en essayant de déterminer jusqu'à quel point, au *Quattrocento* inclusivement, les Espagnols ont imité les Italiens. Il s'est d'ailleurs arrêté aux trois grands poètes italiens du moyen âge, Dante, Boccace et Pétrarque.

Voici, en résumé, les résultats acquis à l'histoire littéraire, par le Dr B. Sanvisenti. Les écrivains espagnols, — il s'agit ici surtout des Castillans et non pas des Catalans, — n'ont imité que de loin les auteurs italiens d'avant le XVIe siècle. Dante était trop élevé, et son œuvre trop grande, pour qu'ils eussent la tentation de le suivre dans les hautes régions où il planait à l'aise. Quant aux deux autres poètes, ce sont leurs œuvres les moins importantes qui ont inspiré les Espagnols. Ainsi, le *De Claris mulieribus* de Boccace a eu de l'influence sur la littérature philogyne et misogyne dont Alvaro de Luna paraît être le plus célèbre représentant. De Pétrarque, l'Espagne a imité surtout l'*Africa* et les *Trionfi*. Les résultats de ces recherches peuvent paraître assez maigres, si nous considérons le labeur qu'elles ont coûté. Mais qu'importe, si ces résultats sont durables et acquis définitivement? Il reste que le docteur Sanvisenti est un disciple digne de l'illustre Fr. Novati, et nous n'essaierons pas d'ajouter quoi que ce soit à cet éloge.

Digitized by Google

7. Nous devons aussi donner une appréciation du livre de M. Luigi Marenco sur la prédication italienne du moyen âge A dire vrai, cette étude n'a pas répondu à notre attente. Nous avions lu la monographie de M. Lecoy de la Marche, *la Chaire française au moyen âge*, et la fréquentation d'un tel maître rend le critique plus difficile à l'égard des autres historiens. Nous avons trouvé M. Marenco trop incomplet sur certains points, notamment quand il s'est agi pour lui de raconter les commencements de la prédication médiévale. Il a aussi accordé une place trop grande à certains orateurs, comme saint Bernardin de Sienne et Savonarole. Il aurait pu, moyennant des recherches poursuivies avec persévérance, nous donner un catalogue plus riche des prédicateurs populaires qui ont évangélisé l'Italie du *Trecento* et du siècle suivant.

Mais ne soyons pas trop sévère. L'auteur n'a peut-être voulu faire qu'une œuvre de vulgarisation, et nous ne devons pas l'oublier en jugeant son livre. Il s'est inspiré de bons auteurs, tels que M. Lecoy de la Marche et M. Thureau-Dangin. Il est arrivé à prouver que les conclusions formulées par le premier de ces historiens pour la France, s'adaptaient parfaitement à l'Italie. Nous recommandons particulièrement les chapitres où M. Marenco montre que la langue des prédicateurs était bien l'idiome vulgaire ; où il détermine les caractères que présente l'éloquence sacrée, en rappelant des traits dignes de Menot et de Maillard ; où enfin il raconte l'histoire de la chaire au XIV^e^ et au XVI^e^ siècles. En résumé, cet ouvrage est aimable et plein d'intérêt. Nous souhaitons que M. Marenco le reprenne, et que, en le complétant par des recherches personnelles, il nous donne une œuvre comparable à celle de M. Lecoy de la Marche, que nous avons louée plus haut.

8. Nous sommes enfin heureux de souhaiter la bienvenue à une publication dont l'apparition était depuis longtemps attendue. Le mouvement félibréen a remis en honneur la langue provençale même chez les Français du Nord, même dans certaines Universités allemandes ou américaines. Mais,

Digitized by Google

pour nous qui ne sommes pas nés dans le Midi et qui n'y avons pas fixé notre séjour, il est toujours bien des expressions provençales qui nous demeurent étrangères ? A quel dictionnaire recourir, pour nous éclairer dans nos incertitudes ? Il y a bien *Lou Tresor dou Felibrige*, de Frédéric Mistral : mais il est d'un prix élevé, ce qui est un bien grave défaut pour certains amateurs, et il est aussi d'un maniement difficile, ce qui est aussi un inconvénient, bien moindre il est vrai. Or, un Prémontré, le P. Xavier de Fourvières (pourquoi, dirons-nous en passant, cet *s*, qui n'est pas étymologique ?), vient de nous donner *Lou Pichot Tresor*, qui n'a aucun de ces désavantages : il est accessible aux bourses les plus modestes, et, sous un format portatif, renferme un vrai trésor lexiologique.

D'autres pourront reprocher à l'infatigable Prémontré de n'avoir pas donné à son livre un caractère plus scientifique : de ne l'avoir pas fait précéder, par exemple, d'une introduction où il aurait traité de la phonétique et de la morphologie, et de n'avoir pas songé à indiquer l'étymologie de chaque mot. Nous n'aurons garde de tomber dans ce travers. Nous sommes heureux d'avoir *lou Pichot Tresor* tel qu'il est, comme un moniteur complaisant toujours disposé à nous renseigner. Tout au plus oserons-nous exprimer le regret que des règles très précises pour la prononciation n'aient pas été placées en tête de cet ouvrage, et que l'auteur n'ait pas toujours distingué les acceptions d'un même mot français, pour donner à chacune d'elles son correspondant exact en provençal. On a dit que le dictionnaire d'une race est un miroir où elle se réflète au moins en partie. Pour nous, ce dictionnaire a eu cet attrait particulier de nous présenter, dans une sorte de mirage, la vie et les mœurs des Provençaux, ce qu'ils ont d'original, de spontané et d'enthousiaste dans le caractère, et aussi leur exubérance parfois excessive.

A tous les romanistes, nous recommandons vivement *lou Pichot Tresor* comme un guide précieux et peu encombrant.

A. LEPITRE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

La Doctrine spirituelle d'après la Tradition catholique et l'Esprit des Saints, par le R. P. Rousset. — Lethielleux. Paris, 1903.

L'*Université catholique* a déjà mentionné comme un des meilleurs traités de Vie spirituelle les *Elévations dogmatiques* de M. Sauvé, directeur au Grand-Séminaire de Dijon. Elle tient à joindre aujourd'hui à l'éloge de cet ouvrage, de très haute valeur, celui des deux volumes in-18, du R. P. Rousset, de l'ordre de Saint-Dominique, sur la doctrine spirituelle d'après les saints. Le premier volume traite de *la Vie spirituelle :* ses conditions, ses principes et ses exercices. Il s'adresse à toutes les âmes qui, sincèrement éprises de l'idéal chrétien, tendent à la perfection en se donnant à l'amour des conseils évangéliques. Il les guide pas à pas, en compagnie ou plutôt sous la direction des saints, dans la voie qui conduit au but. Le second volume a pour objet : *la Perfection spirituelle.* Il ne peut guère concerner que les âmes déjà élevées et longtemps exercées dans la pratique de la Vie intérieure.

Il est certain qu'il y a dans ces deux petits volumes quelque chose de particulièrement attrayant, en ce qu'ils nous mettent en contact immédiat avec les écrits des saints et placent directement sous les yeux du lecteur la doctrine des auteurs les plus autorisés en matière de spiritualité. Rien n'élève, n'éclaire et n'encourage comme ce cœur à cœur avec les grands docteurs de la Vie ascétique. Naturellement, l'auteur de la *Doctrine spirituelle* nous fait entrer en communion plus constante avec l'École dominicaine.

Digitized by Google

On ne peut que lui savoir gré de nous familiariser avec les pensées des Albert le Grand, des saint Thomas, des saint Vincent Ferrier, des sainte Catherine de Sienne, etc. Cependant, le langage des saints est parfois celui dont saint Paul disait qu'il n'est pas permis aux profanes de le comprendre. Il peut arriver qu'on en saisisse difficilement toute la portée doctrinale. On désirerait, en l'écoutant, entendre aussi des commentaires simples, précis, didactiques qui l'expliquent, posséder comme une synthèse courte et méthodique des pensées qu'il contient. Le second volume, en particulier, nous fait ambitionner de devenir pour un moment le disciple très attentif du R. P. Rousset dont, à la simple lecture de son livre, on devine déjà et on admire l'expérience et l'autorité. On jouirait alors du privilège de lui demander certains éclaircissements sur la belle doctrine qu'il expose en maître, mais un peu trop exclusivement par des citations. Je doute fort qu'une âme, même instruite, puisse trouver toute seule dans l'ouvrage que je mentionne une connaissance pleinement satisfaisante de la vie mystique. Clair, exact, précis dans les lignes générales, l'auteur apparaît un peu vague dans les détails et les conclusions, un peu confus dans les subdivisions. D'ailleurs, une courte analyse des deux précieux volumes nous révélera tout de suite le mérite de l'œuvre et l'utilité incontestable qu'on peut en tirer. Il est à souhaiter que cette petite somme ascétique se trouve dans beaucoup de bibliothèques sacerdotales et entre les mains de toutes les âmes désireuses de perfection chrétienne.

L'auteur commence par nous faire connaître les conditions *sine quâ non* de la Vie spirituelle. Successivement se déroulent alors aux regards du lecteur les chapitres sur le détachement des choses de la terre, la discrétion du langage et le silence, le travail intérieur pour arriver à la pureté du cœur, à la mortification de la volonté, à la répression de l'amour-propre ou de l'orgueil. Il y a, dans ces pages, de la Psychologie, de la Philosophie, de la Théologie. Les saints sont là, à nos côtés, pour nous montrer les motifs, les harmonies de cette doctrine basée sur l'Évangile, l'expérience et la raison. L'âme ainsi préparée, cultivée, arrive comme infailliblement à l'esprit de componction ou de pénitence, et c'est alors que, purifiée, à un certain degré, de son égoïsme, de ses passions, détachée de son moi corrompu, elle peut atteindre la perfection spirituelle, entrer dans l'Union divine. Le R. P. Rousset n'a fait que résumer ici le traité de saint Vincent Ferrier sur la Vie spirituelle. La pauvreté volontaire, le silence, le travail sur

Digitized by Google

son propre cœur, voilà, d'après l'illustre dominicain du xv^e^ siècle, le vrai fondement de tout édifice spirituel. A ces trois points, le saint docteur ramène la doctrine ascétique tout entière. Suivent alors quelques chapitres sur la pratique de cette Vie spirituelle. L'homme intérieur a besoin tout d'abord d'une direction, il doit ensuite s'astreindre à des règles de modestie extérieure qui harmonisent toute sa conduite avec la présence de Dieu à laquelle il s'habitue. Les lectures pieuses, doctrinales, lui sont nécessaires pour avancer dans la science de Jésus-Christ. L'oraison mentale s'impose pour qu'il s'enflamme d'amour divin. Il s'excite enfin aux ardents désirs d'une perfection toujours plus grande, et ainsi peut-il parvenir à la fin suprême ici-bas : l'union divine. Il s'agit de la perfection de l'union avec Dieu, commencée dans l'état de grâce sanctifiante. Tel est le résumé du premier volume. Le lecteur, comme je l'ai dit, ne cesse de se trouver au milieu des saints ou des docteurs ascétiques qui le guident. C'est d'eux, et d'eux seuls, qu'il reçoit la lumière puisée au cœur du divin Maître.

L'union divine dans sa perfection : voilà le but où convergent tous les efforts de l'âme. Le second volume du R. P. Rousset nous en décrit la nature, les conditions et les exercices. L'auteur nous donne ici la substance de l'admirable livre d'Albert le Grand sur « l'intime union avec Dieu ». Dans une première série de chapitres, il s'attache à nous analyser les différentes puissances et opérations de l'âme, en y discernant la sensibilité, l'intelligence et la volonté. Dans ces deux facultés supérieures, il distingue, avec saint François de Sales, comme un sanctuaire sacré, une région réservée, un centre intime où Dieu, Esprit et Amour, habite selon cette parole de l'Évangile : *Le royaume de Dieu est au dedans de vous*, ou bien cette autre : « Nous viendrons à lui et nous ferons en lui notre demeure. » C'est là, à proprement parler, que l'union mystique s'opère, union de Foi et de Charité parfaite. Pour monter vers Dieu, arriver jusqu'à Lui et atteindre ainsi à l'union, il n'y a qu'un chemin, c'est Jésus-Christ, la vérité, la voie et la vie. Il faut participer à ses vertus, et ne point craindre de communier à son Humanité sainte. Mais, avec Notre-Seigneur, il faut que l'âme s'établisse dans un entier et profond dégagement à l'égard de tout le créé. L'auteur entre ici dans l'étude si délicate de ce que les maîtres de la Vie spirituelle appellent la « nudité intérieure », le « dénuement spirituel ». Je ne le suivrai pas dans les nombreux chapitres qu'il y consacre. Y a-t-il toujours, dans son exposé, une délimitation exacte entre

Digitized by Google

les états extraordinaires et les voies ordinaires de la vie mystique ?

Peut-être les citations, même des saints, accumulées les unes sur les autres ne favorisent pas cette démarcation qu'on se prendrait à désirer. Quelques chapitres qui suivent traitent des obstacles à l'union, et l'auteur arrive enfin dans une troisième partie de ce second volume à nous parler des moyens qui aident l'âme dans la contemplation. Il nous décrit pour cela le rôle de l'amour et de la prière dans la Vie spirituelle, celui de la pureté d'intention et du saint abandon à la Providence. Le tout se couronne par le délicieux portrait de l'âme parfaite que trace le docte et pieux chartreux Surius dans ses *Institutions*, de Tauler.

La simple nomenclature des questions de haute spiritualité auxquelles se livre le R. P. Rousset dans ces deux volumes nous dit assez l'intérêt suprême qui s'attache à ce précieux ouvrage. Je me plais à exprimer une pensée en finissant. Ne pourrait-on pas arriver à composer un véritable *Manuel de Vie spirituelle* où la doctrine et la forme seraient aussi simples et parfaites que possible ? Nous possédons des ouvrages précieux sur ce sujet, comme, par exemple : *La Vie chrétienne ou la Vie divine dans l'homme* de Mgr Turinaz; *Les Mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, du R. P. Corné, *La Vie surnaturelle dans son Principe*, de Bellamy ; *L'Habitation de l'Esprit-Saint dans les Ames*, du P. Frojet ; *La Grâce et la Gloire*, du P. Terrien ; le *Manuel de Théologie mystique* de M. le chanoine Lejeune ; *Les divers Etats d'Oraison*, du P. Caussade, et surtout les *Elévations dogmatiques*, de M. Sauvé, etc.

Peut-être n'avons-nous pas encore un *vade mecum* de spiritualité qui répande dans le clergé comme dans les âmes du monde cette science si nécessaire aujourd'hui !

Noël (*notes d'exegèse et d'histoire*), par le P. Joseph Bonaccorsi, *M. S. C.* — Un volume in-8° de 176 pp. Paris, Vic et Amat, 1903. **1 f. 75**

Ce petit ouvrage donne plus que ne semble promettre son titre modeste, et a reçu dans le monde religieux et savant le meilleur accueil. C'est, en cinq chapitres, une étude des plus sérieuses du mystère et de la fête de Noël, et des questions chronologiques et archéologiques qui s'y rattachent. En voici les principales conclusions. Rien ne permet de traiter de légendaires les récits de l'en-

Digitized by Google

fance, et notamment le récit de la naissance de Notre-Seigneur donné par saint Mathieu et saint Luc. A propos de l'objection tirée du recensement de Quirinius, l'auteur, tout en ne faisant aucune difficulté d'avouer que nous ne pouvons en donner une solution certaine et définitive, pense que le mot ἡγεμονεύων, de saint Luc, indique non pas que Quirinius était, à l'époque du recensement mentionné, *gouverneur* de la Syrie, mais bien exerçait en Syrie, ou près de cette province, un commandement important qui a permis à l'évangéliste de rattacher ce recensement à son nom — La date de la naissance de Jésus-Christ, impossible d'ailleurs à connaître exactement, doit se placer entre les années 747 et 750 de Rome, plus problablement en 748 ou 749. Quant au jour, le commentaire de saint Hippolyte sur Daniel, dans un passage peut-être interpolé, fixe cette naissance au 25 décembre, et c'est à cette date sûrement qu'il en était fait mémoire à Rome et en Afrique au commencement du IVe siècle. En Orient, au contraire, en Gaule et en Espagne, la fête s'en célébrait le 6 janvier. Ce n'est qu'en 379 que nous voyons la fête du 25 décembre célébrée pour la première fois à Constantinople. En réalité, il n'existe pas de tradition proprement dite sur le jour de la naissance du Christ. — Un chapitre spécial, le quatrième, s'occupe de la crèche et des reliques de Sainte-Marie-Majeure. Le P. Bonaccorsi nous laisse entendre qu'il n'y faut voir que les restes de quelque ancienne représentation du mystère de la Nativité, telles qu'on en fait encore aujourd'hui, et que la piété franciscaine les a multipliées. Enfin, le cinquième chapitre traite de Noël dans l'art, la littérature et les coutumes populaires. Ajouté après coup, il est plus superficiel, et l'on aurait tort de juger de tout le livre par cette dernière partie. Ce livre est, je le répète, un modèle de discussion sérieuse et honnête. L'auteur a promis, dans sa préface, d'en écrire d'autres analogues sur les principales fêtes de l'Eglise, si celui-ci était bien reçu. Nous espérons qu'il tiendra sa promesse.

J. TIXERONT.

Mystères chrétiens, t. III, par Mgr BONOMELLI, évêque de Crémone, traduction de l'abbé Bégin. — In-12, 309 pp. Paris, Vic et Amat.

Ce troisième volume renferme douze sermons qui se rattachent par des liens plus ou moins étroits au mystère de la Pentecôte. Dans les deux premiers, l'auteur explique et justifie les merveilles

Digitized by Google

qui éclatèrent en ce jour mémorable. Il réduit à néant les objections que le rationalisme oppose au récit des actes des apôtres. Le miracle de la descente du Saint-Esprit étant prouvé par de raisons victorieuses, il nous montre comment l'action du Saint-Esprit se continue à travers les âges. Dieu habite dans l'intimité de l'homme. Il y habite par l'amour, et y produit la science divine et la charité. Les dix autres ont pour but de faire connaître l'Eglise, et par cette connaissance de nous inspirer pour elle un attachement sans limite. C'est un petit traité fort solide, fort intéressant, à l'usage des gens du monde. Toutes les questions qui peuvent fortifier la foi y sont traitées avec science et profondeur. D'abord la fondation divine de l'Eglise est prouvée par les prophéties, par la manière dont elle s'établit au jour de la Pentecôte et dont elle se propagea dans le monde. Ensuite sa constitution qui ne peut venir que de Dieu, sa mission, son autorité, ses œuvres, qui toutes portent le cachet du surnaturel et ne peuvent s'expliquer par le génie ou la puissance de l'homme, fournissent à l'orateur l'occasion de déployer une puissante originalité et une grande sûreté de doctrine.

Nous appellerons surtout l'attention des lecteurs sur deux sujets qui ne sont pas souvent discutés dans la chaire chrétienne : Hors de l'Eglise, point de salut, et le caractère sacramentel de la confirmation. Le premier surtout était hérissé de difficultés, parce qu'il va à l'encontre des préjugés trop répandus dans notre société moderne, et qu'il choque nos habitudes de lâcheté et de compromissions inopportunes. Mgr Bonomelli fait ressortir la part très large de la miséricorde divine dans l'œuvre du salut, et, en s'appuyant sur saint Thomas, il nous explique le vrai sens de cette sentence, qui n'a rien de répugnant même pour les esprits les plus difficiles. Dans le second, il cherche à mettre en lumière la notion mystérieuse du caractère sacramentel. A l'aide de comparaisons familières et d'images saisissantes, il la rend accessible aux intelligences les plus vulgaires. Il en tire des conclusions très justes pour la pratique de la vie et la perfection chrétienne. En même temps qu'il touche le cœur et éclaire l'esprit par une argumentation nette et vigoureuse, il répand sur ces matières arides toutes les séductions d'un style plein d'éclat et d'agrément. Ce troisième volume est en tout point digne des précédents, et continue avec succès la série des instructions sur l'ensemble des mystères chrétiens.

Ph. GONNET.

Digitized by Google

Manna quotidianum sacerdotum, sive preces ante et post missæ celebrationem cum brevibus meditationum punctis pro singulis anni diebus, edidit Dr Jacobus Schmitt. — Quatrième édition. 3 volumes in-12 de LVI-475, 552, 584 pp. Herder, Fribourg-en-Brisgrau, 1903. Broché : **12** fr. **50**; relié : **17** fr. **50**.

Il semble que l'on se préoccupe, en Allemagne, plus qu'en France, de fournir aux prêtres, en dehors du bréviaire et du missel, des formules de prières orales adaptées à leur situation et à leurs besoins. C'est à un de ces besoins que correspond l'ouvrage dont nous annonçons la quatrième édition, et qui nous vient de Fribourg : la *Manna quotidianum*, du Dr Schmitt. Ce livre, qui comprend trois volumes, présente d'abord, pour chaque jour de l'année et pour les fêtes principales, le canevas détaillé et divisé d'une méditation, et des prières de préparation et d'action de grâces pour la sainte messe, puis, dans un appendice de cinquante-six pages reproduit à la fin de chaque volume, la semaine eucharistique du *Memoria vitæ sacerdotalis*, et une série d'oraisons et d'aspirations indulgenciées à Notre-Seigneur ou aux saints. Les plans de méditations, courts et précis, sont l'œuvre de Schmitt lui-même, qui en a puisé la substance dans les meilleurs auteurs spirituels. Les formules de préparation et d'action de grâces sont simplement rééditées d'après le *Scutum fidei* de Boppert, livre excellent, mais incommode dans sa forme originale. Malgré le péril des redites évident ici, ces formules ne sont nullement monotones. Le premier auteur, fort érudit, en avait pris les éléments un peu partout, dans les Pères, les vieux sacramentaires, les liturgies anciennes, et aussi dans son esprit et son cœur féconds en ressources. Ainsi disposé, l'ouvrage du Dr Schmitt mérite bien vraiment le titre de *Manne quotidienne des Prêtres* qui est le sien : car il leur fournit, avec la manne spirituelle de l'oraison, un moyen efficace et aisé de profiter de cette manne substantiellement divine qu'est l'Eucharistie. Aussi le clergé lui a-t-il fait le meilleur accueil, et le fait qu'une quatrième édition est devenue nécessaire est la meilleure preuve de l'utilité qu'il présente.

J. T.

Les Indulgences (leur origine, leur nature, leur développement), par le R. P. Alexis-M. Lépicier, *O. S. M.* — Deux volumes in-12 de 336-305 pp. Paris, Lethielleux. **7** fr.

C'est en anglais qu'a d'abord été publié, en 1895, le livre dont on vient de lire le titre. En 1896, l'auteur en donna une édition

Digitized by Google

italienne revue et augmentée, dont l'édition française actuelle n'est qu'une traduction légèrement complétée vers la fin. Le but de l'auteur, comme il le fait observer dans sa préface, n'a pas été d'écrire un traité pratique des indulgences. De ce dernier genre d'ouvrages, nous avons d'excellents spécimens dans les deux volumes de Beringer et les manuels qui en sont dérivés. Le P. Lépicier a voulu plutôt exposer la théorie, et faire l'histoire du développement du dogme et de la pratique des indulgences dans l'Eglise. En conséquence, une première partie est consacrée à expliquer, dans le détail, ce que c'est que l'indulgence, sa nature, sa raison d'être, ses différentes espèces, sa valeur réelle, la compétence de l'autorité qui l'accorde, le bien fondé de la croyance catholique qui l'accepte, etc. Une seconde partie, beaucoup plus étendue, recherche d'abord l'origine des indulgences dans les premières condescendances de l'Eglise vis-à-vis des *lapsi* au IIIe siècle, suit la formation de leur concept dans les siècles suivants jusqu'au Xe; en signale les premiers exemples exprès au XIe; en constate la multiplication du XIIe au XVIe siècle; puis, arrivant à Luther, discute les objections et les reproches protestants, et explique les précisions et les réformes apportées par le concile de Trente. Un dernier chapitre, « Perte ou gain », examine enfin de quels avantages ou de quels inconvénients est, dans l'Eglise, l'usage actuel des indulgences. Sur la première partie, il y a peu à dire. Dans la seconde, on désirerait parfois plus de précision. Ainsi, le passage sur la confession et la pénitence, pages 194 et suivantes, est vague. Il eût fallu, page 198 en note, citer le récent ouvrage de Mgr Batiffol. La note de la page 201 est en contradiction, au moins apparente, avec la page 196. A la page 247, le P. Lépicier veut voir dans le *libellus* donné par les martyrs aux *lapsi* un vrai transport de leurs satisfactions aux coupables ratifié par l'Eglise, et l'origine, par conséquent, des indulgences *stricto sensu :* n'est-ce pas forcer les choses? Puis, il y a des longueurs, des digressions peu justifiées : sous couleur d'expliquer certains détails, on remonte quelquefois au déluge. L'art français fait évidemment défaut. — Ces remarques, toutefois, ne vont pas à rabaisser un ouvrage dont la valeur est réelle et dans lequel on trouvera une foule de renseignements intéressants et bien ordonnés. Une analyse attentive les fera aisément ressortir, et permettra de tirer du livre du P. Lépicier, pour l'enseignement des séminaires et l'instruction des fidèles, le meilleur parti.

J. TIXERONT.

Digitized by Google

Philosophie et Athéisme, par Ernest Hello. — Nouvelle édition. In-16, pp. 332. Paris, Perrin, 1903. **3** fr. **50**.

Ce double titre indique clairement les deux principales divisions du livre.

Ernest Hello entreprend, tout d'abord, de montrer comment le catholicisme, excellement philosophique, est : « la synthèse de toutes les vérités ». S'appuyant sur ces textes de saint Paul : « Nous comprenons, par la foi, que les siècles ont été disposés par le Verbe de Dieu pour que les choses visibles sortissent des invisibles » ; et encore : « Les Juifs recherchent les signes, les Grecs la sagesse : nous, nous prêchons Jésus Christ crucifié, scandale pour les Juifs et folie pour les Gentils, mais qui pour les Juifs élus et pour les Gentils appelés est vraiment la puissance et la sagesse de Dieu », il établit l'admirable harmonie de la création, composée d'éléments divers et multiples, mais qui, placés dans l'ordre (les choses visibles : signes, conduisant aux invisibles : Esprit de Dieu) aboutissent à l'unité : Jésus-Christ, puissance et sagesse de Dieu.

A cette harmonie, à cette clarté, Hello oppose la confusion, l'obscurité de tous les systèmes, synthétisés dans le panthéisme. Toute erreur provient, en effet, de l'ignorance soit du signe, soit de l'esprit, soit de leur mode d'union. Les uns, tels les matérialistes, méconnaissent l'esprit pour s'absorber dans le signe : la matière, ils prennent la création pour le Créateur; d'autres, les idéalistes, font une part exclusive à l'esprit, au détriment du signe; d'autres enfin, disciples de Platon, ne saisissent pas le mode d'union du signe et de l'esprit, du corps et de l'âme.

Et Hello conclut en affirmant de nouveau l'harmonie catholique qui reconnaît le signe et l'esprit, celui-là subordonné à celui-ci, ainsi que leur union : l'homme avec le Christ, puissance et sagesse de Dieu; multiplicité consommée dans l'unité, tout en restant distincte de l'unité.

Dans la seconde partie, Hello rend manifeste l'absurdité et la malfaisance de l'athéisme, négation de la religion, de la société, de la science et de l'art. Il termine par quelques considérations sur l'Allemagne et le Christianisme, l'Incarnation, la Rédemption et la Croix.

Hello est philosophe et chrétien; c'est donc une œuvre d'apologét que chrétienne, qu'il a entreprise et menée à bien. Cependant, pour mériter, sans restriction, le titre d' « ami de la sagesse »

Digitized by Google

qu'il revendique, il lui manque un peu de clarté dans ses raisonnements, de coordination dans ses idées, de force déductive dans ses axiomes; il se contente trop souvent de les exposer, sans indiquer aussi la marche à suivre pour arriver à leur évidence. Il affirme, il conclut sans dire pourquoi, comment il aboutit à cette affirmation, à cette conclusion.

En somme, ce livre, malgré ses très sérieuses qualités, paraît mieux fait pour confirmer dans la foi que pour convaincre des incrédules.

G. B.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Les Lazaristes à Madagascar, au XVIIe siècle, par Henri FROIDEVAUX. — In-12, pp. VII-256, Paris, Poussielgue.

C'est un épisode fort intéressant de l'histoire religieuse de Madagascar qui fait le sujet de cet ouvrage. Dans une première partie, l'auteur raconte les premières tentatives faites pour introduire le christianisme chez les Malgaches. Dans le courant du XVIe siècle, plusieurs prêtres faisant fonction d'aumôniers réussirent à pénétrer dans l'île et à célébrer les saints mystères, mais ce ne fut qu'au XVIIe siècle, vers l'an 1643, que de véritables missionnaires jetèrent les fondements d'un apostolat sérieux. Mais par suite de difficultés incroyables, le succès ne répondit pas à leur zèle et à leurs efforts.

C'est à l'arrivée des prêtres de la Mission que l'œuvre de la prédication évangélique fut établie sur des bases plus solides. En 1643 la compagnie des Indes Orientales se mit en rapport avec saint Vincent de Paul et lui demanda quelques-uns de ses prêtres pour donner les secours de la religion aux Français transportés dans l'île de Madagascar et pour amener les habitants de la contrée à embrasser le catholicisme. Saint Vincent de Paul accepta l'idée avec enthousiasme. Il choisit pour être à la tête de la mission un religieux tout à fait remarquable par sa régularité, sa douceur, son esprit judicieux et pondéré, son zèle pour le salut des âmes.

L'œuvre grandit au milieu des obstacles. Les conversions furent nombreuses. Le P. Wacquart mourut à la peine et fut enlevé au milieu de ses travaux apostoliques le 29 mai 1650. Les PP. Bour-

Digitized by Google

daise et Mounier continuèrent l'œuvre du P. Wacquart et lui donnèrent un grand développement. Ces missionnaires furent encore victimes de leur dévouement. D'autres vinrent les remplacer. La compagnie oublia ses engagements et suscita toutes sortes de difficultés au zèle des missionnaires. La situation devint telle que les religieux, impuissants à faire le bien, furent rappelés en France par le supérieur général.

Cette mission avait duré une trentaine d'années. Elle a été féconde en péripéties émouvantes. Si les résultats n'ont pas été aussi grands qu'on avait droit de l'espérer, il y a eu de nobles dévouements et de grands exemples. L'auteur, en les sauvant de l'oubli, a bien mérité des amis de la religion et de la patrie.

Ph. GONNET.

Un Mois à Rome : *La Maladie, la Mort, les Funérailles de Léon XIII ; Pie X, le Conclave, l'Election, Voyage à Venise, les Parents du nouveau Pape*, par D. GIULIANI. — Nombreuses illustrations. In-8°, 71 pp. Lyon, Paris, Vitte, 1903. **1** fr. **50**.

Les sous-titres de ce volume nous disent bien quel en est le contenu ; c'est la maladie, la mort et les funérailles de Léon XIII, l'élection de Pie X, qui nous sont racontés ici.

L'auteur écrit sans prétentions et nous présente simplement ses impressions et souvenirs, en y ajoutant quelques anecdotes typiques. Ce livre d'actualité sera lu avec intérêt et même avec fruit, car le lecteur sera initié à tous les détails de la vie pontificale par les nombreuses photogravures, qui illustrent ce volume. Nous signalerons en particulier le portrait de Pie X et des membres de sa famille.

A Madagascar, par le Dr D'ANFREVILLE DE LA SALLE. — In-12 de 323 pp. avec 17 grav. Paris, Plon, 1903. **4** fr.

Le docteur d'Anfreville a séjourné longtemps à Madagascar, il est libre de toute attache officielle, son témoignage a une valeur incontestable : il ne dit que ce qu'il a vu et il dit tout ce qu'il a vu. — Après un rapide historique de la conquête et de la pacification de l'île, il étudie Madagascar dans son sol, dans ses habitants, indigènes et colons, dans son administration. Le colon n'est pas trop flatté. « Nos colons se jalousent facilement... Peu de rapports amicaux les unissent. Si l'un réussit, l'envie et la calomnie

Digitized by Google

le poursuivent souvent. S'il échoue, aucune sympathie ne le réconforte, aucune a de ne le secourt » L'exemp e des colons de Ceylan devrait. au contraire, les porter à s'unir.

Quant aux grands travaux entrepris, ils sont décrits et loués comme il convient. L'auteur fait seulement cette réserve qu'il y a en haut lieu une tendance regrettable : c'est qu'aucun essai ne doit être infructueux. La vie coloniale exige, au contraire, qu'on développe avec confiance l'esprit d'initiative et qu'on ne lui oppose pas trop ses premiers échecs.

Le livre du docteur d'Anfreville est sincère et exact. C'est un tableau de la colonie de Madagascar, tracé sans parti-pris par un témoin qui garde son sang-froid.

B.

PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

Etudes sur les Auteurs français, par Th. DELMONT, professeur aux Facultés catholiques de Lyon. — In-12, pp. VII-996. Lyon, E. Vitte, 1903.

Ce volume renferme une série d'études sur douze écrivains des trois derniers siècles de notre littérature. Cinq appartiennent au XVII^e^ siècle : Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, La Bruyère ; trois au XVIII^e^ siècle : Voltaire, Mirabeau, Isnard; quatre ont été choisis parmi les coryphées du siècle dernier : Michelet, Victor Hugo, Leconte de Lisle, Sully-Prudhomme. Ils font partie du programme prescrit par arrêté ministériel pour le brevet supérieur, pendant la période triennale 1903-1905. L'auteur, dans ces études, comme il le dit dans la préface, n'a d'autre but que de servir d'aide et de guide aux candidats qui se préparent à ce brevet...

Voici la méthode suivie dans l'ouvrage. D'abord, en tête de chaque article, se place une étude générale sur l'écrivain. Cette étude est très complète et très approfondie. De plus, elle se recommande par une grande netteté et une rare discrétion dans le choix des matériaux et l'arrangement des idées. La biographie de l'écrivain et son portrait au physique et au moral, ses œuvres, les sources où il a puisé, son génie, la psychologie, l'art, la langue, tels sont les éléments qui entrent dans cette étude. Ensuite, il descend dans le détail des œuvres. Il prend une partie, celle qui

Digitized by Google

est indiquée par le programme, et la soumet à une analyse fine et délicate. Le procédé est le même que pour l'ensemble de l'œuvre : l'histoire de la composition et les sources ; s'il s'agit d'une pièce de théâtre, le sujet, l'action et le plan, les personnages et une appréciation générale. S'il s'agit d'un ouvrage d'une autre nature, après avoir fait un relevé exact des idées, il explique les qualités et les défauts de la composition, fait des observations judicieuses sur le style et la langue, corroborées surtout par de nombreux exemples, et aborde toutes les questions qui naissent du texte et qui peuvent servir à l'élucider.

Après avoir exposé la méthode, disons un mot du caractère même de l'ouvrage et de l'esprit qui l'anime. L'auteur d'un manuel, est-il dit dans la préface, ne doit qu'aider à lire avec intelligence, goût et méthode, et, selon la parole de Sainte-Beuve, le critique est celui qui sait lire et qui apprend à lire. M. Delmont nous paraît avoir atteint ce but dans la mesure du possible. D'abord, il nous fait connaître le milieu où l'écrivain a vécu, et les circonstances qui ont présidé à l'éclosion de l'œuvre. Sans cette comparaison, il est impossible de goûter et d'apprécier un chef-d'œuvre. Voilà pourquoi, quelque compétence que nous ayons, nous n'arrivons jamais à apprécier, comme il le mérite, un discours de Démosthène ou une ode de Pindare. Avec l'ouvrage de M. Delmont, les difficultés s'évanouissent, le terrain est admirablement préparé. Nous pénétrons dans les secrets intimes de la société élégante du XVII^e^ siècle, et beaucoup d'allusions délicates dans les tragédies de Racine et les comédies de Molière n'ont plus de mystères pour nous. Pour nous faire comprendre l'éloquence de Mirabeau et d'Isnard, il nous jette au milieu de la tempête révolutionnaire et nous fait assister à ces séances orageuses où toutes les passions étaient déchaînées. Ensuite, il s'attache avec un soin particulier à nous dépeindre l'homme dans le poète ou dans l'orateur. Il y a union intime entre les facultés de l'âme. Ce serait une illusion de vouloir séparer le génie des qualités morales, des passions ou des instincts que nous apportons en naissant ou qui se développent avec l'éducation. A côté du chapitre sur les mérites littéraires, il y a toujours le chapitre sur l'homme, ses vertus, ses vices, son tempérament, ses habitudes. C'est ce qui donne un vif intérêt à ces pages consacrées à la littérature de Michelet et de Victor Hugo. Après les avoir lues, on comprend très bien, surtout les variations du grand poète. Les contradictions entre la poésie des *Feuilles d'Automne* et la poésie

Digitized by Google

sombre, violente et haineuse des *Châtiments* s'expliquent très bien et ne nous surprennent plus.

Il y avait un écueil à redouter dans la composition de cet ouvrage. Les inspirateurs du programme n'ont pas eu la main heureuse dans le choix des matières. Ils n'ont pas craint d'introduire un certain nombre d'écrits très dangereux pour la jeunesse. Sans parler de Voltaire, dont la haine pour l'Église est si connue, de Michelet, qui pousse l'hostilité jusqu'à la monomanie, de Leconte de Lisle, qui est impie, Victor Hugo lui-même, notre grand poète, ne peut être lu qu'avec précaution. Il y a donc des réserves à faire, des explications à donner. M. Delmont les fait avec autorité. Ainsi, il signale les erreurs de Michelet dans un chapitre très documenté. Grand admirateur de Victor Hugo, il est impitoyable pour ses écarts contre l'Église, les prêtres et les moines. « Il y a, dit-il, à partir de 1830, les plus insolentes diatribes, les plus grossières goujateries qu'on ait écrites contre l'Église et les prêtres. Il écume de rage, c'est un génie malfaisant, et comme le dit Brunetière, violent, exagéré. Il ne faut jamais oublier que l'âme de ce poète, monstrueusement orgueilleux, menteur, ingrat, haineux, sectaire, est l'une des plus basses qu'il y ait au XIXe siècle (1). » Il flétrit l'impiété de Leconte de Lisle et cite une page très sévère d'Alexandre Dumas. « Quelle est la philosophie de votre trilogie colorée ?.. Le vide de l'être, l'apologie de la mort. » Ses vers, ajoute M. Delmont, expriment une philosophie pâle et froide, vide et morte : le pessimisme athée et désespérant. Dieu lui manque. Nous aurions trop à dire si nous voulions relever tous les mérites de cet ouvrage. C'est plus qu'un manuel, c'est une histoire très condensée et très solide d'une grande partie de notre littérature française. L'auteur fait preuve d'une très grande érudition. Il connaît à la perfection Victor Hugo, Michelet et les grands écrivains du XIXe siècle. Le théâtre français lui est familier, Corneille, Racine Molière sont l'objet de ses conférences depuis une vingtaine d'années. En outre, il entretient un commerce assidu avec les grands critiques de notre temps. Il a fureté dans tous les coins et recoins de l'érudition contemporaine. Brunetière, Faguet, Lanson, Jules Lemaître et une foule d'autres, dont on peut voir les citations dans son livre, lui apportent des pièces à l'appui de ses jugements. C'est dire qu'ils sont parfaitement autorisés. Ajoutez à cela une expérience d'une trentaine d'années. Les candidats qui

(1) P. 908.

Digitized by Google

étudieront ce manuel seront sûrs d'y trouver les doctrines littéraires, généralement admises dans les universités de l'État, et pourront aborder avec une pleine confiance les redoutables épreuves du brevet supérieur.

Ph. GONNET.

Lettres de Lacordaire *à M^me^ la comtesse Eudoxie de la Tour du Pin.* — Un vol. in-12, pp. 284. Paris, P. Téqui, 1903. **3 fr. 50.**

Ces lettres du P. Lacordaire sont l'expression de son amitié respectueuse et fidèle pour M^me^ la comtesse de la Tour du Pin. Il lui écrit au courant de la plume sans phrase ; le plus souvent il se contente de lui tracer un itinéraire rapide de sa carrière apostolique, une esquisse confidentielle de ses préoccupations religieuses ou de ses projets. Cette correspondance dénote une intimité profonde, grave et douce ; l'âme du grand Lacordaire s'y dévoile simple et sans apparat ; le style y est dépouillé de cette harmonie sonore et majestueuse, dont il enveloppe ordinairement sa pensée. On ne trouve pas dans ces lettres comme dans celles du P. Didon, ou mieux encore de Mgr Gay, une direction spirituelle, mais la piété austère et tendre de son cœur ardent s'y fait jour et s'y traduit par des accents admirables chaque fois qu'il parle de la souffrance et qu'il veut guérir l'âme endolorie de sa vieille amie, frappée dans ses plus chères affections.

On ne se lasse pas de faire revivre Lacordaire ; aussi, malgré leur style rapide et concis, ces lettres seront bien accueillies par les âmes qui ont le regret de n'avoir pu entendre l'immortel conférencier.

Histoire critique de la Prédication de Bourdaloue, par Th. DELMONT, professeur à l'Université catholique de Lyon. — In-8°, pp. 58. Paris, Sueur-Charruey.

C'est à propos d'une thèse de doctorat que M. Delmont a composé cette brochure qui se recommande par la nouveauté des aperçus et la vivacité d'allure. Dans une première partie se trouve traitée une question très importante, la fidélité de l'édition officielle des sermons de Bourdaloue confiée aux soins du P. Bretonneau. Il parait que nous n'avons pas les sermons tels qu'ils sont sortis de la plume du grand orateur. On a fait des retouches nombreuses. On a même effacé tout ce qui n'était pas d'une utilité assez générale. L'éditeur ne s'en cache pas. Il voulait donner un recueil de

Digitized by Google

sermons modèles pour les prédicateurs et un livre de piété pour la lecture et l'instruction des fidèles de tous les temps. La conclusion qui s'impose. c'est qu'une édition définitive de Bourdaloue est encore à faire.

La seconde partie est consacrée à l'histoire de cette prédication qui eut une si grande influence sur la société brillante du XVII^e^ siècle. C'est presque l'histoire complète de la vie du célèbre jésuite. Elle a duré trente-huit ans. Il a prêché trente-deux carêmes ou avents, sans compter un grand nombre de sermons de circonstances. M. Delmont les énumère en détail, il nous en donne le nombre, 132 ou 133 sermons, 22 panégyriques, 12 exhortations, 25 méditations, 8 considérations.

Mais ce qui doit exciter surtout l'admiration, c'est l'esprit dans lequel il a rempli cette mission apostolique. Il n'a cherché que la gloire de Dieu et la sanctification des âmes. Avec M. Delmont, nous dirons que Bourdaloue est le modèle des prédicateurs, soit pour l'esprit grave, sérieux et chrétien de ses discours, soit pour sa morale austère, précise qui convient à tous les temps et à tous les lieux, soit pour la chaleur et la sincérité profonde d'un apôtre qui veut conquérir à Dieu son auditoire.

P. GONNET.

Les Etudes secondaires au dernier Siècle et de nos Jours à l'occasion de livres récents, par Th. DELMONT. — In-8°, pp. 36. Paris, Sueur-Charruey.

Un Père jésuite a soutenu en 1899, une thèse sur le P. Porée, qui professa la rhétorique de 1695 à 1741, et compta parmi ses disciples les plus grands lettrés du XVIII^e^ siècle. A l'occasion de cette thèse et de plusieurs autres ouvrages, M. Delmont aborde dans cette brochure une des questions les plus vitales de nos jours, les nouvelles réformes de l'enseignement secondaire. Il compare la méthode des Jésuites et de l'ancienne université avec l'enseignement secondaire tel que l'ont fait les exigences de plus en plus étranges des programmes des divers baccalauréats. Rien d'intéressant comme une classe de rhétorique dans ces collèges dirigés par les Jésuites. Après les leçons récitées, on passait à la correction publique des devoirs. Le professeur signalait les fautes ou les faisait signaler par les élèves. Il se produisait alors de chaudes batailles. Puis venait la prélection qui consistait dans l'explication critique et raisonnée des auteurs grecs, latins et français. La der-

Digitized by Google

nière partie était consacrée au cours même de rhétorique, dicté en latin aux élèves. On s'attachait surtout à former les facultés du jeune homme. *Non multa sed multum,* telle était la devise adoptée. On voulait faire des hommes judicieux, pleins de goût, capables de travailler par eux-mêmes et d'acquérir la science.

Aujourd'hui, les programmes sont trop vastes. On surcharge la mémoire des enfants, et, à force de vouloir élargir le cycle des connaissances, on impose à ces jeunes intelligences une tâche qui est au-dessus de leurs forces. De plus, la part faite au latin est trop petite, le grec est à peu près sacrifié. Avec les hommes les plus compétents, M. le chanoine Delmont déplore ces atteintes portées à l'enseignement classique. Il croit que l'on fait fausse route, et que l'on tarit à plaisir les sources premières où a puisé le génie de notre langue.

P. GONNET.

Iconographie de Bourdaloue, 3e série : *Le Type aux yeux ouverts*, par Henri CHÉROT. — Un in-quarto de 60 pp., avec quatre portraits en héliogravure. Paris, Victor Retaux, 1903.

M. l'abbé Henri Chérot, l'auteur de *Bourdaloue inconnu*, de *Bourdaloue, sa correspondance et ses correspondants*, et d'autres publications préparatoires du second centenaire du grand prédicateur, 13 mai 1904, continue avec succès ses études fort intéressantes sur l'*Iconographie de Bourdaloue*.

Après avoir donné, dans deux premières séries, l'histoire des portraits posthumes de l'illustre orateur, le *type aux yeux fermés*, qui dérivent tous du travail initial de Jouvenet, accompli devant le lit de mort de Bourdaloue, en mai 1704, l'abbé Henri Chérot nous fait la description des portraits *aux yeux ouverts*, les plus anciens et les plus ressemblants, puisqu'ils ont été peints pendant la vie de l'illustre Jésuite.

Il y a le portrait de famille, conservé au musée de Bourges et fait très probablement, en 1687, à la demande d'un cousin de l'orateur, Claude de Bourdaloue, seigneur de Coutres.

Il y a, en second lieu, le portrait peint par Eliza Cheron, une femme peintre, célèbre en son temps.

Il y a, en troisième lieu, « une sorte de prototype en miniature, le personnage minuscule de la grande estampe représentant la cérémonie du 26 avril 1687 (l'oraison funèbre du grand Condé), à la Maison professe ».

Digitized by Google

M. l'abbé Henri Chérot complète et rectifie ses études antérieures sur le pseudo-portrait Lequeux, sur le portrait Ysabeau, sur la fresque de la bibliothèque de Valenciennes, reproduisant la gravure de Simonneau (1707).

On ne saurait trop louer le savant auteur de l'*Iconographie de Bourdaloue* des patientes recherches qu'il a faites et du soin religieux avec lequel il a recueilli et splendidement édité, chez Victor Retaux, toutes les toiles où revit l'austère et belle figure du modeste religieux, qui fut, au grand siècle, « le prédicateur des rois et le roi des prédicateurs ».

L'abbé Théodore DELMONT.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — *Breviarium Grimani.* Milan, Hoepli. 3.000 fr. — DIETERICH (A.), *Eine Mithrasliturgie.* Leipzig, Teubner. 230 p. in-8. 7 fr. 50. — DORNER (A.), *Grundriss der Religionsphilosophie.* Leipzig, Dürr. XVIII-448 p. in-8 8 fr. 75. — GRAY (G. B.), *A critical and exegetical commentary on Numbers.* Edinburgh. Clark. LXII-489 p. 15 fr. — LEGEAY (G.), *Le symbolisme dans l'Ecriture.* Paris, Retaux. XVI-263 p. in-18. — LEPINE (F.), *La mutualité.* Colin. In-18. 3 fr. 50 — ZAHN (Th.), *Das Evangelium des Matthäus.* Leipzig, Deichert. VIII-714 p. in-8.

Histoire et Géographie. — ARDOUIN-DUMAZET, *Voyage en France.* 30e, 31e, 32e séries. Berger-Levrault. 3 vol. in-12. 3 fr. 50 ch. — BENOIST (Ch.), *Souverains, hommes d'Etat, hommes d'Eglise.* Soc. franç. d'impr. In-18. 3 fr. 50. — BOUTRY (M.), *Choiseul à Rome.* Calmann-Lévy. In-16. 4 fr. — CAHU (Th.) et SÉMANT (P. DE), *Le conscrit de 1870.* I. Flammarion. In-8. 7 fr. 50. — CARRÈRE (J.), *Le pays de l'or rouge.* Flammarion. In-16. 3 fr. 50. — COSTA (G. DA), *La Commune vécue.* Quantin. XVIII-474 p. in-8. 3 fr. 50. — GUIONIC (G.), *De Bourges à Villersexel.* H. Charles Lavauzelle. 268 p. in-8. 4 fr. — LEHAUTCOURT (P.), *Histoire de la guerre de 1870.* T. III. Berger-Levrault. 600 p. in-8. 6 fr. — MASSON-FORESTIER, *Forêt Noire et Alsace.* Hachette. In-16. 4 fr. — *Mémoires de Philippe de Commynes.* II. Picard. CXL-483 p. in-8. 15 fr. — *Mémoires de Saint-Simon.* T. XVII. Hachette. In-8. 7 fr. 50. — STEPHAN (Ch.-H.), *Le Mexique économique.* Librairie du Nouveau Monde. In-8. 7 fr. 50.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — ALMÉRAS (H. D'), *Le mariage chez tous les peuples.* Schleicher. In-18. 3 fr. 50. — *L'année*

Digitized by Google

psychologique. IX. Schleicher. In-8. 15 fr. — BOUANT (F.). *Cours de physique*. Alcan. — *L'éducation de la démocratie*. Alcan. In 8 6 fr. — FARMAN (H.), *L'automobile*. Schleicher In-4. 6 fr. — JANSSEN (J.), *Lectures académiques*. Hachette. In-8. 7 fr. 50. — MAXWELL (J.), *Les phénomènes psychiques*. Alcan. In-8. 6 fr. — *Revue internationale du commerce*, 1878-1890. Guillaumin. In-8. 7 fr. 50. — SABATIER (A.), *La philosophie de l'effort*. Alcan. In-8 7 fr. 50. — SOUCHON (A.), *Les cartells de l'agriculture en Allemagne*. Colin. In-18. 4 fr. — TANNERY (J.), *Notions de mathematiques*. Delagrave. In-12. 5 fr.

Philologie et Belles-Lettres. — *L'année poétique*. 1903. Fischbacher. 433 p. in-16. 6 fr. — BRÉMONT (L.) *L'art de dire les vers*. Fasquelle. In-18. 3 fr. 50. — LA BRUYÈRE (M.), *Le roman d'une épée*. Soc. franç. d'impr. In-18. 3 f. 50. — COTTLER (G.), *Choix de lectures allemandes*. Belin. In-12. 1 fr. 25. — DOMBRE (R.), *Cendrillon nouveau siècle*. H. Gautier. In-18. 2 fr. — LIONNET (M.), *Les millions de Charlotte*. H. Gautier. In-18. 2 fr. — MARVAN (M.), *Cœurs bretons*. H. Gautier. In-18. 3 fr. — MARVAN, *Mariage moderne*. Didot. In-16. 2 fr. 50. — MONY (Ad.), *Etudes dramatiques*. I. Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50. — *Pages choisies : Bossuet*. Colin. In-18. 3 fr. 50. — PELADAN, *Œdipe et le Sphynx*. Mercure de France. In-18. 1 fr. — SPOELBERCH DE LOVENJOUL (Vte DE), *Bibliographie et littérature*. Paris, Daragon. In-18. 4 fr.

Proprietaire-Gerant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

LA PREMIÈRE ENCYCLIQUE

DE

PIE X

Pie X vient d'entrer officiellement en contact avec l'univers catholique, par une lettre encyclique adressée à tous les évêques et, par les évêques, à tous les fidèles. Nous ne nous permettrons pas de commenter sa parole. Nous pensons, avec tous les vrais catholiques, que la parole pontificale n'a pas besoin d'éloges pas plus qu'elle ne craint la critique. Nous voulons seulement et désirons qu'elle soit pleinement comprise, persuadés qu'elle porte en elle-même une efficacité merveilleuse, à laquelle n'atteindront jamais les paroles les mieux étudiées d'un docteur privé. C'est pourquoi nos lecteurs nous pardonnerons de la présenter d'abord sous la forme d'une substantielle analyse avant de mettre sous leurs yeux le texte lui-même.

Or donc, il nous paraît que la première et principale préoccupation de Pie X est de mettre en vive lumière le caractère surnaturel et la mission évangélique de la Papauté. Quel que soit son titulaire, homme de doctrine ou homme d'action, saint ou savant, la Papauté ne veut en aucune manière disputer aux gouvernements civils l'empire terrestre du monde. Elle plane au-dessus de toute pensée politique, de tout esprit de parti, de tout régime dynastique. Ses efforts

Digitized by Google

incessants, déterminés par le caractère spirituel de sa destinée, ne tendent à rien de plus ni rien de moins que d'établir la foi de Jésus-Christ dans les âmes et l'influence de sa doctrine dans les sociétés. Partant, les gouvernements civils ont bien tort de voir dans l'Eglise une rivale; elle est leur meilleure auxiliaire et leur première collaboratrice.

Le document, inspiré par ces sages idées, débute par un préambule, digne de l'humilité bien connue de celui que les Vénitiens appelaient hier encore : Il nostro Santo buono ! *On connaît la résistance qu'il opposa au Conclave avant de se laisser élire par lui. Il la rappelle en termes émus et il emprunte pour pleurer son élévation, effrayante aux yeux de la foi, les paroles de saint Anselme quand on lui imposa l'archevêché de Cantorbéry. D'une part il se jugeait indigne de succéder à Léon XIII, qui mérita les hommages de ses adversaires eux-mêmes; de l'autre, il voyait dans la Papauté un fardeau trop lourd pour ses épaules, à cause de la crise douloureuse que traversent présentement l'Eglise et l'humanité.*

Cependant, puisqu'il ne peut douter que Dieu lui-même ne l'ait appelé, il s'incline devant sa volonté et il accepte humblement de conduire la barque de Pierre. Comment le fera-t-il? En d'autres termes, quel sera son programme? Celui-là même de saint Paul. Il travaillera, comme le grand Apôtre, à restaurer toutes choses en Jésus-Christ afin que le Christ soit tout en tous et en tout. Aussi bien la foi chrétienne, battue en brèche de *toutes parts, a-t-elle besoin d'être consolidée et développée dans les âmes afin d'apprendre aux hommes le respect de l'autorité divine. Un jour, sans doute, elle triomphera; c'est Dieu lui-même qui nous le promet, mais il faut préparer et hâter ce triomphe par nos efforts. Ceux de Pie X n'auront pas d'autre objectif. Qu'on ne cherche pas chez lui des vues terrestres, qu'on ne s'attende pas à le voir servir des intérêts de parti! Il ne veut être et il ne sera, au milieu des sociétés humaines, rien d'autre que le ministre de Dieu. Comment, lui, ministre de Dieu, travaillera-t-il à la restauration du règne de Jésus-Christ? En montrant dans l'Eglise la seule voie qui mène à*

Digitized by Google

Dieu. Donc il s'appliquera à ramener à l'obéissance de l'Eglise les sociétés humaines qui s'en éloignent.

Il compte pour réussir dans ce noble dessein d'abord sur le secours de Dieu, qu'il ne cessera d'invoquer, puis sur le concours des évêques, des prêtres et des fidèles eux-mêmes.

Aux évêques, il recommande de former un clergé pénétré de l'esprit apostolique et portant dans son âme l'image du Christ, un clergé qui ne néglige pas la science profane afin de réfuter plus facilement les calomnies des ennemis de la foi, mais qui s'occupe surtout des sciences ecclésiastiques en vue du ministère des âmes ;

A tous les membres de la milice sacerdotale il demande qu'ils s'occupent activement et constamment de répandre l'instruction religieuse, source unique et rempart de la foi;

Aux catholiques, il prescrit d'employer l'arme très moderne de l'association pour lutter plus efficacement contre leurs adversaires conjurés et pour faire respecter partout les droits de leur conscience.

Confiant dans cette collaboration, Pie X entrevoit l'aube du jour où dans la société foncièrement chrétienne la loi du Seigneur sera fidèlement gardée, l'Eglise jouira d'une pleine et entière liberté et la religion concourra puissamment à la paix et au bonheur des peuples.

Il place ses espérances sous la protection de Dieu, par l'entremise de la Sainte Vierge, qu'il veut voir honorer spécialement pendant le mois d'octobre, comme son prédécesseur, par les prières du Rosaire, et il finit par l'annonce de la bénédiction apostolique donnée à tout l'univers.

Voici le texte du document :

Digitized by Google

LETTRE ENCYCLIQUE

DE N. S. P. LE PAPE PIE X

PIE X, PAPE

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

I

Au moment de vous adresser pour la première fois la parole, du haut de cette chaire apostolique où Nous avons été élevé par un impénétrable conseil de Dieu, il est inutile de vous rappeler avec quelles larmes et quelles ardentes prières Nous Nous sommes efforcé de détourner de Nous la charge si lourde du Pontificat suprême. Il Nous semble pouvoir, malgré la disproportion absolue des mérites, Nous approprier les plaintes de saint Anselme, quand, en dépit de ses oppositions et de ses répugnances, il se vit contraint d'accepter l'honneur de l'épiscopat. Les témoignages de tristesse qu'il donna alors, Nous pouvons les produire à Notre tour, pour montrer dans quelles dispositions d'âme et de volonté Nous avons accepté la mission si redoutable de pasteur du troupeau de Jésus-Christ. *Les larmes de mes yeux m'en sont témoins*, écrivait-il (1), *ainsi que les cris, et pour ainsi dire les rugissements que poussait mon cœur dans son angoisse profonde. Ils furent tels que je ne me souviens pas d'en avoir laissé échapper de semblables en aucune dou-*

(1) Epp., l. III, ep. 1.

Digitized by Google

leur, avant le jour où cette calamité de l'archevêché de Cantorbéry vint fondre sur moi. Ils n'ont pu l'ignorer, ceux qui, ce jour-là, virent de près mon visage. Plus semblable à un cadavre qu'à un homme vivant, j'étais pâle de consternation et de douleur. A cette élection ou plutôt à cette violence, j'ai résisté jusqu'ici, je le dis en vérité, autant qu'il m'a été possible. Mais maintenant, bon gré mal gré, me voici contraint de reconnaître de plus en plus clairement que les desseins de Dieu sont contraires à mes efforts, de telle sorte que nul moyen ne me reste d'y échapper. Vaincu moins par la violence des hommes que par celle de Dieu, contre qui nulle prudence ne saurait prévaloir, après avoir fait tous les efforts en mon pouvoir, pour que ce calice s'éloigne de moi sans que je le boive, je ne vois d'autre détermination à prendre que celle de renoncer à mon sens propre, à ma volonté, et de m'en remettre entièrement au jugement et à la volonté de Dieu.

Certes, Nous non plus ne manquions pas de nombreux et sérieux motifs de Nous dérober au fardeau. Sans compter qu'en raison de Notre petitesse, Nous ne pouvions à aucun titre Nous estimer digne des honneurs du Pontificat, comment ne pas Nous sentir profondément ému en Nous voyant choisi pour succéder à celui qui, durant les vingt-six ans, ou peu s'en faut, qu'il gouverna l'Eglise avec une sagesse consommée, fit paraître une telle vigueur d'esprit et de si insignes vertus, qu'il s'imposa à l'admiration des adversaires eux-mêmes et, par l'éclat de ses œuvres, immortalisa sa mémoire ?

En outre, et pour passer sous silence bien d'autres raisons, Nous éprouvions une sorte de terreur à considérer les conditions funestes de l'humanité à l'heure présente. Peut-on ignorer la maladie si profonde et si grave qui travaille, en ce moment bien plus que par le passé, la société humaine, et qui, s'aggravant de jour en jour et la rongeant jusqu'aux moelles, l'entraîne à sa ruine? Cette maladie, Vénérés Frères, vous la connaissez, c'est, à l'égard de Dieu, l'abandon et l'apostasie ; et rien sans nul doute, qui mène plus sûrement à la ruine, selon cette parole du

Digitized by Google

prophète : *Voici que ceux qui s'éloignent de vous périront* (1). A un si grand mal, Nous comprenions qu'il Nous appartenait, en vertu de la charge pontificale à Nous confiée, de porter remède ; Nous estimions qu'à Nous s'adressait cet ordre de Dieu : *Voici qu'aujourd'hui je t'établis sur les nations et les royaumes pour arracher et pour détruire, pour édifier et pour planter* (2); mais pleinement conscient de Notre faiblesse, Nous redoutions d'assumer une œuvre hérissée de tant de difficultés, et qui pourtant n'admet pas de délais.

II

Cependant, puisqu'il a plu à Dieu d'élever Notre bassesse jusqu'à cette plénitude de puissance, Nous puisons courage en *Celui qui nous conforte;* (3) et mettant la main à l'œuvre, soutenu de la force divine, Nous déclarons que Notre but unique dans l'exercice du suprême Pontificat est de *tout restaurer dans le Christ* (4), afin que *le Christ soit tout et en tous* (5).

Il s'en trouvera sans doute qui, appliquant aux choses divines la courte mesure des choses humaines, chercheront à scruter Nos pensées intimes et à les tourner à leurs vues terrestres et à leurs intérêts de parti. Pour couper court à ces vaines tentatives, Nous affirmons en toute vérité que Nous ne voulons être et, qu'avec le secours divin, Nous ne serons rien autre, au milieu des sociétés humaines, que le ministre du Dieu qui Nous a revêtu de son autorité. Ses intérêts sont Nos intérêts; leur consacrer Nos forces et Notre vie, telle est Notre résolution inébranlable. C'est pourquoi si l'on Nous demande une devise, traduisant le

(1) Ps. LXXII, 27.
(2) Jerem., I, 10.
(3) Philp., IV, 13.
(4) Ephes., I, 10.
(5) Coloss., III, 11.

Digitized by Google

fond même de Notre âme, Nous ne donnerons jamais que celle-ci : *Restaurer toutes choses dans le Christ.*

Voulant donc entreprendre et poursuivre cette grande œuvre, Vénérables Frères, ce qui redouble Notre ardeur, c'est la certitude que vous Nous y serez de vaillants auxiliaires. Si Nous en doutions, Nous semblerions vous tenir, et bien à tort, pour mal informés ou indifférents, en face de la guerre impie qui a été soulevée et qui va se poursuivant presque partout contre Dieu. De nos jours, il n'est que trop vrai, *les nations ont frémi et les peuples ont médité des projets insensés* (1) contre leur Créateur; et presque commun est devenu ce cri de ses ennemis : *Retirez-vous de nous* (2). De là, en la plupart un rejet total de tout respect de Dieu; de là des habitudes de vie, tant privée que publique, où nul compte n'est tenu de sa souveraineté. Bien plus, il n'est effort ni artifice que l'on ne mette en œuvre pour abolir entièrement son souvenir et jusqu'à sa notion.

Qui pèse ces choses a droit de craindre qu'une telle perversion des esprits ne soit le commencement des maux annoncés pour la fin des temps, et comme leur prise de contact avec la terre, et que véritablement *le fils de perdition* dont parle l'Apôtre (3) n'ait déjà fait son avènement parmi nous. Si grande est l'audace et si grande la rage avec lesquels on se rue partout à l'attaque de la religion, on bat en brèche les dogmes de la foi, on tend d'un effort obstiné à anéantir tout rapport de l'homme avec la divinité! En revanche, et c'est là, au dire du même Apôtre, le caractère propre de l'*Antéchrist*, l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur, en s'élevant *au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu* (4). C'est à tel point, qu'impuissant à éteindre complètement en soi la notion de Dieu, il secoue cependant le joug de sa majesté, et se dédie à lui-même le monde visible en guise de temple, où il prétend recevoir les adorations de ses semblables. *Il siège*

(1) Ps. II, 1.
(2) Job, XXI, 14.
(3) II Thess., II, 3.
(4) II Thess., II, 4.

Digitized by Google

dans le temple de Dieu, où il se montre comme s'il était Dieu lui-même (1).

Quelle sera l'issue de ce combat livré à Dieu par de faibles mortels, nul esprit sensé ne le peut mettre en doute. Il est loisible assurément à l'homme qui veut abuser de sa liberté, de violer les droits et l'autorité suprême du Créateur; mais au Créateur reste toujours la victoire. Et ce n'est pas encore assez dire : la ruine plane de plus près sur l'homme, justement quand il se dresse plus audacieux dans l'espoir du triomphe. C'est de quoi Dieu lui-même nous avertit dans les saintes Ecritures. *Il ferme les yeux*, disent-elles, *sur les péchés des hommes* (2), comme oublieux de sa puissance et de sa majesté; mais bientôt, après ce semblant de recul, *se réveillant ainsi qu'un homme dont l'ivresse a grandi la force* (3), *il brise la tête de ses ennemis* (4); afin que tous sachent que *le roi de toute la terre c'est Dieu* (5), *et que les peuples comprennent qu'ils ne sont que des hommes* (6).

Tout cela, Vénérables Frères, nous le tenons d'une foi certaine et nous l'attendons. Mais cette confiance ne nous dispense pas, pour ce qui dépend de nous, de hâter l'œuvre divine, non seulement par une prière persévérante : *Levez-vous, Seigneur, et ne permettez pas que l'homme se prévale de sa force* (7), mais encore, et c'est ce qui importe le plus par la parole et par les œuvres, au grand jour, en affirmant et en revendiquant pour Dieu la plénitude de son domaine sur les hommes et sur toute créature, de sorte que ses droits et son pouvoir de commander soient reconnus par tous avec vénération et pratiquement respectés.

Accomplir ces devoirs, n'est pas seulement obéir aux lois de la nature, c'est travailler aussi à l'avantage du genre

(1) II Thess., II, 4.
(2) Sap., XI, 24.
(3) Ps. LXXVII, 65.
(4) *Ib.*, LXVII, 22.
(5) *Ib.*, XLVI, 8.
(6) *Ib.*, IX, 21.
(7) *Ib.*, IX, 20.

Digitized by Google

humain. Qui pourrait, en effet, Vénérables Frères, ne pas sentir son âme saisie de crainte et de tristesse à voir la plupart des hommes, tandis qu'on exalte par ailleurs et à juste titre les progrès de la civilisation, se déchaîner avec un tel acharnement les uns contre les autres, qu'on dirait un combat de tous contre tous ? Sans doute le désir de la paix est dans tous les cœurs, et il n'est personne qui ne l'appelle de tous ses vœux. Mais cette paix, insensé qui la cherche en dehors de Dieu ; car chasser Dieu c'est bannir la justice ; et la justice écartée, toute espérance de paix devient une chimère. *La paix est l'œuvre de la justice* (1). — Il en est, et en grand nombre, Nous ne l'ignorons pas, qui, poussés par l'amour de la paix, c'est-à-dire de la *tranquillité de l'ordre*, s'associent et se groupent pour former ce qu'ils appellent le parti de l'*ordre*. Hélas ! vaines espérances, peines perdues ! De partis d'ordre capables de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un : le parti de Dieu. C'est donc celui-là qu'il nous faut promouvoir ; c'est à lui qu'il nous faut amener le plus d'adhérents possible, pour peu que nous ayons à cœur la sécurité publique.

Toutefois, Vénérables Frères, ce retour des nations au respect de la majesté et de la souveraineté divine, quelques efforts que nous fassions d'ailleurs pour le réaliser, n'adviendra que par Jésus-Christ. L'Apôtre, en effet, nous avertit que *personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé et qui est le Christ Jésus* (2). C'est lui seul *que le Père a sanctifié et envoyé dans ce monde* (3), *splendeur du Père et figure de sa substance* (4), vrai Dieu et vrai homme, sans lequel nul ne peut connaître Dieu comme il faut, *car personne n'a connu le Père si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler* (5).

D'où il suit que *tout restaurer dans le Christ* et ramener

(1) Is., xxxii, 17.
(2) I Cor., iii, 11.
(3) Joan., x, 36.
(4) Hebr., i, 3.
(5) Matth., xi, 27.

Digitized by Google

les hommes à l'obéissance divine, sont une seule et même chose. Et c'est pourquoi le but vers lequel doivent converger tous nos efforts, c'est de ramener le genre humain à l'empire du Christ. Cela fait, l'homme se trouvera par là même ramené à Dieu. Non pas, voulons-Nous dire, un Dieu inerte et insoucieux des choses humaines, comme les *matérialistes* l'ont forgé dans leurs folles rêveries, mais un Dieu vivant et vrai, en trois personnes dans l'unité de nature, auteur du monde, étendant à toute chose son infinie Providence, enfin législateur très juste qui punit les coupables et assure aux vertus leur récompense.

Or, où est la voie qui nous donne accès auprès de Jésus-Christ ? Elle est sous nos yeux : c'est l'Eglise. Saint Jean Chrysostome nous le dit avec raison : *L'Eglise est ton espérance, l'Eglise est ton salut, l'Eglise est ton refuge* (1). C'est pour cela que le Christ l'a établie, après l'avoir acquise au prix de son sang, pour cela qu'il lui a confié sa doctrine et les préceptes de sa loi, lui prodiguant en même temps les trésors de la grâce divine pour la sanctification et le salut des hommes.

Vous voyez donc, Vénérables Frères, quelle œuvre nous est confiée à Nous et à vous. Il s'agit de ramener les sociétés humaines, égarées loin de la sagesse du Christ, à l'obéissance de l'Eglise ; l'Eglise, à son tour, les soumettra au Christ, et le Christ à Dieu. Que s'il nous est donné, par la grâce divine, d'accomplir cette œuvre, nous aurons la joie de voir l'iniquité faire place à la justice et nous serons heureux d'entendre *une grande voix disant du haut des cieux : Maintenant c'est le salut, et la vertu, et le royaume de notre Dieu et la puissance de son Christ* (2). — Toutefois, pour que le résultat réponde à nos vœux, il faut, par tous les moyens et au prix de tous les efforts, déraciner entièrement cette monstrueuse et détestable iniquité propre aux temps où nous vivons et par laquelle l'homme se substitue à Dieu ; rétablir dans leur ancienne dignité les lois très saintes et les

(1) Hom. *de capto Eutropio*, n. 6.
(2) Apoc., XII, 10.

Digitized by Google

conseils de l'Evangile; proclamer hautement les vérités enseignées par l'Eglise sur la sainteté du mariage, sur l'éducation de l'enfance, sur la possession et l'usage des biens temporels, sur les devoirs de ceux qui administrent la chose publique; rétablir enfin le juste équilibre entre les diverses classes de la société selon les lois et les institutions chrétiennes.

Tels sont les principes que, pour obéir à la divine volonté, Nous Nous proposons d'appliquer durant tout le cours de Notre Pontificat et avec toute l'énergie de Notre âme. Votre rôle à vous, Vénérables Frères, sera de Nous seconder par votre sainteté, votre science, et surtout votre zèle pour la gloire de Dieu, *ne visant à rien autre qu'à former en tous Jésus-Christ* (1).

Quels moyens convient-il d'employer pour atteindre un but si élevé? Il semble superflu de les indiquer, tant ils se présentent d'eux-mêmes à l'esprit. — Que vos premiers soins soient de former le Christ dans ceux qui, par le devoir de leur vocation, sont destinés à le former dans les autres. Nous voulons parler des prêtres, Vénérables Frères. Car tous ceux qui sont honorés du sacerdoce doivent savoir qu'ils ont, parmi les peuples avec lesquels ils vivent, la même mission que Paul attestait avoir reçue, quand il prononçait ces tendres paroles: *Mes petits enfants que j'engendre de nouveau, jusqu'à ce que le Christ se forme en vous* (2). Or, comment pourront-ils accomplir un tel devoir, s'ils ne sont d'abord eux-mêmes revêtus du Christ? et revêtus jusqu'à pouvoir dire avec l'apôtre: *Je vis, non plus en moi, mais le Christ vit en moi* (3). *Pour moi, le Christ est ma vie* (4). Aussi, quoique tous les fidèles doivent aspirer à *l'état d'homme parfait, à la mesure de l'âge et de la plénitude du Christ* (5), cette obligation appartient principalement à celui qui exerce le ministère sacerdotal. Il est appelé pour cela *un autre Christ*, non seulement parce qu'il participe

(1) Gal., IV, 19.
(2) *Ib.*
(3) *Ib.*, II, 20.
(4) Philipp., I, 21.
(5) Ephes., IV, 13.

Digitized by Google

aux pouvoirs de Jésus-Christ, mais parce qu'il doit imiter ses œuvres et par là reproduire en soi son image.

S'il en est ainsi, Vénérables Frères, combien grande ne doit pas être votre sollicitude pour former le clergé à la sainteté ! Il n'est affaire qui ne doive céder le pas à celle-ci. Et la conséquence, c'est que le meilleur et le principal de votre zèle doit se porter sur vos Séminaires, pour y introduire un tel ordre et leur assurer un tel gouvernement, qu'on y voie fleurir côte à côte l'intégrité de l'enseignement et la sainteté des mœurs. Faites du Séminaire les délices de votre cœur, et ne négligez rien de tout ce que le Concile de Trente a prescrit dans sa haute sagesse pour garantir la prospérité de cette institution. — Quand le temps sera venu de promouvoir les jeunes candidats aux saints Ordres, ah ! n'oubliez pas ce qu'écrivait saint Paul à Timothée : *N'impose précipitamment les mains à personne* (1); vous persuadant bien que, le plus souvent, tels seront ceux que vous admettrez au sacerdoce, et tels seront aussi dans la suite les fidèles confiés à leur sollicitude. Ne regardez donc aucun intérêt particulier, de quelque nature qu'il soit; mais ayez uniquement en vue Dieu, l'Eglise, le bonheur éternel des âmes, afin d'éviter, comme nous en avertit l'Apôtre, *de participer aux péchés d'autrui* (2). — D'ailleurs, que les nouveaux prêtres, qui sortent du Séminaire, n'échappent pas pour cela aux sollicitudes de votre zèle. Pressez-les, Nous vous le recommandons du plus profond de Notre âme, pressez-les souvent sur votre cœur qui doit brûler d'un feu céleste, réchauffez-les, enflammez-les, afin qu'ils n'aspirent plus qu'à Dieu et à la conquête des âmes. Quant à Nous, Vénérables Frères, Nous veillerons avec le plus grand soin à ce que les membres du clergé ne se laissent point surprendre aux manœuvres insidieuses d'une certaine science nouvelle qui se pare du masque de la vérité et où l'on ne respire pas le parfum de Jésus-Christ; science menteuse qui, à la faveur d'arguments fallacieux

(1) I Tim., v, 22.
(2) *Ib.*

Digitized by Google

et perfides, s'efforce de frayer le chemin aux erreurs du rationalisme ou du semirationalisme et contre laquelle l'Apôtre avertissait déjà son cher Timothée de se prémunir, lorsqu'il lui écrivait : *Garde le dépôt, évitant les nouveautés profanes dans le langage, aussi bien que les objections d'une science fausse, dont les partisans avec toutes leurs promesses ont défailli dans la foi* (1). Ce n'est pas à dire que Nous ne jugions ces jeunes prêtres dignes d'éloges, qui se consacrent à d'utiles études dans toutes les branches de la science, et se préparent ainsi à mieux défendre la vérité et à réfuter plus victorieusement les calomnies des ennemis de la foi. Nous ne pouvons néanmoins le dissimuler, et Nous le déclarons même très ouvertement, Nos préférences sont et seront toujours pour ceux qui, sans négliger les sciences ecclésiastiques et profanes, se vouent plus particulièrement au bien des âmes dans l'exercice des divers ministères qui siéent au prêtre animé de zèle pour l'honneur divin.

C'est pour Notre cœur une grande tristesse et une continuelle douleur (2) de constater qu'on peut appliquer à nos jours cette plainte de Jérémie : *Les enfants ont demandé du pain et il n'y avait personne pour le leur rompre* (3). Il n'en manque pas, en effet, dans le clergé qui, cédant à des goûts personnels, dépensent leur activité en des choses d'une utilité plus apparente que réelle ; tandis que moins nombreux peut-être sont ceux qui, à l'exemple du Christ, prennent pour eux-mêmes les paroles du Prophète : *L'esprit du Seigneur m'a donné l'onction ; il m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs la délivrance, et la lumière aux aveugles* (4). Et pourtant, il n'échappe à personne, puisque l'homme a pour guides la raison et la liberté, que le principal moyen de rendre à Dieu son empire sur les âmes, c'est l'enseignement religieux. Combien sont hostiles à Jésus-Christ,

(1) I Tim., VI, 20 et seq.
(2) Rom., IX, 2.
(3) Thren., IV, 4.
(4) Luc, IV, 18-19.

Digitized by Google

prennent en horreur l'Eglise et l'Evangile bien plus par ignorance que par malice ! et dont on pourrait dire : *Ils blasphèment tout ce qu'ils ignorent* (1). Etat d'âme que l'on constate non seulement dans le peuple et au sein des classes les plus humbles que leur condition même rend plus accessibles à l'erreur, mais jusque dans les classes élevées et chez ceux-là mêmes qui possèdent, par ailleurs, une instruction peu commune. De là, en beaucoup, le dépérissement de la foi ; car il ne faut pas admettre que ce soient les progrès de la science qui l'étouffent ; c'est bien plutôt l'ignorance ; tellement que là où l'ignorance est plus grande, là aussi l'incrédulité fait de plus grands ravages. C'est pour cela que le Christ a donné aux Apôtres ce précepte : *Allez et enseignez toutes les nations* (2).

Mais pour que ce zèle à enseigner produise les fruits qu'on en espère et serve à *former* en tous le *Christ*, rien n'est plus efficace que la charité ; gravons cela fortement dans notre mémoire, ô Vénérables Frères ; car *le Seigneur n'est pas dans la commotion* (3). En vain espérerait-on attirer les âmes à Dieu par un zèle empreint d'amertume ; reprocher durement les erreurs et reprendre les vices avec âpreté cause très souvent plus de dommage que de profit. Il est vrai que l'Apôtre, exhortant Timothée, lui disait : *Accuse, supplie, reprends*, mais il ajoutait, *en toute patience* (4). — Rien de plus conforme aux exemples que Jésus-Christ nous a laissés. C'est lui qui nous adresse cette invitation : *Venez à moi vous tous qui souffrez et qui gémissez sous le fardeau et je vous soulagerai* (5). Et, dans sa pensée, ces infirmes et ces opprimés n'étaient autres que les esclaves de l'erreur et du péché. Quelle mansuétude, en effet, dans ce divin Maître ! Quelle tendresse, quelle compassion envers tous les malheureux ! Son divin Cœur nous est admirablement dépeint par Isaïe dans ces

(1) Jud., 10.
(2) Matt., XXVIII, 19.
(3) III Reg., XIX, 11.
(4) II Tim., IV, 2.
(5) Matth., XI, 28.

Digitized by Google

termes : *Je poserai sur lui mon esprit; il ne contestera point et n'élèvera point la voix ; jamais il n'achèvera le roseau demi-brisé et n'éteindra la mèche encore fumante* (1). Cette charité, *patiente et bénigne* (2), devra aller au devant de ceux-là mêmes qui sont nos adversaires et nos persécuteurs. *Ils nous maudissent*, ainsi le proclamait saint Paul, *et nous bénissons, ils nous persécutent et nous supportons, ils nous calomnient et nous prions* (3). Peut-être après tout se montrent-ils pires qu'ils ne le sont. Le contact avec les autres, les préjugés, l'influence des doctrines et des exemples, enfin le respect humain, conseiller funeste, les ont engagés dans le parti de l'impiété ; mais au fond leur volonté n'est pas aussi dépravée qu'ils se plaisent à le faire croire. Pourquoi n'espérerions-nous pas que la flamme de la charité dissipe enfin les ténèbres de leur âme et y fasse régner, avec la lumière, la paix de Dieu ? Plus d'une fois le fruit de notre travail se fera peut-être attendre ; mais la charité ne se lasse pas, persuadée que Dieu mesure ses récompenses, non pas aux résultats, mais à la bonne volonté.

Cependant, Vénérables Frères, ce n'est nullement Notre pensée que, dans cette œuvre si ardue de la rénovation des peuples par le Christ, vous restiez, vous et votre clergé, sans auxiliaires. Nous savons que Dieu a recommandé à chacun le soin de son prochain (4). Ce ne sont donc pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles sans exception, qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes : non pas, certes, chacun au gré de ses vues et de ses tendances, mais toujours sous la direction et selon la volonté des évêques, car le droit de commander, d'enseigner, de diriger, n'appartient dans l'Eglise à personne autre qu'à vous, *établis par l'Esprit-Saint pour régir l'Eglise de Dieu* (5). — S'associer entre catholiques dans

(1) Is., XLII, 1 et seq.
(2) I Cor., XIII, 4.
(3) *Ib.*, IV, 12 et seq.
(4) Eccli., XVII, 12.
(5) Act., XX, 28.

Digitized by Google

des buts divers, mais toujours pour le bien de la religion, est chose qui depuis longtemps a mérité l'approbation et les bénédictions de nos prédécesseurs. Nous non plus, Nous n'hésitons pas à louer une si belle œuvre et Nous désirons vivement qu'elle se répande et fleurisse partout, dans les villes comme dans les compagnes. Mais en même temps, Nous entendons que ces associations aient pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent accomplissent fidèlement les devoirs de la vie chrétienne. Il importe peu, en vérité, d'agiter subtilement de multiples questions et de disserter avec éloquence sur droits et devoirs, si tout cela n'aboutit à l'action. L'action, voilà ce que réclament les temps présents ; mais une action qui se porte sans réserve à l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Église, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi ni sur ses avantages terrestres. D'éclatants exemples de ce genre donnés par tant de soldats du Christ auront plus tôt fait d'ébranler et d'entraîner les âmes, que la multiplicité des paroles et la subtilité des discussions ; et l'on verra, sans doute, des multitudes d'hommes foulant aux pieds le respect humain, se dégageant de tout préjugé et de toute hésitation, adhérer au Christ et promouvoir à leur tour sa connaissance et son amour, gage de vraie et solide félicité.

III

Certes, le jour où, dans chaque cité, dans chaque bourgade, la loi du Seigneur sera soigneusement gardée, les choses saintes entourées de respect, les sacrements fréquentés, en un mot tout ce qui constitue la vie chrétienne remis en honneur, il ne manquera plus rien, Vénérables Frères, pour que nous contemplions la restauration de toutes les choses dans le Christ. Et que l'on ne croie pas que tout

Digitized by Google

cela se rapporte uniquement à l'acquisition des biens éternels; les intérêts temporels et la prospérité publique s'en ressentiront très heureusement. Car, ces résultats une fois obtenus, les nobles et les riches sauront être justes et charitables à l'égard des petits, et ceux-ci supporteront dans la paix et la patience les privations de leur condition peu fortunée; les citoyens obéiront, non plus à l'arbitraire, mais aux lois; tous regarderont comme un devoir le respect et l'amour envers ceux qui gouvernent, et dont *le pouvoir ne vient que de Dieu* (1).

Il y a plus. Dès lors il sera manifeste à tous que l'Eglise, telle qu'elle fut instituée par Jésus-Christ, doit jouir d'une pleine et entière liberté, et n'être soumise à aucune domination humaine; et que nous-mêmes, en revendiquant cette liberté, non seulement nous sauvegardons les droits sacrés de la religion, mais nous pourvoyons aussi au bien commun et à la sécurité des peuples : *la pieté est utile à tout* (2), et là où elle règne, *le peuple est vraiment assis dans la plénitude de la paix* (3).

Que Dieu, *riche en miséricorde* (4), hâte dans sa bonté cette rénovation du genre humain en Jésus-Christ : puisque ce n'est l'œuvre *ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais du Dieu des miséricordes* (5). Et nous tous, Vénérables Frères, demandons-lui cette grâce *en esprit d'humilité* (6) par une prière instante et continuelle appuyée sur les mérites de Jésus-Christ. Recourons aussi à l'intercession très puissante de la divine Mère. Et pour l'obtenir plus largement, prenant occasion de ce jour où Nous vous adressons ces Lettres, et qui a été institué pour solenniser le Saint Rosaire, Nous confirmons toutes les ordonnances par lesquelles Notre prédécesseur a consacré le mois d'octobre à l'auguste Vierge et prescrit dans toutes

(1) Rom., XIII, 1.
(2) I Tim., IV, 8.
(3) Is., XXXII, 18.
(4) Ephes., II, 4.
(5) Rom., IX, 16.
(6) Dan., III, 39.

Digitized by Google

les églises la récitation publique du Rosaire. Nous vous exhortons en outre à prendre aussi pour intercesseurs le très pur Epoux de Marie, patron de l'Eglise catholique, et les Princes des Apôtres saint Pierre et saint Paul.

Pour que toutes ces choses se réalisent selon Nos désirs et que tous vos travaux soient couronnés de succès, Nous implorons sur vous, en grande abondance, les dons de la grâce divine. Et, comme témoignage de la tendre charité dans laquelle Nous vous embrassons, vous et tous les fidèles, confiés à vos soins par la divine Providence, Nous vous accordons en Dieu de grand cœur, Vénérables Frères, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 octobre de l'année 1903, de Notre Pontificat la première.

Digitized by Google

SUR LES

GRANDS CHEMINS

DE LA

VIEILLE FRANCE

COMMENT NOS PÈRES ALLAIENT DE LYON A PARIS [1]

De tous les progrès de la science appliquée à l'industrie, il n'en est pas qui ait exercé sur nos habitudes, nos mœurs et notre idée même de la vie une influence aussi profonde et aussi décisive que le télégraphe, le téléphone, le train de chemin de fer, le paquebot. Frotter un petit morceau de bois enduit de soufre et de phosphore et en faire sortir du

(1) Cet article est une conférence — un peu modifiée — faite aux Facultés catholiques de Lyon pendant l'hiver de 1902-1903. — Les notes nécessaires à la justification de nos dires seraient si nombreuses, que nous prenons le parti de les supprimer entièrement. D'ailleurs, ce très modeste aperçu sera un jour, s'il plaît à Dieu, fondu dans un travail d'ensemble, où nous nous proposons d'étudier toute l'histoire administrative, politique, militaire, économique, pittoresque, etc. de la route de Paris à Lyon par le Bourbonnais. — J'ai publié, dans le *Roannais illustré* (VII[e] série, pp. 131 et suiv.), un travail qui a de l'analogie avec celui-ci : *La Ville de Roanne dans les Itinéraires et Guides, et dans les Relations de Voyages.* Quelques rencontres et même quelques répétitions étaient inévitables; mais elles se réduisent à peu de chose, une ou deux pages tout au plus.

Digitized by Google

feu, acheter au bazar qui est au coin du quai, pour la somme de trois francs quatre-vingt-quinze, une montre qui nous donnera l'heure, ou à peu près : ces choses, et mille autres, mettent à notre portée, sous notre main, et à bon compte, des commodités fort agréables. Mais, enfin, ce ne sont en effet que des commodités, qui ne touchent en rien au fond même de l'existence, et on imagine, sans la moindre difficulté, une société où nous en serions privés. Au contraire, la suppression ou la presque suppression de l'espace et des distances a créé des conditions de vie qui sont à ce point entrées dans notre sang, qu'il nous semble à peine possible que des hommes aient pu jamais s'en passer ; il nous est très difficile de concevoir le recul à un état où il nous faudrait quinze jours pour aller de Lyon à Paris, et où le négociant devrait attendre un mois la réponse à son honorée du 23 courant, que la poste lui apportera demain, ou le téléphone dans cinq minutes.

Mais, de tous ces organes si nouveaux de la vie sociale, le plus révolutionnaire a été le chemin de fer, parce qu'il est à l'usage de tout le monde, et qu'il est allé, jusqu'au fond des campagnes, remuer profondément des habitudes séculaires. Il est vrai que le chemin de fer est coupable d'un crime : il a tué nos grands chemins de France.

Il en a tué la poésie. Allez donc chercher aujoud'hui, dans les montagnes de Tarare, la voiturée du fabuliste :

> Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé,
> Et de tous les côtés au soleil exposé,
> Six forts chevaux tiraient un coche...

Et les chances heureuses de la rencontre, les relations facilement nouées et quelquefois durables, les plaisanteries et les bons contes de la diligence, les haltes au bord du ruisseau, la causerie avec l'hôtesse pendant que l'oie grasse se dore sur la broche ! Quel mouvement, quel bruit, quelle gaieté sur ces bonnes vieilles routes ! Un spectacle qui ne chômait jamais. Aujourd'hui, on déjeune à Lyon, et on va dîner à Paris, sans avoir dit un mot à son voisin, et peut-être sans avoir détaché ses yeux du roman à la

Digitized by Google

la mode. Autrefois, la longueur même du voyage rendait cette indifférence impossible ; par la force des choses, il s'établissait quelque commerce entre les voyageurs, et aussi entre eux et le pays. Ce n'est pas le foudroyant passage d'une automobile « abattant du 80 à l'heure » qui rendra à nos grands chemins déserts leur poésie, d'ailleurs payée, il faut en convenir, par de très prosaïques mécomptes.

On accuse aussi le chemin de fer de méfaits économiques. Incomparable instrument de richesse en général, il a, dit-on, appauvri les cantons qu'il a abandonnés. La route royale était l'axe principal de la richesse des régions qu'elle traversait ; sur son passage, elle faisait naître du sol des villes et des bourgs, elle en déplaçait d'autres qui venaient se rapprocher du voyageur. Un intendant du Bourbonnais disait que le grand chemin de Lyon à Paris était la première ressource de sa province, et, en effet, tout le monde en vivait plus ou moins. Mais je ne fais ces observations, peut-être moins justes qu'il ne semble, que pour l'acquit de ma conscience.

Quoi qu'il en soit, le voyageur qui allait de Lyon à Paris avait le choix entre deux routes : celle du Bourbonnais et celle de la Bourgogne. Comme il était défendu aux maîtres de poste, paraît-il, d'en recommander aucune, le hasard, assez souvent, décidait de la préférence. Mme du Boccage, en 1757, prit, « sans savoir pourquoi », le chemin de la Bourgogne, qu'elle trouva mal ferré. M. de Silhouette, vingt ans auparavant, avait aussi trouvé la route de Bourgogne plus mauvaise que l'autre, les relais mal servis ; il l'avait prise cependant, sans nous en dire la raison. Le baron de Polnitz s'était du moins, lui, déterminé par un motif solide : « L'envie de boire du bon vin m'a fait préférer la route de Dijon à la grande route de Lyon par Tarare ! »

Mais aux temps plus anciens, quand les routes étaient peu sûres et le voyage une aventure dangereuse, c'était souvent la sécurité qui imposait le choix du chemin. En 1591, M. de Villamont, qui revenait de l'Orient, tombe

Digitized by Google

au milieu des fureurs de la Ligue; de sûreté, il n'y en avait nulle part. Arrivé à Lyon, il se décide pour le chemin du Bourbonnais, comme un peu moins périlleux, et vient droit à Roanne, déguisé en paysan. En 1577 Jérôme Lippomano, ambassadeur de Venise, est sur le point de prendre la route de Moulins, quand il apprend que des pillards provençaux et des soldats débandés, qui venaient du siège de La Charité, attendent son passage entre Tarare et Roanne ; naturellement, il n'a garde de se jeter, tête baissée, dans ce guet-apens, et tourne à droite du côté de la Bourgogne.

Vers le commencement du XVIII^e^ siècle, on voit la route du Bourbonnais perdre peu à peu son ancienne prééminence, peut-être à cause de la difficulté du passage dans les montagnes de Tarare et des brigandages fréquents dans ces solitudes boisées, où les recherches de la police royale étaient presque impossibles. Cependant je ne veux pas ici m'occuper de la route de la Bourgogne, et je supposerai toujours que le voyageur prend la direction de Roanne et du Bourbonnais. Cette voie, historique entre toutes, et qui est restée officiellement, jusqu'à la fin de l'ancien régime, le « grand chemin royal de Paris à Lyon », a été pendant des siècles la principale route qui reliait Paris, le centre, l'ouest et le nord de la France avec Lyon, le Midi, l'Italie et l'Orient. Cependant, si j'exclus de cette petite étude le chemin de la Bourgogne, c'est pour un motif personnel, et que je dois avouer en toute simplicité.

La route du Bourbonnais est la seule dont je connaisse passablement l'histoire. Né sur cette route, au bruit des grelots de la dernière malle-poste, j'ai mis, à en connaître les destinées, une sorte de passion. J'en suis arrivé à regarder le grand chemin du Bourbonnais — *mon* chemin — comme un organisme vivant, comme un immense sillon remuant et agissant, creusé du nord au midi de la France. Et j'ajouterai, si on me passe encore cette indiscrétion, que le plus ancien souvenir de ma vie me représente le prince Napoléon Bonaparte, président de la République, empereur deux mois plus tard, ou plutôt déjà empereur en fait,

Digitized by Google

traversant mon vieux bourg forézien, le 17 septembre 1852, et complimenté sous un arc tout en fleurs par une jeune fille vêtue de blanc. Voilà comment j'ai été amené à donner quelques heures de loisir à l'histoire de cette route. Avec le temps, ces notes ont grossi. De cette carrière, j'essaie d'extraire quelques blocs en les taillant le moins mal possible.

Le grand chemin de Lyon à Paris par le Bourbonnais a-t-il simplement continué une antique voie romaine ? C'est probable, mais je ne veux pas ici toucher à cette question. Il commençait précisément à la Pyramide de Vaise, et s'en allait vers le nord par l'Arbresle, Tarare, Saint-Symphorien, Roanne, La Palisse, Moulins, Nevers, La Charité, Montargis, Fontainebleau, où il se confondait avec la route de la Bourgogne. Depuis les temps les plus reculés où nous commençons à trouver des renseignements un peu précis jusqu'à nos jours, tel a été l'itinéraire invariable, sauf des rectifications partielles et sans grande importance. Un peu au delà de Saint-Martin-d'Estreaux, la route quittait le Forez pour pénétrer dans le Bourbonnais ; et il y avait autrefois en cet endroit, sur l'extrême limite des deux provinces, un monument singulier qui doit intéresser les juristes, s'il s'en trouve entre mes lecteurs : une pierre surmontée d'une croix, avec une inscription latine qui signifiait : *Ici commence la patrie du droit écrit ;* remarquable frontière intérieure, qui séparait le nord, pays de droit coutumier, du midi, gouverné par le droit écrit.

L'itinéraire que je viens d'esquisser n'était pas d'ailleurs absolument invariable. A la fin du Moyen Age et à l'époque de la Renaissance surtout, on voit assez souvent quelque voyageur faire un détour par Bourges et Orléans.

On avait une autre manière d'arriver à Paris : on abandonnait la route à Roanne et on s'embarquait sur la Loire jusqu'à Briare ou Orléans. Beaucoup de gens préféraient cette façon d'aller, plus douce et même plus rapide, quand le régime du fleuve était favorable à la navigation. Si les eaux étaient torrentielles ou trop basses, il fallait bien se

Digitized by Google

rabattre sur la route de terre ; en 1622, Louis XIII pensait prendre la Loire à Roanne, mais cela fut impossible. Il faut croire que Louis XIV et la reine sa mère, à leur retour du voyage de Lyon, au mois de janvier 1659, avaient aussi l'intention de s'embarquer sur la Loire, car un traité avait été déjà passé avec des maîtres mariniers de Roanne; ils se décidèrent pourtant à continuer leur voyage par la route.

On était sûr de trouver à Roanne, en tout temps, de jolies barques aménagées en forme de chambres flottantes, quelquefois décorées et peintes, où l'on était tout à fait chez soi; il n'y avait plus qu'à se laisser aller au fil de l'eau, à l'abri des cahots et des fondrières de la route. Si on n'était pas trop pressé, le voyage était une partie de plaisir. En 1640, le touriste Evelyn suivit cette voie pour aller de Lyon à Paris ; ses compagnons et lui firent marché avec un pêcheur, et ce fut un enchantement ; de temps en temps, on descendait de la barque, on se promenait dans les prairies baignées par la rivière.

Ces bateaux portaient le nom traditionnel de *cabanes*. L'industrie des *cabanes* était ancienne à Roanne. Déjà, en 1528, le voyageur vénitien Navagero en parle comme d'une curiosité. En 1630, Jean-Jacques Bouchard les décrit à son tour. Etant à Roanne le 5 novembre, il apprend que d'illustres personnages viennent de s'y embarquer sur la Loire : « La reine mère et les cardinaux Bagni et Richelieu y avoient passé, descendant par eau à Orléans, dans certains basteaux dont il y a une très grande quantité en ce bourg, qui sont faits fort proprement avec des ais comme de petites maisons ». Les *cabanes* roannaises étaient si connues qu'on les retrouve jusque dans le *Roman comique* de Scarron : M^lle^ de la Boissière, Léonore et le Destin arrivent dans une *cabane* à Orléans, où ils sont reçus par « un tas de faquins qui attendent sur le port ceux qui viennent par eau ».

Si le voyageur était un roi, un prince, un ambassadeur, suivi de l'immense cortège de ses officiers et domestiques, de véritables flottes, ruisselantes de luxe, descendaient ma-

Digitized by Google

jestueusement la rivière, au milieu des populations ébahies.

Le bon roi René habitait tour à tour l'Anjou et la Provence : grosse affaire que ces pérégrinations à travers la France, d'autant que René était fort ami de ses aises, et qu'il traînait avec lui ses tableaux, ses beaux livres, ses tapisseries, ses bahuts, sa vaisselle ciselée. On voyait donc une file de barques recouvertes de tentures à l'écusson du roi remonter le Rhône, depuis Tarascon jusqu'à Lyon, où les meubles précieux étaient chargés sur un long train de chars qui les voituraient à Roanne. Là, attendait toute prête une élégante flottille pavoisée d'étoffes flottantes et de bannières ; on descendait la Loire sans se presser : le temps avait si peu de prix ! On allait ainsi de ville en ville, et il fallait parfois déranger les solives des ponts pour laisser passer les barques du bon roi. — René accomplit le dernier de ses voyages sur la Loire, en 1481, mais cette fois... dans un tonneau. Depuis un an, son corps reposait à Saint-Sauveur d'Aix, bien que René eût désiré être enseveli dans sa chère église de Saint-Lau près d'Angers. Les rancunes de Louis XI l'avaient suivi jusque dans la mort, la police veillait, et pendant des mois personne n'osa tenter ce périlleux transfert. Enfin, profitant d'une nuit obscure, un chanoine du chapitre d'Aix enlève clandestinement le cercueil royal, le cache dans un tonneau, et réussit à le mener jusqu'à Roanne, où il fut mis sur le premier bateau en partance.

En janvier 1601, la jeune reine Marie de Médicis, mariée à Henri IV depuis quelques jours à peine, vint s'embarquer à Roanne avec sa confidente Léonora Galigaï, destinée à une fin si absurdement tragique, sa petite cour italienne, et même la troupe de comédiens de Drusian Martinelli ; et on ne manqua pas de remarquer que, dès ce premier voyage, commencèrent les pauvres intrigues qui rendirent si vite la reine impopulaire en France.

Le légat Chigi, neveu du pape Alexandre VII, prit aussi la Loire à Roanne, au mois de juin 1664, avec une suite innombrable. Mais la pompe de son cortège et l'accueil fas-

Digitized by Google

tueux qu'il reçut de Louis XIV ne pouvaient guère lui faire oublier qu'il venait en France pour une mission qu'aucun légat n'avait encore remplie. Il allait à Paris présenter au roi des excuses sur l'insulte faite à notre ambassadeur par le garde corse Papelli; et il fut pour la première fois bien établi qu'aucune puissance — aussi respectée fût-elle — ne pouvait impunément offenser le roi de France.

Nous avons pris ces deux ou trois exemples dans la foule, au honheur de la rencontre, car rien ne serait plus facile que d'en citer cent autres. Mais revenons à la route de terre.

Le premier souci du voyageur était l'état de la route. Quelle était donc la viabilité du grand chemin de Lyon à Paris? Personne, je pense, ne croira que la voie suivie en 1315 par le comte de Forez, en 1415 par l'empereur Sigismond, sept fois par le roi François Ier, ou même par Louis XIV en 1659, eût la largeur, la douceur, l'impeccable régularité de nos routes nationales.

Aussi haut que remontent nos informations, il est vrai, elle garde toujours la même direction générale, et traverse les mêmes cités; mais, à y regarder de près, elle se transforme peu à peu. Un de ses caractères, avant l'établissement d'un corps régulier des Ponts et Chaussées, est de n'avoir pas une unité administrative et reconnue. Telle partie est-elle impraticable : on la tourne, on passe à côté. Le voyageur et la route aussi vivent d'expédients, et il y a des cas où le voyer même serait embarrassé de dire si le chemin officiel et authentique est celui qui longe la rivière, ou celui qui, pour esquiver le marais, grimpe sur le coteau voisin. En somme, la route est l'endroit où on passe, mais on passe où on peut; l'essentiel est de ne pas trop s'écarter de l'itinéraire *classique*, et, en fin de compte, on est à peu près sûr d'arriver.

Du reste, la route a été souvent remaniée, refaite morceau à morceau par l'administration royale; le tronçon de vingt-quatre kilomètres qui rattache La Pacaudière à La Palisse n'a même été définitivement reconstruit que vers

Digitized by Google

1840. Les montagnes du Lyonnais ont vu au moins trois routes successives. La plus ancienne escaladait avec insouciance des pentes effrayantes qui avaient donné à cette « horrible et affreuse montagne » une sorte de triste célébrité. En 1711, l'ingénieur Deville fit une nouvelle percée entre Tarare et Saint-Symphorien, et cet ouvrage fut estimé un miracle de l'art ; les voyageurs ne tarissent pas en éloges, et ne comprennent plus rien aux vieilles épouvantes. Peu d'années après l'achèvement de ce grand travail, M. de Saint-Fonds écrivait au président Dugas : « Nous sommes enfin sur la montagne de Tarare. Oh ! le bel ouvrage, et digne vraiment des Romains ! J'y vis la croix où on lit en grosses lettres les noms du Roi, de M. le maréchal de Villeroy, de M. Méliand et de M. de la Bussière. Le nom de M. de Ville, qui a conduit l'ouvrage, y est aussi. Par ma foi ! il devrait y être seul, cela lui fera un honneur immortel ». Hé bien ! cette merveille fut bientôt jugée insuffisante ; de l'œuvre de Deville il ne subsiste plus, en certains endroits, que des chaussées abandonnées et envahies par l'herbe.

A prendre les choses en gros, l'état de notre route, jusque vers le milieu du XVIII^e^ siècle, a été pitoyable ; et on a peine à comprendre comment cette voie fameuse, « la voie française » par excellence, mais qui certes ne valait pas un de nos modestes chemins vicinaux, a pu suffire à une circulation si intense d'hommes et de marchandises.

Pendant des siècles, les rois se sont à peu près désintéressés de l'entretien des routes, même de celle-ci où ils ont passé tant de fois, bien que le titre pompeux de « grand chemin royal » parût la mettre sous leur tutelle, et que sa surveillance fût vaguement rattachée à l'administration des finances.

En principe, la réparation et la sécurité du chemin appartiennent aux seigneurs *péagers ;* de distance en distance, à Saint-Symphorien, à Roanne, à La Pacaudière, à Saint-Martin-d'Estreaux, etc., ils ont le droit immémorial de lever une redevance sur les denrées de passage. Mais du moins sont-ils obligés, en échange de cet impôt

Digitized by Google

onéreux, vexatoire, très incommode au commerce, de tenir en bon état « ponts, passaiges et chaussées ». Obligation purement illusoire. Déjà, aux Etats Généraux de 1484, les députés du tiers font entendre des remontrances sur la triste situation des grands chemins ; d'âge en âge, ces plaintes se répètent avec une monotonie qui prouve leur inutilité. Edits, ordonnances, arrêts du conseil, règlements de toute sorte, c'est ce qui manque le moins ; mais il semble que personne ne les prenne au sérieux. Chacun en agit à son aise avec la pauvre route ; le paysan surtout est l'ennemi né du chemin : il la rogne pour agrandir son lopin de terre, creuse des fossés au travers pour amener l'eau dans sa prairie, l'encombre de fumier, vole les pavés, arrache stupidement les arbres. Tous ces faits sont empruntés à l'histoire de la route du Bourbonnais.

Sully, nommé grand voyer de France en 1599, est le premier, je crois, qui ait fait un effort sérieux pour améliorer les chemins publics. Mais que pouvaient des sommes modiques disputées à la guerre, aux bâtiments du roi ou aux pensions des courtisans, et qu'on supprimait l'année suivante ?

Une chance heureuse pour la route était le prochain passage du roi ou de quelque très gros seigneur. En 1681, le roi doit traverser Nevers et Moulins : « Il faut remplir les mauvais endroits de pierres, sinon les remplir de terre avec du bois... Ce sont là les expédients dont l'on s'est toujours servi pour faciliter les voyages du Roi par toutes les provinces où Sa Majesté fait voyage. » En 1701, les ducs de Berry et de Bourgogne, qui venaient du Dauphiné, rentrèrent à Paris par la Bourgogne, mais leur premier dessein était de prendre la route du Bourbonnais : vite, une ordonnance des trésoriers des finances, pour rendre ladite route « pratique au passage de Nosseigneurs les Princes ». En 1773, la jeune comtesse d'Artois arrive en France par la route de Roanne ; on écrit de Paris à l'intendant de Lyon qu'il n'y a pas de temps à perdre pour la faire visiter. Alors, en effet, on ne perdait pas de temps. Tout le monde était sur pied : fiévreusement, on faisait la

Digitized by Google

toilette du chemin ; on comblait avec du cailloutis les ornières trop profondes, on jetait des fascines dans les cloaques ; la route, dûment sablée, prenait tout à coup un petit air de propreté et de décence. De ce décor artificiel, et cependant fort coûteux, il ne restait plus rien après la première ondée.

Encore une fois, c'est l'histoire même de notre route que je raconte. Et si on croyait que j'exagère le triste état de cette chaussée, « le plus grand passage du royaume », je n'aurais qu'à produire un document officiel. En 1668, du 18 au 30 mai, l'ingénieur Ferdinand Seguin, accompagné de maître Charles Morange, son scribe, de deux porte-chaîne et du plus ancien cocher, rédige le procès-verbal exact et très minutieux du grand chemin, depuis Lyon jusqu'à Saint-Martin-d'Estreaux.

Seguin est à peine sorti du faubourg de Vaise qu'il rencontre, à deux pas de Lyon, « un pontet dont la voûte est ruïnée et entrouverte, au grand péril de tout ce qui passe audit lieu » ; un peu plus loin, dans le voisinage de Tassin, « une creuse d'une toise de profondeur et deux de large à remplir pour éviter le bouleversement des charrois » ; à la Croix-Bleufve, « des abîmes à n'en pouvoir sortir en hyver ». Au hameau de La Chapelle, un paysan a creusé sans façon une tranchée dans la route, pour faciliter l'accès de sa maison. Et partout, de la Pyramide de Vaise à la limite du Bourbonnais, sauf des parties qui sont « de service », c'est-à-dire où il est possible de passer sans se rompre le cou, partout des pavés en ruine, des ponts dont les parapets sont démantelés, des bourbiers « à y périr les hommes et les chevaux », des arbres qui empiètent sur le chemin, des ravines, des eaux qui croupissent faute d'écoulement, la Brevenne, la Turdine, le Reins, l'Oudan envahissant la route, la chaussée réellement viable réduite à cinq ou même à quatre pieds de largeur : « dont et du tout avons dressé le présent verbal sur les lieux, et clos iceluy le 30e jour de may 1668 ».

1668. Cette date me fait croire que ce lamentable état de situation a été fait par l'ordre de Colbert. A ce moment-là

Digitized by Google

même, le grand ministre commençait à s'occuper sérieusement des grandes routes du royaume : « L'intention du Roi, écrit-il, est de faire travailler sans discontinuer au rétablissement des chemins publics. » Ne nous y trompons pas : en cette matière, le roi, c'est le ministre. On voit, par ses dépêches, lettres et instructions, quelles vues suivies et pratiques il porta dans cette partie jusque-là si négligée de l'administration. Choix d'entrepreneurs habiles et solvables ; bonne exécution des travaux : « En fait d'ouvrages publics, il faut toujours observer qu'ils soient solides et de durée. » Il vaut mieux conserver et bien entretenir ce qui est fait que commencer hâtivement des ouvrages nouveaux. L'œil du maître est partout, aucun détail ne lui semble trop petit : les pavés dont on s'est servi sur le grand chemin de Lyon à Paris par le Bourbonnais « sont de petits cailloux de trois pouces au plus, au lieu qu'ils doivent être de huit à neuf pouces de haut et six à sept en carré. Ne recevez pas les ouvrages faits de ce petit pavé, et obligez les entrepreneurs à les refaire ». Les travaux sont contrôlés, inspectés : le sieur Poitevin, un de ses ingénieurs, « visitera avec soin le chemin de Lyon par La Palisse, dressera un devis des ouvrages qui sont à faire, et me l'enverra ». Il écrit à M. Dugué, intendant de Lyon, que le roi, au retour de sa campagne d'Allemagne, lui demandera compte des réparations exécutées sur les deux routes du Bourbonnais et de la Bourgogne, et Colbert exige un mémoire qu'il pourra mettre sous les yeux de Sa Majesté.

Les principales routes du royaume se transformèrent. Mme de Sévigné écrit de Nevers à sa fille : « Pour les chemins, c'est une chose extraordinaire que leur beauté ; si jamais j'allois à Lyon, Dieu me préserve d'une autre route ».

Colbert mourut en 1683 ; vingt ans après, il ne subsistait presque rien de son œuvre : « Les chemins sont fort négligés dans le royaume », dit Vauban, en 1703. Les folles dépenses de Versailles, les guerres, la misère des dernières années du règne, misère que déguisait mal une prospérité

Digitized by Google

d'apparence, ne permirent plus de penser à des travaux utiles. Pour résumer, l'administration royale, jusqu'à Louis XV, fit quelquefois des travaux pour améliorer le grand chemin ; mais faute d'argent, de méthode ou de zèle, ils restaient presque toujours précaires et sans durée.

C'est au milieu du XVIII^e^ siècle que le corps des Ponts et Chaussées, dès lors organisé tel à peu près qu'il est encore aujourd'hui, donna à la route de Lyon à Paris cette largeur imposante, vraiment royale. Le voyageur anglais Young, à la veille de la Révolution, était étonné de la splendeur de nos chemins : « Si les Français, dit-il, n'ont pas d'agriculture, ils ont des routes superbes ; la solidité et la magnificence distinguent les grands chemins de France ». A la fin de l'ancien régime, nous avions les plus belles routes de l'Europe.

Mais à quel prix la méchante chaussée, disons plutôt la longue fondrière, que Seguin nous a décrite en 1668, est-elle devenue la merveilleuse route, de cinquante à soixante pieds d'ouverture, qui étonnait l'étranger ?

Un mot fait encore quelquefois fortune dans nos luttes électorales, et on l'agite devant le paysan comme un épouvantail : *la corvée des chemins!* C'est qu'aucune institution n'a laissé peut-être, dans la mémoire du peuple des campagnes, un souvenir plus justement exécré. Qu'on imagine les cinquante et un mille cent quatre-vingt-neuf toises de la route, depuis Lyon jusqu'à l'entrée du Bourbonnais, partagées en « ateliers », ou tronçons. Chacun de ces tronçons a été créé, puis est entretenu par les communautés avoisinantes ; de distance en distance, des pierres plates portent le nom de ces communautés astreintes à la corvée. Douze jours par an, on arrache le cultivateur à son champ, lui et son charroi, et on oblige à venir, souvent de fort loin, travailler au « chemin du roi », dont il ne tirera aucun profit. L'amende, le garnisaire, la prison, le tout aggravé par la brutalité arbitraire d'un piqueur subalterne, sont là pour avoir raison du corvéable mécontent, aigri, indocile et récalcitrant : il y a des réfractaires de la corvée, comme des réfractaires de la milice. L'édit de février 1776 abolit la cor-

Digitized by Google

vée manuelle ; mais Turgot était à peine tombé, qu'on s'empressait de rétablir cet impôt odieux. Quand nous suivons quelqu'une de ces belles chaussées anciennes, pensons de quelles souffrances elles ont été achetées!

J'ai parlé un peu au long de l'état de la route, parce que rien n'importait plus au voyageur. Mais il ne manquait pas aussi de s'enquérir de la valeur des hôtels.

Au Moyen Age, la piété chrétienne avait jalonné les grands chemins de maisons charitables, moitié caravansérails et moitié hôpitaux, qui recueillaient les pèlerins, soldats estropiés et pauvres gens de passage. La seule de la route du Bourbonnais dont je sache quelque chose possédait une vigne et probablement d'autres modestes ressources, et je vois qu'en 1411 elle était simplement gouvernée par une bonne femme. Quand ces petits établissements furent devenus moins nécessaires, ils disparurent sans bruit, comme ils avaient vécu.

Je ne mentionne d'ailleurs que pour mémoire ces humbles *hospitia pauperum ;* mais j'entends ici parler des hôtels ordinaires, à l'usage des voyageurs qui pouvaient payer les dépenses de leur route. Etre bien hébergé, c'était affaire de conséquence, quand le voyage devait durer dix ou quinze jours. Le prince de Condé, allant de Lyon à Paris en 1623, ne marque les étapes de son itinéraire que par les hôtelleries où il s'est arrêté ; on croirait que c'est le seul point qui ait eu pour lui de l'intérêt : « Le vendredy troisième mars, disner à Tarare, à l'hostellerie où pend pour enseigne *S. Sébastien ;* coucher à S. Saphorien, à la *Teste Noire.* Et le samedy quatrième mars, passé Loire à Roanne ; disner à La Pacaudière, à *l'Image Nostre Dame ;* coucher à La Palisse, à l'*Image Nostre Dame...* »

Une route si fréquentée était largement pourvue d'auberges. A Tarare, elles s'échelonnaient le long de la grande rue de Roanne, appelée aussi rue des *Albergeries ;* à Roanne, elles avoisinaient surtout le port et le château. Je ne m'attarderai pas, bien entendu, à dénombrer tous les *Louvre, Lion d'or* et *Cheval blanc* qui balançaient au vent leurs

Digitized by Google

enseignes engageantes. Ces logis portaient quelquefois des noms originaux : *Aux trois Mores*, *Aux trois Moines*, *Au Chapeau-Cardinal*, *Au Loup enchaîné*, *A la grâce de Dieu.* Il y avait des hôtels pour toutes les bourses et toutes les conditions. A Roanne, la noblesse ne descendait pas dans les mêmes auberges que le négoce, et la marine avait aussi les siennes.

Les vieux Itinéraires imprimés distinguent les *repeues* et les *gistes:* la repeue est la station où l'on dîne, le giste celle où l'on prend le souper et la couchée. Tarare, Roanne, La Palisse, etc., sont ordinairement haltes de giste ; L'Arbresle, Saint-Symphorien, La Pacaudière, ne sont que lieux de repeue.

On dînait fort bien sur la grande route. *La Guide des chemins de France*, publiée en 1552, signale à La Pacaudière une « bonne hostellerie ». En 1630, Golnitz soupa dans ce bourg, à l'*Image Nostre Dame*, avec d'excellents poissons (*e piscibus lautioribus*). Trente ans plus tard, le voyageur Liverdys y fit un repas meilleur encore : « J'arrivai à La Pacaudière, à l'hôtellerie de l'*Ange*, où me fut envoyé un bon ange qui m'y traita splendidement. Cet auberge est le meilleur de la route ».

Mais ce certificat d'un estomac reconnaissant n'aurait pas été contresigné des hôteliers de Roanne. Evelyn avait gardé un souvenir délicieux d'une ville où l'on dînait si bien ; du moins il déclare, avec une emphase presque attendrie, qu'on lui servit à Roanne tout ce que la terre peut contenir de meilleur, et que son repas aurait eu de quoi satisfaire un prince. L'hôtellerie du *Loup*, où logeaient les grands seigneurs, était surtout renommée par la bonne chère qu'on y faisait « mesmes à cinq ou six pistoles par persone », d'après le témoignage d'un gourmand qui sans doute en avait tâté.

Tarare avait aussi une auberge bien connue des voyageurs. Golnitz, avec son style naïf et sa pesanteur allemande, ne se lasse pas de louer l'hôtellerie où *Saint Sébastien* pend pour enseigne : « A l'intérieur, ce ne sont que jeux et ris. L'écurie, les caves, la cuisine, la salle à manger

Digitized by Google

et les autres services y sont gouvernés par le sexe inférieur (*a sequiori sexu*) ; on n'y voit que des femmes : ce sont des sœurs, et la maîtresse du logis est leur mère : chacune a ses attributions particulières. La table est abondante et délicate, les vins exquis, les chambres à coucher vastes et propres, et, ce qui est digne d'admiration, toutes ces bonnes choses sont à un prix raisonnable. Avant notre départ, la table était dressée, couverte de mets et de bouteilles, et on nous pressait de nous restaurer largement ».

Aujourd'hui, quand nous nous mettons en voyage, l'idée ne nous vient pas de nous informer si les chemins sont sûrs. Il y a deux ou trois siècles, cette enquête aurait été moins inutile. Quelques passages de la route avaient mauvais renom : on y détroussait le voyageur, et même on l'assassinait de temps en temps. Les archives de la maréchaussée de Roanne sont pleines des exploits des aventuriers qui « travaillaient » sur le grand chemin de Paris. Remarquez, s'il vous plaît, cette petite note terrifiante jetée négligemment dans *La Guide* de 1552, au pied de la montagne de Tarare, du côté de Roanne : *Brigandaige !* La traversée du bois Raffin, près de Roanne, n'était guère moins redoutée que le passage de la terrible montagne : des vagabonds, des « boismes », des déserteurs s'installaient dans la profondeur des taillis, et rançonnaient le passant, bien que la police fît essarter les fourrés à vingt pieds de la route. Le sculpteur Benvenuto Cellini raconte que, vers 1537, allant à la cour, il fut attaqué par une bande dans les gorges âpres et sauvages du Pont de la Vallée, un peu avant La Palisse, et il assure avec sa vantardise de Gascon italien, qu'il ne dut son salut qu'à sa vaillante épée. Juste un siècle après, au dire de Bouchard, le même endroit était encore infesté de brigands : « Il faut partir de bonne heure afin de passer de jour la vallée de La Palisse, qui est toute pleine de bois et commandée de montagnes, d'où les voleurs, qui sont tousjours en bon nombre dans cette forest, descouvrent de loing les passants et les viennent assaillir à l'impourveu ».

Digitized by Google

La montagne de Tarare, sans parler des périls qu'on y pouvait courir, fut longtemps l'effroi du voyageur. Tout le monde a lu les plaisantes imprécations de Mme de Sévigné contre l'affreuse montagne ; et en effet, pour citer littéralement un mot gaillard de la noble marquise « les parties nobles de sa fille y avaient été culbutées » !

Le lugubre renom de la montagne est si bien établi que les voyageurs, avant l'amélioration de la route par les travaux de Deville, se croient tenus en conscience de prendre le ton tragique : ce ne sont que rochers et précipices ; vous avez la tête dans les nues et les pieds sur le bord des enfers ; de là haut, entre la terre et le ciel, vous assistez à la lutte épouvantable des vents et des nuages, etc. Mais il me paraît que, pour la couleur dramatique, le prix revient à Jean-Jacques Bouchard : « Au plus haut de la montagne, dit-il, il fait une telle obscurité à cause des brouillards, qu'Orestès (Orestès, c'est Bouchard lui-même), fut contraint de mettre un mouchoir blanc sur la croupe du messager, pour le pouvoir voir et suivre, quoy qu'il ne fust que deux heures après midy. Ces ténèbres y sont, ce dit-on, presque continuelles. Aussi les gents qu'il vit là portoient sur le visage je ne sçai quoy de la misère et de l'horreur du lieu, ressemblant plus à des satyres, faunes et ours, qu'à de vrais hommes : surtout un certain hermite qui vient demander l'aumosne aux passans. Si la montée avoit esté rude, la descente le fut bien davantage, toute la compagnie bronchant et glissant dans la boue de dix pas en dix pas ».

Mais quand la route est devenue sûre, large, roulante, quand la montagne féroce a été domptée, assouplie, civilisée, le célèbre passage, autrefois poursuivi d'invectives, est au contraire attendu, désiré par le voyageur avec une espèce d'impatience, comme un heureux accident du long et fastidieux itinéraire. Voici, par exemple, une lettre du 8 mars 1788, écrite par un anonyme, où on ne reconnaîtra plus rien des terreurs de jadis : « De montagnes en montagnes, en montant, descendant, remontant, je parviens à la fameuse montagne au bas de laquelle est le bourg de Tarare qui lui donne son nom. Quand on est sur son sommet, on

Digitized by Google

jouit d'un aspect très varié et très intéressant. Autour de soy sont répandues çà et là d'autres éminences plus ou moins grandes, la plupart formant un cône arrondi par l'action des vents et de la pluie, les unes arides, d'autres cultivées. Ici de petits chênes nés au milieu des neiges, des glaçons les habillent en partie ; là, des sapins et des bruyères ; et partout leurs anfractuosités présentent des aperçus délicieux, des points de vue pittoresques, enrichis d'un côté ou d'autre par des chalets semés sans ordre, tantôt sur un sommet, tantôt à mi-côte, et tantôt dans un vallon, lequel est animé par des ruisseaux serpentant dans la prairie ». Cela n'est peut-être pas bien écrit, mais évidemment il est entré dans l'âme française quelque chose de nouveau, un sens plus précis et plus vif de la nature ; le plus médiocre voyageur commence à comprendre ce que même M^me^ de Sévigné, un siècle avant, ne paraît pas sentir : que des rochers, des sapins et des neiges peuvent avoir leur charme et leur beauté.

On serait bien aise de savoir jusqu'à quel point les voyageurs qui allaient de Lyon à Paris remarquaient au passage les monuments, œuvres d'art et curiosités de la route. Hé bien ! après avoir lu près de quatre-vingts relations de voyage, je suis surpris que leur attention fût si peu en éveil. On est bien obligé de convenir que, au moins dans la région voisine de Lyon, elle n'aurait trouvé qu'une assez maigre pâture. Cependant il y avait sur le chemin de bonnes vieilles églises, des logis du Moyen Age et de la Renaissance, des portes à l'entrée des villes, des châteaux, des bourgs fortifiés. De tout cela, les voyageurs ne voient rien, ou semblent peu se soucier. A l'Arbresle, quelques-uns remarquent le château ; Tarare n'est qu'un « vilain endroit » ; à Roanne, ils notent que les rues sont régulières, les maisons bien bâties, que cette ville, selon la formule traditionnelle qu'ils copient dans leur guide, n'est que « le premier et le plus beau bourg de France ». Les plus curieux mentionnent le collège bâti par le P. Coton, confesseur de Henri IV, un autel industrieusement travaillé au couvent

Digitized by Google

des Minimes, une assez belle église chez les Capucins; plus loin, Châteaumorand, qui rappelle le séjour d'Honoré d'Urfé et les bergeries de l'*Astrée*, le château de La Palisse, avec ses plafonds peints et dorés et le magnifique tombeau du maréchal de Chabannes.

Leurs observations sur l'aspect du pays, l'agriculture, le costume, les mœurs, la religion, l'industrie, le commerce, ont un peu plus de valeur. Presque tous admirent la prospérité de Roanne, et on lui prédit de brillantes destinées. Chacun voit d'ailleurs selon ses habitudes, son caractère, son tour d'esprit, sa condition sociale. Le simple touriste, qui voyage pour tuer le temps, inscrit sur son carnet de route les incidents comiques de l'itinéraire, les bons hôtels où il fait de plantureux repas ; l'homme d'Etat, la condition politique et administrative du pays; l'économiste, la culture du sol, les manufactures, le commerce. Thomas Coryat, un Anglais excentrique, dans ses *Crudités ingurgitées en cinq mois de voyages*, assure avoir « vu à Tarare une chose très admirable, une femme n'ayant que des moignons au lieu de mains; mais elle filait du lin à la quenouille avec ses moignons aussi adroitement et aussi vite qu'aucune femme que j'aie vu filer avec ses mains »; c'est ce qu'il a noté de plus beau entre Moulins et Lyon !

Chemin faisant, le poète crayonne des vers. A la fin du XVIII^e^ siècle, Choisy a conté son voyage en prose mêlée de vers, et bien qu'il n'ait pas suivi la route dans le sens que suppose cet article, il faut citer quelques extraits de cette œuvre sans prétention. Arrivé à La Palisse, il se rappelle à propos qu'il est dans le pays des grosses vérités incontestables :

La Palisse est un très bon gîte,
Duquel je fais beaucoup de cas;
Et quand on ne s'arrête pas,
Le temps y passe alors bien vite !

Un peu plus loin, à l'entrée du Forez, il voit — ou croit voir — sur le clocher de Saint-Martin-d'Estreaux, l'image

Digitized by Google

du patron de la paroisse, et incontinent, il écrit sur son calepin ces quatre vers :

Saint-Martin-d'Etréaux est allé se percher
Sur un mont embelli des dons de la nature ;
On y voit le saint en peinture,
Qui court la poste du haut de son clocher.

Copions encore, sur l'album du voyageur, ce quatrain qui n'appartient pas au style sublime :

De Tarare à Lyon, La Brêle, beau village,
Du chemin coupe la longeur ;
Du haut de la colline, un charmant paysage
Retarde avec plaisir les pas du voyageur.

Quelle était la durée du voyage de Lyon à Paris, ou inversement, sur le chemin du Bourbonnais? A la question ainsi posée, il est très difficile de répondre. Dans un cas d'urgence, un bon cavalier, changeant de cheval à chaque relais, pouvait accomplir l'itinéraire en deux jours ; d'autres allant à pied, y employaient des semaines. Mais prenons deux termes éloignés. En 1616, Nicolas Bénard, qui voyageait en coche, dans les conditions ordinaires, et qui couchait chaque nuit dans les hôtelleries de la route, va en douze jours de Paris à Lyon. Vers 1840, au moment où vont s'ouvrir les grandes lignes de chemin de fer, il faut quatre ou cinq jours en patache, environ soixante-dix heures par les messageries Laffitte et Caillard, trente-cinq à quarante heures par la malle-poste, qui est l'express de ces temps reculés !

Le prix variait autant que la durée. Sous le règne de Louis XIII, six voyageurs, partant ensemble dans la même voiture, font marché avec l'entrepreneur du coche à raison de vingt livres pour chacun. Si on estime à douze jours le temps du voyage, et à trois livres, par journée et par tête, la dépense des auberges, c'est en tout cinquante-six livres pour chaque voyageur, peut-être deux cents francs de notre monnaie.

Une multitude de petites gens allaient à pied : pauvres

Digitized by Google

pèlerins, soldats licenciés ou en congé, scieurs de long de l'Auvergne, regagnant leurs montagnes, ouvriers compagnons sur leur « tour de France », etc. Tous portaient leurs hardes nouées dans un mouchoir au bout d'un bâton. C'est un de mes souvenirs d'enfance, que le passage des dernières bandes de maçons limousins que nous autres gamins, avec la barbarie d'un âge sans pitié, nous suivions de nos huées, pour le seul plaisir de mal faire.

D'autres, en très grand nombre, voyageaient à cheval ; moyen pratique, parce qu'il s'accommodait des plus méchants chemins.

Les riches se prélassaient dans leur carrosse ou leur berline, tirés, de relais en relais, par les chevaux de la poste. La plupart se contentaient des voitures publiques, coches, pataches, turgotines, diligences. Deux types surtout, au XIX^e^ siècle, ont été populaires : la patache d'abord, voiture économique, mais lente, et qui faisait du voyage un supplice : « Charrette à deux roues, surmontée d'un dôme de toile cirée, couverte dans l'intérieur d'une paillasse ou matelas sur lequel quatre voyageurs sont assis dos à dos, et terminée aux deux extrémités par des paniers où sont les huit jambes ». La diligence Lafitte et Caillard était une machine compliquée, ayant coupé, intérieur, rotonde, impériale. Mais elle résolvait, comme on a dit, « le difficile problème d'un contenu de voyageurs plus grand que le contenant ! » Et puis, elle était bien jolie, quand elle approchait dans un nuage de poussière, avec son fringant postillon et ses chevaux secouant leur carillon sur le pavé.

La malle-poste était une voiture de luxe. La chaise de poste était plus coûteuse encore : c'était la plus confortable de toutes les manières de voyager : « Joseph, dit le maréchal de Richelieu en s'enfonçant dans les coussins de sa chaise, tu ne me réveilleras qu'à Lyon. » Simple boutade ; mais la vérité, c'est que la chaise à une, deux ou trois places était le dernier mot de la commodité.

Si maintenant on nous demande qui donc a foulé la chaussée de notre route, nous répondrons hardiment : tout le monde. Oui, on peut dire, en exagérant à peine, que,

Digitized by Google

du XIV^e^ au XIX^e^ siècle, toute la France a connu le grand chemin de Paris. Sans parler du commun des voyageurs, multitude immense qu'il est impossible d'évaluer, il faudrait compter par milliers les personnages de marque jetés sur la route par la guerre, la politique, l'intrigue, le devoir, les affaires, le plaisir. Papes, rois, princes, grands seigneurs, cardinaux, évêques, légats, ambassadeurs, ministres, généraux, prisonniers de haut parage, fastueux convois funèbres, il n'y a rien que le chemin royal n'ait cahoté sur ses ornières. Souvent la politique s'est faite par les rois et leurs ministres sur le grand chemin, dans une petite ville, à l'ombre discrète d'une auberge, ou même en rase campagne. Ce chapitre serait assurément des plus curieux, mais il nous éloignerait trop de notre sujet.

Il m'a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt, laissant de côté la foule des passants obscurs et sans nom, de mettre en scène quelques-uns de ces voyageurs illustres, dont la marche était un événement. Je choisirai du reste ces exemples entre bien d'autres du même genre, et, pour rester dans le programme que je me suis tracé, je ne parlerai que des voyageurs qui s'éloignent de Lyon.

Saint François de Paule n'est qu'un pauvre moine selon le monde, mais les prières de Louis XI vieillissant, obsédé des terreurs de la mort, l'ont appelé du fond de la Calabre. Il arrive à Lyon au mois d'avril 1483, avec quelques religieux Minimes et des ambassadeurs de Naples ; il est logé à l'hôtel du *Griffon*, chez maître Guiot Vachard. D'après le formel commandement du roi, qui veut que « le sainct homme soit mieulx à son ayse », on lui a construit une commode « voyture de chériot », en forme de litière. Il s'en va ainsi, à travers les montagnes de Tarare, qui lui rappelleront ses solitudes calabraises, et les plaines du centre, escorté, comme un prince, par le capitaine de la Tour de Bourges et des soldats en armes ; bénissant au passage les peuples qui couvrent le chemin, et veulent voir de leurs yeux ce qu'on appelle un saint.

Un intéressant voyage aussi, que celui d'Anne de Bre-

Digitized by Google

tagne en 1507 ; mais je ne sais trop pourquoi je mentionne celui-ci de préférence à d'autres, car elle était souvent sur le grand chemin de Lyon ; quand le roi est à Lyon, à Roanne ou à Moulins, on peut être presque assuré que la bonne reine n'est pas loin de son « chier espoux, maistre et seigneur ». Ecoutez ce petit récit d'un chroniqueur : « La Royne fut contente s'en aller devant. Et pour s'en aller plus à son aise, le Roy [Loys XII] advisa qu'il la feroit porter en une légière lictière au coul par ses Allemans; desquelz en ordonna XXIIII des plus fors, VIII à la foys et à relaiz. Et en ceste manière, le XXVII^e^ jour de juillet [1507], la Royne partit de Lyon, tirant à la Bresle et à Tarare où le Roy fut avecques elle ; et [ainsi] s'en alla. »

Un peu moins d'un siècle plus tard, Charles-Emmanuel I^er^, duc de Savoie, fut amené en France par de graves négociations politiques. Ce voyage est resté mémorable par le déploiement de luxe dont il fut entouré ; évidemment, le duc tenait à donner une haute idée de ses richesses et de ses ressources, à éblouir les Français, et peut-être à intimider Henri IV par l'étalage de sa magnificence. Il fit solennellement son entrée à Lyon le 4 décembre 1599, sur les huit heures du soir, par la porte Saint-Sébastien. Après trois jours de fêtes, de cérémonies, de réceptions, de banquets, de harangues patiemment essuyées, le prince quitta Lyon le 7 décembre; et bien qu'il eût laissé en cette ville une bonne partie de sa suite, il emmenait encore avec lui quarante pages, quatre-vingts laquais, deux ou trois cents gentilshommes, la musique de sa chapelle, et mille chevaux somptueusement harnachés. Cet énorme équipage passa en plein hiver les difficiles montagnes du Lyonnais. Le 9 décembre, le duc était à Roanne, d'où il se faisait excuser auprès de la reine douairière, la pieuse Louise de Lorraine, qui vivait à Moulins dans la retraite, de ne pouvoir en passant lui faire la révérence, « allant par eau comme nous faisons », dit-il. En effet, il trouva tout appareillée, à Roanne, une flotte de bateaux qui l'emmena au port d'Orléans, d'où il gagna Fontainebleau et Paris.

Digitized by Google

Le voyage du cardinal Maurice de Savoie à la cour de France, en 1618, pour négocier le mariage du prince Victor-Amédée de Savoie avec Chrétienne de France, fille de Henri IV, ressemble beaucoup à celui du duc Charles-Emmanuel, et par son itinéraire, et par sa solennité, et par sa magnificence. L'ambassade se composait de plus de deux cents personnes : grands seigneurs, évêques, abbés, officiers, gens de service : on y voyait deux hommes unis depuis longtemps par une étroite amitié, saint François de Sales et le président Favre. Elle quitta Chambéry le 23 octobre, et vint prendre la rivière à Roanne; dès le 31 octobre, elle débarquait à Orléans. Dix mille florins avaient été dépensés en cadeaux à Lyon, à Roanne, etc., et trois mille neuf cents florins furent encore donnés au maréchal des logis qui prépara le service dans les hôtelleries, entre Lyon et Paris. — Peu après, la nouvelle arrivait à Turin que la mission du cardinal avait eu heureux succès. Le duc hâta le départ de Victor-Amédée et du prince Thomas de Savoie, son troisième fils; ils arrivèrent le 30 janvier 1619 à Chambéry, le 1er février à Lyon, couchèrent le 2 février à Tarare, et s'embarquèrent à Roanne. Mais le bateau n'allant pas assez vite, au gré du fiancé, il le laissa à Bony ; là, il retrouva la grande route, par laquelle il se rendit en poste à Paris, où le mariage fut célébré le 10 février.

Veut-on encore un de ces voyages fastueux, qui frappaient les yeux et l'imagination de la foule, et lui donnaient une haute idée de la puissance ? J'ai vu, dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, le « Journal du voiage faict par Monseigneur l'Illustrissime cardinal François Barberino, nepveu du Pape Urbain 8, et par luy désigné légat *a latere* ès deux couronnes de France et d'Espagne, en l'an 1625 ». On y lit tout au long la liste du cortège : gentilshommes d'honneurs, officiers de la chancellerie, estaffiers, valets de chambre et autres gens de la domesticité privée. L'entrée à Lyon, le 28 avril, fut marquée par un incident bizarre; à peine le cardinal était-il descendu de sa mule, à la porte de Saint-Jean, que le dais sous

Digitized by Google

lequel on l'avait abrité fut mis en pièces par le petit peuple, chacun voulant en avoir un morceau, et sa mule, d'après le *Mercure François*, « fut enlevée par le parti de Brocquin, qui se trouva le plus fort ! » Le légat repartit le 2 mai avec le marquis de Saint-Chamond, chargé par le roi d'accompagner Son Eminence jusqu'à Paris, et qui reçut un crédit de 3.000 livres pour les menues dépenses de la route : « Le 2 may, dit la relation officielle, nous partismes de Lyon et arrivasmes à Tarrare au pied d'une haulte montagne de mesme nom, et fist ce jour-là une très grande chaleur. Le 3 dudict, nous passâmes ladicte montagne et vinmes dormir à Roanne. » Le 5, après une journée de repos, embarquement sur la Loire, dans quarante-trois bateaux loués au prix de 80 livres chacun. La barque du légat était partagée en trois chambres, et M. de Saint-Chamond avait eu la délicatesse de recruter une troupe de joueurs de luth et de chanteurs, « pour désennuier sur l'eau » Son Eminence Illustrissime.

Qu'on me permette, ne serait-ce que pour nous reposer un instant de ces marches triomphales, de donner un souvenir un à voyage infiniment triste, fait en 1632 par l'infortunée Marie-Félicie des Ursins, duchesse de Montmorency, après la décapitation de son mari à Toulouse. Dix-neuf ans auparavant, la petite princesse Bracciano des Ursins, fiancée au jeune duc, avait suivi à peu près le même itinéraire, mais avec toutes les illusions qui semblaient lui promettre une destinée heureuse. Aujourd'hui, elle est traitée en prisonnière d'Etat, gardée par un exempt de la police et deux archers de la poste. Elle est malade, il faut partir cependant; on lui fait comme on peut une espèce de lit dans son carrosse. A Lyon, la duchesse manque d'argent, elle est obligée de vendre des chevaux pour continuer son pitoyable pèlerinage ; elle arrive à Moulins presque dénuée de tout.

J'arrive au voyage le plus singulier sans doute que notre route ait jamais vu. Au mois de février 1642, Louis XIII et Richelieu arrivent à Lyon par Nevers, Moulins et Roanne, et descendent dans le midi pour conquérir le Rous-

Digitized by Google

sillon. Dès le 7 juillet, le roi est de retour à Lyon ; il repart le 13, va coucher à l'Arbresle, est à Roanne le 15. Je remarque, en passant, à quel point il est ridicule de lui avoir prêté un mot d'une atroce ironie ; il aurait dit, en quittant Lyon : « Monsieur mon grand escuyer fait en ce moment une vilaine grimace ! » Cette grimace, le grand écuyer ne la fit que juste deux mois plus tard : c'est le 12 septembre 1642 que les têtes de M. de Cinq-Mars, grand écuyer de France, et de M. Thou, tombèrent sur la place desTerreaux, « ce qui fait voir clairement, dit avec un grand sérieux la *Gazette de France*, les admirables effets de la justice de Dieu sur la personne sacrée de S. M. et sur son Etat ! » Le même jour, quelques heures avant l'exécution, Richelieu était parti de Lyon, et vers le soir, la tragédie achevée, il écrivait de Lentilly : « Perpignan est aux mains du Roy, et M. le Grand et M. de Thou sont en l'autre monde, où je prie Dieu qu'ils soient heureux ! » Le 15, il écrivit encore de Tarare : « M. le Grand est mort avec constance et affectation de mespriser la mort, M. de Thou avec plus de dignité. » Le 18, il arrivait à Roanne. Mais nous ne le suivrons pas plus loin dans ce dernier voyage, qu'il accomplit dans l'appareil le plus étrange. Malade, ministre mourant d'un roi mourant, il s'était fait bâtir une sorte de vaste machine en forme de lit, portée sur les épaules des gentilshommes de sa garde, qui se relayaient à tour de rôle. Pontis, dans ses *Mémoires*, décrit ce voyage peu banal : « Sa marche, depuis Lyon jusqu'à Paris, se fit d'une manière aussi extraordinaire qu'on en ait jamais ouï parler. Comme il étoit incommodé, il trouva le moyen de marcher sans se lever de son lit, y étant couché et porté par seize personnes. Jamais il n'entroit par la porte dans la maison où il devoit loger ; mais M. des Noyers, l'un de ses plus fidèles serviteurs, alloit devant, et avoit soin de faire faire une ouverture à l'endroit des fenêtres de la chambre où il devoit reposer. On dressoit en même temps un grand échafaud dans la rue, sur lequel on montoit par des degrés, afin qu'on pût faire entrer dans la chambre, par cette ouverture, le lit magnifique sur

Digitized by Google

lequel Son Eminence étoit couchée ». — Le cardinal mourut à Paris, le 4 décembre suivant :

Ci-gît le pacifique Armand,
Qui, juste, bon, doux et clément,
Ne fit jamais mal à personne !
Il n'a garde d'estre damné,
S'il est vrai que Dieu lui pardonne,
De mesme qu'il a pardonné !

Encore un grand voyage politique. On veut marier le jeune roi Louis XIV avec la princesse de Savoie ; l'entrevue des deux cours aura lieu à Lyon, où le roi et sa mère arrivent le 24 novembre 1658, par la route de la Bourgogne, Mais, la princesse ayant plu médiocrement, le projet d'alliance est rompu. Le retour à Paris eut lieu par Roanne et Moulins, et au cœur de l'hiver, le 13 janvier 1659, l'interminable file des carrosses de la cour affronta le passage de Tarare. Or, une circonstance donne à ce voyage un intérêt particulier : le curé d'une petite paroisse voisine de Roanne a jugé à propos de consigner sur ses registres le procès-verbal de ce mémorable passage ; on voit bien, à la solennité de cette pièce, que le bon curé est tout pénétré de l'honneur fait à son humble clocher : « A la perpétuelle gloire de Dieu, et pour mémoire perpétuelle. Je soubsigné François Marcenais, curé de Parigny, diocèse de Lyon, certiffie et atteste que Leurs Majestés très-chrétiennes, le treizième jours du moys de janvier de l'année 1659, prirent collation dans cette dite paroisse de Parigny, sans sortir de leur carrosse... » Messire Marcenais raconte les moindres circonstances de l'événement : avec quelle bonté il fut accueilli par la reine mère, qui voulut bien lui donner de son pain, sans compter trois demi-pistoles d'or pour les pauvres de sa paroisse, et « quatre loys d'or, valant onze livres pesant », reçus de la propre main du roi. Cette halte idyllique dans la campagne, au bord d'un grand chemin, n'est-ce pas une page charmante ?

Le royal cortège continua son voyage par la route. On ne prenait presque plus la Loire à Roanne ; il est probable

Digitized by Google

que, dès ce temps-là, le régime de ce fleuve était devenu, comme il est aujourd'hui, à peu près impropre à la navigation. C'est par la route de terre que la duchesse de Bourgogne arriva à Paris en 1696, la comtesse d'Artois en 1773. En 1788, l'ambassade envoyée à la cour par Tippo-Sahib, le plus opulent des princes de l'Inde, offrit au public un spectacle nouveau. Un lettré de la troupe, sire Akbar-Ali-Kan, emportait avec lui, pour l'admiration des Parisiens, ses six gros volumes de poésie et d'histoire! On regarda passer, avec un étonnement un peu narquois, ces riches costumes asiatiques; mais partout, à Lyon, à Roanne, à Moulins, à Nevers, les ambassadeurs trouvèrent sur leur route d'agréables surprises.

Je finirai, en entrant dans le XIX^e^ siècle, par un voyage qui a laissé une mémoire tout autrement profonde que ces exhibitions théâtrales et sans sincérité. Le pape Pie VII, pour donner un gage de paix au nouveau gouvernement de la France, avait promis de couronner Leurs Majestés impériales. Le mercredi 21 novembre 1804, il quitta Lyon vers les six heures du matin. Je copie tout simplement une relation contemporaine : « Le pape est parti de Lyon le mercredi 30 brumaire, au milieu des acclamations qui l'avaient accueilli à son entrée dans les murs de cette grande cité. Il a vu toute la route bordée de cultivateurs qui accouraient en habits de fête, et se prosternaient pour recevoir sa bénédiction. La foule des habitans des campagnes s'était surtout rassemblée sur le chemin de la montagne de Tarare, où la rapidité de la marche étant nécessairement ralentie, le peuple avait la satisfaction de voir plus longtemps le chef de l'Eglise. A Roanne, où Sa Sainteté coucha le mercredi, les notables de la ville, suivis de tout le peuple, se portèrent à la maison où le Saint Père était logé, et furent admis à lui baiser les pieds. A Moulins, à Cosne et à Montargis, où le pape a couché les trois jours suivans, les mêmes démonstrations de sentimens religieux ont été excitées par la présence du père commun des chrétiens ». Un des historiens de Tarare conte une anecdote qui n'est peut-être pas vraie, mais qui est curieuse. Un

Digitized by Google

des principaux de l'endroit s'avança vers les portes du carrosse pour complimenter le pape qui, la harangue achevée, lui donna sa bénédiction. Le brave homme, fort ému, et sans doute désaccoutumé des cérémonies religieuses, crut que c'était une politesse prévue par le protocole, et qu'il ne devait pas être en reste ; et gravement, étendant la main droite, il bénit aussi le Saint Père. — Dans ma jeunesse, j'ai vu encore, entre La Pacaudière et Saint-Martin-d'Estreaux, une maisonnette voisine de la grande route ; on l'appelait *la maison du pape*, parce que, disait-on, le Saint Père s'y était arrêté quelques instants. Celui qui l'habitait ne s'appela plus autrement que *le pape*. J'ai connu le fils de ce pape, mais il était bien déchu : il était cantonnier de mon village !

Il me semble que de cette causerie, on peut retenir cette conclusion. La route, instrument très imparfait, avait cependant, à certains égards, un rôle social supérieur à celui du chemin de fer, en cela du moins qu'elle pénétrait plus profondément l'existence de nos pères. Sur le chemin de fer, on passe ; sur la route, quand l'itinéraire était si long, on vivait. Aux époques anciennes, un voyage de Lyon à Paris était une capitale affaire, un hasard à courir ; on faisait son testament avant le départ ; la parenté en pleurs vous accompagnait à la voiture. Nous ne pouvons pas regretter la disparition de cet organe vieilli, sans proportion avec les besoins nouveaux de la société. Mais il nous est bien permis de lui dédier un pieux souvenir ; comme à ces modes surannées des grands parents dont nous ne voudrions plus, qui nous font même sourire, mais où nous reconnaissons pourtant un peu de l'âme de nos ancêtres.

O.-C. Reure.

Digitized by Google

UN

JOURNALISTE ANTICLÉRICAL

D'autres s'interrompent quelquefois de manger du Jésuite ; ils écrivent des considérations plus ou moins esthétiques, philosophiques ou littéraires ; ils se permettent quelques fantaisies. Pas un seul jour, M. Ranc ne perd de vue le but unique de son exjstence qui est d'écraser le cléricalisme — lisez le catholicisme. — Son attention ne se détourne jamais de la guerre froide, persévérante et implacable qu'il a entreprise depuis un demi-siècle, je crois, et qu'il poursuivra jusqu'à sa mort.

J'ai voulu voir chez lui, c'est-à-dire dans son journal, cet écrivain dont le nom apparaît si souvent dans les polémiques politico-religieuses, et c'est pourquoi j'ai lu régulièrement, pendant quelques mois, le *Radical*. M. Ranc n'est pas le seul rédacteur de cette feuille qui s'intitule politique et littéraire. Il y a quelques collaborateurs de marque au-dessus desquels s'élève M. Henri Maret, un Athénien égaré parmi les sans-culottes. Mais quand on veut se renseigner sur les pensées et peut-être sur les arrière-pensées de ceux qui dirigent le Bloc, il faut s'adresser à M. Ranc.

On accuse souvent les catholiques français d'être mal informés, partant, de méconnaître ce qu'il peut y avoir de louable dans les intentions ou dans les actes de leurs adversaires. Ces avertissements impératifs ne laissent pas de nous intimider. Peut-être ces adversaires implacables de

Digitized by Google

l'Eglise sont-ils les victimes excusables de leur éducation ! Et nous souvenant des préceptes évangéliques sur la nécessité d'être doux et humbles de cœur, nous abordons l'étude de leurs œuvres, avec l'ardent désir de ne pas achever le roseau à demi-brisé et de ne pas éteindre le lin qui fume encore. Après tout, il n'est pas impossible que M. Ranc, aime d'un amour sincère, la liberté et la fraternité.

J'ouvre le *Radical* du 18 messidor an III, autrement dit du lundi 6 juillet 1903 et mes yeux sont attirés aussitôt par ce titre dépourvu de mansuétude : *Mauvaises bêtes.* Quelles sont ces mauvaises bêtes ? Hélas, il s'agit évidemment de vous et de moi, puisque nous sommes bon gré mal gré des cléricaux, et il s'agit surtout de nos chefs : « Je suis heureux, dit M. Ranc, de me rencontrer une fois, avec le *Temps* et de répéter après lui et après le prince Napoléon, parlant des cléricaux, des chefs du parti conservateur qu'il connaissait bien :

Tout ça, c'est des méchantes gens ; tout ça, c'est des mauvaises bêtes ! »

Remarquez bien, je vous prie, cette expression : « Je suis heureux de répéter ». Car M. Ranc, rendons-lui cette justice, ne déclame jamais ou du moins il déclame très rarement. En quoi il se distingue à son avantage de la plupart de nos écrivains que la recherche de l'élégance moderne induit en perpétuelle tentation d'écrire des sottises. Si M. Ranc vous dit qu'il est heureux, c'est qu'il jouit d'une satisfaction sans mélange. Son bonheur consiste à traiter les cléricaux et les conservateurs de méchantes bêtes. Or, quelle attitude convient-il d'adopter vis-à-vis des méchantes bêtes ? On les extermine, tout simplement. Paul Bert disait avec une concision républicaine : « Contre le phylloxéra nous employons l'acide sulfurique et contre les Jésuites l'article 7 ». Ni l'acide sulfurique ne fut utile aux viticulteurs, ni l'article 7 ne triompha des Jésuites. Mais depuis cette époque, quelques hommes d'Etat, plus avisés sans doute que Jules Ferry, ont inventé une législation perfectionnée qui doit avoir raison de toutes les résistances. Les hommes du bloc ne dressent pas de guillotine ; ils se

Digitized by Google

contentent de supprimer toutes les libertés ; ils ne condamnent pas à mort les religieux et les religieuses, ils les empêchent seulement de vivre. Et l'énorme appareil administratif fonctionne sans à coup : des milliers de religieux et de religieuses ont quitté ou quittent ou vont quitter le sol de la France.

M. Ranc se donne la mission d'assurer le bon fonctionnement de la sinistre machine. Souvent les mécaniciens se querellent. M. Ranc, nouveau Mentor, les morigène avec douceur, les réconcilie et les exhorte à reprendre allègrement leur besogne. « Comment ! des moines se cachent encore en des mansardes réactionnaires, et vous délibérez ! Non, mes amis, ne vous divisez pas avant la dispersion définitive de tous les congréganistes. Même, quand le sol de la République sera définitivement débarrassé de leur présence, vous devrez rester unis, afin de continuer la lutte Après les moines, les curés, et, après les curés, les cléricaux, leurs élèves ou leurs parents, et, après les cléricaux, les libéraux, et, après les libéraux, les faux républicains du *Temps*. La république, la vraie république, la nôtre, est entourée d'ennemis qui conspirent dans l'ombre. Je suis le guetteur qui, du haut de sa tour, indique aux soldats du bloc de quel côté ils doivent porter leurs coups. »

Ainsi, M. Ranc soutient, conseille, dirige, excite au combat les ennemis de l'Eglise. J'ai cherché dans une collection de journaux qu'il m'a été donné de parcourir, un article, un seul article qui ne fût pas un acte d'hostilité violente, je ne l'ai pas trouvé. Sous la plume de M. Ranc, l'éloge même d'un patriote alsacien devient un argument contre les jésuites ou l'état major.

Outre que cet acharnement froid produit sur ceux qui l'observent une impression très pénible, il semble dénoter des origines huguenotes. On m'a affirmé, sans preuve d'ailleurs, que M. Ranc est le fils ou peut-être le petit-fils d'un pasteur du Désert, mais quoi qu'il en soit de ce fait que j'énonce sous les plus extrêmes réserves, la haine de M. Ranc ne ressemble pas à la haine que manifestent les défroqués. Ceux-ci sont parfaitement incapables de garder

Digitized by Google

leur sang-froid, et ils ne réussissent pas à dissimuler la peur du ridicule et les cuisantes préoccupations qui les obsèdent.

Ainsi, M. Combes essaie de railler les catholiques, qui l'appellent Néron, Dioclétien, Robespierre et Robespierrot, il n'ose pas, le pauvre homme ! prononcer le nom de Julien l'Apostat. Il sait bien, et la plupart de ses amis savent bien qu'il ne pourrait pas épeler les trois maudites syllabes. M. Ranc qui, certes, n'a aucune envie de contrister M. Combes, écrit sans ménagement, mais aussi avec un sang-froid évident : Combes-Julien l'Apostat. Il ne soupçonne pas ce qui se passe dans l'âme des défroqués. D'où je conclus que la haine dont il est animé a probablement des origines lointaines.

Elle ignore, en tous cas, certaines pudeurs patriotiques qui font partie intégrante, en quelque sorte, de l'âme française. M. Ranc ne manque jamais une occasion de railler, d'attaquer et de discréditer les généraux et les officiers catholiques ; il se plaint qu'on ne les traite pas assez sévèrement. Or, il n'ignore pas que ses articles sont lus au ministère de la guerre. Sous le règne des généraux Percin et André, on ne peut pas ne pas tenir compte des indications, des sous-entendus ou des menaces non déguisées dont M. Ranc est coutumier. En bon français, cela s'appelle remplir le rôle de dénonciateur politique. M. Ranc, quand il se livre à ce petit jeu, ne hausse pas le ton, comme ceux qui ont à dissimuler un sentiment d'embarras ; il ignore le remords, et peut-être en criblant d'épigrammes insultantes les chefs de notre armée, éprouve-t-il la douce satisfaction d'avoir fait tout son devoir. Vous rappelez-vous certaine scène fameuse des *Oberlé ?*

« Vous devez savoir, dit le lieutenant prussien Farnow à sa fiancée Lucienne, une Alsacienne, vous devez savoir toute la vérité ; je suis obligé de dénoncer votre frère.

— Dénoncer Jean ! Vous ne ferez pas cela ! cria Lucienne, avec un geste de recul. Je vous le défends.

— Je le ferai tout à l'heure. La loi militaire m'y oblige.

— Ce n'est pas vrai. Ces cruautés-là n'y sont pas !

Digitized by Google

— Je vais vous le faire dire... Hermann !

L'homme se montra à dix pas de Farnow et de Lucienne, à l'entrée de l'allée, stupéfait, et les traits encore tuméfiés par la course.

— Ecoute-moi bien. Rappelle-toi l'article du règlement. Que commande-t-il quand on a connaissance d'un projet de désertion ?

Le soldat réfléchit une seconde et récita :

« Celui qui aurait connaissance d'une manière digne de foi d'un projet de désertion, à un moment où il serait encore possible de l'empêcher et qui n'en prévient pas ses supérieurs, est puni d'emprisonnement jusqu'à dix mois, en campagne jusqu'à trois ans. »

Apprécier cet état d'âme, des Français de France, ne le peuvent pas.

Non certes qu'on les juge incapable de commettre des sottises ou même des crimes, mais un officier français à la place de Farnow ne se croirait pas tenu de dénoncer son beau-frère : il ne le dénoncerait pas.

Pas plus que Farnow nous ne comprenons M. Ranc ; cette impossibilité psychologique constitue peut-être le symbole le plus grave et le plus alarmant de la présente situation. M. Ranc est un adversaire, un ennemi et plus qu'un ennemi :

Arbitratur obsequium se præstare Deo.

Car il est à craindre que le patriotisme lui-même ne fournisse pas un terrain d'entente solide aux catholiques désireux de vivre en paix avec M. Ranc. La France qu'il aime ne remonte par la pensée au-delà de 89, que pour évoquer le souvenir de la Saint-Barthélemy et de la révocation de l'édit de Nantes. Toute cette vie religieuse et morale que nous ont transmise les Geneviève, les saint Louis, les Vincent de Paul, les Bossuet laisse indifférent M. Ranc, si elle ne l'irrite pas. Ses tendresses vont aux Juifs millionnaires naturalisés d'hier, aux protestants qui n'ont pas encore pu se venger de Richelieu, aux collectivistes, héritiers des communards, aux francs-maçons dociles exécuteurs d'une pensée génoise ou allemande. Il ne s'occupe

Digitized by Google

des missionnaires qui portent le drapeau de la France en Asie ou en Afrique, que pour les traquer. Il surveille, défiant et menaçant, les soldats de race, les Voyron, les Dodds, les Marchand. Ne sont-ils pas catholiques et ne comptent-ils pas dans leur parenté, des religieuses et des prêtres ? Lorsque les catholiques disent « la France nouvelle » ils songent à une France rajeunie, pleine de vie et de force, mais toujours semblable à la France d'autrefois. Tel, un jeune homme sain, intelligent et sympathique, rappelle aux vieillards, amis de sa famille, un grand-père ou un aïeul.

La France de M. Ranc est un peuple conquérant qui vient de Francfort comme M. de Rothschild, ou de Neufchâtel comme M. Buisson, pour réduire en esclavage la nation autochtone que l'Eglise dirigeait depuis quinze cents ans. L'esclavage même est trop doux pour les paysans de France qui s'obstinent à conserver la foi de Duguesclin. M. Ranc et ses amis qui détiennent toutes les fonctions rémunérées, depuis la présidence de la République jusqu'au plus petit bureau de tabac, ne se sentent pas cependant rassurés : ils expulsent, à coups de décrets, des nonnes et des moines qui payent d'énormes impôts sans recevoir jamais un centime des quatre milliards jetés annuellement en pâture aux politiciens et aux fonctionnaires ; ils gardent avec amour, les Allemands et les Belges gréviculteurs, plus cinq cent mille ronds-de-cuir et je ne sais combien de repris de justice.

Nous sommes, M. Ranc et nous, d'un pays qui inscrit sur tous les monuments le mot égalité. Mais M. Ranc et ses amis dirigent les affaires étrangères et les colonies, les finances d'Etat et les finances municipales. Nous catholiques, nous n'avons pas le droit, si nous sommes soldats, de rêver les épaulettes de général. On nous permettra tout au plus, d'être capitaine et encore, à la condition de ne pas aller à la messe. Professeurs, nous nous verrons refuser le certificat d'aptitude, même après avoir conquis les titres universitaires les plus difficiles. Prêtres, nous n'avons pas le droit de nous considérer comme les libres enfants de l'Eglise romaine. On nous assimile aux cantonniers, aux

Digitized by Google

facteurs, aux instituteurs. Le respect et l'obéissance sont dus uniquement à M. le député, à M. le sous-préfet et à M. le préfet, lesquels, du reste, ont le monopole des rubans rouges, verts ou violets. Non, ce n'est pas la France, cette énorme et monstrueuse machine administrative que mettent en mouvement des juifs, des francs-maçons et des protestants.

Sous quelque aspect qu'on les considère, les idées, les sentiments et les tendances de M. Ranc apparaissent donc comme essentiellement hostiles aux catholiques. Cet homme qui n'a cessé de nous vaincre sur le terrain électoral, depuis bientôt trente ans, aspire à nous anéantir. Négocier avec lui serait enfantin et dangereux. Il vaut mieux étudier les procédés qu'il emploie le plus souvent ou le plus volontiers dans la guerre qu'il a entreprise et qu'il mène avec un si effroyable acharnement, contre l'Eglise catholique.

En bon tacticien qu'il est, M. Ranc ne laisse jamais s'échapper l'occasion de prendre une vigoureuse offensive. On l'accuse d'être un sectaire. Sectaires vous-mêmes, réplique-t-il triomphalement aux catholiques, et il essaie de gagner sa gageure. Suivez attentivement, je vous prie, le raisonnement de M. Ranc.

« Un avocat républicain, M. Guerrier... venait de mourir à Caen. Suivant l'usage, le bâtonnier de l'ordre des avocats dont M. Guerrier était membre, convoque ses confrères du barreau de Caen à assister aux obsèques... Mais la veille des obsèques, le bâtonnier fut informé qu'on s'y passerait de l'église et des prêtres, que la cérémonie serait purement civile. Immédiatement, ce chaud partisan de la liberté de conscience convoqua le conseil de l'ordre qui, à la majorité de six voix contre deux, décida qu'il n'assisterait pas aux obsèques. Défense en outre était faite à tout avocat du barreau de Caen de parler sur la tombe, au nom de l'ordre. Retenez le nom de ce bâtonnier catholique. Il s'appelle Coqueret. Et voilà comme les avocats cléricaux et réactionnaires de Caen respectent la liberté de conscience et les dernières volontés d'un des leurs. Si Coqueret en eût eu le pouvoir, il eût certainement contraint *manu militari* le convoi funèbre à passer par l'église. »

Digitized by Google

Cette dernière phrase est toute d'or, elle est un pur chef-d'œuvre de casuistique. Elle synthétise toutes les beautés de l'antique paralogisme, dont certaines variétés modernes s'appellent échappatoire ou tangente. Il s'agit de prouver, en effet, que l'agneau, c'est-à-dire le catholique, a commencé. Voyons, quel crime a-t-il bien commis? Il a refusé d'assister aux obsèques civiles de M. Guerrier, ce qui ne constitue pas un délit bien grave et ne justifie que très faiblement l'expulsion de cinq mille religieux ou religieuses. Oui, le délit est minime, mais si M. Coqueret, c'est-à-dire le catholique, avait la force, il commettrait des crimes horribles. Et bravement, M. Ranc écrit deux mots latins : *manu militari*, cependant que tous les commissaires de France crochètent les serrures des couvents, au nom de la franc-maçonnerie. Pour un procès de tendances, c'est un procès de tendances que nous fait M. Ranc, et pour une diversion audacieuse, c'est une diversion audacieuse. Mais l'audace, ici, ne va-t-elle pas jusqu'à la maladresse? Ou M. Ranc, en homme avisé, ne peut manquer de s'en rendre compte, à l'heure qu'il est, ou il a de ses lecteurs progressistes et amis des lumières, une bien fâcheuse opinion.

Au fait, il s'en rend compte, puisqu'il recherche aussitôt d'autres chefs d'accusation. Ses frères en républicanisme ont oublié, mais il n'a pas oublié lui, l'explosion de cléricalisme qui suivit, le 24 mai, la chute de M. Thiers. Les hommes de cette génération furent témoins de nombreux scandales. (M. Ranc affectionne ce mot scandale.) « C'était le moment où la basilique de Montmartre était déclarée d'utilité publique, où l'évêque d'Autun, Mgr Perraud (le plus libéral des évêques, sauf votre respect) à Paray-le-Monial, dans le sanctuaire idolâtrique de Marie Alacoque, vouait solennellement la France au Sacré-Cœur de Jésus. »

En quoi ces deux actes ont-ils lésé les droits politiques ou la liberté individuelle de M. Ranc et de ses amis? Si j'étais libre penseur, il me semble que ces sortes de cérémonie me laisseraient très froid.

Les autres crimes politiques des cléricaux sur lesquels insiste M. Ranc, n'ont pas plus d'importance. Les fonc-

Digitized by Google

tionnaires du 24 mai refusaient les honneurs militaires à la dépouille de ceux qu'on enterrait civilement... et c'est tout. Il n'y a pas là de quoi justifier les ukases de M. Combes. On conçoit fort bien qu'il déplaise à M. Ranc et à ses amis de s'entendre appeler sectaires. Mais la force des choses finit toujours par prévaloir contre les conventions littéraires politiques et sociales : M. Ranc passe, à juste titre pour un sectaire.

Peut-être est-il en train de mériter une appellation encore plus désagréable. Absorbé qu'il est, en effet, par ses haines antireligieuses, il ne remarque pas, ou ne remarque pas assez que le rôle mondial de la France diminue pour ainsi dire, à vue d'œil. Sous le règne des tyrans et sous la protection de l'Eglise obscurantiste, notre pays fut souvent et longtemps à la tête des nations. Aujourd'hui, le chiffre de sa population fait l'objet de la pitié et de la risée générales : sa marine marchande n'existe plus ; son protectorat politique est battu en brèche ; son budget grossit démesurément, son commerce ne progresse pas, tandis que la Russie, l'Allemagne et les Etats-Unis se partagent les continents. Nous devenons, si toutefois nous ne sommes pas déjà, une puissance de deuxième ou de troisième ordre. Au *Radical* et dans les régions ministérielles où M. Ranc jouit d'un crédit considérable, on ne s'inquiète pas de ces détails. Les gens du bloc demeurent les maîtres du suffrage universel ; on construit tous les jours des écoles laïques et on expulse plusieurs fois par jour, des moines et des nonnes en attendant qu'on expulse des curés. Voilà des victoires qui doivent faire oublier à tous les bons citoyens, Sedan et Fachoda.

Oui, mais les historiens de l'avenir pourraient bien appeler M. Ranc, le conseiller trop écouté d'un gouvernement antinational et l'organisateur de la décadence française.

Car M. Ranc, qui est comme le Mentor de l'armée anticléricale exerce sur ses coreligionnaires politiques une influence immense. Il ignore, dit-on, l'art de distribuer savamment les bureaux de tabacs ; il se tient personnelle-

Digitized by Google

ment à l'écart de ces maquignonnages dont est faite la vie parlementaire. Mais ce journaliste spartiate consacre sa vie à réfléchir pour ses compagnons d'armes engagés dans les luttes peu glorieuses que l'on sait. Il surveille les mouvements de son armée à lui, et les mouvements de l'armée adverse.

Il faut reconnaître que dans ces difficiles fonctions, il fait preuve de sagacité, de vigueur et de sang-froid. C'est merveille, par exemple, de le voir aux prises avec le libéralisme intermittent, bien tardif, illogique et quelque peu suspect de ses bons confrères du *Temps*. Le journal de M. Hébrard soutient depuis quelques mois, une politique sincèrement libérale, on n'en doute pas. Malheureusement, ses rédacteurs qui parlaient depuis si longtemps la langue pharisaïque des hommes au pouvoir, ne savent plus aujourd'hui adopter une ferme attitude d'opposition. M. Ranc abuse de cette infériorité, qui, nous voulons bien le croire, pour les rédacteurs du *Temps*, ne sera que momentanée. Par exemple, partant pour l'Algérie, M. Loubet prononce des paroles sans doute éloquentes et profondes, mais obscures et que les différents partis se hâtent de commenter dans les sens les plus différents. Le *Temps* prétend trouver dans les paroles de Son Excellence, M. le Président de la République, un précieux réconfort. M. Ranc raille la candeur du *Temps* et il fait de M. Loubet un éloge qui ressemble à un ordre et qui est peut-être une menace. « Je pourrai à mon tour, écrit-il, dire au *Temps* qu'il compte trop sur la crédulité de ses lecteurs, s'il espère leur persuader que M. Loubet, qui est un honnête homme et un président de la République, non seulement correct, mais loyal, a profité de son voyage et de l'absence du président du conseil pour tirer dans le dos de ses ministres, et qu'il est allé en Algérie dans le dessein d'apporter un réconfort à l'opposition et de prendre publiquement parti contre la majorité républicaine pour la coalition qui va des enragés de modérés aux nationalistes et aux antisémites, de MM. Aynard et Ribot à M. Lasies et à M. le marquis de Dion en passant par M. de Ramel. Mais laissons là M. le

Digitized by Google

Président de la République en conseillant au *Temps* de faire comme nous et de ne plus le compromettre en le mêlant d'une plume légère aux polémiques des partis. »

Ainsi, le grave *Temps* se laisse surprendre en flagrant délit de légèreté politique et d'incorrection républicaine. L'aventure ne laisse pas d'être amusante.

Comment, en effet, les collaborateurs de M. Hébrard ont-ils pu chercher un point d'appui dans les paroles de M. Loubet? Toutes les fois que M. le Président de la République ose, très timidement d'ailleurs, préconiser l'apaisement des querelles religieuses et l'union de tous les Français, il provoque de nouvelles violences et un redoublement de persécution. Si les catholiques de France avaient le droit de rédiger des pétitions, ils soumettraient à M. Loubet un vœu qui n'a rien de commun avec l'argumentation du *Temps;* ils lui diraient : « M. le Président, on affirme que dans le fond du cœur, vous aimez la liberté, même on raconte que vous pleurez quelquefois sur la situation qui vous est faite par M. Combes. A vous seul de juger si votre dignité personnelle ou présidentielle ne souffre pas de ces sortes de confidences. Mais nous savons bien qu'elles nous procurent, à nous catholiques, toutes sortes de désagréments. De grâce, gardez pour vous vos tristesses, refoulez vos larmes qui ne sont pas protocolaires, cachez au fond de votre âme « la violente amour » que vous avez pour la liberté. »

Une autre fois, jugeant, sans doute, insuffisante la collaboration de M. Loubet, le *Temps* fait appel à la sagesse des conseils municipaux, ce qui provoque le rire méprisant de M. Ranc : « Notre confrère le *Temps*, dit-il, pose d'abord comme incontestable ce fait qu'il y a plus de bon sens, plus de souci pratique et vrai de l'intérêt général dans le moindre de nos conseils municipaux que dans la majorité du Parlement. »

Il me paraît inutile de suivre les deux « confrères » dans la discussion du problème politique qui les intéresse. Ce qui est plus significatif pour nous, c'est le ton que prend M. Ranc, lorsqu'il s'adresse au *Temps*. Il joue avec le grave

Digitized by Google

et austère et religieux journal, comme un chat avec une souris. Le *Temps*, en effet, n'a cessé de préparer, pendant vingt-cinq ans au moins, le triomphe politique du radicalisme anticlérical, et, certainement, il est à peu près d'accord pour le fond des choses avec M. Ranc. Ne se glorifie-t-il pas de compter parmi ses anciens ou actuels rédacteurs, les Sabatier, les Pécaut, les Steeg, les Buisson, c'est-à-dire tous les fondateurs de l'école laïque et de la seule vraie république qu'on connaisse, savoir la république anticatholique. Entre le *Temps* et M. Ranc, je ne vois guère que des nuances.

Il plaît aujourd'hui au *Temps* d'arborer un libéralisme endeuillé qui n'a rien de communicatif et qui, d'ailleurs, amuse la galerie. Résultat : on se demande si ses rédacteurs pleurent sur les attentats commis contre la liberté, plutôt que sur la perte de leur influence politique.

M. Ranc domine aujourd'hui le *Temps*, il parle en maître et il peut indiquer très nettement la ligne de conduite politico-religieuse que suivra le gouvernement. Or, je vous prie, oyez ce qu'on nous réserve :

« La loi Falloux doit être détruite dans son texte comme dans son esprit, et alors l'enseignement clérical, l'enseignement donné par l'Eglise romaine à une partie de la jeunesse française aura vécu. (Le *Radical*, vendredi 3 juillet, 1903.)

« La politique du ralliement a été néfaste, mais elle a produit tous ses effets et elle a fait tout le mal qui était en elle. Maintenant, que les masques ont été arrachés et que la démocratie est avertie, il y aura peut-être encore des traîtres, il ne peut plus y avoir de dupes.

« Voilà pourquoi il importe peu que Sarto continue ou non la politique de Pecci à l'égard de la République, que Pio decimo soit un pape intransigeant ou un pape à *combinazioni*. (Le *Radical*, lundi 10 août, 1903)

« Que la défaite de la Congrégation ne soit pas complète, que la victoire de l'état laïque ne soit pas achevée, cela est certain. La Congrégation ne sera vaincue, abattue, réduite à l'impuissance que par l'abrogation de la loi Falloux... et

Digitized by Google

aussi, lorsque, pour l'enseignement primaire, les congrégations autorisées auront subi le sort des ordres non reconnus. Je n'ignore pas qu'une partie trop considérable de l'enseignement primaire est aux mains des Frères. Mais à chaque jour son œuvre...

« On reproche aussi à M. Combes de n'avoir pas parlé de la séparation de l'Eglise et de l'Etat... Je dirai qu'à mon avis, il en a parlé, comme il pouvait et comme il devait. Voilà donc, quoi qu'on en dise, la question posée et posée officiellement dans le discours du président du Conseil... Deux systèmes seront en présence : les uns s'en tiendront béatement à la formule « l'Eglise libre dans l'Etat libre » ; les autres, et je suis de ceux-là, n'admettront jamais une Eglise organisée et armée dans l'Etat désarmé. »

On n'est pas plus explicite : le bloc, dont M. Ranc est l'interprète, broiera les congrégations reconnues aussi bien que les congrégations non reconnues, les ordres de femmes comme les ordres d'hommes, le clergé séculier après le clergé régulier.

Ah ! qu'on voudrait pouvoir sourire de ces menaces, et traiter M. Ranc de croquemitaine ! Mais il raisonne froidement sur des sujets politiques qu'il connaît à fond, il ne s'attache qu'à des projets de loi sérieux, qu'on prépare depuis des années au fond des loges. A ne tenir compte que des données purement humaines, ses menaces se réaliseront.

Mais, diront les optimistes, les excès du bloc amèneront une réaction, il feront naître le Sauveur, qui est attendu par tous les honnêtes gens, depuis de longues années.

M. Ranc connaît « cette idée de derrière la tête » qui hante selon lui, tous les ennemis de la République : « Un bon coup d'Etat ! un joli coup de force ! le général X... ! Il est certain, écrit cet honorable académicien (M. Jules Lemaitre) que les idées de dictature, de consulat, de coup de main libérateur sont de plus en plus dans les esprits et sur les lèvres. » J'ai quelque soupçon, réplique M. Ranc, qu'elles y resteront, dans les esprits et sur les lèvres. Dans les aventures de ce genre, il y a du danger, il y a de la

Digitized by Google

casse. Or, à la Patrie française, comme chez les monarchistes, comme à l'Académie, on n'aime pas ça. »

Outre que les insinuations auxquelles se livrent M. Ranc sont d'un goût douteux, elles constituent une injustice flagrante. Le courage ne fait pas encore défaut en France, Dieu merci. Mais à parler franchement, je crains fort que M. Ranc n'apprécie à leur juste valeur, les probabilités de coup d'Etat dont on ne cesse de parler mystérieusement parmi nous. Le coup d'Etat n'aura peut-être jamais lieu, et même s'il se produit, il n'apportera pas aux catholiques toutes les satisfactions positives ou négatives qu'ils attendent. Enfin, la mentalité qui engendre ces espérances de coup d'Etat n'est peut-être pas suffisamment virile.

Alors quoi ? diront les optimistes prompts à passer au pessimisme le plus noir, alors c'est la défaite définitive ?

Non, ce n'est pas la défaite définitive, c'est peut-être le commencement de la victoire. Mais il faut que les Français de France ne comptent que sur Dieu et sur eux-mêmes ; ils sont et ils seront, quelque temps encore, une minorité persécutée, mais ils deviendront, et pour longtemps, une minorité respectée ou mieux encore. M. Ranc est un trop habile tacticien politique pour ne pas apprécier exactement l'organisation électorale des partis. Il juge médiocres les forces nationales et catholiques. Ne nous hâtons pas de dire qu'il se trompe et souvenons-nous que nous sommes régulièrement vaincus, à toutes les batailles électorales, depuis vingt-cinq ans.

Mais si les catholiques, par excès d'honnêteté, par timidité, ou par inexpérience, s'exposent à des défaites douloureuses, ils disposent, par contre, d'une force de résistance aux lois iniques que ne soupçonnent pas M. Ranc et ses amis. On ne reculera ni devant la prison, ni devant l'exil dont nous menaçait hier encore, M. Clémenceau. M. Ranc croit-il que les serviteurs du bloc pourront maintenir en prison ou déporter tous ceux qui sont résolus à ne pas se soumettre aux lois scélérates ?

Il y a quelques jours, je reçus la visite de quatre femmes d'ouvriers qui venaient me demander du secours.

Digitized by Google

Que voulez-vous faire de cet argent? leur demandai-je. « Nous voulons créer une caisse qui nous permette de venir en aide à ceux des nôtres qui iront en prison. Le fait s'est déjà produit. A la suite de l'expulsion des Franciscains, nous nous sommes occupées des enfants de deux ouvriers qui étaient en prison. Nous nous préparons pour les événements prochains. »

Les maris et les frères de ces braves ouvrières tiennent un langage identique : ils disaient naguère à de corrects bourgeois : Prenez soin de nos familles. Nous nous chargeons d'aller en prison, de recevoir des coups... et d'en donner. Puis donc que M. Ranc prétend que chez les nationalistes et chez les monarchistes « on n'aime pas ça », je lui soumets une modeste proposition : qu'il vienne un jour à Nîmes. Il entendra des récits dont il lui sera facile de contrôler l'exactitude. Il pourra recevoir quelques déclarations et les méditer, des déclarations qui ne seront pas des provocations, assurément.

Enfin, ni la suppression de ce qui reste de la loi Falloux, ni la dénonciation du Concordat, selon le mode Pressensé, ne produiront l'effet foudroyant que semble espérer M. Ranc. Oui, nous sommes momentanément vaincus, mais nous ne sommes pas anéantis. M. Ranc pourra combattre ses mauvais combats longtemps encore, toujours, jusqu'à la mort. Et, par de là la mort, il trouvera les cléricaux, les cléricaux définitivement vainqueurs du bloc.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

LES

" VOIX DE LA TERRE & DU TEMPS "

Par M. Louis MERCIER [1]

Peut-être devrais-je prendre un ton modeste et mettre hypocritement une sourdine à l'éloge pour vous présenter le nouveau livre de M. Louis Mercier : *Voix de la Terre et du Temps*. Car M. Louis Mercier est tout à fait des nôtres. Il nous a donné à plusieurs reprises, nos lecteurs s'en souviennent, la primeur de ses poèmes ; et l'on n'a pas oublié qu'il fut quelque temps étudiant de nos Facultés catholiques, auxquelles des liens d'amitié le rattachent encore. Je me propose pourtant, contre toute décence, de le louer abondamment, comme un étranger. Pourquoi laisser à d'autres, par je ne sais quelle sotte délicatesse, le plaisir de célébrer un poète qui est de la maison ? Ces scrupules ne sauraient tenir devant un beau livre. L'Académie, au demeurant, a désigné les *Voix de la Terre et du Temps* pour le prix Archon-Despérouses. Voilà de quoi réjouir M. A. Desfarges, qui salua ici même, il y a quelques années, l'avènement de notre poète.

C'était déjà une œuvre séduisante et riche que l'*Enchantée ;* et le sol était généreux qui étalait, dès la première saison, une moisson de fleurs d'une si fraîche

(1) 1 vol. in-12, Calmann Lévy.

Digitized by Google

exubérance. *Le Tueur de Sirènes*, *Songe d'Hiver*, *Le Retour*, *Tentation de Moïse*, d'autres poèmes encore, donnaient à ce recueil de début un singulier éclat. Livre de jeunesse toutefois, puisque sa variété même, un peu bariolée, révélait tout ensemble une surprenante souplesse de talent et l'influence récente de certains maîtres et de certaines modes littéraires. Avez-vous remarqué que les poètes les plus originaux commencèrent tous par admirer trop la chanson des autres ? Mais ces jeux de virtuosité n'étaient qu'apprentissage et conquête de la technique : jusque sous les parures étrangères, la personnalité de l'auteur, intacte et forte, transparaissait. Dans les *Voix de la Terre et du Temps*, elle s'est dégagée, elle a créé sa forme, elle règne ; et nous n'aurons, pour en saisir l'image, qu'à ouvrir les yeux.

Je ne voudrais pas enfermer M. Mercier dans la spécialité de la poésie rustique : ce serait lui faire tort de la moitié de son talent. Non moins que les « voix de la Terre », il écoute les « voix du Temps », il recueille les chants qui s'élèvent de la vie ou de la légende. Mais le fonds originel, chez lui, est d'un « terrien » authentique, et c'est bien aux sources de son Forez intérieur, comme dirait Barrès, que s'alimente son œuvre. M. Mercier est « né parmi les pasteurs » : heureuse fortune pour un poète ! Par la grâce de sa naissance, il entendra des secrets qui nous resteront fermés, il parlera comme sa langue maternelle un idiome dont les dernières subtilités nous échapperont toujours. Les « hommes des grandes villes » ont beau s'évertuer à chanter la nature : ils l'ont connue trop tard. Avec eux, ils traînent aux champs leur esprit, leur sentimentalité nourrie ou faussée par les livres, toute la société, toute la littérature, quand ce n'est pas le boulevard et le théâtre. Ce sont eux qui ont inventé de mettre aux fleurs des collerettes et d'attifer le rossignol en ténor. Les meilleurs ne se défont jamais de l'accent citadin : on les reconnaît encore, ne fût-ce qu'à l'excès de leur zèle, à je ne sais quelle emphase naïve où se trahit l'émerveillement de leur nouveau personnage. Rien de tel chez M. Mer-

Digitized by Google

cier. Nous n'avons pas affaire ici à un lettré en villégiature : il porte en ces choses la tranquille maîtrise d'un homme qui est chez soi. Sa vision est pure de mondanité comme de romantisme. Les novices courent aux sites d'exception, que souligne un rehaut d'étrangeté : pour lui, dès longtemps familier, comme Ruysdaël ou Wordsworth, avec son modèle aux mille visages, il est attiré d'un charme plus fort vers la secrète beauté, si touchante souvent, des paysages ordinaires. C'est un admirable peintre de la nature commune. Mieux que personne, il sait que le « reflet des saisons », et celui des heures aussi,

Donne une âme diverse à la terre sereine,

et qu'il n'y a pas eu, depuis le commencement du monde, deux paysages identiques. Une aube d'été (*A l'Aube*) ou une journée de septembre (*Chez nous*) sur une vallée forézienne, le sourire des champs rafraîchis par l'ondée (*Après la Pluie*), une futaie où rêve et s'enfièvre l'automne (*En Futaie*), voilà les thèmes qu'il lui faut. C'est son ambition de fixer quelques-uns de ces fuyants chefs-d'œuvre que l'Artiste éternel construit chaque jour avec la lumière, les feuillages, la terre et les eaux, et qui disparaissent inaperçus ; car tout cela se passe hors des villes, et si les littérateurs ne le voient pas, les paysans ne le sentent guère. Enveloppés de la nature, ils en reçoivent sans doute des impressions vagues et puissantes, mais si inconscientes, si étrangères à toute parole articulée, que les exprimer, ce serait déjà les « traduire » : tâche cent fois plus malaisée que de donner la version française d'une chanson en patois. Or, précisément, la poésie de M. Mercier est admirable en ceci, qu'elle n'est pas une traduction. Il a d'abord senti en terrien ce qu'il exprime en poète ; et ses vers font rêver d'un paysan qui serait à la fois un grand artiste.

Un laboureur aimerait-il d'un plus profond amour la terre, la « bonne Terre » ? M. Mercier a pour elle une sorte de culte. Ce n'est pas sans dessein qu'au seuil de son œuvre, d'une magnifique invocation, il la salue, maternelle, clémente, nourrice de vie, conseillère de bonté,

Digitized by Google

dispensatrice de beauté (1). Je crois voir ici la majestueuse douceur de l'antique Cybèle; ou plutôt (car rien n'est moins païen, rien n'est plus universel qu'un pareil sentiment), je songe à la Providence invisible qui rend la terre féconde sous le travail de l'homme. Le livre ne ment pas à ce frontispice. Partout la terre y est évoquée, non selon la poétique épaisse et courte du naturalisme, mais à la vraie manière lyrique, par larges images. Toute la fraîche nouveauté du printemps ne tient-elle pas dans ces deux vers :

C'est avril. Dans l'émoi de son premier éveil,
La terre au jeune ciel rit heureuse et surprise.
(Primavera.)

comme dans ceux-ci toute la gloire adoucie du premier automne :

Le ciel est une coupe immense de clarté;
Le visage sacré de la terre respire
La paix, la plénitude et la fécondité.
(Chez Nous.)

Quelle grâce rêveuse dans cette impression d'une après-midi de novembre :

L'heure est pensive ; et l'on dirait,
Tant elle est grave en son sourire,
Que la terre sait un secret
Qu'elle va dire.
(Les Vêpres sonnent.)

Mais voici qui est plus saisissant encore. Dans sa *Prophétie de la Mer*, le poète devait à son sujet de prédire la désolation de la terre frappée de stérilité. Or, admirez cette malédiction chargée d'amour, et pareille vraiment à un long regard en arrière :

Tu ne sauras plus l'art d'élaborer les baumes,
Ni de sculpter l'épi sur la tige des chaumes ;
Les fleurs que tu feras ne se souviendront plus
De la sainte Beauté qui préside à leurs formes,
La vigne cessera d'unir sa grâce aux ormes,
Et les nobles dessins des lis seront perdus.

(1) Voir l'*Université catholique*, juin 1897, *Sonnets*.

Digitized by Google

Ainsi que la terre, M. Mercier aime avec prédilection et anime puissamment tous les êtres qui tirent d'elle leur sève ou leur force. Comme il leur sait gré de leur simple beauté, et aussi de vivre tout près de leur mère ! comme il leur prête volontiers une âme innocente et noble ! Les arbres sont des fils pieux à qui le poète, avec une hardiesse candide, applique la bénédiction des « jours nombreux » promis par le Décalogue (*Aux Arbres*). La vigne subit des tourments mystérieux; dans la torsion noueuse de ses ceps, elle enfante héroïquement (*A la Vigne*). Et l'herbe elle-même... Mais écoutez de quel accent le poète entonne son *Laus Herbarum :*

Bénissons l'Herbe, fille aimante de la Terre,
Qui jette son manteau sur le corps de sa mère,
Qui, pour que le printemps soit salubre et joyeux,
Souffre, pendant l'hiver, des maux mystérieux.

Bénissons-la d'aimer l'Homme qui la dédaigne
Et sous les pieds de qui son cœur fragile saigne.

Louons-la d'être belle et souple comme l'eau,
Et plus frêle que les ramures du bouleau.

Louons-la de suspendre à sa tige inquiète,
La goutte de rosée où l'aube se reflète.

Des portes du matin aux portes du couchant,
Bénissons-la de son silence et de son chant.

Glorifions le riche arôme qu'elle épanche
Sous le fer de la faux méchante qui la tranche.

Bénissons l'Herbe dans ses bienfaits. Bénissons
Ses sucs où se nourrit la laine des toisons.

Bénissons-la dans la richesse des mamelles
Qui font d'un pas plus lent cheminer les agnelles.

Bénissons-la dans la douceur du lait, meilleur
Que les vins de la vigne et les miels de la fleur.

Louons-la dans les bœufs patients et superbes
Qui creusent les sillons, pères des nobles gerbes.

Bénissons l'Herbe dans les nids et les berceaux,
Dans le ramage des enfants et des oiseaux.

Digitized by Google

Vivants, bénissons-la de la fraîcheur qui tombe
Sur le sommeil de ceux que possède la tombe...
Et gloire à Dieu, qui pour les bons et les méchants,
Fit, sous le pur soleil, croître l'herbe des champs !

Quel art, qui paraît tout spontané, de pénétrer d'émotion humaine une simple impression de nature, élevée ainsi jusqu'à l'action de grâces ! Ce large cantique n'est-il pas d'un poète franciscain qui aurait lu Ruskin ?

Doué de la sorte, M. Mercier ne risque pas de verser dans le pittoresque mécanique où les manœuvres de la description dépensent le plus clair de leur talent. Je le défierais bien de se réduire à n'être qu'un parnassien des champs. Ses paysages sont toujours pleins d'âme. Non qu'il les enveloppe de cette brume colorée, flottant réseau de souvenir et de passion, qui palpite autour du *Lac* et de la *Tristesse d'Olympio*. Dans ces grandes élégies romantiques, la nature ne tient un semblant de vie que du frisson contagieux d'un cœur troublé ; et le poète ne feint de l'interroger que pour discourir avec un *double* éloquent de lui-même. M. Mercier, au contraire, est surtout attentif à la vie propre des choses ; il ne les aborde point d'une âme « préoccupée » ; toute sa sensibilité, avidemment ouverte, se prête à saisir, à interpréter les signes qu'en de certains lieux, à de certaines heures, nous croyons recevoir du monde. Et cela sans doute est une illusion ; nous savons bien, au fond, que ces « correspondances » ne sont qu'un rêve humain. Mais qu'importe ! Elles deviennent, en un sens, des réalités, puisqu'elles se mêlent secrètement chaque jour à l'intime de nous. M. Mercier excelle à les dégager. Lisez par exemple *En Octobre*, ou *Les Bois ont peur*, ou cette humble merveille, guettée par les anthologies, *Les Vêpres sonnent ;* et dites s'il est possible de rendre avec plus de délicate puissance la lassitude rêveuse des jours pâles « qui suivent les vendanges », l'effroi dont semblent frissonner, au crépuscule, les arbres que vont dépouiller les bises d'arrière-automne, l'intimité recueillie, le grave silence d'un dimanche d'hiver à la campagne. M. Mercier

Digitized by Google

parle quelque part, dans son premier recueil, de l' « innocence du matin ». Tout ce que ces deux mots résument d'impressions, le voici développé dans ces tercets : *A l'Aube.*

Les étoiles fuient une à une. Les coqs chantent.
Le jour n'est pas levé, mais les hauteurs s'argentent,
Et les choses sortent de l'ombre et du sommeil.

Voici l'heure où la terre, heureuse et reposée,
Reçoit le don mystérieux de la rosée,
Et tressaille en sentant approcher le soleil.

Le monde est vierge et neuf. L'air qui vient des collines
N'a caressé que des créatures divines,
Comme les feuilles, l'eau, les herbes et les fleurs.

L'homme dormant encor, la vie est fraîche et bonne :
Il ne s'est rien encor fait de mal, et personne
N'a souffert d'aujourd'hui l'éternelle douleur.

La paix revêt les champs. Mûris, depuis la veille,
Au souffle de la nuit d'été, les blés s'éveillent,
Et blanchissent comme la mer au demi-jour.

Et du haut des clochers qui, veilleurs en prière,
Avant les toits humains voient venir la lumière,
Au loin les angélus tintent, et tour à tour

Bénissent le matin qui réjouit la terre.

Est-il un art moins descriptif et plus évocateur ? C'est exactement une « harmonie » du matin, dont la claire tonalité mêle les voix les plus innocentes de la nature, s'oppose un instant à la note grave de la douleur humaine, s'affirme enfin victorieuse dans la calme allégresse de l'angélus.

J'aurais pu citer mainte pièce égale à celle-ci : je ne l'ai point prise au hasard. Mieux que d'autres peut-être, elle laisse voir ce que le sentiment religieux prête de grandeur à la poésie de la nature. Nos rustiques, un Fabié, un Theuriet, un Rollinat, ne paraissent guère s'en douter. Et pourtant, l'intelligence des sujets qu'ils traitent aurait dû les conduire à cette très simple découverte. Comment un poète peut-il contempler habituellement les travaux des champs sans remonter en imagination aux premiers âges du

Digitized by Google

monde? L'œuvre de celui qui sème, de celui qui laboure ou qui moissonne ne garde-t-elle pas un caractère sacré, comme tout ce qui survit en nous de nos plus lointains ancêtres? Les rites de l'alliance antique de l'homme avec la terre ne sont-ils pas, en leur essence, aussi éternels que les gestes de la douleur et de la joie? La structure de nos maisons, nos costumes, nos industries, nos idiomes, tout a cent fois changé; mais un contemporain d'Abraham, reconnaîtrait le soc et le sillon; et Ruth la glaneuse, voyant lier les gerbes, pourrait se croire encore dans le champ de Booz. Voilà les souvenirs que l'on devine comme à l'arrière-plan des poèmes de M. Mercier. Rien peut-être ne lui est plus personnel que le sentiment profond de l' « éminente dignité » de la vie rustique, et du passé immémorial où elle plonge. Ses premiers vers en témoignaient déjà : un reflet de l'âge patriarcal marque les pièces les plus anciennes de l'*Enchantée*, où les travaux de la terre sont conçus avec tant de religieuse grandeur (*Le Semeur*, *Parabole des Blés*, *Le Paysan mort*). Le même sentiment, à la fois primitif et mystique, se retrouve dans les *Voix de la Terre et du Temps*. On le reconnaît à je ne sais quelle solennité d'accent, à une gravité simple où l'emphase n'a point de part. M. Mercier obéit à son instinct lorsqu'il nomme les sillons « pères des nobles gerbes » (*Laus Herbarum*), ou que, dans une pièce toute unie de ton, haussant la voix, il qualifie l'armoire des aïeux de cette magnifique épithète :

Gardienne antique du pain.

(*L'Heure des Ombres*).

C'est la même inspiration qui se montre dans les sonnets sur la *Naissance du Vin*, dont le second revêt une grandeur ancestrale, et dans cet admirable cycle de la *Route*, que nos lecteurs connaissent bien. Je ne me priverai pas d'en rappeler ces vers :

Et si l'homme à la paix des choses se mêlait,
C'était pour s'acquitter d'une œuvre salutaire
En soumettant son âme et ses bras à la terre :

Digitized by Google

Les choses consentaient à sa présence, et rien
Ne s'offensait de son labeur quotidien,
Mais il se répandait une beauté suprême
Du geste qui moissonne et du geste qui sème.

Ne lisez-vous pas distinctement, dans ce bref passage, tout le raccourci d'une philosophie ? Cette vie rustique, qui par surcroît est belle, est bonne souverainement. Elle discipline, elle compose l'âme de l'homme selon le rythme des grandes forces inconscientes ; elle enveloppe son inquiétude de la « paix des choses » ; et par la fatigue des bras et le retour journalier d'un travail monotone, elle endort le tourment de la pensée. Donc

Pour vivre longuement et ne penser qu'à peine,

vivons tout près de la terre. Si notre mauvais destin nous retient à la ville, que du moins ce soit dans cette « ville paysanne », délicieuse de bonhomie rurale, qui ne s'éveille qu'une fois la semaine, au bruit des chars à banc du marché. *(La Ville paysanne.)* Mais si, plus heureux, nous habitons à la campagne, fuyons la route, qui est un peu la ville encore, la grand'route qu'emplit

Le bruit triste et brutal de l'existence humaine.

Préférons, dans le calme des champs, au bout de ce chemin familier dont tous les arbres nous connaissent, la maison où les « bons anciens » menèrent leurs jours obscurs et paisibles.

Voilà de quelle sorte à peu près M. Mercier entend le conseil équivoque des vieux sages : « Vis conformément à la nature ». Ainsi, le poète des collines et des prairies contient un intimiste qui aime d'un grand amour la « maison ancienne », les choses où le passé s'attarde, les visages qu'une longue accoutumance a faits rassurants. Personne n'interprète mieux

L'âme pensive et lente des chaumières.

De toutes les oraisons que l'Eglise prononce en sa liturgie du Vendredi Saint, le vœu que M. Mercier formerait avec le plus de ferveur serait sans doute : *peregrinantibus redi-*

Digitized by Google

tum. C'est pourquoi sa *Prière pour les Voyageurs* est une œuvre exquise.

Et toute cette sagesse est d'un rustique assurément, mais d'un rustique averti, qui a hanté les villes assez pour s'en déprendre et savoir au juste le prix des biens que l'on y perd. Cette peur de la route n'est pas seulement amour des champs et de leur silencieuse beauté, mais encore défiance de la mêlée humaine, dont le passage tumultueux ne laisse derrière soi que trouble et souffrance. Ce rêve d'une vie cachée

Dans la vieille maison où sont nés les ancêtres

est sans doute tendresse instinctive et sens profond de l'intimité : j'y discerne aussi le désir de donner sur soi le moins de prise possible à tout l'inconnu qui rôde autour de nous, et de s'abriter des hasards malfaisants auprès de l'amicale clarté du foyer. Enfin, observez qu'Hésiode ni la Bible ne loue les travaux de la terre d'assoupir l'inquiétude de l'esprit. Si le paysan s'attache à son existence d'âpre labeur, c'est par un sentiment plus simple, le même qui l'enchaîne de mille liens au sol où il a longuement peiné. M. Mercier l'a rendu quelque part avec une force admirable. Il nous montre les laboureurs défunts songeant avec regret, du fond de leur tombe, non aux jours de facile abondance, mais à leurs plus dures besognes de jadis :

C'est aux rudes labeurs que va leur âpre amour,
A l'effort acharné par qui la glèbe enfante,
Aux matins frissonnants de novembre, aux labours
Par les terrains hargneux, lorsque l'automne vente ;

Aux soirs qui les ont vu marcher, courbés et las,
Dans la brume, dans le grésil, dans la froidure ;
A l'ouvrage où se sont usés leurs pauvres bras,
Aux misères sans fin qui rendent l'âme dure...

Comme ils voudraient souffrir de nouveau tout cela !
— La vie, il n'est encor, hélas ! rien qui la vaille,
Songent les laboureurs que la mort exila.
Ah ! retourner chez eux pour faire les semailles !...

Digitized by Google

Voilà le vrai sentiment primitif, qui est amour de l'effort, et, tout au fond, indestructible amour de la vie.

M. Mercier ne considère point la vie avec cette confiance ingénue. Il ne se défend pas d'envier les arbres

... ignorants des combats
De l'esprit et des maux de la chair éphémère,

et il imagine l'inconscience végétale comme une sorte de béatitude. Non qu'il souhaite, à la manière des panthéistes, se dissoudre voluptueusement dans la nature; mais il sait les souffrances, les vaines agitations, les désirs renaissants et frustrés « dont la vieille existence est faite », et il sent avec une extrême acuité la misère de tout cela :

Des gens sont morts, d'autres sont nés;
Innombrables, depuis l'aurore,
De pauvres êtres ont peiné :
Demain, ils peineront encore.

(*Spleen.*)

M. Mercier dirait volontiers avec l'Ecclésiaste que « tout est vanité et poursuite du vent ». Dans une telle disposition, comment n'appellerait-il pas le terme ou l'oubli de tant de douloureuse inquiétude? Il est remarquable que l'un des rares poèmes de passion que contient le recueil soit précisément une invocation, d'une troublante ferveur, à « la noire consolatrice ». Pour le « damné de l'amour » qui supplie la Mort dans *Vox de Abyssis*, aucun cercueil n'est assez profond, assez protégé des rumeurs tentatrices qui viennent de la vie :

... « Couvre-moi d'un linceul plus pesant que la terre,
Entasse l'ombre et le silence sur mes os,
Que, loin des autres morts, je gise, solitaire,
Dans un cercueil que l'on scellera de neuf sceaux. »

J'ai dit ces mots. Ainsi qu'un trésor qu'on dérobe,
La douce Mort m'a pris dans les plis de sa robe.
Mais, sachant que la tombe est sonore parfois,
Et que, sous l'épaisseur de la terre profonde,
Les damnés de l'amour peuvent ouïr la voix
Et les pas des vivants qui marchent sur le monde,

Digitized by Google

Elle m'a fait un grand sépulcre dans la mer...
Puis, pour que rien n'attente à son secret amer,
Elle a roulé des flots et des flots sur ma tête ;
Elle a sur mon cadavre amoncelé des eaux
Si vastes que le soc strident de la tempête
Ne profanera pas le lit de mon repos.

Mais ce refuge même est peu sûr, et l'inévitable désir reviendra tourmenter encore ce sommeil gardé par la mer.

Toute la pièce, puissante, mais un peu longue pour être citée, tranche, par sa couleur sombre et chaude, sur les clairs poèmes de *La Bonne Terre*. Elle n'est pourtant pas isolée par le sentiment. Cette aspiration au repos libérateur décèle un fond de pessimisme qui se montre à découvert en mainte page. Ce n'est pas précisément la joie de vivre qui inspire le *Poème du Vent*, ni (malgré son titre) *Œdipe victorieux*, ni le cycle des *Souffles et des Ombres*, qu'un sonnet liminaire d'une sinistre beauté, digne vraiment d'être gravé sur une stèle de marbre noir, semble placer sous la dédicace de l'*Ombre éternelle*. Ainsi avertis, là où notre premier regard n'apercevait qu'une simple notation d'artiste, nous découvrons d'inquiétantes allusions à la destinée humaine. Ce troupeau de moutons, « masse bêlante et vague », qu'un berger farouche fouette vers la ville (*Le Troupeau*), n'évoque-t-il pas la cohue des générations que hâte le sort

Vers quelque inévitable et béant abattoir?

Qui entendra les *Oiseaux perdus*, naufragés dans le vent d'automne, jeter par le ciel noir leur clameur désespérée, sans songer aussitôt à une autre agonie : celle de l'esprit abîmé dans l'insondable mystère? Et voilà l'humanité qui partout se mêle à la nature, pour la troubler, mais pour l'enrichir aussi. « J'ai feint de croire, semble nous dire le poète, que par la saine vertu de la terre et sous les bénignes influences du foyer, la vie, changeant son humeur, devient inoffensive et douce. Ne vous fiez pas au visage. Ce n'est qu'une bête mal apprivoisée, caressante et féroce, toujours prête à mordre. »

Digitized by Google

Si l'on voulait tirer M. Mercier vers le pessimisme radical, il suffirait de paraphraser avec quelque habileté le plus sombre de ses poèmes : *Le Cri de la Femme.* La naissance de Caïn ne saurait passer pour un sujet consolant : M. Mercier en a égalé l'épouvante. La malédiction de la faute pèse sur toute la scène. Dans le désert, dont le sable rouge semble exhaler une vapeur de carnage, sous les signes impénétrables

Des constellations désolantes et pures,

le couple banni d'Eden, et qui ne sait plus prier, frissonne d'une angoisse inconnue : Eve va enfanter « l'enfant de colère et de meurtre ». Et son cri monte vers les étoiles, plus ample que la douleur d'une créature :

Car dans sa voix passait comme un pressentiment
Des innombrables maux que les temps innombrables
Iraient accumulant sur la race coupable,
Et la haine et l'amour, et la peur et la faim,
Tout ce qui fait haïr la lumière aux humains,
Tout ce qui fait crier la face de la terre,
Criait dans la clameur de la Mère des mères!

Appel en qui gémit la détresse de tout un monde, et qui meurt sans écho sous l'impassible splendeur du ciel.

Mais dans la nuit, quelqu'un à pas lents s'approcha,
Qui sur le couple humain longuement se pencha,
Et lorsque, l'enfant né, vers la voûte éternelle,
Joyeux, comme on élève une gerbe nouvelle,
L'Homme éleva son fils, nu, débile, sanglant,
Voici qu'il le laissa retomber en tremblant :
Car il venait de voir dans l'ombre un être étrange,
Et qui, debout, plus grand que le plus grand des anges,
Le regardait de l'air inexorable et fort
D'un moissonneur au bord d'un champ.
C'était la Mort.

L'énergie biblique de ces images et de ce style, admirable assurément, ne veut pas être admirée pour elle-même. Elle ne prétend qu'à dresser l'idée dans toute sa sévère beauté. Or, n'est-ce pas une invention de grand poète que cette

Digitized by Google

soudaine vision de la réalité de la mort, menace abstraite jusque-là, dont l'horreur précise n'éclate aux yeux d'Adam que sous le premier rayon de l'amour paternel? Mais quelle accablante réponse à la plainte d'Eve! Dans quel abandon de Dieu souffrent ces deux pécheurs, qui pourtant mourront pardonnés ! Reconnaîtrons-nous en ce couple trois fois maudit les lointains ancêtres du Rédempteur ? Il ne faut pas dissimuler ici que M. Mercier, entraîné par le sentiment tragique du sujet, et d'ailleurs cédant à son goût d'artiste pour l'intensité, a tendu la corde jusqu'aux plus stridentes vibrations du désespoir. Certains vers se défendraient mal devant une théologie rigoureuse. Tel quel, ce récit, d'une concentration classique, sans concession au pittoresque facile, atteint à une grandeur sombre que Vigny lui-même n'a point dépassée.

La conclusion d'*Œdipe victorieux* n'est guère moins désolante ; et pourtant l'impression d'ensemble (qu'il faut considérer surtout) n'a rien qui nous accable. Il y a là une telle richesse de formes et de couleurs, nous assistons à un spectacle si somptueux, que nous sortons de cette lecture, comme Œdipe de sa victoire, « radieux et tranquilles ». Il semble, en vérité, que le poète nous fasse participer à sa joie créatrice. Car ce n'est point ici un froid pastiche de l'antique : à la libre manière de Keats, de Shelley, de Victor Hugo, M. Mercier recrée les légendes qu'il interprète. Par exemple, la tradition (vulgarisée par le tableau d'Ingres) nous représente le Sphinx dans un site aride et rocheux, au seuil d'un antre ouvrant sur un précipice. Or, dans la nouvelle version, la scène se passe au plus profond d'une futaie hantée de terreur, vraie forêt hercynienne, telle qu'une imagination du Nord l'a seule pu concevoir. Rien de plus expressif que le choix de ce paysage : j'y reconnais la figure même de la poésie luxuriante et touffue, « romantique », dont M. Mercier a voulu envelopper les lignes pures et un peu sèches de la vieille fable thébaine. N'essayons pas d'écarter ces feuillages : acceptons l'œuvre dans sa complexité, à la fois mythe solaire et symbole moral. L'Œdipe de notre poète n'est pas le libérateur sub-

Digitized by Google

til qui déconcerte la Vierge ailée par la pénétration de son esprit : c'est le jeune héros, ivre de force et d'orgueil, qui dompte le monstre par la vigueur de son bras. Et c'est aussi « Œdipe aux yeux clairs », qu'une splendeur environne, et qui livre à l'Archer divin la Bête longtemps gardée par l'ombre complice. Parce qu'il porte en lui l'âme fruste et violente d'un athlète ou d'un chasseur de fauves, il affronte sans trouble la triple tentation de la Beauté, de la Volupté et du Mystère, où les meilleurs ont succombé. *La* Sphinx (1) lui module en vain ses plus captieuses incantations ; il ne voit en elle qu'une proie.

Or, Œdipe aux yeux clairs répond : « Moi, je te hais.
La vanité de ton Enigme, je la sais,
Et j'atteste Hélios, œil du jour, et je jure
Par les ondes du Styx éternel, que je vais
De ton corps monstrueux ôter ton âme impure. »
Il dit. Transfiguré d'un radieux courroux,
Enroulant sur ses poings l'or souple des poils roux,
Le Héros s'est saisi de la Bête, et la traîne
Comme un pêcheur tirant son filet sur l'arène.

Alors commence une scène prodigieuse. Arrachée aux ténèbres natales, la Sphinx rugit un appel désespéré. Et soudain, à son cri, tout un peuple de larves et de monstres, toute une mythologie fantastique s'éveille du fond de l'ombre ; prêtant sa brume et ses feuillages aux prestiges de la Magicienne, la forêt s'anime de formes menaçantes et de rumeurs. L'Erèbe entier, vague et formidable, se dresse sur les pas du héros. Mais lui, sans effroi, niant la nuit et les chimères qu'elle enfante, écarte les spectres par l'éclat de son regard ; et, traînant la Bête, il va. Hors de la forêt protectrice, il l'expose enfin, hurlante et difforme, à la vengeresse lumière du ciel. Les flèches du soleil criblent cette chair pétrie de nuit, dissolvent cette vie ténébreuse. Œdipe a vaincu ; mais sa brutale victoire ne sera que le triomphe d'un jour. Et, tandis qu'elle agonise sous les rayons qui la

(1) C'est ainsi que M. Mercier, bon mythologue en cela, et bon helléniste, désigne le monstre féminin.

Digitized by Google

flagellent, la Sphinx, dans une imprécation terrible d'ironie tragique, lui dévoile obscurément la destinée qui l'attend.

Je jure que le sort de cet homme est amer.
Car tu n'as pas vaincu le Mystère. Il te reste
Quelque chose à savoir de l'Enigme funeste
Dont tu t'enorgueillis de surmonter l'effroi ;
Et le secret gisant aux replis de ton âme
Est plus impénétrable encore, et plus infâme,
Que celui que tu viens de dévoiler en moi.
Mais un jour, la Lumière à qui tu m'as livrée
Te frappera de son évidence sacrée.
Soudainement la Chose horrible apparaîtra,
Et des sueurs de sang mouilleront ton front blême
Quand tu sauras le mot du monstrueux problème
Que la Fatalité brusque élucidera.
Or, pour te dérober aux vengeances de l'Astre,
Et cacher aux humains ta honte et ton désastre,
Tragique suppliant, aux portes de la Nuit,
Tu t'en viendras heurter de ton front en démence,
Et tu diras : « O Nuit, ouvre ton ombre immense,
Délivre-moi du jour affreux qui me poursuit. »
La Nuit t'exaucera...

Je n'achève pas cette sinistre prophétie, grondante comme un chœur d'Euménides ; je n'en puis guère citer ici que les strophes essentielles (et non les plus éclatantes). Cette idée des représailles du Mystère vivifie d'un sens profond toute la fable d'Œdipe ; et l'on se récrierait d'admiration, si ces choses se retrouvaient dans quelque tragédie perdue d'Eschyle. Devant cette mythologie pénétrée d'un symbolisme neuf, et décorée d'une splendeur à quoi l'on ne pourrait reprocher que son excès, il faut se ressaisir pour préférer la beauté plus humaine et plus inaltérable du *Cri de la Femme*.

Nous voilà parvenus de proche en proche à des compositions qui n'ont rien de commun avec le réalisme rustique. *Œdipe victorieux*, *le Cri de la Femme* sont de « petites épopées », au sens exact où l'entendait l'auteur

Digitized by Google

des *Destinées ;* voici des « symphonies » : *Prophétie de la Mer*, *Poème du Vent.* La nature (ces derniers titres l'indiquent assez) continue d'y tenir une large place. Mais il ne s'agit plus de « pittoresque » ni de vérité locale ; et le poète ne cherche qu'à émouvoir en nous les vibrations de la grande lyre.

Est-ce pour cela qu'il est fort malaisé de faire connaître *Prophétie de la Mer* à qui ne l'aurait point lue ? Oh ! sans doute, le sujet en est simple, et tiendrait en peu de paroles. — La Mer, la plaine « qui ne porte pas de moisson », selon la belle épithète des anciens, vaticine à la Terre orgueilleuse d'enfanter que son insolente maternité ne sera pas éternelle. Un jour, épuisée par les siècles, l'antique nourrice des vivants sentira tarir son sein. Alors, ce sera la revanche de celle que les hommes croyaient stérile. Des tempêtes fécondes laboureront les flots,

Le ciel ivre rira sur le gouffre en délire.

Puis, un vaste apaisement descendra sur les solitudes de la mer. Et, mûrie par des millénaires d'obscure germination, rythmant ses feuillages sur le jeu des marées, une forêt prodigieuse émergera de la secrète exubérance de l'abîme. Mais pourquoi tenter une impossible analyse ? De pareils thèmes, séparés du lyrisme où ils baignent et qui les soutient, deviennent méconnaissables. Ce sont des méduses tirées hors de l'eau. Essayez donc de « résumer » le *Centaure* de Maurice de Guérin ! Ce qui fait la rare beauté de *Prophétie de la Mer*, c'est la qualité d'imagination vraiment cosmique qui s'y révèle. M. Mercier a réussi à nous suggérer par les mots le sentiment de l'énorme vie latente qui couve et pullule dans les profondeurs. L'Océan qu'il évoque est si peuplé de germes, si foisonnant d'énergies élémentaires, que cette forêt semble l'efflorescence naturelle d'une telle fécondité. Et n'est-ce pas le souffle du large qui palpite dans ces strophes, tantôt agitées d'impétueuses rafales, tantôt équilibrant harmonieusement leur force calmée ?

Mieux encore que *Prophétie de la Mer*, le *Poème du Vent*

Digitized by Google

mérite le nom de « symphonie ». Par là, je n'entends pas louer seulement la diversité des rythmes : et c'est même un point où je n'insisterai guère, tant ces alternances d' « andante » et d' « allegro » sont sensibles au lecteur le moins attentif. Mais je pense surtout à une qualité plus intérieure, et qui tient à l'invention : le thème, ici, s'enrichit de nuances nouvelles, s'entrelace à des thèmes voisins, évolue enfin avec la fluide et vivante plasticité propre aux idées musicales. Et telle est la secrète logique qui préside à ces souples jeux, que l'unité de l'œuvre n'en est pas un instant compromise. Entre les mille suggestions qu'un poète peut recevoir de l'élément mobile par excellence, M. Mercier a éconduit toutes celles qui l'eussent fait dévier de son sujet. Laissant à d'autres de célébrer les brises voluptueuses et messagères de parfums, les grands haleines salubres qui passent en purifiant, et l'aveugle colère des tempêtes, et ce vent d'ouest, destructeur et rénovateur, où Shelley entendit sonner « une trompette de prophétie », M. Mercier n'a voulu connaître du vent que son inquiétude éternelle. Mais quelles riches résonnances éveille cette note unique ! A écouter, la nuit, l'appel rauque du rôdeur invisible, ses clameurs plaintives, ses halètements mêlés de menaces et de sanglots, le cœur se serre, et l'on doute s'il n'est pas voleur d'âmes :

Le Vent, comme la Mort, aime d'amour la nuit.
C'est dans l'ombre surtout que grondent ses rafales ;
Et n'est-ce pas la Mort qui chevauche avec lui
Lorsqu'il emplit le soir d'un galop de cavales ?

Et le Vent n'est-il pas complice de la Mort,
Le Vent qui s'insinue et siffle dans les portes,
Et qui, comme un voleur, pendant que l'homme dort,
Sans l'éveiller lui prend sa pauvre âme, et l'emporte ?

Peut-être que le Vent est frère de la Mort...

Que de choses, que d'êtres il a vus depuis qu'il chemine, le Voyageur infatigable, « fils du Chaos antique et de la Nuit ! » Aux âges où l'homme n'était pas encore, il a parcouru la terre peuplée de monstres, il a frémi dans les fron-

Digitized by Google

daisons de ses forêts géantes. Car il a devancé tous les vivants :

Le Jour n'était pas né : pour les pleurs et la joie
Les faibles yeux humains ne s'étaient pas ouverts,
Que, pareil au limier en quête d'une proie,
Le Vent avait déjà flairé tout l'univers.

Image vraiment immense par sa simplicité hardie, et dont les plus grands lyriques se feraient honneur ! Aussi bien, le thème, en cet endroit, s'élargit au delà de toute prévision. Ce visiteur d'une création inachevée, ce témoin de la naissance des astres, est-ce encore le vent éphémère qui effleure nos landes et nos bois, ou quelque Souffle primordial, quelque mystérieuse palpitation de l'éther qui enveloppe les mondes ? Content de nous avoir entr'ouvert, par une équivoque grandiose, le vaste champ des rêves cosmogoniques, le poète, qui a souci de l'unité, nous ramène presque aussitôt sur le plan terrestre :

Le Vent, peut-être, expie un crime,

Ainsi, ce vagabond est un maudit, coupable de quelque sacrilège, et fuyant à jamais la face de Dieu. Saisissez-vous à l'œuvre le génie des personnifications ? D'un élément, d'un souffle épars et sans visage, il fait ici le compagnon de la déchéance et de la douleur humaines. Tous ceux qui marchèrent ployés sous la colère divine ont rencontré sur le chemin de l'expiation ce passant éternel.

C'est un soir qu'il soufflait plus amer et plus rude
Que le Vent vit venir du fond des solitudes,
Lamentables et nus,
Hélas ! le premier homme et la première femme,
Eperdus de sentir le Vent tendre à leurs âmes
Des pièges inconnus.

Et pendant qu'ils allaient sans relever la tête,
De peur d'apercevoir les menaces muettes
Que leur faisaient les cieux,
Ce fut le Vent qui but au bord de leurs paupières
Les larmes qui venaient d'y naître, les premières
Larmes des premiers yeux.

Digitized by Google

Faut-il montrer ce que le thème, en ces strophes poignantes, acquiert de pathétique? Imprégné, saturé d'humanité, il ne risque pas de s'évaporer en variations verbales. Cet empire qu'il a pris sur nos âmes, il le gardera jusqu'en ses métamorphoses les plus capricieuses. Ecoutez le « scherzo » de la symphonie, mélodie ailée et plaintive, murmure de brises, où se mêlent, avec une grâce insaisissable, l'émotion et la fantaisie :

Les œuvres du Vent sont fragiles et brèves,
Les œuvres du Vent ressemblent à nos rêves...

Depuis qu'il promène ici-bas son malheur,
Le Vent, tourmenté d'un désir créateur,
Se condamne en vain à d'anxieux labeurs :

Lorsque le Vent passe à travers les ramures,
Il s'essaie à faire, en tressant leurs murmures,
Comme un rudiment de musiques obscures ;

Mais le rythme hésite, et l'accord incertain
Se résout en bruits informes, et, lointain,
Le Vent balbutie un instant, puis s'éteint.

Sur l'eau des étangs et des lacs, le Vent trace
Le vestige ailé de ses souffles fugaces ;
Mais ce que le Vent écrit, le Vent l'efface.

Depuis que le Vent voyage sur la mer,
Artiste impuissant, combien il a souffert
A vouloir faire œuvre avec les flots amers !

Quelquefois les eaux que le Vent a pétries
Ont l'air d'obéir à son art, et se plient
A des formes qui ressemblent à la Vie.

Oh ! les monstrueux chefs-d'œuvre que le Vent
Fait jaillir alors du désordre mouvant
Que la grande mer étale sous le Vent !

Bêtes d'ombre et d'eau qui bavent et qui ruent,
Dont la noire ébauche, un instant apparue,
Dans le même instant se déforme et se mue.

Essais avortés, lamentables efforts !
Car jamais les flots instables et discords
A l'âme du Vent ne prêteront un corps.

Digitized by Google

Et lorsqu'évadé des choses de la terre,
Avec la blancheur d'un nuage éphémère,
Le Vent veut bâtir des merveilles légères ;

Lorsqu'au souvenir des plus rares contours
Qu'ici-bas son vol a connus tour à tour,
Et de tout ce qui fait la beauté des jours,

Il peuple le ciel de figures divines,
Et sculpte la nue en vallons, en collines,
En profils fuyants de formes féminines ;

Et si, dans l'espoir fou d'habiter aux cieux,
Le Vent se construit des palais fabuleux
Ciselés dans l'or, dans la neige et le feu :

Le nuage croule... Et jamais ne s'achève
Sous les doigts du Vent l'œuvre fragile et brève
Que le Vent maudit recommence sans trêve.

Les œuvres du Vent ressemblent à nos rêves...

L'accord n'est-il pas exquis entre la rapide féerie de ces images évanouies aussitôt que formées, le *rubato* de ce rythme « soluble dans l'air » (1), qui toujours fuit et se défait, et l'analogie, si neuve à la fois et si naturelle, qui inspire le développement? J'y reconnais une sorte d'imagination exceptionnelle dans notre poésie, et sœur de ce lyrisme shelleyien qui semble jouer avec une matière subtilisée, dans un univers tout pénétré d'esprit. A peine ce chant d'Ariel a-t-il expiré dans le silence, que soudain, déchaînant, dirait-on, des rafales impatientes, éclate à plein orchestre un *finale* chargé de tempêtes. Loin par delà les âges, longtemps après qu'aura péri, dans l'effroi d'un suprême cataclysme, la foule des vivants dont il emporta les voix et dont il sécha les larmes, c'est encore lui, l'Errant mystérieux, aîné de l'homme et survivant à l'homme, qui mène à travers les ruines de la terre sa course éperdue :

Rien ne remuera plus que le Vent. Et le Vent,
De tous les bruits épars dans l'univers mouvant,
Fera le dernier bruit dans le dernier silence ;

(1) VERLAINE : *Art Poétique.*

Digitized by Google

Et vers les profondeurs du monde dévasté
Le Vent fuira toujours, toujours, épouvanté
De s'entendre marcher seul dans le vide immense.

Ainsi reparaît, élargi démesurément, et meurt en des vibrations sans fin propagées, le thème initial de l'inquiétude.

Ces citations, que j'ai à dessein multipliées, auront-elles laissé entrevoir la haute originalité de cette œuvre? Je ne lui connais pas de modèle ; à peine puis-je en découvrir un pressentiment dans les recherches tentées, il y a quelque dix ans, par nos symbolistes. Eux aussi rêvèrent d'une poésie toute musicale, et d'incarner en des mythes souples et vivants le mystérieux de la nature et de l'âme. Rêves non moins fragiles que les architectures du vent dans les nuées ! Ils furent pareils aux ouvriers maudits d'une tâche impossible, et le poème qui approche davantage de leur idéal offre un symbole excellent de leur insuccès. M. Mercier pourrait bien avoir capturé la chimère qui leur échappa ; et quand je songe aux diverses maîtrises que suppose la réalisation de leurs vœux, je ne vois guère d'autre poète qui en fût aujourd'hui capable.

Peut-être conviendrait-il maintenant d'enclore sa poésie en quelque formule docte et définitive. Mais quoi de plus imprudent, s'il n'a pas dépassé de beaucoup la trentième année? Il continuera sans doute d'entendre les « voix de la Terre », et aussi celles du « Temps » ; mais elles pourront lui chanter des chants nouveaux, où se mêleront d'autres voix encore. Je me garderai donc de délimiter une œuvre qui commence ; et je dirai provisoirement que M. Mercier me paraît tenir à la fois du Celte et du Latin (vous êtes prié de prendre ces vocables ethnographiques pour de simples étiquettes). Des Celtes, il a ce don du rêve et cette vibration musicale qui font les purs lyriques ; et aussi cette inquiétude du mystère qui est un des signes constants de la race, depuis les auteurs des vieux Mabinogion jusqu'à Chateaubriand. Ajouterai-je qu'il est initié à leur « grand secret de mélancolie »? Il est leur frère encore par sa sympathie pro-

Digitized by Google

fonde pour la nature, par son sentiment de la vie obscure des choses et des liens subtils dont elles enveloppent notre âme. Tout cela ne reste pas, comme chez tant d'autres, à l'état de songe diffus et de rêverie crépusculaire : c'est ici qu'intervient le Latin, avec ses claires facultés organisatrices et plastiques. M. Mercier est doué d'une « visualité » puissante et d'un sûr instinct de la composition. Son imagination ne souffre rien d'abstrait ou d'inarticulé : elle aime la belle ordonnance et les formes précises, colorées, caressées de lumière. Il y a du soleil dans son esprit et dans son art. Je ne connais guère de pittoresque plus franc que le sien, ni plus varié, s'il va du réalisme rustique aux évocations légendaires ; et peu de poésies abondent à ce point en images neuves. Enfin, après les copieuses citations où je me suis complu, qu'ai-je à faire de louer sa facture et la saine richesse de sa langue ?

A qui réunit de tels dons, je me demande ce qui manque (hors le nombre des années) pour être salué de grand poète. Plus que personne à cette heure, M. Mercier possède la fougue créatrice, l'emportement sacré, l'essor à plein vol, tout ce que les romantiques ont gaspillé avec magnificence sous le nom d' « inspiration ». Cette exubérante plénitude de poésie est aujourd'hui un glorieux anachronisme. Prenez, entre nos contemporains, celui qui semble le plus capable de créer de vastes œuvres : lisez, après le *Cri de la Femme* ou le *Poème du Vent*, quelqu'une des nobles fictions de M. Henri de Régnier. Ou je me trompe fort, ou la grâce spécieuse et l'infinie séduction de son art vous laisseront sentir une secrète froideur, et moins d'âme peut-être que de rhétorique. Si vous êtes d'humeur sévère, M. de Régnier vous apparaîtra comme un moderne Ovide, meilleur musicien, qui aurait fréquenté chez Mallarmé et chez M. de Hérédia ; et vous regretterez la vigueur et la moelle lucrétienne de M. Mercier. Je lui comparerais plutôt, pour la véhémence féconde, l'âpre chanteur des *Forces tumultueuses*. Mais M. Verhaeren n'est qu'un génial barbare, ignorant des Normes, et qui ne saura jamais chanter les « Forces harmonieuses ». Je ne me donnerai pas

Digitized by Google

le ridicule d'immoler à M. Mercier la race entière de nos joueurs de flûte. J'en sais d'exquis ; j'en sais de profonds : rien ne leur est moins naturel, en général, qu'une certaine ampleur et puissance de souffle. En face d'un robuste poète, ils font trop souvent figure de neurasthéniques. Leur poésie est recueillie goutte à goutte d'une source qui ne déborde guère ; et ce n'est pas sans de prudents artifices qu'ils parviennent à concentrer cette rare essence en de précieux flacons. Ne faut-il pas leur préférer le jeune maître qui, d'ailleurs expert en ces raffinements, seul s'avance pour nous verser à large coupe l'ivresse généreuse des grandes vendanges lyriques ?

L. AGUETTANT.

Digitized by Google

CHARLES CHESNELONG

Suite [1]

XXIV

« Lorsque, vers la fin de juillet, l'Assemblée se sépara pour trois mois, je partis pour mon département — dit Chesnelong — avec une grande espérance qui était cependant, sinon affaiblie, du moins très troublée par le sentiment profond des difficultés que soulèverait la question du drapeau (2). »

La question du drapeau !... vont s'écrier ici ceux qui n'ont ni lu, ni suivi, ni vécu *la Campagne monarchique*,... encore !... oui,... toujours... On dirait une de ces forêts enchantées où l'on marche, durant des mois et des années, pour aboutir sans cesse et quoi qu'on fasse, au même carrefour... Ces choses-là n'arrivent, affirme-t-on, qu'au pays des fées ; mais qui voudrait soutenir qu'un génie malfaisant, une mauvaise fée ne s'acharnent pas, alors et depuis, contre les destinées de la France ?... Se nomment-ils, ces esprits de malheur, ces démons qui nous perdent : haines sociales, antagonismes politiques, égoïsme, scepticisme, dilettantisme, antichristianisme ?... Se sont-ils incarnés en une ou plusieurs sociétés, secrètes ou publiques ? en solidarités révolutionnaires ? en organisations dites internationa-

(1) Voir le numéro de septembre.
(2) *La Campagne monarchique de 1873*, page 29.

Digitized by Google

les?... Faut-il les appeler maçonnerie?... mammonisme?... ploutocratie?... Ou ne devons-nous voir en eux que le mépris et l'oubli des vertus nationales, des traditions qui constituèrent la France? de l'esprit qui la caractérisa? du passé qui la fit une et glorieuse?..... Ce qu'il y a de certain, c'est que rien n'aboutit ; c'est que la majorité de l'Assemblée, très éloignée d'abjurer les vertus et les traditions nationales, la majorité qui a fait le 24 mai pour éviter au pays tout ce qu'il subit aujourd'hui (1), s'use en d'inutiles efforts.

Elle y va cependant de plein cœur, et d'autant plus qu'elle se sent engagée par la révolution qu'elle vient d'accomplir; elle marche même avec un ensemble qu'elle n'a pas toujours eu, qu'elle n'aura pas toujours. Le centre droit et la droite modérée ont fait savoir au Comte de Paris que le moment était venu de consommer l'union de la *maison de France*. La droite modérée et l'extrême-droite sont intervenues dans le même sens et dans le même but, discrètement, respectueusement, mais ardemment auprès du Comte de Chambord. Et, tandis que tout se prépare entre les princes pour la réalisation de ce premier acte nécessaire, elle aussi, cette majorité qui se décompose ainsi :

Centre droit.....	120	membres.	
Droite modérée.....	100	—	
Extrême droite.....	80	—	
Réunion Changarnier.....	40	—	(2).

(1) Cette pensée était si formelle et si nette dans les esprits, qu'à l'ouverture de la Campagne monarchique, Chesnelong écrit : « La République, si elle devenait le régime définitif du pays, me paraissait devoir aboutir *à la domination d'un jacobinisme sectaire et destructif, qui opprimerait, diviserait, désorganiserait la France*, et qui, *sans oser y détruire l'Eglise d'un seul coup*, chercherait à mutiler ses droits, à restreindre ses libertés, à anéantir son action sociale, *à la persécuter dans ses doctrines et dans ses institutions.* » (*La Campagne monarchique*, page 4.)

(2) La réunion Changarnier était, on le sait, une *fraction*, une *nuance* de la droite modérée. Plusieurs membres des *Réservoirs* faisaient aussi partie de cette réunion, ainsi Chesnelong. Mais les quarante membres comptés dans cette énumération sont ceux qui n'appartenaient qu'à la Réunion Changarnier. Le groupe de l'*Appel au peuple*, qui s'unissait à la droite royaliste, pour certains votes, ne saurait, en la circonstance, entrer en ligne de compte.

Digitized by Google

elle, dis-je, se prépare et se concerte pour que rien de ce qui dépend de l'humaine sagesse ne soit abandonné au hasard. Avant de se séparer pour les vacances, une réunion de la droite a lieu chez le marquis de Dampierre où l'on se place en face de toutes les éventualités. — Le Comte de Paris est prêt à faire la visite de Frohsdorff; s'il va jusqu'au bout, soyons prêts nous-mêmes, — s'écrie-t-on de toute part. Nul n'insiste plus que Chesnelong pour que l'on se refuse à tout ce qui peut constituer la République. Le 24 mai ne doit être qu'une halte précaire : point de prorogation des pouvoirs du Maréchal, organiser la monarchie et ne songer qu'à cela. Il en examine de nouveau les conditions et les moyens : le drapeau restera le seul obstacle quand l'unification de la Maison de France sera consommée. Mais l'obstacle est invincible : ni le Maréchal, ni l'armée, ni la nation elle-même ne se laisseront arracher l'objet de leur culte, le témoin de leurs victoires, trempé récemment de leurs larmes et de leur sang; et l'enlevât-on, par impossible, à l'armée, qu'elle y reviendrait comme en 1830, et bien plus vite qu'en 1830. En 1815, on avait pu hésiter... Et la Restauration hésita sérieusement en effet. Mais enfin, elle crut pouvoir remplacer par le drapeau de la Maison royale, celui qu'on pouvait alors traiter de révolutionnaire et nommer *impérial* plutôt que *national*. Elle le fit; et elle en mourut. Car, sans qu'on le sût bien encore, il était déjà devenu national, et il avait pris le cœur de l'armée. Aujourd'hui, l'épreuve est faite, on ne peut même plus songer à une telle substitution. Il faut donc écarter l'obstacle, convaincre le Roi, ou trouver une transaction qu'il accepte : l'histoire, et celle-même des Bourbons, nous fournit assez d'exemples de modifications d'oriflammes et de combinaisons plus difficiles.

Au sortir de cette réunion, M. de Dampierre saisit Chesnelong et, continuant l'entretien : « Vous devriez — lui dit-il — aller à Frohsdorff aussitôt après la réconciliation des princes.

— A Frohsdorff?... Moi?... — fit Chesnelong.

— Oui, exposer, développer ce que vous exprimez si bien.

Digitized by Google

— Allons donc !... Je ne suis aucunement qualifié pour cela... Il y a plus de cent de nos collègues mieux préparés et plus indiqués que moi pour une semblable mission... »

Le marquis insiste, déclare qu'un groupe de leurs amis communs pense comme lui... Il n'ébranle pas Chesnelong, « plus surpris qu'attiré par cette pensée qui ne lui était jamais venue (1) ».

Le lendemain, ouverture semblable, toute spontanée et en pleine ignorance de la première. Elle est faite pour Janicot, rédacteur en chef de la *Gazette de France*, que nous avons déjà surpris en confidence et en confiance avec Chesnelong. Celui-ci estime très haut, non seulement le dévouement à la cause monarchique de ce vétéran de la presse, mais son jugement et son esprit politique. Cependant, si ces instances concordantes et non convenues, non connexes; si ces indications venant de côtés divers, sérieuses et convaincues, l'impressionnent et lui font se demander comment et pourquoi elles le poursuivent ainsi; il n'est pas persuadé... Non, ce n'est pas à lui qu'il appartient d'aller chapitrer et convertir « le Roi »...

Deux jours après, Chesnelong voit venir à lui, et les mains tendues, le duc Decazes, avec qui, jusque-là, ses rapports ont été rares. « Je vous cherchais — dit-il — pour vous faire part de nouvelles importantes et confidentielles, et d'une pensée que ces nouvelles m'inspirent... C'est résolu, Mgr le Comte de Paris va faire sa visite à Frohsdorff... La solution monarchique en recevra une grande impulsion; cette solution, il nous la faut, qui le sait mieux que vous? (2)... Vous savez aussi que presque rien ne sépare *la majorité* de M. le Comte de Chambord. Il ne veut pas être un roi *absolu;* nous ne voulons pas qu'il soit un roi *impuis-*

(1) CHESNELONG : *La Campagne monarchique*, p. 23.

(2) J'abrège ici beaucoup le récit de Chesnelong lui-même dans *La Campagne monarchique de 1873;* mais je crois le compléter d'une certaine manière, en rendant à quelques incidents ou à quelques entretiens, d'après des souvenirs personnels et des commentaires intimes, une couleur que sa modestie a volontairement atténuée et quelquefois effacée.

Digitized by Google

sant, et nous n'entendons pas amoindrir en lui le principe d'autorité qu'il représente... Mais, sans le maintien du drapeau tricolore, l'armée nous fait défaut, nous n'avons plus de majorité, et vous connaissez les susceptibilités du pays... Pourquoi n'iriez-vous pas, pendant les vacances qui vont s'ouvrir, tenter un nouvel effort auprès du Prince? J'ai lieu de croire que vous seriez mieux accueilli et mieux écouté que qui que ce soit. Pensez-y, je vous en prie... »

Cela tourne vraiment à l'obsession, pense Chesnelong à cette nouvelle ouverture; cependant, oui, malgré d'extrêmes et profondes répugnances, il faudra réfléchir. « S'il était vrai que j'y pusse quelque chose!... » Mais « j'éprouvai pourtant, devant la démarche qu'ils me suggéraient, plus d'hésitation que d'empressement. »

Une longue conversation s'engage entre eux sur les questions soulevées, et « ce que je retins surtout de mon entretien avec le duc Decazes — dit Chesnelong (1) — c'est qu'au centre droit comme à droite, on aspirait sincèrement à la monarchie comme étant la vraie solution nationale ».

C'est très peu après cet échange de vues avec l'un des chefs les plus autorisés du centre droit, qu'anxieux et pourtant confiant en l'avenir, « avec une espérance *troublée* » comme il l'a dit, mais au fond comptant sur les effets et la *vertu* du 24 mai, Chesnelong regagne les Pyrénées.

A peine est-il chez lui, « conservant ces choses en son cœur » selon le mot de l'Evangile, les repassant, les méditant et concluant toujours, d'une part, à la nécessité de tout tenter encore une fois; d'autre part à sa propre non-intervention; à peine a-t-il fait son tour de propriétaire et

(1) Le motif avoué, apparent du voyage à Vienne, était l'exposition qui battait son plein; mais arrivé le 2, le Comte de Paris télégraphie le 3 à Froshdorff pour demander à y être reçu. Le lendemain 4, le comte de Vanssay, gentilhomme de service du Comte de Chambord apportait la réponse à cette dépêche. Le Comte de Paris serait reçu le 5; mais il devrait en abordant son cousin, lui réciter une déclaration dont il lui apportait le texte. Ce texte ne contenant au fond que ce que le Comte de Paris comptait dire de lui-même, fut accepté, mais non sans quelque souffrance. Il avait fait connaître ses sentiments et comptait les exprimer en toute spontanéité.

Digitized by Google

donné son coup d'œil de maître, qu'il apprend l'arrivée à Vienne du Comte de Paris, le 2 août; sa réception à Froshdorff, le 5; et la visite que, le 6, le Comte de Chambord lui rend à Vienne, pour consacrer et consommer ce nouveau pacte de famille. La *fusion* est faite, et faite — dit alors quelqu'un — « avec effusion », ce qui n'est pas un jeu de mots à force d'être vrai (1). Le Comte de Paris a effacé les dernières traces de son péché originel en acceptant une épreuve très dure au bout de laquelle il est allé courageusement (2); une étreinte cœur contre cœur a réuni l'avenir au passé; mais il semble bien qu'au dessus des deux princes ne formant plus qu'une famille, deux drapeaux flottent encore. Oh ! les réunir autour d'une même hampe, se dit Chesnelong, et, puisqu'on ne peut plus espérer l'adoption pure et simple de celui qui s'est enroulé autour du cœur du pays et de l'armée; puisqu'on ne peut demander au Prince qui s'est si hautement prononcé de se démentir lui-même; trouver une combinaison qui fasse tomber entre nous et la monarchie cette dernière barrière!... Cravater, par exemple, le drapeau du peuple et du soldat — que l'Europe et le monde appellent comme eux le drapeau de la France — avec celui qui fut pour nos rois l'enseigne de leur maison; ou les assembler pour en faire un drapeau à deux faces; ou fleurdelyser le drapeau tricolore, l'orner, l'en-

(1) On sait que la glace brisée, malgré la gêne qui était d'abord résultée de la leçon apprise et imposée, il y eut entre les deux princes comme un mutuel entraînement, une longue et chaude étreinte.

(2) Nous étions en France si pleins de nos préoccupations, que nous avons passé sans appuyer, sans même y regarder, sur la condition mise par le Comte de Chambord à la visite de son cousin. L'étranger n'a pas fait comme nous, ni même M. de Vanssay, si gêné d'avoir à remettre cet ultimatum à un fils de France. Les cours européennes jugèrent très sévèrement cette exigence du Comte de Chambord; plusieurs blâmèrent le Comte de Paris de s'y être soumis, oubliant que la fusion ne se faisait pas sans ce sacrifice, lequel était dû à la France et que c'était, quant à la famille, purger le passé par une dernière expiation. Justice sociale d'une part, pénitence chrétienne de l'autre. *Bodley*, qui représente assez bien pour nous l'opinion anglaise, ne cesse de s'indigner de la soumission du Comte de Paris. C'est, dit-il, un « acte délibéré par lequel il se réduisit lui-même à la nullité » et « dissipa son héritage ».

Digitized by Google

richir de l'écusson de France ; ou bien encore, comme Henri IV, en avoir deux (1) qui marchent de concert, symbolisant l'accord de la nation et du roi. Tout cela serait bon : l'armée conserverait sa bannière et le roi sa cornette ; tout cela serait possible et acceptable pour les deux partis ; et cette pensée devient pour Chesnelong une idée fixe et obsédante : l'exposé ci-dessus est déduit et résumé d'une de ses correspondances.

Tout le monde d'ailleurs lui en écrit, et il en écrit à tout le monde ; cette question de la restauration de la France par la restauration de la monarchie ne le laisse plus vivre, ses vacances, ses joies de famille : tout y passe.

Il a vu avec une extrême satisfaction tous les princes d'Orléans se rendre à Froshdorff à la suite de leur chef, le duc d'Aumale excepté, dont la situation dans l'armée justifie cette abstention (2). Il suit avec passion les journaux français ou étrangers, le mouvement imprimé à l'opinion par la visite du 5 août, les commentaires et les prévisions des gros seigneurs de la presse européenne, à commencer par le *Times* (3). S'il ne se rend pas, le 25 août, à la réunion

(1) Henri IV avait sa cornette blanche qui était son drapeau personnel, comme celui de Jeanne d'Arc ; mais l'étendard royal proprement dit était encore bleu semé de fleurs de lys d'or, comme on le voit au Louvre, dans le tableau de Rubens de l'*Entrée d'Henri IV*. Le drapeau porté devant le roi et la reine Marie de Médicis est bleu fleurdelysé d'or. Voir aussi à la Bibliothèque nationale les cartes marines (*Portulans*) où les nations sont désignées par leur drapeau. Les possessions françaises sont marquées du drapeau bleu à fleurs de lys. C'est Louis XIV qui fit du drapeau blanc le drapeau royal, chaque régiment ayant d'ailleurs le sien : bleu, rouge, blanc et bleu, blanc et rouge ou même tricolore.

(2) Il faut se souvenir ici que le duc d'Aumale, qui d'ailleurs était député, siégeant à l'Assemblée, n'était pas seulement général commandant de corps d'armée, ou du moins tenu pour tel — car sa nomination au commandement du 7e corps à Besançon ne fut datée que du 28 septembre. — Mais encore que, depuis un an, il était désigné pour présider le Conseil de guerre qui allait juger Bazaine et dont l'ouverture eut lieu en effet le 6 octobre.

(3) « Peut-on concevoir rien de plus étrange ? — dit à ce moment le *Times*. — Par suite d'événements auxquels il n'a pris aucune part, le Comte de Chambord, peut pour la première fois depuis quarante-trois ans, voir en perspective *son arrivée prochaine et légale au trône*

Digitized by Google

des monarchistes de la *Commission de permanence* — dite réunion Pasquier — à laquelle s'adjoignent tout ce qu'il y a à Paris et alentour de députés de ce bord ; c'est qu'il ne veut pas en traversant pour cela toute la France, se poser comme l'un des acteurs nécessaires de l'action qui va s'ouvrir ; c'est qu'il est prêt à dire encore : « Il y a cent de nos collègues plus qualifiés que moi. » Mais avec quelle attention il étudie et note ces manifestations qui permettent de prévoir, et doivent contribuer à amener la « saine révolution ». Or, de la réunion du 25, il semble résulter — dit-il — la confirmation de ces trois points : 1° le comte de Chambord ayant jadis accepté le *programme* ou *manifeste* de la droite, rédigé par M. de Meaux, aucun obstacle constitutionnel ne se dresse entre lui et l'Assemblée ; 2° le gouvernement serait prêt à convoquer immédiatement la Chambre sur la demande de la Commission ; 3° si la Chambre était immédiatement convoquée, la majorité serait acquise à la monarchie, pourvu que la question du drapeau fût réglée.

Saint François de Sales trouverait que *ce pourvu* « gâte toute la suavité de l'onguent, » et ce n'est que trop vrai. Non seulement tout serait facile, mais tout serait fait sans cela ; en tous cas, tout se ferait à l'heure même, et, comme Chesnelong va l'écrire au vicomte de Meaux (1), « le pays » qui « ne ferait pas de son propre mouvement et par sa propre inspiration la monarchie, l'accepterait une fois faite ».

de France. Pour la première fois depuis la mort de Louis XVI, voici un prince français appelé au trône par sa naissance, qui succèdera à la dignité de ses ancêtres sans avoir sollicité cette succession, et sans avoir eu recours pour l'obtenir, à l'intrigue et à la violence. Voici également — FAIT ÉTRANGE ! — *un prince qui renonce à sa compétition au pouvoir, et qui, du plus formidable des prétendants devient le plus loyal des sujets*. En outre, tout cela arrive au moment le plus inattendu, alors que les plus ardents partisans de la *fusion* avaient perdu tout espoir de succès. *Le seul obstacle, en vérité, qui semble se trouver sur la voie de la restauration de la monarchie française est le prince lui-même qui, depuis quarante ans a déclaré sans cesse que la monarchie est le seul salut du pays*. Tout cela est incroyable, et cependant, cela est. »

(1) Le 11 septembre 1873.

Digitized by Google

Ce passage est tiré d'une lettre trop longue pour être reproduite, mais fort belle parce qu'elle est toujours juste : on fera bien de la lire tout entière (1). En cette lettre, Chesnelong insiste sur cette situation, qui réserve à l'assemblée toute l'initiative, et en quelque sorte toute la place : « L'obstacle ne viendra pas de l'opinion publique... ni enthousiaste, ni empressée, craintive, même défiante, ne prêtant pas secours, ne créant pas grand embarras, se réservant sans s'opposer. Hier encore, je veux dire avant le 5 août, elle ne croyait pas à une restauration monarchique... aujourd'hui elle la juge possible et la croit prochaine : les uns s'en inquiètent, d'autres la désirent; la plupart s'y résignent; tous sentent que la question est posée et que la solution frappe à la porte. »

C'est bien cela. Chesnelong consacre, dans cette lettre qui est un traité, plusieurs pages à la discussion des obstacles et des moyens qui empêchent ou favorisent l'*ouverture de la porte*, il s'arrête surtout à « la question aiguë », comme dit son correspondant, et comme il dit lui-même :

« La France est un pays qu'on mène par des mots ou par des signes; en outre, le drapeau d'une nation touche à ce qu'il y a de plus intime dans ses sentiments et dans ses souvenirs... Je suis convaincu, pour ma part, qu'en faisant une concession sur ce point, le roi rendrait tout le reste facile. » Suivent deux pages de développements. « En résumé, continue-t-il, si le comte de Chambord reste intraitable sur le drapeau, nous n'avons pas une majorité pour le rappeler. Si la question est réservée, il y aura là de grands embarras qui peuvent tout compromettre. Si, au contraire, elle est résolue dans le sens de la conciliation par une déclaration spontanée et généreuse du Prince, l'effet en sera immense. L'opinion sera *empoignée*... Aux heures décisives, il faut les grandes et soudaines inspirations : l'acte du Comte de Paris a fait plus avancer la question en un

(1) Dans les *Souvenirs politiques* de M. le vicomte de Meaux. Le chapitre où se trouve cette lettre a paru dans la livraison du *Correspondant* du 25 octobre 1902.

Digitized by Google

jour que des dissertations théoriques n'auraient pu la faire avancer en une année ; une déclaration du Comte de Chambord sur le drapeau ferait mille fois plus pour aplanir les difficultés et rallier les suffrages, que toutes les délibérations. *En ce moment le pays se réserve, après cet acte il se donnerait.* »

Cela est écrit le 11 septembre, le 13, autre lettre, non moins importante et identiquement sur les mêmes points ; mais, adressée à M. de Carayon-Latour avec la pensée, — voire la conviction — qu'il la transmettra au Comte de Chambord. L'auteur de ces deux lettres, écrites à deux jours de distance, y dit trop les mêmes choses sur le même sujet, pour que les mêmes formules ne s'y retrouvent point ; mais elles s'y retrouvent avec des nuances d'une grande finesse et qui font honneur à la diplomatie de Chesnelong sans toucher à sa parfaite droiture. Voyez par exemple :

Lettre à M. de Meaux

... J'écarte l'hypothèse d'une *monarchie absolue* en principe, bien que paternelle et libérale en fait, ne laissant d'autre garantie au droit national que l'honnêteté et la modération du roi. Dans de telles conditions, la monarchie ne trouverait ni une majorité pour naître, ni des forces pour vivre. C'est l'impossibilité absolue. Ce régime chimérique n'est pas dans les idées du Comte de Chambord, bien qu'il trouve des amis imprudents pour le préconiser.

J'écarte aussi l'hypothèse d'une *charte octroyée* émanant du roi seul sans la participation de l'Assemblée. Il n'y aurait pas à coup sûr de majorité pour ce système. Ce n'est pas, je le crois, la pensée du Comte de Chambord. J'ai lu toutes ses lettres ; je rencontre partout

Lettre à M. de Carayon-Latour

... Il y a deux questions : question constitutionnelle, question du drapeau.

Pour une monarchie *de bon plaisir*, bien que paternelle et libérale de fait, ou pour une monarchie à *charte octroyée*, émanant du roi seul, sans participation de l'Assemblée, vous n'auriez pas une majorité. Heureusement, ces deux hypothèses peuvent être écartées ; le Comte de Chambord ne les admet pas. Il ne veut pas le pouvoir absolu, et il veut des institutions fondées d'accord avec la représentation nationale.

Voici la difficulté : quelques-uns de nos collègues

Digitized by Google

l'idée d'institutions fondées d'accord avec la France, nulle part celle d'une charte concédée par le bon plaisir du roi en dehors des représentants du pays.

Je voudrais pouvoir écarter aussi l'hypothèse d'une constitution faite par l'Assemblée en dehors du roi et d'un établissement monarchique ainsi subordonné à l'acceptation d'une *charte imposée*. A mon sens, ce serait aller trop loin. Si nous fondons la monarchie, nous avons besoin de laisser au roi toute sa dignité pour qu'il ait tout son prestige.

du centre droit et du centre gauche modéré, voudraient que l'Assemblée *votât seule* la constitution avant d'appeler le Roi, et que le Roi ne fût appelé qu'à la condition d'accepter préalablement cette constitution faite sans lui. C'est ce que Monseigneur n'acceptera pas, et à mon sens il a raison pour trois motifs : 1° si nous fondons la monarchie, nous avons besoin que le roi ait toute sa dignité pour qu'il ait tout son prestige, etc., etc.

Les deux épîtres, presque dans leur entier, pourraient être traitées ainsi avec un intérêt très particulier, très délicat, et chacun peut le faire puisque ces lettres ont été publiées (1). Voyons maintenant comment Chesnelong parle du drapeau quand il pense que ce qu'il en dit passera sous les yeux du roi :

« Voudriez-vous mettre le drapeau blanc et répudier le drapeau tricolore dans l'acte de l'institution monarchique? Ne vous faites pas illusion; vous n'aurez pas la majorité pour cela : *vous échouerez misérablement*. Réserverez-vous la question pour la régler plus tard d'accord avec le Roi? On ne vous le permettra pas; on vous sommera de vous expliquer. C'est plein d'embarras et de périls. L'impossibilité est cependant moins absolue; mais tout peut venir échouer contre cette pierre d'achoppement.

« Je suis convaincu qu'un arrangement s'imposera au Roi par la force des choses. Voyez plutôt : supposez la

(1) Chacun peut retrouver et la lettre à M. de Meaux dans le *Correspondant* du 25 octobre 1902, c'est-à-dire dans les *Souvenirs politiques* du vicomte de Meaux, et la lettre à M. de Carayon-Latour dans la *Campagne monarchique* de Chesnelong.

Digitized by Google

monarchie proclamée, une émeute éclate, l'armée la réprime et gagne la première bataille de l'ordre monarchique sous le drapeau tricolore. Comprendriez-vous le Roi arrachant le lendemain ce drapeau à cette armée? ce drapeau à l'ombre duquel on vient de combattre et de mourir pour lui? Et puis la monarchie proclamée ne supprime pas les partis hostiles (1). Comprenez-vous la monarchie leur laissant un drapeau populaire auquel on s'attachera davantage par la privation et le regret? »

Suit la réfutation de l'objection *qui fut et qui n'est plus :* « Le drapeau tricolore est le drapeau de la Révolution. » Après en avoir rappelé l'histoire, Chesnelong dit : « La Révolution l'a répudié, elle lui a substitué l'ignoble loque rouge. C'est un drapeau national plutôt qu'un drapeau révolutionnaire. En le flétrissant d'un désavœu, vous froisserez des sentiments honnêtes et loyaux qui ont droit au respect, *et vous produirez un de ces mécontentements qui discréditent en affaiblissant.* »

Puis encore, la réfutation d'une autre objection plus difficile à aborder, celle du dernier *manifeste*, compliqué d'affirmations périodiquement répétées par « le Roi », et que Chesnelong a nommée « une question d'honneur posée de haut ». Les choses en étant là, et nul ne pouvant empêcher qu'elles en soient là, « c'est vrai, — répond-il, — la dignité du Prince exige que le drapeau blanc soit relevé de sa répudiation ; ce n'est pas une raison pour que le drapeau tricolore ne soit pas maintenu. Que, par une combinaison quelconque, on les fasse coexister, ou qu'on les fonde tous deux dans un drapeau *qui représentera le présent se rattachant au passé*, et tous deux se rapprochant sans s'humilier : cela est possible, cela est bon. Ce qui ne serait *ni bon, ni prudent, ni peut-être possible*, ce serait d'indiquer, ne fût-ce que par un signe, *l'irréconciliabilité du vieux principe monarchique et de la France nouvelle.* Elle

(1) Dans la lettre à M. de Meaux Chesnelong dit : « La monarchie proclamée ne supprime pas les partis hostiles, *ni les dynasties rivales*. Comprend-on la royauté *laissant aux compétitions de l'avenir* un drapeau populaire... »

Digitized by Google

n'existe pas, *on la créerait, on y ferait croire en l'indiquant.* »

Au cours de cette lettre dont je détache les parcelles qui, plus que d'autres, éclairent le chemin que nous parcourons, mais dont tout importe à cette histoire ; au cours des explications et des supplications que Chesnelong adresse « au Roi, » sous le couvert de son très fidèle serviteur, auquel il met : « Vous avez qualité pour lui faire entendre ces choses, dites-les-lui. » Au cours, dis-je, de ce plaidoyer qui part du cœur et des entrailles de l'avocat, nous trouvons la preuve que les Dampierre, les Janicot, les Decazes et tant d'autres, qui l'ont bombardé de leurs lettres, comme ils l'avaient poursuivi de leurs instances, ont triomphé de ses répugnances : il est vaincu, quoiqu'il parle au conditionnel.

« Plusieurs de nos amis m'engagent à aller à Frohsdorff (1). Je ne pourrais m'y rendre que vers le 15 octobre. J'y apporterais ces pensées. Mais c'est vous qui devriez les y faire parvenir. Ma fidélité est de bonne trempe, mais je n'ai pas eu l'honneur d'appartenir dans le passé au parti légitimiste, j'ai loyalement servi mon pays dans d'autres voies, ma parole manquerait de l'autorité qui appartient à la vôtre. IL FAUT RÉUSSIR... Abandonnerons-nous la proie pour l'ombre, *la chose pour le signe*, le pays pour une question de drapeau?... Dieu mettra, je l'espère, et je le lui demande, au cœur du Prince, une de ces inspirations qui sauvent ; mais ceci ne nous dispense pas de nos efforts personnels... »

(1) M. de Carayon-Latour était un de ces amis qui avaient pressé Chesnelong d'aller à Frohsdorff. C'est même sur la résistance de celui-ci qu'il lui avait insinué d'écrire une lettre qui pourrait être envoyée au Comte de Chambord. Et c'est parce que la lettre qu'il écrivait aurait probablement une telle destinée que Chesnelong n'a pas voulu rappeler cette circonstance, se contentant de mettre : « plusieurs de nos amis ».

Digitized by Google

XXV

Tous ces travaux d'approche, tous ces préliminaires de *la campagne monarchique* sont d'une extrême importance. On ne peut comprendre et suivre la campagne elle-même, avec ses imprudences et ses témérités relatives, avec ses obstinations et ses illusions désespérées, sans en avoir parcouru le labyrinthe, et — je demande pardon d'une expression qui seule dit bien ce que je veux dire — sans s'être mis dans la peau de ces hommes qui croyaient voir le salut à la portée de leur main, et qui tenaient leur pays pour perdu s'ils ne le sauvaient pas. Se trompaient-ils? ... Nous n'avons pas à le chercher ici; mais ce qui nous importe et ce qui est hors de doute, c'est qu'ils étaient des convaincus. Chesnelong écrit à cette heure même : « Je crois à la malfaisance fatale de la République pour notre régénération morale, notre sécurité sociale et notre relèvement national (1)... » D'où la parole qu'il répète parce qu'elle le pénètre et l'absorbe : IL FAUT RÉUSSIR.

Il FAUT *réussir*. C'est pour cela que déjà il accepte en principe d'aller à Frohsdorff; c'est pour cela qu'il écrit nuit et jour, s'éclairant auprès des uns, s'efforçant de convaincre les autres; c'est pour cela que, le moment venu, « il y mettra sa tête », comme dirait Bossuet.

Pour en revenir au point précis où nous nous trouvons, il ne s'était pas trompé, il ne pouvait guère se tromper, nous le savons, sur l'emploi qui serait fait de sa lettre du 13 septembre. Elle a été envoyée, elle a été lue, elle n'a pas blessé; mais visiblement, M. de Carayon-Latour est chargé de la réfuter. Pas un argument nouveau dans cette réfutation commandée, ce sont ceux que Chesnelong a combattus d'avance et qui forment le fond théorique, majestueux et nuageux, des lettres ou manifestes du Prince. M. de Ca-

(1) Lettre du 20 septembre 1873.

Digitized by Google

rayon les répète avec toute la bonne volonté possible, mais évidemment avec une conviction tempérée, puisqu'il presse Chesnelong de répondre encore, et le supplie de parler dès lors qu'on l'écoute.

Il parlera donc sans une heure de retard, et toujours à l'aide de la même fiction diplomatique. Sept jours après la première lettre, c'est-à-dire au reçu de celle de l'intermédiaire, il en écrit une de vingt pages dont j'extrais ceci :

« Certes, l'Eglise est au-dessus de la monarchie autant que Dieu est au-dessus du Roi. Chassée de France, elle voulut y rentrer. Que fit-elle ? Elle ne sacrifia aucun principe, mais elle se montra large et généreuse sur les questions contingentes. Elle ne légitima pas la spoliation dont elle avait été victime, mais elle renonça à toute revendication contre les possesseurs de biens usurpés. On lui demanda une transformation de l'organisation ecclésiastique; elle se trouvait en présence de prélats vénérables..., possédant des titres inaliénables, couverts par les dispositions du droit canonique... c'était grave et douloureux. Pie VII dut surmonter tous ses sentiments de père et de pontife... il eut compassion de cette pauvre France qui avait besoin de l'Eglise pour revivre et qui, après tout, était innocente du mal fait en son nom; et, par un *motu proprio* dont l'histoire de l'Eglise n'avait pas fourni d'exemple, *se pliant aux nécessités des circonstances*, il imposa l'abnégation... Rien ne lui coûta pour rendre à la France son culte et ses autels.

« Ce que le Pape fit pour rétablir l'Eglise dans notre pauvre pays, il est digne de M. le Comte de Chambord de le faire dans un autre ordre de faits, pour y rétablir la monarchie... »

Et plus loin :

« Quand on est d'accord sur le fond, et quand de cet accord dépend le salut du pays, rompre sur des questions de forme ou de signe,... j'avoue que j'en serais désespéré. Est-il donc surprenant qu'après quatre-vingts ans de révolutions incessantes, de régimes divers, les esprits soient troublés, les impressions diffèrent et qu'avec les

Digitized by Google

mêmes intentions il n'y ait pas une unité de vue parfaite? Est-il surprenant qu'il y ait des préjugés à vaincre, des susceptibilités à ménager?... Est-il surprenant que le pays soit un malade dont il faille s'approcher avec amour, qu'on doive traiter avec ménagement?... »

Chesnelong avait dit auparavant : « Je ne suis, croyez-le bien, ni un entêté de parlementarisme, ni un fanatique de 1789... Aussi, vous le savez, quand la question de monarchie se posera devant l'Assemblée, soit que nous soyons une majorité pour en assurer le succès, soit que nous ne devions être pour l'affirmer qu'une minorité d'avance vaincue, elle aura mon vote; et *ce n'est pas pour moi que je demande des concessions*. Mais il ne s'agit pas seulement de dégager notre responsabilité *par un vote de conscience;* il s'agit d'arracher le pays aux abîmes *par un vote de salut.* »

La discussion sur le drapeau recommence tout entière. Chesnelong la reprend avec résignation et résolution. Tout a reparu comme si rien n'avait été traité jusque-là, même le mot sonore qu'on ne peut réfuter parce qu'il ne répond à rien de concret, alors surtout qu'il s'agit de faire la *Restauration* pour empêcher la *Révolution*, alors qu'on est d'accord sur les institutions et les bases de la monarchie, alors que le Prince a formellement, hautement accepté le *suffrage universel*, et que le drapeau seul — le signe, comme dit Chesnelong — est en jeu : « Voulez-vous donc que le Comte de Chambord devienne *le Roi légitime de la Révolution?...* » M. de Carayon a dû répéter cette formule... Il semble bien que Chesnelong y revienne avec quelque impatience, ou du moins avec une sorte de souffrance.

« Je voudrais, — écrit-il en réponse à ce *voulez-vous donc* — je voudrais que, répudiant le drapeau tricolore en tant que signe de la révolution, et l'acceptant en tant que représentation de nos fiertés et de nos douleurs nationales, IL lui enlevât, en le mêlant au drapeau de la vieille France tout cachet de révolte, sans confondre dans une réprobation commune les souvenirs néfastes et les actes honorables de notre histoire contemporaine. La révolution, je la livre; le pays, *je le respecte autant que je l'aime* (ce mot est

Digitized by Google

du Prince) et j'ai le souci de ne pas le blesser dans la générosité de ses sentiments. »

En terminant, Chesnelong dit :

« C'est vraiment une effrayante responsabilité d'avoir dans la main le salut du pays, de le laisser échapper, et de retomber dans une situation plus mauvaise que celle qui précéda le 24 mai. Réfléchissez-y bien.

« Pardonnez-moi — ajoute-t-il — cette lettre si longue et cette insistance si opiniâtre. *Le signe après tout ne vaut que par la chose signifiée.* Accepté par le Roi et complété par la coexistance ou la fusion du drapeau blanc, le drapeau tricolore ne signifiera pas : *Révolution;* Il signifiera *réconciliation* dans l'ordre restauré, dans le respect de tous les souvenirs honorables, *dans l'union du Roi, du pays et de l'armée...* (1). »

Pendant que Chesnelong écrivait ces choses (2), le garde des sceaux, Ernoul, « s'appuyant très intimement » sur M. de la Bouillerie (3), et d'ailleurs avec le double consentement du duc de Broglie et du Maréchal, députait au comte de Chambord, deux membres de la droite de l'Assemblée, bien connus de lui : MM. Merveilleux du Vignaud et de Sugny. Leur mission consistait à mettre le Comte de Chambord — si possible — en face des *réalités positives* de la situation : c'était le mot du ministre. Ils devaient démontrer l'impossibilité de ramener le Roi par un coup de force, par une façon quelconque de plébiscite, par tout autre moyen et tout autre instrument que l'Assemblée elle-même, et l'Assemblée actuelle. Ils devaient faire com-

(1) Seconde lettre de Chesnelong à M. de Carayon-Latour, datée du 20 septembre 1873. Voyez *La Campagne monarchique d'octobre 1873.*

(2) La lettre de Chesnelong à M. de Meaux est du 11 septembre, la *première* à M. de Carayon-Latour est du 13 septembre, la seconde du 20. Or, MM. Merveilleux du Vignaux et de Sugny, dont il va être question, arrivèrent à Frohsdorff le 13 septembre; et après eux, on le verra bientôt, M. Combier envoyé aussi en ambassade au Prince, était revenu avant le 30 septembre.

(3) Le mot est de M. Merveilleux du Vignaud. On se rappelle que M. de la Bouillerie était alors ministre de l'agriculture et du commerce.

Digitized by Google

prendre la nécessité d'agir vite et de profiter, non seulement de l'élan monarchique déterminé par la visite du 5 août; mais encore des dispositions du Cabinet et du Maréchal, lesquels, en plus de leurs sympathies personnelles, se tenaient pour chargés par la majorité de *laisser faire* et d'*aider à faire* la monarchie. Ils devaient placer sous les yeux du Prince, d'une part, l'ensemble des inconvénients et des périls qu'amènerait *l'organisation du provisoire*, à laquelle serait acculé le ministère si l'action monarchique n'était pas prompte; d'autre part, les effets que produirait certainement sur l'opinion générale, sur les promoteurs du mouvement, sur le peuple hésitant, une initiative « royale » franche, généreuse et hardie. Ils devaient enfin établir et prouver que « les trois couleurs avaient cessé d'être, en face du Roi, l'injurieux emblème des compétitions possibles (1); que le drapeau tricolore, auquel le pays et l'armée tenaient comme jamais on ne vit tenir davantage à un drapeau, ne pouvait plus être répudié.

« L'arracher tout à coup des mains de la France — a écrit M. Merveilleux du Vignaud, reproduisant en l'abrégeant l'argument qu'il employa lui-même à Frohsdorff — l'arracher était impossible, car il représentait pour elle un passé déjà long de victoires aimées, et cet espoir de la revanche qui tentait de survivre... En tant qu'il avait abrité le trône de Louis-Philippe, les princes d'Orléans étaient venus, en quelque sorte, faire le geste de le rendre, ou plutôt de s'en dessaisir; mais d'autres souvenirs y restaient attachés, et ceux-là, le pays ne les abdiquait pas. Des renseignements *unanimes* attestaient sur ce point, *et partout*, l'état des esprits. Le maréchal de Mac-Mahon, interprète des vœux et des sentiments de l'armée, s'exprimait dans le même sens *avec une vive énergie* (2). Le doute n'était plus

(1) Ch. Merveilleux du Vignaux : *Un peu d'Histoire à propos d'un Nom, Ernoul*, p. 79.

(2) On sait aujourd'hui que le mot du Maréchal sur les *fusils qui partiraient tous seuls* si l'on arborait le drapeau blanc, est historique et authentique. On sait encore qu'en se prêtant aux combinaisons monarchiques, il réserva toujours la question du drapeau tricolore, sans lequel — disait-il — tout devenait impossible.

Digitized by Google

permis... Les droites avaient *le devoir de tout dire*. Le spectre de l'ancien régime, si souvent évoqué par la mauvaise foi, pouvait-il manquer d'apparaître si *le drapeau français*... le drapeau troué par les balles prussiennes et teint du sang de nos soldats, cédait la place au drapeau blanc?... (1). »

Chacun y allait de tous ses efforts, « tout fut dit, et du fond de l'âme (2) » atteste M. Merveilleux du Vignaud. On peut l'en croire, aussi bien que l'autre ambassadeur : M. de Sugny. Tout fut aussi écouté, compris et même accepté, jusqu'à certaines questions délicates qu'on abordait avec crainte; tout, sauf ce qui concernait le drapeau. On se heurtait alors à quelque chose de dur et d'infranchissable, à une sorte de paroi granitique que rien n'entamait. Le regard du Prince devenait vague et semblait hypnotisé sous la puissance d'un autre regard, son sourire s'effaçait, sa lèvre inférieure appuyait fortement sur l'autre, le pli de l'obstination se marquait au front : il rompait l'entretien, passait à un autre objet, ou, silencieux, levait la séance.

Le lendemain de la première entrevue des envoyés auprès du Prince, une note déjà adressée au garde des sceaux (3) leur est communiquée. Elle commence par la répudiation du pouvoir absolu — le comte de Chambord ne varie pas sur ce point — mais elle contient cette étrange phrase : « si, comme il en a le ferme espoir, la majorité conservatrice veut donner satisfaction aux vœux du pays par la restauration de la monarchie traditionnelle, M. le Comte de Chambord pense que l'*assemblée doit se borner à le proclamer purement et simplement* ». Et cette autre quant à la question du drapeau : « M. le Comte de Chambord, à son entrée en France se réserve de la traiter lui-même, *directement avec l'armée*. Il se fait fort d'obtenir

(1) MERVEILLEUX DU VIGNAUD : *Ernoul*, pp. 79 et 80.
(2) *Ibid.*, p. 82.
(3) Cette note envoyée le 12 septembre à M. Ernoul, dans une lettre de M. de Blacas, datée du 12, est elle-même datée du 13 septembre. C'est ce qui fait que, malgré sa date, elle était partie avant l'arrivée de MM. Merveilleux du Vignaud et de Sugny.

Digitized by Google

une solution compatible avec son honneur, *et ne croit pas devoir recourir en cette circonstance à aucun autre intermédiaire.* »

Certes, après cette note, il faut revoir le Prince ; et, le Prince y consent, recevant séparément, cette fois, les deux délégués. Ils osent, l'un après l'autre, recommencer la discussion, redire qu'il s'agit, non point d'une majorité *toute faite* et prête à proclamer ce qu'on voudra ; mais d'une majorité *à faire* pour amener la restauration ; d'une majorité qu'on ne constituera pas sans la concession demandée ; d'où l'insistance des ministres et de leurs amis. Persister à s'ensevelir dans le drapeau blanc — qu'on a déjà nommé en Angleterre « le suaire de la monarchie française » — ce serait déterminer la formation d'une autre majorité, au profit du parti auquel on abandonnerait « le drapeau français... *le drapeau* tout court », dit M. Merveilleux du Vignaud. Voilà pour la proclamation pure et simple de l'Assemblée. Pour ce qui est de l'intervention directe de l'armée dans la solution finale, ils ont aussi le courage de démontrer — et avec beaucoup de force — que ce serait entrer dans la voie fatale des *pronunciamentos* et livrer la France aux révolutions prétoriennes. « Ils cherchèrent surtout — a écrit M. Merveilleux du Vignaud — à mettre dans son plus évident relief le rôle unique de l'armée gardienne du drapeau, mais gardienne aussi de la loi. » C'est alors que sur une affirmation, pleine de tristesse, à savoir que même la restauration faite et malgré l'intervention royale, l'acceptation du drapeau blanc resterait « grandement douteuse, » le Prince, murmura cette parole à demi-voix : *s'il était repoussé, je reviendrais ici...* Mot terrible qui fut entendu et transmis aux ministres délégateurs ; mais auquel personne ne put croire. Il y a des choses qui se disent et qui ne se font pas. Et, quant à imaginer que le roi descendrait du trône et abandonnerait la France qui l'aurait rappelé, qu'il détruirait de ses mains la restauration consommée pour en conserver au loin *le signe* — un signe de convention — tandis que le désordre et la révolution prendraient sa place avec la loque sanglante ?... Non,

Digitized by Google

pas un ne l'admit, et je crois qu'ils eurent raison : le roi n'eût pas fait cela... Ils s'en crurent si sûrs qu'on n'avoua plus à qui que ce soit qu'une telle phrase eût été prononcée.

Telle qu'elle était néanmoins, la note envoyée à Ernoul devait être considérée comme un progrès, puisqu'elle partait de ce point que la question du drapeau pourrait suivre au lieu de précéder la restauration. Avant tout cependant il fallait éviter la solution « par l'armée ». De là une nouvelle ambassade, toujours partant du ministère, non pas officiellement, mais officieusement. Et cette fois on prend l'ambassadeur dans l'extrême droite. C'est M. Combier, député de l'Ardèche, polytechnicien, ingénieur, qui ne transige pas plus avec sa foi religieuse et monarchique qu'avec les chiffres et les équations; et qui, tout *chevau-léger* qu'il est, sait, comme deux et deux font quatre, qu'on ne reviendra pas au drapeau blanc sans soulever des montagnes de préjugés, voire sans amener des révoltes immédiates et des révolutions futures. Pour le moment, il est surtout chargé de prouver par *A* plus *B* que l'armée ne saurait être appelée à intervenir légalement dans une question politique. Il part en hâte, car tout presse; les droites se sont convoquées elles-mêmes en réunion plénière pour le 4 octobre, et une première réunion préparatoire a lieu le 25 septembre.

Mais à ce moment même paraît une lettre du Comte de Chambord à M. de Rodez-Bénavent (1) contenant ceci :

« ... En être réduit en 1873 à évoquer le fantôme de la dîme, des droits féodaux, de l'intolérance religieuse, de la persécution contre nos frères séparés; que vous dirai-je encore? de la guerre follement entreprise dans des conditions impossibles, du gouvernement des prêtres, de la prédominance des classes privilégiées... On ne peut pas répondre sérieusement à des choses si peu sérieuses. A quels mensonges la mauvaise foi n'a-t-elle pas recours?...

(1) Député de l'Hérault. La lettre est datée de Frohsdorff et du 19 septembre 1873.

Digitized by Google

Vous savez que *je ne suis point un parti* et que *je ne veux pas revenir pour régner par un parti :* j'ai besoin du concours de tous et tous ont besoin de moi. Quant à la réconciliation, *si loyalement accomplie* de la Maison de France, dites à ceux qui cherchent à dénaturer ce grand acte que tout ce qui a été fait le 5 août a été fait dans l'unique but de rendre à la France son rang et dans les plus chers intérêts de sa prospérité, de sa gloire et de sa grandeur... »

Cette lettre ne touche qu'aux questions sur lesquelles Prince et majorité sont d'accord, pas un mot de celles qui brûlent et causent tant de mouvement, tant d'angoisses et de négociations : M. Combier n'a qu'à continuer son chemin. Il arrive, assez malencontreusement, quand Frohsdorff est en fête parce qu'on y célèbre la naissance de Monseigneur (1), et parce que le duc de Chartres et tous les siens sont venus prendre et donner leur part de joie. Le Comte de Chambord est presque insaisissable. Il admet bien le délégué des ministres à cette touchante réunion de famille. Mais c'est à grand'peine que celui-ci lui remet les observations de M. Ernoul. Et cependant, dans une certaine mesure, il fait droit à ces observations, puisque M. Combier rapporte le texte ainsi modifié de la note *royale* du 13 septembre : « Quant à la question du drapeau, Monseigneur, à sa rentrée en France, se réserve de parler de nouveau, s'il y a lieu, au pays, se faisant fort d'obtenir *de ses représentants* une solution compatible avec son honneur. » Il y avait là une petite victoire, et c'en était fait du cauchemar de l'armée délibérante; mais la solution elle-même n'en restait pas moins vague et ajournée; les illusions de l'exilé, l'obstination du Prince transparaissaient à travers toute la formule... Ah ! les rois en exil !

Les plus sages, les plus intelligents, les meilleurs n'échappent pas à l'action déprimante de la fausse et très malsaine vie de cour qui leur est faite, de la double courtisannerie dont ils sont l'objet et des influences exclusives auxquelles ils sont livrés. Lorsque quinze ou vingt ans plus tôt des

(1) Le 29 septembre.

Digitized by Google

royalistes désolés venaient se plaindre à Berryer de l'aveuglement du Prince : « C'est vrai — répondait le serviteur vieux et fidèle de la cause légitimiste — c'est vrai, M. le Comte de Chambord a de grosses écailles sur les yeux; mais quand il aura mis le pied sur le sol de la France, ces écailles tomberont d'elles-mêmes. »

XXVI

Chesnelong quitte Orthez le 3 octobre, étant convoqué pour la réunion du 4. Il était, depuis l'envoi de ses lettres à double destination, dans une disposition d'esprit plus reposée. Toujours inquiet quant à la question de fond; mais en ce qui le concernait personnellement, je dirais *le cœur léger*, si ce mot n'eut pas été, depuis trois ans, irrémédiablement compromis.

« Dès lors, dit-il en parlant de sa seconde lettre, je me tins pour affranchi au point de vue des conseils qui m'avaient été donnés. Il me semblait avoir fait plus complètement que je ne l'aurais pu dans un entretien, tout ce qui dépendait de moi pour montrer au Prince la vérité sur la situation, telle du moins qu'elle m'apparaissait. Je crus ainsi avoir échappé à une démarche dont la délicatesse m'effrayait. »

Cette sécurité durera peu. On se réunit le 4, dans les salons d'un député des Vosges fort dévoué à l'entreprise monarchique (1). Le centre droit, la réunion Changarnier, la droite, l'extrême droite y sont représentés, et même le groupe dit « des isolés », *groupe réel*, disait un jour à la tribune le marquis de Castellane, *bien qu'il n'existe pas* (2). Elu président, le vieux Changarnier préside comme s'il était jeune, prêchant la discipline et l'ordre, disant du ton

(1) M. Aubry.

(2) En fait, le groupe *n'existait pas* comme groupe. On nommait ainsi des indépendants qui quelquefois marchaient ensemble. M. Pradier de l'Aveyron, les réprésentait à la réunion du 4 octobre.

Digitized by Google

dont il haranguait les Africains : « Il faut que nous réussions... » et proposant, dès le début de la séance, la mesure qu'on prendra à la fin : instituer une commission qui établisse des plans précis et fasse avancer les choses. Assez de réunions vagues et de conciliabules sans effets : *En avant!*

Chesnelong, dans sa *Campagne monarchique*, reproduit cette séance en laquelle interviennent toutes les nuances de la droite, depuis le président, les ducs Decazes et d'Audiffret-Pasquier, jusqu'à M. de la Rochette, en passant par MM. Keller, Baragnon, de Meaux, Gaslonde, Desjardin, Grivart et Chesnelong du discours duquel je détache ce qui suit :

« ... Pour le succès, deux conditions sont absolument nécessaires : la première, c'est de grouper sur un terrain bien choisi une majorité assurée; la seconde, c'est d'obtenir que le roi se place sur ce terrain. »

C'est bien là la difficulté, « sans la majorité, le roi ne réussirait pas sans doute à faire la monarchie, mais aussi, sans le roi, la majorité s'agiterait dans de vains efforts... Ils ne peuvent rien l'un sans l'autre... »

Groupons donc d'abord la majorité. Le pouvons-nous « sur le terrain de la répudiation du drapeau tricolore? Non, évidemment... Mais ne posons pas un ultimatum d'une autre sorte, ne disons pas : *La monarchie avec l'acceptation du drapeau tricolore garantie d'avance par le Prince, la monarchie avec le maintien du drapeau tricolore stipulé d'avance, ou pas de monarchie*, nous nous exposerions à ne pas obtenir l'adhésion du roi. »

Retenons bien ces termes, je ne donne que ceux qui importent et auxquels nous aurons à revenir. Chesnelong continue :

« Il faut tenir compte de la position où s'est placé le Roi par le manifeste de Chambord... J'aurais beaucoup voulu ne pas rencontrer sur le drapeau la déclaration qui s'y trouve, je n'étais pas alors dans l'assemblée, mais j'ai partagé de loin l'impression que vous en avez éprouvée. Quoi qu'il en soit, le manifeste existe; il n'est au pouvoir de personne de l'effacer. Le Prince ne peut pas l'oublier, et

Digitized by Google

nous devons nous-mêmes nous en souvenir et en tenir grand compte. Personne de nous ne voudrait amoindrir moralement le Roi, nous avons besoin qu'il garde toute sa dignité pour qu'il ait toute sa force. »

Ne serrons pas de trop près ces dernières paroles; n'examinons pas ici si Chesnelong ne va pas un peu loin et si *le Roi s'amoindrirait moralement, s'il perdrait quelque chose de sa force et de sa dignité* alors que, s'adressant à ses amis, à ses partisans, à la France, il dirait : « Vous m'appelez, JE VIENS. Je ne recule plus devant le sacrifice qui nous rapproche ; et, reconnaissant qu'à côté du drapeau glorieux qui m'est cher, d'autres bannières ont toujours flotté, je fais mien l'étendard *qui fut longtemps le symbole de la victoire* pour mon pays, *et qui est resté dans notre malheur l'emblème de la concorde et de l'union* (1). »

Laissons cela. Aussi bien Chesnelong était un peu obligé de forcer la note à l'intention des plus irréductibles *chevau-légers*. Il continue :

« Est-ce à dire que toute issue soit fermée? Non. Le Prince a déclaré qu'il ne répudierait jamais le drapeau blanc ; il n'a pas dit qu'il répudierait le drapeau tricolore ; y a place pour une conciliation. »

De ce fait et parvenu là, Chesnelong est en quelque sorte rentré chez lui, il est installé dans sa pensée propre, dans son espérance indestructible :

« Ce qu'il y a donc à chercher, et j'ajoute à trouver — car je ne puis admettre qu'en dehors d'un ultimatum signifié d'avance, nous nous refusions à engager l'entreprise — c'est un terrain qui n'implique pas, bien entendu, la répudiation du drapeau tricolore, mais où la dignité du Roi se trouve à l'aise *et qui permette à toutes les fractions de la majorité conservatrice d'aujourd'hui, qui sera la majorité monarchique de demain, et au Roi lui-même,* de se rencontrer pour une action commune. »

J'appuie sur ce discours, parce qu'il faut nous pénétrer

(1) Les mots soulignés sont empruntés au discours du duc d'Aumale à la Chambre, du 20 janvier 1872.

Digitized by Google

de ce qui ressort ici avec évidence, à savoir : 1° Que les opinions de Chesnelong étaient formulées déjà telles qu'il les portera à Salzbourg ; 2° qu'elles ont été exprimées nettement, fortement, devant tous les groupes de la droite, voire discutées et maintenues ; 3° que c'est après cela, et manifestement à cause de cela, qu'il a été choisi pour parler au Roi au nom de tous.

Choisi, il le fut déjà à la fin de cette séance, comme membre de la Commission réclamée par Changarnier, la *Commission des neuf*, chargée en réalité de « l'entreprise » tout entière. Du reste, et dans une parfaite communion de pensées avec le Président, Chesnelong venait de dire :

« Pouvons-nous discuter ici les moyens de conciliation pour arriver à un terrain d'entente ? Pouvons-nous dans une réunion nombreuse les rechercher, étudier les mesures à prendre, les démarches à faire ?... Cela, Messieurs, vous le sentez tous, n'est pas possible. La proposition de M. le général Changarnier est donc la seule qui convienne à l'heure actuelle... M. Baragnon a indiqué un terrain d'entente (1). Je ne veux ni l'apprécier ni le discuter. Pour mon compte, je l'accepte... Il peut y en avoir d'autres. Il faudra les étudier tous, choisir le meilleur et tâcher d'obtenir l'adhésion du Roi. Ce sera le travail de la Commission... La responsabilité de l'échec serait immense ; *et il y aurait échec par cela seul que l'entreprise ne s'engagerait pas. Nous nous devons à nous-mêmes de tout faire pour que cette responsabilité ne pèse pas sur nous.* »

C'est sur ces paroles — car personne ne répondit à Chesnelong (2) — que fut votée, par groupes, la composition de la Commission, Changarnier excepté, qui, président de toute la réunion, fut encore acclamé par elle

(1) Le terrain d'entente proposé par M. Baragnon était celui-ci : Maintenir le *statu quo* sur la question du drapeau, la traiter comme une *question constitutionnelle* dont la solution ne peut appartenir ni au Roi seul, ni à l'assemblée seule, mais doit être établie par *une loi*, c'est-à-dire par l'accord du Roi et de l'assemblée.

(2) On lui laissa le dernier mot et on le félicita chaudement, l'extrême droite comme les autres groupes, et très particulièrement chez elle M. de Carayon-Latour, son très récent correspondant.

Digitized by Google

comme président des neuf. Les huit autres furent ainsi désignés :

Par l'extrême droite : MM. Combier et de Tarteron ;

Par la droite : MM. de Larcy et Baragnon ;

Par le groupe Changarnier : MM. Chesnelong et Daru ;

Par le centre droit : MM. Callet et d'Audiffret-Pasquier.

Les *neuf* s'ajournèrent au surlendemain 6 octobre. Ils prenaient un jour pour « réfléchir en leurs cœurs » comme le veut l'Ecriture.

Chesnelong passe la soirée du 4 avec M. de Falloux qu'il trouve plein de zèle pour l'*entreprise*, « exprimant ses vœux avec une ardeur très sincère », mais inquiet et doutant de la réussite. « Il pensait du reste qu'on ne devait rien brusquer, que toute exigence trop impérieusement manifestée serait repoussée par le Prince, qu'il fallait avoir tous les égards possibles pour sa dignité, et se contenter au besoin de la garantie que le drapeau tricolore ne pourrait être modifié que par la loi (1). » Ce sont des vues et des conseils qui vont à son interlocuteur. Le lendemain, celui-ci s'entend également avec les deux ministres directement complices de « l'entreprise », Ernoul surtout, qui s'ouvre à lui tout à fait et le met au courant des deux négociations secrètes, ou voulues telles (2), et de la dernière formule rapportée de Frohsdorff par M. Combier. « On en était là, mais on n'en était que là », dit Chesnelong. Cependant « de la phrase transmise au nom du prince, nous nous plaisions, M. Ernoul et moi, à conclure que, puisque M. le Comte de Chambord se faisait fort d'obtenir des représentants du pays la solution qu'il présenterait, il admettait implicitement que cette solution devait résulter de l'accord entre le Roi et la représentation nationale (3) ».

(1) *Campagne monarchique*, p. 73.

(2) Toutes les mesures avaient été prises pour que les délégations eussent lieu dans le plus grand secret ; mais, comme le dit le peuple, « les murs ont des oreilles ». Ils en avaient à Frohsdorff, et le *Times* rendait compte chaque jour, plus ou moins exactement — souvent *moins* — des audiences des délégués.

(3) *Campagne monarchique*, p. 75.

Digitized by Google

Lorsque *les neuf* s'assemblent, le 6, c'est chez leur président ; et c'est à l'ouverture de la séance que le vieux général en lequel on retrouve toujours l'Africain de jadis, dit avec émotion :

« ... Il n'y a pas d'illusion à se faire. On ne peut rien tenter avec succès sans être sûr du concours *fidèle, résolu, énergique* de l'armée. Je connais l'armée, je connais ses chefs. Si on inquiète l'armée sur son drapeau, elle ne se révoltera pas ; c'est une armée disciplinée, mais elle sera mécontente, elle ne se dévouera pas ; plusieurs de ses chefs donneront leur démission (1). Voilà le fait : il n'est au pouvoir de personne de le modifier.

« Quant à moi, j'honore le drapeau blanc ; mais j'aime trop le drapeau tricolore pour jamais consentir à le répudier.

« Je ne suis pas suspect. Malgré mes quatre-vingts ans, *je me ferais casser la tête pour mettre Monsieur le Comte de Chambord sur le trône*, et j'estimerais que ce serait le plus beau couronnement de ma vie. *Je suis dévoué à Monsieur le Comte de Chambord jusque-là ; je ne le suis pas jusqu'à lui sacrifier le drapeau tricolore...* »

M. Daru intervient : « Faisons — dit-il — avec empressement tout ce que la dignité du Prince exigera ; mais qu'au moment de la rentrée du Roi, l'armée et le pays sachent que le drapeau tricolore leur restera. Il importe que nul autre drapeau ne puisse à ce moment-là être arboré nulle part... »

Le duc d'Audiffret-Pasquier développe cette pensée : « ... Le Roi rentre sans que la question soit tranchée — suppose-t-il — ; deux drapeaux sont en présence : le drapeau consacré par la loi, le drapeau désiré par le Roi ; les deux se déploient, c'est une occasion fatale de conflit, la guerre civile peut en sortir. Dans l'armée, tel colonel arbore l'en-

(1) On en eut bientôt la preuve puisque le 25 octobre — soit dix-neuf jours plus tard — sur le seul bruit de la restauration et du retour du drapeau blanc, le général Carey de Bellemare envoya sa démission au ministre de la guerre par une lettre qui commençait ainsi : « Monsieur le ministre, je sers la France depuis trente-trois ans avec le drapeau tricolore... Je ne servirai pas sous le drapeau blanc... »

Digitized by Google

seigne blanche, d'autres régiments protestent, l'armée se divise. Qui peut s'exposer à de tels hasards ? »

Mais le duc a autre chose à dire à la réunion : il est chargé par le Maréchal d'une communication confidentielle. Chacun sait que l'Assemblée a déjà été avertie de ceci : que si, usant de son droit constituant, elle rétablit la monarchie, le Maréchal fera respecter sa décision, *pourvu que la question du drapeau soit résolue en faveur du drapeau tricolore ;* hors de cette condition, il devra retirer son concours. C'est la même détermination, mais plus formelle encore, plus absolue, qu'il fait signifier *aux neuf*, dans une lettre datée du matin même. Sur quoi le duc s'écrie : « Croyez-vous que nous puissions engager l'entreprise sans cet appui absolument nécessaire du Maréchal ?... »

Le baron de Larcy se lève : un vieux fidèle, un serviteur de choix dont la Restauration est l'unique espérance. « Je suis navré de douleur — fait-il. — On nous dit que sans une garantie préalable du maintien du drapeau tricolore la monarchie ne se fera pas... Cette garantie, *je voudrais pouvoir la donner ;* mais elle n'est pas, que je sache, obtenue, et *je ne puis offrir la certitude qu'on l'obtiendra.* » Il plaide alors, mais avec quelle tristesse, pour la formule : *La question du drapeau sera résolue par l'accord du Roi et de la représentation nationale*, disant : « J'espère que nous obtiendrons pour elle l'adhésion du Prince... » A quoi il ajoute : « Si vous me répondez que cela ne suffit pas, que cela ne satisfera ni l'armée, ni une portion de la majorité, ni le chef du gouvernement lui-même, je me sens sans force pour faire prévaloir ma formule... Mais je la maintiens... rien ne m'autorise à penser que M. le Comte de Chambord accepte plus que cela... »

MM. Baragnon, de Tarteron, Combier soutiennent cette proposition. On se débat, on tourne sur soi-même. « Faut-il donc qu'entre le drapeau blanc et le drapeau tricolore la monarchie périsse, et avec elle le pays ? — s'écrie M. de Tarteron. — Nous acceptons le principe monarchique et le Prince qui le représente; M. le Comte de Chambord

Digitized by Google

accepte, de son côté, la nécessité des libertés constitutionnelles. L'accord est fait sur le fond des choses. Faut-il donc échouer parce que l'entente n'existe pas d'avance sur le drapeau? Ne faut-il pas, au contraire, persister avec l'espoir qu'elle sortira de la force même des choses? »

Le duc d'Audiffret-Pasquier intervient de nouveau et répond :

« ... Je rends hommage au sentiment qui dictait tout à l'heure à M. de Larcy de si émouvantes paroles, à celui qui inspirait les trois autres collègues que nous avons entendus après lui. J'en suis très touché, je voudrais m'y rendre, je ne puis pas... Il faut, sous peine d'un échec dont nous ne pouvons pas prendre la responsabilité, le maintien du drapeau tricolore... A cette condition, tout est possible, et je tiens le succès pour assuré. » Il venait de dire : « Je suis fort loin de vouloir imposer des conditions au Prince. S'il ne s'agissait que de mes sentiments particuliers, quel que soit mon attachement pour le drapeau tricolore, j'inclinerais mes préférences devant celles de M. le Comte de Chambord. Plusieurs de mes amis feraient comme moi. Mais je suis contraint de vous ramener à la situation véritable des choses... »

Chesnelong, qui s'est tu jusque-là, sort de son silence. « Moi aussi, Messieurs, je puis dire comme M. de Larcy que je suis profondément triste, soupire-t-il. Nous avons le salut dans les mains, et je crains qu'il ne nous échappe », or, « nous ne sommes pas placés entre un bien complet et un bien relatif, nous sommes placés entre le relèvement du pays et sa perte plus ou moins retardée, mais fatalement inévitable. Voilà pourquoi je ne veux pas admettre que la solution monarchique puisse être abandonnée parce que nous rencontrons des difficultés...

« Lorsque M. le duc Pasquier nous dit: Pouvez-vous faire la monarchie sans une majorité qui l'accepte ? Pouvez-vous la faire sans le concours du gouvernement, de l'armée, du pays conservateur ? Je suis forcé de reconnaître que nous ne le pouvons pas... Et surtout quand M. le duc Pasquier ajoute: Le Maréchal m'a autorisé à vous dire

Digitized by Google

qu'en dehors du maintien garanti du drapeau tricolore, il refusera son concours, je suis encore forcé de reconnaître que, sans le concours du Maréchal, rien n'est possible... Si le maréchal se refusait, l'armée se refuserait aussi... ; si nous avions contre nous, si seulement nous n'avions pas pour nous, le Maréchal et l'armée, nous n'arriverions pas à la fin de la journée. »

J'avertis ici mes lecteurs que je fourrage à travers ce discours, qu'on trouvera tout entier dans la *Campagne monarchique*. Je le hache pour en extraire la substance. Mais si je n'en donne que des fragments — dont les coupures d'ailleurs sont indiquées — ces fragments sont tous textuels, je n'y change pas un mot.

« La question a deux faces. M. le duc Pasquier vous a présenté l'une, voici l'autre. Nous aurions beau déterminer le terrain sur lequel l'accord de la majorité, du gouvernement, de l'armée peut se faire ; si le Roi ne venait pas sur ce terrain, notre œuvre serait vaine... Il faut donc arriver à un accord avec le Roi. »

Et puis, ajoute-t-il, « on ne supprime que ce qu'on remplace. Si nous voulons *échapper à la République*, il faut faire la monarchie. Quant à la *prorogation*, qu'on la garde, si l'on veut, comme un *en cas* qui, je le répète (1), ne nous sauverait pas. Il nous conduirait en peu de temps à la République, *et la République*, en moins de temps encore, *nous conduirait au radicalisme.* »

Cherchons donc le terrain « que le Roi puisse agréer et auquel puisse adhérer aussi le Maréchal, la majorité, l'armée... Si le Prince... royalisait le drapeau nouveau (2) et s'il ôtait aux trois couleurs, toute signification révolutionnaire en mettant sur les deux faces de ce drapeau l'écusson fleurdelysé de la maison de France ; s'il faisait cela et l'annonçait au pays... — Je suis loin de dire

(1) Chesnelong a précédemment beaucoup insisté sur ce que *la prorogation des pouvoirs du Maréchal* ne serait qu'un expédient et un expédient inutile.

(2) Il était question, en réalité, du drapeau tricolore doublé de blanc.

Digitized by Google

qu'il le fera, je crains qu'il ne le fasse pas — mais enfin s'il le faisait, est-ce que le Maréchal, l'armée, le pays ne l'accepteraient pas ?

Le duc Pasquier : *Nous l'accepterions tous ?*

« Je pose une seconde hypothèse. Si le Prince croyait de sa dignité de n'annoncer la solution... qu'au moment de sa rentrée en France...; si cependant ses amis étaient autorisés à donner l'assurance que le Roi annoncerait... cette solution. — Encore une fois je ne dis pas qu'il le fera, je crains qu'il n'aille pas jusque-là — mais s'il le faisait, est-ce qu'une parole donnée au nom du roi ne vous suffirait pas ? »

Nouvelle interruption de M. d'Audiffret-Pasquier, disant : « *Sur cette parole donnée au nom du Roi, on marcherait* (1) ».

Chesnelong reprend ému, un peu haletant, pesant ses mots dont il sait l'importance, appuyant fortement sur quelques-uns : « Je pose une troisième hypothèse. Si le Prince ne consentait ni à l'une, ni à l'autre de ces deux choses que je viens de dire ; mais s'il acceptait qu'aucun changement ne fût fait au drapeau avant qu'il eût pris possession du pouvoir... ; si dès lors, le drapeau tricolore, maintenu comme le seul drapeau légal... ne pouvait en aucun cas être modifié que d'accord avec la représentation nationale, si sur ces deux points vous obteniez une parole royale qui les garantît, est-ce que la majorité, le gouvernement, l'armée, le pays ne devraient pas adhérer à cela ?... »

Cette fois, Chesnelong n'est pas interrompu. On a le sentiment qu'à force de raboter et d'élimer la planche sur laquelle doit passer la monarchie, cette planche devient bien mince. Mais Chesnelong, éclairé déjà par sa correspondance semi-royale, et plus encore par les communications, révélations, échanges de vues avec MM. de Falloux, de la Bouillerie, de Carayon-Latour, Ernoul, etc., etc., sait que rien ne

(1) Chesnelong a entendu, et il a écrit dans *la Campagne monarchique :* « Sur cette parole donnée au nom du Roi *nous marcherons* », d'autres membres de la réunion avaient entendu : *on marcherait*, mot qui semblerait avoir une portée plus générale.

Digitized by Google

passera, si l'on ne se décide pas à limer et les aspérités, et la matière même de ce pont sur l'abîme. Il le racle donc, il discute, il y met sa logique, son éloquence et ajoute : « En vérité je cherche quel motif on pourrait invoquer pour repousser cette base d'accord. Je n'en vois pas; car d'un côté la parole du Prince sauvegarderait le présent; et pour l'avenir, l'initiative du Roi serait sans doute entière ; mais rien ne pourrait se faire en dehors de l'Assemblée et sans elle.

« Eh bien ! que ceux de nos amis que le Prince honore de sa confiance soient chargés, par vous, de lui demander en votre nom... l'une des trois choses que je viens d'indiquer, cela est respectueux de ses prérogatives et de sa dignité ; cela vous donne en même temps toutes les garanties désirables... »

La pierre que Chesnelong vient de lancer ici, retombera sur lui presque sans ricochet ; mais il n'y pense pas. Ce qu'il veut, c'est une solution, c'est, pour le moment, une phrase, une formule, qui puisse être admise à Frohsdorff, après avoir, à Paris, réuni les suffrages, du moins *chez les neuf*, et, par eux, dans la majorité de l'Assemblée. Et cette solution, il la cherche présentement dans la fusion ou la soudure des textes proposés, l'un par M. de Larcy, l'autre par le centre droit.

« Pour ma part, j'aurais cru que la formule proposée par M. de Larcy suffisait à tout et couvrait tout ; mais nos amis du centre droit ne la trouvent point assez explicite, • fondons-les donc ensemble, et surtout, « ne nous divisons pas, et *ne nous décourageons pas*. Après avoir fait l'accord entre nous par l'adoption d'une formule de conciliation, faisons, par le moyen que vous trouverez le meilleur, un appel loyal au grand cœur du Prince, en nous engageant à le suivre dans l'une des trois voies que je me permettais tout à l'heure d'indiquer... »

Adhésion générale. Les droites unanimes entourent le centre droit très remué ; *Nous acceptons, ne vous rendrez-vous pas aussi ?*... Eh bien ! soit — répondit M. le Duc Pasquier avec une spontanéité qui nous toucha profondément sans nous surprendre, car nous savions tout ce qu'il y avait

Digitized by Google

d'élan dans sa généreuse nature. — Je reste toujours convaincu que la monarchie n'est possible qu'avec l'acceptation du drapeau tricolore. Mais mon désir d'union répond au vôtre, et puisque vous m'offrez un gage de votre esprit de conciliation, je suis sûr que je ne serai pas désavoué par mes amis en vous offrant un gage du leur et du mien. J'accepte une formule qui serait ainsi rédigée : *Le drapeau tricolore est maintenu ; il ne pourra être modifié que par l'accord du Roi et de la représentation nationale.* Sommes-nous d'accord (1)?

Ah ! je le crois bien !... C'est un de ces instants où les réunions politiques sont comme envahies par un fluide de sympathie, où l'on se jette — ceci n'est pas toujours une figure — dans les bras les uns des autres... En ce moment, il n'est nullement question de bergerie révolutionnaire, l'émotion est profonde, parce que tout est grave, et — disons-le après Chesnelong, qui ne l'affirmera pas seulement mais qui le démontrera (2) — parce que tout le monde est plein du désir d'atteindre le même but. La droite et l'extrême-droite ont accepté la déclaration initiale et précédant le retour du Roi ; le centre droit admet l'idée d'une modification postérieure à ce retour : on s'entend, on s'attendrit, la joie est très grande, bien qu'il y ait toujours des brouillards sur les hauteurs de Frohsdorff.

Le duc Pasquier ayant été fêté et applaudi, la formule unanimement votée, un grand mouvement se produit dans le salon de Changarnier; chacun s'agite et parle bas, M. Daru va de l'un à l'autre, on l'approuve, on fait des gestes d'acquiescement ; il arrive en dernier lieu à Chesnelong et, très affectueusement, lui glisse à l'oreille ces mots : « Pardonnez-moi d'avoir disposé de vous sans vous consulter. » Puis, sans attendre, et d'ailleurs autorisé par le Président, il demande à la Commission de déléguer auprès du Comte de Chambord, Chesnelong lui-même.

(1) Tout le livre de *la Campagne monarchique* est une démonstration de ce fait, une affirmation, avec preuves à l'appui, de la sincérité de tous.

(2) *La Campagne monarchique*, p. 96.

Digitized by Google

La proposition est acceptée comme elle devait l'être, d'enthousiasme ; chacun fond en quelque sorte sur Chesnelong, le presse, lui démontre, par et pour des raisons que nous savons, qu'il est l'homme de la situation, celui que le Prince écoutera le mieux, le préposé en quelque sorte, le délégué de toutes les classes de la nation, le chrétien, l'homme de conscience dont l'honorabilité est une robe sans couture ; on l'adjure, on le supplie. « Devant cette manifestation de la Commission tout entière, je ne crus pas devoir me dérober, dit-il. Après avoir exprimé à mes collègues combien j'étais effrayé et ému de l'honneur qui m'était fait, je dis que je ne me reconnaissais pas le droit d'en décliner la charge... » Mais alors, et sous le poids de cette très lourde mission, il demanda qu'on lui adjoignît deux hommes de son choix et de sa pleine confiance : MM. de Larcy et Lucien Brun.

La Commission consentait à tout ; les collaborateurs élus furent moins malléables. Le baron de Larcy, après avoir demandé à réfléchir, refusa, craignant de nuire à la négociation, même par son vieux dévouement, et beaucoup par ses antécédents fusionnistes. Lucien Brun accepta d'être le compagnon de voyage de son ami (1), mais se défendit absolument d'être le délégué de la Commission dont il ne faisait pas partie. Au fond, l'espérance leur manquait, ils avaient peur, comme tous ceux qui connaissaient le Prince de vieille date.

« Je vis bien — a écrit Chesnelong — que je serais seul à porter le fardeau, puisque d'un côté, M. le baron de Larcy croyait devoir se tenir à l'écart, et que d'autre part, M. Lucien Brun, en consentant à être mon compagnon de voyage et mon introducteur auprès du Prince, déclinait la

(1) C'est le mot propre et que du reste Chesnelong emploie sans cesse : « Je savais que Monsieur le comte de Chambord tenait M. Lucien Brun en grande estime et avait pour lui de très vives sympathies ; j'étais moi-même avec *ce cher et éminent collègue en rapports de confiance affectueuse et cordiale*... J'allai le soir même trouver *mon ami*, M. Lucien Brun, etc., etc..... *La Campagne monarchique*, p. 96.

Digitized by Google

qualité de co-négociateur. Mais, me sentant fortifié par la confiance de mes collègues, et attiré par la grandeur du but à atteindre, je pris mon parti, et je ne reculai pas devant la tâche et la responsabilité qui m'étaient imposées par les circonstances (1). »

(1) *La Campagne monarchique*, p. 98.

(*A suivre*) M. DE MARCEY.

Digitized by Google

REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

Suite (1)

XVI. Dans un travail intitulé : *Nos Evangiles, leurs sources et la valeur de ces sources, examinés du point de vue de l'historien* (2), le Dr Soltau a voulu présenter au grand public le résultat des travaux de la critique sur les Evangiles, espérant ainsi diminuer l'indifférence professée actuellement à l'égard du christianisme. Le dessein est louable; il resterait à démontrer que ces études critiques sont de nature à éveiller la foi ou à la raffermir. En outre, l'auteur croit bien présenter des résultats définitifs sur les origines et la formation de nos Evangiles, mais obtiendra-t-il sur ses conclusions l'assentiment de tous les spécialistes? C'est fort douteux.

Voici en bref son exposé. Notre Evangile de Marc, et non un Evangile de Marc plus ancien, est la source principale des récits des Evangiles de Matthieu et de Luc; pour les discours ceux-ci ont utilisé les Logia ou paroles du Seigneur de Matthieu. Saint Matthieu les aurait écrites en araméen. Vers l'an 70, un premier rédacteur aurait combiné le récit de Marc avec les Logia; plus tard, un second rédac-

(1) Voir le numéro de septembre.

(2) *Unsere Evangelien, ihre Quellen und ihr Quellenwert von Standpunkt des Historikers aus betrachtet*, von W. Soltau; in-8°, pp. VI-149. Leipzig, Dieterich, 1901. 3 fr. 30.

Digitized by Google

teur y aurait ajouté de nombreuses citations de l'Ancien Testament, ainsi que les incidents à tendance légendaire. Le troisième Evangile dérive aussi de Marc et des Logia, mais de ceux-ci dans une forme judaïsante; il dépend aussi d'autres sources et admet certaines légendes traditionnelles. L'apôtre Jean a fourni quelques récits au rédacteur du quatrième Evangile, mais les discours de Jésus viennent du presbytre Jean, qui aurait développé et théologisé quelques paroles du Seigneur, qu'il tenait de Jean l'apôtre. C'est au temps d'Adrien, 117-138, que le quatrième Evangile aurait reçu sa forme définitive. Les quatre Evangiles auraient été reconnus comme canoniques en Asie Mineure vers 150.

M. Soltau déclare que ces conclusions sont certaines; nous craignons qu'il soit seul de cet avis. Sans entrer dans la discussion des détails, nous ferons observer que le principe même de l'hypothèse ne nous paraît pas démontré. Il nous est difficile de croire que le premier et le troisième Evangile reproduisent le second. Il me semble plus simple de supposer que les trois Evangiles synoptiques dépendent d'une même tradition orale ou écrite, à l'état sporadique, qui n'était pas au même degré de développement. Le travail de M. Soltau sera donc lu avec fruit, pourvu qu'on n'en accepte les données que sous bénéfice d'inventaire.

XVII. En 1897, le docteur Vogel avait publié une étude sur les caractéristiques de l'Evangile de saint Luc d'après la langue et le style, laquelle fut bien accueillie du grand public et des spécialistes. Encouragé par le succès il en a donné une seconde édition, destinée aux étudiants (1). C'est presque un ouvrage nouveau; c'est donc de celle-ci que nous allons parler.

Après avoir rapidement rappelé ce que le Nouveau Testament et les écrivains ecclésiastiques nous apprennent sur

(1) *Zur Charakteristik des Lukas nach Sprache und Stil.* Eine philologische Laienstudie von Dr Th. Vogel; 2e vornehmlich für jüngere Theologen völlig umgearbeihtete Auflage; in-8°, 70 pp. Leipzig, Verlag der Dürr'schen Buchhandlung, 1899. 1 fr. 50.

Digitized by Google

Luc, médecin grec, compagnon de saint Paul, Vogel étudie le vocabulaire du troisième Evangile et constate que, dans l'ensemble, celui-ci se rapproche beaucoup de celui des autres écrivains du Nouveau Testament et que la plupart des mots, qu'il a en propre, se retrouvent dans les Septante ou dans les écrivains profanes. Il a aussi beaucoup de mots en commun avec les épîtres de saint Paul et l'épître aux Hébreux. L'auteur relève ensuite les particularités grammaticales, qu'elles se rapprochent du grec classique ou qu'elles viennent de l'hébreu ; il fait ressortir le caractère de simplicité et de grandeur du style, mais aussi son caractère populaire. Il cite quelques-unes des paroles qui nous font pénétrer le plus intimement dans la pensée de Notre-Seigneur : XXII, 27 : « Je suis parmi vous comme un serviteur ». XVI, 10 : « Celui qui est fidèle dans la plus petite chose l'est aussi dans la plus grande. » VII, 47 : « Ses péchés, qui sont nombreux, lui sont pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé. » Suivent divers appendices où sont dressés des tableaux lexicographiques.

Le docteur Vogel a bien fait ressortir ce qu'il y avait de caractéristique dans la langue et le style du troisième Evangile, tel que nous le possédons. Resterait à élucider la question de savoir si toutes ces particularités sont le fait de saint Luc ou proviennent des sources qu'il a employées ; par conséquent, de rechercher à quel degré l'évangéliste les a retravaillées. Qu'il l'ait fait, c'est incontestable ; mais qui nous dira si, dans les passages divergents, il représente mieux la tradition primitive que les deux autres synoptiques et s'il a reproduit littéralement les parties qu'il a en propre ? Il entre trop de subjectif dans ces recherches pour qu'on puisse adhérer avec certitude aux conclusions auxquelles on aboutit. Le travail du docteur Vogel restera comme une excellente base d'opérations pour ces recherches.

XVIII. Nous avons déjà parlé à nos lecteurs des éditions critiques des livres du Nouveau Testament (*Actes et Evangile selon saint Luc*), qu'a données le professeur Blass et

Digitized by Google

nous avons signalé le point de vue adopté ; nous dirons donc quelques mots seulement sur les éditions des Evangiles de saint Matthieu et de saint Jean, qui ont suivi les premières (1). Nous sommes persuadé que nos lecteurs se contenteront de connaître les principes généraux, qui guident M. Blass dans l'établissement du texte du Nouveau Testament.

Jusqu'à présent on s'était appuyé surtout sur les manuscrits grecs pour justifier les leçons, qu'on choisissait ; le nouvel éditeur élargit le champ des recherches et fait très souvent appel au témoignage des écrivains ecclésiastiques, principalement à celui de saint Jean Chrysostome. Le principe est excellent, mais il nous semble impossible d'en faire pour le moment une application scientifique, puisque nous ne possédons pas d'édition critique des ouvrages de ces écrivains ; on est à l'œuvre, mais on avance lentement. Quant au texte que fournit saint Jean Chrysostome, il est peut-être bon pour ceux qui adoptent la recension syrienne, mais il nous semble assez souvent en opposition avec les autres autorités, qu'accepte M. Blass, version syriaque sinaïtique et recension occidentale.

Les éditions du savant professeur de Halle n'en seront pas moins utiles à ceux qui sauront en user avec précaution L'appareil critique est très riche et assez nouveau.

XIX. M. Kreyenbühl, docteur en philosophie, croit avoir résolu la question johannique (2) ; nous craignons bien qu'il ne soit seul de son avis. Nos lecteurs ne désirent certainement pas que nous leur exposions en détail le système de l'auteur ; un simple aperçu leur suffira. Les témoignages de saint Irénée et de Théophile d'Antioche sur l'origine johannique du quatrième évangile sont discutés et rejetés

(1) *Evangelium secundum Matthaeum* cum variae lectionis delectu, edidit F. Blass ; in-12 xviii-110 pp. — Lipsiae, Teubner, 1901. 4 fr. 40. — *Evangelium secundum Johannem* cum variae lectionis delectu, edidit F. Blass ; in-12, lxiv-111 pp. Lipsiae, Teubner, 1902. 6 fr.

(2) *Das Evangelium der Warheit*. Neue Lösung der johanneischen Frage von J. Kreyenbühl ; Ier Band ; in-8°, 752 pp., Berlin, Schwetschke, 1900. 25 fr.

Digitized by Google

pour des raisons par trop subtiles. Les rapprochements qu'on établit entre des passages des premiers écrivains chrétiens et de l'Evangile de saint Jean proviennent, dit Kreyenbühl, de ce que les uns et les autres ont puisé à un même évangile aujourd'hui perdu. Les gnostiques tinrent en haute estime le quatrième Evangile et plusieurs de leurs hypothèses dérivent des enseignements de cet Evangile. L'auteur était donc un gnostique et non l'un des moindres. Or, nous connaissons les ouvrages de la plupart des chefs gnostiques. Reste Ménandre, dont aucun ouvrage n'a été nommé. C'est donc lui qui a écrit le quatrième Evangile, car autrement on ne s'expliquerait pas son influence considérable dans le gnosticisme.

Il y a quatre ans, M. Sense avait découvert lui aussi le véritable auteur du quatrième Evangile : c'était Cérinthe. Les preuves, qu'il donnait de son hypothèse, étaient aussi démonstratives que celles de M. Kreyenbülh. Ni l'un ni l'autre n'ont été pris au sérieux par les spécialistes. Reconnaissons cependant qu'il y a dans l'ouvrage du savant allemand des chapitres qui méritent d'être lus, tels que ceux qui sont consacrés à Simon le Magicien et aux gnostiques. Souhaitons que l'auteur se défie des hypothèses trop hasardeuses et reste sur le terrain solide de l'histoire des doctrines philosophiques, où il paraît être un maître.

XX. La critique textuelle des écrits du Nouveau Testament reste actuellement stationnaire ; il semble que les partisans des deux systèmes en présence ont épuisé leurs arguments et qu'ils attendent que de nouvelles découvertes en fournissent d'autres. Or, la situation pourrait être radicalement changée, si la critique suivait la voie que vient d'ouvrir M. Adalbert Merx dans sa publication intitulée : *Les quatre Evangiles canoniques d'après leur texte reconnu le plus ancien* (1). Ce texte le plus ancien serait le texte

(1) *Die vier kanonischen Evangelien nach ihrem ältesten bekannten Texte.* I. Uebersetzung der syrischen im Sinaikloster gefundenen Palimpsesthandschrift ; in-8°, 258 pp. 6 fr. 25. II. *Das Evangelium Matthœus*, von Ad. Merx ; gr. in-8°, XXIII-438 pp. 15 fr. Berlin, G. Reimer, 1897-1902.

Digitized by Google

syriaque des Evangiles, découvert, en 1892, au couvent de Sainte-Catherine, mont Sinaï, par M^mes^ Lewis et Gibson et publié par elles à deux reprises. Elles en ont donné une traduction et depuis lors de nombreux travaux ont été exécutés par les spécialistes pour dégager ce que cette nouvelle version syriaque présentait de caractéristique. Il restait à l'étudier dans son ensemble pour montrer les matériaux nouveaux qu'elle apportait à la critique du texte du Nouveau Testament. C'est la tâche qu'a entreprise M. Merx.

Dans un premier volume il donne une traduction nouvelle du texte syriaque et il prouve que ce texte représente un original grec du II^e^ siècle, plus ancien par conséquent que notre plus ancien texte grec, celui du Vaticanus, lequel est tout au plus de la fin du IV^e^ siècle. Les variantes que fournit le manuscrit syriaque du Sinaï ont en effet leurs analogues dans les codex de la vieille version latine et dans les œuvres de saint Cyprien, issus d'un texte grec datant au moins du II^e^ siècle ; il s'ensuit que le texte grec d'après lequel a été établie la version syriaque sinaïtique est de la même époque. L'étude comparée de cette version et des vieilles versions latines nous permettrait tout au moins de retrouver le texte des Evangiles en usage en Occident et en Syrie au II^e^ siècle.

Or, ce texte, bien que substantiellement le même que celui que nous possédons, présente cependant des variantes très intéressantes, surtout au point de vue des omissions. C'est par la discussion de ces variantes, basée sur la comparaison des manuscrits grecs d'époques et de pays différents, des versions vieilles latines, coptes, arménienne, syriaque palestinienne, que M. Merx essaye d'établir la leçon originale et quelquefois de suivre l'évolution de cette leçon jusqu'à la variante actuelle. C'est dans ce travail que M. Merx nous paraît faire preuve de plus d'érudition, mais aussi de plus de subjectivisme. Un seul exemple suffira pour montrer la méthode.

Au chapitre I, 16, de saint Matthieu, nous lisons : « Jacob engendra, ἐγέννησεν, Joseph, l'époux de Marie, par laquelle fut enfanté Jésus ἐξ' ἧς ἐγεννήθη Ἰησοῦς ». Or, le syriaque

Digitized by Google

sinaïtique dit : « Jacob engendra Joseph ; Joseph, auquel Marie la vierge était fiancée, engendra Jésus ». Un texte vieux latin présente une forme intermédiaire : « Jacob engendra Joseph, auquel étant fiancée la vierge Marie engendra (*genuit*) Jésus ». Il semble que le sujet de *genuit* a été changé, car l'Evangéliste se sert de *peperit*, elle enfanta, lorsqu'il s'agit clairement de Marie, mère de Jésus, 1, 21, 25. Cette observation ne porte pas, puisque le texte grec dit ἐγέννησε, lequel désigne la fonction de l'homme ; celle de la femme étant exprimée par τίκτω. De ces observations M. Merx conclut que dans le texte primitif on lisait : Joseph engendra Jésus, et il essaye d'expliquer la formule actuelle par une évolution de la pensée chrétienne dans le sens de la naissance surnaturelle de Jésus.

Remarquons d'abord qu'on peut renverser la proposition et croire que la syriaque sinaïtique représente une correction ébionite du texte actuel, et une correction incomplète puisque, 1, 18, cette même version dit : « Alors Marie sa mère (du Messie) fut fiancée à Joseph, et avant qu'ils se fussent approchés l'un de l'autre, elle fut trouvée enceinte du Saint-Esprit ». Et elle reproduit la suite du récit, où Joseph, qui veut renvoyer secrètement sa fiancée, est averti en songe que celui qui devait naître de Marie était du Saint Esprit. Enfin, au verset 25 elle ajoute : « Et Joseph prit sa femme avec lui et elle lui enfanta un fils ». Tout cela ne signifierait-il pas que la version sinaïtique syriaque a simplement voulu dire que Joseph engendra Jésus légalement mais qu'en réalité sa naissance était surnaturelle.

Reconnaissons, en terminant ce rapide exposé, que ce commentaire critique du texte de saint Matthieu représente un travail immense et qui mérite d'être étudié ; il rendra des services incontestables à tous les exégètes, pourvu qu'ils s'en servent avec discernement. De l'ensemble il résulte qu'aucun manuscrit, quel qu'il soit, ne représente complètement le texte original ; tous ont été plus ou moins retouchés. Aucun, par conséquent, pas plus le Vaticanus ou le Sinaïticus qu'un autre quelconque, ne peut être pris comme type ; c'est de la comparaison de toutes les autori-

Digitized by Google

tés que l'on devra dégager la bonne leçon. Nous sommes de cet avis et nous sommes heureux de constater qu'il ait été donné de ce fait une démonstration scientifique.

XXI. Dans son dernier ouvrage (1), le Dr Harnack recherche pourquoi et comment le christianisme s'est propagé, quelle a été son extension avant Constantin. Il est inutile de faire ressortir l'importance de ce travail, qui étudie la nature intime du christianisme et examine quelle a été l'action des facteurs naturels dans la constitution et la diffusion de celui-ci.

L'ouvrage est divisé en quatre livres. Le premier étudie en cinq chapitres les causes qui ont favorisé la mission chrétienne. La première a été l'expansion du judaïsme à travers le monde romain ; on trouvait des juifs dans toutes les parties de l'empire et leur nombre est estimé à près de cinq millions. Par la prédication du Dieu unique, juste et saint, juge et rémunérateur des actions humaines, ils avaient déjà fait connaître au monde la doctrine fondamentale de la religion du Christ. Le christianisme supplanta le judaïsme, parce qu'à l'encontre de celui-ci, il était nettement universaliste.

De nombreuses causes extérieures favorisèrent la diffusion du christianisme. A la suite des conquêtes d'Alexandre, l'hellénisme, répandu en Orient d'abord, puis en Occident, avait produit une unité relative de langage et d'idées ; la paix romaine permettait les communications entre les divers pays, ce qui facilitait la circulation des idées nouvelles ; l'idée de l'unité de la race humaine se répandait de plus en plus, et enfin l'existence de nombreuses associations, établies pour des objets divers, permirent aux chrétiens de se constituer en société. Ajoutons les causes internes qui favorisèrent l'expansion du christianisme : le réveil du sentiment religieux et la fusion des religions qui pro-

(1) *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten* von A. HARNACK ; in-8°, XII-561 pp. Leipzig, Hinrichs, 1902. 11 fr. 25.

Digitized by Google

duisit le syncrétisme, sur lequel s'appuya le christianisme pour enseigner la vérité.

Le Dr Harnack recherche alors à quel degré l'évangélisation chrétienne se rattache à la prédication de Jésus-Christ. D'après lui, Jésus n'aurait pas prévu que le royaume de Dieu engloberait toutes les nations; il le restreignait aux seuls enfants d'Israël. Les passages des Evangiles, où il semble l'étendre à toutes les nations de la terre, sont un produit plus tardif de l'expérience chrétienne. Bien que ces idées soient partagées par un certain nombre d'historiens et de critiques, elles n'en sont pas moins démenties par les textes et par les faits. Nous n'avons pas à entrer aujourd'hui dans la discussion des textes rejetés, nous ferons simplement observer que, si Notre-Seigneur a cru que le royaume de Dieu était pour les seuls Juifs, il a été en opposition avec les enseignements de tous les prophètes et en contradiction avec toutes les idées de son temps. Ce serait là un phénomène bien difficile à expliquer. Comment supposer d'ailleurs que, dès le commencement, les Apôtres du Seigneur aient si complètement dévié de la voie qui leur était tracée? Ce n'est pas, en outre, quelques textes qu'il faut rejeter, mais un très grand nombre et changer l'orientation générale de la prédication de Jésus. Et tout cela, parce qu'en quelques passages celui-ci déclare qu'il a été envoyé aux seules brebis d'Israël. Pourquoi ne pas croire que Jésus restreignait son propre ministère et celui des Apôtres pendant sa vie aux limites de la Palestine et qu'il réservait l'évangélisation du monde païen aux jours qui suivirent sa mort? Cela permettrait d'accorder des textes qui paraissent divergents. Quelle que soit l'explication que l'on adopte, l'on n'a pas le droit de rejeter un groupe de textes sous prétexte que celui-ci ne s'accorde pas de tout point avec un autre groupe; ce serait trop commode. Peut-être que plus tard on réussira à les mettre en parfait accord.

Après l'exposé et la discussion de ces questions qui sont, à proprement parler, d'introduction, M. Harnack aborde l'objet même de son œuvre : la nature de la prédication chrétienne. Quel a été le message que portaient au monde

Digitized by Google

les premiers missionnaires? Le contenu de ce message était : un Dieu unique, vivant, Jésus, sauveur et juge, résurrection et continence. C'était un Evangile de salut et de guérison, l'Evangile de l'amour et du secours mutuel, la religion de l'Esprit et de la puissance, du sérieux moral et de la sainteté, la religion de l'autorité et de la raison, des mystères et de la raison transcendante; l'annonce d'un peuple nouveau et de la troisième race, la religion du livre et de l'histoire accomplie ; telles sont les idées que développe M. Harnack, puis il expose la lutte des missionnaires contre le polythéisme et l'idolâtrie. Il conclut que le christianisme a été une religion syncrétiste, qui a uni ce qu'il y avait de meilleur dans les cultes païens et dans le judaïsme. Si l'auteur a voulu dire que ce fond religieux, qui est la raison d'être de tous les cultes, se retrouve dans le christianisme, nous l'admettons ; mais jamais nous ne croirons que le christianisme n'est pas une religion distincte de toutes les autres par ses caractéristiques uniques.

Le troisième livre parle des missionnaires chrétiens : apôtres, prophètes et docteurs, des méthodes de l'enseignement, des noms que se donnaient les premiers chrétiens, des communautés et de la naissance de l'épiscopat monarchique, enfin des persécutions. Le cinquième traite de l'extension de la religion chrétienne, de saint Paul au Concile de Nicée, 325 ans après Jésus-Christ. Ce livre est le moins discutable des quatre ; il ne contient que des faits. M. Harnack rapporte d'abord les témoignages des écrivains chrétiens et païens sur la propagation du christianisme, puis montre l'extension de celui-ci dans les différentes classes de la société et enfin recherche son extension géographique. Il classe la densité de la population chrétienne, en 325, en quatre catégories : 1° provinces dans lesquelles le christianisme était prépondérant ou formait la moitié de la population, l'Asie Mineure, quelques cantons exceptés : la Thrace d'Europe, vis-à-vis de la Bithynie, l'Arménie, Edesse ; 2° provinces où il était très répandu et où il possédait de l'influence sur les classes élevées : Antioche et Cœlé-Syrie, Chypre, Alexandrie avec l'Egypte et la Thé-

Digitized by Google

baïde, Rome, l'Italie méridionale et une partie de l'Italie centrale, l'Afrique proconsulaire et la Numidie, l'Espagne, la plus grande partie, les côtes principalement de l'Achaïe, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Gaule méridionale; 3° provinces où le christianisme était peu répandu : la Palestine, la Phénicie, l'Arabie, quelques parties de la Mésopotamie, de l'Achaïe centrale, de la Macédoine, de la Thessalie, de l'Epire, de la Dalmatie, de la Mésie, de la Pannonie, l'Italie septentrionale, la Mauritanie et la Tripolitaine; 4° régions où le christianisme était presque inconnu : les villes de la Philistie, les côtes nord et nord-ouest de la mer Noire, la basse Italie occidentale, le nord et le centre de la Gaule, la Belgique, la Germanie et la Rhétie, sauf Mayence et Trèves.

Tel est, dans son ensemble, le beau travail de M. Harnack sur la fondation et la propagation du christianisme. Outre les quelques réserves que nous avons faites dans le cours de l'exposé, il y aurait lieu de présenter plusieurs autres observations dont la plus essentielle serait de se demander si l'auteur a tenu suffisamment compte de l'action de Dieu dans la diffusion de la religion chrétienne. Ce qui nous est présenté ici ce sont surtout les facteurs humains de cette extension ; leur influence a été certes considérable, mais n'a pas été unique.

Ces réserves faites, nous pouvons louer sans restriction la science aussi profonde qu'étendue du Dr Harnack, sa maîtrise complète des multiples données des nombreuses questions qu'il a traitées, la critique éclairée des documents et enfin la netteté de l'exposition et la clarté du style. Bref, ce livre, résumé des précédents travaux de l'auteur sur les antiquités chrétiennes, appelle l'attention de tous ceux qui étudient les origines chrétiennes; il mériterait d'être traduit pour être mis à la portée du lecteur français.

XXII. *Le Rapport annuel des Sciences théologiques* (1), dirigé actuellement par MM. Krüger et Köhler, continue

(1) *Theologischer Jahresbericht* herausgegeben von KRUEGER UND KOELHER ; 21e vol. contenant la littérature de l'année 1901. — In-8°, 1393 pp. Berlin, Schwtschke, 1902.

Digitized by Google

sa marche ascendante, tout au moins en ce qui concerne le nombre des pages ; en moins de quatre ans il a augmenté de 350 pages. Est-ce à dire que la production théologique est devenue plus abondante et surtout qu'elle a été de plus haute valeur ? Il est possible que le nombre des travaux ait augmenté, mais ce n'est pas la cause la plus déterminante de l'accroissement du recueil. La cause effective est surtout que les collaborateurs ont analysé plus en détail chacun des travaux qu'ils relevaient. Quelques mots d'appréciation étaient autrefois accordés aux œuvres importantes ; les autres étaient seulement bibliographiées ; aujourd'hui les moindres articles sont relevés et la plupart analysés. A notre avis, il y a de l'excès. Quant à la plus haute valeur des œuvres cataloguées, il faut reconnaître qu'elle ne saute pas aux yeux. Il y a beaucoup de travaux de détail qui ont certainement du mérite; des œuvres qui dirigent la science vers des voies nouvelles, qui ouvrent des horizons jusque-là inaperçus, nous n'en avons pas découvert. Notre époque est pauvre en génies théologiques. Constatons seulement que les collaborateurs du *Rapport annuel des Sciences théologiques* ont, à défaut d'œuvres de génie, rendu pleine justice à tous les travaux de mérite.

Comme précédemment, le *Rapport* est divisé en sept parties qui sont vendues séparément. Voici le titre de ces parties avec le nom des auteurs : I. Littérature de l'Asie antérieure et histoire des religions extrabibliques, Beer et Lehmann, 86 pp. — II. Ancien Testament, B. Baentsch, 158 pp. — III. Nouveau Testament, Meyer et Knopf, 107 pp. — IV. Histoire de l'Eglise, Preuschen, Bruckner, Clemen, Köhler, Werner, Kohlschmidt, 452 pp. — V. Théologie systématique, Neumann, Scheibe, Titius, Elsenhans, 250 pp. — VI. Théologie pratique, Everling, Marbach, Lülmann, Meydenbauer, Hering, Stuhlfauth, Spitta, 198 pp. — VII. Registre, Funger, 141 pp.

Il est publié, en outre, un extrait (1) du *Theologischer*

(1) *Bibliographie der theologischen Literatur für das Jahr, 1901*, herausgegeben von KRUEGER UND KOELHER ; in-8°, Berlin, Schwetschke, 1902. 2 fr. 75.

Digitized by Google

Jahresbericht qui contient seulement les titres des travaux et les indications bibliographiques nécessaires ; il conviendra surtout à ceux qu'effrayera le prix de la publication complète. Répétons, en terminant, ce que nous avons déjà dit plusieurs fois, que ce *Rapport* rendra les plus grands services à ceux qui s'occupent de théologie.

E. JACQUIER.

XXIII. J. Weiss a fait paraître en 1900 une édition nouvelle de sa brochure intitulée : *Die Predigt Jesu vom Reiche Gottes* (Göttingen, 1892) (1). Le premier travail de Weiss avait eu un grand retentissement en Allemagne. Venant après les ouvrages de Baldensperger (2), de Wendt (3), de Schmoller (4) et d'Issel (5), il bénéficia de leurs recherches. D'ailleurs, l'auteur était préparé à sa tâche. Dans les *Theologische Studien und Kritiken* (*Die Parabelrede bei Markus*, 1891, pp. 289-321) il s'était efforcé de dégager la pensée de Jésus des paraboles et déjà il avait singulièrement accentué les conclusions de l'école libérale et le côté eschatologique des « mystères du Royaume ».

Dès 1892, J. Weiss trouva un contradicteur aussi compétent qu'éloquent en la personne de Bousset. Il ne fut pas un terrain où l'auteur de : *Die Predigt Jesu in irhem Gegensatz zum Judenthum* (Göttingen, 1892) ne poursuivît son adversaire et d'où, avec une critique calme et sûre, il ne s'ingéniât à le déloger. Weiss fit son profit des observations de Bousset et dans l'écrit qu'il publia trois ans plus tard (*Die Nachfolge Christi und die Predigt der Gegenwart*, Göttingen, 1895), on sent déjà une pensée plus maîtresse

(1) *Die Predigt Jesu vom Reiche Gottes*, 2te völlig neubearb. Auflage; in-8° VIII-214 pp. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1900. 6 fr. 25.

(2) BALDENSPERGER : *Das Selbstbewusstsein Jesu im Lichte der messianischen Hoffnungen seiner Zeit*, 1887, Strasbourg.

(3) WENDT : *Die Lehre Jesu*, Leipzig, 1886-1890.

(4) SCHMOLLER : *Die Lehre vom Reiche Gottes*, Leyde, 1891.

(5) ISSEL : *Die Lehre vom Reiche Gottes im N. T.* Leyde, 1891.

Digitized by Google

d'elle-même et une étude plus approfondie. Après ces détails préliminaires, l'importance de l'édition nouvelle, considérablement augmentée, du *Die Predigt Jesu vom Reiche Gottes* n'échappera à personne.

J. Weiss analyse d'abord dans les trente-cinq premières pages de son livre l'idée du Royaume de Dieu dans l'Ancien Testament et ses raisonnements sont assez curieux pour qu'on les reproduise. A l'origine la première forme de gouvernement fut la théocratie. Or cette théocratie doit être envisagée sous le double aspect humain et divin. Les hommes qui ont foi en Jahweh et qui croient à son entière domination ici-bas (le Psautier) sont pressurés, tourmentés, en proie aux discordes civiles et aux guerres extérieures. Dans leur esprit se pose cette question troublante et féconde : Comment de tels maux peuvent-ils surgir sous le gouvernement d'un Dieu juste et saint? Ils n'ont pas l'âme à en rechercher le pourquoi philosophique; ils s'imaginent simplement qu'ils sont coupables et que leur repentir leur ouvrira une ère de prospérité politique et religieuse. C'est du contraste de leurs misères présentes et de leurs croyances en la théocratie que naît chez eux la pensée d'un avenir heureux, de la « *Malkouth haschamaïm* », du royaume des cieux. Et Weiss prend cette idée à sa source, l'analyse soigneusement dans Daniel, en découvre quelques traces dans Esra et Baruch, la compare dans les Apocryphes, notamment avec celle qu'on relève dans l'*Assumptio Moïsis*, et signale en passant la différence totale entre le « Royaume » de l'Apocalypse de saint Jean et le « Royaume » de l'Ancien Testament. Il va plus loin, et, débordant le Judaïsme, il montre l'existence de cette forme antithétique du Royaume de Dieu dans le Parsisme et l'analogie frappante qu'elle a avec les idées persanes. Il aurait pu, ce semble, sans dépasser le cadre de son ouvrage, parler des livres sibyllins et de l'apport considérable qu'ils fournissent aux apocalypses palestinienes.

Après cette étude préliminaire, J. Weiss entre dans le vif du sujet. Dès l'abord il énumère les sources et se demande comment le critique impartial doit les utiliser. Le

Digitized by Google

simple contrôle n'est pas suffisant. Pour lui, le plus sûr est de traduire les Logia en araméen. La chose est vite dite, mais les spécialistes avouent qu'elle est un peu arbitraire et malaisée.

Ensuite J. Weiss cherche à démontrer que la Βασιλεία τοῦ Θεοῦ, d'après l'enseignement de Jésus, est un bien céleste, objectif et futur, et non, comme on voudrait le faire croire parfois, un empire idéal sur les intelligences et les cœurs. Il consiste dans la transformation de ce monde en un monde de justice et de félicité. La transformation pourra comporter un développement assez long, mais le coup final se produira subitement. Il y a là une divergence fondamentale entre la conception du « Royaume de Dieu » des théologiens modernes et celle des Evangiles. Les théologiens qui considèrent le « Royaume de Dieu » comme un bien religieux actuellement possédé et présent, se placent à un point de vue différent de celui du Christ. Il n'est venu ni pour fonder la Βασιλεία, ni pour en formuler les lois ; il a voulu simplement détacher les âmes de ce monde afin de les préparer pour le monde à venir. Si l'on s'en tient au sens historique des paroles du Christ, le mobile dominant de la vie de ses disciples doit être la certitude de la prochaine venue du Royaume. Aussi sa piété porte-t-elle un caractère eschatologique nettement accusé. Elle a trouvé son expression adéquate dans cette parole des prières eucharistiques de la Didachè : « Que la grâce vienne et que le monde périsse ! »

Mais comment une pareille conception s'accorde-t-elle avec la première série des paraboles, particulièrement avec les paraboles du grain de sénevé et du levain? Comment s'harmonise-t-elle avec des paroles comme celles de *Luc*, XI, 20 ; XVII, 21 ?

La réponse à ces questions embarrassantes préoccupe au plus haut point J. Weiss. Il avait déjà formulé un essai de solution en 1895 (*Nachfolge Christi*, pp. 30-32). Si Jésus a parlé de présence du Royaume, c'est « dans un sens paradoxal », et plus loin, « ce n'était que pour dérouter les pharisiens ». Etant donné que le Royaume de Dieu est à venir,

Digitized by Google

Jésus ne pouvait pas, à proprement parler, se considérer comme Messie durant sa vie terrestre. Il ne pouvait qu'envisager sa messianité future. Il a toujours eu conscience d'être le Messie, mais un Messie à venir, comme l'œuvre qu'il devait fonder. Ainsi s'explique la tentation, ce problème qui s'est posé troublant à l'esprit de Jésus (pp. 154-159).

L'auteur termine enfin par un appendice sur le Fils de l'homme. Pourquoi Jésus s'est-il décerné ce titre ? — B. Weis avait répondu : « Il a trouvé le moyen de ne pas renier devant le peuple la conscience qu'il avait de sa vocation unique en son espèce, sans toutefois encourager en aucune façon les espérances matérielles qui s'attachaient directement au nom du Messie » (*Leben Jesu*, I, 429). J. Weiss a une réponse plus audacieuse, mais, il faut l'avouer, logique, conforme à ses théories. Jésus ne s'appelle Fils de l'homme que par contraste entre la condition actuelle et la gloire future. Le titre n'a d'autre raison que son rapport avec l'avenir. Le Christ veut donc dire : En moi s'accomplira ce qui a été dit du Messie. En définitive J. Weiss ne fait de Jésus, selon le mot de Krop, qu'un « candidat » au Fils de l'homme.

Telle est l'œuvre. On en peut saisir les mérites et les défauts. Si la pensée de J. Weis est parfois hardie, elle est toujours instructive et documentée. Prenons des exemples.

Math., XII, 28; *Luc*, XI, 20 : « Si c'est par l'esprit de Dieu que je chasse les démons, le royaume de Dieu est donc venu vers vous ». Le mot ἔφθασεν semblerait indiquer déjà la présence du royaume de Dieu. J. Weiss essaie de prouver que cette expression est identique à celle d'ἤγγικεν (1) de *Math.*, X, 7; *Luc*, X, 9, 11. Toutes deux, en effet, peuvent venir du même verbe araméen. Dans la traduction de Daniel, IV, 8, Théodotion l'aurait rendue par ἔφθασε et les Septante par ἤγγισε. La Peschito se serait servie du même verbe dans les deux passages, *Luc*, X, 9 et XI, 20, (pp. 69, 71).

(1) ἐγγίζειν signifie approcher.

Digitized by Google

De même *Luc*, XVIII, 20, « Le royaume de Dieu ne vient pas μετὰ παρατηρήσεως ». Weiss s'autorise du passage de *Luc*, IX, 39, où l'expression « avec écume » (μετὰ ἀφροῦ) se rapporte grammaticalement au possédé quand elle devrait se rapporter au démon, pour ne pas rattacher directement μετὰ παρατηρήσεως au verbe ἔρχεται. Dans ce cas μετὰ παρατηρήσεως ne caractérise pas le mode de venue du royaume de Dieu, mais « l'état d'esprit des bienheureux élus qui en feront partie ». La parole a été vraisemblablement prononcée après le départ de la légation envoyée par Jean-Baptiste en prison. Elle contient une sorte de blâme. Si Jésus loue le précurseur d'avoir annoncé l'imminence du royaume de Dieu, il réprouve le mouvement insurrectionnel populaire dont il a été l'âme : « le royaume de Dieu, dit-il, ne vient pas μετὰ παρατηρήσεως » (pp. 86 et 87, note).

Cette synthèse donne un aperçu de l'œuvre théologique de J. Weiss. Mais c'est surtout par l'effort et la richesse de l'analyse que *Die Predigt* s'impose. Tous les textes sont minutieusement contrôlés et soumis au crible d'une critique impitoyable. Les connaissances linguistiques de l'auteur étonnent. Aussi, malgré la hardiesse de ses théories et le paradoxe apparent de quelques-unes de ses conclusions, nul ne pourra désormais traiter sérieusement la question du « royaume de Dieu », sans puiser largement dans son ouvrage. Il est inutile de faire remarquer qu'il est plus d'une des conclusions de l'auteur, que nous ne pouvons accepter. En dernière analyse, J. Weiss tranche la difficulté plutôt qu'il ne la résout.

X.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

De la Formation du Canon de l'Ancien Testament. Etude historico-critique par S. Wildeboer, traduction de L. Perriraz.— In-8°, VIII-127 pp. Lausanne, Bridel.

Cette étude, écrite en hollandais, en est aujourd'hui à sa troisième édition, laquelle vient d'être traduite en français par M. Perriraz. C'est un véritable service qui nous est rendu, car le travail est de première valeur, ainsi que l'ont reconnu les hommes compétents en la matière. Déjà, d'ailleurs, des traductions allemandes et anglaises en ont été données.

M. Wildeboer, historien et critique, cherche à déterminer comment s'est formé le canon hébreu de l'Ancien Testament, c'est-à-dire quand et sous l'influence de quelles idées les livres de l'ancienne Alliance ont été réunis en collection. Après avoir constaté que le recueil était divisé en trois parties : la Loi, les Prophètes et les Hagiographes, il passe en revue ce qui nous est dit sur l'état et la formation de ce recueil, par l'Ancien Testament et par les écrits juifs de langue grecque, par le Nouveau Testament, par le Talmud, par les Pères de l'Eglise et de ces renseignements il dégage les conclusions suivantes : La Loi fut déclarée canonique, c'est-à-dire d'origine divine et régulatrice des actions, par Esdras en 423 avant Jésus-Christ. Cependant le premier début de la canonisation avait eu lieu avant l'exil, lorsque le Deutéronome fut promulgué par Josias en 621. La collection des deux autres parties du canon fut à l'origine et d'une manière générale l'œuvre de Néhémie qui réunit les écrits sur les rois et les prophètes, les psaumes davidiques ; les doc-

Digitized by Google

teurs, vers le commencement du IIe siècle avant Jésus-Christ, formèrent le second recueil où entrèrent des livres historiques et prophétiques. Quant au troisième il existait en fait dès le commencement du premier siècle après Jésus-Christ, mais ne fut fermé que vers l'an 200 de l'ère chrétienne. Par conséquent, au temps de Notre-Seigneur, la Loi était canonisée depuis cinq cents ans, les Prophètes depuis deux cents et le groupe des Hagiographes se composait des mêmes éléments qu'aujourd'hui sans être définitivement fixé.

Ces conclusions sont, dans leur ensemble, celles qu'accepte la majorité des spécialistes ; le mérite de M. Wildeboer est de les avoir exposées avec clarté et prouvées dans la mesure du possible.

E. JACQUIER.

NAVE'S **Index-Digest of the Holy Scriptures**, comprising over twenty thousand Topics and Sub-topics and one hundred thousand references to the Scriptures by ORVILLE J. NAVE. — Grand in-8°, 1.615 pp. London, Frowde, s. d. **21** fr. **25**.

Le but de cet ouvrage a été de ranger sous une forme encyclopédique tous les sujets, de quelque nature qu'ils soient, que l'on rencontre dans les livres protocanoniques de la Bible. Chaque verset est analysé et les différentes notions qu'il comprend sont rangées sous des titres appropriés. Ainsi prenons le premier verset de la Genèse : « Au commencement Dieu créa les cieux et la terre ; » nous y trouvons les idées suivantes : commencement du temps, commencement de la création, Dieu, créateur des cieux, de la terre ; il y a donc lieu de le citer sous chacune de ces idées. On voit la méthode. Constatons qu'elle a produit des résultats merveilleux. Quelques sections sont de véritables traités théologiques ou moraux où l'on trouve relaté tout ce qui a été dit par la Bible sur le sujet. Prenons par exemple Jésus-Christ. Il y a 90 pages sur deux colonnes où sont relevés tous les versets de l'Ancien et du Nouveau Testament qui se rapportent à Jésus-Christ, et pour que le lecteur ne s'égare pas, les citations sont cataloguées sous des titres : Histoire de Jésus-Christ, Ascension, sa mort, but de sa mort, divinité, éternité, sainteté, royaume, justice, adoration, second avènement, préexistence, etc., il a 77 sous-titres. D'autres sujets importants sont traités avec une semblable étendue : Eglise,

Digitized by Google

27 pp.; mort, 13 pp.; foi, 16 pp.; Dieu, 88 pp.; juste, 22 pp.; péché, 16 pp.; damné, 22 pp., etc. Ce simple aperçu fait de suite comprendre les services que peut rendre un pareil travail au théologien et au prédicateur. Ajoutons que l'utilité en est encore augmentée par un atlas de 12 cartes des pays bibliques.

Nous ne saurions donc trop recommander cet ouvrage dont on appréciera d'autant plus les avantages qu'on s'en servira plus souvent. Imprimé sur papier indien, il est très léger et par suite fort maniable.

E. JACQUIER.

The Ministry of Grace. Studies in early Church History with reference to present Problems by John WORDSWORTH, bishop of Salisbury. — In-8°, XXIV-488 pp. Londres, Longmans, Green, 1901. **15 fr. 60.**

Ce volume est un recueil d'études sur l'histoire de l'organisation primitive de l'Eglise chrétienne : hiérarchie sacrée, discipline, culte et rites chrétiens. Après quelques mots sur l'intérêt que présente l'histoire de l'Eglise, sur les historiens auxquels il est le plus redevable et entre autres il nomme M. Duchesne, le savant auteur étudie les sources où il a puisé ses renseignements : Didachè, Canons d'Hippolyte, Didascalie, Constitutions apostoliques, livres liturgiques, etc., et en établit très nettement l'origine et la valeur.

Voici le titre des études qui forment le corps du livre : I, développement de l'épiscopat monarchique, plus rapide en Orient, plus lent à Rome et à Alexandrie (109-142). II, Evêques, prêtres et diacres. III, Ordres mineurs : sous-diacres, acolytes, exorcistes, lecteurs, portiers, etc., orgues, psalmodie. IV, Ascétisme chrétien et célibat du clergé. V, Veuves, diaconesses, vierges. VI, Le jour chrétien et la semaine chrétienne : dimanche, mercredi, vendredi et samedi. Eucharistie et office. VII, Développement des fêtes de l'Eglise : Pâques, Carême, Pentecôte. VIII, Fêtes chrétiennes plus récentes : Noël, Epiphanie.

Il serait impossible même de résumer ces études, bourrées de faits, et de donner ainsi de chacune un aperçu sommaire, bornons-nous à présenter les conclusions de l'auteur sur quelques questions très importantes, l'origine de l'épiscopat, le célibat du clergé et la date des principales fêtes de l'Eglise.

Digitized by Google

La hiérarchie ecclésiastique, pas plus que le culte, ne sont des constructions, indépendantes d'organisations similaires antérieures; l'une et l'autre ont leurs analogues soit dans les synagogues juives, soit dans les sociétés ou confraternités païennes. A l'origine, le πρεσβύτερος n'était pas distingué de l'ἐπίσκοπος; l'un venait du judaïsme, l'autre du paganisme. L'ἐπίσκοπος païen était l'économe de la communauté; chez les chrétiens, il eut aussi à remplir cette fonction, mais dès les premiers temps son ministère devint spirituel; d'après l'Epître à Tite, 1, 9, il devait enseigner et confondre les contradicteurs. La question difficile est de savoir comment et à quelle époque, l'épiscope a été nettement distingué du presbytre. En Orient, il semble que la distinction s'est faite de bonne heure; dès les temps apostoliques on voit à Jérusalem, à Ephèse, à Antioche l'autorité personnifiée par un seul. En Occident les documents sont moins précis; aux dernières années du IIe siècle, la distinction entre prêtres et évêques n'était pas encore nettement déterminée dans l'Eglise de Rome. Voilà une conclusion en opposition avec les faits, tels que la venue de saint Pierre à Rome, l'action du pape Victor dans la question pascale, le témoignage de saint Irénée.

Le célibat des prêtres n'est pas, comme on le sait, d'origine primitive. Saint Paul n'exige pas que l'épiscope ne soit pas marié; il ordonne seulement qu'il n'ait qu'une femme. C'est en 692 après Jésus-Christ au concile *in Trullo* que la continence fut imposée en Orient aux évêques et aux prêtres; en Occident elle l'avait été en 306, au concile d'Elvire, mais ce ne fut que beaucoup plus tard que la discipline devint sur ce point stricte et générale.

Les études sur le culte et la liturgie sont fort intéressantes, mais nous en avons assez dit pour montrer l'importance de ce travail et engager nos lecteurs à en faire plus ample connaissance. Ils auront, cela va de soi, à se tenir en garde contre les tendances anglicanes de l'évêque de Salisbury, mais ils auront aussi beaucoup à apprendre de lui.

E. JACQUIER.

Les Portraits du Christ, par le R. P. GAFFRE. *Etude d'Iconographie religieuse*. — Ouvrage illustré de 25 planches hors texte et de 130 gravures dans le texte. In-4°, 233 pp. Paris, Lecoffre, 1903. **40** fr.

Rien de ce qui touche la personne de Notre-Seigneur ne laisse indifférent le grand public; non seulement il s'intéresse aux

Digitized by Google

actes de sa vie et à ses enseignements, mais encore il veut connaître tout ce qui a été son entourage et surtout quel a été son aspect extérieur, sa figure. En ces derniers temps l'attention, réveillée par une publication sur le Suaire de Turin, s'est portée de nouveau sur cette question déjà bien ancienne: Connaît-on la figure réelle de Jésus-Christ? Pour y répondre le P. Gaffre a divisé le problème en deux parties et s'est demandé s'il y a un type traditionnel de la physionomie de Jésus-Christ et si ce type est purement conventionnel ou s'il répond à la réalité objective.

Tout d'abord il dégage les alentours du problème de la difficulté qui surgit de ce fait que les premiers écrivains ecclésiastiques, saint Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie, influencés probablement par le texte d'Isaïe, LIII : « Il n'avait, pour attirer nos regards, ni éclat, ni beauté, et son aspect n'avait rien pour nous plaire », ont déclaré que le Christ était laid. Clément d'Alexandrie est formel à cet égard. Il enseigne que le Fils de Dieu voulut en son Incarnation revêtir une forme humaine, humiliante sous tous les rapports. Saint Cyrille affirme que le Fils de l'homme a voulu apparaître sous une apparence laide. Ces écrivains sont-ils, en parlant ainsi, l'écho d'une tradition primitive? Le P. Gaffre ne le croit pas et il pense que cette idée vient d'une théorie préconçue qui ressort des paroles mêmes de Clément d'Alexandrie: « Le Seigneur a voulu paraître dans une figure vile et méprisable, de peur que l'homme, s'attachant aux choses fragiles, n'en vînt à se détourner du culte des réalités divines, seules immuables ». Relevons cependant le reproche que faisait Celse aux premiers chrétiens d'adorer un Dieu laid. Ce païen ne peut être soupçonné de préoccupations doctrinales.

A l'encontre de ces affirmations le P. Gaffre relève une autre tradition qui, des catacombes à nos jours, nous présente un Christ rayonnant de beauté. Il n'y a pas lieu de tenir compte des figures conventionnelles des catacombes, lesquelles symbolisent Jésus sous les traits d'un pasteur ou d'Orphée: mais il a dû y avoir dès l'origine des esquisses de la figure, que les Apôtres présentaient de vive voix aux premiers fidèles. Dès les siècles post-apostoliques il circulait de ces portraits du Christ, sans compter la description qui était faite de l'ensemble de la personne du Seigneur. A titre de curiosité nous reproduisons le résumé qu'a fait le P. Gaffre des données traditionnelles: « Voici le portrait de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après ce que nous

Digitized by Google

ont appris les Anciens... Il est d'une haute stature et bien proportionné, environ cinq pieds cinq pouces. Son visage est remarquable de beauté et de vie, d'un bel ovale et si plein d'expression qu'en le voyant on ne peut s'empêcher tout à la fois de l'aimer et de le craindre. Ses cheveux sont blonds mais avec ce reflet chaud et intense du vin où se joue un clair rayon. Sans être très épais, ils sont partagés sur le sommet de la tête, à la mode des Nazaréens, relevés de chaque côté du front pour retomber doucement en boucles flottantes et lucides sur les épaules. Son front uni et limpide ne porte aucune ride. Sous des sourcils noirs qui ne tendent point un arc trop rigide et viennent se rejoindre, s'ouvrent des yeux que la plume ne peut décrire. Ils ont la nuance insaisissable des flots céruléens où chatoient les couleurs de la turquoise et de l'émeraude, mais toujours, quel que soit le jeu de la lumière, extrêmement éclairés. La ligne du nez n'est point trop longue, les ailes fines et mobiles et, comme la courbe des lèvres que décore une pourpre royale, irréprochables. La barbe, de la teinte des cheveux, avec un reflet plus blond, bien fournie et ondulée, se partage par le milieu sans toutefois dépasser environ le travers d'une main. Le fond du teint est de la couleur des blés à l'approche de la moisson. Sur ses joues se répand un incarnat léger qui donne à son aspect quelque chose de gracieux et de loyal, si bien que son visage présente en une fusion merveilleuse la douceur la plus exquise et la plus imposante gravité. Comme il penche légèrement la tête, il semble moins grand qu'il n'est en réalité. Mais sa taille est admirablement prise, ses mains longues et belles et ses bras n'ont que des gestes harmonieux. »

Le P. Gaffre veut bien nous dire que ce portrait n'a pas d'autorité historique, mais il croit qu'il a cependant une réelle valeur parce que la description, calquée sur la tradition, a centralisé en un tableau complet tous les détails physionomiques épars dans les diverses représentations christiques des premiers âges chrétiens et a inspiré le génie de tous les âges postérieurs. C'est là ce que démontre tout l'ouvrage. Il y a, à travers tous les siècles, une figure traditionnelle dont les traits se retrouvent, plus ou moins idéalisés, dans toutes les représentations : fresques, médailles, sculptures, peintures, qui nous ont été données du Christ. Le fond est toujours le même : seuls varient les détails suivant l'habileté de l'artiste. Comment expliquer cette identité fondamentale si l'on ne croit pas qu'elle est commandée par le

Digitized by Google

souci de la ressemblance? La conclusion est donc que si nous ne possédons pas un portrait authentique du Christ, nous avons, du moins, une représentation très exacte de l'ensemble de sa personne.

Et ici se dresse la question de l'authenticité des portraits achérotypes du Christ, suaire de Turin, voile de Véronique, Sainte Face. Le P. Gaffre l'étudie avec soin et ses conclusions sont prudentes. Cependant, il est très net contre l'origine ancienne de la figure du Suaire de Turin. Tout en demandant une enquête *de visu*, il se rallie aux conclusions de ceux qui pensent que nous avons là une peinture.

Ce rapide résumé ne donne qu'une idée fort inexacte du beau travail du P. Gaffre, lequel est, en définitive, quelles que soient les conclusions de la thèse, une magnifique histoire des portraits du Christ, monographie complétée par les nombreuses reproductions, par la photogravure, de ces portraits qui forment ainsi l'iconographie complète de Notre-Seigneur.

E. Jacquier.

Notions sur le Matériel liturgique, par Henri Sauvé. — In-16, pp. 111-112. Laval, veuve Goupil, 1903.

C'est le matériel liturgique aussi complet que possible dont il est question dans cet ouvrage. Il est divisé en quatre parties. La première comprend treize articles : l'amict, l'aube, le rochet, le surplis, etc. ; la deuxième, dix-huit, dans lesquels il est traité de la chasuble, de la chape, des pavillons, du tabernacle et du ciboire, du drap mortuaire, etc. ; dans la troisième et dans la quatrième divisées en cinquante chapitres, l'auteur appelle notre attention sur le calice, l'ostensoir, les vases d'ablution, les aiguières, les bassins pour la purification des linges sacrés.

Il ne faut pas s'attendre à une étude doctrinale sur ces matières. L'auteur ne fait aucune excursion sur l'histoire et sur le symbolisme des objets qui appartiennent au culte. Ce sont des notions purement pratiques. Quelle est la matière exigée par les rubriques ? dans quel cas la bénédiction est nécessaire, et quelle est la formule prescrite par les saints canons? Faut-il faire usage des fleurs naturelles pour l'ornementation des autels? Dans quelles circonstances cet usage est-il licite? Cet ouvrage peut rendre de grands services dans les églises paroissiales.

Ph. Gonnet.

Digitized by Google

Cérémonial selon le Rit romain, 1re série, *Cérémonies ordinaires, Acolythes*. — In-18, pp. 113. Paris, Lethielleux, 1903. **0 fr. 50.**

Ce petit ouvrage fait partie d'une série de publications sur les cérémonies ordinaires. Il renferme toutes celles qui regardent l'office des acolythes. C'est un programme complet de tout ce qu'ils doivent faire pour remplir leur fonction avec exactitude et décence. D'abord sont étudiées les rubriques de la messe qu'ils doivent observer suivant que la messe est solennelle, en présence de l'évêque ou devant le Saint Sacrement, ou bien qu'ils assistent à une messe chantée des morts, ou à une messe basse. Ensuite viennent les indications pour les matines et les laudes, pour les vêpres solennelles ou les vêpres sans assistants. Le tout se termine par les rites employés dans le salut solennel et le salut ordinaire.

Ce n'est pas un livre de science, l'auteur n'a pas cette prétention. Mais il donne des notions très détaillées et très sûres qu'on ne trouve pas toujours dans les manuels de cérémonies.

Ph. GONNET.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Les Sources de l'Histoire de France depuis les Origines jusqu'en 1815. Première partie, troisième fascicule (*Les Capétiens*, 1180-1328), par Aug. MOLINIER, prof. à l'Ecole des Chartes. — Un vol. de 248 pp. Paris, Picard, 1903.

Avec l'apparition de ce troisième fascicule des *Sources de l'Histoire de France*, nous pouvons annoncer que la première partie de ce grand travail, due à M. A. Molinier, avance rapidement et sera sans doute bientôt achevée. La tâche que s'est fixée le savant professeur de l'Ecole des Chartes, prendra fin avec le début des guerres d'Italie. Or, nous voici arrivés aux fils de Philippe le Bel (incl.). — Restent à paraître deux fascicules, dont le second contiendra l'Introduction et les Tables communes. Quant aux autres parties des *Sources*, elles ne tarderont pas à être livrées au public, puisque celles qui concernent le XVIe, le XVIIe siècle, la Révolution et l'Empire sont *en préparation*, et que le *XVIIIe siècle*, par M. Hauser, est donné comme étant *sous presse*.

Digitized by Google

Nous renvoyons, pour l'appréciation des ouvrages de M. Molinier, aux articles que nous avons déjà consacrés aux deux premiers fascicules, dans nos précédentes *Revues historiques*. A signaler particulièrement, dans le troisième, les numéros L à LIII qui contiennent une claire et excellente étude des *sources* de saint Louis, le numéro XLVII sur la guerre des Albigeois. (Au paragraphe *Inquisition*, l'ouvrage de M. Léo est donné comme « le seul à consulter aujourd'hui ». Le livre de M. Léo suppose, en effet, de nombreuses recherches, et c'est un immense répertoire de faits. M. Paul Fournier, doyen de la Faculté de droit de Grenoble, a pu écrire cependant de cet ouvrage, dans un récent article de la *Revue d'hist. eccl.* de Louvain, que « ce qui saute aux yeux du lecteur, c'est que, publié vers 1888, il se trouve maintenant fort arriéré ». L'ouvrage définitif sur l'histoire de l'Inquisition reste à écrire, mais il n'est pas encore écrit.)

C. B.

L'Escalade de 1602. *L'histoire et la légende*, par Alain DE BECDELIÈVRE. — In-16, pp. 172. Annecy, Nierat, 1903.

Cette brochure est toute de circonstance. Voici quelle en est l'occasion. En décembre dernier, on a célébré, à Genève, le troisième centenaire de la victoire que Genève remporta sur le duc de Savoie, Charles-Emmanuel. Cet événement eut lieu dans la nuit du 12 décembre 1502. Ce prince, voulant rattacher cette ville à ces États, prépara son dessein dans le plus grand secret. Il endormit les Genevois par des protestations de paix, pendant qu'il disposait des échelles et envoyait quatre mille soldats pour les surprendre dans l'obscurité des ténèbres. Les soldats arrivèrent à la date indiquée. Ces quatre mille soldats se trouvèrent rassemblés aux pieds des murs de Genève. Cinq cents hommes s'étaient introduits dans l'intérieur de la ville avec des échelles. Ils devaient, à l'aube du jour, ouvrir les portes et abattre les ponts-levis, pour recevoir le reste des troupes. Ce plan, si bien conçu, échoua par l'effet du hasard. Un homme, dont on voulut se saisir, s'échappa et courut donner l'alarme. Aussitôt on sonna les cloches, les habitants s'éveillèrent et se mirent en état de défense. Les échelles furent brisées à coups de canon, tout ce qui avait pénétré à l'intérieur fut tué ou pris. Genève conserva sa liberté. Cette victoire affermit le calvinisme dans cette cité.

Digitized by Google

Cette brochure a pour objet de rappeler cet événement et d'expliquer le caractère de la fête qui s'y rattache. Elle se divise en deux parties : l'histoire et la légende. Dans la première sont rappelés les divers récits auxquels a donné lieu cet événement. L'auteur y discute la manière de voir des catholiques et des protestants. Il le fait avec science et impartialité. La seconde, intitulée *légende*, comprend toutes les œuvres d'art qu'a suscitées cette fête, l'iconographie et la littérature.

Ph. GONNET.

Le Vénérable P. Eudes et ses Œuvres (1601-1901), par le P. A. PINAS, eudiste. — Un vol. in-8° de 352 pp. Paris, imprimerie des Orphelins-apprentis d'Auteuil, 1901.

Ouvrage édifiant et instructif...

Ouvrage édifiant : il contient la biographie du vénérable P. Eudes et l'énumération, justifiée par de nombreux faits bien catalogués, de ses héroïques vertus.

Ouvrage instructif : il donne un aperçu sommaire, mais très suffisant, des œuvres du P. Eudes ; c'est d'abord la congrégation des Eudistes dont nous suivons l'histoire et les tribulations pendant la tourmente révolutionnaire ; c'est aussi l'Institut de Notre-Dame de Charité, dont nous voyons les filles se consacrer au relèvement des repenties. Depuis la réforme introduite par la vénérable Mère Pelletier, cet Institut est plus généralement connu sous le nom d'Œuvre du Bon-Pasteur. A Lyon cependant il porte encore l'ancien nom.

Ajoutons que de très nombreuses illustrations ne peuvent que rendre plus vif le plaisir que les âmes pieuses goûteront à la lecture de cet intéressant ouvrage.

H. M.

Les Guerres d'Espagne sous Napoléon, par E. GUILLON. — In-12 de XI-364 pp. Paris, Plon, 1902. **3 fr. 50.**

Sans nouvelles investigations dans les archives, mais avec l'aide des documents imprimés qui sont considérables, et notamment des derniers travaux anglais et espagnols sur la matière, M. Guillon nous apporte un tableau des guerres d'Espagne sous Napoléon, depuis l'entrevue de Bayonne en 1808 jusqu'à la bataille de Toulouse. Nous avions besoin de cet exposé d'ensemble de campagnes qui ne sont guère connues en France que par des études fragmentaires. (Tout justement,

Digitized by Google

depuis l'apparition du livre de M. G., le commandant Balaguy vient encore d'étudier, dans un épais volume, l'histoire d'un seul mois de cette guerre, nov. à déc. 1808). M. Guillon, lui, a embrassé, dans toute leur complexité, les diverses périodes de cette guerre confuse, et il en a tiré un récit aussi intéressant qu'exact, précis et impartial. — Nos critiques ne s'adresseront donc pas à l'historien, mais au philosophe politique que M. Guillon a voulu être, en soutenant cette thèse que Napoléon, en Espagne, eut non seulement l'intérêt pour lui, mais le *droit ;* M. Guillon est séduit par l'idée qu'on eût pu faire de l'Espagne ce qu'*on avait* fait de l'Italie, la rattacher fortement à la France, et unir ainsi les trois nations sœurs dans une *triplice* qui aurait fermé la Méditerranée aux Anglais. Napoléon, dit-il, a cru s'être trompé parce qu'il n'a pas réussi, et il a fait partager son erreur à tout le monde.— Cela, du moins, est fort original...

B.

Les anciennes Loges maçonniques d'Annonay et les Clubs (*1766-1815*), par Léon ROSTAING, membre correspondant de l'Académie de Lyon. — Un vol. in-8° de VIII-385 pp. Lyon, Brun, 1903.

M. L. Rostaing nous apporte une monographie curieuse, attachante, admirablement documentée des anciennes Loges d'Annonay.

C'est en avril 1766 que la maçonnerie s'introduisit dans cette ville : une loge y fut fondée, sous la dénomination de la *Vraie Vertu*, par de fort honnêtes gens qui prirent, dès la première réunion, la résolution de faire chanter par leur aumônier une messe solennelle, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, patron de l'Ordre. Pour ne pas gêner les offices, on décidait encore que l'assemblée mensuelle d'obligation serait tenue « à la sortie des vêpres de la paroisse ». Déjà, il est vrai, se mêlaient à ces préoccupations religieuses d'autres soucis d'un ordre moins élevé, notamment celui d'acquérir de bonne *poudre* (lisez : vin) rouge de Cornas, « pour que les canons des frères, fournis de meilleure munition, ajoute le procès-verbal, fassent plus long et plus parfait feu ».

Les plus assidus visiteurs de la *Vraie Vertu* paraissent être dès lors les officiers des régiments en garnison ou de passage à Annonay ; c'est par eux, semble-t-il d'après le travail de M. Rostaing, que l'affiliation avec la maçonnerie universelle s'établit et se

Digitized by Google

maintint, une fois établie. Les relations avec le Grand-Orient deviennent plus étroites, à dater de 1775, année où, à la suite d'une enquête, certaines parties du règlement de la *Vraie Vertu* sont abrogées. De là une scission entre les membres du groupe initial dont quelques-uns fondèrent une autre loge, la *Vraie Amitié*. Un des premiers actes de ce nouveau groupement consista dans le refus de s'associer à une souscription envoyée par la Société maçonnique de Friedrichstein, sous prétexte qu'on ne tenait pas à alimenter certaine « caisse générale, dont personne ne savait l'emploi... ».

Quoique de composition assez différente, les deux Loges conservèrent l'habitude d'envoyer le même député auprès du Grand-Orient, ce qui donnait sans doute plus d'autorité à cet unique mandataire. C'est ainsi que les maçons annonéens purent s'unir en 1788 pour faire repousser par le Grand-Orient les prétentions des ouvriers à fonder une troisième loge : le motif invoqué était « l'insuffisance des qualités civiles » possédées par les postulants.

Du reste, s'il faut s'en rapporter aux procès-verbaux de la *Vraie Vertu* et la *Vraie Amitié* de 1766 à 1815, on s'y serait rarement associé à des manifestations politiques. Si l'on s'y avise en 1781 de voter 294 livres afin de prendre part à la souscription ouverte pour offrir au Roi un vaisseau de guerre, on s'empresse de se faire rembourser cette somme et de l'affecter aux indigents d'Annonay, dès qu'on apprend que le projet primitif de la maçonnerie française est modifié.

A la fin de 1788, les assemblées de la *Vraie Amitié* sont suspendues pour quelques mois : de fait, cette suspension durera quinze ans. Et, pour suivre l'histoire des loges annonéennes pendant cette période, il faut recourir à la correspondance du Grand-Orient ou étudier de près, comme l'a fait M. Rostaing, l'action individuelle ou collective des maçons annonéens à travers les événements auxquels ils prennent part. Dans les divers conseils de la province ou de la nation cette action ne se distingue guère d'abord de celle des autres citoyens, surtout de celle du Tiers-Etat. Mais les membres des deux loges qui sommeillaient depuis quinze mois reçoivent un beau jour le mandat impératif de fonder la société des *Amis de la Constitution*. Inquiets tout d'abord, et à bon droit, ils estiment à la réflexion qu'en se jetant résolument dans la mêlée, ils conserveront « assez d'ascendant sur leurs concitoyens pour faire écarter les intrus, en imposer aux plus fanatiques, et éviter ainsi de trop grandes calamités ». Et, dès lors, la

Digitized by Google

nouvelle société, quoique affiliée sur sa demande au club des Jacobins de Paris, lutte avec beaucoup d'énergie et de calme pour écarter les mesures violentes. Une de ses mesures les plus habiles fut d'ouvrir largement ses portes à tous les candidats et d'admettre un certain nombre de serviteurs de l'ancien régime : ainsi composée d'hommes de toutes les opinions, elle ne pouvait songer sérieusement à inquiéter les tièdes et à prendre les dénonciations au tragique. Elle faillit même, sur la proposition de Saint-Etienne de Montgolfier, se séparer en certaine occasion des Jacobins et adhérer au « schisme des Feuillants ». Mais elle ne tarda pas à être ramenée à l'orthodoxie révolutionnaire, imposée de loin et de haut par la Société-Mère des Jacobins séant à Paris. Tout ce que purent essayer les membres de la Société annonéenne, ce fut d'aborder les questions qu'on ne pouvait éluder, — celle de la délation, en particulier, — avec l'arrière-pensée « de saisir la première occasion favorable pour les abandonner ». Et ce fut aussi, encore qu'ils se fussent déclarés en permanence, de réduire autant que possible le nombre de leurs réunions.

Ainsi, à force de bon sens, d'atermoiements, de réserve et de modération, les notables annonéens parvinrent à écarter plus d'une fois de leur pays les malheurs qui atteignirent d'autres régions moins fortunées. Ce n'est qu'à de rares intervalles qu'on retrouve dans leurs délibérations quelque affectation de zèle révolutionnaire. Si on les voit organiser la fête civique du 11 novembre 1792 (fête assez inoffensive, en somme, malgré le récit inconvenant qu'en firent les commissaires), en revanche, ils ne paraissent avoir adhéré ni à l'hypocrite constitution de juin 1793, inspirée par Robespierre, ni aux décrets sur le divorce qui avaient inspiré un profond mépris à la population prise en masse.

Tout au contraire, deux membres de la *Société populaire* (qui avait succédé aux *Amis de la Constitution*) s'étant compromis ouvertement par les vœux faits pour le succès de la fédération lyonnaise, la Société agit en leur faveur, garantit leur civisme et nomme deux commissaires chargés d'aller les défendre à Lyon auprès des représentants du peuple. D'autres Annonéens, déjà prisonniers sont relaxés sur l'intervention officielle ou officieuse de leurs confrères. — Du reste, les dénonciations et les dénonciateurs n'ont pas de chance auprès des sociétaires. Ils ne se préoccupent guère, par exemple, de céder aux avis de ceux qui les engagent à faire poursuivre et à punir les infractions aux lois décadaires ; ils ferment les yeux sur les habitudes de leurs compa-

Digitized by Google

triotes qui continuent d'observer les ci-devant dimanches. De même, ils ne procèdent à l'épuration des fonctionnaires, réclamée par la Convention, que dans un esprit de large tolérance. « On est surpris, déclare M. Rostaing, lorsqu'on constate, d'après les procès-verbaux, que plusieurs serviteurs de l'ancien régime furent maintenus sans contestation... Sur cent neuf fonctionnaires mis en cause, un seul est rejeté ; quatre-vingt-dix-neuf sont maintenus, et, en ce qui concerne les neuf autres, l'assemblée donne des marques de grande prudence, en refusant de porter un jugement sur des personnes qui ne lui sont pas connues. »

L'activité de la *Société populaire* est donc loin d'être persécutrice. Ordinairement, elle se dépense plus volontiers hors des comités de surveillance qu'on a dû organiser à Annonay comme partout. Les fêtes publiques lui fournissent, du reste, l'occasion de se déployer avec quelque faste. Or, dans ces fêtes qui se multiplient à mesure qu'on avance vers la fin de la période révolutionnaire, l'odieux n'a pas autant de place que le ridicule (cf., pp. 243-246, le programme de la Fête des *Victoires* où une place est destinée dans le cortège aux femmes enceintes, protégées par quatre fonctionnaires).

De même, en ces temps d'anarchie, on résout à Annonay le problème de veiller avec autant de sollicitude que possible sur les intérêts locaux. M. Rostaing donne un aperçu sommaire des questions traitées théoriquement ou pratiquement résolues à la *Société populaire*, sous les rubriques suivantes : fontaines publiques, pompe à incendie, canons, élèves à l'école de Mars, suppression du comité de surveillance.

La dispersion du club accompagna celle du comité assez soudainement. Elle résulta de la lassitude de tous les membres. Elle s'opéra sans regrets « tant ils étaient excédés des avanies et des vexations auxquelles ils avaient été presque constamment exposés ». — La *Société populaire* ne devait renaître qu'un peu plus tard, en reprenant sous l'Empire sa forme primitive de loge maçonnique : la *Vraie Amitié* ouvrit de nouveau ses portes en 1804, la *Vraie Vertu* en 1806. Ici et là, on se conformait à l'esprit du rite écossais, imposé par Napoléon ; la réunion au Grand-Orient de France date pourtant de 1806, mais elle fut éphémère, puisque les Loges d'Annonay cessèrent de nouveau d'exister avec la Restauration.

Nous nous sommes abstenu, dans ce court résumé du remarquable travail de M. Rostaing, de montrer comment il a rattaché

Digitized by Google

à l'histoire générale chacun des actes de la maçonnerie annonéenne pendant la Révolution : cela nous eût entraîné trop loin. Aussi bien, c'est à titre de monographie que son livre est destiné à prendre et à garder sa place — une place importante — dans nos bibliothèques provinciales. M. Rostaing a eu entre les mains six registres manuscrits provenant des loges ou des clubs qu'il a dépeints ; il a pu consulter une collection de feuilles faisant partie de la correspondance que le Grand-Orient adressait à la *Vraie Vertu*, sous le couvert de la *Vauterive*. C'est plus qu'il n'en faut pour donner à ses pages, déjà si vivantes, si substantielles, la saveur de l'inédit.

C. Bouvier.

Mémoires du lieutenant-général de Suremain (*La Suède sous la République et le premier Empire*), **publiés par un de ses petits-neveux, avec deux portraits.** — In-8 de IV-392 pp. Paris, Plon, 1902. **7 fr. 50.**

Le lieutenant-général de Suremain (1762-1835) a raconté les événements dont il fut le témoin en Suède de 1794 à 1815, dans des Mémoires que publie aujourd'hui l'un de ses petits-neveux, avec le concours et sous la surveillance éclairée de M. L. Pingaud, professeur à l'Université de Besançon. — Suremain avait dû émigrer au début de la Révolution. Après une campagne désastreuse à l'armée des princes, après un court séjour à Reinsberg chez le prince Henri de Prusse, frère du grand Frédéric, séjour qui nous a valu d'agréables esquisses et un portrait piquant du chevalier de Boufflers, personnage « d'autant plus dangereux qu'il semblait ne pas l'être », la protection du comte de Saint-Priest obtint à Suremain du service en Suède, où il ne tarda pas à être chargé de l'instruction militaire du jeune roi Gustave IV qui le prit en vive affection. En 1809, à la suite de la guerre de Finlande et des événements qui amenèrent la déposition de son oncle, le duc de Sudermanie, comme roi, sous le nom de Charles XIII, un poste de confiance fut réservé à Suremain auprès du nouveau monarque, ce qui lui permit d'observer de près les intrigues qui se produisirent à la mort du prince Holstein-Augustenbourg, futur héritier de la couronne. Qui succéderait un jour à Charles XIII ? Napoléon, dans le dessein de créer vers le Nord un contrepoids à la puissance de la Russie, proposait le roi de Danemark, Frédéric VI. Charles XIII se

Digitized by Google

serait accommodé du cousin de Frédéric VI, le prince Christian-Frédéric. Le parti du comte Worner mettait en avant Bernadotte, prince de Ponte-Corvo. Napoléon se rabattit alors sur le prince Eugène dont le refus jeta l'empereur dans une très grande perplexité. Les chances de Bernadotte augmentaient. Comment il sut les tourner sans exception de son côté, c'est ce qu'on verra dans les mémoires du Suremain. Il a surtout narré avec agrément les intrigues d'un certain Fournier, qui décida la noblesse et les autres ordres de la diète, et le roi Charles XIII lui-même, en alléguant le « désir » de Napoléon, celui qui avait, au contraire, le plus d'intérêt à voir Bernadotte trompé dans ses espérances. — Suremain servit encore avec vaillance sous Bernadotte avant de se brouiller avec lui; quand l'armée suédoise dut se porter sur les frontières de France, il demanda à quitter sa patrie d'adoption pour rentrer dans sa patrie d'origine. On ne pouvait qu'accueillir favorablement la demande cet homme de cœur.

B.

PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

La Vie et les Œuvres de Ballanche, par Ch. Huit, lauréat de l'Académie des sciences morales, professeur honoraire de l'Institut catholique de Paris. Un vol. in-8° de VIII-377 pp. Lyon, Vitte.

Le goût revient en littérature aux penseurs, aux écrivains qui ont remué « des idées » plutôt que des passions. Est-ce parce qu'on voit que « les idées » mènent le monde plus qu'elles n'en ont l'air? N'est-ce pas peut-être parce que les princes de la critique contemporaine, les Brunetière et les Faguet, et même les Jules Lemaitre et les Anatole France, sont avant tout des critiques « d'idées »?

Quoi qu'il en soit de la vraie cause de cette préférence accordée aux penseurs, à Bayle, à Joseph de Maistre, à Lamennais, à Sainte-Beuve, à Taine, « le doux philosophe » ou théosophe Ballanche en bénéficie, et certes, c'est justice : il fut un des penseurs les plus originaux de la première moitié du XIX^e^ siècle.

Au moment même où divers articles de *Revues* et une thèse de doctorat lui étaient consacrés, Ballanche attirait la sympathique attention de M. Charles Huit, l'éminent professeur

Digitized by Google

honoraire de l'Ecole des Carmes, que l'Institut a couronné pour ses magistrales études sur Platon et qui avait déjà glorifié l'un des plus illustres amis de Ballanche, dans la *Vie et les œuvres de Frédéric Ozanam.*

Le nouveau livre de M. Charles Huit est moins une biographie détaillée, avec des documents inédits, tirés de la volumineuse correspondance de Ballanche, qu'une monographie philosophique de ses diverses œuvres.

Sans doute, M. Charles Huit fait honneur à Lyon, la ville à « l'esprit réaliste et méditatif tout ensemble..., au cerveau pratique doublé d'un incorrigible songeur », d'avoir été pour beaucoup dans la formation intellectuelle de Ballanche, naturellement porté à la méditation, aux « spéculations transcendantes », se traduisant par « une phraséologie un peu nuageuse, d'où se détachent çà et là comme autant d'échappées lumineuses sur l'infini ».

Sans doute encore, M. Huit nous dit que Ballanche, fils d'imprimeur et né en 1776, a été témoin, dans sa jeunesse, des crimes de la Terreur et des mitraillades abominables qui ont suivi le siège et la prise de Lyon en 1793 : « Ces jours de malheur, jours d'épouvante et de crime, comme il s'exprime, *avaient* laissé dans sa mémoire une trace ineffaçable, et son imagination *est* restée hantée de ces funèbres souvenirs. »

Mais faut-il en conclure que « le système politique et social de Ballanche, — tous ses ouvrages nous le montrent — est né du besoin d'expliquer la Révolution, d'en établir la vraie portée historique, de lui donner un sens, et un sens finalement rassurant? » M. Charles Huit nous l'affirme avec une autorité difficile à contredire. Toutefois, les plus belles œuvres de Ballanche, semble-t-il, ne doivent rien à ses souvenirs révolutionnaires.

Ainsi, le livre publié en 1801, *Du Sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*, et qui donne, avant Chateaubriand, les principales idées du *Génie du Christianisme*, sans l'éclat et la magie du style, n'est pas inspiré par la Révolution et sent plutôt le voisinage de J.-Jacques Rousseau, de Camille Jordan, de Bernardin de Saint-Pierre surtout.

Ces poèmes en prose, *Antigone*, 1814, *Orphée*, 1830, se rattachent au *Télémaque*, à la renaissance gréco-latine dont fut témoin la fin du XVIII^e^ siècle et que favorisait la création de l'Université de France en 1808.

Digitized by Google

Les *Fragments*, admirables de lyrisme : « Souffle du printemps, etc. », sont la confidence d'un amour poétique et malheureux.

Mais laissons parler M. Charles Huit lui-même : « *L'Essai sur les Institutions sociales* (1818), tantôt remonte à l'origine même des sociétés, tantôt se jette dans le vif des polémiques contemporaines : ici, on nous entretient de notre littérature classique du XVII^e^ siècle, là des transformations inévitables réclamées par la marche progressive de l'esprit humain. Dans *le Vieillard et le Jeune homme* (1819), il est sans doute question des ruines multipliées par la Révolution et du profond ébranlement qu'elle a suscité dans les âmes ; toutefois, la Révolution elle-même, cet événement, ou plutôt cette suite prolongée d'événements extraordinaires, ce bouleversement à la fois politique et social, dont les redoutables échos avaient effrayé et assombri sa jeunesse, Ballanche ne l'avait pas encore rencontrée sur sa route pour la regarder en face, la décrire et lui appliquer (son) talent d'analyse psychologique. » Il ne le fit guère que dans l'*Homme sans nom*, 1820, sur la mort de Louis XVI, et dans l'*Elégie*, 1820, à propos du 13 février et de l'assassinat du duc de Berry.

La *Palingénésie sociale*, 1827, a pour but « d'exprimer la grande pensée du siècle, cette pensée dominante, profondément sympathique et religieuse, qui a reçu de Dieu même la mission auguste d'organiser le nouveau monde social... Le présent, le passé, l'avenir relativement à la société en général, peuvent, à toutes les époques, offrir le sujet de trois épopées réunies par une pensée unique..., et ces trois épopées ne formeraient qu'une seule et vaste trilogie. » Ballanche croit au progrès en même temps qu'à la Providence, et devant « l'évolution plébéienne », il prêche le *suffrage universel*, avec le vote *plural* et l'*obligation* du vote. Il veut l'égalité, la liberté organisée, la fraternité, ou plutôt la *solidarité* (déjà !) dans le christianisme.

Orphée, venant après la *Palingénésie*, en 1830, montrait en Ballanche « un de ces philosophes qui se croient en état de tirer le monde et l'histoire des profondeurs de leur spéculation ».

La *Formule générale de l'histoire de tous les peuples appliquée à l'histoire du peuple romain*, revient à la réalité et rectifie les fables de Tite-Live et de Virgile, d'après les données de Vico.

Mais Ballanche rentre dans un rêve éveillé avec la *Ville des Expiations*, 1832, cité nouvelle destinée à abriter des êtres

Digitized by Google

« hors du christianisme, en arrière du sentiment moral », et à ramener dans la droite voie ces dévoyés, ces déracinés.

La *Vision d'Hébal*, 1831, — chef de clan Ecossais, « un homme qui se sent assimilé à l'humanité, devenu le myste général, l'homme universel vivant d'une vie infinie, cosmogoniquement, mystiquement et historiquement », — décrit la marche de l'humanité sur la terre, les révolutions du globe, celles qui précèdent l'histoire comme celles qui la remplissent, et, après cette épopée en action, se termine par une intuition de l'état de l'humanité où « l'harmonie des volontés intelligentes avec la volonté finale est rétablie ». « Jamais, écrivait Chateaubriand à l'auteur, vous n'avez dévoilé votre système avec plus de clarté et de grandeur. »

Oui ; mais c'est un système, un mythe platonicien, éclos dans une belle âme, vivant de ses rêves dorés.

Grâce à son mérite d'écrivain, d'artiste, et à d'illustres amitiés, comme celles de Mme Récamier, « la belle Juliette », de Chateaubriand, d'Ampère, Ballanche fut élu à l'Académie française le 28 avril 1842, un an, et non pas trois ans, comme le dit M. Huit, après Victor Hugo, nommé seulement le 7 janvier 1841, après deux échecs contre Dupaty, Mignet, 1838, et deux autres scrutins, 1839, 1840, où Flourens l'emporta. Ballanche devait mourir le 12 juin 1847 en parfait catholique par le sentiment et par le cœur.

L'est-il dans ses écrits par la pensée et la raison ? Non, pas au même degré, répond M. Huit. Ballanche croit à la *déchéance*, à l'*expiation*, à la *réhabilitation* de l'humanité ; mais « dans l'explication du deuxième terme en particulier, disait le *Correspondant* du 25 août, Ballanche a dépassé le point où se serait arrêté un théologien à la fois mieux instruit et plus circonspect ». Il croit aussi à l'évolution de la religion, « qui se manifeste successivement (?) ».

Tel qu'il est, il tient une grande place, trop méconnue, dans l'évolution romantique et la formation de poèmes comme ceux de Quinet, *Ahasvérus*, *Napoléon*, *Prométhée*, comme la *Chute d'un ange*, de Lamartine, la *Psyché*, de Victor de Laprade, la *Légende des siècles*, de Victor Hugo.

Il a été un admirable symboliste, avec *Orphée* et la *Vision d'Hébal*. Enfin, c'est le premier des évolutionnistes, des « démocrates chrétiens », moins novateurs qu'ils ne le croient : il a cherché avant eux un terrain d'entente entre la Révolution et

Digitized by Google

l'Eglise; mais d'après Joseph de Maistre et Mgr Freppel, elles sont absolument inconciliables, parce que la Révolution est la négation des droits de Dieu.

L'abbé Théodore DELMONT.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — BECK (A.), *Kirchliche Studien und Quellen.* Amberg, Boes. 391 p. in-8, 10 fr. — BRUN (J.), *Les paraboles de l'Evangile.* Thèse. Lyon, Paquet. 127 p. in-8. — CEULEMANS (F. C.), *Commentarius in Actus apostolorum.* Malines, Dessain. 320 p. in-8, 3 fr. 20. — CHANSON (F.), *Instructions paroissiales.* I. Le Mans, Bienaimé. XX-378 p. in-8. — CREMER (H.), *A reply to Harnack on « The essence of Christianity ».* New York, Funk. XX-268 p. in-8, 5 fr. — CURÉ (Mgr), *La communion fréquente.* II. Paris, lib. S. Paul. VI.-489 p. in-12, 3 fr. — DUSSAUD (R.), *Notes de mythologie syrienne,* Leroux. In-8, 3 fr. — FRIEDLAENDER (M.), *Geschichte der jüdischen Apologetik.* Zürich, Schmidt. XV-499 p. in-8, 10 fr. — GUERRIER (L.), *Le Testament de N.-S. J.-C.* Thèse. Lyon, Vitte. 108 p. in-8. — GUIBERT (J.), *Le mouvement chrétien dans l'âme humaine.* Conférences. Paris. Bloud. VIII-294 p. in-16. — HALÉVY (J.), *Etudes évangéliques.* I. Leroux. In-8, 5 fr. — HOLDEN (A.), *The virgin birth.* I. Chicago. 85 p. in-8, 2 fr. 50. — LAUR (E.), *Die Prophetennamen des Alten Testamentes.* Fribourg (Suisse) VI-165 p. in-8, 5 fr. — LIELL (J.), *« Fractio panis » oder « Cena cœlestis ».* Trier, Lowenberg. 71 p. in-8. 3 fr. 10. — MONNIER (H.), *La notion de l'apostolat. Des origines à Irénée.* Leroux. In-8, 7 fr. 50. — MOUREN (J.), *Le Fils de l'homme.* Thèse. Lyon, Paquet. 76 p. in-8. — NAEGEL (A. E.), *L'Assomption, ses harmonies dogmatiques.* Thèse. Lyon, Paquet. 119 p. in-8. — NIGLUTSCH (J.), *Brevis commentarius in S. Pauli apostoli epistolam ad Romanos.* Trient, Seiser. VI-183 p. in-8. — PANEL (D.), *Préliminaires historiques de la Passion de Jésus.* Thèse. Lyon, Paquet. 127 p. in-8. — RABEAU (G.), *Le culte des saints dans l'Afrique chrétienne.* Thèse. Fontemoing. 88 p. in-8. — RAMBAUD (J.), *Les données essentielles de la religion de Jésus.* Thèse. Cahors, Coueslant, 192 p. in-8. — REVEL (L.), *Les mystiques devant la science.* I. Paris, Bodin. 163 p. in-18. — ROGERS, *Baptism and christian Archœology.* Oxford, Clarendon Press. In-4, 5 fr. 75. — SANDAY (W), WATERHOUSE (P.), *Sacred sites of the Gospels.* London, Clarendon Press. 138 p. in-8, 17 fr. — SCHEIWILER (A), *Die drei Elemente der Eucharistie in den ersten drei Jahrhunderten.* Mainz, Kircheim. — SCHUETZ (J. A.), *Summa Mariana.* I. Paderborn, Junfermann. XXIV-566 p. in-8, 6 fr. 90.

Digitized by Google

— WOHLENBERG (G.), *Der erste und zweite Thessalonicherbrief.* Leipzig, Deichert. 214 p. in-8, 5 fr. 60. — TOUCHET (Mg), *Œuvres choisies oratoires et pastorales.* T. V. Lethielleux. 460 p. in-8. — WREDE, *Charakter und Tendenz des Johannes Evangelium.* Tübingen. Mohr. IV-71 p. in-8, 1 fr. 50.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — *L'année psychologique.* IX. Schleicher. In-8, 15 fr. — CARNEGIE (A.), *L'empire des affaires.* Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — EYREC (G. D'), *La décoration du cuir.* Flammarion. 320 p. in-18, 3 fr. 50. — GAFFRE (L.-A.). *Les portraits de Jésus-Christ.* Lecoffre. In-4, 40 fr. — GRASSET (Dr J.), *Le spiritisme devant la science.* Masson. 424 p. in-8, 4 fr. — HENRY (V.), *La magie dans l'Inde antique.* Paris, Dujarric. In-18, 3 fr. 50. — LEMIRE (abbé), *Que feront les religieuses?* Lecoffre. In-18, 1 fr.

Histoire et Géographie. — ARIAIL (L.), *Les martyrs des trois premiers siècles.* Thèse. Lyon. Paquet. 120 p. in-8. — BARTH (H.), *Constantinople,* Laurens. In-4, 4 fr. — BÉRAL, *Saint Thomas d'Aquin,* Paris, Crouille-Morant. XXVII-374. p. in-8. — BERLIÈRE (U.), *Mélanges d'histoire bénédictine.* IV. Maredsous. 182 p. in-8, 5 fr. — *Bibliographie géographique annuelle* (1902). Colin. 320 p. in-8, 5 fr. — CHAMBON (F.), *Notes sur Prosper Mérimée.* Dorbon. 498 p. in-8, 15 fr. — FERDINAND-DREYFUS, *La Rochefoucauld-Liancourt.* 1747-1827. Plon-Nourrit. 1 vol. in-8, 8 fr. — MIKETTA (K.), *Der Pharao des Auszuges.* Freiburg i. B. Herder. VIII-120 p. in-8, 3 fr. 20. — NETON (A.), *L'Indo-Chine et son avenir économique.* Perrin. In-16, 3 fr. 50. — SERAO (M.), *Au pays de Jésus.* Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50. — SERRE (R. P.), *Sept ans d'apostolat.* Aurillac. Imp. mod. XXIV-259 p. in-8. — SPILLMANN (J.), *Une victime du secret de la confession.* Desclée. 237 p. in-8. — WAGNER (R.), *Lettres à ses amis.* Juven. In-8, 7 fr. 50. WALSH (W.), *The Jesuits in Great Britain.* Londres, Routledge. 372 p. in-8, 9 fr. 50.

Philologie et Belles-Lettres. — DUCHÊNE (F.), *France nouvelle.* Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — VOGUÉ (Vte E.-M. DE), *Le maître de la mer.* Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50.

Proprietaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

LA LÉGENDE DORÉE

La *Légende Dorée!* Quel nom plein de délicatesse! Comme il sonne agréablement aux oreilles éprises de la douce musique des mots! Il est rempli d'harmonie et de saveur exquise. Il est riche, il est merveilleux et déjà, par lui seul, tout ce qu'il y a de plus charmant.

Mais à quoi répond-il? Et la chose qu'il désigne ne serait-elle, par aventure, d'un intérêt si médiocre qu'il faille s'excuser, tout d'abord, d'entreprendre de la faire aimer?

Je ne le crois pas. Il paraît bien, d'autre part, que le grand public recommence à vouloir s'intéresser à l'ouvrage, jadis si populaire, de Jacques de Voragine — car c'est d'un livre qu'il s'agit. J'en trouve une preuve, après bien d'autres, dans l'apparition successive et à quelques mois de distance, des traductions nouvelles de M. l'abbé Roze et de M. de Wyzewa (1). Elles seront les bienvenues. Il devenait extrêmement difficile de se procurer des exemplaires de la *Légende* et, chez les marchands de vieux

(1) On me permettra d'ajouter, discrètement, que l'auteur de l'étude qu'on va lire préparait, lui aussi, et depuis fort longtemps, une traduction illustrée de la *Légende Dorée*. La première partie doit paraître prochainement, au mois de décembre, à la maison de la Bonne Presse, sous ce titre : *Le Christ de la Légende Dorée* (1 vol. petit in-4°, avec près de 400 gravures). La présente étude, qui ne sera pas publiée ailleurs, est, en quelque manière, la Préface générale de tout l'ouvrage : je suis très heureux de pouvoir l'offrir aux lecteurs de l'*Université catholique*.

Digitized by Google

livres, qui n'étaient pas sans le savoir, l'édition tronquée de Brunet (1843) se vendait elle-même au poids de l'or.

Il n'y aura donc plus seulement, pour feuilleter le livre de Voragine, que des archéologues et des faiseurs de romans. Ce sera tant mieux, car il contient autre chose, en plus de recettes curieuses pour déchiffrer les vieilles images, que des récits merveilleux et discrètement paillards, très capables de servir de thèmes aux romanciers un peu las d'exploiter, pour leurs livres « de vente », les prosaïques aventures de la vie mondaine. M. Anatole France ne sera plus le seul à se délecter aux histoires de la *Légende Dorée* et à en tirer profit. D'autres écrivains, sinon lui, apprendront à leurs lecteurs que l'ouvrage de Jacques de Voragine est non seulement un « livre d'art », mais encore un « livre de science », un « livre de plaisir », sans doute, mais aussi un « livre de religion ».

De voir, cependant, que nous devons, en grande partie, cette résurrection de la *Légende* à des archéologues et à des entrepreneurs de romans, cela fait rêver ! Et je me demande si le vrai sens de ce livre vénérable ne leur a pas échappé complètement, aux uns aussi bien comme aux autres.

Voici qu'à son tour le grand public va être mis à même de se prononcer. Abordera-t-il la lecture de la *Légende Dorée* en amateur de vieilles images ou en curieux d'aventures romanesques.

Je ne voudrais pas précisément l'en détourner, puisque, tout au contraire, je me propose de montrer, en cette étude, que la *Légende* est un guide très précieux pour apprendre à lire dans ce livre admirable qu'est l'art du moyen âge et que, d'autre part, il a été pour nos ancêtres et peut encore redevenir, dans une certaine mesure, un recueil de thèmes charmants et inoffensifs pour satisfaire notre besoin de rêve et de merveilleux. Mais il est encore, et surtout, un très beau livre de piété. Voilà ce que je voudrais mettre en bonne lumière, bien que l'entreprise ne soit pas des plus faciles. Je ne saurais y parvenir sans donner, au préalable, quelques notes rapides sur l'auteur même de la *Légende Dorée* et les destinées de son livre à travers les siècles.

Digitized by Google

*
* *

Jacques de Voragine naquit en Italie, dans le premier quart du XIII^e^ siècle, aux environs de l'année 1228. Sa patrie avait nom *Varagine*, — aujourd'hui Varazze, — petite ville de la *Riviera*, à 12 kilomètres de Savone et sur la route qui conduit à Gênes, en suivant la côte. C'est de là qu'il tire son nom *Jacques de Varagine*, dont une erreur de copiste, qui date de fort loin, a fait Jacques de Voragine (1).

Il avait à peine seize ans, peut-être moins encore, quand il entra dans l'ordre des Frères-Prêcheurs, fondé par saint Dominique, où les supérieurs ne tardèrent pas à le tenir en très haute estime. Unissant à la fois la science et la piété, il se trouvait admirablement préparé à remplir, auprès des âmes, toutes sortes de ministères et il les exerça successivement avec le plus grand succès.

Ses qualités éminentes le désignaient encore pour occuper, dans son ordre, les charges les plus importantes ; il les remplit d'ailleurs presque toutes, hormis celle du généralat, que Dupuis, bien à tort, lui fait tenir cependant, sans en fournir d'ailleurs aucune preuve. Nous le trouvons ainsi prieur à Gênes, en 1258, puis à Asti, en 1266. En 1267, il est élu provincial de Lombardie, charge qu'il occupe pendant dix années et dans laquelle, après trois années d'intervalle, il fut rappelé de nouveau, en 1281. Ensuite, nous le voyons « définiteur » de son ordre, en

(1) Ils ont donc perdu leur temps et leur peine, ceux qui ont parlé de la symbolique de ce nom « voragine », c'est-à-dire « gouffre profond », qui lui aurait été donné, disaient-ils, parce que le bienheureux auteur était comme un gouffre où se trouvaient enfouies d'immenses connaissances ! Je remarque, en outre, que ce nom de Varagine fut porté par plusieurs contemporains de notre auteur, par exemple *Carnasciale de Varagine*, podestat de Bologne en 1234, *Giacomo de Varagine*, notaire à Trévise en 1264, et *Guglielmo de Varagine*, chancelier du gouvernement de Gênes, en 1246.

Digitized by Google

1288, chargé par les siens, et même par l'empereur Henri IV, des plus hautes missions.

Au cours de l'une d'elles, alors qu'il se trouvait à Rome, l'archevêque de Gênes vint à mourir : le chapitre métropolitain choisit tout aussitôt le saint religieux pour le remplacer. Sur son refus formel, le pape Nicolas IV désigne une autre personne. Mais la vacance du siège de Gênes s'étant produite à nouveau et le désir du chapitre se manifestant derechef et avec une insistance encore plus marquée, le Pape ordonne à l'humble dominicain de céder : c'est ainsi que, le 13 avril 1292, Jacques de Voragine reçut la consécration épiscopale, malgré toute la répugnance qu'il n'avait cessé de manifester pour des honneurs qu'il ne cherchait qu'à fuir, bien loin de les désirer.

Comme il avait été parfait religieux, il se montre alors parfait évêque. Ses biographes nous en donnent de nombreux témoignages, le louant fort de tout ce qu'il fit pour instruire son peuple, pour l'édifier, le secourir et surtout pour mettre un terme aux dissensions intestines qui ne cessaient de troubler la république de Gênes. Cet exemple de loyal désintéressement est d'autant plus remarquable que les évêques italiens du XIII^e^ siècle s'occupaient alors, en général, de tout autre chose que de la sage administration de leurs diocèses respectifs.

L'épiscopat de Jacques de Voragine ne fut, malheureusement, que d'une assez courte durée. Après avoir occupé, sept années seulement, le siège de Gênes, le saint évêque mourut, le 14 juillet 1298. Il fut inhumé, selon son désir, en l'église des religieux de son ordre, à Santa-Maria-di Castello, sous l'autel de la chapelle de Saint-Paul. Les Dominicains, de temps immémorial, célébraient sa fête, avec un office propre, au 13 juillet. L'Eglise, en la personne de Pie VII, a confirmé son culte public, en 1816, époque à laquelle Jacques de Voragine fut solennellement déclaré bienheureux.

Telle est, brièvement résumée, la biographie de l'auteur de la *Légende Dorée*. Il était nécessaire de la dire, au moins en quelques mots. Mais cela suffirait, au besoin, pour

Digitized by Google

réduire au silence ceux qui prétendent ne trouver en lui qu'un entrepreneur peu sérieux de naïfs mensonges et de fables enfantines : c'est le méconnaître de toute façon que de le représenter rivalisant, en ses pieuses inventions, avec les auteurs, ses contemporains, qui écrivaient des chansons de geste ou des fabliaux.

Jacques de Voragine fut un saint homme. Le caractère est, chez lui, à la hauteur du talent. Il ne serait pas très difficile de montrer comment il s'élève, dans ses ouvrages, bien au-dessus du niveau intellectuel de la plupart des écrivains de son siècle. On peut dire, sans exagération, qu'il doit être compté parmi les plus grands.

Son œuvre littéraire est considérable. On en pourra prendre un aperçu rapide dans les nomenclatures des ouvrages spéciaux. Mais la liste s'y trouve encore incomplète, même dans le répertoire de Mgr Ulysse Chevalier. Le plus grand nombre de ces écrits étant, d'autre part, resté inédit, il est difficile de se faire une juste idée de leur importance relative. On a publié un certain nombre de ses sermons, mais pas tous, il s'en faut. C'est la partie la plus considérable de son œuvre. On y voit encore des commentaires sur les Livres saints et sur les écrits des Pères de l'Eglise. De tout cela nous ne connaissons guère que de sèches analyses et quelques extraits. Un sort analogue a été réservé à ses *Chroniques de la ville de Gênes* dont le savant Muratori, dans ses *Rerum italicarum scriptores* (1723-1751), n'a donné qu'une édition tronquée et tout à fait incomplète.

Mais l'œuvre capitale de Jacques de Voragine, celle qui lui a valu cette grande popularité dont il conserve encore quelque chose, après tant de siècles écoulés, ce fut « la compilation qu'il rédigea, en un seul volume, des légendes des saints, en y ajoutant beaucoup de choses tirées de l'*Historia ecclesiastica*, de l'*Historia tripartita*, de l'*Historia scholastica* et des chroniques de faits divers ». C'est ainsi que l'auteur lui-même, dans un passage très instructif de ses Chroniques des antiquités de Gênes, nous fait connaî-

Digitized by Google

tre, avec le but de son livre, les sources principales dont il s'était servi pour le composer (1).

Il n'était pas le premier à entreprendre un travail de ce genre. Les savants lui ont trouvé des prédécesseurs jusque dans l'ordre même des Dominicains. Aucun d'eux, cependant, n'avait eu un succès semblable à celui qui accueillit tout aussitôt son pieux ouvrage.

A peine fut-il connu qu'il était déjà célèbre et regardé, par tout le monde, comme un ouvrage très précieux, valant son pesant d'or. J'en trouve une preuve décisive dans le nom sous lequel, avec une initiative bien remarquable, on ne tarda pas à le désigner couramment. L'auteur l'avait intitulé, avec beaucoup de simplicité : *Légende des saints compilée par Jacques de Voragine, de l'ordre des Frères Prêcheurs*. Mais ce titre lui resta si peu de temps, que c'est à peine si l'on peut, aujourd'hui, le découvrir sur quelque vieux manuscrit. Le livre de Voragine ne fut connu, pendant tout le moyen âge, que sous le nom de LEGENDA AUREA : on ne saurait trop regretter l'impardonnable solécisme avec lequel il est passé dans notre langue sous le nom de *Légende Dorée*, alors que nous devrions l'appeler, par respect tout au moins de la grammaire : LA LÉGENDE D'OR.

Une autre preuve de l'extraordinaire popularité de l'ouvrage nous est donnée par le nombre incalculable des reproductions, traductions et adaptations qui, dès la fin du XIII^e^ siècle et pendant tout le cours du XIV^e^, allèrent se multipliant de plus en plus, non seulement en Italie, mais, on

(1) Après avoir écrit de tous les évêques ses prédécesseurs sur le siège de Gênes, il en arrive à parler de lui-même, et voici ce qu'il en dit, s'exprimant à la troisième personne : « Hic dum adhuc esse. in ordine suo et postquam fuit in archiepiscopatu opera plura fecit : nam legendas sanctorum in uno volumine compilavit, multa adjiciens in eisdem de Historia ecclesiastica, et de Historia tripartita, et de Historia scholastica, et de Chronicis diversorum actorum. » Sans savoir l'époque exacte à laquelle le livre fut achevé, on a tout lieu de croire que ce fut avant que l'auteur ait été absorbé par les charges importantes de son ordre, entre 1258 et 1266 très probablement. Mais il revint plusieurs fois sur son travail primitif en y faisant lui-même de nombreuses additions, *multa adjiciens*.

Digitized by Google

peut le dire sans aucune exagération, d'un bout de l'Europe à l'autre. Je ne sais s'il se trouvera jamais quelqu'un d'assez informé pour entreprendre une étude critique des manuscrits de la *Légende Dorée*. Il aura, en tout cas, fort à faire et j'imagine qu'il ne tardera pas, s'il est sage, à limiter bien vite le champ de son enquête, à moins de renoncer à la voir aboutir. La seule étude des manuscrits latins, — la langue dans laquelle fut composé l'original, — est déjà fort compliquée. Puis viennent les traductions. Celles en langue vulgaire italienne, pour ne parler que de celles-là, commencent avec les dernières années du XIII^e^ siècle : les érudits d'au delà des Alpes n'ont pas encore osé les étudier dans leur ensemble et c'est tout juste s'ils se sont essayé à publier, au point de vue critique, quelques chapitres détachés du livre complet.

Mais avec l'époque des livres imprimés, les éditions se multiplient encore davantage. La bibliographie qu'en ont tentée les savants les mieux informés, il y a de cela quelques années, fait aujourd'hui sourire, tellement elle est imparfaite. J'indique, en passant, le catalogue de Quétif et Echard, celui de Touron et les notes de Brunet. Panzer, en sa bibliographie, a cité soixante-quatorze éditions différentes : on en connaît aujourd'hui près du double et l'enquête est loin d'être terminée. Un collectionneur des mieux informés, qui s'occupe exclusivement des éditions illustrées de la Légende, m'avouait l'autre jour qu'il se reconnaissait incapable, même après tant d'années de travail, d'en entreprendre avec fruit l'inventaire raisonné.

Je ne sais, en un mot, si, exception faite pour la Bible, il y eut jamais de livre plus souvent reproduit que l'ouvrage de Jacques de Voragine. C'était un bon argument à faire valoir en faveur de sa grande popularité. J'aurais eu garde de le négliger.

On pourrait en donner d'autres. Mais il est encore plus intéressant de rechercher les causes de cette vogue extraordinaire. J'essaierai d'en montrer quelques-unes. Et ce sera en prouvant que, si le moyen âge a tant aimé la lecture de la *Légende Dorée*, ce fut pour des motifs bien

Digitized by Google

différents de ceux qui semblent devoir, aujourd'hui, lui assurer comme un renouveau de son ancienne popularité.

Si je m'étais proposé de suivre exactement, à travers les âges, les destinées du livre de Jacques de Voragine, j'aurais dû signaler, à côté de ses admirateurs, les critiques, moins bienveillants, qui ne manquèrent pas de le dénigrer.

L'enquête serait des plus intéressantes. On en pourrait tirer, entre autres leçons, celle-ci, toujours bonne à prendre, bien qu'assez banale, à savoir qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et que tout a été dit depuis fort longtemps sur la *Légende Dorée*, en bien comme en mal.

Nos amateurs modernes d'hyper-critique en matière d'histoires de sainteté auraient peu de choses à apprendre à leurs précurseurs du XVIII^e^ et du XVII^e^ siècle, pour ne parler que de ceux-là. Si Jacques de Voragine eut, de tout temps, des partisans enthousiastes et dévoués, il ne manqua pas non plus de contempteurs et même d'ennemis. Il en trouva jusque dans son ordre et parmi ses frères en religion, s'il est vrai, du moins, comme le prétend Dupin, que Melchior Cano visait l'auteur de la *Légende Dorée*, quand il écrivit ces paroles dans son traité *De locis theologibus* : « L'homme qui a écrit la Légende avait une bouche de fer, un cœur de plomb et un esprit certainement peu exact et dénué de prudence. » On alla même si loin dans ce genre d'attaques, qu'en 1543 la Faculté de théologie de Paris condamna Cl. Despence qui déclamait sans cesse, au collège de Navarre, contre la *Légende Dorée* et son auteur.

Je veux croire que la question de « langue » et de littérature entrait pour quelque chose dans ces critiques. La *Légende Dorée*, en effet, est un livre dont la peu glorieuse latinité ne pouvait manquer d'offusquer les puristes de l'époque : on s'en rend compte suffisamment rien qu'à parcourir les pages où le fameux Bollandus (1643) prend en termes fort vifs la défense du bienheureux Jacques de Voragine (1).

(1) « Que le style de Jacques de Voragine ne soit pas plus châtié

Digitized by Google

Il y avait, toutefois, des questions plus importantes engagées dans la dispute, et c'était principalement de savoir quel degré de confiance on devait ajouter aux récits de l'auteur de la Légende. Les opinions les plus extrêmes étaient déjà en présence. Quelques-uns n'allaient-ils pas jusqu'à prétendre, avec Wicélius et Vivès, que l'auteur n'avait voulu composer que des contes moraux et des romans mystiques, en y mettant la finesse de l'allégorie et tout le sel de la satire ? C'est à eux que Bollandus répond, quand il dit : « Où donc trouvez-vous, bon Wicélius, que Jacques cherche à faire de la mythologie? Certainement je suis loin d'approuver tout ce qu'il écrit : cependant je ne saurais douter qu'il ait suivi d'anciens documents. Je trouve même que la majeure partie de ses histoires s'accorde avec les pièces antiques et originales. »

Quand on aura fini de débrouiller toutes les sources de la *Légende Dorée*, — si, du moins, on y arrive jamais, — on verra que ce jugement du premier des Bollandistes est plus près de la vérité que celui des critiques dont la verve facile s'exerce, depuis fort longtemps, à jeter le ridicule sur le bienheureux auteur et son ouvrage. Mais ce serait un labeur des plus considérables. Je n'aurai pas la témérité d'en vouloir ici, même très rapidement, indiquer les grandes lignes.

Je ferai néanmoins une remarque curieuse et qui a bien son importance. Ceux-là même qui ont critiqué avec le plus d'âpreté et d'injustice la *Légende Dorée* ne manquent jamais d'y puiser largement, dès qu'ils se mettent, eux aussi, à raconter la vie des saints. Tel Baillet, vers la fin du XVII^e^ siècle. Il ne trouve pas de mots assez vifs quand il s'agit d'exprimer son dédain pour l'auteur de la Légende : cela ne l'empêche pas de le copier textuellement. Il va jusqu'à renchérir sur les choses merveilleuses racontées par

que celui des écrivains de son temps, je l'accorde : toujours est-il que c'était un savant et un saint, et qu'il était doué d'une prudence, d'un jugement remarquables, et plus apte que Vivès et Erasme à distinguer dans ses écrits ce qui mérite approbation. » BOLLANDUS. *Acta Sanctorum*, Jan., vol. I, p. XVIII^e^.

Digitized by Google

Jacques de Voragine, aussitôt que, terminée sa Préface, il aborde la *Vie des Saints*. Je conseille de les comparer l'un à l'autre, de très près : ce sera fort divertissant de voir combien diffèrent peu, dans leurs récits parallèles, le naïf légendaire du moyen âge et l'historien « critique » du dix-huitième siècle.

Bien loin de m'en étonner et d'en faire un reproche à Baillet, je veux le louer, au contraire, après avoir écrit, pour sa *Vie des Saints*, une Préface « critique », d'en avoir insensiblement perdu le souvenir, aussitôt qu'il en arrive à la rédaction de ses récits. Car il prétend bien, lui aussi, écrire des « Légendes » et il n'est pas encore assez éloigné des siècles de foi pour avoir oublié tout ce que la tradition catholique mettait dans ce mot de « légende ».

Dans notre vocabulaire actuel ce mot désigne une histoire sans autorité, inventée à plaisir par celui qui la raconte, une fable, en d'autres termes, dont on peut se distraire et s'amuser, mais à laquelle il ne faut ajouter aucun crédit. La « Légende », tout au contraire, était un récit fait « pour être lu » publiquement, non point dans le but de satisfaire une curiosité stérile, mais en vue d'édifier les fidèles et de leur inspirer une confiance sans cesse renouvelée dans la puissance et la bonté de ce Dieu qui est « admirable dans ses saints ». Et que veut dire « admirable », sinon prodigue de merveilles ! Une histoire de sainteté sans miracles c'est un parterre, peut-être bien cultivé, mais sans aucune fleur pour l'embellir et le parfumer : on s'y gardera d'y descendre, par crainte d'y prendre aussitôt de la tristesse et de l'ennui.

A force d'être raisonnable, le XVII^e^ siècle devait être amené fatalement à ne plus s'intéresser qu'aux seules choses dont on peut démontrer les raisons de raison. Il était mûr pour le scepticisme. Le XVIII^e^ siècle l'hérita de lui. Le règne de la Légende était bien fini. Après l'avoir discutée encore quelque temps, bientôt on n'en parle plus. Le silence se fit alors et, lourdement, vint l'oubli.

Digitized by Google

***

Quelques personnes, toutefois, continuèrent à s'y intéresser discrètement et ce furent, on ne s'en douterait guère, des savants, mais des savants d'une essence particulièrement subtile, ceux qu'on appelle couramment « les archéologues ».

Les archéologues n'ont jamais cessé de lire la *Légende Dorée* et même de la citer fréquemment. On en fournirait aisément la preuve, rien qu'à parcourir les ouvrages classiques de Lasteyrie, de Magne, du Père Cahier et de Didron, pour parler seulement de ceux qui ne sont pas encore trop éloignés de nous. Et si les archéologues du XVIII^e^ siècle, épris de la seule culture ancienne, ne s'étaient pas si complètement désintéressés de tout ce qui avait rapport à l'art chrétien et à nos antiquités nationales, ils auraient bien été forcés, eux aussi, de ne point perdre contact avec le livre de Jacques de Voragine.

C'est, en effet, un guide très précieux pour apprendre à lire couramment les chefs-d'œuvre de l'art chrétien. Il était donc bien naturel que, dans le même temps où ceux-ci redevenaient en faveur, le public se reprît à étudier le livre qui lui permettait le mieux de les comprendre et de les goûter. Mais comment faudra-t-il s'en servir ? Voilà ce que je voudrais indiquer. J'ai besoin de faire au préalable une remarque assez simple, qui a bien toutefois son importance.

Il me plaît assez, quand je parle des œuvres d'art, de distinguer en elles deux éléments, la « matière » et la « forme », comme diraient les vieux scolastiques, le corps et l'âme, si l'on veut, ou bien encore, et plus simplement, les idées et leur expression. L'art idéal, sans aucun doute, consisterait à faire exactement, dans ses créations, la part qu'il convient de donner au corps et à l'âme, à la matière et à l'esprit, aux idées immatérielles et à leur forme sensible, en vue de réaliser, dans sa parfaite harmonie, la totalité de l'être. Quelle admirable chose qu'une statue où nous pour-

Digitized by Google

rions contempler, avec un égal ravissement et sans craindre aucune diminution de notre être moral, un beau corps et une belle âme! Mais cet accord merveilleux ne se rencontre guère dans les œuvres humaines. L'art chrétien lui-même ne l'a réalisé que rarement. C'est enfin pour cela que le public est obligé de s'intéresser tantôt à de belles idées, tantôt à de belles formes, et presque jamais à des œuvres qui soient également belles dans leur totalité. De là encore, pour la critique d'art, d'incessantes oscillations. La « critique mystique », fort à la mode aujourd'hui, est celle qui, dans les œuvres d'art, ne cherche que les « âmes », sans vouloir prendre aucun intérêt aux corps qu'elles animent, sinon pour fournir de prétextes à les mépriser.

L'art des premiers siècles chrétiens, comme aussi celui du moyen âge, a vécu surtout de la recherche des idées et des âmes : aussi bien sa richesse idéale est extrême et nous commençons à peine à la soupçonner. Avec la première Renaissance, — comment le nier! — c'est, au contraire, le souci des belles formes et de l'expression qui prédomine dans tout le domaine de l'activité artistique : mais elle fut, au point de vue des idées, d'une lamentable pauvreté. On n'a pas besoin d'une érudition très compliquée pour être capable de s'intéresser aux œuvres d'un Botticelli, d'un Raphaël, et même d'un Fra Angelico. La variété de leurs sujets est tellement limitée qu'ils paraissent toujours se répéter. Ils ont perdu le sens de la curiosité intellectuelle. Le cycle de leurs histoires se réduit de plus en plus. On voit qu'ils n'aiment plus à en raconter. C'est pour cela que les compositions historiques, si fréquentes au moyen âge, deviennent extrêmement rares à l'époque de la Renaissance : elles sont d'ailleurs si toujours semblables à elles-mêmes qu'en dehors des questions d'arrangement et d'expression, on n'y rencontre plus rien que de connu et de cent fois regardé.

Essayez donc, un jour d'heureuse oisiveté, de dresser l'inventaire, par sujets, des tableaux d'une des salles des Uffizi ou de la pinacothèque de Milan. Vous serez tout surpris de leur peu de variété. Des « histoires de la Vierge »,

Digitized by Google

si copieusement racontées par le moyen âge, c'est à peine si la renaissance a gardé deux ou trois motifs : *la Présentation au Temple*, *l'Annonciation*, *la Mort de Marie*, *l'Assomption*. En revanche, combien trouverez-vous de « Vierges avec l'Enfant Jésus » ! Je veux bien que ce soient des œuvres excellentes. J'accorde encore que la vue en est délicieuse et même capable de nous inspirer, de temps en temps, quelque petite émotion, très douce, de tendresse et de piété. Mais il est de toute évidence qu'on n'a pas besoin d'un livre pour en éclaircir le sujet et pour l'expliquer. Si vous n'aimez que ce genre de tableaux, je me garderai bien de vous conseiller la lecture de la *Légende Dorée :* elle vous est parfaitement inutile et ne ferait, je le crains, que vous ennuyer.

A moins, cependant, que vous aimiez encore à regarder les « prédelles », ces longues bandes de compositions qui, par cinq ou six, forment comme le rez-de-chaussée des retables d'autel du quattrocento. C'est là que sont reléguées, comme dans un dernier refuge, les histoires de sainteté. Pour la plupart des curieux visitant les grandes galeries de l'Europe, ce sont des rébus qu'il leur est presque impossible de déchiffrer : à ces curieux d'art, s'ils veulent du moins comprendre ce qu'ils regardent, je vais pouvoir commencer à conseiller la lecture de la *Légende Dorée*.

Je le ferai déjà avec plus d'insistance à ceux qui, par-delà le XVI^e^ siècle, s'intéressent aux vieilles fresques des siècles précédents. Il y a des cycles entiers dont la lecture leur serait impossible, s'ils n'avaient pris soin de se précautionner d'une semblable érudition.

Je suppose que vous pénétrez pour la première fois, et sans vous y être aucunement préparé, dans un de ces oratoires, comme le serait par exemple, en Ombrie, l'admirable chapelle des Trinci, à Foligno. D'anciennes peintures en couvrent les murailles dans leur totalité. Vous savez, d'une façon générale, qu'elles représentent l'histoire de la Vierge. Vous êtes, d'autre part, et j'en suis convaincu, très informé de tout ce que l'histoire authentique nous apprend sur l'existence de Marie. Mais vous ne connaissez pas sa

Digitized by Google

légende? Alors, toutes ces vieilles peintures, que vous diront-elles? Voici, dans un paysage champêtre, un vieillard, assis au milieu d'un nombreux troupeau de brebis : autour de lui, d'autres bergers, qui se sont endormis, et, dans le haut de la composition, un ange descendant du ciel. Sur la droite, un intérieur de maison bourgeoise, avec une vieille femme à genoux, qu'un ange vient visiter. Le *Guide* vous dira bien que cela représente « l'apparition de l'ange à sainte Anne et à saint Joachim ». Mais ce n'est pas suffisant, car toute une histoire merveilleuse est résumée dans cet unique tableau, et le guide est tout à fait incapable de vous la conter. Je passe sur « le mariage de sainte Anne », que vous confondrez d'ailleurs, parce que vous négligerez certains petits accessoires de la composition, avec le mariage de la sainte Vierge. Mais voici maintenant « la rencontre à la Porte d'Or ». Quelle énigme pour vous! Et celle qui suit ne vous paraîtra pas moins indéchiffrable. Trois jeunes femmes, assises modestement, s'occupent à des travaux d'aiguille ou à la lecture, en société d'un vieillard qui semble leur faire un discours, cependant que, sur le seuil de la porte, d'où l'on aperçoit les marches d'un grand escalier, un autre vieillard adresse un sermon à une foule de jeunes hommes qui se pressent ardemment pour l'écouter. C'est « la convocation des prétendants à la main de la Vierge ». Vous ne l'auriez pas deviné. Et ainsi du reste.

J'avoue, quant à moi, n'avoir compris qu'à moitié les fresques célèbres d'Arezzo, de Santa-Croce, à Florence, et de Volterra, où Piero della Francesca, Taddeo Gaddi et je ne sais quel autre Florentin ont raconté les histoires de la Croix, jusqu'au jour où je me suis mis à les déchiffrer en tenant à la main la *Légende Dorée*. Alors tout l'inconnu de ces compositions synoptiques se révéla comme par enchantement. Pour faire connaître ces fresques curieuses, je me garderai bien, maintenant, d'en essayer une description. Il me suffirait de transcrire le texte même du livre de Jacques de Voragine.

Voici, par exemple, la première fresque de la série de Taddeo Gaddi, à Florence. A droite et à gauche deux

Digitized by Google

groupes fort nombreux, hommes et femmes, contemplent avec admiration la scène qui se passe au centre de la composition : on y voit, étendu sur le dos, le cadavre d'un vieillard sur la poitrine duquel un homme vient de planter une branche d'arbre, à la cime verdoyante. Tout à fait dans le haut de la fresque, un autre homme, à genoux, reçoit quelque chose des mains d'un ange, qui apparaît dans le ciel. Énigme, sans doute. La *Légende Dorée*, le plus aisément du monde, va nous permettre de la déchiffrer (1).

Quand Adam fut malade, Seth, son fils, alla aux portes du paradis terrestre et requit humblement de l'huile de miséricorde pour oindre son père, pour avoir santé. Auquel Michel l'ange s'apparut et lui dit : « Ne te travailles ni ne pleures plus pour avoir de l'huile du fust (bois) de miséricorde : car tu n'en pourras avoir de nulle manière, devant que cinq mille cinq cents ans ne soient accomplis... » Et il est lu ailleurs que l'ange lui bailla un rameau et lui commanda qu'il fut planté au mont du Liban. Et vraiment, en une histoire des Grecs, bien qu'elle soit apocryphe, est lu que l'ange lui bailla du fust auquel Adam pécha, et lui dit que, quand il porterait fruît, son père serait guéri. Et quand il retourna à l'hôtel, il trouva son père mort. Et adonc planta le rameau dessus la tombe de son père. Et quand il fut planté, il crut et devint grand arbre. Et si dura jusques au temps de Salomon. Mais si ces choses sont vraies, je le laisse en la volonté des lecteurs, car elles ne sont lues en nulles chroniques ni en nulle histoire authentique.

Piero della Francesca (1420 ?-1492) était trop grand artiste pour suivre à la lettre, comme le fit Gaddi (1300 ?-1366), le texte de la Légende. Il en respecte cependant toutes les données essentielles dans sa fresque d'Arezzo. Il prouvait ainsi que l'art le meilleur peut fort bien s'accommoder des histoires les plus enfantines et même en tirer de purs chefs-d'œuvre. Au centre de sa composition, il a donc placé un grand arbre, très touffu — et, soit dit en passant, il est d'une admirable vérité, cet arbre du grand

(1) J'emprunte cette traduction à la vieille édition française dont je me sers à l'ordinaire, en la contrôlant avec le texte de l'édition latine de Grœsse (3e édition, Breslau, 1890).

Digitized by Google

peintre naturaliste de l'Ombrie. A droite, c'est le groupe, d'un arrangement très heureux, où l'on voit Adam, vieillard à la noble figure, qui parle à Sem, en présence d'Eve et de ses autres enfants. A gauche, les funérailles, dont le mouvement est parfait.

Je regrette de ne pouvoir analyser cette série tout entière, afin d'y montrer le parallélisme perpétuel avec le texte de la *Légende Dorée*. La plupart du temps il suffirait, pour expliquer l'œuvre peinte, de mettre au-dessous quelques lignes du texte de Jacques de Voragine. Il y a même certaines compositions dont le sens resterait douteux si, d'un seul mot, la Légende n'intervenait pour le mettre en bonne lumière. Que signifie, par exemple, cette fresque de Gaddi où l'on voit toute une troupe de cavaliers qui s'enfuit, en désordre, par la porte entr'ouverte d'une ville aux murailles fortifiées? C'est Chosroës qui, « étant avenu en Jérusalem, fut épouvanté du sépulcre de Notre-Seigneur et s'en retourna ; mais toutefois emporta-t-il une parcelle de la très sainte croix que sainte Hélène y avait laissée ». La composition représente Chosroës s'enfuyant de Jérusalem, tout effrayé. Dans les peintures de Volterra, qui sont encore plus explicites, on l'aperçoit courbé sur son cheval et pressant la sainte croix contre sa poitrine, comme un larron.

Pour ce qui est de la fresque suivante des mêmes séries, on n'aura plus de peine à les entendre, après s'être précautionné de ce passage de la *Légende Dorée :* « Et adonc Chosroës voulut être adoré de tous comme dieu et fit une tour d'or et d'argent où les pierres précieuses reluisaient, et fit là les images du soleil et de la lune et des étoiles, et jetait par subtils conduits mussés (cachés) eau, comme Dieu, en manière de pluie. » Dans la même fresque, sur la droite, on voit Héraclius qui met en déroute les armées de Chosroës : au centre est représenté « le songe d'Héraclius ». Depuis qu'on a perdu l'habitude de lire la *Légende*, on confond très fréquemment, dans l'explication de ces sortes d'images, Héraclius et Constantin : l'auteur inconnu de la suite splendide de dix gravures qui se trouve au cabinet

Digitized by Google

des Estampes et remonte, très probablement, aux premières années du XVI^e siècle, a lui-même été trompé par l'analogie des situations. Ce n'était déjà plus un lecteur assidu de la *Légende Dorée*.

Pour montrer de quelle manière on peut s'en servir pour découvrir le sens des vieilles images, je n'ai pris mes exemples, jusqu'à présent, que parmi des œuvres d'art qui lui sont postérieures de près de deux siècles. La preuve deviendrait autrement facile si j'abordais maintenant les œuvres du XIV^e et du XIII^e siècle.

Mais elle a été faite, et d'une manière très remarquable, dans l'ouvrage publié récemment par M. Male sous ce titre: *L'Art religieux au moyen âge.* Bien loin de dissimuler tous les services dont il était redevable à la *Légende Dorée*, M. Male s'attache au contraire à montrer, par son propre exemple, qu'il convient d'en faire son livre de chevet, si l'on veut, du moins, comprendre quelque chose aux œuvres du moyen âge.

Je n'essaierai pas de résumer ici sa brillante démonstration. Il me suffit d'avoir indiqué l'ouvrage et d'en recommander la lecture. J'ai hâte d'en venir à d'autres considérations.

La *Légende Dorée*, maintenant qu'on peut recommencer à la lire, nous sera donc d'une incontestable utilité pour deviner le sens de ces vieilles images qui étaient devenues pour nous, depuis trop longtemps, d'indéchiffrables énigmes. Elle est très capable de nous rendre ce service, et peut devenir, en quelque manière, un curieux manuel d'iconographie religieuse.

Je voudrais, cependant, qu'on en tirât encore d'autres profits. Je me garderai bien, surtout, de laisser croire qu'à la lire de cette manière on reste dans l'esprit du bienheureux évêque à qui nous en sommes redevables et qui l'avait, certes, composée pour un tout autre usage.

On commence à dire couramment que la *Légende Dorée* a inspiré l'art du moyen âge qui s'en serait servi comme les Byzantins le firent, par exemple, du fameux manuel

Digitized by Google

jadis publié par Didron (1). Mais ce n'est qu'une façon de parler. Je ne vois pas que les preuves aient grande valeur, dont on se sert à l'ordinaire pour lui donner quelque vraisemblance.

Les mêmes faits, sans doute, y sont également racontés et de manière sensiblement identique. Mais cela prouve-t-il autre chose, sinon que l'auteur du livre et ceux des images se sont rencontrés, probablement sans le savoir, dans l'exploitation d'un même fonds de légendes? Ils ont puisé aux mêmes sources, et voilà tout.

Pour expliquer, dans les Nativités du moyen âge et jusqu'à l'aurore du XVI^e^ siècle, la présence des deux personnes qui s'approchent avec des linges blancs, de la Vierge couchée sur un lit, je me servirais volontiers de passage de la *Légende Dorée* qui contient la fameuse légende des « femmes à la crèche ». Je me garderai, pour cela, de prétendre que les artistes l'ont empruntée à Jacques de Voragine. Elle peut se vanter d'une antiquité bien plus vénérable. Les monuments artistiques le prouvent surabondamment, et aussi les documents littéraires. Nous savons, par exemple, que les Pères de l'Eglise ont condamné cette légende avec la dernière énergie : elle commençait même à perdre de sa valeur quand Jacques de Voragine a rédigé sa compilation.

Non, certes, le bienheureux archevêque de Gênes n'a pas écrit la *Légende Dorée* afin de servir aux artistes pour composer leurs saintes images. Mais il ne l'a pas fait davantage pour apprendre au peuple à les déchiffrer. Ce serait le méconnaître étrangement que d'en faire quelque chose comme un archéologue. Le XIII^e^ siècle n'a pas connu heureusement pour lui, ce métier peu glorieux.

Quand on me représente la *Légende Dorée* comme une tentative de vulgarisation, « de laïcisation de la science religieuse », je me demande si l'on ne se méprend pas singulièrement sur son véritable caractère. Ce n'est pas, en tout

(1) DIDRON et DURAND : *Iconographie chrétienne*. Traduction du manuscrit byzantin du Mont Athos. Paris, 1845.

Digitized by Google

cas, aux simples et aux ignorants que Jacques songeait, en écrivant son livre. Car ceux-là n'avaient pas coutume, il ne pouvait l'ignorer, de chercher à s'instruire des légendes de sainteté dans la lecture des manuscrits, et cela pour plusieurs raisons.

Un manuscrit, tout d'abord, était chose fort rare et précieuse, qu'il n'était pas donné à tout le monde de pouvoir se procurer : on ne connaissait pas encore les « éditions » populaires, qui permettent de répandre, et à très bas prix, un grand nombre d'exemplaires du même ouvrage. Il fallait être riche, pour en posséder quelques-uns. Restait, je le sais, la ressource des « librairies », et ceux qui les possédaient, les moines en particulier, en ouvraient facilement les portes : mais j'imagine que les pauvres et les ignorants n'avaient guère l'habitude de les fréquenter.

Qu'y auraient-ils fait, d'ailleurs, autre chose, que de regarder les miniatures dont les manuscrits étaient enluminés ? Car ils ne savaient pas lire, pour la plupart. Et leur livre, à eux, celui qu'ils ne se lassaient pas de consulter, c'étaient les œuvres des peintres et sculpteurs où se trouvaient écrites les mêmes histoires, et d'une façon mille fois plus instructive et plus plaisante. Ils n'avaient que faire des manuscrits.

N'est-ce point là ce que nous fait entendre le poète Villon, dans cet aimable couplet qu'il ne faut pas se lasser de redire, bien qu'il soit extrêmement connu ?

Femme je suis, povrette et ancienne,
Qui rien ne sais, oncques lettres ne lus ;
Au moustier vois, dont suis paroissienne,
Paradis peints, où sont harpes et luths,
Et un enfer où damnés sont bouillus.
L'un me fait peur, l'autre joie et liesse :
La joie avoir fais moi, haute Déesse,
A qui pécheurs doivent tous recourir
Comblés de foi sans feinte ni paresse.
En cette foi je veux vivre et mourir...

Ainsi donc au moyen âge et jusqu'à l'époque de Villon, c'est-à-dire la dernière moitié du xv^e^ siècle, le peuple ne

Digitized by Google

lisait pas la *Légende Dorée :* les images lui en tenaient lieu suffisamment. Il continue à les comprendre bien des années après que les gens instruits, ceux qui savaient lire et raisonner, étaient devenus incapables de les déchiffrer.

*
* *

C'était pour ceux-là, cependant, que Jacques de Voragine avait composé son livre. Car la *Légende Dorée*, je le dis sans paradoxe, est un ouvrage extrêmement sérieux, malgré les histoires merveilleuses qui s'y trouvent insérées. Son auteur n'est pas un écrivain naïf et crédule. On a grand tort de se l'imaginer. Et si, tout au contraire, je lui faisais un reproche, ce serait plutôt d'avoir trop sacrifié, lui tout le premier, à cet esprit critique qui sera toujours, pour les conteurs de légendes, le grand obstacle à la beauté de leurs œuvres et à leur bienfaisance subtile.

Parce qu'il est allé très avant dans la recherche et la discussion des « sources » et que, d'autre part, sa conscience est extrême et sa délicatesse merveilleuse, Jacques de Voragine manque trop souvent de la décision qui lui serait nécessaire pour donner à ses récits la parfaite vraisemblance que nous voudrions leur demander. Avec un sentiment très délié, et qui lui fait grand honneur, des exigences de la critique historique, il est continuellement hanté du souci de « ce qui est », sans se souvenir, d'une manière assez constante que, pour atteindre le véritable but de son livre, il devait plutôt se préoccuper de « ce qui a pu être » et qu'au-dessus de la vérité historique il y a la vérité poétique, dont la légende est une des plus hautes et plus véridiques expressions.

Il s'en rend bien compte, je l'avoue, au moins de temps en temps. C'est ainsi qu'il nous prévient, en je ne sais plus quelle légende, où il manquait de détails pour développer son récit, qu'il va se les imaginer « d'après un exemple analogue qui se trouve en la vie des Pères ». Il n'invente donc pas l'histoire, mais la complète par des procédés analogiques, et conclut bravement : « Hic igitur vel similis

Digitized by Google

potest esse ». Voilà qui est bien. J'aurais garde de lui faire un crime d'une semblable décision.

Elle ne lui est pas assez coutumière. Et lui-même, avec une naïveté délicieuse mais singulièrement gênante, semble prendre plaisir à nous mettre en défiance contre la vérité de ses récits. Après l'avoir suivi avec attention, cependant qu'il me compte quelque belle histoire, si j'arrive à une conclusion dans le genre de celle-ci : « Ainsi dit l'*Historia Scholastica*. Mais est-ce bien la vérité ? Dieu le sait ! », j'admire, sans doute, son honnêteté scientifique, sans être disposé, pour cela à lui en faire un grand mérite. De même qu'à l'avance je me sens tout refroidi quand il me déclare au début d'une légende, par exemple celle de saint Georges, qu'elle est certainement apocryphe et que le concile de Nicée l'a solennellement réprouvée.

Il la raconte, cependant, et de cela je le loue, sans restriction. Mais je préférerais, tout de même, qu'il me fît plus rarement de semblables aveux, qu'il eût, en un mot, beaucoup moins de critique. Il en a trop. Cela me gêne, en le lisant et, parfois même, n'est pas sans m'exaspérer. Je me surprends à me demander si, lui-même, d'une façon constante, s'est tout à fait pris au sérieux. Ses hésitations multipliées nuisent à la bonté de ses discours. Car il sème trop de doutes dans la trame de son récit et laisse voir, à ne pas s'y tromper, qu'il les croit peu véridiques.

Le livre de Jacques de Voragine est bien le *Credo* légendaire du moyen âge. Mais en voulant y porter la lumière de la critique, il en a déjà ébranlé les bases solides. Son autorité est diminuée par des aveux trop fréquents d'impuissance et de curiosité. Un collecteur de légendes n'a pas à se préoccuper de savoir si elles sont « vraies ». S'il le fait, c'est qu'alors il se méprend sur la valeur de son œuvre et n'en saisit plus la véritable pensée.

Il est imprudent de mêler, dans un même ouvrage, la légende et l'histoire, la poésie et la critique. Jacques de Voragine ne s'en est pas aperçu très clairement. Cette imprudence lui fait honneur, toutefois, car il ne faut pas oublier qu'il écrivait au XIII^e^ siècle. J'ai dû, cependant, le

Digitized by Google

montrer avec quelque insistance. C'était une manière de prouver que, même au point de vue scientifique, il convient de ne pas trop le mépriser.

Mais la grande valeur de son livre n'est pas là. Jacques de Voragine, malgré ses protestations multipliées et ses efforts, n'a pas rédigé un « livre d'histoire ». Ce sont bien des « légendes » qu'il nous offre et nous aurions grand tort de les prendre pour des « histoires » qu'elles ne sont pas.

C'est précisément parce qu'elle est un recueil de légendes, de tous le plus complet et le plus aimablement rédigé, que la *Légende Dorée* a eu jadis et peut encore retrouver de nos jours une popularité des plus légitimes. Voilà maintenant, ce que je voudrais établir. J'y aurai réussi si je parviens à prouver qu'on peut s'intéresser à des légendes tout en respectant, comme il est nécessaire, et la raison et la piété. Cela ne me sera pas trop difficile, car je suis tout à fait persuadé, quant à moi, que la *Légende Dorée* est une œuvre éminemment raisonnable et pieuse, bien qu'elle soit encore un livre de plaisir et de divertissement.

*
* *

Le besoin de vérité idéale et de rêve est un de ceux que la nature humaine, quoi qu'elle fasse, ne saura jamais étouffer complètement. La vérité scientifique ne pourrait nous satisfaire que si nous étions de pures intelligences et capables d'en pénétrer tout aussitôt, même sur une vue imparfaite, l'harmonieuse complexité. Elle ne nous apparaît, à l'ordinaire, qu'en parcelles mutilées: quand nous tentons de les réunir et de les accorder, voici que nous faisons déjà œuvre de poètes et la science, avec un geste austère, tout aussitôt nous arrête et nous condamne, au nom même de la vérité.

Les uns obéissent, ce sont les sages. D'autres s'y refusent... et, tout en les couronnant de fleurs, on propose, avec Platon, de les condamner et de les proscrire.

Que serait, cependant, une société sans poètes ! Autant

Digitized by Google

dire une terre sans soleil, un ciel sans étoiles, une maison sans feu. Chassés par une porte, les poètes, tout aussitôt, rentrent par une autre. Mais, instruits par l'expérience, ils accordent leur lyre de façon nouvelle, pour contenter d'autre manière notre perpétuel besoin de rêve et d'idéal. C'est là notre punition. Et le moment vient assez vite où l'on se prend à regretter, mais sans plus être capable de les entendre, leurs vieilles chansons.

Pour satisfaire notre appétit de vérité idéale et de rêve, nous avons aujourd'hui le roman. Le moyen âge avait les légendes, ou plutôt « la légende », car sa curiosité, moins surexcitée que la nôtre, se plaisait surtout aux histoires déjà connues et qu'il ne se lassait pas d'entendre toujours répéter.

Elles lui semblaient, sans doute, d'une bienfaisance singulièrement féconde et d'un charme inépuisable. Malgré son apparente monotonie, la Légende du moyen âge offre des aperçus bien autrement variés que le récit des accidents monotones de l'adultère et des aventures équivoques que la plupart de nos romanciers contemporains, s'ils veulent réussir, sont obligés d'exploiter.

La Légende n'est pas de « l'histoire inventée », c'est-à-dire fausse de tout point. Elle est toujours vraie en quelque manière et Augustin Thierry a soutenu, non sans vraisemblance, que c'était « la véritable histoire ». Elle pénètre, en effet, beaucoup plus avant que l'histoire documentaire dans l'inconnu de la vérité. « La poésie est plus vraie que l'histoire », a dit un grand philosophe du siècle de Périclès et, chose bien remarquable, ce n'est point Platon, le divin poète, mais son austère rival, Aristote, le métaphysicien.

Lisez dans la *Légende Dorée*, au 17 juillet, l'histoire de saint Alexis, le noble Romain qui, au soir de ses noces, quittant soudain sa jeune épouse, s'en alla jusqu'au bout du monde, puis revint en cachette et vécut encore dix-sept ans, sans se faire reconnaître, dans la maison même de son père, abrité, comme un pauvre chien, sous un escalier. Et l'on visitait toujours à Rome, en l'église du mont

Digitized by Google

Aventin, « l'escalier de saint Alexis », quand tout à coup les érudits nous ayant démontré, pièces en mains, que saint Alexis n'avait jamais existé, l'Eglise ordonna de faire disparaître la fameuse « relique ». Les pieux visiteurs continuent, cependant, à faire dévotement leur pèlerinage au tombeau de saint Alexis.

Les critiques ont raison, la chose est certaine. Et de même l'Eglise, on ne saurait se permettre d'en douter. Mais les pieux visiteurs n'ont pas tout à fait tort, je pense. Alexis, fils d'Euphémien, n'a peut-être jamais existé. Mais combien de jeunes hommes, aux premiers siècles de l'Eglise, épris d'un rare idéal de sacrifice et de beauté, ont dû vivre la vie qu'a chantée la Légende, sous le nom d'Alexis! Leur exemple devint même si contagieux que l'Eglise bientôt s'en émut et le réprouva solennellement, lorsque des imprudents voulurent ériger en règle commune ce qui ne devait être, dans le plan de la Providence, qu'une merveilleuse exception.

L'histoire ne nous dit rien de saint Alexis, et c'est tant mieux. Cela nous permet de respirer, avec une sécurité plus entière, les senteurs exquises qui se dégagent de sa légende et d'être mieux persuadés de sa très haute vérité.

Il en est un peu de la Légende comme des « mots historiques », dont les plus vrais sont, à l'ordinaire, ceux qui n'ont jamais été dits. La formule en est exacte et définitive, précisément parce qu'elle n'a pas jailli sans effort, et de façon primesautière, de la bouche de ceux à qui on en donne la paternité. Les hommes qui accomplissent de grandes choses n'ont pas l'habitude de dire des paroles héroïques : ils en laissent le soin à ceux dont c'est un peu le métier. « Tout est perdu, fors l'honneur! » Bien qu'il ne soit pas de François Ier, ce mot du roi chevaleresque, après la défaite de Pavie, est mille fois plus vrai que s'il avait été réellement prononcé.

Saint Jacques le Majeur est, parmi tous les apôtres, un de ceux sur lesquels l'histoire se montre le moins prodigue de détails authentiques. Cela ne l'empêche point d'avoir joui, pendant tout le cours du moyen âge, d'un très grande

Digitized by Google

popularité. La *Légende Dorée* ne pouvait manquer de lui consacrer une longue notice. Je viens de la relire : on n'en pourrait souhaiter de plus merveilleuse et de plus capable, encore, de nous inspirer, à l'égard de ce grand apôtre de de l'Espagne, une confiance inébranlable et beaucoup de vénération. Mais on vient de nous prouver récemment que la légende de saint Jacques, avec tout ce qu'on raconte de son séjour en Espagne et de sa sépulture, est absolument controuvé et ne mérite aucune créance. Cela est possible, après tout. Quel jugement porterons-nous, en conséquence, sur la valeur de toutes les histoires merveilleuses contenues en la *Légende Dorée ?* Cette valeur est très grande et demeure tout entière, soyez-en bien persuadés : mais c'est tout autre chose, et de bien plus excellent, qu'une simple valeur historique. Non, ce n'est pas seulement au cours d'un voyage rapide que saint Jacques a visité l'Espagne. Il en a pris possession d'une façon durable, à quelle époque, je ne le sais ni ne tiens à le savoir, mais de telle manière qu'il ne l'a plus jamais quittée. A Compostelle, où peut-être il n'a jamais été, c'est là qu'il s'est établi, comme en une citadelle imprenable, d'où il a disputé l'Espagne, pendant des siècles, aux infidèles et aux incrédules qui entreprenaient de la ravir à son maître, le Christ Jésus. Son image vénérée a flotté, symbole invincible et miraculeux, sur les étendards guerriers de son pays d'élection et devant elle ont reculé Maures et Sarrasins. On est venu, des extrémités de l'Europe, se retremper auprès de son tombeau, — où rien n'existe de lui, peut-être, qu'un immense désir de croire que ce n'est pas un sépulcre vide, — dans la confiance inébranlable en sa puissance de thaumaturge. Et jamais les pèlerins ne revenaient de Compostelle mécontents ou désillusionnés. Ils y vont encore, de nos jours. Pour leur en faire oublier le chemin, il faudrait ruiner, dans leurs âmes, le crédit qu'ils accordent toujours à la fameuse Légende. C'est une entreprise qui ne me tenterait guère, quant à moi ! J'aime mieux leur donner des prétextes pour leur permettre, en toute sûreté de conscience, de continuer à la respecter.

Digitized by Google

Ils ne manquent pas. A supposer même — et je me garderais bien de l'accorder — que la Légende tire son origine du seul besoin de faire intervenir le surnaturel dans l'explication des existences les meilleures, je veux dire la vie des saints, ce ne serait pas, tant s'en faut, un motif de la dénigrer.

Appliquée avec toute sa rigueur et son austérité au récit de la vie des saints, la méthode critique a donné des résultats que le grand public, et surtout le public croyant, commence à apprécier avec un peu plus d'exactitude. Il en est médiocrement satisfait. De bons juges, même parmi les hommes de science, se demandent si l'ancienne méthode, malgré ses imperfections, n'était pas tout autrement bienfaisante. Il n'y a sans doute que la vérité qui soit capable d'agir sur l'intelligence et d'ébranler notre volonté. Mais la vérité documentaire n'est pas, tant s'en faut, la vérité historique et, encore moins, toute la vérité. En possession de la vérité d'aujourd'hui, le savant, s'il est sage, se réserve toujours une porte de sortie sur la vérité de demain, car il est à la merci d'un nouveau document qui peut suffire à bouleverser de fond en comble sa science de la veille.

De pareilles alternatives ne manquent pas d'être dangereuses quand il s'agit des annales de sainteté, qui sont éminemment de l'ordre pratique. Aussi bien nos ancêtres n'avaient-ils pas tout à fait tort de les rédiger sans trop abuser des préoccupations critiques. Ils ne le faisaient pas en savants, mais plutôt à la façon des poètes qui, pour pénétrer jusqu'aux entrailles même de la vérité, ont des ressources subtiles que la science ne connaît pas.

Ils ont inventé *la Légende!* Sur ce fonds vénérable et d'une richesse merveilleuse, tant de générations ont vécu qu'il faut, tout au moins, le respecter, avant même de chercher à définir le principe de vie et de noblesse qui s'y trouve caché.

Et si l'on disait que, de nos jours, la richesse de ce fonds paraît complètement épuisée, comme celle de ces terrains qui ont perdu leur fécondité parce que, depuis trop longtemps, on leur faisait donner des fruits et toujours les mê-

Digitized by Google

mes, nous aurions encore de quoi justifier notre désir, de ne pas renoncer à l'exploiter.

Quel peuple, d'ailleurs, n'a pas sa Légende? Il faudrait, pour cela, qu'il n'eût pas connu de jeunesse et qu'il eût été, avant l'heure, un peuple vieilli et désenchanté.

La lecture des vieilles légendes est ce qu'il y a de meilleur pour nous faire aimer les saints, dont elles nous content si bien les surnaturelles histoires, et nous inspirer une confiance invincible en celui qui les a faits ce qu'ils sont, c'est-à-dire des êtres à part et d'exception, dont la vie merveilleuse, tout en nous édifiant, nous étonne et nous ravit. L'extraordinaire de leur vie, bien loin de nous surprendre et de nous choquer, nous apparaît alors comme la loi même de leur existence et ce qui lui donne sa plus haute réalité. Nous ne prendrions plus d'intérêt à leur histoire, si elle ressemblait trop exactement à l'histoire de tout le monde.

La *Légende Dorée*, dans sa partie narrative tout au moins (1), est écrite uniquement, je le sais, avec des récits de miracles et de prodiges. On aurait bien tort de s'en offusquer, puisqu'il est entendu que son bienheureux auteur est un métaphysicien, non point un naturaliste (2), et qu'il reste généralement en marge de l'histoire, sans nulle autre prétention que de raconter des légendes de sainteté.

La *Légende Dorée*, si l'on veut, c'est un livre à l'usage des enfants. Mais il y a des enfants de tout âge, des grands et des petits. Plaise à Dieu que nous ne soyons pas devenus tellement compliqués qu'il nous faille renoncer d'une façon irrémédiable et définitive, à nous refaire des âmes d'enfants!

(1) Je dis « dans la partie narrative », car il y a dans la *Légende Dorée* tout une partie théologique et ascétique dont je n'ai encore rien dit. J'en parlerai tout à l'heure, dans la dernière partie de cette étude.

(2) Jacques de Voragine a bien quelque « psychologie » : mais ses lecteurs modernes la trouveront, sans doute, passablement enfantine. Cela veut dire qu'elle est, à l'ordinaire, dépourvue d'anxiété et de raffinement.

Digitized by Google

A la lecture de la *Légende Dorée*, les cœurs simples pourront profiter, comme encore ceux qui, ne l'étant plus, voudront essayer de le redevenir. Je ne vois guère que les sceptiques et les gens trop raisonnables pour être incapables de s'y intéresser.

Serons-nous obligés de renoncer, dans un avenir plus ou moins prochain, au culte de toutes nos vieilles légendes? On nous le fait craindre de différents côtés, et ces menaces, souvent renouvelées, ne sont pas sans nous ébranler quelque peu.

Mais avant de nous y résoudre, il sera bon, j'imagine, de leur faire passer comme une dernière revue d'honneur, et ce sera tout à fait délicieux. Les rêves, si légers qu'ils nous semblent, comme le sont, par exemple, les rêves de jeunesse, il y a toujours profit à leur sourire une dernière fois, avant de leur dire un éternel adieu.

Elles viennent donc, je crois, à l'heure qu'il convenait, ces nouvelles éditions de la *Légende Dorée*. Avant d'enterrer, s'il le faut, nos vieilles histoires de sainteté, voici que tout le monde, les curieux d'art et de religion, les âmes simples ou compliquées, les savants et ceux qui ne veulent pas l'être, tous, en un mot, nous aurons la possibilité de reprendre contact avec ces légendes qui ont réjoui, en les édifiant, nos vénérables ancêtres.

Je ne suis pas certain, après cela, qu'on prenne aussi facilement le parti de les sacrifier, ne serait-ce qu'en raison de la difficulté de mettre quelque chose à leur place, et qui les vaillent.

Nous aurons toujours besoin de rêves, je veux dire de récits qui renferment plus de vérités que l'histoire vraie. Mais il faut apprendre à lire les légendes, pour en tirer tout le suc qui s'y trouve enfermé.

Je ne parle, la chose est claire, que des « légendes de sainteté ». Il me reste à montrer comment le bienheureux Jacques de Voragine, en rédigeant les siennes, se proposait d'écrire un ouvrage de religion et non point un livre de simple plaisir et de vulgaire délassement.

Digitized by Google

***

Il n'aurait pas été digne, s'il eût agi d'autre façon, de la réputation de sainteté que ses contemporains lui ont faite et que l'Eglise, ainsi que nous l'avons dit, a solennellement consacrée.

Parce que M. Anatole France, en son livre de *Thaïs* et en beaucoup d'autres, prétend s'être inspiré de la *Légende Dorée* pour écrire ses histoires délicatement paillardes, irons-nous faire de Jacques de Voragine un précurseur du curé de Meudon et de l'abbé Prévost ? Ce serait de la dernière injustice, sans doute. Je ne puis toutefois me dissimuler qu'un auteur suffisamment dénué d'honnêteté littéraire, — je ne parle que de celle-là, — aurait quelque chance de réussir s'il entreprenait de soutenir cet étonnant paradoxe.

Il n'aurait qu'à extraire de la *Légende Dorée*, où ils se trouvent, je l'avoue, en assez grand nombre, ces détails légèrement scabreux que nous appelons aujourd'hui des « grossièretés »...

Je demande la permission de ne pas insister. Mais il me fallait bien avertir que, pour certaines personnes, la *Légende Dorée* ne sera, peut-être, qu'un prétexte à se scandaliser agréablement. Aussi bien ne la saurait-on mettre, sans aucune précaution, entre toutes les mains. Certains lecteurs, très respectables d'ailleurs, y trouveront des prétextes de scandale, beaucoup plus que des motifs d'édification. Il y en a même, je le crains, qui n'y verront, avec M. Anatole France, qu'un ouvrage incomparable de pieuse paillardise.

Nous avons aujourd'hui, sur certains sujets, des idées bien différentes de celles du XIII^e^ siècle. Les « diables », par exemple, avec « leurs pompes et leurs œuvres », n'entrent plus, comme jadis, dans nos préoccupations d'existence journalière. Nous les avons mis au nombre de ces machines inutiles qu'on relègue, dans les théâtres, au fin fond des

Digitized by Google

magasins d'accessoires. C'était tout autre chose au moyen âge, où les diables en faisaient de belles et compliquaient singulièrement la vie, d'une manière parfois très indécente. Nous ne sommes plus accoutumés à entendre parler des « succubes » qui, pendant le repos de la nuit, s'en allaient violer les vierges et souiller le corps des ascètes, ce qui était alors une des occupations les plus familières de ces génies malfaisants. Alors que les artistes du moyen âge introduisent régulièrement, dans leurs représentations de l'enfer, des moines, des évêques — voire même le pape — nous avons un tel respect pour la hiérarchie ecclésiastique que nous comprenons avec difficulté comment Jacques de Voragine a pu nous raconter, avec autant de détail, les tentations des princes de l'Eglise et, parfois même, leurs regrettables oublis. La délicatesse de notre imagination — car nous sommes devenus gens très délicats ! — s'offusque, à tout instant, de la crudité naïve avec laquelle le saint évêque aborde certains sujets. Que de détails, encore, sur lesquels je ne veux pas m'appesantir. De tout cela finalement, et je répète, si quelque auteur malhonnête faisait, avec art, un tout savamment perfide, il en résulterait un livre très capable d'obtenir, auprès d'un certain public, le plus grand succès, tout en jetant sur la *Légende Dorée* et son bienheureux auteur, un immense et irréparable discrédit.

Qu'est-ce à dire ? Jacques de Voragine a-t-il méconnu, dans son livre, le respect qu'on doit toujours garder vis-à-vis de ses lecteurs ? Et comment prétendre, après cela, que la *Légende Dorée* est un ouvrage de piété, un livre de saine et authentique religion ?

Je n'ai pas dissimulé l'objection. Mais je ne crois pas impossible d'y répondre et de façon satisfaisante, sinon tout à fait décisive. Car nous ne sommes plus au moyen âge, et je sais bien qu'il en est dans l'existence des peuples comme dans celle des individus, où l'on ne peut revivre deux fois de suite et de manière semblable les mêmes illusions et les mêmes réalités !

Digitized by Google

J'invoquerai tout d'abord, pour la justification de mon auteur, le bénéfice des « circonstances atténuantes ». Il est entendu que le moyen âge fut « grossier », dans son art comme dans sa littérature, et il y a longtemps qu'on l'a surabondamment prouvé ! Les sculpteurs du XIII^e^ siècle français nous ont laissé, à côté d'images très pures de la Vierge et du Christ, des scènes d'un naturalisme stupéfiant. Les artistes italiens eurent, en général, un peu plus de goût : je ne voudrais pas être obligé, cependant, de raconter par écrit ce que contiennent nombre de leurs peintures religieuses du XIV^e^ siècle, et je passe sur toutes les « diableries » des écoles flamandes.

On appelle cela, et je le répète, de la « grossièreté ». Mais comment l'accorder avec le but pieux que je suppose avoir été celui de tous les artistes du moyen âge, comme il le fut, aussi bien, de Jacques de Voragine?

On ne saurait le faire que dans le cas où l'on aurait reconnu, au préalable, que tous les sujets sans exception peuvent être également abordés. On le croyait au moyen âge. On pense différemment aujourd'hui. Je n'ai pas à défendre Jacques de Voragine d'avoir eu les idées de tous les artistes et de tous les écrivains de son temps.

Je signalerai toutefois une opinion moyenne, parce qu'elle me semble encore plus dangereuse. Elle consiste à dire que tous les sujets peuvent être abordés, du moment qu'on les traite avec une certaine délicatesse de langage. Mais il arrive, en conséquence, que cette délicatesse même transforme en « chose délicate » ce qui, de l'aveu du plus grand nombre, ne l'était d'aucune façon. Je ne saurais me plaire, je l'avoue, à ces raffinements de casuistique ; ils me semblent singulièrement hypocrites et tout remplis de dangers.

Je préfère, quant à moi, la vaillante franchise du langage. Devant elle Jacques de Voragine n'a pas reculé. Je ne me sens pas capable de lui en faire un reproche, bien que je sois obligé de reconnaître qu'elle n'est plus de notre temps.

Digitized by Google

C'est pour cela qu'une « traduction » de la *Légende Dorée* sera toujours extrêmement difficile. Non seulement parce que le latin, qui, dans ses mots, « brave l'honnêteté », se refuse trop souvent à passer dans notre langue sans heurter très vivement notre sens de la délicatesse, mais encore à cause des nuances imperceptibles que, sans y prendre garde, un traducteur, même très avisé, négligera en mainte occasion.

Le plus simple, peut-être, serait d'en prendre résolument son parti et de lire le texte chacun à sa manière, en vue d'en tirer, au point de vue pratique, le plus grand profit. Ce fut la pratique courante des siècles passés. Pour garder à la *Légende Dorée* le meilleur de son efficacité, les anciens traducteurs la présentaient, en effet, sans aucun scrupule, avec de multiples contre sens.

Parlant de l'âne et du bœuf de la Nativité, Jacques de Voragine nous dit qu' « ayant *miraculeusement* reconnu le Seigneur, ils l'adorèrent à genoux (1) ». Un vieil écrivain français du xv^e^ siècle, moins sensible que l'auteur original au fait du miracle, mais plus séduit par le côté pittoresque et délicat de l'action, traduit de cette manière : « Et adonc le beuf et l'asne cogneurent Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'adorèrent *très doulchement* à genoulx. »

C'est avec beaucoup de tendresse que le xv^e^ siècle lisait la *Légende Dorée*. Mais c'était encore avec beaucoup de piété. Et nous, au début de ce xx^e^ siècle, comment, et avec quel esprit, allons-nous recommencer à la lire?

Nous y mettrons, je le crois, quelque peu de curiosité. Je crains que nous ne comprenions plus guère sa valeur de religion.

C'est pourtant la plus essentielle. Mais elle sera probablement, dans ce beau livre, celle qui nous séduira le moins.

J'en veux donner une seule preuve, mais assez décisive

(1) *Bos igitur et asinus* MIRACULOSE *Dominum cognoscentes flexis genibus ipsum adoraverunt.*

Digitized by Google

pour que personne ne puisse la contester. Elle ne porterait pas, cependant si l'on ne me permettait, au préalable, de revenir encore une fois sur le caractère général de l'ouvrage et, si j'ose dire, son mode de fabrication.

La *Légende Dorée* s'ouvre par un *Prologue*. Et voici ce qu'on y lit :

Tout le temps de la vie présente se divise en quatre périodes, à savoir : le temps de la déviation, de la rénovation ou du retour, de la réconciliation et du pèlerinage. Le temps de la déviation commence à Adam, c'est-à-dire après qu'il eut dévié de la voie du Seigneur, et a duré jusqu'à Moïse : l'Eglise représente cette période dans le temps qui va depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques. Pour ce motif, on lit alors le livre de la *Genèse* où se trouve racontée la faute de nos premiers parents, etc.

Après ce Prologue vient le chapitre premier, où il est parlé *de l'Avent du Seigneur*. C'est un long sermon de plus de vingt pages dans lequel on nous explique comment « l'*Avent* est renfermé en quatre semaines pour signifier les quatre sortes d'avènements du Seigneur, savoir : en la chair, en l'esprit, en la mort et au jugement », et aussi de quelle façon il nous importe de réfléchir sur « son opportunité, sa nécessité, son utilité (1) ».

(1) Je donne encore, dans une note, le début du chapitre III : *De saint André, apôtre*. Il faudra quelque attention pour le comprendre, malgré certaines liberté de traduction que j'ai cru pouvoir me permettre : « *André* signifie « beau » ou bien « qui porte témoignage » ou encore « viril », et vient de ανδηρ, c'est-à-dire « homme ». Et l'apôtre est appelé « André », comme qui dirait ανθρωπος — c'est-à-dire « homme » — de ανα qui signifie « en haut », et θροπος « conversion », pour indiquer qu'André fut converti aux choses du ciel et élevé jusqu'à son créateur. André fut donc « beau » en sa vie, « portant témoignage » par la sagesse de sa doctrine, « fort » dans les supplices et « élevé » en gloire. Les prêtres et les diacres d'Achaïe et d'Asie écrivirent sa passion, comme ils l'avaient vu proprement de leurs yeux. » La plupart des légendes de J. de Voragine debutent par des considérations de ce genre. M. de Wyzewa a supprimé toutes ces « interprétations de nom », de façon uniforme. Elles avaient pourtant une certaine valeur ascétique et nous donnaient, en quelque manière, la vision prophétique de la sainte vie dont on allait entreprendre la lecture. Jacques de Voragine ne nous les propose pas de

Digitized by Google

N'oublions pas que Jacques de Voragine est un « Frère Prêcheur », de l'ordre de saint Dominique. Les « sermons » de la *Légende Dorée* occupent une bonne partie du livre. Ils ne manquent pas d'intérêt, encore qu'ils soient ordonnés « scholastico modo », ce qui leur donne, à mon gré, un charme de plus. J'aime fort, par exemple, la naïve clarté de leurs divisions. Voici le commencement, comme preuve à l'appui, de la *Légende de la Passion :* « La Passion du Seigneur fut amère par douleur, méprisée par moquerie et fructueuse en multiples profits ». Je sais aussitôt à quoi m'en tenir sur les projets de la dialectique de mon auteur et je m'y abandonne avec la plus entière confiance. « La douleur a été causée par cinq choses. La première, parce que la Passion fut ignominieuse, et tout d'abord à cause de l'ignominie du lieu, car le Calvaire était l'endroit où les malfaiteurs recevaient leur punition ; puis à cause de l'ignominie du tourment, car il fut condamné à un supplice très honteux, la croix étant le supplice des larrons. » Et le sermon continue de la sorte, pendant plusieurs pages, sans que le pieux auteur se mette davantage, pour nous plaire, en frais d'imagination. Cela viendra, sans doute, mais sur le tard, lorsque, ayant épuisé son programme, il nous raconte, pour achever de nous édifier et cette fois avec de nombreux détails, l' « histoire de Pilate (1) ».

façon scientifique, mais plutôt « mystique » : peu importe qu'elles nous fassent sourire, une fois prévenus que leur auteur n'a pas des connaissances bien profondes en grammaire comparée et en linguistique. Nous ne ferons même aucune difficulté pour reconnaître qu'elles sont, au point de vue littéraire, médiocrement glorieuses.

(1) Le moyen âge ne pouvait s'imaginer que les principaux auteurs de la mort du Christ n'avaient pas eu, même sur cette terre, une terrible punition de leur crime. Les récits de la Passion renferment à l'ordinaire, dans leur seconde partie, l histoire de « la vengeance de la mort du Christ ». Ecoutons la *Légende Dorée :* « Ceux qui livrèrent le Christ furent Judas, par avarice, les Juifs, par envie, et Pilate, par crainte : il nous faut donc traiter de la punition que Dieu leur a infligée à juste titre pour ce péché. Mais il sera parlé des origines de la punition de Judas en la *Légende de saint Mathieu*, et de la destruction des Juifs en la *Légende de saint Jacques le Mineur*. Pour ce

Digitized by Google

Je conseille maintenant et je demande avec instance, — car c'est à cela que j'en voulais venir, — qu'on prenne une de nos modernes éditions de la *Légende Dorée*, celle de Brunet, par exemple, au chapitre de la *Passion du Seigneur*. Exception faite de ce qui regarde Pilate, on y cherchera vainement la trace de tout ce que je viens d'indiquer. Brunet, pour lequel ces pieux sermons n'avaient aucun intérêt, sans doute parce qu'ils étaient trop raisonnables, a pensé que ses lecteurs devaient avoir la même « mentalité » que lui : il les a tous retranchés, uniformément et sans aucune pitié.

M. de Wyzewa, dont l'intelligence est plus hospitalière, se contente de les écourter. Il en avait, certes, le droit. Je serais d'autant plus mal venu à lui reprocher d'en avoir usé que lui-même, en sa *Préface*, nous prévenait qu'il le ferait largement.

Mais alors, ce qu'il nous donne à lire, ce n'est plus du tout, à mon avis, le livre de J. de Voragine.

Délestée de sa métaphysique et de ses méditations pieuses, la *Légende Dorée* a perdu le meilleur d'elle-même, ce qui était sa véritable raison d'être et permettait tout le reste, en l'excusant. Elle nous apparaît toute désemparée et en grand danger de périr, comme le serait, par exemple, un superbe navire qu'on aurait lancé en pleine mer sans avoir pris soin de lui donner suffisamment de lest. Qu'il serait imprudent de le couvrir, alors, de toute sa voilure! Au lieu de le sauver, elle ne ferait que d'en précipiter la ruine, et le vaisseau ne manquerait pas de sombrer, irrévocablement. Les légendes sont, pour les livres de dévotion, comme les voiles, pour les navires, dont elles peuvent, selon l'usage qu'on en fait, accélérer la marche ou précipiter la ruine.

Jacques de Voragine ne fait intervenir la Légende, au

qui est des origines et de la punition de Pilate, voici ce qu'on en lit en une certaine histoire, bien qu'apocryphe, *in quadam historia licet apocrypha legitur.* »

Digitized by Google

cours de ses pieuses méditations, que pour donner à la parole révélée et à la spéculation métaphysique leur dernier complément de vérité. Tel un violoniste, après avoir tiré de son instrument tout ce qu'il renferme de sonorités mâles et pleines, aime encore, pour en faire mieux ressortir les secrètes ressources, à en poursuivre les « harmoniques » pénétrantes et subtiles, jusqu'à l'infini.

Les légendes du moyen âge, comme toutes les fables et les paraboles, cachent toujours quelque pensée profonde : elles n'ont été inventées que dans le but de la faire passer plus aisément. C'est un langage qui, pour être moins pur que la langue officielle et commune, possède infiniment plus de ressources afin de pénétrer l'inconnu de la vérité. Nos pieux auteurs du XIII^e^ siècle, en l'employant d'une façon courante, ne croyaient pas plus manquer au respect de la langue officielle que Montaigne à celui du « bon français » quand il avait recours, pour mieux traduire sa pensée, à son patois de Gascogne.

Qu'on prenne, si l'on veut, infiniment de plaisir à ce vieux langage, on ne saurait le défendre, car c'est un épicuréisme qui n'a rien de déshonorant. A condition, toutefois, qu'on se souvienne encore qu'il cache beaucoup de vérités profondes et que ce sont toujours des pieuses vérités. Je ne sais pas une seule légende du livre de Voragine dant on ne puisse donner l'explication mystique et montrer qu'elle n'est, en somme qu'un symbole de religion et de piété.

Mais la Légende a, par elle-même, tant de charme, indépendamment de ses pieuses harmonies, qu'on s'oublie volontiers à l'aimer pour elle seule, sans vouloir chercher davantage ce qu'elle cache, en le voilant — comme on se plaît encore à ces musiques enivrantes et pleines de caresses, qui semblent d'autant plus délicieuses qu'elles ne signifient rien. Et c'est grand dommage, ne serait-ce qu'à cause du péril où l'on se met de ne plus les aimer du tout.

Je ne sais rien d'aussi pitoyable, malgré leur faux air de

Digitized by Google

santé, que des fleurs, dans une chambre close, quand elles achèvent de mourir. Ce sont déjà des cadavres ! Et comment ne pas s'attendrir, tout en respirant leur agréable senteur, sur leur destinée manquée et la tristesse de leur lendemain !

Si nous voulons prendre un plaisir durable à la lecture de la *Légende Dorée*, il ne faudra pas chercher uniquement à nous y divertir. Nous saurons nous rappeler, au moins de temps en temps, que c'est un livre de religion et que son auteur, le bienheureux Jacques de Voragine, l'avait écrit dans un tout autre but que pour nous distraire et nous amuser.

J.-C. Broussolle.

Digitized by Google

CHARLES CHESNELONG

Suite [1]

XXVII

Nous avons dit précédemment que *la Campagne monarchique de 1873* était un livre définitif sur lequel il n'y avait point à revenir : Chesnelong, l'honneur même, et le principal acteur du drame — car c'est bien un drame — Chesnelong ayant parlé, *la cause est entendue.* « Le tribunal de l'histoire », comme on disait jadis, n'a pas seulement accepté son témoignage, il l'a garanti; et le livre comme son auteur, sont entourés d'une estime indiscutée.

Mais est-ce une raison pour ne pas le résumer, le commenter, et enfin, chacun parle pour soi, pour ne pas l'approprier en quelque sorte à cette étude sur Chesnelong lui-même et sur les choses de son temps? Je ne le pense pas. Je pense que cet épisode si important de sa carrière politique ne pourrait, sans affectation ou sans pusillanimité, être passé sous silence, même sous prétexte de renvoyer au livre ; et qu'un lecteur qui nous a suivi jusque-là, a droit de demander Chesnelong tout entier, Chesnelong dans la phase la plus retentissante de sa vie. Peut-être même n'est-il pas inutile d'indiquer, après Chesnelong, des nuances sur lesquelles il n'a pas appuyé, par respect ou par modestie.

(1) Voir le numéro d'octobre.

Digitized by Google

Le voilà investi de la plus ingrate et de la plus difficile des missions. Il n'y a rien de tel que d'avoir à recommencer des négociations épuisées, qui se sont en quelque sorte usées sur place, et auxquelles on a déjà fait rendre tout ce qu'elles pouvaient donner. Pas un homme de valeur, parmi les monarchistes, qui, depuis vingt-cinq ans, n'ait employé ses forces à courir après la *fusion*, où la question du drapeau intervenait en première ligne. Voilà, d'autre part, deux ans, ou plus exactement vingt-sept mois, sinon trente (1), que cette seule question remplit tout et se traite indéfiniment; que droite, centre droit, fraction d'extrême droite, convertis du centre gauche, s'égrènent à Frohsdorff, à Chambord, à Anvers, à Bruges en une interminable procession, pour démontrer au Prince, ou pour lui montrer, selon le mot d'Ernoul, « les réalités positives ». Voilà surtout trois mois (2) qu'on s'y est en quelque sorte repris avec fureur et désespoir, que tous interviennent, jusqu'aux ministres et, indirectement, jusqu'au chef du gouvernement français; voilà trois mois que « tout a été dit du fond de l'âme », comme l'a écrit M. Merveilleux du Vignaux, — dit, ou plutôt redit sous toutes les formes. — En plus, le Prince a été avisé de tout ce qui a été proposé, discuté, démontré, de tout ce qui s'est fait dans les réunions générales et particulières des groupes monarchiques; il a reçu et lu les lettres que nous savons, d'autres encore; et il semble que ces avis, ces avertissements, ces démonstrations, aussi bien que ces cris des cœurs, ces dévouements en larmes, ces angoisses et ces supplications, n'aient contribué qu'à rendre plus irréductible l'obstination contre laquelle on se heurtait. Qu'attendre d'une nouvelle démarche et pourquoi la faire?

(1) On dit en gros *deux ans;* mais il y a en réalité, *vingt-sept mois* que le premier *manifeste* du comte de Chambord répudiant le drapeau tricolore a paru, daté du 5 *juillet 1871*. Et comme la question du drapeau se traitait avec lui depuis l'ouverture de l'Assemblée de Bordeaux, soit depuis février 1871, il y a bien véritablement trente et un mois de cette reprise nouvelle et ardente de la question.

(2) Trois mois depuis la visite des princes (5 août) et de la *fusion* consommée.

Digitized by Google

Ah! ces choses-là se disent quand tout est fini... Il y a le fond de la boîte de Pandore. Et, qui d'entre nous renonce ainsi raisonnablement, prudemment, avant d'avoir tout épuisé, aux espérances qui lui tiennent le plus au cœur?... « On veut n'avoir rien à se reprocher », comme on le dit tous les jours, et, pour n'avoir rien à se reprocher, on fait couramment des folies. Mais les folies qui se font pour essayer de sauver son pays, sont de saintes folies.

Si Chesnelong eût été ce qu'il n'était pas, je veux dire sans illusions et sans espérance, et que, de ce fait, il eût dit : *Messieurs, arrangeons-nous avec la République. Il est clair maintenant que nous ne déterminerons pas le Comte de Chambord à rendre la Restauration possible, et il est fort inutile que j'aille au-devant d'un nouvel échec...* toute l'opinion conservatrice se fût retournée contre lui, violemment; et les ennemis de la monarchie l'eussent remercié, comme ils remerciaient le Prince de ses *manifestes*. Au reste, s'il se fût dérobé, on eût fait appel à un autre porte-parole, moins capable que lui, vraisemblablement, de faire réussir cette suprême démarche; cet autre eût échoué, et c'eût été, pour tous alors, la faute de Chesnelong, qu'on eût voué aux furies. Remarquons que ces considérations n'influèrent en rien sur sa conduite, et que d'ailleurs il se risquait bien autrement encore en acceptant la terrible mission. Remarquons aussi que les hommes qui doutaient le plus de la réussite, les plus éclairés, les plus calmes, nourrissaient quelque secret espoir, puisqu'ils voulaient que la tentative eût lieu et conjuraient Chesnelong de s'y dévouer. J'insiste sur tout cela, parce que, depuis 1873, des politiques en chambre et en robe de chambre, ont déclaré, les pieds sur les chenets, *qu'il n'avait qu'à ne pas y aller et qu'il était assez averti*. Eh, sans doute, il l'était; mais il voulait *n'avoir rien à se reprocher*, et bien qu'il craignît beaucoup plus qu'il n'espérât, il espérait un peu : le fond de la boîte était là.

Tellement là, qu'ayant provoqué, le 7, une réunion *des Neuf*, pour faire préciser ses instructions mot par mot,

Digitized by Google

article par article (1), réunion, dit Chesnelong, où « tout se passa sans discussion, et dans les conditions d'un complet et cordial accord », où il y eut « sans débat » une unanimité de sentiments complète et absolue (2), il écrit : « Mes collègues me renouvelèrent l'expression de leur confiance, et nous nous séparâmes très émus, *mais*, MALGRÉ TOUT, *remplis d'espoir*, en nous donnant rendez-vous pour le 16 octobre, après mon retour. »

La difficulté n'en est pas moins toujours devant ses yeux, et on ne la lui laisse pas oublier. Le Comte Daru l'aborde au sortir de cette réunion : « Voici ce dont je suis chargé pour vous par le Maréchal : il m'a dit avec un accent de résolution très arrêtée : *J'ai tenu à faire connaître mon sentiment de chef de Gouvernement à la Commission. C'est aussi mon sentiment de soldat.* JE NE RÉPUDIERAI JAMAIS LE DRAPEAU TRICOLORE. *L'armée, que je connais bien, est dans les mêmes dispositions que moi. Je ne croirais pas pouvoir répondre de son dévouement si le drapeau lui était enlevé.* »
Le 8, il dîne chez le ministre de la justice avec le duc de Broglie et parle de la formule adoptée par *les Neuf* (3) : elle est un *minimum;* la formule Pasquier (4) eût été bien plus sûre, on aurait eu certainement pour soi l'Assemblée et le pays; mais, puisqu'il n'y a pas d'espoir d'y amener le

(1) En cette réunion, où l'on convint d'avoir tous les égards, tous les respects, dans la forme et dans le fond, pour « Henri V »; où il fut spécifié que l'Assemblée le rappellerait « en vertu de son droit royal héréditaire », reconnaissant « le droit royal comme faisant partie du droit traditionnel national »; il fut entendu encore que l'*acte du rappel* du Roi reposerait sur les bases constitutionnelles rappelées, acceptées, proclamées par le Roi dans ses *lettres* et *manifestes*. Pouvoir exécutif : au Roi. — Législatif : au Roi et aux deux Chambres. — Inviolabilité du Roi. — Responsabilité des ministres. — Libertés civiles et religieuses maintenues. — Ceci non point « pour prendre des précautions limitatives contre l'autorité et l'initiative royales », mais « pour mettre le pays en garde contre les déclamations calomnieuses des partis hostiles ».

(2) *La Campagne monarchique de 1873*, pp. 99 et 100.

(3) Pour la commodité du lecteur, je rappelle que cette formule est : « Le drapeau tricolore est maintenu; il ne pourra être modifié que par l'accord du Roi et de la représentation nationale. »

(4) On se rappelle que M. d'Audiffret-Pasquier avait, au début, proposé de s'en tenir tout simplement à cette phrase : « Le drapeau tricolore est maintenu. »

Digitized by Google

Roi, « nous nous en contenterons — affirme le Duc — tâchez de la faire agréer par le Roi. Avec moins que cela, l'entreprise serait vouée à un insuccès fatal. *Le Maréchal ne s'y prêterait pas, ni moi non plus... Je veux la monarchie très sincèrement et très énergiquement;* JE SUIS PRÊT A Y METTRE MA RESPONSABILITÉ, MA VIE, MON HONNEUR, dans des conditions possibles. *Mais nous n'aurions pas le droit de jouer le sort du pays dans une tentative où la défaite serait certaine...* Partez donc, partez vite, et faites des efforts suprêmes pour que le Prince nous fasse lui-même un terrain acceptable, *et que notre dévouement, qui est tout prêt, ne soit pas paralysé...* (1). »

Partez vite! Partez donc! Chesnelong entend maintenant cela de toute part, et c'est facile à dire ; mais comme il ne faut partir que pour être reçu, c'est moins facile à faire. Etrange chose que cette chasse au Roi qui se dérobe, tout en déclarant qu'il *veut*, qu'il *doit* régner! Ah! s'il ne *voulait pas*, tout s'expliquerait; mais il veut, et en le disant il ne ment pas. Dès la première heure de sa délégation, Chesnelong lui a fait demander une audience ; dès la première heure Lucien Brun a mis tout son zèle, tout son dévouement — un dévouement éprouvé, certes! — à obtenir cette audience; rien n'arrive. « Le Prince est absent... On ne saurait dire où il est... » M. de Dreux-Brézé qu'on harcèle pour avoir une réponse, le sait bien, mais il ne doit pas le révéler (2). Le Roi se cache, « il ne pourra recevoir personne avant le 20 octobre ». C'est ce que Lucien Brun est chargé de transmettre à Chesnelong le 7 au soir.

Le 20 octobre, il ne sera plus temps. La Chambre aura été mise en demeure de déterminer la forme de gouvernement; l'opposition, en ce moment intimidée, aura repris courage; elle aura ressaisi les hésitants que le succès entraîne, les bâtons flottants dont on ne saurait se passer

(1) *La Campagne monarchique de 1873*, p. 103.

(2) Il dit à Chesnelong: « Je ne suis pas dans le secret de sa résidence ». Mais en même temps, le même jour, il dévoile à MM. de Carayon-Latour et Cazenove de Pradines, que le Prince appelle, auprès de lui, le secret de cette résidence.

Digitized by Google

pour constituer la majorité : plus rien ne sera possible. En s'ajournant au 16 pour le retour de Chesnelong, la Commission a atteint la dernière limite, la date extrême (1) : il faut aviser. Chesnelong parvient à voir lui-même, le 8, le représentant du Prince. Hélas ! Il voudrait, lui aussi, « que l'Assemblée se *bornât* à proclamer le Roi (2), » et que Chesnelong apportât simplement la couronne dans un plat d'argent... Quand on lui parle d'*arriver à* CONSTITUER *une majorité*, cela n'a pour lui aucun sens ; quand on lui objecte les difficultés auxquelles on se heurte, il sourit et ne les admet pas. Représenter au Comte de Chambord ces difficultés et ces obstacles, c'est « lui poser des conditions » ; le supplier d'aider à les vaincre, c'est « toucher à l'intégrité de son principe ». Chesnelong est navré, et lorsque le marquis lui dit en assaisonnant cela de phrases personnellement très aimables : « Monseigneur est absent pour huit jours, je ne pourrai vous dire que la semaine prochaine où et quel jour il pourra vous recevoir », ajoutant avec une calme sérénité : « Du reste, le Prince a dit son dernier mot sur le drapeau... » ; il a la sensation de recevoir sur la tête comme un coup de poing américain.

Cependant il parvient à faire entendre que ces retards mettraient fin à la tentative monarchique, que sa mission doit être accomplie avant le 16 ; et, comprenant ou ne comprenant pas, M. de Dreux-Brézé promet toute la hâte possible. Effectivement, le lendemain Chesnelong est averti que la réponse lui assignant un rendez-vous pourra lui être donnée dans quatre ou cinq jours...

On croit rêver... Trente années ont passé sur ces choses, les acteurs de ce drame en lequel il s'agissait des destinées

(1) C'était même déjà bien tard. MM. Ernoul, de la Bouillerie, Merveilleux du Vignaux et autres eussent voulu qu'on pût convoquer la Chambre en septembre pour faire la monarchie, on perdait du terrain en perdant du temps. Le duc de Broglie disait à Chesnelong : « Il nous faut prendre un parti dans ces quinze jours ».

(2) On se souvient que dans la note du 13 septembre transmise à M. Ernoul par M. de Blacas et communiquée à Frohsdorff à MM. de Sugny et Merveilleux du Vignaux, il y avait cette phrase : « M. le comte de Chambord pense que l'assemblée doit se borner à le proclamer purement et simplement ».

Digitized by Google

de la France sont morts. On peut et l'on doit librement chercher la vérité, l'histoire se fait. Mais quel état d'esprit révèle chez le Prince, et chez quelques-uns de ses amis et agents, ces étranges détails ! Tous ceux qui sont là, en scène, ont des intentions droites et pures, il peut y avoir, dans la coulisse, des conseillers moins désintéressés, mais ceux que nous rencontrons y vont de leur dévouement et de leur bonne foi. Or, que croient-ils ? qu'espèrent-ils ? Quelle conception de la situation ont-ils devant les yeux ?.,. Voilà une Assemblée et un gouvernement qui, de concert, préparent la restauration de la monarchie, au milieu des difficultés qu'accumulent les passions adverses, dans un pays récemment bouleversé, violemment divisé, toujours travaillé par l'esprit et les hommes de la Révolution, mais cependant aujourd'hui accédant au retour du Roi. Car le peuple, les classes moyennes, le commerce (1), Paris et la province en sont là, pourvu qu'on ne les froisse pas dans ce qui leur est cher; on les y a amenés en douceur. Le fruit est donc mûr et il faut le cueillir, d'autres seraient prêts à secouer la branche. Or pour cueillir ce fruit et faire la royauté il faut s'entendre avec le Roi — ce Roi qui veut régner et qui s'en fait un devoir — et avec ses amis, qui ne visent aussi qu'à cela. Les mandataires du pays viennent à lui sous l'espèce d'un homme très sympathique. — « Ils ne pouvaient, écrira le marquis de Dreux-Brézé, porter leur choix sur un collègue plus digne de leur confiance, plus en situation, *par ses propres sentiments*, de devenir un intermédiaire entre le Roi et eux (2). » — Et quand cet homme demande l'audience nécessaire et pressante de laquelle tout dépend, le Prince EST ABSENT, on ne dit pas où il est, on joue à cache-cache. — Il n'y a pas une heure à perdre, affirme-t-il. — Eh bien!... dans huit jours... vous n'aurez

(1) Le commerce même acceptait partout avec un certain enthousiasme l'idée du retour de la monarchie, j'en pourrais donner des preuves nombreuses, il spéculait sur cette éventualité qu'il tenait presque pour certaine, comme toute la France d'ailleurs, et *l'Ecu de France* devenait de toute part le motif d'ornementation en faveur.

(2) Marquis DE DREUX-BRÉZÉ : ***Notes et Souvenirs pour servir à l'Histoire du Parti royaliste***, p. 108.

Digitized by Google

pas l'audience, mais on vous dira quand elle aura lieu. — Dans huit jours il sera trop tard. — Croyez-vous ? — J'en suis sûr, tout sera perdu et pour jamais ! — Alors dans cinq jours, on vous dira quelque chose. — Il n'y a pas dans ce résumé l'ombre d'une exagération.

Mettons en même posture et dans les mêmes conditions, Henri IV, Napoléon, Louis XIV, saint Louis !... Henri IV devant la couronne à laquelle il a droit et qu'il poursuit !... Napoléon devant une occasion, une heure, un moment à saisir ?... Louis XIV devant le métier de Roi qu'il s'agit d'exercer ou de n'exercer pas !... Saint Louis devant le devoir reconnu !...

Le jour même où M. de Dreux-Brézé fit donner cette réponse qui renvoyait au 12 ou au 13 le moment de la fixation du rendez-vous ; le 9 octobre, Lucien Brun vient à Chesnelong, souverainement anxieux, lui aussi, de la tournure que prennent les choses, et il lui confie : 1° que le Comte de Chambord est à Salzbourg ; 2° qu'il y appelle MM. de Carayon-Latour, Cazenove de Pradines et lui-même. « Nous partons ce soir, pourquoi ne viendriez-vous avec nous ? » dit-il, plein des angoisses qu'il partage et ressentant tout ce que cette attente a d'énervant et d'amer. « Je le ferais avec bonheur si j'y allais pour mon propre compte — répond le représentant des Neuf. — Mais je suis le délégué d'une commission de l'Assemblée, j'ai demandé une audience à ce titre, et je ne puis me mettre en route que sur une acceptation du Prince. — Vous avez raison, reprend son interlocuteur. Mais entendons-nous bien : Je serai à Salzbourg dimanche 12. Tenez-vous prêt vous-même à partir ce jour-là, ou du moins le lundi matin — et, plus confidentiellement encore : — M. de Dreux-Brézé recevra dimanche une dépêche signée *Noël* qui lui dira le jour où vous serez reçu. »

Donc, M. de Dreux-Brézé connaissait d'avance toutes ces combinaisons, et l'on continuait le jeu des petits papiers ou des petits mystères, auquel la droite nature de Lucien Brun n'avait pu se résigner. Mais ce qui était plus triste encore et plus inconcevable, c'étaient ces délais calculés

Digitized by Google

d'avance, alors que les moments et les jours pouvaient coûter si cher.

« J'attendais d'heure en heure », écrira Chesnelong. Les Neuf, et tous les initiés à la tentative — dont le secret, si essentiel à sauvegarder tant que rien n'était fait, devenait aussi d'heure en heure plus compromis — attendaient avec lui. Enfin, ce dimanche 12, à sept heures du soir « lorsque je n'y comptais plus » — observe notre plénipotentiaire de la France monarchique — M. de Dreux-Brézé arrive lui-même et vient dire que le mardi 14, à deux heures du soir, le Prince recevrait Chesnelong, à Salzbourg. « Je n'eus que le temps de me rendre à la gare de l'Est; — ajoute alors celui-ci — une heure après, j'étais en route. J'arrivai le lundi soir à Munich ; et le mardi matin à neuf heures, je partais pour Salzbourg (1). »

XXVIII

Une femme du peuple, fatiguée des émeutes de 1848, disait après les journées de juin, dans son ardente soif de repos et de stabilité : « Mais enfin, si, pendant qu'ils n'y font pas attention, on mettait, vite un roi sur le trône!.... ce serait bientôt fini... » *Ils*, c'étaient les hommes au pouvoir, lesquels se retournant et voyant le trône occupé n'auraient, selon la pensée de la bonne femme, qu'à déguerpir. Une fois assis, le Roi, serait le maître, et voilà la tranquillité assurée. Donc faire la chose sans bruit, pendant le sommeil ou l'inattention *des autres*, et le tour serait joué.

Cette conception était peu à peu celle qui s'imposait sérieusement aux monarchistes de 1873, mais en retournant les rôles. Là aussi il s'agissait d'asseoir promptement le Roi. Seulement, comme c'était lui qui résistait et qui n'entendait s'asseoir qu'à des conditions impossibles, ce qu'on voulait, ce qu'il fallait, c'était de l'arracher à l'exil, à

(1) *La Campagne monarchique d'octobre 1873*, p. 107.

Digitized by Google

ses illusions, à ses influences délétères ; c'était de l'amener — dût-on le faire pendant son sommeil — en France où, une fois installé, il verrait clair. Si l'on parvenait à le mettre ainsi sur le trône, le tour serait joué, c'est-à-dire qu'en face des *réalités* auxquelles il n'avait pas voulu croire jusque-là, ses yeux s'ouvriraient, son cœur aussi ; il ne songerait plus à abandonner les siens, le pays, ses *devoirs d'état*, la chose enfin pour « le signe ; » il ne dirait plus comme à M. Merveilleux du Vignaux : « Si l'adoption du drapeau blanc était repoussée, je reviendrais ici. »

Oui, telle était la question : rendre le Roi à la France en le rendant à lui-même, et, pour le rendre à lui-même, le plonger en quelque sorte dans la vie, la pensée, l'atmosphère françaises. Quand on veut aujourd'hui comprendre et la mission de Chesnelong et les moyens qu'il employa pour l'accomplir, il faut partir de là. Il ne s'agissait pas, comme on le croit maintenant, comme les moins informés l'ont cru même alors, de savoir tout simplement si, oui ou non, le Comte de Chambord acceptait les propositions qui lui étaient faites au nom de l'Assemblée, ni même de l'y faire consentir ; on savait bien, on savait trop désormais, que tant qu'il serait prétendant, à l'étranger, on n'obtiendrait pas de lui ce qui seul pouvait créer la majorité à l'Assemblée et la sécurité dans le pays. L'essentiel, le seul nécessaire, parce que le seul possible, était de l'amener à rentrer en France, afin de lui poser « vite » la couronne sur la tête. Alors on s'entendrait. Les insistances émues, respectueuses, fermes, habiles, quoi qu'on ait pu dire, de Chesnelong, visèrent cet objectif. Et, qui lira attentivement le détail des trois entretiens d'inégale importance, d'inégale durée, mais d'égale force, d'égale persistance et d'égale finesse, — je dis bien finesse dans le très bon sens de ce mot que loue l'Ecriture, — qui lira, au repos, avec l'intelligence du but poursuivi et la connaissance des démarches antérieures auxquelles le Prince avait résisté, le récit de ces entretiens, conviendra que l'art et l'adresse de Chesnelong furent à la hauteur de sa merveilleuse patience. « Amy lecteur, je te prie de faire *telle chose* », écrivait-on au

Digitized by Google

temps où les livres créaient une façon d'intimité entre un auteur et son public; lecteurs bienveillants et sérieux, oserai-je dire à cet exemple, je vous demande, mais ardemment, pour l'amour de l'histoire, de la justice et de la vérité, de lire maintenant ces trois entretiens tout entiers dans le livre de *la Campagne monarchique*.

Quand Chesnelong eut été vaincu dans cette partie à peu près perdue d'avance, mais qu'on avait cru gagnée; comme cette défaite causait une cruelle déception même à ceux qui disaient le contraire, surtout à quelques-uns de ceux-là ; comme d'ailleurs il faut toujours frapper un peu sur les vaincus et que cela soulage ceux qui n'ont pas été à la bataille, on eut bientôt fait de dire : « Il a été naïf et maladroit... » personne n'osant jamais l'accuser d'autre chose. « Naïf, maladroit, car l'attitude du Prince aurait dû l'avertir..., car il était souverainement imprudent d'abandonner le Prince aux influences plus ou moins occultes qu'on pouvait redouter..., car il était élémentaire de lui demander la garantie d'une signature, etc., etc... »

Mais, d'abord, l'attitude du Prince ne fut pas si décisive que cela, Chesnelong remua, ébranla certainement quelque chose en lui, il amena un moment d'hésitation, nous allons le voir tout à l'heure ; néanmoins, lisez bien, et vous verrez que Chesnelong fut *averti* et conscient du péril jusqu'à l'extrême souffrance ; seulement il n'en était plus à croire que là, à Salzbourg, il convaincrait le Roi ; il en était à tout risquer pour l'entraîner sur la route de Paris. Quant à soustraire, en attendant, le Comte de Chambord aux influences, cachées ou non, qu'il subissait peut-être, lisez donc, n'omettez rien de ces pages douloureuses, et voyez s'il y avait un moyen quelconque d'en défendre le Prince ? Voyez s'il était possible de continuer à agir sur lui, qui ne se bornait pas à congédier le porte-parole de l'Assemblée, mais qui partait lui-même en toute hâte, sans avoir l'air de se douter de l'importance unique de la mission remplie, et sans que la gravité des circonstances pût le retenir une une journée, ni même une heure. Lisez donc, lisez toujours, et voyez encore ce qui, sans aucun doute, fût résulté

Digitized by Google

d'une demande de signature, alors que Chesnelong s'épuisait pour obtenir un mot, un signe, et ne les obtenait pas, sinon après des efforts à perte de souffle qui, même aujourd'hui, énervent le lecteur (1). Et puis, la signature eût couvert le négociateur, elle eût dégagé sa responsabilité ; mais était-ce cela qu'il cherchait et devait chercher ?... Sa mission, on ne saurait trop le répéter, sa mission réelle était d'arracher le Roi aux fascinations de l'exil pour le faire communier à l'esprit et au cœur de la France : voilà ce qu'il n'avait pas le droit de perdre de vue. Or, il savait bien qu'il n'y aiderait pas en demandant une déclaration signée, et que le seul écrit qu'on pût obtenir du Prince à Salzbourg, la seule déclaration qu'il consentirait à signer là serait celle-ci : « Je n'accepterai jamais le drapeau tricolore... Je reviendrai, s'il est maintenu. » Aussitôt, dislocation de la majorité, refus de concours du Maréchal, de Changarnier, de beaucoup d'autres, hostilité de l'armée, cessation du mouvement national amorcé, volte-face du ministère, fin nécessaire et fatale de tout essai de restauration.

On dira qu'on n'en est pas moins arrivé à ce résultat, et c'est trop vrai ; mais devait-on soi-même transformer un échec probable en un échec certain ?... Ce n'était pas la peine alors de travailler si longtemps et si ardemment à obtenir dans l'Assemblée l'entente des droites, les concessions du centre droit, l'appoint du centre gauche. On pouvait s'éviter les démarches répétées auprès du Maréchal et de son Ministère pour les déterminer à l'ajournement de la question du drapeau. On pouvait de même supprimer le voyage de Salzbourg, se contenter des déclarations renouvelées par le Prince durant deux années, et formulées si récemment encore !...

Il faut me pardonner d'appuyer aussi fortement sur le mal fondé des critiques qui furent, de la part de quelques-uns, une injustice et une ingratitude. Si le bon génie de la

(1) Voyez la seconde partie du premier entretien de la page 126 à la page 141. Mais voyez surtout la continuation de ce même entretien de la page 145 à la page 156.

Digitized by Google

France eût fait réussir la mission de Chesnelong, ceux-là eussent célébré la même campagne avec un admirable élan.

Mais vaincu, malgré sa haute et large stratégie, vaincu malgré son courage et sa patience, malgré ses ressources de dialectique et son art de la parole, malgré sa droiture et son adresse, qualités qui, chez lui, en cette occasion, s'entr'aidèrent sans se nuire ; vaincu par l'impossibilité de vaincre, il a fallu lui imputer la défaite, au moins en quelque chose. C'est l'éternel *væ victis*.

On ne s'insurgera jamais assez contre cette parole de barbare. Sachons dire *honneur au vaincu !* On en a souvent l'occasion, et c'est ici le cas. En cette affaire, la plus importante de sa vie, et sans doute aussi de la nôtre, Chesnelong n'a pas même péché par naïveté.

Naïf, j'ai moi-même signalé ce côté du reste très aimable de sa nature, j'y ai insisté, je l'ai fait toucher du doigt à l'occasion ; mais je soutiens qu'à Salzbourg il s'était, sous ce rapport, dépouillé du vieil homme. On lui en avait d'ailleurs laissé le temps pendant les jours d'attente. Avait-il assez trituré, mon Dieu ! alors et avant, la substance des entretiens de Salzbourg !

Ceci dit pour déblayer le terrain et poser le récit sur des bases solides, revenons aux faits.

XXIX

Donc, le 14 octobre, le Comte de Chambord et l'Assemblée nationale en la personne de Chesnelong se trouvèrent en présence, dans le salon d'un pavillon de l'hôtel de Neubourg, en la petite capitale de l'ancien duché de Salzbourg, alors et aujourd'hui terre d'Autriche. Il était deux heures de l'après-midi, et, l'exactitude étant la politesse des rois, le Prince attendait debout.

« Je sais qui vous êtes — dit-il en saisissant les mains de l'envoyé qui s'inclinait très bas — et je suis charmé de

Digitized by Google

vous recevoir... J'ai lu vos lettres à M. de Carayon... Soyez le bienvenu, asseyez-vous et causons de la France. »

Les lignes de points remplacent ici l'hommage rendu au caractère de Chesnelong et l'éloge que son royal interlocuteur fit des lettres qu'il rappelait. Jamais notre ami n'en voulut dire les termes qu'il déclarait excessifs. Il rougissait quand on les lui demandait, avec une indéniable naïveté. Je n'ai garde de l'en défendre ici.

A Salzbourg au contraire, il ne rougissait ni ne se troublait. Après une courte, ferme et chaude assurance de son dévouement et de son respect, « je viens — dit-il — au nom des conservateurs monarchistes de l'Assemblée nationale, non pas poser des conditions à Monseigneur — ils ne m'ont pas donné cette mission et je ne l'aurais pas acceptée — mais lui faire connaître les *possibilités* et les *nécessités* d'une situation très complexe et très difficile ; et lui exprimer le désir qu'il veuille bien en tenir compte », sur quoi, il ajoutait avec sa constante préoccupation d'éviter tous les froissements possibles : « sans rien sacrifier du principe monarchique et de la dignité royale ».

— « Parlez avec une entière franchise, répond le Prince, et sans crainte de me déplaire — j'ai besoin de tout savoir et je vous prie de vous exprimer à cœur ouvert. »

Il n'y avait pas de temps à perdre, Chesnelong débute aussitôt par une peinture de l'état de l'opinion depuis la visite du comte de Paris. « Après un tel prélude — fait-il — on s'est dit qu'un grand événement était proche. La pensée d'une prompte restauration de la monarchie s'est emparée de tous les esprits..... Sans doute la masse du pays ne montre pas une ardeur enthousiaste ; *les tragiques épreuves qu'elle a traversées l'ont un peu blasée*. Elle a assisté, depuis un siècle, à tant de révolutions qu'elle est devenue très défiante à l'endroit de la stabilité gouvernementale. Mais, si elle se réserve encore, elle est au fond très sympathique à la monarchie..... Il se forme, dans ce sens, à Paris et dans les départements, et, chose remarquable, *surtout à Paris*, un courant déjà puissant qui, *dans certaines conditions*, deviendrait aisément un courant irrésistible... Il

Digitized by Google

importe d'en tirer profit et de répondre promptement à l'attente du pays. Que si cette attente était ajournée, le pays, avec cette impressionabilité qui lui est propre et que les dernières épreuves ont particulièrement excitée, *se détournerait de nous avec découragement et s'engagerait* RAPIDEMENT *dans d'autres voies.*

— « Le comte de Paris a été *parfait* — dit le Prince — j'ai été très heureux de recevoir sa visite, j'en garde le plus cher souvenir. »

Ainsi commença cette laborieuse première séance qui devait durer plus de deux heures. Ne pouvant reproduire ici, dans leur entier, les monologues prolongés, et très vifs néanmoins, très animés en dépit de la rigoureuse précision des mots, j'indique le fond, la marche des idées, et je donne, dans leur forme, les fragments qui me paraissent révélateurs ou caractéristiques, afin de rendre, s'il se peut, quelque chose de la physionomie de ces séances de tous points mémorables. Chesnelong qui n'avait rien écrit d'avance — il le dit et cela devait être, car il fallait avant tout assurer la souplesse de sa parole, de son attitude et de son argumentation — Chesnelong avait tellement médité son sujet qu'en reproduisant, au retour, discours et scènes, il est sûr des termes si souvent discutés avec lui-même, soit à Paris, soit en s'acheminant vers cette ville de Mozart, en laquelle il espérait arriver à l'harmonie par la justesse (1).

La Commission, continue-t-il, m'a fait « le redoutable honneur de me déléguer auprès de Monseigneur pour lui exposer respectueusement les bases du projet qu'elle serait disposée à présenter à l'Assemblée, et où elle voudrait pouvoir concilier, d'un côté tout ce que réclame la dignité du Prince, d'un autre côté *tout ce qui est nécessaire pour rallier une majorité dans l'Assemblée et obtenir* l'assentiment du pays. » Ces *bases du projet* sont les questions constitutionnelles, et la question du drapeau.

(1) Rappelons ici que Salzbourg est la ville natale de Mozart en mémoire duquel a été fondé son conservatoire de musique dit *Mozarteum.*

Digitized by Google

Sur un signe d'assentiment du Prince, il entre dans le détail des questions constitutionnelles, principales en réalité, seules vraiment importantes, et devenues secondaires par les étranges et fatales complications de la situation : monarchie nationale héréditaire et constitutionnelle rétablie en la personne du Roi, Henri V ; lois constitutionnelles présentées à l'Assemblée par le gouvernement du Roi et votées par elle ; exercice collectif du pouvoir législatif par le Roi et les deux Chambres, attribution au Roi du pouvoir exécutif ; inviolabilité de sa personne, responsabilité des ministres ; maintien des libertés civiles et religieuses, égalité devant la loi, libre accès de tous aux emplois civils et militaires, vote annuel de l'impôt, garanties générales et particulières qui constituent le droit public des Français, etc. Tout fut accepté, par signes, pleinement et sans objections.

« Je dis au Prince : « L'accord est complet sur les questions constitutionnelles. Que n'en est-il de même sur la question du drapeau ?

— Ah ! oui, me répondit-il, *je sais* que la question du drapeau *rencontre bien des difficultés*, et je le regrette. »

Chesnelong avouait qu'à cette parole son cœur s'était serré douloureusement, et qu'après tout ce qui s'était antérieurement passé avec lui, et aussi avec d'autres, ces quelques mots, indifférents et froids, servant d'introduction à la partie périlleuse de la conférence, lui avaient donné comme le pressentiment de sa défaite. Il ne s'en était tiré que par un grand effort de courage, et il avait profité pour se reprendre du temps où, dans la langue des *manifestes*, le Comte de Chambord avait ajouté certaines banalités de circonstance : « ... Je serais heureux de consacrer à la France mes forces et ma vie... J'ai souffert de vivre loin d'elle... Nous sommes nécessaires l'un à l'autre... Il y a pourtant deux sacrifices qu'elle ne peut me demander, celui *du principe* que je représente et celui de *mon honneur...* » Certes, qu'ils aient été souvent répétés ou non, tous les mots sont respectables ici, pourvu qu'ils s'appliquent. Mais qui donc demandait de sacrifier un principe

Digitized by Google

ou, comme le dit Monseigneur « le principe » alors que le projet de déclaration de l'Assemblée portait « qu'Henri V, chef de la maison royale de France, était à ce titre, c'est-à-dire en vertu et à raison de son *droit héréditaire*, appelé au trône (1) ? » Et en quoi le drapeau touchait-il *au principe* plus que toutes les questions constitutionnelles si facilement réglées, même contrairement à l'ancienne application des principes ?...

Ces observations-là, Chesnelong les fait passer, sans bruit, dans la trame de son long monologue, où il reproduit et le fond de ses lettres, et tout ce qu'il a développé dans les réunions et comités parlementaires. Doucement, très doucement, il insinue ce qu'il ne pourrait tout à fait formuler sans heurter les préventions connues de son royal interlocuteur ; mais les choses qu'il faut préciser, détacher pour avoir des réponses, il les exprime avec la merveilleuse clarté de notre langue et de la sienne. Seulement, quand il parle de la fusion possible de deux drapeaux ou de leur coexistence « un sourire voilé de tristesse » accueille ses paroles, sans que d'ailleurs le Prince ajoute rien ; il est entré dans son redoutable silence.

« La *Commission des neuf* ne considère pas comme possible l'abandon du drapeau tricolore, continue-t-il. L'Assemblée nationale n'y souscrirait pas ; le gouvernement du Maréchal refuserait son concours ; l'armée serait blessée et mécontente ; le pays protesterait. Monseigneur me permettra de lui faire connaître, sur ces quatre points, la véritable situation des choses. »

Monseigneur reste impassible. Chesnelong poursuit et expose, en effet, l'irréductible vérité : « ... S'il s'agit de l'abandon du drapeau tricolore, et *si la monarchie ne peut se faire qu'à ce prix*, la majorité manquera, *à coup sûr*. Il m'en coûte de dire cela à Monseigneur ; mais, à cet égard, *toute illusion serait chimérique*... La vérité, c'est qu'avec le drapeau tricolore maintenu, la majorité pour la monarchie est certaine ; mais qu'avec le drapeau tricolore répu-

(1) *La Campagne monarchique*, p. 113.

Digitized by Google

dié, *l'échec est inévitable*. Au point de vue de l'Assemblée, voilà le fait dans son exacte réalité. »

Parvenu là, à travers tout ce que j'omets, Chesnelong a écrit : « Le Prince m'écoutait avec une attention très courtoise ; mais il gardait une contenance grave et profondément impressionnée. Je poursuivis mon exposé. »

Sur les dispositions des ministres, sur celles du Président du conseil, sur celles du Maréchal, il dit tout ce que nous savons, il dénombre et dépeint ces volontés hautes et réfléchies, cet ensemble de conspirateurs à ciel ouvert comme on n'en vit jamais, qui assure le succès d'une restauration pacifique et légale, pouvu toutefois qu'il soit tenu compte des aspirations des masses, des sentiments et des engagements des plus intéressés. Il dit tout cela avec cet accent de vérité, qui fait, en toute occasion la grande puissance de sa parole ; et il s'arrête... « Après un court silence par lequel j'essayai vainement de laisser se produire une réponse *qui ne vint pas*, je continuai mon douloureux exposé...

« Que Monseigneur, lui dis-je en reprenant l'entretien, ne se méprenne pas sur les véritables sentiments du Maréchal, du Président du Conseil et de la majorité... Le Maréchal... vaillant homme de guerre, parfait honnête homme, mettrait son honneur à s'effacer devant le Roi... M. le duc de Broglie... attacherait le plus haut prix, pour l'honneur de son nom comme pour le bien du pays, à seconder de tout son pouvoir cette grande œuvre de relèvement national. La majorité monarchique de l'Assemblée a le vif désir de couronner sa mission en rendant la monarchie au pays. Elle a renversé M. Thiers surtout parce qu'il était un obstacle... Il n'entre dans la pensée de personne d'imposer à Monseigneur des conditions qui blesseraient sa dignité ou amoindriraient son autorité... M. le duc Pasquier nous disait... *S'il ne s'agissait que de sacrifier aux désirs du Roi mes sentiments personnels, quel que soit mon attachement pour le drapeau tricolore j'inclinerais mon sentiment devant le sien.* Il était très sincère, beaucoup de ses amis parleraient comme lui... Ils s'arrêtent, le Maréchal

Digitized by Google

et le Président du Conseil s'arrêtent comme eux, devant ce qu'ils considèrent comme une impossibilité et cette impossibilité résulte des dispositions connues de l'armée et du pays. »

Nouveau mutisme, « le Prince ne témoignait aucune impatience, mais ne paraissait pas ébranlé. » Il s'immobilisait, « imposant et calme » — témoigne Chesnelong — d'une sorte de calme hiératique, comme un homme qui possède la vérité, ou plutôt qui la voit au loin et la voit seul, de son œil un peu absent. Cet œil qui cherchait le point de l'espace où il devait se reposer, et qui l'ayant trouvé, s'y fixait, avait frappé et même intrigué Chesnelong, sans évidemment, l'encourager beaucoup. Après chaque silence, il reprend son dur labeur — il le faut bien. — En ce moment, il le reprend pour insister dans le détail, sur la question de l'armée. Le thème est riche, Chesnelong le développe avec sa conviction d'ailleurs très documentée. Quand il en vient à citer le mot de Changarnier : *Malgré mes quatre-vingts ans, je me ferais casser la tête pour mettre* M. le Comte de *Chambord sur le trône*, le Roi parle enfin : « Quel brave cœur ! s'écrie-t-il, je le reconnais là. »

« Le brave général, Monseigneur, ajoutai-je, termina en disant : Je suis dévoué à *notre* Prince jusque-là; *mais je ne répudierai pas le drapeau national.*

Le Comte de Chambord, parut ému, mais il ne sortit pas de son immobilité silencieuse; il rentra au contraire dans son port de refuge et remonta sur la hauteur, laissant le flot de la parole battre les récifs, qu'il dominait.

Chesnelong dut donc ressaisir les rames et avancer.

« ... Le parti démagogique ne veut pas plus du drapeau tricolore que du drapeau blanc... Les partis hostiles à la monarchie désirent que, si elle se fait, elle répudie le drapeau tricolore, cela dans l'espérance de pouvoir accaparer pour eux la popularité de ce drapeau et de s'en servir contre elle. *Ces partis ont une vitalité qu'on ne saurait méconnaître, et il serait très périlleux de le leur laisser...* Quant aux parlementaires monarchistes, qui, dans l'Assemblée comme dans le pays, forment le centre droit et la

Digitized by Google

meilleure partie du centre gauche... c'est l'aile gauche de l'armée royaliste... Il est à coup sûr l'un des éléments principaux, et un élément nécessaire de la Restauration monarchique. Or, on n'obtiendra pas de lui l'abandon du drapeau tricolore. *Sur ce point, il est intraitable.* Il veut ce drapeau, non pas à cause de ses origines révolutionnaires, mais à cause de sa popularité nationale, pour garder et ne pas livrer aux adversaires le bénéfice de cette popularité.

« Reste le parti royaliste proprement dit. Il compte, cela est vrai, des hommes qui ne pardonnent pas au drapeau tricolore... ses origines.. Pour eux, le drapeau blanc est inséparable du droit monarchique.... Beaucoup cependant, *même parmi eux* (1)..., non seulement sont prêts à se résigner aux concessions que le Roi jugerait utiles, mais encore *reconnaissent que ces concessions seraient nécessaires* pour assurer le rétablissement de la monarchie. En outre, Monseigneur sait qu'une autre fraction de ce parti — *assurément la plus nombreuse*, — tout en étant résolue à se conformer aux pensées du Roi, estime cependant que le drapeau tricolore a cessé d'être aux yeux du pays un drapeau révolutionnaire, qu'il est un drapeau national, *que le désavouer serait une faute*, que le maintenir en le royalisant *est une nécessité, peut-être même un devoir envers le pays.* »

Suivent des considérations d'un ordre plus général.

« Le Prince m'avait écouté avec un parti pris de bienveillance qui m'avait beaucoup touché, — reprend Chesnelong, — mais avec *un parti pris de silence impassible* qui semblait témoigner d'une résolution obstinée et irrévocable.

« Cette attitude me laissait peu d'espoir de lui faire agréer la solution large que j'aurais avant tout préférée... J'y entrai néanmoins très résolument, et je sentis que si mon espérance s'était affaiblie mon ardeur s'était encore accrue. »

Elle est merveilleuse cette ardeur que l'obstacle redouble,

(1) Chesnelong explique là qu'il en est ainsi parmi ceux qui, à l'Assemblée, siègent à l'*extrême droite*. Je suis obligé de couper et d'abréger beaucoup.

Digitized by Google

« Et maintenant, dis-je au Prince, j'oserai exprimer... ma pensée tout entière. En présence des faits que je viens de constater, et *qui s'imposent avec une impérieuse évidence*, il y aurait mieux à faire que de laisser la question du drapeau en suspens ; *ce serait de la régler par un grand acte de royale initiative.* Je l'avais écrit à mon ami M. de Carayon... Je me permets de le répéter encore : *Adressez-vous au pays, Monseigneur*, dans ce beau langage dont vous avez le secret... Dites aux Français, etc., etc... » On sait assez, ou l'on devine, ce que Chesnelong propose au Roi, la fusion des drapeaux *de proprio motu*, afin que, sous ces plis unis, « le Roi et la France renouent ensemble la vieille alliance de la patrie française et de la maison de France ». Mais il a beau y mettre toute son âme et s'écrier : « Faites cela, Monseigneur, faites-le, je vous en conjure. La question du drapeau n'existe plus alors, la monarchie est faite, la France est sauvée !... » La figure du Comte de Chambord ne se détend ni ne s'attendrit, elle prend même « une expression de mécontentement visible (1) ». Alors Chesnelong propose la coexistence des deux drapeaux ; il est décidé à ne pas se décourager. Mais le Prince l'interrompt, disant « comme s'il se parlait à lui-même (2) » :

« Je n'accepterai jamais le drapeau tricolore. »

J'attache une certaine importance à ce mot : *comme s'il se parlait à lui-même ;* c'est un signe qui s'ajoute à d'autres, un signe qui tout seul n'est rien, mais qui grossit une masse, un signe fréquent dans l'illuminisme, comme le regard perdu, comme l'obstination insouciante. Je dis insouciante quant aux suites qu'elle peut amener ; on ne les prévoit pas, parce qu'on ne les admet pas ; on ne les admet pas, parce qu'elles n'entrent pas dans le plan mystique en possession duquel on se trouve. Les avertissements n'y font rien, de quelque part qu'ils viennent : *on sait ce que l'on sait*, rien n'exprime mieux la réalité de cette assurance. Cette maladie de l'illuminisme qui fut celle de Charles X

(1) *La Campagne monarchique*, p. 140.
(2) *Ibid.*, p. 141.

Digitized by Google

— personne ne l'ignore aujourd'hui — et que le croisement du sang napolitain ne dut sans doute pas entraver chez le fils du Duc de Berry, cette maladie dont nous retrouvons sans cesse les symptômes en cette narration, explique seule, et explique en le déchargeant un peu, l'attitude du Comte de Chambord, à Chambord même, à Salzbourg, à Versailles bientôt. Bornons-nous, pour le moment, à saisir au passage une de ces indications dont Chesnelong est avare, s'étant fait une loi de ne point appuyer sur ces choses, dont il était déjà si difficile de lui arracher l'aveu.

A cette déclaration : *Je n'accepterai jamais le drapeau tricolore,* « je répondis aussitôt avec une émotion respectueuse — reprend Chesnelong :

— « Monseigneur permettra que je n'aie pas entendu cette parole. En tout cas, il ne me charge pas, je pense, de la rapporter à Paris. *Si je la rapportais, je suis assuré que la campagne monarchique serait aussitôt abandonnée.* J'oublie donc le mot que Monseigneur vient de me dire ; Il voudra bien m'indiquer à la fin de l'entretien, la réponse définitive que j'aurai à rapporter. Quelle qu'elle soit, je la transmettrai fidèlement ; mais c'est la seule que j'aurai à rapporter.

« Soit, me dit alors le Prince, mais vous voyez quel est mon sentiment. »

Presque aussitôt, sur un argument de Chesnelong, dont l'arme est toujours chargée et la souplesse toujours en jeu, le Prince reproduit encore, en grand style, les choses qui, depuis plus de deux ans, constituent la matière de ses manifestes et de ses lettres « : Le principe monarchique dont il a la garde et qu'il ne peut laisser amoindrir... Le drapeau qui en est le symbole, « principe et drapeau ne peuvent être séparés »... L'armée qu'il admire. « Croyez bien qu'après nous être trouvés en face l'un de l'autre, nous nous comprendrons, l'armée et moi »... « Elle prendra de mes mains, sans en être blessée, *le drapeau que je lui remettrai après l'avoir présenté au pays !* »... Je ne suis pas pas un parti, je ne règnerai pas sur un parti... Et enfin :

Digitized by Google

« Je parlerai au moment de ma rentrée en France, je présenterai alors au pays une solution *sur le drapeau* compatible avec mon honneur, et je me fais fort de l'obtenir de lui par ses représentants. *J'ai la confiance* que lorsque la France et moi nous nous serons retrouvés, *les obstacles s'aplaniront* et que *l'accord qui semble si difficile aujourd'hui naîtra de la situation elle-même.* »

Remarquons, dans ce dernier paragraphe — qu'en réalité nous avons déjà lu et entendu souvent — trois choses : la première, c'est que la question et le Prince n'ont pas avancé d'une ligne depuis la mission Combier. La seconde, c'est que le Prince est réellement, absolument convaincu que sa solution *sera acceptée*, que *les obstacles s'aplaniront*, que *l'accord se fera. Il a confiance*, parce qu'*il sait*, et il sourit avec quelque pitié de toutes les combinaisons qu'on lui propose. En troisième lieu, observons que personne n'a jamais su, ou que personne n'a jamais dit, quel pouvait être ce drapeau devant lequel toutes les murailles devaient tomber. Chesnelong se l'est demandé jusqu'à la fin. Il était bien sûr que c'était le drapeau blanc, sans aucun mélange des trois couleurs ; mais il était moralement sûr aussi que ce n'était pas le drapeau blanc tel que nous le connaissons. Le Comte de Chambord lui avait parfaitement fait entendre qu'il y avait là un mystère, un mystère sur la vertu duquel il comptait, un signe, une chose qu'il ne disait pas, mais qui produirait, au moment voulu, tout son effet.

A ce mystère néanmoins, Chesnelong qui s'étonne de certaines étrangetés, mais qui — il faut le dire ici — ne croit point et ne voudrait point croire à l'illuminisme du Prince, n'ajoute pas très grande importance. Il a cherché, il cherchera jusqu'au bout le mot de cette énigme ; mais au fond, il lui suffit de savoir que c'est, hélas ! le drapeau qui sera fatalement repoussé, ou sur-le-champ, ou plus tard, si l'on abandonne l'autre à l'ennemi.

Pour le moment, il est tout à fait persuadé — et je pense qu'il a raison — qu'une fois sur le trône, le Roi qui veut régner, et qui croit devoir le faire — de cela Chesnelong ne doute aucunement — ne descendra pas volontairement de

Digitized by Google

ce trône pour ce rêve de drapeau, et qu'il s'agit toujours de l'amener en France et de l'y « asseoir ».

Tout est d'ailleurs difficulté : « De la dernière parole de Monseigneur, il résultait évidemment qu'il avait le projet de publier, au moment de sa rentrée en France, un manifeste où il ferait connaître *le dernier mot de sa pensée sur le drapeau.* Il se flattait, je le crois, de l'espérance que, dans le premier moment d'enthousiasme, le drapeau qu'il aurait indiqué serait spontanément arboré sur son passage, que cette manifestation trancherait la question, pèserait sur l'Assemblée et déterminerait dans son sein un vote par acclamation. Le procédé avait paru très périlleux à la Commission des Neuf et au gouvernement ; ils ne voulaient ni l'un ni l'autre exposer à un tel risque le succès de la journée.

C'est donc encore, sur ce point, une argumentation à recommencer, et la discussion recommence, en effet, respectueuse, mais serrée, pleine de bon sens, pleine d'ardeur aussi, pour essayer de percer le blindage de mutisme froid, la tour d'airain dans laquelle le Prince est rentré.

Si le Roi mettait en présence les deux drapeaux en proposant le sien dès l'entrée, « la question du drapeau primerait la question d'avènement... Des manifestations pourraient se produire dans la rue en faveur de l'un et de l'autre..., des incidents, tels que ceux qui naîtraient fatalement des cris contraires provoqués par l'exhibition simultanée des deux drapeaux, pourraient suffire pour... aboutir à une bataille mal engagée, sur un terrain très mal choisi. Le devoir du gouvernement serait de faire respecter le drapeau légal, et il ne le pourrait qu'en exigeant la disparition du drapeau présenté par le Roi..... malentendus dans l'armée, hésitations à travers lesquelles la Révolution passerait..... Que le Roi attende qu'il ait pris possession du pouvoir !... Sur ce point je conjure Monseigneur de m'autoriser à donner en son nom une assurance que la Commission des Neuf et le gouvernement considèrent comme absolument nécessaire ». Il y en a ainsi quatre pages dans la rédaction de Chesnelong, après lesquelles :

Digitized by Google

« Le Prince ne répondit rien, et aucun signe ne put me permettre de pressentir son impression... Sa physionomie s'était comme enveloppée d'une impénétrable impassibilité. Je continuai. »

Deux pages encore sur cette nécessité du maintien du drapeau pour l'arrivée en France, une nouvelle supplication les termine, sur quoi : « Le Prince resta impassible et ne sortit pas de son silence ».

« J'étais — reprend Chesnelong — très inquiet et très attristé de cette attitude de M. le comte de Chambord. Je me flattais que la Commission des Neuf et le gouvernement se contenteraient des deux assurances que je venais de demander (1), *dans l'espérance que le roi après son élévation au trône, consentirait, sur le fond, à des concessions qu'il ne croyait pas de sa dignité de faire avant d'avoir été rappelé* (2)... Je me demandais avec anxiété, en présence du silence impassible et presque improbateur du Prince, si les deux assurances, sans lesquelles le projet de restauration monarchique serait immédiatement abandonné à Paris, n'allaient pas me faire défaut. »

Mais il ne s'agit pas de se décourager. Chesnelong laisse percer son extrême souffrance, demande au Prince pardon des froissements qu'il lui inflige à contre-cœur et la grâce de l'écouter encore. Et sa douleur s'exprime de telle sorte que, cette fois, du moins, il obtint une réponse, et même une réponse bonne, sinon une bonne réponse : « Parlez, je vous prie, en toute liberté, j'ai le devoir de tout entendre... Je vous sais gré de tout, et soyez sûr que je vous écoute avec un vif intérêt. Continuez donc... »

A ce point culminant de l'entretien, il faudrait frapper un grand coup, par dessus tous les autres, Chesnelong le sent. Il est tout à fait ému, tout à fait énervé aussi, comment ne

(1) L'assurance que le drapeau tricolore serait maintenu pour l'entrée en France et l'arrivée à Paris, et celle que le drapeau ne pourrait être modifié que par l'accord du roi et de l'Assemblée.

(2) Lisez : des concessions dont il comprendra l'absolue nécessité une fois dégagé des brouillards de l'exil et mis en contact avec la France.

Digitized by Google

le serait-il pas? L'âme, cependant, reste maîtresse des nerfs, et c'est à elle surtout qu'il donne la parole.

«..... Avec une concession sur le drapeau... dont votre honneur n'aurait pas à souffrir — dit-il — et dont la France vous serait profondément reconnaissante, Monseigneur, je ne dis pas seulement que la Restauration se fera, je dis qu'elle est faite et que demain la France l'acclamera..... Si, au contraire, je dois après-demain rapporter à Paris cette réponse que votre résolution est inflexible....., je suis contraint de dire... que la campagne monarchique ne se poursuivra pas, et qu'on cherchera, *dans d'autres voies*, des solutions précaires et fatalement impuissantes ». Alors, double tableau dans lequel vraiment l'âme et le patriotisme se versent. J'indique seulement la trame : « La monarchie rétablie, c'est la France refaite....., c'est l'Europe refaite..... Mais l'échec de la monarchie, ce serait la France cherchant demain, dans la prorogation des pouvoirs du Maréchal, un abri peu sûr contre le radicalisme qui monte..., contre le Gambettisme après les élections..., et descendant peut-être plus bas encore..... Entre ces deux alternatives, qu'y a-t-il? la question du drapeau... »

Il poursuit et dit : Question d'honneur? affirmez-vous, Monseigneur; « l'honneur va-t-il jusqu'à exiger que la répudiation du drapeau tricolore soit infligée aux Français qui y sont attachés, pour avoir, sous ses plis, servi la France?... Et le *devoir* de sauver ce pays que vos pères ont créé — en compatissant, s'il le faut, à ses préjugés et à ses faiblesses, — ne serait-il pas au-dessus de vos répugnances?... Mais la question d'honneur elle-même a deux faces. Si vous pouviez entendre ce qui se dit sur le drapeau, dans le pays et dans l'armée!..... La monarchie, oui... Mais qu'on ne nous demande pas le sacrifice du drapeau tricolore..... C'EST UNE QUESTION D'HONNEUR!

... Les questions d'honneur, quand elles se posent, ne peuvent être résolues que par un combat ou par un grand acte de générosité..... L'acte de générosité on ne peut le demander qu'à ceux qui en sont capables. Une armée, une nation,..... On ne peut pas lui demander un acte

Digitized by Google

d'abandon par une soudaine abnégation ; cet acte, on ne peut le demander qu'à la magnanimité d'une grande âme de Prince..... Monseigneur, lorsque vous croirez devoir me dire sur le drapeau *le mot d'où dépendra le succès ou l'échec de la monarchie, le salut ou la perte du pays*, j'ose vous supplier de peser cette dernière considération..... »

Il y eut trois minutes de silence. Visiblement remué à la fin, le Prince se leva, prit les mains de Chesnelong et, bienveillant, souriant « d'un large sourire », affirme son interlocuteur, il lui dit : M^me^ la comtesse de Chambord part ce soir à huit heures pour Frohsdorff, je ne partirai qu'à minuit pour pouvoir reprendre notre entretien ce soir. »

XXX

Je voudrais avoir réussi à distiller en quelque sorte l'essence de ce premier entretien où tout fut dit, et dont Chesnelong sortit brisé, courbatu, presque sans espérance, tenaillé par le découragement, mais lui faisant tête et résolu à tenter encore et le possible, et l'impossible.

Il eût fallu, et c'est trop pour si peu de pages, indiquer, résumer sans l'altérer, la suite serrée de cette longue et recommençante argumentation ; rendre à la scène sa physionomie angoissante, faire vivre ceux qui la remplissaient, et, pour cela, mouvoir même l'inertie, entendre même le silence... ou les silences. Si les lecteurs ne sont pas sortis eux-mêmes un peu las, un peu moulus de cette séance, c'est qu'elle est mal reproduite.

Celui qui venait d'être à la peine, le laboureur du champ de tous, ne pouvait cependant pas songer au repos ; le jour commençait à baisser, il était près de quatre heures et demie et le Prince dînait à cinq heures. Chesnelong n'était pas rentré chez lui d'ailleurs (1), que M. de Carayon y était aussi.

(1) Dans la chambre qui lui avait été préparée au pavillon Neubourg qu'occupait tout entier le Comte de Chambord et sa petite cour.

Digitized by Google

— « Eh bien ?

— « Eh bien, le Prince a été très bon, il m'a permis d'aller jusqu'au bout, il m'a écouté ; mais *j'ai rencontré, sur la question du drapeau, la pensée immuable.*

— « Mais enfin ?

— « Ah ! voilà : Monseigneur ne semble pas vouloir aller au-delà de la phrase qu'il a fait transmettre à Paris ; et si je n'obtiens rien de plus, ni le Gouvernement, ni la Commission des Neuf ne consentiront à s'engager... Vous savez bien qu'alors rien n'est possible (1). »

Sur ces paroles, M. de Carayon, inquiet, ne tenait pas en place :

— « Je vais aux informations, » dit-il.

A peine était-il sorti que M. de Blacas arrivait.

— « Ne perdez pas confiance, je vous en prie, disait-il, encourageant et affectueux (2). Monseigneur, en vous quittant, est venu directement chez Mme la Comtesse de Chambord, j'y étais, *jamais je ne l'ai vu si vivement remué ni si favorablement impressionné.*

— « Hélas ! ce ne sont pas des impressions qu'il nous faut !

— « Mais les impressions amènent le reste. Cherchez, combinez, trouvez quelque chose sur la question délicate... Vous lui avez inspiré confiance et sympathie... »

Chercher du nouveau, mon Dieu !... Trouver un moyen d'entente... Depuis le temps que chacun s'y efforce !... Et Chesnelong lui-même que fait-il depuis deux mois ?... Mais il cherchera encore, même pendant ce dîner très intime. Il est à côté de la Comtesse de Chambord, voisinage qui

(1) Je restitue autant que possible, d'après les récits de Chesnelong et des souvenirs personnels, la forme des conversations que Chesnelong avait dû, pour son livre, condenser en une seule phrase ; mais pas un mot n'est modifié dans les passages qui portent et qui importent.

(2) M. de Blacas et M. de Monti étaient les deux gentilshommes de service auprès du Prince, à Salzbourg. M. de Monti se montra sympathique à Chesnelong, mais neutre et uniquement soumis à la pensée du Maître. M. de Blacas était beaucoup plus ardent à la poursuite du succès de la mission, et même agissant dans la mesure où il le pouvait. C'est le témoignage formel de Chesnelong.

Digitized by Google

n'absorbe ni ne captive. En revanche, le Prince est bon, enjoué, l'esprit libre, très meublé d'anecdotes, contant bien, contant beaucoup, n'accaparant pas néanmoins la conversation, sachant la lancer, la guider, la nourrir : en un mot, l'esprit de Charles X auquel il empruntait tant de choses. Ce n'était pas pour rien que, tout petit, il avait vécu dans l'atmosphère exclusive du vieux roi ; et que tant d'amis, tant de serviteurs de la Maison de France avaient déploré l'éducation résultant de cet état de choses. Enseignement et exemples avaient porté leurs fruits en mal comme en bien. En mal? nous le touchons du doigt très douloureusement dans cette histoire. En bien? elle avait formé un parfait gentilhomme, un roi séduisant qu'il eût fallu sur le trône, régnant mais ne gouvernant pas. Séduisant, il le fut pendant ce repas du 14 octobre, et Chesnelong se trouva sous le charme, bien qu'il y menât une existence en partie double, et ne perdît pas un instant de vue les préoccupations auxquelles, d'ailleurs, personne ne fit allusion.

Cette intense recherche, que n'empêchèrent aucun des accidents extérieurs, aboutit chez Chesnelong, à la résolution de demander à ce prince qu'on avait tant de peine à faire roi quand le trône était tout prêt, l'acceptation de trois déclarations, résumant le *minimum* demandé par les Neuf, accepté par le Gouvernement, nécessaire enfin pour entamer la campagne. Il avait trouvé pour exprimer ce *minimum* des termes plus adoucis, plus dilués que ceux dont il s'était servi jusque-là et qui avaient été arrêtés avec les Neuf. Ces trois déclarations étaient ainsi formulées :

1° Monsieur le Comte de Chambord ne demande pas que rien soit changé au drapeau, avant qu'il ait pris possession du pouvoir (1).

2° Monsieur le Comte de Chambord se réserve de présenter au pays, à l'heure qu'il jugera convenable, et se fait

(1) Chesnelong évite ainsi non seulement la formule : *Le drapeau tricolore est maintenu*, mais jusqu'au nom et à la désignation du drapeau tricolore.

Digitized by Google

fort d'obtenir de lui, par ses représentants, une solution compatible avec son honneur et qu'il croit de nature à satisfaire l'Assemblée de la nation (1).

3° Monsieur le Comte de Chambord accepte que la question du drapeau, après avoir été posée par le Roi, soit résolue par l'accord du Roi et de l'Assemblée (2).

MM. Lucien Brun, de Carayon-Latour et Cazenove de Pradines devant être reçus par le Prince, avant Chesnelong, furent chargés par lui d'annoncer au Roi la nouvelle rédaction et de l'y rendre favorable. Mais à peine purent-ils aborder Monseigneur et lui glisser le projet des déclarations. Le temps qui leur manqua avait été pris par une promenade en voiture pour accompagner à la gare la Comtesse de Chambord. Ce fut un regret pour Chesnelong qui voulait le concours plus effectif de ces trois *extrême-droite*, prêts à le servir.

« Reprenons notre causerie, dit Monseigneur, — quand Chesnelong vint à son tour. — Quelles sont donc ces déclarations que vous voulez obtenir de moi et que vos collègues viennent de m'annoncer ? »

Le Prince restait debout. « Je compris, écrit Chesnelong, qu'il n'y avait plus à revenir sur les considérations que j'avais déjà longuement développées et qu'il ne s'agissait plus que de conclure. » Presque sans préambule, il donna le texte de la première déclaration, qui fut tout de suite accepté. La seconde passa aussi sans effort. « L'heure qu'il jugera favorable » fut particulièrement bien accueillie ; il n'y eut point d'objection contre la dernière ligne, au contraire : « J'accepte le complément de phrase, dit le Prince. — J'ai, en effet, *la confiance que la solution qui sera présentée par moi sur le drapeau*, en étant compatible avec mon honneur, *satisfera l'Assemblée et le pays*. »

(1) Cette dernière ligne, qui ne devait pas déplaire au Comte de Chambord, puisqu'il était convaincu qu'il lui suffirait de montrer « son drapeau » pour le faire acclamer, rendait — en s'y adjoignant — acceptable pour l'Assemblée la formule transmise à Ernoul par Combier et envoyée de Frohsdorff.

(2) L'ancienne rédaction portait : « Ne pourra être modifié que par l'accord », et ces mots, plus absolus en eux-mêmes, n'étaient pas précédés de ceux-ci : « après avoir été posée par le Roi ».

Digitized by Google

Il semblait que la troisième déclaration dût rencontrer moins d'obstacles que les autres — à supposer que les autres en fissent naître, — puisqu'elle se trouvait, en réalité, impliquée dans la seconde. A ce moment, elle n'en provoqua pas, en effet, quoique Chesnelong, en proie à une assez pénible impression sur laquelle nous allons revenir, s'attendît à un échec. Le regard un peu lointain, le Prince dit seulement, mais dit nettement : « J'entends bien présenter la solution à l'Assemblée, et j'espère que nous nous accorderons. »

Chesnelong crut alors à la victoire : « Je n'eus pas le moindre doute qu'*elle* était acceptée sans réserve, comme les deux précédentes », dit-il, et bientôt il ajoutait :

« Je ne saurais exprimer l'émotion qui s'empara de moi. Assurément, j'aurais désiré plus ; mais après le premier entretien, j'étais loin de m'attendre, sur les trois déclarations, à un assentiment si complet, si rapide, je dirais presque si spontané. Aucun malentendu ne me semblait possible. Les formules acceptées se complétaient les unes les autres et ne donnaient prise à aucune équivoque. »

Oui, sans doute, il n'y en avait point; mais que se passait-il dans les coulisses ?... Voici, en tout cas, l'incident qui troubla Chesnelong, qu'il tint à ne pas consigner, à ne pas livrer au public de son vivant, qu'il ne confia qu'avec peine à ses amis et qu'il s'efforça lui-même d'oublier.

En cette audience, le regard du Prince était resté naturel et libre : on allait bien, on allait vite, on s'entendait; quand, vers l'instant où se produisit la troisième déclaration, Chesnelong vit les yeux de Monseigneur se porter en obliquant, avec une insistance pénible, et se poser, fixes et inquiets, sur une portière ou tapisserie. Inquiet lui-même, fatigué par ce symptôme qui n'avait pas reparu depuis la dure séance, il ne pouvait s'empêcher de regarder fréquemment aussi dans la même direction ; et il crut, à un moment, voir la draperie s'agiter. — Ce fut peut-être un effet de ma préoccupation — disait-il en rapportant le fait — je ne pourrai certainement pas jurer que la tapisserie a remué. J'étais si surmené que j'ai pu avoir un trouble de la vue,

Digitized by Google

une sorte d'hallucination, qui se serait d'ailleurs renouvelée, car c'est à trois ou quatre reprises que j'ai cru voir la tenture se soulever. Y avait-il quelqu'un ? Je n'ai pu me défendre de me le demander... Mais non, reprenait-il bientôt — et d'un geste répété de la main, il semblait renvoyer la vision, chasser le souvenir qui lui était importun. — Non, je me suis trompé. Personne ne pouvait être là : Mme la Comtesse de Chambord venait de partir... Il ne faut tenir aucun compte de pareille chose, et, après tout, il importe peu, puisque, qu'il y eût quelqu'un ou qu'il n'y eût personne, cela ne change absolument rien aux événements.

Il importe peu en effet, quant à l'avortement de la campagne monarchique. Mais il importerait davantage peut-être, quant à la connaissance des causes de l'avortement, et quant à la mentalité spéciale héritée de Charles X.

Et maintenant Chesnelong a-t-il bien vu ce qu'il crut voir ? S'il a bien vu, y avait-il là un inspirateur ou un moniteur quelconque ? Je l'ignore absolument. Je rapporte ce que j'ai entendu et n'ajoute rien. L'histoire n'a pas seulement pour mission de dire la vérité connue ; elle doit chercher la vérité obscure à travers tous les sentiers et, souvent comme le Petit Poucet, trouver son chemin de petit caillou blanc en petit caillou blanc. Jetons donc en passant ce caillou sur la voie, il contribuera peut-être à faire retrouver la route de ceux qui nous suivront.

Chesnelong oubliait, pour le moment, l'impression pénible qu'il venait d'éprouver. Il savait bien — et il le dit — que le *maximum* accordé — ou qu'il croyait accordé — était pour l'Assemblée le *minimum*, mais « il lui paraissait impossible que la majorité monarchique ne s'en contentât pas ».

« Je fus donc — reprend-il — envahi en quelque sorte par une satisfaction patriotique... Sans doute, la difficulté du drapeau, pour être renvoyée au lendemain, n'était pas supprimée... Mais enfin ce qui importait surtout, c'est que la monarchie ne sombra pas sur cette difficulté avant même d'être née... Ma joie déborda, et je l'exprimai en disant au Prince que, sur le terrain qu'il venait d'accepter, et bien

Digitized by Google

que j'en eusse désiré un autre, la monarchie pouvait et devait se faire.....

« Dans un mois — ajoutai-je — nous aurons le bonheur, Monseigneur, de vous voir monter sur le trône de France, et de voir s'ouvrir pour la France elle-même une ère de rénovation et de salut. »

Cette émotion gagna le Prince : il dit des paroles senties, frémissantes, « hachées », selon Chesnelong, et, lui prenant les mains : « Je ne vous dis pas adieu, je vous reverrai à minuit, à la gare, au moment de mon départ, car nous partirons à peu près à la même heure, moi pour Frohsdorff, vous pour Paris, *où, je l'espère*, vous ne ferez que me précéder. »

Le Prince sorti, MM. de Blacas, de Monti et les trois députés amis accourent; on voit Chesnelong radieux, on le questionne, on le félicite, on se livre à de véritables effusions... M. de Blacas se jette dans les bras de Chesnelong, les yeux pleins de larmes, lorsque, au milieu même de ses manifestations, le Comte de Chambord fait rappeler Chesnelong.

« Il me semble, reprend-il à son entrée, que je ne vous ai pas assez témoigné combien je suis touché des efforts qui se font pour me rappeler sur le trône, combien je suis heureux du rapprochement qui s'est fait... Dites bien haut que je ne serai pas le chef d'un parti, mais le Roi de tous... Le parti légitimiste, qui était le parti du Roi dans l'exil, mais qui ne sera désormais que l'aile droite du grand parti national, sera appelé peut-être à donner un grand exemple d'abnégation. Je prendrai le personnel gouvernemental parmi les hommes que leurs talents, leur expérience des choses de la politique, leur supériorité... désignent d'avance, etc., etc... » Le Prince continue ainsi longtemps. Il charge Chesnelong de messages pour MM. de Broglie, Buffet, etc., « qui lui seront nécessaires »; il ajoute, ce que Chesnelong n'a eu garde de publier : « Et vous!... Combien vous me serez nécessaire aussi!... J'aurai besoin de vous dans mon premier cabinet... » A cela, Chesnelong répond avec respect : « Oh! pour moi, Monseigneur, ma

Digitized by Google

mission est remplie. Et non seulement elle suffit à ma pleine satisfaction, mais je dois rentrer dans l'ombre. Il ne faut pas qu'on puisse penser que je suis venu chercher ici une part quelconque du pouvoir, et il ne faudra pas que « Votre Majesté » paraisse récompenser des services personnels ou politiques. — Sans doute, ajoute le Prince. Mais tout s'arrangera... Je vous connais maintenant, et, je le répète, j'aurai besoin de vous... »

On se quitte dans ces termes. Chesnelong vient de retrouver ses amis, tout prêts encore à tuer le veau gras; quand M. de Blacas, appelé par son service auprès de Monseigneur, revient, n'étant plus le même. Il est chargé « de dire à M. Chesnelong » que les deux premières déclarations ont bien été acceptées, *qu'on n'a pas contredit la troisième;* mais que cette troisième « mettrait le Roi à la discrétion de l'Assemblée » et que « JE désire qu'on s'en tienne aux deux premières. »

« Je fus atterré — écrit le négociateur. Il n'était pas douteux pour moi que le Prince, après avoir d'abord consenti à la troisième déclaration, la regrettait, se ravisait et, en définitive, ne maintenait pas cette acceptation. Il y avait là un symptôme qui m'alarmait. Je me demandais si, lorsque le Prince, après notre départ, aurait échappé aux impressions qui lui étaient venues de son contact avec nous, il ne reprendrait pas, *sous la fermentation de ses propres sentiments* (1), les idées de résistance absolue quant au drapeau, *et n'en viendrait pas à regretter les deux premières déclarations comme la troisième.* »

Il était certes bien évident que maintenant on pouvait tout craindre; mais..., que s'était-il passé dans les coulisses?...

Chesnelong ne s'abandonne pas : *Il faut que je revoie Monseigneur. Demandez-le lui,* dit-il à M. de Blacas.

Que sait, ou que redoute celui-ci?... Il met certainement peu d'empressement à procurer cette nouvelle audience :

(1) Ce membre de phrase révèle, à lui tout seul, la résolution que Chesnelong a prise, je le sais, de ne dénoncer aucune des influences plus ou moins occultes qu'on pouvait redouter.

Digitized by Google

Monseigneur vient de se mettre au lit... Je n'ose troubler son repos... Mais Chesnelong *veut;* et la vérité c'est que s'*il y a temps pour dormir*, comme dit l'Ecriture, quand il s'agit des destinées d'un peuple, il doit y avoir surtout temps pour veiller et pour agir. L'épée aux reins, M. de Blacas porte son message et revient disant que *Monseigneur verra M. Chesnelong une demi-heure avant son départ.*

Et voilà ces hommes, qui se congratulaient il y a moins d'une heure, tristes à l'envi, quoique tristes différemment, comme Chesnelong l'observera plus tard. L'écrasement de Lucien Brun, auquel des paroles entrecoupées échappent malgré lui, les efforts de M. de Carayon pour remonter les courages, ceux de M. de Blacas pour défendre le Prince, la silencieuse amertume de M. de Monti, et par dessus tout, brisant les écluses comme un torrent, la crise de sanglots de M. de Cazenove de Pradines, ses larmes convulsives qui font pleurer tous les autres.

Chesnelong se domine, se sépare du groupe pour chercher à la situation une issue; il médite, il revient et, s'adressant à ses trois collègues de l'Assemblée, leur dit en termes plus étendus, ceci :

La Commission des Neuf ne voudra pas se départir de sa formule qui seule peut satisfaire le pays et l'armée (1), et il lui faudra la certitude que tous les groupes monarchiques de l'Assemblée s'unissent pour la voter; si seulement je pouvais dire que Monseigneur n'empêche pas l'extrême droite de le faire, nous serions sauvés peut-être. *Se faire fort d'obtenir*, selon le mot de Monseigneur, n'est pas *obtenir par la force;* on peut donc, sans lui manquer, voter le texte des *Neuf*. « M'autorisez-vous à déclarer en votre nom que, parlant pour vous-mêmes et vous portant fort pour vos amis de l'extrême droite, vous vous engagez à voter cette formule en vous réservant de voter plus tard

(1) « Le drapeau tricolore est maintenu; il ne pourre être modifié que par l'accord du Roi et de la représentation nationale. » Cette formule revenait tout entière, puisque le Prince repoussait la troisième déclaration dans laquelle elle était adoucie.

Digitized by Google

la solution qui sera présentée par le Roi ? » Cet engagement s'ajoutant aux deux déclarations de Monsieur le Comte de Chambord suffira peut-être.

L'engagement fut pris « sans la moindre hésitation », et c'est avec cette espèce de réconfort qu'à onze heures et demie le pauvre et vaillant ambassadeur des droites aborda le Prince.

Il souriait encore, le Prince, parce qu'il fallait sourire, mais avec gêne, mais tristement, mais tout était changé.

Chesnelong demande à lui relire, pour qu'il n'y ait point de malentendu, le texte des trois déclarations; il le fait « très lentement, en insistant sur chaque mot, en soulignant les plus importants »; et sur cette lecture, le royal auditeur répond :

« J'accepte complètement, telles que vous venez de me les répéter, les deux premières déclarations. La troisième *me met trop à la merci de l'Assemblée;* je vous demande de la supprimer. »

Là-dessus les explications recommencent un peu précipitées; l'heure presse puisque le Prince part. Il part pour Frohsdorff où rien de sérieux ne l'appelle — chacun le sait autour de lui — rien, sinon peut-être la voix qui garantissait à Charles X le triomphe sur l'émeute, le 28 juillet 1830.

Chesnelong dit la nécessité d'une formule précise dont les adversaires de la monarchie ne puissent abuser; l'impossibilité de rallier la majorité sans un mot qui apaise les craintes du grand nombre; il ajoute : « L'opinion publique est portée vers la monarchie ; mais elle est inquiète pour le drapeau. Il faut la rassurer sur ce point et lui dire, non pas en termes peu compréhensifs, mais en termes intelligibles pour tous, que le changement de drapeau ne pourra résulter que de l'accord du roi et de l'Assemblée » ; il répète bien d'autres vérités; mais rien ne porte plus. A ses adjurations, Monseigneur répond que si une majorité refusait « sa solution » il y aurait une ressource qui serait *la dissolution de l'Assemblée.*

Non, Monseigneur, répond Chesnelong, bien que pris ici à l'improviste. L'Assemblée actuelle a été nommée *Constituante,* sans conditions. La constitution que vous

Digitized by Google

ferez avec elle, vous donnera certainement le droit de dissolution, mais en ce moment, vous ne l'avez pas. Et puis, la dissolution faite sur la question du drapeau, les élections faites avec une crainte pour le drapeau, amèneraient une assemblée antimonarchique et probablement révolutionnaire. Au fond le Prince assure ne pas tenir autrement à la dissolution, ce qu'il veut se fera sans cela... Mais la chose qu'il ne veut pas en ce moment, et les raisonnements comme les faits n'y font rien, c'est la troisième déclaration. Ce que voyant, Chesnelong produit sa dernière combinaison, en conjurant Monseigneur de n'interdire à personne le vote de la formule des Neuf. Il en tremble, si cette dernière branche allait se briser dans ses mains !... Mais le Prince répond : « Je leur laisse leur liberté, ce vote les regarde... Ils voteront selon leur conscience. Je n'ai rien à leur interdire. Je ne leur interdirai rien. »

Chesnelong avoue, sur cela, la promesse qu'il entend obtenir de ses trois amis, et ajoute : « Avec vos deux déclarations, Monseigneur, et cet engagement de mes collègues, j'espère que la campagne monarchique se poursuivra, bien que le terrain de l'entente soit bien étroit, bien réduit, et peut-être bien difficile à maintenir dans ses exactes mesures... »

Les voitures sont à la porte; le comte de Chambord et les quatre députés se rendent à la gare; lui, dit Chesnelong, « ne perdant rien de son calme et de sa liberté d'esprit (1) »; eux, tourmentés et émus à en pleurer (2). Il serre la main de tous, et, de la portière, dit à Chesnelong : « Encore merci, cher Monsieur, et au revoir, n'est-ce pas?... Je vous donne rendez-vous dans six mois, au château de Pau ».

A-t-elle été dure?... A-t-elle été laborieuse, cette mission?... Mais après beaucoup de mécomptes et d'amertumes, avec beaucoup de craintes, on emporte cependant l'espérance.

(1) Chesnelong ajoute : « de sa bonté attachante ».
(2) « Nous contenions tous l'émotion qui nous dominait... Je m'inclinais respectueusement en dérobant mes larmes... »

M. DE MARCEY.

Digitized by Google

DANTE ALIGHIERI

Suite (1)

III

LES AMES DU PARADIS

Dans la première partie de l'allégorique épopée, l'homme, une fois engagé dans la voie du mal, s'y enfonce de plus en plus; des ténèbres de plus en plus épaisses obscurcissent son intelligence, et des souffrances de plus en plus grandes étreignent son âme. Dans la seconde partie, il se relève par un acte de sa volonté et, aidé de la grâce, il se régénère progressivement, son intelligence acquiert constamment de nouvelles lumières, le soulagement de son âme croît à mesure et arrive à ce degré où le sentiment du vrai bonheur, que celui de la réhabilitation accompagne, renaît en elle. Complètement purifié, il va maintenant s'élever de connaissance en connaissance jusqu'à la notion de la vérité absolue, et, dans une incessante transfiguration, arriver à la contemplation de l'être parfait et à la possession de la béatitude qui ne finit pas.

Nous avons exposé en son lieu le système cosmographique adopté par Dante, la superposition des sept cieux planétaires, du ciel des étoiles fixes, de celui du premier

(1) Voir le numéro de mai.

Digitized by Google

mobile et de celui de l'Empyrée qui contient en son sein tous les autres. L'irrésistible attraction sur laquelle ce système repose, le poète nous la peint en images des plus saisissantes. Guidé par Béatrice, il s'élance à travers ces régions sublimes qu'il ose décrire. Dans sa tentative hardie, couronnée de tout le succès qu'il soit possible d'espérer en un tel sujet, il s'élève graduellement, selon l'expression de Schelling, à l'intuition de la substance divine.

Après avoir vu Béatrice regarder le soleil plus fixement que jamais un aigle ne le fit et essayé de l'imiter, Dante, obligé au bout de peu de temps de détourner ses yeux de ce foyer encore trop éclatant pour eux, les reporte sur sa compagne. La personne de celle-ci réfléchit le soleil dont le poète peut alors contempler facilement la splendeur adoucie. Il sent, pendant cette contemplation, qu'un changement s'opère en lui : *sa nature se transhumane.* Incapable de rendre ce fait miraculeux en termes qui conviennent, il recourt à un exemple tiré de la Fable, celui du pêcheur Glaucus devenu un dieu marin après avoir mangé de certaine herbe aux vertus magiques. « Si je ne fus plus alors que cette partie de moi, créée la première par toi, Amour qui gouvernes le ciel (si je ne fus plus qu'esprit : l'esprit est créé avant le corps), tu le sais, toi qui par ta lumière m'as fait monter à ces hauteurs. Quand le mouvement circulaire que tu éternises, ô Désiré (1), m'eut rendu attentif à lui par l'harmonie que tu modères et règles, il me sembla qu'un tel espace du ciel s'embrasait par la flamme du soleil, que jamais pluie ou fleuve ne formèrent un aussi vaste lac. La nouveauté des sons et la grandeur de la lumière excitèrent en moi un désir si vif d'en connaître la cause, que jamais je n'éprouvai semblable aiguillon (2). » Béatrice pénètre ce qui se passe dans l'esprit de son protégé et satisfait son désir sans qu'il le lui demande. Elle lui apprend pourquoi il monte vers l'Empyrée avec plus de

(1) Dieu qui, selon Aristote et Platon, meut toute chose comme aime et désiré, est l'âme du monde attirant tout à soi.

(2) Parad., I, 73.

Digitized by Google

rapidité que la foudre, contrairement à la loi imposée aux corps matériels.

Tout être, a-t-il été dit (1), est doué d'un infaillible instinct qui le pousse et le dirige vers sa fin particulière, vers son bien suprême, vers le lieu où il le trouvera. Cet instinct s'appelle *amour*, et tout être naturellement aime son lieu et y aspire; ce qui est de la nature des corps terrestres tend vers la terre, ce qui est de la nature des corps aériens ou ignés tend vers l'air ou la région du feu. De même, dans la haute région où Dante est transporté, région parfaite, semblable à Dieu, comme lui très régulière et très belle, les créatures qui l'habitent, apercevant l'empreinte de la Puissance éternelle, distinguant les marques de la Sagesse infinie, se dirigent toutes, à travers l'océan de l'Etre, vers l'auteur de cet ordre admirable, leur fin et leur bien suprême. Par exemple, ce qui donne au Premier Mobile son incroyable vitesse, n'est autre chose que l'excessif désir d'être uni à l'Empyrée, région divine, à jamais immobile et paisible, au sein de laquelle il tourne.

Ce même principe qui meut les créatures dépourvues d'intelligence et les créatures supérieures, meut aussi les âmes humaines. Elles aspirent toutes à leur bien parfait et, par conséquent, elles se portent toutes également vers le lieu où elles le rencontreront. Il est vrai que, de même que la forme ne répond pas toujours à l'intention de l'artiste, et que la matière ne se laisse pas toujours manier comme l'artiste le voudrait, de même souvent les créatures humaines, usant de leur liberté, inclinent vers un autre but que le but prescrit. On les voit alors, imitant le feu du ciel qui tombe en terre, tourner leurs désirs vers les faux biens d'ici-bas. Mais quand, comme les purs esprits, elles sont dégagées de la matière, elles montent spontanément au lieu pour lequel elles sont faites.

Que Dante ne s'étonne donc plus de son ascension. C'est un fait aussi naturel que la descente des eaux d'un fleuve du sommet d'un mont dans la plaine. Ce qu'il y aurait

(1) *Philosophie de Dante. Morale.*

Digitized by Google

plutôt de merveilleux et d'étonnant, ce serait que, libre de tout empêchement (délivré de ses péchés), il se fût arrêté en bas, tel qu'une flamme vive qu'on verrait se tourner du côté de la terre, alors que sa nature la porte vers en haut (1).

LES SPHÈRES PARASIDIAQUES

1° SPHÈRE DE LA LUNE

Ceux ou celles qui n'ont pu accomplir entièrement leurs vœux de vie religieuse.

Dante et Béatrice pénètrent dans le ciel de la lune. Il est habité par les âmes des religieux et des religieuses arrachés malgré eux à la vie qu'ils avaient choisie et à la règle qu'ils avaient juré de toujours observer. Comme ces âmes n'ont pas accompli entièrement leurs vœux et n'ont pas acquis sur terre le degré de perfection qu'elles s'étaient promis, elles demeurent à la partie inférieure du ciel. Elles apparaissent semblables à des images réfléchies dans un verre transparent ou dans le cristal d'une eau pure, et disparaissent à la façon d'un corps grave qui s'enfonce dans l'eau. Leur extrême ténuité, le vague de leurs formes signifient le défaut de perfection que l'on vient d'indiquer.

Ces âmes, et d'autres âmes du Paradis, désirent-elles une condition meilleure, un séjour plus rapproché de Dieu, afin de mieux le voir, l'aimer et en être aimées? — La Florentine Piccarda (sœur de Corso Donati) résout cette question. « La vertu de charité, déclare-t-elle, qui nous fait vouloir seulement ce que nous avons et ne nous donne le désir de nulle autre chose, rend notre volonté calme et satisfaite. Si nous désirions demeurer plus haut, nos désirs seraient en désaccord avec le vouloir de Celui qui nous a mises ici et séparées des autres bienheureux. Un tel désaccord ne peut exister en ces sphères. Si tu considères bien la nature de la charité, tu reconnaîtras qu'ici c'est une nécessité d'être uni à Dieu par l'amour. Il est essentiel à la condition de l'être bienheureux, de se conformer à la volonté divine, attendu que notre volonté et la

(1) Parad., I, 110.

Digitized by Google

sienne n'en font qu'une. Donc, notre distribution par degrés dans le royaume céleste plaît à tous les habitants du royaume, comme elle plaît au Roi qui fait vouloir aux autres ce qu'il veut lui-même. Nous trouvons la paix dans sa volonté ; elle est la mer vers laquelle tout se dirige, et ce qu'elle a créé, et ce que crée la nature (1). »

Le bonheur des élus consiste donc particulièrement en la paix que leur procure l'union de leur volonté avec celle de Dieu, en l'absence, par la satisfaction, de tout désir. Voilà pourquoi il n'y a pas d'inégalité dans la béatitude céleste. N'en est-il pas déjà un peu de même ici-bas, et qui sait borner ses désirs, se contenter de ce qu'il a, n'est-il pas aussi heureux que possible ?

Au reste, malgré cette hiérarchie apparente, cette localisation d'après leur mérite, les bienheureux jouissent d'un privilège commun à tous, du don, en quelque sorte, d'ubiquité. « Tout lieu du ciel est Paradis, bien que la grâce du souverain Bien ne descende pas partout de la même manière (2). » Béatrice explique ce mystère à son ami étonné : « Le séraphin le plus rapproché de Dieu, Moïse, Samuel, celui des deux saints Jean que tu voudras, Marie elle-même n'ont pas leur siège dans un autre ciel que ces esprits qui viennent de t'apparaître;... mais tous embellissent le cercle suprême (l'empyrée, où ils sont toujours entièrement à découvert) ; si leur douce vie diffère, c'est en ce qu'ils sentent plus ou moins l'éternel Esprit (infusé en eux et qui les anime). Si ceux que tu viens de voir se sont montrés à toi en cette première sphère, ce n'est pas qu'elle leur soit attribuée comme demeure; c'est pour t'indiquer qu'elle est la moins élevée des régions célestes. Car c'est ainsi qu'il faut parler à votre entendement, attendu que de ce qui lui vient par les sens seulement il tire ce qu'il juge digne d'être soumis à l'intellect (3) ».

Béatrice répond à cette autre question que Dante for-

(1) Parad., III, 70.
(2) *Ibid.*, 68.
(3) *Ibid.*, IV, 28.

Digitized by Google

mule au dedans de lui : Ce n'est pas la faute des âmes si elles n'ont pas entièrement accompli leur vœu. Comment alors la violence exercée sur elles par autrui a-t-elle pu leur ôter de leur mérite ? — Ces âmes ne sont pas absolument excusables, car une ferme volonté ne cède pas, et elles ont cédé. « La volonté parfaite ne consent pas au mal ; elle y consent toutefois en tant qu'elle craint, si elle y résiste, de tomber dans une peine plus grande (1). » Plus loin, le poète théologien complète l'exposition de la doctrine ecclésiastique sur cette grave matière. — Le plus grand don que Dieu fait aux hommes et celui qu'il apprécie le plus, c'est la liberté de la volonté. Conséquemment, un vœu fait librement et accepté par Dieu est un acte de la plus haute importance. En concluant un pacte avec Dieu, l'homme sacrifie le bien précieux de la volonté. Or, quel autre bien, quelle compensation offrir à Dieu en échange de ce bien retiré ? Et en outre, en usant ainsi de la volonté selon son caprice, pour un acte vertueux, puis pour un autre acte destiné à le remplacer, on agit comme si on voulait faire une bonne chose d'une chose mal acquise. Toutefois, heureusement, la sainte Eglise accorde des dispenses à ce sujet : elle permet de changer la matière du vœu, à la condition que la nouvelle ne soit pas inférieure, mais plutôt supérieure à la première. En tout cas, il faut éviter de faire, comme Jephté ou comme Agamemnon, un vœu téméraire.

2° SPHÈRE DE MERCURE

Ceux qui, sur terre, ont déployé toute leur activité en vue du bien et par amour désintéressé de la gloire.

En passant à la sphère de Mercure, la figure de Béatrice prend un éclat plus vif. On comprend la signification de ce phénomène, qui se renouvelle à chaque changement de sphère : plus une créature approche de la divinité, plus elle reçoit de sa lumière et s'embellit. Les bienheureux du second ciel accueillent Dante avec joie. Ils ont pour forme une âme en liesse au sein d'une clarté qui émane d'elle :

(1) Parad., IV, 109.

Digitized by Google

l'âme, selon l'expression du poète, repose en paix dans son propre nid. Celle de Justinien sert de modèle. « La petite étoile (Mercure) s'orne des bons esprits qui ont été actifs afin d'en acquérir honneur et renom », c'est-à-dire de ceux qui, mus par l'amour de la gloire, ont ici-bas employé toute leur intelligence et toutes leurs forces au bien public.

Afin d'acquérir honneur et renom, a dit Justinien. Les hommes généreux dont cet empereur fait partie ont donc été, dans leur vertueuse conduite, inspirés aussi par l'attrait de la gloire humaine. Or, « quand les désirs visent à ce but, ils dévient, et il arrive nécessairement que les rayons du véritable amour dardent avec moins de vivacité sur les hauteurs (en d'autres termes, quiconque désire la gloire de ce monde n'aspire pas exclusivement au delà, et son amour des choses célestes en est diminué) ». — Il est vrai, mais alors, continue Justinien, « c'est dans la comparaison de notre récompense avec notre mérite que notre béatitude consiste en partie. Nous voyons que notre récompense n'est ni moindre, ni plus grande que notre mérite (qu'elle est juste par conséquent); et la justice éternelle règle en nous nos affections de telle sorte que nulle pensée mauvaise ne peut naître en nous (comme celle, par exemple, d'envier un plus haut degré de gloire chez autrui). Et de même qu'un chant suave se forme de voix différentes, de même, dans la béatitude céleste, différents degrés parmi les sphères rendent une douce harmonie ».

On ne saurait exprimer d'une manière plus noble ni plus charmante le contentement parfait des âmes saintes et leur tendre union dans l'amour divin.

En cette région où règne la justice se présente pour ainsi dire d'elle-même la question de la mort du Juste par excellence. Elle y est traitée sous ses divers aspects.

Nous avons entendu Mathilde expliquer à l'ami de Béatrice la nature et la destination du Paradis terrestre. Elle ajoute que ce fut par sa faute que l'homme ne l'eut pas comme séjour éternel. L'acte de la désobéissance, et non pas le fait même d'avoir goûté au fruit défendu, causa son exil. « Pour n'avoir pas imposé un frein salutaire à sa

Digitized by Google

volonté, l'homme qui ne naquit pas se rendit coupable et, par sa faute, toute sa race fut condamnée avec lui. D'où le genre humain, son intelligence obscurcie, fut pendant de longs siècles plongé dans la plus profonde erreur. Il resta ainsi jusqu'à ce qu'il plut au Verbe divin de descendre sur la terre où, par la seule opération de son éternel Amour (de l'Esprit Saint), il unit la nature humaine, qui s'était éloignée de son Créateur, à sa nature propre, de sorte que les deux essences ne formèrent qu'une personne... Cette nature humaine, unie à son Créateur, avait été créée sincère et bonne, et c'est par sa faute, pour être sortie de la voie de vérité et de sa vie, quelle fut chassée du Paradis (1). »

Mais pourquoi Dieu a-t-il voulu sacrifier son propre Fils? Jadis Abélard avait traité ce sujet (2) avec l'esprit d'indépendance et l'audace qui firent condamner ses doctrines par l'Eglise. Dante se maintient dans les limites de l'orthodoxie. La raison qui a fait agir Dieu dans l'acte de la Rédemption demeure cachée à toute intelligence qui n'a pas grandi dans la flamme de l'amour, et cette raison la voici. Tout ce qui a été créé par Dieu sans intermédiaire, c'est-à-dire sans le concours des causes secondes, est incorruptible et immortel. L'amour divin rayonne d'autant plus sur les êtres que les êtres lui ressemblent davantage. Il rayonne donc principalement sur l'homme. Mais, en péchant, l'homme se priva de sa céleste prérogative et fut condamné à une perdition certaine. Pour rentrer en grâce auprès de son auteur et reconquérir sa dignité, il fallait qu'il réparât lui-même sa faute ou que Dieu, par un acte de sa miséricorde, l'en absolût. Or, l'énormité de sa faute mettait le coupable dans l'impossibilité de satisfaire par lui-même; sa rédemption dépendait donc exclusivement de la miséricorde divine. Mais, en usant de cet unique moyen, Dieu n'aurait pas entièrement satisfait à sa justice. Comme il voulait y satisfaire, dans un acte d'amour ineffable il s'humilia pour nous en se faisant homme, afin d'apprendre

(1) Parad., VII, 25.
(2) Comm. sur l'épître aux Romains.

Digitized by Google

à l'homme à se relever de lui-même. Tout autre moyen que celui-là eût été insuffisant pour le racheter.

Mais ce beau passage mérite qu'on le traduise en entier : « La Bonté divine, qui exclut tout ce qui est contraire à l'amour, en brûlant étincelle et projette hors de soi les beautés éternelles. Ce qui jaillit ainsi d'elle immédiatement (notre âme, par exemple) n'a pas de fin, car, lorsqu'elle applique son sceau, l'empreinte qu'elle forme demeure indestructible. Ce qui émane directement d'elle est entièrement libre, attendu qu'il n'est pas soumis à l'influence d'autres choses (des causes secondes qui produisent le changement, le renouvellement ou la destruction des êtres). Plus un être émané ainsi de la divinité est conforme à Dieu, plus il lui plaît, parce que l'ardeur sainte qui rayonne sur tous les êtres est plus vive en celui qui est le plus semblable à son auteur. De toutes ces prérogatives (la création immédiate, l'incorruptibilité, la plus grande ressemblance avec le Créateur et sa prédilection), la créature humaine a le privilège ; si une seule lui manque, nécessairement elle déchoit de sa noblesse. Seul le péché lui ôte sa liberté et sa ressemblance avec le souverain Bien, dont la lumière ne la fait plus guère resplendir. Et jamais elle ne recouvre sa dignité première, si par de justes peines elle n'expie son péché.

« Quand l'humanité tout entière prévariqua dans son germe, elle fut dépouillée de sa dignité, ainsi que du Paradis terrestre. Elle ne pouvait revenir à son état primitif par nulle autre voie que par l'un de ces deux passages : ou que Dieu, uniquement mû par sa clémence, lui remette sa faute, ou que l'homme la rachète par lui-même.

« Plonge maintenant ton regard dans l'abîme du conseil éternel, tout en prêtant une oreille attentive à mes paroles. L'homme, borné dans son être, ne pouvait pas satisfaire, attendu qu'il lui était impossible, en obéissant, de s'humilier et de descendre aussi bas qu'il avait aspiré à s'élever haut par sa désobéissance. Voilà pourquoi l'homme fut exclu de la possibilité de satisfaire lui-même. A Dieu seul

Digitized by Google

appartenait donc de rendre l'homme à la vie parfaite, grâce à ses voies; avec une de ses voies ou plutôt avec toutes les deux. Comme l'œuvre de celui qui opère est d'autant plus précieuse qu'elle montre mieux la bonté du cœur d'où elle est sortie, la Bonté divine, qui imprime son image dans l'univers, se plut à employer toutes ses voies pour relever l'humanité. Du premier jour du monde jusqu'à sa dernière nuit, jamais ne fut ni ne sera, soit de la part de la Bonté divine, soit de celle de l'homme racheté, une opération si grande ni si magnifique. Dieu n'a-t-il pas été plus libéral en se donnant lui-même pour que l'homme devînt capable de se relever, que s'il lui avait simplement pardonné? Et tous les autres moyens étaient insuffisants et ne pouvaient satisfaire la justice (souveraine), si le Fils de Dieu ne se fût abaissé jusqu'à s'incarner (1). »

Béatrice complète son enseignement en dissipant un doute qu'ont fait naître dans l'esprit du néophyte ces paroles de Justinien : « Avec Titus l'aigle (romaine) vola (jusqu'à Jérusalem) pour tirer vengeance de la vengeance du péché antique (de la crucifixion du Christ mort pour expier l'antique faute) ». Comment une juste vengeance peut-elle avoir été justement punie; en d'autres termes, comment la mort du Christ, juste expiation du péché originel, fut-elle punie justement? L'œuvre de la Rédemption ayant pour but de racheter l'homme, comment Dieu a-t-il pu châtier ceux qui ont coopéré à l'accomplissement de cette œuvre en faisant mourir celui qui y était nécessaire, le Rédempteur? — Béatrice, qui connaît la pensée secrète de son ami, répond : Si l'on considère dans le Rédempteur la nature qu'il a prise à l'humanité, nulle peine n'est plus légitime que le supplice de la croix, nulle n'est plus imméritée si l'on considère la nature divine. C'est pourquoi ce supplice fut puni par la destruction de Jérusalem et l'esclavage des Juifs, alors que, d'un autre côté, il était l'expiation nécessaire du péché originel. Ainsi du

(1) Parad., VII, 64.

Digitized by Google

même acte sortirent des effets divers : la même mort, qui plut aux Juifs, plut à Dieu ; elle fit trembler la terre et s'ouvrir le ciel (1).

3e SPHÈRE DE VÉNUS

Ceux dont l'amour terrestre a été pur ou pardonné.

La planète Vénus donne son nom à la troisième sphère.

Forme des âmes. — Remarquons d'abord qu'au Paradis toutes les âmes sont des substances lumineuses nageant au sein d'un océan de lumière. Leur éclat et leur beauté vont en croissant sans cesse. Cette transformation graduelle est indiquée par celle que subit la figure de Béatrice. — En cette sphère nouvelle, semblable à une étincelle dans une flamme, à une voix dans un concert quand, sur une basse continue, une voix légère exécute des variations, au milieu d'une immense clarté, des lueurs se meuvent en rond avec plus ou moins de vitesse, selon qu'elles participent plus ou moins de la lumière éternelle. Ce sont les âmes de ceux qui ont aimé ici-bas, et dont l'amour a été pur ou pardonné. Elles subissent une influence jadis non sans péril, mais actuellement vivifiante. Sorties des profondeurs du ciel des séraphins, elles descendent en formant une ronde jusqu'auprès du poète à qui, dans leur affabilité, elles témoignent le plaisir qu'elles ont de lui être agréable et de lui procurer de la joie. Le moyen qu'elles emploient à cet effet consiste à lui citer sa canzone : *Voi, che, intendendo, 'l terzo ciel movete*, qui s'adresse précisément aux anges de leur sphère. Le poète consulte des yeux Béatrice : il se méfie d'un tel attrait et craint d'y céder. La sagesse divine lui répond, en se servant du même langage, qu'il peut s'abandonner à un penchant très légitime.

Doux épanchements entre lui et Charles Martel, roi de Hongrie, qui l'a tendrement aimé sur la terre. Ce passage est un de ceux où se manifeste la nature affectueuse de l'Alighieri.

(1) **Parad.**, VII, 40.

Digitized by Google

4e SPHÈRE DU SOLEIL

Les saints docteurs.

Le ciel du soleil est le séjour des saintes intelligences, des docteurs ès sciences sacrées et philosophiques que Dieu le Père rassasie éternellement en leur montrant comment il engendre (la seconde personne de la sainte Trinité) et comment il souffle (il produit par émanation la troisième). Le tout-puissant Père éternel, première personne de la Trinité divine, en s'unissant à son Fils et au Saint-Esprit qui procèdent éternellement l'un de l'autre, fit avec tant d'ordre tout ce que l'œil voit ou l'intelligence perçoit de ce qui est créé (*visibilia et invisibilia*), que quiconque considère cet ordre ne peut échapper à en sentir et goûter l'excellence et la beauté. Par ces mots, le poète signifie que, d'après l'enseignement théologique, les trois personnes ont coopéré à la création. Or, c'est dans la contemplation de ce spectacle merveilleux, la procession divine, que consiste le bonheur des savants qui ont cherché à pénétrer les mystères divins. Ajoutons que le soleil est l'image de la Trinité.

Ce bonheur, les mortels ne peuvent en jouir sur la terre ; mais il leur est permis d'en avoir l'avant-goût. Qu'avec l'auteur le lecteur lève donc les yeux au ciel et remarque l'admirable harmonie qui y règne. — Prétexte pour expliquer, en passant, les mouvements planétaires.

Apparition des bienheureux de la quatrième sphère. « Je vis de nombreuses lumières, vives et triomphantes, faire de nous un centre et d'elles une couronne, et leurs voix étaient encore plus douces que leur aspect n'était brillant. » Ces âmes des docteurs illustres sont distribuées en deux couronnes superposées, l'une ceignant l'autre, qui tournent en même temps, mais en sens inverse. Leurs mouvements et leurs chants s'accordent parfaitement, et elles échangent leurs flammes avec joie et tendresse. Que l'imagination du lecteur se représente le firmament, qu'il y choisisse les étoiles douées du plus grand éclat et en compose une figure harmonieuse, il n'aura qu'une ombre de la vraie constellation formée par ces deux chœurs, chacun de

Digitized by Google

douze lumières, qui chantent « non Bacchus et Péan, mais trois personnes en une seule nature divine, et dans une de ces personnes la nature divine unie à la nature humaine (1) ». Nous admirons ces hardies paroles par lesquelles l'humanité est déifiée, grâce au Christ, et glorifiée dans le ciel à l'égal, en quelque sorte, de la divinité.

Pendant que notre philosophe se trouve en présence des maîtres de la scolastique et de la théologie, c'est bien le cas pour lui de s'éclairer sur quelques problèmes difficiles, sur celui-ci d'abord : d'où vient que, parmi les hommes, qui ont tous la même origine, les uns sont bons, les autres méchants, les uns pèchent, les autres ne pèchent pas ? — Nous avons exposé plus haut (2) la doctrine de Dante à ce sujet. Un autre doute s'est élevé dans son esprit : la lumière dont est revêtue la substance corporelle des âmes en jouissance de la béatitude céleste, se maintiendra-t-elle éternellement, et comment alors la vue n'en sera-t-elle pas éblouie quand, après la résurrection, les âmes auront repris leurs corps d'autrefois ? A cette question qui stimule leur désir et avive leur espérance, les deux couronnes saintes « manifestèrent une nouvelle joie dans leurs rondes et leurs chants merveilleux. Celui qui se lamente de ce qu'il faut mourir ici-bas pour vivre là-haut, n'a pas vu le rafraîchissement que l'éternelle pluie (y procure aux élus)... Et j'entendis une voix (3) modeste comme le fut, peut-on croire, celle de l'Ange parlant à Marie, répondre : Aussi longtemps que durera la fête du Paradis, notre Amour (Dieu) inondera de ses rayons la substance qui nous enveloppe. Son éclat dépend de l'ardeur, l'ardeur dépend de la vision, et celle-ci se mesure sur la grâce ajoutée au mérite. Quand elle aura revêtu sa chair glorieuse et sanctifiée, notre personne deviendra plus agréable encore (à Dieu), parce qu'elle sera entière. Conséquemment, la part de la lumière que le Souverain Bien, dans sa munificence nous accorde, aug-

(1) Parad., XIII, 25.
(2) *Philosophie de Dante.*
(3) La voix de Salomon.

Digitized by Google

mentera. C'est cette lumière qui nous met en état de le voir. D'où nécessairement croîtra la vision, croîtra l'ardeur que la vision enflamme (1), croîtra le rayon qui émane de l'ardeur. Mais, de même que le charbon qui produit la flamme, la surpasse par sa blancheur éclatante, à ce point qu'il apparaît distinct d'elle, de même cette splendeur, qui maintenant nous environne, sera vaincue dans son apparence par la chair... Et une telle splendeur n'éblouira point, attendu que les organes corporels seront forts contre tout ce qui pourra nous procurer du plaisir (2) ».

Complément de la thèse soutenue au chant VI[e] de l'Enfer, et application de ce principe péripatéticien : plus un être est parfait, plus il sent le plaisir et la douleur. Après la résurrection, la peine des damnés, le bonheur des élus augmenteront encore.

5° SPHÈRE DE MARS

Ceux qui ont versé leur sang pour la foi.

En cette cinquième sphère sont récompensés les membres de l'Eglise militante morts pour la foi. Ils occupent, dans la hiérarchie céleste, un rang plus élevé que les grands docteurs : la science, même accomplie, le cède à l'amour et au sacrifice. Les lumières saintes, d'un rouge très vif (le rouge est la couleur du sang), forment par leur réunion une croix éblouissante sur laquelle l'image du divin Crucifié resplendit. « D'un bras à l'autre et du sommet à la base, elles se meuvent en scintillant avec force quand elles se rencontrent et quand elles passent à côté l'une de l'autre; tels ces corpuscules allongés ou courts, à marche droite ou irrégulière, rapides ou lents, variables d'aspect, que nous voyons se mouvoir dans le rayon du soleil qui parfois raie l'ombre où, par un artifice ingénieux, nous nous protégeons contre la chaleur. » Comme d'habitude, une ineffable mélodie accompagne les mouvements des bienheureux. De

(1) Solution du problème de la béatitude suprême; elle gît dans l'amour et l'amour dépend de la vision. Donc la béatitude suprême consiste surtout dans la vision.

(2) Parad., XIV, 13.

Digitized by Google

cette mélodie on ne distingue pas les paroles, mais on perçoit le sens qui, compris par intuition, peut se rendre ainsi : Ressuscite et sois vainqueur, paroles d'un hymne au Christ vainqueur de la mort.

Ici se place l'épisode de Cacciaguida, un des plus importants de la *Divine Comédie.*

Problème scientifique incidemment traité : l'accord de la liberté de l'homme avec la prescience divine.

6e SPHÈRE DE JUPITER

Ceux qui ont bien administré la justice. Les bons rois.

Les saintes créatures de ce ciel forment en se mouvant et en chantant les lettres de l'alphabet qui composent cette phrase : *Diligite justitiam qui judicatis terram.* Puis elles s'arrangent en la figure d'un aigle immense. L'aigle, c'est l'emblème à la fois de Jupiter et de l'empereur. Jupiter passait, chez les anciens, pour l'instituteur de la monarchie, pour le père et le défenseur des rois. On devine quels mortels sont ici récompensés : ce sont ceux qui ont bien jugé et bien gouverné. Occasion, pour l'exilé, de se plaindre de ce que la justice n'existe plus dans son pays, où la force prime le droit.

Question posée, sans qu'elle ait été prononcée, à l'aigle symbolique : Que deviennent ceux qui ont vécu selon la vertu et la justice, mais qui n'ont pas connu le Christ? Nous en avons donné la solution quand nous avons décrit le premier cercle infernal.

7e SPHÈRE DE SATURNE

Ceux qui ont vécu dans la solitude et la contemplation.

Sur une échelle semblable à celle du rêve de Jacob, de nombreuses âmes montent et descendent. C'est une image de la vie spirituelle qu'elles ont menée sur la terre et des effets de la contemplation. Les chants cessent de se faire entendre en cette région du silence et du recueillement, et Béatrice y voile sa beauté. Double figure, qui signifie que la suavité du chant céleste et l'éclat de la sagesse divine seraient trop forts pour les organes et l'intelligence d'un mortel. Le charme incomparable de la méditation suffit à

Digitized by Google

celui qui s'y livre et que rien ne doit troubler s'il veut jouir entièrement de l'objet de ses pensées.

Exposition du dogme de la prédestination (1).

LE PARADIS PROPREMENT DIT

8e LE CIEL DES ÉTOILES FIXES

Le fruit de la Rédemption. Les saints en compagnie du Christ et de la Vierge.

Dante monte les degrés de l'échelle de la contemplation dont le dernier touche à la huitième sphère. Le voici parvenu au Paradis proprement dit. Il comprend les trois cieux suprêmes. Une sublime perspective, prolongée à l'infini, s'ouvre à ses yeux et son regard, pénétrant jusqu'au fond des demeures divines, y découvre ce que l'œil de l'homme n'a encore jamais vu, ce que son intelligence n'a encore jamais compris. Aussi, abaissant ce même regard sur les immenses espaces qu'il vient de traverser et distinguant avec peine, au delà des sphères harmonieuses qui roulent sous ses pieds, notre pauvre petite terre, la prend-il en pitié.

Mais il ne tarde pas à détourner son attention de ce spectacle et à la concentrer sur ce qui se passe dans les hauteurs au sein desquelles il se trouve transporté. Les trois régions dont elles se composent n'en font en réalité qu'une seule, et toutefois, par l'effet de la Volonté souveraine, elles diffèrent. Participant dans une certaine mesure à la nature de la sainte Trinité, elles sont à la fois semblables et dissemblables.

La première montre la cour céleste telle qu'elle est et telle qu'elle sera jusqu'au dernier jugement : les saints de la nouvelle Loi sont les astres plus ou moins brillants de ce firmament dont le Christ et la Vierge sont les deux grands luminaires. Au-dessus de cette assemblée se tient celle des anges disposés hiérarchiquement autour de l'essence divine figurée par un point lumineux. Plus haut enfin, au sommet suprême, dans la cité de Dieu qui sera le séjour définitif et éternel de tous les élus et de toutes les

(1) *Philosophie de Dante.*

Digitized by Google

créatures célestes, après que les temps auront été accomplis, règnent comme elles règneront à jamais les trois personnes divines.

L'heureux voyageur parcourt l'un après l'autre ces trois mondes.

D'abord, au sein du ciel étoilé, lui apparaissent *les légions du triomphe du Christ et le fruit recueilli du tournoiement des sphères*, c'est-à-dire la multitude des saints qui ont mérité le Paradis grâce à la victoire remportée sur la (seconde) mort par le Sauveur; c'est l'effet de la Rédemption et aussi des influences salutaires des astres.

Bien que, par un privilège spécial, les organes de l'audacieux explorateur se soient graduellement fortifiés, son œil est ébloui de ce qu'il voit. « Telle, pendant la pleine lune sereine, la triple déesse rit au milieu des nymphes éternelles qui émaillent d'or l'étendue du ciel, tel m'apparut, dominant des milliers de lumières, un soleil (Jésus-Christ) qui leur communiquait à toutes sa flamme, comme notre soleil communique la sienne aux astres de là-haut; et sa substance lumineuse transparaissait à travers cette lueur vive (la splendeur générale formée par l'émanation de toutes les âmes) en jetant une clarté si brillante que ma vue ne pouvait la supporter... O Béatrice, mon guide doux et bien-aimé ! — Ce qui te vainc, me dit-elle, est une force contre laquelle nulle autre ne peut lutter. — Mon esprit, devenu plus grand grâce à ce réconfort, sortit de lui-même et ne se rappelle plus ce qu'il devint. » Béatrice de nouveau : « Ouvre les yeux et regarde ce que je suis. Tu as vu de telles choses que tu peux maintenant supporter mon sourire. — Je ressemblais à celui qui se ressent d'une vision oubliée et s'efforce en vain de se la rappeler, lorsque j'entendis cette invitation...

« Dans le beau jardin qui fleurit sous les rayons du Christ s'épanouit la Rose en laquelle le Verbe divin s'incarna, et fleurissent les lis (les apôtres), dont le parfum indique le bon chemin... Le nom de la belle fleur que toujours j'invoque le matin et le soir, contraignit mon esprit à regarder le plus grand des foyers, et, après que mes yeux

Digitized by Google

m'eurent fait voir toute la beauté et toute la grandeur de cette vive étoile (la Vierge Marie) qui triomphe là-haut comme elle a triomphé ici-bas, des profondeurs du ciel descendit une lueur ayant la forme d'une couronne, qui la ceignit et se mit à tourner autour d'elle. La plus douce mélodie qui résonne sur la terre et s'empare le plus fortement de l'âme, paraîtrait le bruit d'une nuée déchirée par la foudre si on la comparait au son de cette lyre, couronne du beau saphir dont l'azur jaillit dans la région la plus brillante du ciel. *Je suis l'amour angélique... et je tournerai, Reine du ciel, aussi longtemps que tu suivras ton Fils et que ta présence augmentera la splendeur de la sphère suprême;* ainsi finissait la mélodie, et toutes les lumières firent retentir le nom de Marie... Puis toutes chantèrent *Regina cœli* si doucement que jamais le charme que j'éprouvai ne s'effacera en moi (1). »

« Au-dessous du très haut Fils de Dieu et de Marie, triomphe de sa victoire, avec l'ancienne et la nouvelle Assemblée (les saints des deux Testaments), celui qui tient les clefs du royaume de gloire (2). »

Fils soumis de l'Eglise, Dante tient à prouver son orthodoxie dans les questions théologiques qu'il a traitées. Aussi, en présence des apôtres et de la cour céleste, subit-il un examen dans les règles : il soumet ses doctrines à celui qui, « parmi les conviés à la grande Cène de l'agneau béni », occupe le premier rang et a inauguré sur la terre la suite des vicaires de Jésus-Christ. D'ailleurs, un motif personnel le poussait à cette manifestation.

Le chant XII[e] du Paradis contient un passage que nous avons cité (3), dans lequel le poète, par l'organe de saint Bonaventure, déplore l'égarement des disciples de saint François, qui n'observent plus sa règle. Ce blâme franc et sévère déplut aux Frères Mineurs qui portèrent une accusation d'hérésie contre son auteur. Le prétendu coupable dut

(1) Parad., XXIII, 25.
(2) *Ibid.*, 136.
(3) Introduction.

Digitized by Google

comparaître devant l'inquisiteur qui, sur sa demande, lui accorda vingt-quatre heures pour se justifier. Une seule nuit lui suffit, dans laquelle il composa, en stances de trois vers, une profession de foi qui, plus complète et plus explicite encore que celle dont nous allons reproduire la substance, comprend la traduction très fidèle du Symbole des apôtres, l'explication des sacrements et du Décalogue, un commentaire des sept péchés capitaux, la paraphrase de l'Oraison dominicale, suivie de celle de la Salutation angélique. Cette profession de foi fut lue devant douze docteurs en théologie. Ils n'y trouvèrent rien à reprendre. L'épreuve tourna ainsi à la gloire de Dante et à la confusion de ses adversaires.

Ajoutons que la discipline de la pénitence s'était à la longue beaucoup relâchée parmi les fidèles. L'usage des pénitences publiques avait cessé. C'est pourquoi le quatrième concile de Latran exigea, en même temps que la communion pascale, la confession annuelle (1). La prédication de saint François d'Assise, continuée par les ordres mendiants, ranima l'ardeur primitive, mais pour un instant seulement. Dante nous semble donc avoir voulu, en cette partie de son poème, donner une leçon profitable à ses contemporains.

Saint Pierre commence l'interrogatoire : « Dis-nous, bon chrétien, explique-nous ce que c'est que la foi ». A cette question du grand primipile, Dante répond : « Comme saint Paul l'a écrit, la foi est la substance des choses espérées et l'argument des choses invisibles. (*Est... fides sperandorum substantia rerum, argumentum non apparentium.*) (Ep. aux Hébreux, XI, 1. ») C'est-à-dire la foi est la substance fondamentale, la base sur laquelle repose l'espérance de la béatitude éternelle, et c'est la lumière qui oblige l'intelligence à croire les choses qu'elle ne peut comprendre avec les seules facultés naturelles. — « Ton opinion est bonne, si toutefois tu saisis bien pourquoi Paul plaça la foi parmi les substances et parmi les arguments. — Les

(1) LAVISSE et RAMBAUD : *Histoire générale*, II, 252.

Digitized by Google

choses profondes qui se manifestent à moi ici sont tellement cachées aux yeux là-bas que leur existence est seulement dans la croyance sur laquelle la haute espérance se fonde ; la croyance (ou la foi) mérite donc bien le nom de substance (*substratum*, fondement). (En second lieu), il nous faut tirer de cette croyance, sans avoir à notre disposition de preuve (sensible, matérielle), tout notre raisonnement ; voilà pourquoi on l'appelle argument. » En d'autres termes, on ne peut croire à certains dogmes religieux qu'en faisant un acte de foi, et l'on n'a d'autre lumière que la foi pour raisonner de ces dogmes. — C'est très bien ; mais la foi, telle que tu viens de la définir, l'as-tu ? — Oui, ce joyau je le possède, si brillant et si intact que je suis sûr de sa valeur. — D'où te vient-il ? — Du trésor de l'Esprit Saint contenu dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Là j'ai trouvé le syllogisme qui m'a convaincu de la vérité de la foi, à ce point qu'au regard de lui toute autre démonstration me paraît vaine. — Pour quelle raison admets-tu comme parole divine ce qui est écrit dans les deux Testaments ? — Ce qui m'a révélé cette vérité, ce sont les faits accomplis, que l'on ne peut attribuer à la nature (les miracles). — Qui te certifie leur réalité ? Ton autorité (les deux Testaments) n'a-t-elle pas besoin elle-même de s'appuyer sur des preuves ? Ne peux-tu lui en ajouter une autre ? » — Dans sa réponse Dante a recours au dilemme de saint Augustin (1) : le monde s'est converti au christianisme en considération des miracles ou sans cette considération. S'il s'est converti sans croire aux miracles ou sans en tenir compte, sur la seule affirmation d'un pêcheur de Galilée, cela seul est un miracle cent fois plus extraordinaire que n'importe lequel, et fournit une preuve de la vérité de la religion. Si c'est la vue des miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres qui l'a convaincu, ces miracles sont réels et prouvent la divinité du christianisme.

Saint Pierre satisfait invite le bon chrétien à formuler sa croyance : ce que celui-ci fait aussitôt. « Je crois en un

(1) *Cité de Dieu*, XXII, 5.

Digitized by Google

seul Dieu, un et éternel, qui, immobile, meut tout le ciel en le pénétrant de l'amour et du désir de lui. Et, pour fonder ma croyance, je n'ai pas seulement des preuves physiques et métaphysiques ; la vérité qui a sa source ici même confirme ma foi, vérité transmise par Moïse, par les prophètes, par les psaumes, par l'Evangile et par vous (saint Pierre) qui avez écrit sous l'inspiration de l'Esprit Saint. Et je crois en trois personnes éternelles, formant une essence unique et triple à la fois. Cette profonde (incompréhensible) condition de la divinité dont je parle (le mystère de la sainte Trinité) a été révélée à mon intelligence par plus d'un passage de l'Evangile. »

A ces mots, la lumière apostolique tourna trois fois autour de Dante en chantant et en le bénissant.

A l'examen sur la foi succède l'examen sur l'espérance. Béatrice prie saint Jacques le Majeur d'interroger son ami sur la seconde vertu théologale, comme elle avait prié saint Pierre de l'interroger sur la première, et comme elle priera saint Jean de l'interroger sur la troisième. Pourquoi choisit-elle ces apôtres ? Parce que, prétendent les commentateurs, Notre-Seigneur Jésus-Christ, en les prenant toujours pour témoins particuliers de ses miracles, a voulu comme figurer en eux précisément ces trois vertus ; c'est chacune d'elles, en effet, que chacun d'eux prêche spécialement dans ses épîtres.

« Qu'est-ce que l'espérance ? Comment fleurit-elle en ton âme ? D'où te vient-elle ? » Telles sont les trois questions adressées par saint Jacques au néophyte.

Béatrice, se faisant le garant de son ami, répond à la deuxième. — Des fils de l'Eglise militante Dante est celui qui espère le plus. C'est la force de son espérance qui lui a valu de sortir de la terre d'Egypte et de visiter Jérusalem. Quant aux deux autres points, qui ne lui sont pas difficiles à résoudre et ne peuvent lui fournir, comme le précédent, l'occasion de se glorifier, le bon chrétien se charge lui-même de les éclaircir. — L'espérance est l'attente certaine de la gloire future ; elle est produite par la grâce divine et les mérites extérieurs (définition de Pierre Lombard). —

Digitized by Google

Cette lumière me vient de nombreuses étoiles (les saints docteurs et les prophètes) ; mais l'étoile qui, la première, l'infusa dans mon cœur, ce fut le chantre souverain du souverain Maître (David). — Quelles sont les promesses de l'espérance? Elle promet que, dans la vraie patrie, chaque âme sera vêtue d'un double vêtement blanc (la béatitude de l'âme et la glorification du corps). Sur cette parole, tous les chœurs célestes se mettent à chanter : *Sperent in te.*

Enfin se présente, sous la forme d'une lueur jetant un éclat extraordinaire, « celui qui reposa sur le sein de notre pélican, et qui fut, du haut de la croix, élu au grand office (le soin de remplacer comme fils le Christ auprès de sa Mère) ». Il appartenait vraiment au disciple bien-aimé, et qui avait tant aimé, d'examiner Dante sur la charité.

C'est par les yeux du corps que l'amour pour la fille de Folco Portinari est entré dans le cœur de l'Alighieri ; c'est par ceux de l'esprit que la science sacrée a pénétré dans son entendement ; ce sont les yeux de l'esprit et du corps qui sont éblouis et momentanément paralysés à l'aspect du foyer d'amour qui brille devant eux. En attendant la fin de cet éblouissement, l'Alighieri parle puisqu'il le peut.

Il commence par déclarer que le Bien qui donne la joie à la cour des élus, est l'alpha et l'oméga, le principe et la fin de tout ce que l'amour lui a dicté ou lui dicte de grave ou de léger ; c'est l'amour suprême qu'il a eu en vue dans toutes ses compositions (1). — Une telle affirmation est trop générale et trop vague ; que le poète explique ses intentions avec plus de développement. Quelles raisons l'ont déterminé à tourner son amour vers Dieu ? — Ce sont des arguments philosophiques (la raison naturelle) et la révélation venue du ciel (l'enseignement religieux) qui ont agi sur lui ; car le Bien, en tant que bien, dès qu'il est connu allume l'amour de lui-même d'autant plus fortement que le bien renferme plus de bonté. Donc c'est vers cette essence (l'essence divine, bien suprême), dont tout bien hors d'elle n'est qu'un reflet, que doit par dessus tout se

(1) Trait de ressemblance avec Michel Ange.

Digitized by Google

porter, dans un acte d'amour, l'esprit de quiconque perçoit la vérité. La vérité, elle est révélée à l'intelligence par celui qui, dans ses écrits, montre quel est le premier amour des essences éternelles (les anges et les âmes humaines) (1). La révèle aussi la parole de l'auteur véridique (2) quand, parlant de soi, il dit à Moïse : Je te ferai voir le bien parfait (*ostendam tibi omne bonum*). La révèle encore Jean lui-même au début de son sublime Evangile, où il proclame mieux que tout autre héraut sacré les secrets de là-haut.

Après cette déclaration, le néophyte entend la voix de l'aigle (saint Jean) lui dire : « Au nom de la raison humaine et de l'autorité (divine) d'accord avec elle, garde donc pour Dieu ton principal amour. Mais, dis-moi, ne sens-tu pas d'autres liens t'attirer à lui? Apprends-moi de combien de dents cet amour te mord. — Toutes les morsures (les stimulants) qui peuvent faire tourner le cœur vers Dieu, ont concouru à exciter en moi l'amour spirituel : l'existence du monde et ma propre existence, la mort soufferte par le Christ pour que je vive, ce bien (le Paradis) que tout fidèle espère avec moi, ajoutés à la vive connaissance dont je viens de parler (aux données de la raison et à l'autorité de la parole divine), m'ont tiré de la mer de l'amour déréglé et m'ont fait aborder à la rive de l'amour légitime et vrai. Les belles plantes qui fleurissent dans le jardin du Jardinier éternel, je ne les aime qu'en considération des vertus et proportionnellement aux vertus qu'il a mises en elles (3) ».

Maintenant les yeux du pénitent visionnaire sont dessillés, et la lumière intellectuelle pénètre dans son esprit en même temps que la lumière sensible dans son œil. Ce double effet est dû au rayonnement du regard de Béatrice, à la clarté des arguments de la science sacrée.

(1) L'écrivain désigné ici est peut-être Platon qui dit dans son *Banquet* : L'amour des dieux est le plus ancien et le plus auguste des amours; ou c'est Aristote qui, dans son livre *Des Causes*, regarde Dieu comme la cause suprême, c'est-à-dire comme le souverain bien.

(2) Dieu, auteur des Livres Sacrés.

(3) Parad., XXIV, XXV et XXVI.

Digitized by Google

9e LE CIEL DU PREMIER MOBILE

L'essence divine. Les hiérarchies angéliques.

Après avoir fixé les beaux yeux de celle qui lui inspira son premier amour (après avoir consulté la doctrine infaillible), Dante plonge sa vue dans les profondeurs qui se déroulent devant lui. Il y distingue un point d'un éclat éblouissant, quoique d'une petitesse extrême. Dix cercles de feu concentriques, semblables à des halos, l'environnent. Ils brillent d'autant plus vivement et se meuvent avec une vitesse d'autant plus grande qu'ils sont plus rapprochés de leur foyer. Ce point si petit et si lumineux figure l'essence divine, principe de tout ce qui est créé et vers lequel tout converge. Sa petitesse extrême signifie la simplicité absolue de Dieu et son indivisibilité ; son éclat, que l'œil de l'homme ne saurait supporter, révèle la splendeur incomparable de sa nature. Toutes les qualités éparses dans la création et propres aux créatures sont contenues en ce principe, objet et but de la volonté et des désirs humains, car il est le Bien suprême.

Etonnement du contemplateur de voir que, dans le monde suprasensible, il n'en est pas de même que dans le monde sensible où les révolutions des sphères planétaires sont d'autant plus rapides qu'elles s'accomplissent plus loin du centre. Son étonnement cessera quand Béatrice lui aura expliqué la nature des cercles paradisiaques.

Les cercles célestes corporels correspondent aux cercles célestes spirituels, aux halos dont on vient de parler. Ceux-là sont amples ou resserrés selon le plus ou le moins de vertu que les anges moteurs leur ont infusé : celui qui possède le plus de vertu produit le plus grand bien. Voilà pourquoi le neuvième, le premier mobile, qui entraîne avec soi tous les autres, répond au plus petit des cercles de feu tournant autour du point divin, à celui qui renferme le plus d'amour et de science. C'est donc en jugeant les cercles surnaturels et les cercles naturels d'après leur vertu et leur excellence, et non d'après leur apparence et leur position respective, que l'on découvre la vérité.

Digitized by Google

Cette vérité, la voici. Il existe une relation parfaite entre ces cercles de nature différente : au ciel sensible le plus grand et le plus excellent correspond l'intelligence motrice la plus excellente et la plus grande ; à celui qui est le moins doué de ces vertus correspond une intelligence motrice d'ordre inférieur également. Ainsi la copie ressemble au modèle : au premier cercle du monde intellectuel répond la neuvième sphère du monde sensible, puisque l'un et l'autre sont mus par les séraphins; au deuxième cercle répond la huitième sphère, tous deux mus par les chérubins, etc. Le principe selon lequel cet ordre est établi est le suivant : les sphères et les cercles de feu sont mus par des intelligences d'autant plus parfaites et avec d'autant plus de rapidité que les uns et les autres sont plus voisins de Dieu, le point lumineux, centre de l'attraction spirituelle universelle.

Ce principe suppose une hiérarchie parmi les créatures célestes; toutes n'ont pas le même degré de perfection, ni les mêmes vertus. Le dogme chrétien nous apprend ce que nous devons croire au sujet de leur existence et de leur nature. « L'éternel Amour, non pour acquérir un bien qui lui manquait, ce qui est impossible, mais afin que, sa splendeur rayonnant et se réfléchissant dans ses œuvres, il pût dire : J'existe, dans son éternité, hors du temps, avant le temps, par un mode incompréhensible à tous, et selon qu'il lui plut, s'ouvrit (et s'épancha) en des amours nouveaux. Non pas qu'auparavant, comme inerte, il reposât ; la création du monde n'arriva ni avant ni après (la création étant hors du temps, le temps n'existant pas pour Dieu, on ne peut employer les termes avant, après, quand on parle des opérations divines). La forme et la matière pures et sans mélange, en une seule essence et sans aucun défaut, sortirent de l'omnipotence divine toutes deux à la fois et unies. (En d'autres termes, la forme, la matière et l'essence ou l'existence, ou bien encore la forme pure, la matière pure et la forme unie à la matière comme l'âme humaine est unie au corps, sortirent de l'intelligence divine tout d'un trait) .. Ce triple effet (la forme, la matière et l'existence)

Digitized by Google

rayonna de sa cause instantanément (il fut simultané et parfait dès son principe, c'est-à-dire les anges furent créés parfaits). En même temps fut établi l'ordre dans lequel sont rangées, au sommet du monde, ces substances de pur acte (1) destinées à agir sur les autres créatures. Un lien indissoluble unit les substances de pur acte à celles de pure puissance, sur lesquelles elles doivent agir, et qui, de leur côté, ont besoin d'être mises en rapport avec elles (2). » Ce lien est fourni par les neuf cieux et leurs intelligences qui, comme on l'a dit, tirent d'en haut, de la source suprême, ce qu'ils distribuent en bas.

Malgré l'opinion contraire de saint Jérôme, la création des anges est contemporaine de celle du monde sensible, dont ils sont un rouage, le principe moteur. Maint endroit du Livre saint nous le révèle et, de son côté, la raison l'affirme : les anges, étant destinés à présider aux mouvements des cieux, ne pouvaient rester sans remplir leurs fonctions, car ils eussent été créés imparfaits ; la perfection de l'être, en effet, consiste pour lui à développer sa vertu, à accomplir son acte, à remplir sa fin (3).

A peine créés, une partie des anges devint rebelle. La cause de leur chute fut le maudit orgueil de celui que Dante a vu écrasé de tout le poids de la création. Bien que sortis tous de la pensée de Dieu avec toute la perfection de la nature, les anges auraient donc été soumis à un temps d'épreuve. « Créés dans la grâce, dit saint Thomas, et élevés à l'état surnaturel au moment de la création, ils n'ont pas tous possédé de suite la béatitude surnaturelle ; ils ont dû la mériter par un acte d'amour et d'obéissance. Les uns ont fait cet acte, les autres s'y sont refusés ; les premiers ont été admis au sein du bonheur éternel, où ils voient Dieu face à face ; les seconds ont été condamnés au malheur éternel. »

Quant aux anges qui ne furent ni fidèles ni rebelles,

(1) Selon l'*Ottimo commentario*, acte pur se dit de ce qui ne peut devenir autre chose.

(2) Parad., XXIX, 13.

(3) Telle est aussi l'opinion de saint Thomas.

Digitized by Google

Dante paraît avoir pris cette conception à saint Clément d'Alexandrie (Str., VII).

Désireux de rectifier certaines opinions fausses au sujet de l'essence angélique et de la définir clairement, Dante, en la personne de Béatrice, recherche si cette essence possède les mêmes facultés que la nature humaine : l'intelligence, la mémoire et la volonté.

En ce qui concerne la première et la dernière de ces facultés, les anges fidèles s'étant montrés humbles et s'étant reconnus ouvrages de la Bonté divine, témoignèrent par là de leur haute aptitude à voir et à pénétrer. Cette disposition fut encore accrue par la grâce illuminante et par le mérite propre, à ce point que, chez les anges, la volonté est entière et immuable. C'est un indice de perfection absolue, car « tout en participant à l'intellect leur intellect ne peut se dire possible comme celui de l'homme. La raison en est que de telles essences sont certaines espèces intellectuelles et non autre chose ; et pour elles être c'est comprendre; ce qu'elles font sans intermission ; autrement elles ne seraient pas éternelles (1) ».

Quant à la mémoire, les anges n'ont pas besoin de se souvenir, attendu que, contemplant Dieu, la réalité absolue, tout leur est sans cesse présent à l'esprit ; une idée ne succède pas en eux à une autre idée, un objet à un autre objet; leur pensée n'est pas divisée ni successive.

Leur nombre est infini, ou plutôt indéfini. La Lumière suprême qui rayonne sur eux pénètre en eux d'une manière aussi diverse qu'il existe de ces splendeurs divines. C'est de là que vient la correspondance qu'il y a chez ces créatures entre la contemplation de Dieu et l'amour pour Dieu. La puissance divine s'est fait d'elles autant de miroirs où elle multiplie son image, tout en restant, comme nous l'avons vu, une et indivisible.

Les anges jouissent plus spécialement, les uns de la vie active : ce sont les moteurs des sphères célestes ; les autres de la vie contemplative, vie plus parfaite et plus aimée de

(1) De monarchiâ, I, 4.

Digitized by Google

Dieu (1); ces derniers composent les zones de feu qui brillent et tournent autour du point divin qui attire tout à soi.

Leur vertu diffère, et il y a des degrés dans la perfection de la nature angélique. Ces créatures bienheureuses forment trois hiérarchies qui répondent aux trois personnes de la sainte Trinité. Chacune d'elles se divise en trois ordres ou chœurs. La première hiérarchie contemple la souveraine puissance du Père : elle comprend les séraphins, les chérubins et les puissances; la seconde contemple la souveraine sagesse du Fils : elle comprend les principautés, les vertus et les dominations; la troisième contemple la souveraine et très ardente charité du saint Esprit : elle comprend les trônes, les archanges et les anges (2).

Le groupement adopté au chant XXVIII^e^ du Paradis est quelque peu différent. La première hiérarchie se compose des séraphins, des chérubins, plus empressés à s'assimiler plus d'amour, et des trônes qui tirent leur nom du voisinage du siège divin. La seconde hiérarchie se compose des dominations, des vertus et des puissances; la troisième des principautés, des archanges et des anges. Les séraphins sont les premiers, parce qu'ils sont, comme on l'a dit, plus enflammés d'amour; les chérubins les deuxièmes, parce qu'ils ont le plus de science; les trônes les troisièmes, parce qu'ils ont le plus de jugement. Les dominations doivent le quatrième rang à ce que, selon saint Grégoire, elles enseignent l'art de gouverner pour le bien; les vertus le cinquième, à ce qu'elles opèrent des miracles; les puissances le sixième, à ce qu'elles répriment les mauvais esprits. Les principautés instruisent les hommes du respect qu'ils doivent à l'autorité de chacun, selon son rang; les archanges et les anges, plus voisins de nous, sont les messagers plus ou moins importants de Dieu.

Ces divers ordres regardent tous en haut et en bas; tous sont attirés vers Dieu, et ils attirent à lui tout ce qui est

(1) Convito, II, 5.
(2) *Ibid.*, II, 6.

Digitized by Google

au-dessous d'eux : ainsi les séraphins, attirés par Dieu, attirent à lui les chérubins, qui attirent les trônes, et ainsi de suite jusqu'aux anges, qui attirent les hommes.

La béatitude de ces essences célestes consiste dans l'amour de Dieu et dans sa vue ; dans sa vue surtout, selon Dante, qui tranche par là cette question de la scolastique : En quoi consiste la souveraine béatitude ? Est-ce dans la vision ou dans l'amour ? Saint Thomas la plaçait dans la vision, Duns Scot dans l'amour. C'est sur ce principe qu'est basée la création des trois hiérarchies et des neuf ordres. Chacune des trois personnes peut être considérée sous un triple aspect. On peut considérer le Père en n'ayant égard qu'à lui seul : c'est ce que font les séraphins, qui ont une vision plus parfaite de la cause première que les autres natures angéliques. On peut le considérer dans sa relation avec le Fils, c'est-à-dire dans la manière dont il est distinct de lui tout en lui étant uni : c'est ce que font les chérubins. On peut le considérer au point de vue de la procession de l'Esprit-Saint, qui également diffère de lui et ne fait qu'un avec lui : c'est ce que font les puissances. Les mêmes considérations sont permises au sujet du Fils et du Saint-Esprit (1).

10° L'EMPYRÉE

Vision de la gloire du Paradis, du triomphe des anges, des saints, de la Vierge et de la Trinité divine.

Après que Dante a longuement contemplé ce spectacle merveilleux, il s'aperçoit qu'il s'efface peu à peu ; insensiblement les chœurs angéliques disparaissent, mais pour bientôt se montrer de nouveau à ses yeux au dixième ciel, séjour éternel et véritable, bien qu'elles soient présentes dans tout le Paradis, de la sainte Trinité et des deux milices qui forment sa cour : celle des anges fidèles qui combattirent les anges rebelles, et celle des saints qui combattirent les vices ; cette dernière milice, il va la voir sous l'aspect qu'elle aura après la consommation des siècles.

Inutile de dire que la compagne du poète acquiert, en

(1) Convito, II, 6.

Digitized by Google

pénétrant dans cette région sublime, une beauté telle que le Créateur seul pourrait la sentir et l'apprécier ; aussi le poète se déclare-t-il impuissant à la décrire et s'avoue-t-il « vaincu par ce passage de son thème », et semblable à l'artiste parvenu au dernier effort de son art : « Nous voici, lui dit Béatrice, au ciel qui tout entier est pure lumière — lumière intellectuelle pleine d'amour — amour du vrai bien plein de joie — joie qui dépasse toute douceur ». Cette belle gradation peint admirablement la béatitude céleste : l'intelligence, l'amour, le bien, la joie portés au degré suprême forment, en se confondant, un bonheur ineffable. La vue de Dante acquiert en même temps la plus grande acuité et le pouvoir de supporter une lumière sans égale. Privé de ce secours, comment eût-il pu la fixer sur ce qui alors s'offrit à lui ? A défaut de termes clairs, il a recours à des images, et c'est en s'adressant aux sens surexcités qu'il essaie de pénétrer jusqu'à l'entendement de son lecteur.

« Et je vis une lumière ayant la forme d'une rivière aux flots d'or resplendissants, coulant entre deux rives que d'admirables fleurs de printemps embellissaient de leurs couleurs. De ce fleuve jaillissaient de vives étincelles qui retombaient parmi les fleurs et, semblables à des rubis enchâssés dans de l'or, s'y mêlaient. Après s'être comme enivrées de leurs parfums, elles se replongeaient au sein du merveilleux abîme : quand une y rentrait, une autre en sortait (1) ».

Ce fleuve, les topazes qui y entrent puis en sortent, le sourire des herbes ne sont que des ombres de la réalité, la faisant seulement pressentir. Non pas que d'elles-mêmes ces choses soient incompréhensibles ; la difficulté vient du spectateur dont la vue, bien qu'aiguisée, n'est pas encore assez puissante. Aussi, selon le conseil de son guide, Dante se penche-t-il sur l'onde extraordinaire. A peine a-t-elle mouillé ses paupières que de long qu'il était le fleuve lui paraît devenu rond. Puis, de même que l'aspect des personnes change quand elles ont dépouillé le masque qui

(1) Parad., xxx, 61.

Digitized by Google

voile leurs traits, de même l'apparence des fleurs et des étincelles devint toute pleine d'allégresse, et les deux cours célestes se manifestèrent dans leur entière beauté.

Qu'y a-t-il de caché sous ces images? La lumière roulant des flots d'or et son écoulement incessant, c'est la Divinité. Les fleurs qui bordent les rives de ce fleuve sont les bienheureux. Les étincelles semblables à des rubis, à des topazes, sont les anges qui sortent du sein de Dieu, se mêlent aux bienheureux et rentrent ensuite au sein de Dieu éternellement. Ils sont l'intermédiaire qui unit Dieu à ses élus. La longueur du fleuve signifie l'épanchement de Dieu dans les choses créées, et sa rondeur la circulation des choses créées en Dieu, leur milieu.

« O splendeur de Dieu, s'écrie notre poète cédant aux transports qu'excite en lui sa nouvelle vision, ô splendeur de Dieu, qui me permis de voir le grand triomphe du royaume de vérité, donne-moi le moyen de le décrire comme je le vis! Là-haut brille une lumière telle qu'elle rend le Créateur visible à la créature qui ne trouve la paix que dans la contemplation de lui seul. Elle s'étend en une figure circulaire immense... Tout ce qui en apparaît est formé d'un rayon se réfléchissant sur le sommet du premier mobile auquel il communique la vie et la puissance. Et comme un coteau se mire dans l'eau étendue à ses pieds pour y admirer en quelque sorte sa beauté et sa riche parure d'herbes vertes et de petites fleurs, ainsi je vis, tout autour de cet océan de lumière, rangées d'étage en étage sur plus de mille degrés, s'y mirer toutes les âmes qui d'ici-bas sont retournées là-haut. Et si ses parties les plus basses brillent d'une pareille splendeur, quel n'est pas l'éclat de cette rose dans ses feuilles les plus hautes! (1). » L'œil ne distingue en elle ni largeur, ni hauteur, ni distances proches ou lointaines; il embrasse seulement toute la qualité et toute la quantité de l'immense allégresse; car là où Dieu gouverne sans intermédiaire, les lois naturelles n'ont plus nulle raison d'être.

(1) Parad., xxx, 97.

Digitized by Google

C'est donc sous la forme d'une rose éblouissante et sans limites qu'apparaît à Dante la milice sainte, l'épouse du Christ qui scella de son sang son union avec elle. « Béatrice m'entraîna... au centre d'or de la rose éternelle qui s'ouvre, s'épanouit en feuilles étagées et fait monter son parfum de louanges vers le soleil du printemps éternel, et me dit : « Regarde ! vois combien est grande l'assemblée des blan- « ches robes, comme est sans bornes l'enceinte de notre « cité ; vois nos gradins tellement remplis que peu de « places restent pour les désirés. A l'une d'elles, toutefois, « s'assiéra l'âme auguste du très haut Henri, qui doit « venir, sans attendre son bon vouloir, réformer l'Ita- « lie (1) ».

L'autre milice, la milice angélique, « qui en volant voit et recherche la gloire de celui qui la rend amoureuse et la bonté qui la fait ce qu'elle est, imitait un essaim d'abeilles se posant sur les fleurs et revolant bientôt là où son butin se transforme en doux miel ; elle descendait dans la grande fleur ornée de tant de feuilles, puis en ressortait et s'élançait au séjour éternel de l'objet de son amour. Ces esprits avaient la face de flamme vive (signe de charité), les ailes d'or (signe de sapience), et le reste d'une blancheur qu'aucune neige ne pourrait égaler (signe de pureté). A mesure qu'ils pénétraient au sein de la fleur, ils communiquaient de degré en degré aux bienheureux la paix et l'ardeur qu'ils avaient acquises dans leur battement d'ailes (chaque fois qu'ils volaient à Dieu). Et l'interposition d'une telle multitude volante entre la fleur et ce qui était au-dessus (entre les saints et Dieu) n'empêchait ni la vue, ni la splendeur, attendu que la lumière divine pénètre dans tout l'univers plus ou moins, selon le mérite, avec une force si grande que rien ne peut s'y opposer. Ce royaume tranquille et joyeux, plein d'un peuple ancien et d'un peuple nouveau, avait sa vue et son amour entièrement fixés sur un seul point. O triple lumière qui, en scintillant dans la même étoile aux yeux des bienheureux, les réjouit

(1) Parad., xxx, 124.

Digitized by Google

ainsi, tourne les regards ici-bas du côté de notre tempête (1) ».

On comprend l'éblouissement, le ravissement du contemplateur de beautés si merveilleuses, et l'impossibilité où il se trouve d'exprimer tout ce qu'il ressent. Il se retourne vers son aide, mais Béatrice a disparu. Il aperçoit à sa place un vieillard vêtu comme la glorieuse famille, à l'air doux et joyeux. Béatrice le lui a envoyé, et il apprend de ce messager que son amie a repris au troisième cercle de la plus haute hiérarchie angélique, parmi les trônes, le rang et le siège qu'elle occupait. Dante lève les yeux et la voit, en effet, se faisant une couronne des rayons éternels. Alors une vive émotion s'empare de lui, et il lui adresse la touchante prière d'actions de grâce que nous avons rapportée quand nous avons raconté la mort de l'illustre banni.

Pourquoi Béatrice a-t-elle confié à un autre le soin d'achever son œuvre providentielle? Parce que la science théologique seule serait incapable de donner la vision entière de Dieu, comme le peuvent la grâce et l'amoureuse contemplation. Ces faveurs divines sont annoncées ici par la présence de saint Bernard, le délégué de Béatrice. Saint Bernard invite Dante à recourir à l'intercession de la Vierge Marie pour les obtenir. Dante obéit et, levant de nouveau les yeux, il distingue dans le cercle de la Rose le plus éloigné de lui, le plus rapproché de Dieu, un point beaucoup plus éclatant que les autres. C'est la Mère du Sauveur, resplendissante au milieu d'une multitude d'anges qui la célèbrent. Sa beauté sans égale leur sourit et remplit de joie tous les saints.

Saint Bernard explique au contemplateur la disposition de la Rose mystique. Précurseur des grands peintres religieux du XV^e^ et du XVI^e^ siècle, ou plutôt leur maître, Dante nous présente ici un tableau, une fresque grandiose égale aux compositions divinement inspirées de l'Angelico ou du Sanzio. La fleur céleste se divise en deux parties symétriques similaires. A la partie de droite, dont tous les

(1) Parad., XXXI, 1.

Digitized by Google

sièges ne sont pas encore occupés, se tiennent les saints qui eurent les yeux fixés sur le Christ venu; à la partie gauche, complètement remplie, sont assis ceux qui ont cru au Christ à venir. Parmi ces élus, au centre de la fleur, trône la Vierge triomphante. A ses pieds, on voit, dans tout l'éclat de sa beauté, celle qui fit la plaie pansée et guérie par Marie, Eve, notre mère. Plus bas, au troisième rang, Rachel brille à côté de Béatrice (la contemplation est inséparable de la théologie). Sara, Rebecca, Judith, Ruth s'étagent aux quatrième, cinquième, sixième et septième rangs; les autres femmes juives sanctifiées se succèdent sur les degrés placés plus bas, et toutes ensemble forment comme un mur qui partage l'échelle sacrée selon la foi professée envers le Christ. De ce côté, la Rose est parée de toutes ses feuilles.

Au côté opposé, où il en manque encore beaucoup, le trône de saint Jean-Baptiste s'élève en face de celui de la Reine du ciel. Au-dessous de lui sont assis saint François, saint Bernard, saint Augustin et les autres grands fondateurs d'ordres religieux. Ils continuent de ce côté la glorieuse barrière qui unit en même temps qu'elle sépare.

Les feuilles extrêmes de la fleur sacrée sont les âmes des petits enfants à qui, non leur mérite propre, mais celui du Sauveur, a valu cette place. Ils l'ont obtenue à la condition qu'ils aient été baptisés ou circoncis, ou aient vécu au temps de l'innocence primitive.

A ce sujet, un doute prend naissance dans l'esprit de notre philosophe. Lui, qui professe dans toute sa rigueur la doctrine du libre arbitre et du juste emploi de l'activité humaine, semble ne pas comprendre pourquoi ceux qui sur terre n'ont pas agi, qui sont exempts de péché, mais n'ont pas acquis de vertus, sont ainsi récompensés. Le saint docteur l'éclaire. « En toute l'étendue de ce royaume, nul siège octroyé sans raison... ne peut trouver place. Tout ce que tu y vois est établi par une loi éternelle, si bien que tout y concorde. Ce n'est donc pas sans motifs que ce peuple est venu hâtivement à la vraie vie... Le roi, grâce à qui ce royaume repose dans un amour et des délices si grands

Digitized by Google

que nulle volonté n'ose prétendre au delà, en créant sous son regard, qui répand l'allégresse, tous les esprits, leur a réparti diversement, selon qu'il lui a plu, le don de la grâce. Et qu'ici l'effet te suffise (renonce à vouloir connaître la cause; c'est le secret de Dieu) (1). »

Saint Bernard invite de nouveau l'ami de Béatrice à porter ses regards sur la face qui ressemble le plus (par sa splendeur) à celle du Christ (la face de la Vierge), puisque c'est grâce à sa bonté qu'il lui sera donné de pouvoir contempler le Christ en personne. « Je vis tant d'allégresse pleuvoir sur elle, allégresse apportée par les saintes intelligences créées pour voler à travers ces hauteurs, que tout ce que j'avais vu auparavant ne m'avait pas transporté d'une telle admiration, ni donné de Dieu une image aussi ressemblante (inspiré un pareil sentiment de la divinité). Et cet amour qui le premier descendit vers elle en chantant *Ave, Maria, gratia plena*, déploya ses ailes devant elle. Et au divin cantique la cour entière des bienheureux répondit, si bien que la face de chacun d'eux en devint plus remplie d'allégresse (2). »

L'archange qui se tient si près de Marie et qu'un si grand amour pour elle pénètre qu'il paraît tout de feu, c'est donc celui qui fut chargé de l'heureuse mission de porter à la jeune fille de Nazareth la palme indiquant l'honneur qu'elle avait obtenu sur toute autre fille d'Eve d'être la mère du Fils de Dieu.

Parmi les « patriciens du très juste et pieux empire », saint Bernard montre au poète, tout près de l'Auguste (la Mère du Maître de l'univers), deux élus qu'il appelle les deux racines de la Rose : l'un, à sa gauche, fut la souche de l'humanité créée : c'est Adam ; l'autre, à sa droite, fut celle de l'humanité rachetée : c'est saint Pierre. A côté de ce dernier siègent l'évangéliste saint Jean, qui prévit les épreuves de l'Eglise, et Moïse. Vis-à-vis le prince des apôtres, sainte Anne éprouve tant de joie de contempler sa

(1) Parad., XXXII, 52.
(2) *Ibid.*, 88.

Digitized by Google

fille, qu'elle ne détache pas d'elle son regard en chantant *Hosanna;* et vis-à-vis le père du genre humain est assise sainte Lucie.

Mais comme la vision divine va bientôt finir, saint Bernard s'arrête dans sa nomenclature et engage son auditeur à lever maintenant les yeux vers l'Amour premier, afin de pénétrer par le regard autant que possible au sein de la substance lumineuse. Auparavant, toutefois, qu'il se joigne à lui dans la prière qu'il va adresser à la Vierge pour qu'elle lui procure ce bienfait.

« Vierge mère, fille de ton Fils, la plus humble et la plus haute des créatures, objet immuable du décret éternel, tu es celle qui as ennobli tellement la nature humaine que son créateur n'a pas dédaigné de devenir son ouvrage. En ton sein s'est rallumé l'amour dont la chaleur a fait germer ainsi cette fleur (la Rose paradisiaque) dans la paix éternelle. Ici tu es pour nous un soleil de midi de charité, et là-bas tu es pour les mortels une source vive d'espérance. Femme, tu as tant de grandeur et de puissance que quiconque désire obtenir une grâce, s'il ne s'adresse à toi, oblige son désir à s'envoler sans ailes. Ta bonté n'excuse pas seulement celui qui invoque; souvent elle court généreusement au devant de la demande. La miséricorde, la pitié, la magnificence et tout ce qu'il peut y avoir de bon dans une créature sont unis en toi. Or, celui qui, du plus profond de l'abîme de l'univers jusqu'ici, a vu l'une après l'autre l'existence des esprits, te supplie en grâce de lui accorder le pouvoir nécessaire pour s'élever du regard plus haut encore, vers le salut suprême... Dissipe tous les nuages de sa mortalité afin que, par ton intercession, il voie à découvert la béatitude souveraine. Je te prie aussi, Reine, qui peux tout ce que tu veux, de faire qu'il conserve pures, après une telle vision, toutes ses affections. Que ton assistance vainque en lui les passions humaines. Vois Béatrice et tous ces bienheureux; ils joignent les mains et unissent leurs prières aux miennes (1). »

(1) Parad., XXXIII, 1.

Digitized by Google

Marie accorde à son dévoué serviteur la faveur qu'il implore, et la vue de son protégé pénètre jusqu'au plus intime de la lumière infinie qui tire d'elle-même sa raison et sa réalité. « Je crois, raconte-t-il à la postérité après qu'il a pu maîtriser son excessive émotion, je crois, par la manière dont je supportai (sans en être offusqué) l'éclat du rayon (divin), que je serais devenu aveugle si mes yeux s'étaient détachés de lui (contrairement à ce que fait un rayon de soleil, le rayon divin réjouit et fortifie la vue au lieu de l'éblouir et de la paralyser). Et je me souviens que pour ce motif je m'enhardis à soutenir cet éclat, à ce point que mon regard s'unit à la puissance infinie. O grâce abondante, par laquelle j'osai le plonger dans la lumière éternelle si pleinement qu'il s'y absorba. Dans les profondeurs de cette lumière, j'aperçus ce qui y est renfermé, lié par l'amour d'une façon intime, comme les pages d'un volume. C'était tout ce qui est dispersé dans l'univers; la substance, l'accident et leurs propriétés unis ensemble de telle sorte que je ne saurais en donner qu'une simple idée. Je crois même vraiment que je vis la forme universelle de ce nœud (l'essence divine qui noue en soi et contient tous les êtres); car en parlant de ces choses et en me les rappelant, je sens mon cœur se dilater avec force... Mon esprit, tout en suspens, contemplait fixe, immobile et attentif, puisant dans sa contemplation une ardeur toujours croissante. L'effet produit par cette lumière est tel qu'il est impossible de se détourner d'elle pour regarder autre chose, attendu que le bien, objet et but de la volonté humaine, se concentre tout en elle, et que hors d'elle est défectueux ce qui en elle est parfait (1). »

Mais la langue du poète visionnaire devient impuissante à rendre ses pensées; car si la lumière contemplée par lui restait immobile, son image changeait et s'altérait en lui. Toutefois, il lui fut donné encore d'entrevoir la Trinité divine. Elle lui apparut sous la forme de trois cercles de même dimension, mais de couleur différente (on sait que

(1) Parad., XXXIII, 76.

Digitized by Google

le cercle est la figure par excellence). Le premier se réfléchissait dans le second à la manière de l'arc-en-ciel, et le troisième était semblable à un feu émanant des deux autres. Dans le cercle qui réfléchissait le premier, on voyait l'effigie humaine peinte de la couleur divine. Allusion à la double nature du Christ.

L'audacieux investigateur voudrait connaître le mystère de l'Incarnation, savoir pourquoi l'union de la divinité avec l'humanité convint mieux à la seconde personne qu'aux deux autres, comment s'opéra la fusion des deux natures. Il avoue que son intelligence ne saurait pénétrer ces secrets divins, et c'est par cet aveu qu'il termine son poème. Toutefois autant que possible il a atteint son but : le principe premier, la source de la béatitude suprême, une fois découvert, il n'y a plus rien à chercher, attendu que Dieu est l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin, comme cela est prouvé dans la vision de saint Jean, et « ce traité, la *Divine Comédie*, a pour terme Dieu lui-même : béni soit-il dans les siècles des siècles (1) ! »

(1) Lettre à Can Grande.

(A suivre.) P. FONTAINE.

Digitized by Google

L'ESPRIT MODERNE [1]

Bien habile celui qui définirait approximativement ce titre plein de promesses ! Le psalmiste qui chantait au Seigneur, il y a près de trois mille ans, un cantique nouveau était évidemment un progressiste. Plus progressiste encore se révélait saint Thomas d'Aquin qui, après avoir écarté d'un geste tout ce qui est atteint de vétusté, s'en tenait aux seules nouveautés fructueuses et saintes. *Recedant vetera nova sint omnia.* Voilà la formule moderne par excellence : elle est facilement intelligible, elle exprime des idées précises et, chose très digne de remarque, elle ne vieillit pas.

Au contraire, les écrivains du XIX^e^ et du XX^e^ siècles qui dissertent le plus volontiers sur ce sujet, sans doute séduisant, ne disposent que de la « plus noire rhétorique ». Plus ils parlent de l'esprit moderne, et moins on comprend ce que c'est. Et si par grand hasard on parvient à extraire de tous ces éloquents panégyriques quelque notion un peu claire, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle est antique comme Béelzébuth, son inspirateur.

M. Emile Pierret — il faut lui rendre cette justice — appartient à Dieu plutôt qu'au diable, et il essaie de mettre un peu d'ordre dans les innombrables et trop difficiles questions qu'il a soulevées. Mais, en vérité, « elles sont trop » : M. Pierret s'intéresse à tout ce qui est humain, à

(1) *L'Esprit moderne*, par M. Emile PIERRET. Paris, Perrin.

Digitized by Google

la politique, à la religion, à la capitale, à la province, à l'histoire, à la philosophie, à la géographie, à la presse, aux jeux, aux courses, à l'alcoolisme, à la criminalité, à l'enseignement. J'avais presque renoncé à découvrir l'idée générale qui domine toute son encyclopédie, quand s'est présenté le nom de M. Eugène Spuller. Tout simplement, M. Emile Pierret a repris la thèse que M. Eugène Spuller porta un jour à la tribune; il voudrait défendre « l'esprit nouveau » contre les entreprises de l'esprit jacobin : il réclame un peu de liberté pour tous les Français de nos jours qui n'ont pas l'honneur de faire partie du Bloc. M. Emile Pierret est donc, pour nous catholiques, un ami et un allié, un allié sincère, encore que désireux de ne point trop se compromettre.

La reconnaissance, la justice et l'intérêt bien compris de l'Eglise nous obligent-ils à ne rédiger, en faveur de M. Pierret, que des éloges et des encouragements? Oui, répondront quelques catholiques enclins aux vertus diplomatiques. J'ose penser et dire que la France d'aujourd'hui a plus besoin d'idées nettes que de bonnes intentions. Or, les confusions abondent dans l'œuvre de M. Pierret, et surtout dans la première partie, la seule d'ailleurs sur laquelle je me permette de faire des réserves sérieuses.

Cette première partie a pour titre : la Religion, et elle porte comme épigraphe, quatre lignes tirées des œuvres de Mgr Ireland. « Les temps, dit l'archevêque de Saint-Paul, sont solennels. A aucune époque, depuis l'ère chrétienne, on n'a vu des changements aussi profonds et aussi importants. »

En toute sincérité, ou, si l'on préfère, en toute simplicité, j'avoue ne pas très bien comprendre la signification précise de cette phrase majestueuse. Tous les temps sont solennels, puisqu'ils voient se prolonger et se compléter la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. En ce sens, les paroles de Mgr Ireland sont peut être trop vraies et partant inutiles. Mais s'il veut dire que la fin du XIX^e^ siècle et le commencement du XX^e^ représentent dans l'histoire un de ces hauts sommets qui dominent les époques environ-

Digitized by Google

nantes, il risque fort de se tromper. De même qu'on ne supporte pas dans le monde qu'un homme affirme lui-même sa supériorité sur ses contemporains, de même il est difficilement admissible qu'une génération, après s'être comparée aux générations qui l'ont précédée, se décerne à elle-même un premier prix de science, d'intelligence, d'activité et de vertu. Ces sortes de jugements, alors même qu'ils renferment une part de vérité, font sourire ou impatientent grandement la galerie, je veux dire les générations suivantes. Ils sont absolument ridicules, lorsqu'ils s'appliquent à des groupes d'hommes plutôt médiocres. Or, je veux bien qu'au triple point de vue de la vulgarisation scientifique, du confort et du développement industriel et commercial, notre temps soit un temps privilégié. Mais ces trois formes de supériorité ont-elles donc une importance si grande? Les perfectionnements du machinisme, dont on se glorifie si volontiers, ne représentent que l'application des principes scientifiques qui furent découverts jadis. Quel explorateur de nos jours voudrait se comparer à Christophe Colomb, et quel inventeur, s'appelât-il Edison, oserait se mettre en parallèle avec les grands astronomes qui découvrirent les perspectives infinies de l'univers?

Dans le monde moral et religieux, on se contente aujourd'hui de continuer les grandes luttes qu'inaugura le XVI^e^ siècle et que transformèrent ou précisèrent les penseurs, les politiques et les soldats de la Révolution française. A coup sûr, il faut considérer comme une très grande époque, comme une époque exceptionnelle, unique, ce XVI^e^ siècle qui compte à son actif ou à son passif la Renaissance et la Réforme, la découverte de l'Amérique et une Révolution scientifique dont les conséquences sont incalculables. Il domine, et il dominera de plus en plus, selon toute vraisemblance, la grande Révolution française dans laquelle les historiens découvriront, avant qu'il soit longtemps, une transformation, une laïcisation et comme une revanche de la Réforme.

Par comparaison avec cet énorme XVI^e^ siècle, le XIX^e^ siècle, aujourd'hui si vanté, paraîtra peut-être chétif ou médio-

Digitized by Google

crement original. Quels que soient donc notre respect, notre admiration et notre sympathie pour la personne de Mgr Ireland, nous avons le droit et, jusqu'à un certain point, le devoir d'examiner de près ses affirmations historiques, politiques et sociales.

La prudence s'impose d'autant plus impérieusement à ses commentateurs et à ses disciples que la différence des milieux rend plus faciles les malentendus et les contresens. Croyant appliquer la doctrine de l'archevêque américain, M. Emile Pierret écrit : « Tandis que notre *démocratie latine*, timide malgré ses airs farouches, s'attardait dans des querelles byzantines, tremblant d'inquiétude et d'effroi devant le mot — un simple mot — de cléricalisme, la *démocratie américaine*, avec toute l'ardeur et la décision de son tempérament anglo-saxon comprenait tout de suite les avantages qui pouvaient résulter pour elle de la nouvelle situation. Elle n'hésitait pas à suivre le jeune courant, et, guidée, encouragée, soutenue par des chefs éminents de son clergé, elle marchait par d'autres voies que la nôtre, mais autrement sûres et autrement pratiques, à l'amélioration du sort des travailleurs, à la conquête de sa plus grande indépendance. »

Démocratie signifie, je crois, gouvernement d'une nation par les classes inférieures de la société. Il semble donc bien que M. Emile Pierret ait le droit de parler de la démocratie française, puisque les ouvriers détiennent, depuis quelques années, la réalité ou, tout au moins, les apparences du pouvoir. Mais ce qu'il est convenu d'appeler la démocratie américaine ressemble fort à une véritable aristocratie. Les Etats-Unis doivent leur prospérité à une élite d'industriels et de commerçants qu'on appellera plus tard la féodalité du XX^e^ siècle. Des statisticiens complaisants ont découvert en Amérique trois mille citoyens qui sont, ou croient être, des petits-fils ou arrière-petits-fils de rois. Comme on dit en France, de quelques grandes familles, illustres entre toutes : leur noblesse remonte au temps des croisades, on dit en Amérique, de quelques Anglo-Saxons privilégiés : ils sont les descendants de ceux qui arrivèrent sur le *May-*

Digitized by Google

flower. Les jeunes Américaines, filles de milliardaires, ne rêvent, dit-on, que couronnes princières ou ducales, et elles n'ont pas de peine à les conquérir.

Elles ont pour pères de véritables rois : rois de l'or, rois de l'acier, rois du pétrole, rois du chemin de fer, rois des trusts. En vérité, on ne saurait rien imaginer de plus aristocratique que la société contemporaine aux Etats-Unis. Si M. Emile Pierret veut bien aller au fond des choses, il reconnaîtra sans peine que son ingénieux parallèle entre la démocratie française et la démocratie américaine représente une simple piperie de mots.

D'autres confusions très regrettables peuvent naître — et elles naîtront fatalement — des paroles de Mgr Ireland, telles du moins que les rapporte M. Emile Pierret.

« Que le travail sache que la religion le garantira de l'oppression du capital, dit l'archevêque de Saint-Paul, et que le capital apprenne que ses droits sont subordonnés au plein accomplissement de ses devoirs. » On ne saurait mieux traduire l'Evangile, mais cette forte et belle doctrine est incomplète. Mgr Ireland ne parle aux ouvriers que de leurs droits qui sont réels, que personne ne conteste aujourd'hui et qui triomphent dans le monde entier; il ne leur dit rien de leurs devoirs. Pourtant, les ouvriers ont des devoirs à remplir, des devoirs d'autant plus graves que leur puissance politique et économique augmente tous les jours. Il faut les défendre, dans la mesure où ils admettent qu'on les défende, les aider, améliorer leur condition, mais non pas les flatter. Or, la plupart des conférenciers, publicistes et politiciens de nos jours flattent les ouvriers; ils remplacent avantageusement certains précepteurs de l'ancien régime qui disaient aux dauphins de France : tout vous appartient dans le royaume, tout vous est dû, mais vous-même, vous ne devez rien à personne. Et ce langage trouve un écho dans les classes populaires puisqu'on entend chanter dans tous les faubourgs de France l'inquiétant refrain de l'Internationale : « Nous ne sommes rien, soyons tout. »

Le conseiller, le maître et l'ami de M. Emile Pierret,

Digitized by Google

M. Leroy-Baulieu, approuve-t-il sans restriction les pages 62-63 de *l'Esprit moderne ?*

« Alors, continue Mgr Ireland, vous donnerez au monde la nouvelle religion, vers laquelle montent ses aspirations et ses prières, la religion du siècle, qui sera toujours la vieille religion parce qu'elle ne change rien aux vérités de Dieu, la trésorière faisant sortir de son trésor les choses nouvelles et les choses anciennes ; et vous verrez le siècle se précipiter dans les bras de l'Eglise, l'acclamant son institutrice et sa reine. »

Quel homme du XIX^e^ siècle ne serait touché de cette noble éloquence ? Quel chrétien ne tressaillirait de joie devant les perspectives triomphantes que l'orateur ouvre aux yeux de la foi ? Avec un peu de bonne volonté, oui et moyennant quelques efforts d'abstraction, on comprend les hautes intentions, les projets généreux et les espérances radieuses de Mgr Ireland. Mais ses paroles, au moins dans la traduction de M. Emile Pierret, manquent de précision ou d'exactitude. Le monde concret de 1903, ou plutôt la totalité de l'humanité vivante, fait-elle monter vers le ciel des prières aussi pures, aussi désintéressées, aussi chrétiennes que l'assure Mgr Ireland ? Je ne sache pas qu'on prie souvent parmi les socialistes, par exemple, et je doute fort que les anticléricaux de France soient prêts à se jeter ainsi dans nos bras. Quant à leurs chants, ils n'expriment que haine, orgueil et désir violent de satisfaire les passions les moins nobles de l'homme.

Sous cette conception optimiste des réalités modernes se cache un danger très grave. Dans le monde des incrédules on connaît des hommes honnêtes et inconsciemment préparés à embrasser la vérité chrétienne, tels ou peu s'en faut que les dépeint Mgr Ireland. Sont-ils la majorité ou la minorité ? Je l'ignore, mais certainement ils n'ont pas la direction effective des forces non catholiques en Europe. D'autre part, il existe dans chaque pays civilisé un groupe puissant de sectaires soi-disant libres-penseurs qui n'a d'autre raison d'être que la guerre à l'Eglise, une guerre à outrance, tantôt sourde et tantôt ouverte, mais continue et menée avec une astuce satanique.

Digitized by Google

A lire Mgr Ireland on serait tenté de croire que les francs-maçons ne jouissent d'aucune influence aux Etats-Unis. Est-ce bien sûr?

Nous autres, bonnes gens du Vieux-Monde, nous inclinerions plutôt à penser que les francs-maçons d'Amérique ont pour l'instant des raisons très sérieuses de ne se montrer que discrètement et de tempérer l'ordinaire violence de leur propagande. Mais que la grande bataille qui se livre, là-bas, sur le terrain du commerce et de l'industrie, devienne intellectuelle, c'est-à-dire religieuse, et nous verrons ce qu'il faut penser de la tolérance américaine. L'optimisme conciliant de Mgr Ireland, qui est peut-être sage momentanément en Amérique, se trompe en Europe.

J'ajoute, au risque de contrister le noble patriotisme de l'archevêque de Saint-Paul, que c'est la vieille Europe ici qui certainement a raison contre la jeune Amérique. Une paix réelle ne peut pas exister entre Jésus-Christ et Bélial, les écrits inspirés de Dieu ne cessent de nous en avertir. « Le royaume du ciel souffre violence... Heureux serez-vous lorsqu'on vous maudira et lorsqu'on vous persécutera. » Avec la certitude d'être bon prophète, on peut donc prédire à la très jeune Eglise d'Amérique des épreuves et des persécutions. Quelles forces surnaturelles, quelles gloires durables, quelle sainteté éminente acquerrait-elle jamais, si sa bienvenue au jour lui souriait éternellement dans tous les yeux? En France, nous comptons parmi nos ancêtres religieux des Blandine et des Symphorien, des Jeanne d'Arc et des saint Vincent de Paul, des Madame Elisabeth et des Pierre Olivaint. Dans cette blanche armée des martyrs que chantait Augustin d'Hippone, est ce que la jeune Eglise d'Amérique ne veut compter aucun représentant illustre?

Ces vœux, évidemment, n'ont rien de commun avec les rêves de Mgr Ireland. Mais l'archevêque de Saint-Paul ne s'est-il pas laissé entraîner trop loin par ses sympathies humanitaires, lorsqu'il a montré le siècle se précipitant dans les bras de l'Eglise? Le mot siècle a toujours correspondu et il correspond encore au mot latin *mundus* qui,

Digitized by Google

grâce à la Vulgate, est devenu officiel. Or, Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a cessé d'anathématiser ce monde ou ce siècle que Mgr Ireland presse sur son cœur: « Vous n'êtes pas de ce monde, dit-il à ses apôtres ; je ne prie pas pour le monde. Malheur au monde ; le monde vous haïra. Confiance, j'ai vaincu le monde. »

Ce serait calomnier Mgr Ireland que de lui attribuer des pensées manifestement contraires à l'esprit et à la lettre de l'Evangile ; il s'est trompé ou son traducteur s'est trompé sur le véritable sens du mot siècle rapproché du mot Eglise.

Mais alors que voulait-il bien dire? Exhorter l'Eglise à se rapprocher des sociétés légitimement organisées est chose superflue. Quant à établir un rapprochement entre l'Eglise et la Révolution et pour préciser davantage, entre la France catholique et le Bloc, c'est un projet auquel Mgr Ireland ne s'est jamais arrêté sérieusement.

M. Emile Pierret ne pouvait pas comprendre que les textes qu'il a empruntés à un archevêque américain ne trouvent pas, en France, leur application. Lui-même, il n'a que dans une très faible mesure, le sens de la vie catholique; il n'est pas catholique. Ecoutez-le :

« Oui, en dehors même des savants et des artistes de profession, une poignée d'hommes réussissent à se ménager une vie intérieure. Par tempérament, par culture, par hérédité aussi. . Ces hommes savent s'isoler, se réserver, ils savent regarder, écouter, « penser ». Ceux-là sans doute n'ont pas besoin d'une formule toute faite ; à ceux-là nulle nécessité de mettre un livre de messe sous les yeux, ou un chapelet dans les mains. A l'église, comme au théâtre, comme dans la nature, ils savent voir au travers des voiles, des formes et des symboles; plus heureux et plus pieux que tous autres (!) ils se trouvent en rapport constant avec la divinité, car ce n'est pas seulement derrière le geste d'un prêtre qu'ils la découvrent, mais dans la flamme du génie, dans un morceau d'art, dans un coin de nature, partout où surgit la vie, où chante l'hymne de la création éternelle, la fécondité des êtres, la beauté des choses et l'amour des

Digitized by Google

hommes... Que ceux-là remplacent l'autel par leur table de travail, nous n'y voyons pas de mal... Pour eux, nous y consentons, un drame de Wagner, une symphonie de Beethoven vaut bien une messe. »

« Honneur à ces hommes et à leur foi, mais gardons-nous de ceux qui, confondant leurs rêves avec la réalité, pensent pouvoir ériger en principe général, un fait d'ordre tout à fait particulier et accidentel. Repoussons surtout les tyrans qui prétendent imposer à tous les hommes la même loi d'exception... »

Cette conclusion libérale vise évidemment les sectaires du Bloc qui travaillent à réaliser — on sait comment — l'unité morale de la France. Que M. Emile Pierret soit cordialement remercié du gracieux concours qu'il apporte aux catholiques persécutés et menacés dans leur existence même. Mais, hélas ! une bonne intention demeure souvent inefficace, au lieu qu'une idée fausse fait toujours quelque ravage. Or, M. Pierret exprime, en phrases tantôt romantiques et tantôt réalistes, des opinions plus que dangereuses. Appliquer à une symphonie de Beethoven le mot gaulois de Henri IV, c'est une mauvaise plaisanterie de musicien. Puis, M. Pierret établit la supériorité de la vie intérieure, de la méditation religieuse, de l'oraison, en un mot, par une comparaison de l'homme avec la race chevaline. Le pire est que sa profession de foi religieuse se confond avec une odieuse facétie de Voltaire, que l'inévitable Renan a essayé de rajeunir... après le général du *Monde où l'on s'ennuie :* « Il faut une religion pour le peuple, le vieux patriarche de Ferney disait, je crois, la canaille. » On ne saurait rien imaginer de plus antihumain, de plus antiscientifique et de plus antichrétien que cette abominable formule. Les petites gens de la Galilée furent les premiers à comprendre cette sublime doctrine chrétienne que blasphémaient les Pharisiens et les docteurs de la Loi, et que devait méconnaître plus tard la savante Alexandrie. Il n'en va pas autrement de nos jours. Les paysannes qui savent leur catéchisme sauront juger à leur véritable valeur toutes les solennelles sottises que les

Digitized by Google

Berthelot, les Ferdinand Buisson et les Anatole France développent en des discours officiels ou académiques. La philologie, la chimie et l'alexandrinisme ne sont pas, en effet, d'un grand secours, quand il s'agit d'apprécier des paroles comme celles-ci : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur : il faut se renoncer soi-même, prendre sa croix et me suivre : heureux ceux qui ont soif de justice, parce qu'ils seront rassasiés. »

L'ami sincère des catholiques persécutés et des moines proscrits, qu'est M. Emile Pierret, a donc fait sienne avec une tranquillité d'âme étonnante une hérésie énorme; ou plutôt, il admire, il loue, il propage un principe qui est la négation même de la doctrine chrétienne.

Cette erreur fondamentale a pour cause, le genre d'information qu'a cru devoir adopter l'auteur de l'*Esprit moderne*. Il lit avec une sorte d'avidité les seuls auteurs contemporains ou même, à dire vrai, une seule catégorie d'auteurs contemporains, — les progressistes, ceux qui ont l'esprit large, tourné vers l'avenir et capable de comprendre le monde anglo-saxon. On ne s'appuie jamais sur l'autorité de M. Faguet, que je sache, on mentionne très rarement M. Brunetière, mais on cite volontiers M. Anatole Leroy-Beaulieu, M. Wagner, M. Vallery-Radot, M. Melchior de Vogüé, M. Renan, M. Desjardins, M. Séailles, M. Bodley, M. Secrétan, M. Anatole France et d'autres. N'était une citation de Lucrèce, les deux antiquités ne seraient représentées dans l'ouvrage de M. Pierret que par Taine, Le Play et Pasteur, tous trois hommes de génie peut-être et bienfaiteurs de l'humanité, ou tout au moins de la patrie, mais théologiens insuffisants. Or, il s'agit dans la première partie du livre de M. Pierret, il s'agit, non pas même de la religion, en général, mais, en réalité, de la seule religion catholique, laquelle compte, parmi ses docteurs, des saint Augustin, des saint Thomas, des Père Pétau et des Bossuet.

Je crois comprendre l'arrière-pensée de M. Emile Pierret : « Mais le nom de ces trois auteurs ne retentit jamais en dehors des bibliothèques monacales. Exception

Digitized by Google

faite de Bossuet, sur lequel on discute quelquefois à l'Académie française, on ignore absolument les théologiens classiques dans les environs de l'Ecole des sciences morales et politiques, dans les universités populaires et dans tous les cénacles plus ou moins scientifiques que dominent la vieille gloire de M. de Vogüé et la jeune gloire de M. Henry Bérenger.

A peine les mieux informés d'entre nous connaissent-ils quelques pages ou quelques lignes de Mgr Ireland ou du P. Didon. »

Trop vrai est ce fait sur lequel s'appuie, je suppose, M. Emile Pierret. Mais comme il explique bien la prodigieuse médiocrité intellectuelle de notre temps ! L'élite de la génération présente se nourrit donc uniquement d'idées qui sont destinées à vieillir bientôt ! Mettons à part en effet, Taine, Le Play, Pasteur et peut-être M. Brunetière. Que restera-t-il dans quelques années, en 1920 par exemple ou en 1925, de tous les livres censément religieux que M. Emile Pierret a résumés dans *l'Esprit moderne?* Je crains que ce ne soit peu de chose.

A ce moment, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin et Bossuet fourniront encore à tous ceux qui étudieront les questions morales et religieuses, des solutions décisives : ils seront jeunes et vivants, alors que la plupart des écrits chers à M. Pierret auront subi le sort de toutes les modes intellectuelles.

Quelques-uns déjà n'appartiennent-ils pas au passé?

Sans parler de Mgr Ireland qu'on oublie, en France, depuis quelques années, il ne semble pas qu'à l'heure actuelle l'influence religieuse de M. Paul Desjardins et de M. Henry Bérenger, première manière, représente une force appréciable. On a le droit de s'étonner que M. Emile Pierret se donne la peine de réfuter la théorie jadis célèbre de M. Paul Desjardins : « Trouver dans la seule raison les principes de vie », Pascal avait déjà dit que l'esprit a son ordre, et que le cœur a le sien. Comment M. Paul Desjardins, un professeur de littérature classique, a-t-il pu soit ignorer, soit méconnaître le principe de Pascal, c'est

Digitized by Google

ce qu'il est difficile de s'expliquer. L'erreur est d'autant plus choquante, d'autant plus inexcusable, j'allais dire d'autant plus scandaleuse, que M. Paul Desjardins participe de l'enivrement scientifique d'un siècle qui se pique d'étudier à fond la vie, la biologie et ses limites, l'inconscient et le transcendantal. Au siècle de Pasteur, il adopte comme règle de vie morale la plus sèche des formules voltairiennes. M. Emile Pierret viole, à chaque instant, le précepte sacré qui nous oblige à laisser les morts ensevelir leurs morts.

Il n'était nullement nécessaire, par exemple, de louer, après onze ans écoulés, le trop célèbre *Parlement des religions* qui fut, comme on sait, la grande attraction de l'exposition universelle de Chicago. C'est au moins une question de savoir s'il a favorisé effectivement les progrès de la vie religieuse, en Amérique et dans le reste du monde. Chez nous, il n'a produit qu'un seul résultat visible : — il a servi de prétexte à l'apostasie de M. Charbonnel.

J'ose penser que le moment est mal choisi de livrer à un parlement sinon omnipotent, du moins indépendant de toute autorité, les principes les plus graves de la théologie.

Il n'est guère de folie dont une assemblée même honnête ne soit capable, la France d'autrefois en fit la cruelle expérience. Lorsque les éléments révolutionnaires dominent des législateurs affranchis de tout contrôle, toutes les hontes et tous les crimes deviennent possibles, vraisemblables et faciles. M. Emile Pierret le sait bien. Et après le parlementarisme politique il voudrait imposer à la France le parlementarisme religieux? Que Dieu écarte de notre pays un aussi grand malheur!

En fait, les séances du Parlement des religions offrirent un spectacle quelquefois majestueux et le plus souvent ridicule. Après que des orateurs aux vêtements éclatants et bizarres avaient discouru devant un auditoire cosmopolite peu préparé à les comprendre, on chantait avec accompagnement d'orgue, des cantiques, des psaumes et l'hymne national. De telles séances, en France, eussent fait la joie des caricaturistes et des auteurs de chansonnettes. Les regrets, le dithyrambe rétrospectif et les conseils de

Digitized by Google

M. Emile Pierret n'ont donc qu'une valeur très relative.

Les reproches qu'il adresse au clergé de France sont d'une criante injustice : « Le clergé français, dit-il, ne s'est pas trouvé à la hauteur de la mission nouvelle que lui avait conférée le chef de l'Eglise... Il n'est pas étonnant que cette révolution apportée dans l'Eglise par Léon XIII ait trouvé nos pauvres prêtres de paroisse, et même quelques évêques ou cardinaux, moins bien préparés que leurs confrères anglo-saxons. »

M. Emile Pierret paraît ne pas se souvenir que de 1830 à 1835 le clergé de France avait formulé presque toutes les doctrines sociales auxquelles Léon XIII a donné une consécration officielle. L'orgueil de Lamennais fit dévier d'abord et échouer ensuite ce magnifique mouvement catholique. A cette époque, une réconciliation définitive et durable entre l'Eglise et les classes populaires eût été relativement facile. Rome était si bien disposée à tolérer les efforts tentés pour la rendre possible, qu'elle refusait de se prononcer sur le cas de Lamennais. Par son outrecuidance, par ses exagérations, par ses déclamations révolutionnaires, le fondateur de *l'Avenir* rendit nécessaire une condamnation que nous comprenons trop bien aujourd'hui.

Comment M. Emile Pierret ose-t-il reprocher au clergé de notre pays son indifférence en matière d'études sociales ? Sur toute la surface du territoire, les prêtres organisent des cercles d'études, des conférences, voire des groupements ouvriers. Des sages qui connaissent la vie ecclésiastique de la France inclineraient plutôt à penser qu'un certain nombre d'apôtres du catholicisme social outrepassent les conseils de Léon XIII.

Enfin, il n'est ni juste ni opportun d'immoler aussi allègrement le clergé de France au clergé américain. Les Saxons et les Anglo-Saxons ont déjà conquis dans l'Eglise une situation privilégiée. S'il fallait en croire la presse américaine, la vieille Europe et surtout l'Italie, — la principale intéressée, en cette affaire, — devraient se hâter de leur accorder, par acclamation, une situation prépondérante.

Digitized by Google

Le problème est peut-être plus complexe, plus difficile et plus grave que ne le soupçonne M. Emile Pierret. Les Américains et les Allemands catholiques s'empareront-ils un jour de la Curie romaine qui est si fermement attachée à ses traditions latines? Nul ne le sait. Mais ce très grand événement ne se produira, s'il se produit jamais, qu'après que se seront modifiées profondément, et l'âme latine et l'âme anglo-saxonne.

Græcia capta ferum victorem cepit.

Ainsi en adviendra-t-il du particularisme un peu hautain des Américains et des Allemands, deux races conquérantes, semblables aux fiers et doux Sicambres; ils deviendront plus humains et plus humbles, moins dédaigneux du passé et de la culture classique; en un mot, ils acquerront le sens de l'universel, le sens catholique, et alors, mais alors seulement, ils recevront l'anneau du Pêcheur, lequel est vicaire d'un Dieu humilié.

Aux équivoques qui nous viennent d'Amérique à travers certaines traductions défectueuses, s'ajoutent des malentendus qui tiennent soit à l'impuissance de la langue française, soit à la force des choses elles-mêmes. M. Emile Pierret signale les très fâcheuses conséquences de cette erreur « qui consiste à vouloir identifier la démocratie et l'aristocratie intellectuelle ». Je crois bien qu'en effet erreur il y a, mais j'avoue ne pas comprendre les deux termes dont le rapprochement scandalise M. Pierret. Non seulement ce qu'il est convenu d'appeler démocratie américaine s'oppose à ce qu'il est convenu d'appeler démocratie française, mais, même chez nous, on voit des hommes dont les conceptions politiques et religieuses diffèrent essentiellement, professer le même culte exclusif pour le mot grec qui se présente comme un refrain dans toutes les proclamations électorales et parlementaires.

Qui trompe-t-on ici? Elève et admirateur de M. Leroy-Beaulieu, M. Emile Pierret est-il donc si pressé en définitive, de confier aux moins instruits des électeurs les graves intérêts économiques et politiques de notre temps? Non

Digitized by Google

sans doute, et c'est pourquoi des politiciens subtils le soupçonneront d'être au fond du cœur un aristocrate ; ils lui défendront tout simplement de s'intituler démocrate.

Il revendique, en effet, des privilèges, et des privilèges justifiés, ce me semble, pour ce qu'il appelle l'aristocratie intellectuelle. « Cet idéal par le travail intellectuel, dit-il, comment oser prétendre qu'une démocratie puisse jamais y atteindre ? Qu'elle en soit d'ores et déjà incapable, c'est l'évidence même. Qu'elle y parvienne, c'est ce que nous nions absolument de toutes nos forces. Pour l'empêcher d'arriver à ce degré supérieur d'élévation morale, une démocratie trouvera toujours dressés contre elle des obstacles sans nombre et de tout ordre... C'est en vain que l'instruction deviendra de plus en plus obligatoire, c'est en vain qu'on multipliera les œuvres post-scolaires et les instituts populaires, que des étudiants et des professeurs se dévoueront à la très noble tâche de continuer l'instruction de leurs concitoyens après l'école, à la sortie de l'usine et de l'atelier... L'on n'arrivera jamais à faire « penser » une démocratie, dans le sens du moins où il faut entendre ce verbe, quand il signifie la spéculation du philosophe, la méditation du savant. »

M. Pierret s'exprime ici en patriote courageux et éclairé, mais qu'il ne se hasarde jamais à exposer cette thèse devant le peuple souverain ; il serait injurié, frappé peut-être et expulsé comme un simple moine. Bassement adulés par les publicistes et les orateurs, la plupart des ouvriers de nos jours se considèrent comme appartenant à l'élite, c'est-à-dire à la véritable aristocratie intellectuelle. Ils dédaignent les bourgeois et tous les savants qui ne travaillent pas directement à l'amélioration matérielle de la condition des petits. Ne leur parlez pas des archéologues, par exemple, des métaphysiciens, des orientalistes, des historiens, de tous ceux qui prennent au sérieux la culture désintéressée de la science. Ils ne comprendraient pas, mais ils n'en persisteraient pas moins à se proclamer les seuls dépositaires du véritable esprit scientifique.

Dans ce doux pays de France où tous se disent démo-

Digitized by Google

crates, chacun pense avec fierté qu'il est destiné par un décret nominatif de la Providence à remplir les fonctions d'aristocrate. Est-ce hypocrisie? Non. Je dirais plutôt que c'est mégalomanie et ignorance. En tout cas, il n'existe pas de critérium accepté par tous qui permette de dire avec certitude d'un Français — si illustre soit-il — qu'il est de l'aristocratie intellectuelle. Parce que M. Paul Bourget a écrit l'*Etape*, il est jugé incompétent, voire inintelligent par les ouvriers, par certains sociologues et même, hélas! par quelques démocrates chrétiens. Quiconque ne professe pas une admiration passionnée pour le « progrès » se range lui-même parmi les esprits faibles ou bornés. Inversement, ceux qui ont foi en l'avenir, ceux qui suivent le mouvement des idées, ceux qui combattent pour la lumière, s'enrôlent de leur propre autorité dans l'avant-garde chaque jour plus nombreuse, semble-t-il, des hommes intelligents. Il va sans dire que les cléricaux forment les groupes les plus arriérés de la démocratie intellectuelle.

La vérité est que M. Emile Pierret s'est contenté d'employer sans la définir, une expression vague, si vague qu'elle n'a peut-être aucun sens. Il a établi quelques classifications judicieuses mais insuffisantes entre gens d'études et hommes d'action. Après ses exhortations à la modestie aussi bien qu'avant, la question demeure obscure ou inquiétante et chacun se dit avec anxiété : « Qui donc mérite d'être appelé intellectuel? » Les timides hésitent, mais les mandarins peu modestes, les optimistes, tous ceux qui ont la digestion trop facile répondent bravement : « Méritent de faire partie de l'élite intelligente ceux qui remplissent les deux petites conditions que voici : « Etre de mon avis et m'admirer. »

Ce n'est pas sans quelque tristesse que j'adresse tant de reproches à M. Emile Pierret. Encore une fois, si nous nous placions sur le terrain de l'action pratique, ou de la vulgarisation scientifique, je serais presque toujours d'accord avec lui, mais il s'agit de dogme. Or, comme M. Pierret représente en politique, l'esprit nouveau, au sens le meilleur du mot, il suit, en métaphysique, en psy-

Digitized by Google

chologie religieuse, et en histoire ecclésiastique le libéralisme le plus décrépit, et cela précisément, parce que ses lectures ont presque toutes un caractère ultra-moderne. Depuis quelque vingt ou trente ans, nos directeurs d'âmes font sur des pensers très antiques, de la prose plus ou moins nouvelle. Ils rééditent en l'affaiblissant, Jean Jacques Rousseau.

Cette grave réserve formulée, il est très agréable d'écouter les sermons laïques que M. Emile Pierret adresse au religieux faubourg Saint-Germain : « Autrefois « le monde » plus paresseux fréquentait la messe d'une heure. L'habitude des sports a rendu nos gens plus matineux, et c'est maintenant dès onze heures, que du haut de sa demeure céleste, le Seigneur a la joie de contempler réunie dans ses temples pour le prier, selon le précepte évangélique, la plus fine fleur de la société parisienne... N'écrivant pas ici de roman, nous ne ferons pas la description des toilettes à la mode... ». Mais M. Pierret se hâte de prouver, au contraire, que, s'il le fallait, il rivaliserait sans peine, avec les romanciers les plus connus dans l'art d'appliquer les formules romantico-réalistes. Il est permis de se demander, si après la catastrophe du bazar de charité, ces satires faciles ne sont pas, au moins partiellement injustes. Je ne connais pas assez le noble faubourg Saint-Germain, pour émettre sur ce point d'histoire contemporaine des opinions motivées et précises. Mais il ne semble pas qu'en ces dernières années, les journaux aient relaté souvent de ces fêtes extravagantes ou immorales qui scandalisaient jadis le bon sens populaire.

Les épigrammes dont M. Pierret crible le faubourg Saint-Germain, amènent une conclusion plutôt grave et contestable : « Aujourd'hui, dit-il, la mode penche vers l'orthodoxie. Combien ce sentiment est léger, superficiel et falot, nous l'avons marqué. Il est né surtout de la persécution religieuse stupide, inventée par un gouvernement aussi maladroit que malhonnête. C'est cette vague sentimentalité religieuse qui somnolait inoffensive dans l'indifférence que des politiciens ont quelque peu réveillée en

Digitized by Google

l'accablant sous le pavé de leur cléricalisme, aiguillonnée, en lui faisant une guerre sans merci. »

Ici encore, M. Pierret, résout très allègrement une question très difficile et très complexe. Réduire la vie religieuse de la France contemporaine aux proportions d'une affaire de mode, c'est absolument puéril. M. Pierret ne soupçonne pas, on le voit trop bien, tout ce qu'il y a de grandeur et d'héroïsme dans la lutte désespérée que la France catholique soutient sur le terrain de l'enseignement. Aucun patriote n'oserait penser et dire que l'œuvre des missionnaires en Orient et en Extrême-Orient se rattache à une vague religiosité parisienne. Ces rudes missionnaires appartiennent sans doute à des familles où l'on entend la piété, autrement que le Tout-Paris assez justement critiqué par M. Pierret. L'auteur de l'*Esprit moderne* pense-t-il que la conversion de M. Brunetière, par exemple, soit un fait d'ordre sentimental, romanesque ou mondain?

Tout ce chapitre sur l'affaiblissement de l'esprit religieux en France, est à refaire.

Par contre, on peut louer et goûter les pages sérieuses et intéressantes encore que médiocrement originales qui sont consacrées à la littérature. Oui, l'orgueil des gens de lettres est incommensurable et d'un ridicule que la langue française ne saura jamais exprimer. Mais peut-être M. Pierret encourage-t-il cet orgueil en essayant de l'abattre. Par exemple, il ne cesse de réfuter les théories historiques et religieuses de M. Henry Bérenger, avec une application exagérée. Il paraît qu'un jour M. Henry Bérenger, emporté par une subite ardeur néo-chrétienne ouvrit des pourparlers théologiques avec quelques amis de M. Charbonnel. Ces pourparlers n'aboutirent pas, et M. Henry Bérenger devint l'anticlérical forcené que nous savons. M. Pierret semble admettre que la Jeunesse française a suivi docilement M. Bérenger dans tous ces exercices diplomatiques et militaires. C'est peut-être exagérer l'importance intellectuelle de M. Henry Bérenger.

L'auteur de l'*Esprit moderne* se trompe plus lourdement encore sur Renan, considéré comme apologiste :

Digitized by Google

« Personne mieux que Renan, n'a parlé de la religion, personne mieux que lui n'a défini son rôle, exprimé son essence, expliqué sa raison d'être, précisé son but et sa fin dans le cœur de tout homme pensant ». Comment ose-t-on énoncer de pareilles opinions ? M. Pierret scandalise ici ou fait sourire, je ne dis pas seulement les théologiens, mais tous les hommes un tant soit peu instruits, qui ont lu quelques pages de saint Augustin et de saint Thomas. Renan, il est vrai, a donné du mot religion, quelques définitions excellentes... qui n'étaient pas de lui, mais il a essayé, non sans quelque succès, hélas, de fausser le sens religieux de la France. Dans les lignes mêmes que cite M. Emile Pierret avec une visible admiration, apparaissent des intentions ironiques et des restrictions d'un caractère pitoyable. « Le côté étroit et particulier de chaque religion qui fait sa faiblesse, fait aussi sa force : car les hommes se réunissent par leurs pensées étroites bien plus que par leurs pensées larges. La gloire des religions est précisément de se poser un programme au-dessus des forces humaines, d'en poursuivre avec hardiesse la réalisation et d'échouer noblement dans la tentative de donner une forme déterminée aux aspirations infinies du cœur de l'homme...

« La plupart de ceux que la religion rapetisse étaient déjà petits avant de s'y livrer : étroits et petits avec la religion, peut-être eussent-ils été méchants sans elle (1). »

Qui ne percevrait dans cette prétendue apologie un accent plus ou moins que voltairien, un accent méphistophélique? M. Renan croit montrer dans l'échec définitif des religions, de toutes les religions, les préliminaires indis-

(1) Rapprocher de ces subtilités négatives et hypocrites, les mâles affirmations de Bossuet : Et sachant combien est puissant parmi nous le motif de religion, Jésus la fait intervenir à la réconciliation du genre humain ; il nous lie entre nous par le même nœud par lequel nous tenons à Dieu ; et il pose pour maxime fondamentale que la religion ne consiste pas seulement à honorer Dieu, mais encore à aimer les hommes. Est-il rien de plus pressant pour nous enflammer à une affection mutuelle et ne devons-nous pas louer Dieu de nous avoir élevés dans une école si douce et dans une institution si humaine ?

Digitized by Google

pensables de ce qui doit être le triomphe définitif de la science. Il daigne plaider, en faveur de ceux qui ont la foi, les circonstances atténuantes, il les écrase de sa bienveillance, il les ravale à un degré de médiocrité intellectuelle où ils obtiendront enfin la pitié de leurs plus implacables ennemis. Cela s'appelle dans la langue de M. Pierret, définir et réhabiliter le sentiment religieux.

L'*Esprit moderne* résume assez bien les opinions philosophiques et religieuses qui ont cours en l'an de grâce 1903, dans certains groupes d'économistes, de directeurs d'âmes et de littérateurs, qu'animent les plus pures, les plus patriotiques intentions. Par malheur, ces opinions sont incohérentes, impopulaires soit à droite, soit à gauche, et heureusement pour la France, condamnées à une absolue stérilité. La France se meurt, M. Pierret a eu l'occasion de le constater et elle se meurt du mal révolutionnaire. Dans une pensée éclectique qu'ils croient transcendante et qui est enfantine, M. Pierret et ses amis accueillent avec un bonheur égal les idées de Jean-Jacques et celles de M. Le Play, l'enseignement qui se dégage des récits évangéliques et les principes chers aux tenants du vieux libéralisme. Ils favorisent chez les honnêtes gens, une confusion dont profitent les ennemis de la société. Ce n'est pas l'*Esprit moderne* qui arrêtera la propagande des Jaurès, des Ferdinand Buisson, des Charbonnel et des Henry Bérenger. Sur plusieurs points de doctrine d'une extrême importance, M. Pierret accepte la révélation germano-suisse et protestante qui est l'âme même de la Révolution : il fortifie, sans qu'il paraisse s'en douter, la tradition néfaste dont les conséquences politiques et sociales l'épouvantent.

Pour définir d'abord et juger ensuite l'esprit moderne, il faudrait remonter plus souvent que ne le fait M. Pierret, au-delà de 89, et consulter habituellement, les vrais penseurs; pour le combattre efficacement, car il est vulgaire, malfaisant et anti-français, il faudrait s'inspirer de la théologie catholique.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

REVUE DE PATROLOGIE

I. — Je commencerai cette revue en signalant l'excellent petit manuel de Patrologie que vient de faire paraître le Dr Gerhard Rauschen (1). Beaucoup moins considérable et complet que celui de Bardenhewer, plus au courant et mieux conçu que celui de B. Schmid, il constituera pour les gens du métier un utile *memento*, pour les professeurs et les étudiants un thème de cours aisé à développer, pour les profanes un ouvrage de vulgarisation bien suffisant pour leur apprendre le gros de l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne. L'auteur, qui est catholique, ne s'est pas borné d'ailleurs à l'extérieur des livres dont il parle : leur contenu doctrinal est aussi rapidement indiqué, et chaque écrivain caractérisé au point de vue dogmatique. On avait autrefois traduit en français l'*Esquisse de Patrologie* de B. Schmid, et cette traduction avait été bien accueillie : nous pensons qu'une traduction de l'Esquisse du Dr Rauschen aurait le même, ou encore un plus grand succès. L'ouvrage ne ferait pas double emploi avec l'*Ancienne Littérature grecque* de Mgr Batiffol et l'*Ancienne Littérature latine* — annoncée, non encore publiée — de M. P. Lejay. Il serait moins coûteux et d'appareil moins érudit, et mettrait à portée de toutes les bourses les principaux résultats des études patrologiques les plus récentes.

(1) *Grundriss der Patrologie*, von Gerhard Rauschen. Un vol. in-8° de 231 pp. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1903. 2 fr. 75.

Digitized by Google

II. — Clément d'Alexandrie continue d'être à l'ordre du jour. Voici, sur sa Morale, un ouvrage du Dr Wilhelm Capitaine (1), le même qui a écrit déjà sur Origène un livre analogue. Une assez longue introduction de soixante-quatre pages traite d'abord des questions générales relatives à Clément; son caractère, ses œuvres, son érudition, son style, ses attaches avec les diverses philosophies, ses erreurs, la considération dont il a joui. Puis, vient une première partie sur ses « Conceptions morales communes », que j'aimerais mieux intituler « Les fondements théoriques de la morale dans Clément d'Alexandrie », car il y est traité surtout de ses idées sur Dieu, le Logos, la création et la rédemption comme bases de l'éthique surnaturelle. La seconde partie, exposant en détail la morale de Clément, comprend six sections : l'homme et sa responsabilité ; — le but de la vie et les étapes qui doivent nous y conduire ; — la loi morale et les moyens qui nous aident à nous y conformer (la science, les préceptes positifs, la liberté, la grâce); — les motifs de conduite et les divers degrés de perfection ; — la doctrine du péché, du pardon et des sacrements ; — la vertu. L'absence de table détaillée — suppléée, il est vrai, par de nombreuses manchettes — est, pour un livre de ce genre, un défaut assez considérable, auquel il faut ajouter celui de quelques digressions et longueurs injustifiées. Mais ces réserves faites, il n'est qu'équitable de rendre hommage à l'exégèse très pénétrante et à l'information très complète de M. Capitaine. En maints endroits, il a corrigé les vues de M. Harnack, et n'a pas hésité à contredire même certaines conclusions de M. Bigg. En revanche, j'aurais bien préféré, au lieu de l'article superficiel et tranchant de M. Courdaveaux dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, qu'il cite et réfute, lui voir citer plus souvent et apprécier comme il convenait l'ouvrage autrement important de M. de Faye.

(1) *Die Moral des Clemens von Alexandrien*, von Dr. Wilhelm Capitaine. Un vol. in-8° de 372 pp. Paderborn, F. Schoningh, 1903. 8 fr. 75.

Digitized by Google

III. — Ce n'est plus l'ensemble de la morale de Clément, c'est un point spécial, un problème particulier — mais d'ailleurs toujours actuel — de cette morale qu'étudie M. W. Wagner dans une courte brochure sur « *Le Chrétien et le Monde d'après Clément d'Alexandrie* (1) ». Quelle doit être, suivant le grand alexandrin, l'attitude du chrétien vis-à-vis des biens temporels? Comment doit-il les envisager? Quelle estime et quel usage en doit-il faire? Doit-il se sevrer des plaisirs que lui offrent l'art et la nature, fuir le monde, ses honneurs et ses charges; ou bien doit-il les accepter, s'y engager et y tenir vaillamment sa place? Ascétisme et christianisme sont-ils deux termes qu'il faille confondre ou qu'il faille distinguer? A cette question, Clément, remarque M. Wagner, donne une réponse complexe. En principe, il admet que tout ce qui a été créé est bon et vient de Dieu, et que le chrétien, par conséquent, peut en profiter et en jouir. Mais quand il vient à déterminer, comme moraliste, la mesure de cette jouissance et de cet usage, il les restreint, pour le *gnostique* surtout, c'est-à-dire pour le chrétien parfait, à ce qui est strictement nécessaire à l'entretien et à la conservation de la vie. Sa morale est donc nettement encratique et ascétique. Cette note ascétique, continue M. Wagner, ne vient pas à Clément de son christianisme, car il sait bien, quand il le veut, tourner les textes du Nouveau Testament qui la contiennent : elle lui vient de la philosophie platonicienne et stoïcienne dont il était resté un adepte fervent, et qui engageait de plus en plus, à cette époque, ses disciples dans les voies de l'austérité. Cette conclusion peut s'admettre, et ne diffère pas, au fond, de celle qui est donnée par M. Capitaine. Mais il me semble que l'auteur est moins heureux, quand il essaie, dans les pages suivantes (pp. 81-83), de montrer, pour son propre compte, que le principe de l'ascétisme n'est pas dans l'Evangile, et qu'il conduit à l'absurde. Il y a là des confusions regrettables qui déno-

(1) *Der Christ und die Welt nach Clemens von Alexandrien*, von Wilhelm Wagner. Un vol. in-8° de 96 pp. Gottingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1903. 3 fr.

Digitized by Google

tent une absence évidente de doctrines fermes et d'idées claires.

IV. — En passant de Clément d'Alexandrie à saint Cyprien, nous ne quittons pas l'Afrique, et il semble pourtant que nous entrions dans un nouveau monde. Le lecteur voudra bien n'attribuer qu'à un vulgaire accident mon long retard à lui présenter le *Saint Cyprien* de l'archevêque Benson (1). Depuis qu'il a paru, M. Paul Monceaux nous a donné, sur le même sujet, le second volume de son *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne;* mais les deux ouvrages ne font pas double emploi. Le dernier est surtout d'un critique littéraire et d'un historien indépendant : le premier est sans doute d'un historien, mais aussi d'un théologien que les théories de son héros ont vivement préoccupé.

M. Benson a passé trente ans à étudier son sujet; il l'a traité avec amour; il a produit un livre comme en pouvait produire le primat de l'église anglicane, de grande allure, d'information complète, de rédaction que l'érudition n'a pas trop alourdie. L'auteur suit pas à pas la vie de saint Cyprien, en y intercalant, au fur et à mesure qu'ils se présentent, l'analyse et l'appréciation de ses écrits. A la fin de chaque chapitre ou de chaque paragraphe, de petites dissertations plus ou moins longues, à la manière de Tillemont, traitent les difficultés de détail dont la discussion eût encombré le texte. Elles sont en caractères plus menus, excepté celle qui regarde les interpolations du *De unitate Ecclesiæ*. Cette « roman forgery » en effet demandait à être mise en lumière, et on n'a pas manqué de lui faire cet honneur. Des indications et des tableaux de toute sorte, sept reproductions de monuments anciens, trois cartes de l'Afrique et des cimetières de la voie Appienne complètent l'ouvrage, et en font un des plus utiles assurément et l'un

(1) *Cyprian*, his life, his times, his work, by Ed. White Benson, sometime archbishop of Canterbury, un vol. in-8° de xxxvii-636 pp. London, Macmillan, 1897.

Digitized by Google

des plus aisés à consulter sur l'histoire de l'Eglise d'Afrique au milieu du IIIe siècle.

Entre les opinions de détail qui méritent une mention, je relèverai celle de la page 30. M. Benson, observant que le nom de pape, « papa », n'est donné sûrement aux évêques de Rome qu'à partir du IVe siècle, tandis qu'on le trouve souvent attribué à saint Cyprien, pense que les invectives de Tertullien contre le « benedictus papa », dans son traité *De pudicitia*, visent non pas Calliste, mais l'évêque contemporain de Carthage (211-220). A la page 399, il voit dans le *De rebaptismate* un écrit antérieur aux grands traités de saint Cyprien sur ce sujet, celui probablement que Jubaien lui avait adressé. En revanche, il met fortement en doute (pp. 557 et suiv.) l'attribution proposée par M. Harnack de la lettre anonyme *ad Novatianum* au pape Xyste.

Mais ce qui attire surtout l'attention dans le livre de M. Benson, c'est, je l'ai remarqué, son caractère théologique. Saint Cyprien expose une théorie de l'Eglise. On peut même dire que c'est l'unique théorie qu'il ait développée dans ses écrits, car son opinion sur le baptême des hérétiques en est un corollaire, et c'est pour avoir outré sa conception de l'Eglise qu'il en arrive à formuler ses erreurs. L'Eglise peut être considérée à deux points de vue, ou comme intermédiaire entre Dieu et les hommes, ou dans son organisation intérieure. Sous le premier rapport, elle est la dispensatrice nécessaire et seule autorisée des bienfaits divins. Donc, pas de rémission des péchés, pas de grâce baptismale, et — ajoute saint Cyprien, confondant *efficacité* avec *validité* — pas de vrai baptême en dehors d'elle. M. Benson reconnaît sans ambages que son auteur s'est ici trompé. L'évêque de Rome avait raison en invoquant, contre celui de Carthage, la coutume de son siège ; et s'il est d'usage encore, malgré cela, d'attribuer au pape, en cette affaire, l'odieux des procédés, il ne faut pas oublier que, après tout, nous ne connaissons le rôle d'Etienne que par ses adversaires, et que Denys d'Alexandrie nous donne de son caractère une tout autre idée que Firmilien

Digitized by Google

de Césarée. — Considérée dans son organisation intérieure, l'Eglise, suivant saint Cyprien, est une société une, gouvernée par le corps des évêques. L'épiscopat est un : chaque évêque y participe *in solidum*, car l'épiscopat lui-même n'est pas divisé : *Episcopatus unus est, cujus a singulis in solidum pars tenetur.* Cette unité de l'Eglise et de l'épiscopat est signifiée par la collation faite d'abord par Notre-Seigneur du pouvoir des clefs à saint Pierre. En donnant à un seul l'autorité qu'il devait ensuite conférer à plusieurs, Jésus-Christ a voulu montrer l'unité qui devait régner entre tous. L'Eglise romaine est donc le symbole, l'expression de l'unité de l'Eglise universelle : elle est l'*ecclesia principalis unde unitas sacerdotalis exorta est.* Mais à ce siège de Pierre, le premier incontestablement en honneur, saint Cyprien accorde-t-il sur les autres un pouvoir supérieur de juridiction, de commandement, de gouvernement? Lui suppose-t-il quelque autorité pour maintenir cette unité dont il est le centre et l'expression, pour rejeter hors de l'Eglise les évêques violateurs de sa foi ou de sa discipline ? Non. Saint Cyprien reconnaît à tous les évêques individuellement un pouvoir égal, et il ne veut pas que chacun d'eux ait à rendre compte à d'autre qu'à Dieu de l'exercice de ce pouvoir. Ce n'est que dans le cas d'hérésie ou d'indignité évidente que le corps épiscopal peut intervenir pour remédier au mal. M. Benson en triomphe, et trouve dans cette théorie la justification de l'anglicanisme. Dans de longues pages qui ont l'inconvénient de s'attaquer à des interprétations vieillies et à des livres qui n'ont plus guère d'autorité, il accuse l'Eglise romaine d'avoir altéré les textes ou d'en avoir méconnu le sens. C'est une polémique bien lourde et bien inutile. Il n'y a pas longtemps encore, — c'était en 1896, — qu'un critique pénétrant, sous le pseudonyme de Delarochelle, exposait très exactement, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuse* (pp. 519 et suiv.), les idées de saint Cyprien sur l'Eglise. Ce sont, à peu près, celles que développe M. Benson et que j'ai résumées plus haut, et il faut avouer, sans hésiter, que ces idées de l'évêque de Car-

Digitized by Google

thage sont incomplètes, et en partie inexactes. L'unité conçue par lui, sans autorité qui la maintienne, admettant l'indépendance absolue de chaque évêque dans son diocèse, est tout simplement une impossibilité, car il sera toujours loisible aux récalcitrants d'invoquer en leur faveur, comme le fit saint Cyprien vis-à-vis du pape, la raison contre l'usage, et les droits individuels contre les décisions communes. Saint Cyprien l'a senti lui-même, et, contrairement à sa théorie, il n'a pas craint d'en appeler à l'action de l'Eglise romaine pour la déposition de l'évêque d'Arles, novatien obstiné. Bien plus, en groupant autour de lui les évêques africains, c'est-à-dire en établissant en réalité la primatie de Carthage, il a montré comment, par la force des choses, l'unité, pour se maintenir, créait inévitablement une autorité qui en fût le lien. Que l'on combine maintenant avec ces faits les déclarations du grand martyr sur l'unité nécessaire de l'Eglise universelle, et ses déclarations non moins explicites sur l'Eglise romaine comme église principale, source de cette unité, et l'on conclura sans effort, avec M. Delarochelle, que saint Cyprien, théologien médiocre, mais conducteur d'hommes incomparable, a été, en somme, et malgré les apparences, l'un des promoteurs les plus influents et, en un sens, l'un des témoins les plus forts de la primauté romaine.

V. — Lactance continue, après Arnobe et saint Cyprien, la lignée des grands écrivains chrétiens de l'Afrique. C'est un auteur que l'antiquité et le Moyen Age ont beaucoup négligé, mais qui a fait les délices des lettrés de la Renaissance et du XVII^e^ siècle, et à qui l'on a consacré, de nos jours, un assez bon nombre d'études excellentes. Aucune cependant n'est aussi complète que celle que vient de produire M. René Pichon (1). Après une longue introduction traitant des questions de date et d'authenticité, l'auteur,

(1) *Lactance*, étude sur le mouvement philosophique et religieux sous le règne de Constantin, par René PICHON, professeur de rhétorique au lycée Condorcet. Un vol. gr. in-8° de XX-470 pp. Paris, Hachette, 1901.

Digitized by Google

dans les trois parties de son livre, envisage successivement Lactance comme philosophe chrétien, comme écrivain classique, et comme historien et pamphlétaire. Ces trois aspects, remarque-t-il d'ailleurs, comprennent toute l'œuvre de Lactance. Le but de l'apologiste en effet est d'attirer au christianisme « bien moins la foule que le public intelligent » du IVe siècle commençant. Or, pour cela il fallait, en un style élégant et châtié, mettre le christianisme « en parallèle non plus seulement avec les cultes grecs, romains ou orientaux, mais avec le stoïcisme, l'épicurisme ou l'académisme, en un mot, présenter le christianisme comme une philosophie ». De plus, ce public « c'est la classe dirigeante, dépositaire des principes de gouvernement et des traditions aristocratiques ». Lactance devra donc écarter du christianisme le reproche d'être une doctrine révolutionnaire, et prouver que ses ennemis sont en même temps les ennemis de la chose publique. « Il lui fallait, en un mot, adapter son exposé du christianisme à tout ce qui avait tant de prix pour ses lecteurs : à la méthode philosophique, à la culture littéraire et au conservatisme officiel » (Avant-propos, pp. IX, X).

M. Pichon met entre les années 306-313 la composition des *Institutions divines*, et croit à l'authenticité des deux dédicaces qu'elles contiennent (lib. I et VII), aussi bien qu'à celle des passages dualistes (II, 8; VII, 5; *De opificio Dei*, 19). Les deux dédicaces s'expliquent par la composition successive des *Institutions*, et l'absence des passages dualistes dans certains manuscrits par une expurgation postérieure des écrits de Lactance, expurgation qui aurait eu pour auteur Lucifer de Cagliari (pp. 28, 29). Rien ne prouve non plus que le *De mortibus persecutorum* ne soit pas l'œuvre de Lactance. Celui-ci a pu le composer entre les années 311 et 313, mais on n'est pas forcé de croire que ce soit à Nicomédie, bien qu'il soit loisible de l'admettre.

Lactance est un esprit essentiellement pondéré, clair, harmonieux, méthodique, classique dans tous les sens que ce mot comporte, et aussi dans tout ce qu'il exclut. Penseur profond et original, théologien d'avant-garde, écrivain per-

Digitized by Google

sonnel, politique à longue portée, il ne l'a pas été. Le christianisme lui est apparu surtout comme la forme concrète et seule acceptable de la religion en général, de la philosophie qui se rattache à Dieu. La grande vérité qu'il a mise en lumière, et sur laquelle il est revenu avec une évidente complaisance, c'est le dogme de la Providence, c'est-à-dire une doctrine de l'ordre naturel et non point spécifiquement chrétienne. Quant à sa théologie proprement dite, sur laquelle M. Pichon glisse trop légèrement, elle est presque toujours superficielle, quand elle n'est pas inquiétante. Son exposé trinitaire est empreint de subordinatianisme ; sa christologie est inexacte et incomplète ; sa sotériologie est nulle. De parti pris, et aussi peut-être parce qu'il ne les avait jamais bien comprises, il a écarté les affirmations transcendantes du christianisme, par où la religion nouvelle surpasse et semble contredire la raison, pour ne laisser voir que celles par où elle la confirme et la continue. Les absurdités du paganisme et les aberrations de la fausse philosophie ont été par lui admirablement dénoncées, mais du reste le mot de saint Jérôme sur la partie positive de son œuvre théologique n'est que trop vrai : « *Utinam tam nostra adfirmare potuisset quam facile aliena destruxit!* »

On ne sera pas surpris si je signale ici comme la plus personnelle et la plus neuve de l'étude de M. Pichon la seconde partie, qui s'occupe de Lactance écrivain. Les sources sacrées ou profanes où Lactance a puisé, sa méthode de composition, son style, sa grammaire, son lexique, sa syntaxe, tout est examiné avec le plus grand soin, jugé avec la plus sûre compétence, exposé avec une abondance luxueuse de citations et de renvois. Dans ce travail, un chapitre spécial est consacré à l'influence de Cicéron sur Lactance, et ce n'est que justice dans un livre sur celui que l'on a surnommé avec raison le Cicéron chrétien. Lactance n'est pas seulement l'imitateur fidèle et habile, un disciple littéraire de Cicéron ; il offre avec lui une réelle affinité de tempérament et d'esprit, affinité qu'il a développée encore par une assimilation presque par-

Digitized by Google

faite de la philosophie, des ouvrages et des procédés du maître.

Reste Lactance écrivain politique. M. Pichon nous le présente dans une étude spéciale sur le *De mortibus persecutorum*. Ce livre ou ce pamphlet, comme on voudra l'appeler, n'est pas seulement l'expression d'une réaction chrétienne contre le paganisme : il est aussi celle d'une réaction romaine contre les étrangers qui détiennent l'empire, d'une réaction aristocratique contre les soldats de fortune qui persécutent la noblesse. Il est donc encore l'œuvre d'un conservateur, et il rentre bien, à ce point de vue, dans le caractère général de Lactance. Il n'y rentre pas moins par la thèse philosophique, un peu étroite, qu'il développe sur l'attention incessante de la Providence à châtier le crime dès ici-bas. Il y rentre même par la modération relative qu'on y rencontre, et par l'impartialité que l'auteur s'efforce d'y garder vis-à-vis des ennemis de l'Eglise. Si le *De mortibus persecutorum* est un pamphlet, et en offre souvent le trait dur et aigu, ce n'est cependant pas un factum calomnieux ni un travestissement de l'histoire. C'est un document historique comme un autre, qu'il faut critiquer sans doute, mais dont il serait injuste de rejeter en bloc et *a priori* tous les jugements.

J'ai essayé, dans les lignes qui précèdent, de donner une faible idée de l'ouvrage de M. Pichon. Mais il est clair qu'un livre de cette étendue et de cette valeur ne saurait s'analyser ni s'apprécier en quelques phrases. Il faudra le lire et l'étudier pour en connaître tout le mérite et en savourer tout le charme.

VI. — Je ne dirai qu'un mot ici de la thèse de M. l'abbé L. Guerrier sur *Le Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, ayant déjà eu l'occasion d'en parler ailleurs (1). Le

(1) *Le Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, essai sur la partie apocalyptique, thèse de doctorat en théologie présentée à la Faculté catholique de Lyon, par Louis Guerrier. Un vol. in-8° de 102 pp. Lyon, Vitte, 1903. — V. le *Bulletin* des Facultés catholiques de Lyon, janvier-octobre 1903.

Digitized by Google

Testament est un de ces nombreux écrits disciplinaires que l'on voit se multiplier en Orient pendant les IV^e^ et V^e^ siècles, et dont les *Constitutions apostoliques* sont le plus connu. Il comprend aujourd'hui deux parties d'inégale étendue, et qui ont dû être d'abord indépendantes : une courte apocalypse et une série de prescriptions liturgiques. Le texte syriaque, le seul que nous possédions en entier, mais qui n'est qu'une traduction faite sur le grec par Jacques d'Edesse, a été mis au jour par Mgr Rahmani, en 1898 : il a été étudié et traduit par MM. Funk en Allemagne, Cooper et Maclean en Angleterre, D. Morin en Belgique. Ce sont ces travaux que M. Guerrier a résumés et, au besoin, discutés dans la première moitié de sa thèse. Dans la seconde, plus personnelle, il a donné d'abord une traduction française de la partie apocalyptique, puis essayé d'en déterminer plus précisément l'âge et la patrie. Il ne la regarde pas comme antérieure, dans son état actuel, au V^e^ siècle, mais incline à croire qu'elle contient des éléments plus anciens — du III^e^ siècle peut-être. Quant à son origine, cette apocalypse nous vient sans doute immédiatement de Syrie, mais « elle n'est pas sans ressemblance avec la littérature apocalyptique de l'Afrique orientale » qu'elle a dû connaître, si elle ne lui a pas d'abord appartenu.

VII. — Plus importante que celle de M. Guerrier est la thèse de M. A. Vaschalde sur Philoxène de Mabboug (1), car il y a tant à explorer dans le domaine de la littérature syriaque et de l'histoire ancienne des Eglises d'Orient que l'on doit accueillir comme une bonne fortune tout ce qui peut contribuer à nous les faire mieux connaître. Philoxène, en particulier, n'est pas seulement un écrivain de premier ordre par la fécondité de sa plume et la pureté de son style, il fut, avec Sévère d'Antioche, le *leader* le plus en vue, et le théologien le plus remarquable du parti monophysite à la

(1) *Three letters of Philoxenus*, bishop of Mabbôgh, edited by Arthur Adolphe VASCHALDE. Un vol. grand in-8°, de IX–191 pp., Roma, 1902. La thèse a été présentée à l'Université catholique de Washington, aux Etats-Unis.

Digitized by Google

fin du v^e^ et au commencement du vi^e^ siècle. Cependant, de ses nombreux écrits quelques-uns seulement ont été édités, et, à part la notice d'Assemani dans la *Bibliotheca orientalis*, aucun travail d'ensemble n'avait été jusqu'ici publié sur lui. C'est cette lacune que M. Vaschalde a, dans une certaine mesure, essayé de combler. Son travail comprend deux parties bien distinctes. Dans la première, il retrace minutieusement, et d'après les sources, la vie de Philoxène, énumère ceux de ses ouvrages que nous possédons imprimés, et analyse sa théologie. Dans la seconde, il édite et traduit, d'après les manuscrits 135, 136 et 138 du du Vatican, la lettre circulaire de Philoxène aux moines (écrite entre les années 499-513), sa lettre aux moines de Beth-Gaugal (écrite probablement en 485), et sa lettre à l'empereur Zénon (même date). Ces documents sont tous trois dogmatiques. A ce point de vue, leur importance est considérable pour nous aider à comprendre bien la doctrine monophysite jacobite en général, et celle de Philoxène en particulier.

Cette doctrine, on le sait, tente de prendre position entre Eutychès, d'une part, et le concile de Chalcédoine, de l'autre. D'Eutychès, elle repousse la théorie du mélange et de la confusion des natures en Jésus-Christ ; du concile de Chalcédoine, elle repousse l'affirmation des deux natures. Le Verbe et l'humanité existent distinctement; mais, comme le corps et l'âme dans l'homme, ils ne forment qu'une nature, une nature double, composée, la nature incarnée du Dieu Verbe. La dualité des natures entraînerait la dualité des personnes : nestoriens et catholiques sont confondus dans la même réprobation. Maintenant, à cette erreur fondamentale Philoxène en ajoute d'autres secondaires. C'est ainsi qu'il n'attribue à Jésus-Christ qu'une seule volonté, qu'il ne regarde pas son humanité comme naturellement passible, et — chose singulière chez un monophysite — qu'il admet en lui une ignorance réelle. En revanche, on peut relever dans notre auteur quelques bons témoignages en faveur de la présence réelle, et un autre, moins explicite, sur la procession du Saint-Esprit *a Patre et Filio*.

Digitized by Google

L'étude de M. Vaschalde est érudite et consciencieuse : je n'y ai remarqué que deux ou trois inexactitudes. Il n'est pas vrai, par exemple (page 74, note 3), que le symbole dit de Constantinople soit l'œuvre du concile de 381 : on le trouve déjà dans l'*Anchoratus* de saint Epiphane, et on le croit de saint Cyrille de Jérusalem. — De plus, est-il bien sûr que saint Cyrille d'Alexandrie, dans sa lettre à Succensus et ailleurs, ait pris le mot φύσις dans le sens de « personne » ? Justinien et le cinquième concile général l'ont affirmé sans doute, mais toute l'œuvre de saint Cyrille ne proteste-t-elle pas contre cette interprétation ?

VIII. — A la même époque à peu près que Philoxène, florissait chez les Nestoriens un auteur de moindre notoriété, non sans mérite cependant, Thomas d'Edesse. Il ne nous est guère connu que par ses relations avec le catholicos Mar-Abha (536-552) dont il fut le maître en langue grecque, et le collaborateur pour une traduction syriaque de l'Ecriture. Ebedjesu lui attribue plusieurs ouvrages sur la Nativité de Notre-Seigneur, l'Epiphanie, sur la liturgie et le chant ecclésiastiques, sur l'astrologie, et des discours d'exhortation et de controverse. De tout cela rien, jusqu'ici, n'était édité. Mais voici que le traité sur la fête de la Nativité — texte et traduction latine — vient de nous être donné en thèse de doctorat par M. S. J. Carr, de l'Université de Washington (1). L'édition est faite d'après une copie exécutée en 1889 pour M. l'abbé Hyvernat. Le manuscrit original, unique probablement, se trouve au monastère de Mar-Yaku dans le Kurdistan. On peut, je crois, se fier au travail de M. Carr, composé sous les yeux du Dr Hyvernat, et revu par M. Guidi, de Rome : j'aurais souhaité seulement quelques notes de plus sur certaines particularités de l'ouvrage édité. Cet ouvrage a pour objet d'exposer le mystère et les raisons de la fête de la Nativité de Notre-Seigneur. Bien que le dogme n'y soit pas traité *ex professo* — sinon

(1) *Thomæ Edesseni tractatus de Nativitate Domini nostri Christi*, textum syriacum edidit, notis illustravit, latine reddidit Simon Joseph Carr. Un vol. gr. in-8° de 45 et 66 pp. Rome, 1898.

Digitized by Google

dans le chapitre huitième : *Quod Dominus noster Christus non fuit homo simplex*, — la doctrine nestorienne s'y fait clairement et souvent remarquer. Le Fils de Dieu était dans l'homme Jésus comme dans un temple, et cela suffisait pour donner à celui-ci une dignité infinie. Le chant des anges de Noël est rapporté ainsi : *Gloria Deo in excelsis, et super terra pax : et spes hominibus* (p. 19). L'auteur regarde comme bien préférable à l'anéantissement ou à la condition des animaux sans raison le sort des damnés, et pense que ceux-ci rendent incessamment grâces à Dieu de ce qu'il leur a conservé l'existence et le discernement (p. 32). Un passage intéressant (p. 43) sur la fête de Noël prouve qu'au commencement du VI^e^ siècle, elle se célébrait chez les Nestoriens au solstice d'hiver, le 25 décembre. Elle y est rapprochée de la fête du *Natalis invicti* célébrée ce jour-là même par les païens. On peut voir dans ce rapprochement un *confirmatur* de l'opinion qui croit que la fête païenne a déterminé le choix de la date de la fête chrétienne, par le rapport établi entre le soleil de la nature et le soleil spirituel, Jésus-Christ (1). Le passage est trop long pour être reproduit, mais il méritait d'être signalé.

(1) Voir sur cette question J. Bonaccorsi : *Noël*, notes d'exégèse et d'histoire, pages 51 et suivantes.

J. Tixeront.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Etudes évangéliques, par J. HALÉVY. — In-8°, 1er fascicule. 238 pp. Paris, Leroux, 1903. 5 fr.

L'auteur a réuni dans ce fascicule les notes parues dans la *Revue sémitique* sur quelques sujets évangéliques : l'épisode de la femme adultère, la Tentation de Jésus, l'expression « Fils de l'homme », les Généalogies de Jésus, la Parabole du festin des noces, la Conception et la Naissance de Jésus d'après les synoptiques, la Visite des Mages, le dernier épisode de la Passion. L'intérêt spécial de ces notes est qu'elles sont écrites par un savant juif, bien au courant de la littérature rabbinique et presque étranger aux travaux de l'exégèse chrétienne; c'est dire que, s'il y a beaucoup à prendre, il y a aussi beaucoup à laisser. Nous jugeons inutile de relever ce qui, à notre point de vue, n'est pas acceptable, il sera plus utile de signaler ce dont nous pouvons faire notre profit.

C'est principalement dans les notes sur l'Evangile de Marc, que nous trouvons à glaner quelques traductions bonnes à retenir. L'original araméen de Marc, I, 7, devait être : « dont je suis indigne en me baissant (mot à mot, de me baisser et) de délier le cordon de ses souliers. » IX, 49, la phrase, πᾶς γὰρ πυρὶ ἁλισθήσεται, n'offre pas de sens satisfaisant ; il faut remplacer πυρὶ par ἄρτος ou σῖτος : Car tout pain reçoit du sel et toute offrande est salée avec du sel. Donc le sel est bon. » Cette correction ne nous paraît pas indispensable. On peut expliquer autrement la sentence : Tout homme sera salé (éprouvé par le feu), le sel est une bonne chose ; ayez du sel en vous-mêmes. Cette fin de la

Digitized by Google

sentence donne l'explication du commencement. Les versets x; 29-30 : « Personne ne quittera pour moi ses frères, ses sœurs, son père, sa mère que présentement dans ce siècle même il ne reçoive cent fois autant de maisons, de frères, de sœurs, de mères avec des persécutions et, dans le siècle à venir, la vie éternelle » ne présente pas un sens satisfaisant. Le parallélisme n'est pas observé. Il serait rétabli si l'on changeait la place de μετὰ διωγμῶν : Personne ne quittera pour moi ses frères, son père, sa mère, présentement dans ce temps, durant les persécutions, qu'il ne reçoive cent fois autant de frères, de sœurs et la vie éternelle dans le siècle à venir.

Voici la conclusion de la note sur l'expression « Fils de l'homme ». « 1° Le moi a, dans tous les Logia de Jésus une acception surhumaine et divine comparable à l'*Ani Yahwé* des prophètes et du Pentateuque, surtout avec la nuance du législateur suprême. 2° L'expression « Fils de l'homme » paraphrase au début le « moi » divin incarné dans un corps humain ; il équivaut complètement à l'épithète sainte et littérale « Fils de Dieu », que Jésus, tout en l'acceptant volontiers de la bouche des autres n'applique à lui-même qu'en présence de ses juges dans le but d'être condamné à mort. » Ces quelques citations suffiront pour montrer l'intérêt du livre.

E. JACQUIER.

Le Credo expliqué, par le R. P. Arthur DEVINE, ouvrage traduit de l'anglais par C. MAILLET. — Un vol. in- de 669 pp. Avignon, Aubanel, 1902.

Nous avions déjà du même auteur deux volumes sur les « Commandements » et les « Sacrements ». Comme ces derniers, le « Credo expliqué » se recommande, selon Mgr l'évêque de Kelley, « par la sûreté et la solidité de la doctrine, par la clarté et la richesse de l'exposition, par l'expression de sentiments de foi vive et profonde que doit inspirer au chrétien la méditation des articles du Symbole ».

En somme, ce volume contient un exposé très complet, parfois même trop complet, de l'enseignement traditionnel ; on y rencontre malheureusement quelques-unes des faiblesses ou des lacunes de cet enseignement, plus encore dans le choix des preuves que dans l'absolutisme des opinions. Un exemple entre autres : la composition intégrale du Symbole par les Apôtres

Digitized by Google

eux-mêmes est donnée comme certaine. On ne signale pas les remaniements qu'il a subis aux IVe et Ve siècles ; on passe sous silence des difficultés dont le détail ne peut trouver place ici et qui ne permettent pas une conclusion aussi absolue. Il est vrai que l'opinion de l'auteur est abondamment prouvée : 1° par l'Ecriture Sainte ; saint Paul ne dit-il pas : « Proposez-vous pour modèle la forme des instructions que vous avez entendues de moi » ! Et cette prétendue formule peut-elle être autre que le Symbole des Apôtres? D'autre part, ne trouve-t-on pas plusieurs extraits du Symbole dans les Actes et dans saint Paul? — 2° Par la tradition ; on nous affirme en effet, sans l'ombre de texte, que c'est l'opinion des plus saints Docteurs. — Il manque l'argument de la raison théologique... et l'auteur veut bien concéder que la composition de chaque article par un Apôtre n'a rien de certain !

H. B.

De Fide divina libri quatuor, auctore G. WILMERS, S. J. — Un vol. gr. in-8°. Ratisbonnæ, Pustet, 1902.

C'est au P. Lehmkuhl, l'auteur de la *Theologia Moralis* et des *Casus conscientiæ* que nous devons la publication de cet ouvrage posthume auquel le P Wilmers, mort en 1899, n'avait pu mettre la dernière main. Ceux qui ont lu de ce religieux son *Manuel de Religion* traduit en français et son traité de l'*Eglise* apprendront avec plaisir, s'ils ne le connaissent déjà, l'apparition de ce nouvel ouvrage qui fait suite aux deux précédents et complète le bel ensemble de son monument apologétique. Quant à ceux pour qui le P. Wilmers serait complètement inconnu, deux circonstances de sa vie entre plusieurs autres les renseigneront sur la valeur et l'autorité du théologien. Au concile du Vatican, auquel il prit part en qualité de théologien d'un vicaire apostolique, il défendit l'infaillibilité du Pape dans un opuscule qui avait pour titre : *Animadversiones in quatuor contra Romani Pontificis infallibilitatem editos libellos.* Et au concile provincial de Cologne (1860) il fut le principal auteur des contributions dogmatiques auxquelles les reviseurs romains décernèrent les plus grands éloges ; elles ont été reproduites dans le 5me volume de la *Collectio Lacensis conciliorum recentiorum (Fribourg, Herder).*

Ce nouveau traité de la Foi, qui ne comprend pas moins de

Digitized by Google

400 pages compactes, est divisé en quatre livres qui correspondent à des divisions classiques connues : 1° de la notion de la foi et de son objet formel; 2° de l'acte de foi ; 3° de son objet matériel ; 4° de l'assentiment qui doit être donné à l'objet formel. On voit que la question délicate qui est traitée dans ce dernier livre tient dans l'ouvrage du P. Wilmers par les développements qu'il lui donne une place importante, et l'on peut signaler le commentaire qu'il y donne (p. 190) de ce texte du concile du Vatican : *Illi enim qui fidem sub Ecclesiæ magisterio susceperunt, nullam unquam habere possunt justam causam mutandi aut in dubium fidem eamdem revocandi.* Une brève conclusion, sorte d'analyse de l'acte de foi, résume les principes derniers ou raisons objectives. Deux Index alphabétiques, l'un des matières, l'autre des auteurs cités facilitent les recherches.

Qu'il suffise de dire, pour indiquer la physionomie particulière de ce traité de la Foi, que le P. Wilmers y reprend et défend de son mieux du moins quant à la substance, la théorie de Suarez qui considère la foi catholique, non comme une foi scientifique, mais comme une foi de simple autorité, en insistant d'ailleurs sur le côté intellectuel et raisonnable de l'acte de foi, à l'encontre de ce que l'on peut appeler le courant antiintellectualiste de nos jours. Voir entre autres propositions, la 26me, p. 123.

Ce n'est pas diminuer notablement le mérite de cet ouvrage que d'y constater quelques longueurs et l'absence d'aperçus sur certaines questions qui préoccupent actuellement les esprits, par exemple celle de la méthode apologétique.

L. T.

Bossuet : Choix de Sermons, par P. JACQUINET. — Un vol. in-12 de LXXII-467 pp. Paris, Belin frères, 1903. **3 fr.**

M. Jacquinet, ancien maître de conférences à l'Ecole Normale supérieure, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, recteur honoraire, est l'un des universitaires qui connaissent le mieux « notre grand Bossuet ». *Les Prédicateurs du XVIIe Siècle avant Bossuet*, 1863, sont une œuvre magistrale, et il n'y a point d'édition des *Oraisons funèbres* de Bossuet comparable à celle de M. Jacquinet pour la sûreté, l'ampleur, l'érudition du commentaire perpétuel qui les accompagne et qui est à la fois historique et critique, grammatical et littéraire.

Digitized by Google

C'est donc une bonne fortune qu'une édition des *Sermons* choisis de Bossuet, donnée par cet éminent professeur.

Douze *Sermons* précédés de *Notices*, depuis 1659 jusqu'à 1680, avec des *Extraits* des *Sermons* pour les fêtes de la Vierge, et deux *Panégyriques*, celui de saint Bernard et celui de saint Paul, voilà ce que contient ce Recueil, supérieur aux Recueils similaires de Gandar, 1867, de Gazier, 1882, de M. Brunetière, 1882, de M. Rébelliau, 1887, etc.

Pour le texte, M. Jacquinet l'établit d'après l'abbé Lebarq, et il donne en entier les *Sermons* et les *Panégyriques* qu'il choisit, ce que ne font guère les autres éditeurs. Les notes, sans être aussi abondantes, aussi remarquables que celles de l'édition des *Oraisons funèbres*, sont instructives et dictées par un excellent esprit, très au courant des questions religieuses dont il s'occupe.

Ce qui vaut le mieux, dans ce *Choix de Sermons* de Bossuet, c'est l'*Introduction* sur *Bossuet sermonnaire :* Histoire résumée de la fortune des Sermons de Bossuet pendant près de deux siècles ; Réhabilitation et popularité des Sermons de Bossuet au XIX^e^ siècle ; Importance des Sermons dans l'œuvre de Bossuet ; la Théologie et la Morale dans ces Sermons ; la Morale dans ces mêmes Sermons ; l'Ecriture et les Pères ; le Style (et la langue) de Bossuet dans ses Sermons. Il y a là des pages admirables, inspirées par une connaissance approfondie du « plus éloquent des hommes ».

M. Jacquinet a cet avantage sur les autres auteurs universitaires ou même ecclésiastiques, qu'il n'ignore pas ou qu'il ne passe pas systématiquement sous silence ce que les « hommes d'Eglise » ont écrit sur Bossuet : il rend hommage à leurs travaux et à leur intelligente admiration pour Bossuet, p. XXIV.

Il se garde bien d'en faire un janséniste, même en morale, et il le montre « frappant avec la même décision et la même sûreté, soit à gauche, soit à droite, également ennemi de toutes les extrémités ».

M. Jacquinet, pourtant, nous semble passer à côté de la vérité, lorsque, après Voltaire, l'abbé Hurel, M. Rébelliau, M. Brunetière, il dit que les contemporains de Bossuet ont mis son éloquence au-dessous de celle de Bourdaloue, et que, dans les *Lettres* de M^me^ de Sévigné, il n'y a « pas un mot de Bossuet sermonnaire ». — C'est oublier ce qu'elle dit du *Sermon sur la profession de foi de M^me^ de La Vallière*, et tout ce que la *Gazette de France*, la *Muse historique* de Loret, Robinet et tant

Digitized by Google

d'autres contemporains ont écrit à maintes reprises, de 1649 à 1670, sur le jeune orateur, qui « prêchait divinement », qui ne fut nommé évêque et précepteur du Dauphin qu'à cause de son éloquence, et que tout le clergé de France regardait comme son oracle dès 1670, puisqu'il « se sentait honoré en sa personne » et voulut qu'il fût sacré devant l'Assemblée générale de Pontoise.

M. Jacquinet nous permettra de lui signaler quelques erreurs de dates, ou plutôt quelques fautes d'impression. Ce n'est pas soixante-quatre ans après la mort de Bossuet, qui est de 1704, mais soixante-huit et soixante-quatorze ans après, 1772-1778, que parurent les *Sermons* du grand orateur. Massillon est mort en 1742, et c'est cinq ans après sa mort, et non pas « deux ans, en 1747 », que furent publiés ses *Sermons*.

Ces erreurs de détail n'empêchent pas le *Choix de Sermons* de Bossuet, édités par M. Jacquinet, d'être le meilleur de ceux qui ont paru jusqu'ici.

L'abbé Théodore Delmont.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

Les Devoirs des Hommes envers les Femmes, par de Civergues. — In-12, IV-228 pp. Paris, Poussielgue, 1903. **2** fr. **50.**

Cet ouvrage renferme six instructions prêchées à Saint-Philippe-du-Roule et à Saint-Augustin, paroisses de Paris. Sous ce titre, qui parait restreint, M. de Civergues a parcouru presque tout le domaine de la morale chrétienne. La femme en effet depuis l'avènement du christianisme occupe une si grande place dans la société, qu'elle est devenue comme le centre et l'inspiratrice de la vie religieuse. Dans ces six instructions riches d'idées, solides par la doctrine, remplies de détails pratiques, se trouvent exposés les devoirs du chrétien appelé à vivre dans le monde.

Le plan de cette retraite est très bien conçu. Le prédicateur examine d'abord le rôle de l'homme et de la femme dans la société et la situation qui leur est faite à chacun dans les vues de la Providence. C'est le sujet des deux premières instructions où il retrace la scène grandiose de la formation de la femme et les tragiques événements de la chute originelle. Ce fondement étant posé, il considère l'homme et la femme dans les diverses condi-

Digitized by Google

tions de leur existence. Quel est l'idéal de la famille où les lois divines sont observées ? Comment l'homme doit-il se conduire dans ses relations avec les femmes ? Les dangers sont grands et variés. L'orateur nous les révèle avec une précision et une vivacité de couleur qui accusent une longue expérience de la vie parisienne. Il signale les remèdes appropriés aux besoins de ses auditeurs. Dans la cinquième instruction, il aborde un sujet très délicat, l'action de la femme dans les questions politiques. Il le fait avec beaucoup de mesure et de discrétion. Il en a le droit, dit-il ; puisque la politique s'occupe de la femme, pourquoi serait-il interdit à la femme de s'ingérer dans le domaine de la politique ? Il prouve, par l'histoire, que les femmes ont eu dans tous les siècles une très heureuse influence dans l'Église. La première période, la victoire de l'Église sur le paganisme et la paix religieuse furent pour une grande part l'œuvre des femmes. Elles n'ont pas moins contribué à l'éducation des Barbares par l'Église. Cette thèse est connue. Il l'expose d'une manière intéressante et l'adapte à la société de nos jours par des applications très utiles.

La retraite se termine par une allocution touchante et qui est comme un corollaire des instructions précédentes : Marie, Jésus-Christ et la Rédemption. Au début, il nous avait transportés au au paradis terrestre et nous avions été les témoins attristés de leur chute lamentable. Il nous conduit maintenant sur le Calvaire, et nous fait assister à l'œuvre de réparation. « La chute et la rédemption, dit-il avec justesse, ne sont-ce pas là les deux fondements du christianisme ? Adam et Eve d'une part, Jésus et Marie de l'autre : ce sont les deux pôles de l'humanité. »

Dans toutes ces instructions, on reconnaît un apôtre plein de zèle, très expérimenté, qui sait remonter aux principes les plus élevés. La forme en est élégante, sobre et suffisamment colorée.

PH. GONNET.

La Femme et le Clergé, par l'abbé H. BOLO. — 13e édition, 324 pp. Paris, Raton.

Ce livre est destiné aux hommes et aux femmes qui essayent de devenir des hommes. Les jeunes filles n'ont pas à se préoccuper des élucubrations dont le socialisme farcit l'imagination des femmes pour mieux atteindre la religion et mieux asservir la femme.

Digitized by Google

Ce livre pique la curiosité par l'originalité de son titre, et il est facturé avec beaucoup d'art. Le sujet était délicat à traiter pour un prêtre, mais l'écrivain a eu le talent de rester digne et correct en exposant au complet les revendications et les programmes du féminisme libre-penseur et socialiste. Le chapitre des Insurgées était scabreux. Comment dire en français honnête des choses qui ne le sont pas ? L'abbé Bolo a exécuté ce tour de force avec sa maëstria habituelle. Il faut répandre à profusion la dissertation de l'abbé Bolo dans le monde agité des femmes qui visent à l'émancipation. Les infortunées en qui persistent encore un désir de vérité et un élan pour le bien trouveront dans ce livre les arguments de raison et de sentiment capables de ramener la lumière dans leur esprit troublé par de spécieux sophismes et de rétablir l'équilibre dans leur pauvre cœur meurtri. Ces insurgées sont des malheureuses bien à plaindre. Elles verront qu'à tout considérer il est encore possible pour elles, en notre temps de misère, sous le régime législatif actuel, de passer une vie heureuse dans le mariage chrétien ou dans le célibat chaste, si elles veulent accepter les inéluctables exigences de la vie, se dégager de la tyrannie des passions et de l'orgueil. Ces tyrans sont plus implacables que l'homme et que le Code civil. La femme est certaine d'être heureuse dans les liens d'un mariage chrétien autant qu'on peut l'être ici-bas. Elle sera la reine de son foyer si elle plie le front sous le joug de l'Evangile.

L'Eglise a délivré la femme de la servitude et de l'opprobre du paganisme. Les institutions ayant pour but la protection de la jeune fille, de l'ouvrière, de la femme en général, prouvent que sa sollicitude est aussi vigilante de nos jours qu'à toutes les époques de son histoire. Le prêtre n'a pas cessé d'être l'ami le plus dévoué et le plus désintéressé de la femme. Il lui donne pour modèle la Mère du Christ que l'Eglise honore d'un culte presque divin. La religion chrétienne tend par principe et par habitude à relever la dignité de la femme, à élargir le cercle de son influence bienfaisante dans la société. Elle la convie sans cesse à développer son intelligence par l'étude des lettres et des sciences ; elle favorise sans relâche son ascension vers les sommets du savoir et de la vertu.

L'abbé Bolo ne répugne pas à rendre à la femme le droit de participer par son vote aux actes de la vie nationale, comme elle l'eut jadis. Il la veut électrice et éligible. Il réclame pour elle de nombreuses places d'institutrices, car l'éducation est la mission

Digitized by Google

naturelle de la femme. Il trouve absolument juste qu'elle envahisse de haute lutte toutes les carrières libérales masculines en compensation de l'intrusion des hommes dans les carrières qui étaient réservées à leur sexe, telles que l'art culinaire et l'art de costumiers pour dames. On peut accorder à la femme tout ce qu'elle peut conquérir par l'instruction, par le travail, à condition qu'elle demeure dans les limites tracées par la nature, par le devoir et par le bon sens. Il n'y a pas à s'effrayer outre mesure de sa névrose ambitieuse. Sa constitution physique et ses fonctions physiologiques lui imposeront un frein plus puissant que tous les conseils de la sagesse humaine. L'abbé Bolo lui prêche la résignation et la sermonne avec bon sens, avec esprit et bonté. Comme remède il propose d'ajouter à la liste des œuvres contemporaines la création d'agences matrimoniales catholiques à l'effet de favoriser les unions chrétiennes. Ce remède est en effet le plus propre à réconcilier bien des victimes intéressantes avec leurs affreux bourreaux, les opprimées avec les tyrans. On n'a qu'à imiter l'institution romaine du mariage chrétien qui a son siège à Santa-Maria-Sopra-Minerva. Les mariages deviennent de plus en plus rares et difficiles à cause de l'accroissement du luxe et de l'abaissement du niveau moral. Là gît la raison principale du féminisme. Pour remonter le courant il faut ramener à la foi chrétienne la société moderne. L'abbé Bolo s'y emploie avec tout le zèle d'un apôtre. S'il avait pu éviter certaines crudités de langage et certaines descriptions de la corruption antique, les prudents et les pudibonds lui en auraient su gré. Mais à dire vrai, l'abbé Bolo n'a pas écrit son livre pour les toutes jeunes filles.

Die Malereien der Katakomben Roms, von Joseph Wilpert. Mit 267 Tafeln und 54 Abbildungen im Text. Zwei Bande (1 Band Text und 1 Band Tafeln). Gr. folio (xx und 576 s.). Geb. in Halblein wand : Fr. 375; in Halbschwinsleder : Fr. 412,50. Fribourg, Herder.

Cet ouvrage de grande érudition, heureux résultat de quinze années d'études et de travaux dans les catacombes, vient d'être édité par Mgr Joseph Wilpert, sous le titre : *Die Malereien der Katakomben Roms* (Les peintures des catacombes de Rome). La haute valeur de cette publication a été reconnue d'une manière toute solennelle par Sa Sainteté Pie X, qui a fait présenter ces jours-ci un exemplaire en riche reliure artistique à l'empe-

Digitized by Google

reur d'Allemagne avec une lettre autographe. Précédemment Mgr Wilpert avait été promu à la dignité de Protonotaire apostolique « *di numero* ».

Cet ouvrage, qui peut être considéré comme continuation et complément de la *Roma sotteranea* de Rossi, ne se borne pas à la description et représentation de l'une ou l'autre catacombe ou d'un certain groupe de peintures, mais il embrasse la série entière des fresques, que l'Eglise des premiers siècles nous a laissées dans les nécropoles souterraines de Rome. Dans le texte qui comprend et devance tout ce qui a été écrit jusqu'ici sur les catacombes, l'éminent auteur, élève de J. B. de Rossi, explique les peintures d'une manière critique. La technique des fresques, leurs relations avec la peinture païenne, les sujets et même la chronologie des images en particulier sont traitées profondément et l'étude est facilitée par une excellente table des matières.

Sur 267 planches, dont 133 en couleurs, nous trouvons reproduites pour la première fois, avec toute l'exactitude de la photographie, les plus anciens monuments de l'art chrétien et de l'histoire de la foi. L'auteur a dirigé et surveillé personnellement l'exécution technique de toutes les planches depuis la reproduction photographique sur place dans les catacombes et la peinture à l'aquarelle, jusqu'à l'impression. De cette manière, ces planches ne forment pas seulement un supplément précieux du texte, mais elles se présentent comme la partie la plus importante de l'ouvrage. Deux éditions ont été données de cet ouvrage : l'une, en allemand, et l'autre, en italien, publiée à Rome.

Dans son entier, cette œuvre grandiose, fait preuve d'un progrès inattendu dans la science archéologique, et nous sommes heureux d'en annoncer l'apparition, en attendant qu'il en soit parlé plus en détail.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

La Fin du Moyen Age et son Rapport avec la Réforme, par le docteur GERHARD-FICKER, privatodocent à l'Université de Halle-Wittenberg. — In-12, pp. 112. Leipsig, Jean-Ambroise Barth. **2** fr. **25**.

La réforme, qui a presque renouvelé la face de l'Europe au XVI^e^ siècle, n'a pas éclaté par une sorte d'élan instantané et subit. Elle a eu des causes dans les générations qui l'ont précédée. Il y a eu une préparation antérieure. Le génie de Luther, quelque

Digitized by Google

grand qu'on le suppose, n'aurait pas suffi pour produire une telle révolution. D'autres réformateurs avaient levé l'étendard de la révolte contre l'Église, mais ils n'avaient pas eu d'écho. Luther a trouvé le terrain préparé. Les éléments de combustion étaient ramassés depuis deux générations. Il a fait jaillir l'étincelle qui devait allumer l'incendie.

L'auteur examine dans cette brochure les germes de dissolution qui ont amené la réforme, et les causes qui ont rendu la tâche de Luther si facile. Il les ramène à quatre principales : l'état de la papauté et la personne des souverains pontifes de la Renaissance, les désordres du clergé, le relâchement qui s'était introduit dans les monastères, et enfin les excès de la curie romaine. Cette thèse n'est pas nouvelle. Elle est soutenue par la plupart des historiens catholiques. Avant l'apparition de Luther, on sentait la nécessité d'une réforme dans l'Église. Les saints l'appelaient de tous leurs vœux. On connaît la parole célèbre du vénérable Barthélémy des Martyrs, *De reformanda ecclesia in capite et in membris*. Mais il n'appartenait qu'à l'Église de se réformer elle-même, et elle y a travaillé par le concile de Trente. Ici est le point faible et l'erreur capitale de l'ouvrage. L'auteur prétend que le christianisme avait péri dans l Église, et que Luther l'avait fait sortir de la nuit où le tenaient enseveli les ténèbres du Moyen Age. C'est la théorie protestante dans son extrême rigueur. Nous ne pouvons nous attarder à la réfuter. Mais il nous appartient de montrer quelle influence elle a exercée sur la composition de l'ouvrage. L'auteur se montre très partial et très sévère pour les institutions de l'Église et les grands hommes qui l'ont illustrée.

Les papes de la Renaissance sont complètement sacrifiés. Par la faveur dont ils ont environné les humanistes, et leur engouement pour les lettres grecques et latines, ils ont ouvert la porte au paganisme qui a corrompu les mœurs et altéré la doctrine. La chaire de Pierre a été déshonorée par des vices grossiers. Innocent VIII, Jules II, Léon X ne sont pas plus épargnés qu'Alexan- VI, et cependant ces papes se recommandent par leur génie et leurs vertus.

Les désordres du clergé séculier et régulier ne peuvent guère être révoqués en doute. Les témoignages sont formels et irrécusables. Mais le tableau est poussé au noir dans cet ouvrage. Et d'ailleurs, à côté des scandales brillaient des vertus héroïques, et des exemples éclatants conservaient dans le peuple l'amour des pratiques religieuses et la vénération pour les pasteurs. L'auteur

Digitized by Google

se garde bien de les joindre au tableau pour y jeter quelques rayons lumineux.

La curie romaine, sans doute, n'était pas à l'abri de tout reproche. Elle avait besoin d'argent, et ne pouvait en trouver que dans les opérations de chancellerie. Sous ce prétexte, elle ne se faisait aucun scrupule de majorer les tarifs. Sylvius Piccolomini, plus tard pape sous le nom de Pie II, écrivait à un de ses amis : « Il n'est rien que la curie romaine donne sans se faire payer. » La prédication des Indulgences dégénéra en trafic. On réclamait de l'argent pour la collation des bénéfices. Même l'espérance d'obtenir un bénéfice était soumise à un droit. On ne peut nier qu'à cette époque l'esprit mercantile ne se soit introduit dans les hautes sphères de l'administration romaine. Toutefois, on doit savoir gré aux papes de l'emploi qu'ils ont fait de ces immenses richesses. Ils ont couvert la cité romaine d'édifices somptueux. Ils ont multiplié les chefs-d'œuvre. Grâce à ce goût exquis, Rome est devenue la capitale des beaux-arts, et encore aujourd'hui elle attire les voyageurs du monde entier.

Cet ouvrage est assez documenté. Sous une forme condensée, il renferme beaucoup de faits. Certaines questions d'histoire sont assez bien étudiées. Mais il est écrit dans un esprit hostile au catholicisme. L'auteur s'étend avec complaisance sur les désordres qui régnaient dans les monastères et sur l'immoralité du clergé. C'est son droit d'historien. Mais il devrait contrôler les faits qu'il avance. Il s'en rapporte trop souvent aux anecdotes qui courent les rues. Il attaque les indulgences, mais il travestit la doctrine de l'Église. Et alors ses attaques ne portent pas. En somme, c'est un ouvrage qu'on ne peut lire qu'avec précaution, et qu'on ne peut recommander qu'à des hommes très versés dans la doctrine théologique.

Ph. GONNET.

Digitized by Google

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — BAKER (J. B.), *An introduction to the early history of christian doctrine to the time of the Council of Chalcedon.* London, Methuen. 458 p. in-8, 13 fr. 10. — BARDENHEWER (Prof. Otto), *Geschichte der altkirchlichen Literatur.* II. Freiburg. Herder. XVI-665 p. in-8, 14 fr. 20. — BAUNARD (Mgr), *L'Evangile du pauvre.* Poussielgue. In-12, 3 fr. 50. — BOLO (abbé H.), *Conférences de la Madeleine.* Haton. In-12, 2 fr. 50. — BOSSUET. *Lettres de direction.* Poussielgue. In-12, 3 fr. 50. — COPPENS (Rév. C.), *Systematic study of the catholic religion.* Saint-Louis, Herder. XIII-370 p. in-8, 5 fr. 20. — DÉSERS (abbé), *Les objections modernes contre la religion.* Poussielgue. In-12, 1 fr. — *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.* Fasc. III. Afrique-Agneau. Letouzey et Ané. In-4. — *Dictionnaire de théologie catholique.* Fasc. XI. Bardesane-Benoît de Nurcie. Letouzey et Ané. In-4. — GRANNAN (Ch.-P.), *Questions d'Ecriture Sainte.* Lethielleux. In-12, 2 fr. 50. — HALEVY (J.), *Etudes évangéliques.* I. Leroux. 243 p. in-8, 5 fr. — LOISY (A.), *Autour d'un petit livre.* Picard. XXXIV-290 p. in-12, 3 fr. — LOISY (A.), *Le discours sur la Montagne.* Picard. 164 p. in-8, 3 fr. — LOISY (A.), *Le quatrième Evangile.* Picard. 960 p. in-8, 15 fr. — MANY (S.), *Praelectiones de locis sacris.* Letouzey et Ané. 400 p. in-8, 6 fr. — MEANS (St.), *Saint Paul and the Ante-Nicene Church.* London, Black. 362 p. in-8, 7 fr. 50. — NIKEL (J.), *Genesis und Keilschriftforschung.* Freiburg. i. B. Herder. XI-261 p. in-8, 6 fr. 25. — SABATIER (A.), *Les religions d'autorité et la religion de l'esprit.* Fischbacher. In-8, 7 fr. 50. — ST JOHN (B.), *The blessed Virgin in the XIXth century.* London. Burns. XV-436 p. in-8, 7 fr. 50.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — BAUDIN (P.), *Forces perdues.* Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — CASTELEIN (A.), *Droit naturel.* Namur, Delvaux. 965 p. in-8, 10 fr. — FLAMMARION (C.), *Astronomie des dames.* Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — GIBIER (abbé), *La désorganisation de la famille.* Lethielleux. In-8, 4 fr. — HOUSSAY (F.), *Nature et sciences naturelles.* Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — KLEIN (abbé F.), *Quelques motifs d'espérer.* Lecoffre. In-12, 3 fr. — WADDINGTON (Ch.), *La philosophie ancienne et la critique historique.* Hachette. In-16, 3 fr. 50.

Histoire et Géographie. — BOUCHÉ-LECLERCQ (A.), *Histoire des Lagides.* I. Leroux. In-8, 8 fr. — CHAMBRIER (J. de), *La Cour et*

Digitized by Google

la Société du Second Empire. II. Perrin. In-16. 3 fr. 50. — DARCY (J.), *Cent années de rivalités coloniales.* Perrin. 480 p. in-8, 7 fr. 50. — DEMOLINS (E.), *Les routes du monde moderne.* Didot. In-18, 3 fr. 50. — FLORNOY (E.), *Lamoricière.* Libr. des Saints-Pères. In-12, 2 fr. — LANGLOIS (Ch.-V.), *La Société française au XIII^e siècle.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — *Journal du capitaine François* (1792-1830). Paris. Carrington. 532 p. in-8, 7 fr. 50. — LIONNET (J.), Ketteler. Libr. des Saints-Pères. In-12, 2 fr. — MASSON (Dr A.), *La sorcellerie et la science des poisons au XVII^e siècle.* Hachette. In-16, 3 fr. 50. — *Le Portefeuille de Madame Dupin.* Calmann-Lévy. In-8, 4 fr. — *Le T. R. P. M.-Th. Ratisbonne.* Poussielgue. 2 vol. in-8, 10 fr. — VERNE (Cl.) et ROUX (E.), *A travers le monde.* Flammarion. In-8, 10 fr.

Philologie et Belles-Lettres. — ACKER (P.), *Petites confessions.* Fontemoing. In-8, 3 fr. 50. — ALANIC (M.), *A chacun sa chimère.* H. Gautier. In-12, 3 fr. — BONNAMOUR (G.), *Marie et Marthe.* Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 50. — BRUNETIÈRE (F.), *Etudes critiques.* VII^e série. Hachette. In-18, 3 fr. 50. — CIM (A.), *Le dîner des gens de lettres.* Flammarion. In-18, 3 fr. 50. — DABAUMONT (M.), *Constantin Auguste.* H. Gautier. In-12, 3 fr. — DAUDET (E.), *La religieuse errante.* Mame. In-12, 1 fr. — FOLEY (Ch.), *Fiancés de printemps.* Mame. In-12, 1 fr. — KIPLING (R.), *Sur le mur de la ville. Mercure de France.* In-18, 3 fr. 50. — MENDES (C.), *Le mouvement poétique français de 1867 à 1900.* Fasquelle. In-8, 10 fr. — MONTÉGUT (M.), *Epées de fer.* Ollendorff. In-18, 3 fr. 50. — LE ROY (A.), *L'aube du théâtre romantique.* Ollendorff. In-18, 3 fr. 50. — VANDELBOURG (R.-H. de), *Sur les Hauts Plateaux.* Plon. In-16, 3 fr. 50.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA FRANCE DE 1903

Il est, certes, douloureux d'assister impuissant à l'effroyable tempête qui sévit sur l'Eglise de France. Mais il est peut-être plus douloureux encore de vivre dans une incertitude prolongée sur l'étendue, les chances de durée, et les conséquences définitives du désastre. Aucune voix, aucune grande voix ne s'élève pour consoler, éclairer les victimes et leur dire : Courage! vous êtes semblables à des voyageurs blessés dans une rencontre de trains qui se serait produite pendant la nuit. Tout en souffrant de vos propres blessures, vous entendez les cris déchirants de ceux qui vont mourir, mais des secours vous arrivent, des hommes habiles vont panser vos plaies, et voici l'aurore qui chassera toutes ces ténèbres.

Personne n'ose faire entendre, à l'heure qu'il est, cette parole d'espérance, parce que chacun s'attend aux pires éventualités.

Un écrivain s'est rencontré cependant, qui a porté sur la Révolution et l'esprit de la Révolution, des jugements lumineux, profonds et en somme, optimistes, malgré leur apparente sévérité. Ils datent d'un siècle et on les croirait

Digitized by Google

écrits d'hier, tant ils s'appliquent aux choses d'aujourd'hui. « L'ignominie nationale pèse sur tous les cœurs (car jamais peuple ne fut plus méprisé par des maîtres plus méprisables) ; on a donc besoin de se consoler, et les bons citoyens le font à leur manière. Mais l'homme vil et corrompu, étranger à toutes les idées élevées, se venge de son abjection passée et présente, en contemplant avec cette volupté ineffable qui n'est connue que de la bassesse, le spectacle de la grandeur humiliée. »

Les catholiques du XIX^e^ siècle n'ont pas suffisamment rendu justice à l'homme de bien et de génie qui a écrit ces lignes. Est-ce qu'on ose souvent citer de Maistre, parmi nous ? Chateaubriand qui sut tenir si bien en éveil, l'attention de ses contemporains, absorbe encore la curiosité des historiens et des érudits et des critiques, lesquels sont friands de récits scandaleux. Les catholiques, littérairement intimidés, ne se permettent pas de juger René et de secouer son joug. Exagérant peut-être les droits de la reconnaissance ils mettent en quelque sorte leur point d'honneur à ne connaître que l'auteur du *Génie*, l'apologiste éloquent et désintéressé du catholicisme. Des maladies morales dont René favorisa le développement, il n'est jamais question. La gloire de Chateaubriand s'est donc établie, et se perpétue aux dépens de celle de de Maistre.

Dans la vie de ce dernier on ne rencontre ni une Pauline de Beaumont, ni une M^me^ de Custine, ni une Prudence, ni aucune de ces inconnues ou demi-inconnues, qui permettent aux littérateurs contemporains de composer de piquantes monographies. Moins austère, moins modeste, moins distingué, moins chrétien surtout, de Maistre intéresserait davantage le snobisme des nouvelles générations. Mais quoi ? il n'étala jamais sa mélancolie. Loin de parer son moi de je ne sais quelles langueurs de grâce, il osa le montrer à nu. Les écrivains élégants et le grand public « n'aiment pas ça ». Leurs sympathies, leurs admirations et leurs éloges vont au voyageur sublime et ennuyé qui monte au Capitole, ou au Parthénon, ou au Thabor pour se couronner lui-même. Puis, comment lire assidû-

Digitized by Google

ment un écrivain qui ne parle jamais d'amour, qui ne révéla au monde aucune Atala, aucune Céluta, aucune Amélie? Il est vrai que de Maistre écrivit à sa petite-fille Constance, des lettres d'une délicatesse infinie. Mais chose assez humiliante pour ce XIXe siècle qui eut une si haute opinion de lui-même, il n'apprécia que très faiblement l'admirable correspondance de de Maistre. Quand on aime Zola, Beaudelaire et autres, on ne peut pas trouver attachantes, les conversations d'un grand'père avec sa petite-fille.

Même les événements qui se précipitent n'ouvrent pas les yeux aux admirateurs de René. Le catholicisme à la Chateaubriand, le catholicisme romantique moderne et demi-mondain, perd toutes les positions conquises jusqu'ici. Nous rétrogradons jusqu'aux pires époques de la Révolution; peut-être même l'Eglise de France traverse-t-elle des épreuves plus redoutables que la persécution de 1793. On coupait des têtes à la fin du dix-huitième siècle, on supprime aujourd'hui les institutions qui sont la vie même de l'Eglise, ce qui est infiniment plus grave.

Les catholiques du XIXe siècle n'avaient pas prévu pour la plupart, la gravité de ces événements et ils ne l'avaient pas prévue parce que, dominés par les successeurs, les disciples, et les panégyristes de Chateaubriand, ils avaient dédaigné ou méconnu leur véritable conseiller, Joseph de Maistre. N'essayèrent-ils pas à maintes reprises, de réconcilier l'Eglise avec la Révolution, c'est-à-dire Jésus-Christ avec Bélial? Or, de Maistre avait écrit: « Il y a dans la révolution française un caractère satanique qui la distingue de tout ce qu'on a vu et peut-être de tout ce qu'on verra... Ce qui distingue la Révolution française, et ce qui en fait un événement unique dans l'histoire, c'est qu'elle est *mauvaise* radicalement, aucun élément de bien n'y soulage l'œil de l'observateur; c'est le plus haut degré de corruption connu; c'est la pure impureté. »

Soyons sincères; nous nous persuadâmes tous, ou peu s'en faut, que de Maistre exagérait; nous découvrîmes chez les victimes de la Révolution des défauts et chez les

Digitized by Google

bourreaux une certaine grandeur morale. Le Bloc, l'infâme Bloc s'est chargé de nous donner une vision nette et facile de la réalité. Il fait naître dans toute la France chrétienne des colères et une épouvante qui ne trouvent pas toujours chez les journalistes contemporains une expression forte, mesurée, adéquate. Pour entendre un langage qui traduise les angoisses patriotiques et religieuses des Français vaincus dans leur propre pays, il faut remonter jusqu'à de Maistre. Ses hautes et justes considérations s'appliquent à la majorité anticléricale de la Chambre, mieux encore qu'à la Convention. « Ainsi, des hommes sans génie et sans connaissances ont fort bien conduit ce qu'ils appellent le *Char révolutionnaire;* ils ont tout osé sans crainte de la contre-révolution ; ils ont toujours marché en avant, sans regarder derrière eux ; et tout leur a réussi, parce qu'ils n'étaient que les instruments d'une force qui en savait plus qu'eux. Ils n'ont pas fait de fautes dans leur carrière révolutionnaire, par la raison que le flûteur de Vaucanson ne fit jamais de notes fausses. » L'homme qui a écrit ces lignes n'a pas l'heur de plaire à nos contemporains, il est impopulaire même dans certains milieux catholiques ; ni sa haute probité, ni son amour à la fois passionné et désintéressé de la France et de l'Eglise, ni ses vertus publiques et privées n'ont trouvé grâce devant le snobisme moderne. Il ne fut jamais de mode parmi les intellectuels de lire de Maistre et de s'appuyer sur son autorité de penseur. Il y a peut-être lieu de se demander aujourd'hui, si ces préventions injustes ne constituent pas pour la France en général, et pour les catholiques en particulier, une cause de faiblesse et un danger grave. On commence à savoir à quoi s'en tenir sur les prétendus bienfaits de la Révolution. A défaut de Burke, d'Auguste Comte, de Taine et de Carlyle, les événements parlent assez d'eux-mêmes. Et à la veille d'être broyés par le Bloc, nous hésiterions à interroger le penseur qui le premier, avec un courage et une sûreté de vue également admirables, jugea et condamna la Révolution !

Certes, M. de Maistre n'est pas infaillible, mais il a une

Digitized by Google

façon de se tromper qui n'est point commune, et il atteint souvent à la vérité éternelle. L'étude de ses principales affirmations me paraît de nature à jeter quelque clarté soit sur la véritable nature de la Révolution soit sur les fautes commises depuis un siècle, par cette catégorie très intéressante de Français qu'on appelle le parti de l'ordre, ou les braves gens, ou les Conservateurs.

Le fait qui a servi de point de départ aux *Considérations sur la France* n'est plus hélas ! qu'un souvenir historique. Au commencement du XIX^e^ siècle, la France exerçait sur l'Europe une véritable magistrature : elle bénéficiait du double prestige qui s'attache à une domination littéraire qui avait duré deux siècles, et à une série de triomphes militaires, unique peut-être dans l'histoire. On comprend que de Maistre ait voulu, à tout prix, éclairer la France sur elle-même et sur sa véritable mission de fille aînée de l'Eglise: il y allait, semblait-il, des destinées du genre humain.

Aujourd'hui, la France n'occupe plus que le quatrième ou cinquième rang en Europe, et l'Europe elle-même n'est plus l'univers civilisé. Cette personne morale dont les diplomates et les penseurs parlaient autrefois avec une gravité respectueuse, tourne aujourd'hui à la douairière qui radote. Quel caricaturiste n'a fait rire ses lecteurs aux dépens du concert européen et de l'action européenne ? Au fait, depuis quelques années, les grands événements se passent dans l'Afrique du Nord et dans l'Afrique du Sud, en Extrême-Orient et en Amérique.

Considérer la France n'est donc plus considérer le centre de la vie mondiale, du moins on est tenté de le croire tout d'abord. En réalité, l'œuvre de de Maistre n'a rien perdu de son importance, parce qu'elle a pour objet la Révolution, laquelle demeure toujours la grande affaire non seulement de la France, mais du monde.

La seule question qui se pose est donc celle-ci : De Maistre a-t-il compris et défini l'essence de la Révolution française ?

Non, répondent nos adversaires, puisqu'il est facile de

Digitized by Google

constater que de Maistre commit des erreurs très graves. Par exemple, il semble confondre la contre-révolution qui ne peut être qu'une œuvre de longue haleine et d'une portée immense, avec la Restauration qui est un événement historique d'assez médiocre importance. Tandis qu'il prophétise le retour des Bourbons, il s'attarde en des histoires protocolaires qui nous font sourire. A des considérations dignes des plus grands penseurs anciens ou modernes, il mêle des vœux, des conseils, voire des épigrammes qui pourraient émaner d'un chevau-léger.

Rien de plus injuste que ces reproches. Les événements n'ont pas toujours servi de Maistre, mais alors même qu'ils déjouaient ses espérances royalistes ou catholiques, ils témoignaient de sa haute clairvoyance. En 1797, il a raconté prophétiquement le retour des Bourbons avec un luxe de détails empruntés à Hume, que l'histoire a presque tous, si j'ose dire, réédités, et c'est prodigieux cela ! Maintenant, j'avoue que, dans le désir sinon dans la pensée de de Maistre, la restauration de la monarchie devait favoriser puissamment la contre-révolution : elle en était la condition indispensable et la sauvegarde. Les règnes de Louis XVIII et de Charles X ne virent se réaliser aucune de ces grandes pensées. Mais pour prévoir en 1797 les maladresses et les fautes de la Restauration, pour prévoir le ministère Decazes et le ministère Polignac il eût fallu quelque chose de plus que le génie d'un penseur. Or, de Maistre ne fut jamais favorisé des révélations surnaturelles ; il annonça l'avenir d'après les seules données de la raison.

Il reste donc que sa clairvoyance s'affirme extraordinaire, même dans les chapitres où il est le plus facile de relever les erreurs de détail. Il ne se trompe ni sur la nécessité, ni sur la durée, ni sur l'importance de la contre-révolution. Peut-on lui demander davantage ? « La réaction, d'ailleurs, devant être égale à l'action, ne vous pressez pas hommes impatients et songez que la longueur même des maux nous annonce une contre-révolution dont vous n'avez pas d'idée. La Révolution française est une grande époque et ses suites

Digitized by Google

dans tous les genres se feront sentir bien au-delà du temps de son explosion et des limites de son foyer. »

Ainsi le grand problème est posé avec une netteté qui tient du prodige; il suffit de l'étudier avec application et surtout avec un profond respect pour le génie de l'auteur. Où il se trompa, il nous est facile à nous médiocres, de ne pas nous tromper nous-mêmes, éclairés que nous sommes par les clartés presque trop vives de l'histoire contemporaine. Où il vit juste, nous avons beaucoup à apprendre. Ecoutons de Maistre sans esprit de chicane, avec cette humilité d'esprit si rare de nos jours, qui permet aux disciples attentifs et dociles, de comprendre la pensée d'un maître.

Le mot révolution a subi pendant le dix-neuvième siècle de telles vicissitudes, qu'il est devenu presque impossible d'en déterminer le sens. Chaque parti crut habile de se l'approprier, et dans ce but, inventa des définitions qui forment ce que Montaigne appellerait un effroyable tintamarre de cervelles. Des conservateurs s'appuyèrent gravement sur les immortels principes de 89, et l'on vit naguère un publiciste presque chrétien établir un ingénieux parallèle entre l'Evangile et la Révolution. Des habiles apprivoisaient la Révolution; ils la déclaraient anodine ou neutre ou bienfaisante, ils l'aspergeaient d'eau bénite. Quelqu'un, en cette affaire, devait être dupe; conservateurs et catholiques découvrent aujourd'hui, un peu tard peut-être, que la Révolution et le Bloc ne font qu'un. Le Bloc c'est la Révolution en 1903.

L'évidence de ce fait brutal constitue une irréfutable et très éloquente apologie de Joseph de Maistre et elle impose à un grand nombre de catholiques un devoir plutôt pénible, c'est-à-dire une confession en règle, avec acte de contrition et ferme propos. *Ergo erravimus*. Nous avons rougi de ce *Syllabus* qui est déjà, qui sera de plus en plus la gloire et la force de l'Eglise, nous avons renié ou mal défendu de Maistre, qu'on traitait, autour de nous, de fanatique. Nous avons tenté certaines expériences diplomatiques, nous avons biaisé avec la Révolution au lieu de la

Digitized by Google

combattre. Et à l'heure qu'il est la Révolution anéantit nos œuvres en ricanant.

Il ne serait que temps de lire ou de relire avec attention le chapitre v des *Considérations sur la France :* « Qu'on se rappelle les grandes séances, le discours de Robespierre contre le sacerdoce, l'apostasie solennelle des prêtres, la profanation des objets du culte, l'inauguration de la déesse Raison et cette foule de scènes inouïes où les provinces tâchaient de surpasser Paris : tout cela sort du cercle ordinaire des crimes et semble appartenir à un autre monde... Les temples sont fermés ou ne s'ouvrent qu'aux délibérations bruyantes et aux bacchanales d'un peuple effréné. Les autels sont renversés ; on a promené dans les rues des animaux immondes sous les vêtements des pontifes, et sur ces autels que la foi antique environne de chérubins éblouis, on a fait monter des prostituées nues. Le philosophisme n'a donc plus de plaintes à faire ; toutes les chances humaines sont en sa faveur ; on fait tout pour lui, et tout contre sa rivale (l'Eglise catholique). »

L'antagonisme violent, dont de Maistre trace un tableau si exact, n'a rien perdu de son acuité. Depuis trente ans environ, la politique jacobine, vit de cette formule unique : Guerre au catholicisme. Depuis trente ans, il n'est question à la tribune et dans les journaux que de mesures à prendre contre les prêtres, les religieux et les religieuses. De même que la Révolution, le Bloc a un caractère éminemment antireligieux, et la persistance de ce caractère ajoute aux sinistres clartés de la situation présente. Donner comme unique objectif à toute la vie politique et administrative de ce beau pays de France, l'anéantissement de toute vie religieuse, c'est monstrueux et à quelques points de vue, inintelligible.

D'où viennent cet excès et cette monomanie d'impiété? En d'autres pays on voit des gouvernements persécuter pendant un certain temps et dans une certaine mesure, des jésuites, des curés et des évêques. Ils ne tardent pas à s'arrêter ou tout au moins à se modérer, ils acceptent volontiers des transactions, par où il apparaît que la persécu-

Digitized by Google

tion des catholiques n'est pas, à leurs yeux, la grande affaire. De Maistre explique en termes excellents, les causes morales, théologiques et historiques du triste privilège par lequel se distingue la France révolutionnaire.

« Toujours il y a eu des religions sur la terre, et toujours, il y a eu des impies qui les ont combattues : toujours aussi l'impiété fut un crime, car, comme il ne peut y avoir de religion fausse sans aucun mélange de vrai, il ne peut y avoir d'impiété qui ne combatte quelque vérité divine plus ou moins défigurée : mais *il ne peut y avoir de véritable impiété qu'au sein de la véritable religion;* et, par une conséquence nécessaire, jamais l'impiété n'a pu produire dans les temps passés, les maux qu'elle a produits de nos jours. »

Ici encore, l'histoire et la géographie nous permettent de corroborer les géniales intuitions de de Maistre. Des spécialistes ont fait connaître toutes les forces infernales dont dispose la franc-maçonnerie, laquelle s'acharne avec une rage particulière contre l'Eglise de France. L'impiété universelle et l'impiété nationale se sont amalgamées pour former la Révolution et elles ont établi leur quartier général dans notre malheureux pays. Connaissant partiellement les projets que les Frères .·. élaborent dans leurs loges, les Français de 1903 peuvent en quelque sorte dénombrer le mal que de Maistre devinait avec son instinct de prophète.

Est-ce que, de ce chef, son verbe serait inférieur à la réalité présente, est-ce que grâce aux statistiques et aux comptes rendus nous verrions mieux que de Maistre le caractère satanique du Bloc révolutionnaire ? Nullement. Le génie qui s'est mis au service de l'Eglise a, pour connaître la vérité, des moyens que les historiens ignorent et que les statisticiens ne soupçonnent pas. Ecoutez de Maistre : « Transportons-nous à l'époque la plus terrible de la Révolution, supposons que sous le gouvernement de l'infernal comité... » Parlerions-nous sur un autre ton, je ne dis pas des convents secondaires qui veulent bien communiquer au grand public les procès-verbaux,

Digitized by Google

d'ailleurs corrigés, de leurs séances, mais de ce convent des conventions où des politiciens mystérieux décrètent la guerre contre l'Eglise ?

Faire de telles constatations, discerner ainsi dans la Révolution, toutes les formes de mal dont l'humanité puisse se rendre coupable, c'est se condamner, semble-t-il, à un absolu et irrémédiable pessimisme. De Maistre, en effet, passe pour un prophète sombre, sorte de Jérémie moderne, ou mieux encore, pour le héraut du dernier jugement. Il est optimiste, au contraire, optimiste dans l'âme, non seulement parce qu'il croit au triomphe définitif du catholicisme mais encore parce qu'il croit voir à travers la fumée sortie du puits de l'abîme, une issue heureuse et prochaine à la Révolution. « On dit fort bien, écrit-il quelque part, on dit fort bien quand on dit que la *Révolution va toute seule.* Cette phrase signifie que jamais la Divinité ne s'était montrée d'une manière si claire, dans aucun événement humain. Si elle emploie les instruments les plus vils, c'est qu'elle punit pour régénérer. » Loin qu'il diminue à ses propres yeux, et aux yeux de ses lecteurs l'importance de la Révolution, il laisserait deviner plutôt une tendance à l'exagérer. La Révolution n'est peut-être que le prolongement, la revanche et le développement logique de la Réforme. De Maistre la considère comme un événement unique dans l'histoire de l'humanité. Aussi entre-t-il avec une sorte d'allégresse dans les vues de la Providence qui a décrété la Révolution ; il lui arrive de parler d'avance le langage lyrique de Michelet. « D'ailleurs... ce n'est pas par l'avantage du nombre que les vents conduisent les vaisseaux des Français et repoussent ceux de leurs ennemis ; que l'hiver leur fait des ponts de glace au moment où ils en ont besoin ; que les souverains qui les gênent meurent à point nommé ; qu'ils envahissent l'Italie sans canons ; et que des phalanges réputées les plus braves de l'univers jettent les armes à égalité de nombre, et passent sous le joug... Il faut toujours remonter au Comité de Salut public, qui fut un miracle et dont l'esprit gagne les batailles. »

Digitized by Google

Cette admirable sérénité, ce prodigieux mélange de clairvoyance pessimiste et d'optimisme, de haine et d'admiration font la supériorité de de Maistre. Encore qu'il se soit trompé maintes fois, nous devons avoir confiance en lui, c'est-à-dire essayer consciencieusement et pratiquement de comprendre sa pensée, qui est vraie dans son ensemble. Il affirme que la Révolution c'est le mal, que la contre-révolution c'est le salut. Suffirait-il donc de bien définir la première afin de la mieux combattre, puis de bien définir encore la seconde pour la faire triompher? Non, pas tout à fait. Si satanique qu'elle puisse être, la Révolution remplit un rôle providentiel, en ce sens qu'elle *efface*. Au temps où Joseph de Maistre composait les *Considérations sur la France*, tout n'était pas effacé; entre la fin du dix-huitième siècle et les débuts du vingtième, les ressemblances s'offrent à ce point frappantes, qu'il est permis de se demander si les destructions nécessaires sont réellement accomplies aujourd'hui. En rebâtissant à la hâte un abri indispensable, le dix-neuvième siècle catholique n'aurait-il pas fait entrer dans ses constructions quelques matériaux destinés à disparaître? C'est une question secondaire, il est vrai, mais qu'il importe de ne pas négliger si on veut rendre plus facile, la solution de la grande question.

Pour de Maistre, la Révolution se résume en une double révolte contre la souveraineté divine et la souveraineté humaine. Il n'est même pas malaisé de ramener à un seul les deux éléments constitutifs de l'esprit révolutionnaire. « Lorsque, dit de Maistre, on envisage que, dans la chaîne des établissements humains, depuis ces grandes institutions qui sont des époques du monde, jusqu'à la plus petite organisation sociale, depuis l'empire jusqu'à la confrérie, tous ont une base divine, et que la puissance humaine, toutes les fois qu'elle s'est isolée, n'a pu donner à ses œuvres qu'une existence fausse et passagère ; que penserons-nous du nouvel édifice francais et de la puissance qui l'a produit? Pour moi, je ne croirai jamais à la fécondité du néant... Ce serait une chose curieuse d'approfondir suc-

Digitized by Google

cessivement nos institutions européennes et de montrer comment elles sont toutes christianisées... »

La plus récente histoire de France a simplifié et rendu plus claire et plus accessible, la définition de l'esprit révolutionnaire. Le *Similis ero Altissimo* de Satan révolté est aujourd'hui remplacé très convenablement par le mot égalité. Oh ! sans doute, il existe une égalité chrétienne, en vertu de laquelle nous sommes tous les enfants d'un même Dieu ; c'est l'égalité par en haut qui s'accommode de toutes les supériorités réelles, qu'elles soient intellectuelles, morales et sociales. Mais on connaît trop bien une autre égalité, l'égalité par en bas, celle qui est faite de haine, de révolte, d'envie et de force destructrice, celle qui a transformé la France en un pays ingouvernable et agressivement impie. Elle a absorbé définitivement les deux autres formules dont parurent s'inspirer les grands ancêtres, car les Français de 1903 ne peuvent plus prononcer sans s'irriter ou sans rire, les mots liberté et fraternité qui sont devenus sinistrement archaïques. Oui, l'égalité règne en même temps que le Bloc, ou plutôt, elle est la raison d'être du Bloc, elle règne par la destruction systématique de ce qui est la vie même de la France. Satanisme et égalité sont deux termes équivalents.

Les Français indépendants (je ne parle pas des autres) ne partagent pas encore la haine motivée de de Maistre contre la Révolution, mais ils remarquent lentement, oh ! très lentement, que l'égalité produit chez eux des ravages incalculables. De ce qu'on n'est pas préparé à discuter les conseils de de Maistre, il ne s'ensuit pas qu'on doive les passer toujours sous silence. L'isolement social dans lequel on tient les catholiques, même les mieux disposés à entrer dans le mouvement, offre, du moins, un avantage : il leur permet de s'exprimer en toute liberté. D'autres, chargés de lourdes responsabilités administratives ou politiques, ont une foule de ménagements à garder; nous n'avons, Dieu merci, que le souci d'atteindre la vérité. Bien mieux encore : nos éloges compromettent quelquefois nos sages amis des centres. A défaut de courage, l'intérêt

Digitized by Google

bien compris nous est une raison de ne pas ménager toujours et quand même, une opinion qui nous est hostile.

De Maistre donc, propose deux remèdes au mal révolutionnaire : le retour à la monarchie et le retour au catholicisme. Il est entendu que les deux restaurations n'ont réalisé que très faiblement ses prophéties, mais peut-être pourrait-on le faire bénéficier d'une observation générale qu'il a formulée avec sa précision ordinaire et qui s'applique à la question de la monarchie. « Ne confondons point, dit-il, les essences des choses avec leurs modifications ; les premières sont inaltérables et reviennent toujours ; les secondes changent et varient un peu le spectacle, du moins pour la multitude, car tout œil exercé pénètre aisément l'habit variable dont l'éternelle nature s'enveloppe suivant les temps et suivant les lieux. » L'habit variable, dans l'espèce, porte peut-être le nom de monarchie, l'essence inaltérable des choses, s'appelle dans la langue de de Maistre, la souveraineté ; nous disons aujourd'hui, l'autorité. Que la plupart des Français de nos jours aient à apprendre l'art, pourtant assez simple, d'obéir, de se résigner, de supporter la supériorité d'un voisin, d'un concurrent ou d'un ami, c'est ce qu'il me paraît superflu de démontrer. Les plus transcendantales exhortations de la philosophie dominante aussi bien que les plus vulgaires et les plus cyniques proclamations électorales, tendent à surexciter chez les électeurs contemporains et dans leur famille, l'indépendance, la susceptibilité, et toutes les ambitions même les moins légitimes du moi. Instaurer dans le Christ la notion d'autorité, en maintes régions anéantie, et partout compromise, telle est l'obligation pressante qui s'impose aux Français.

Comment se fera cette instauration ? Naturellement elle résultera d'une intensité plus grande de la vie religieuse. Sur cette grave question de la renaissance catholique au XIX^e^ siècle, de Maistre prononce des jugements qu'on croirait libellés d'hier : « Je suis si persuadé des vérités que je défends, dit-il, que lorsque je considère l'affaiblissement général des principes moraux, la divergence des

Digitized by Google

opinions, l'ébranlement des souverainetés qui manquent de base, l'immensité de nos besoins et l'inanité de nos moyens, il me semble que tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses, ou qu'il va se former une nouvelle religion, ou que le christianisme sera rajeuni de quelque manière extraordinaire. C'est entre ces deux suppositions qu'il faut choisir, suivant le parti qu'on a pris sur la vérité du christianisme. »

Le XIX^e^ siècle semble s'être donné la tâche de corroborer et de commenter avec des faits religieux, le dilemme de de Maistre. D'une part en effet, les incrédules, comprenant que la négation voltairienne était une nourriture insuffisante pour un peuple, se sont acharnés en vain, cela va sans dire, à créer une religion nouvelle. Depuis Saint-Simon et Enfantin jusqu'à Renan, jusqu'à M. Pécaut, jusqu'à M. Paul Desjardins, que de fondateurs d'églises et de chapelles !

D'autre part le catholicisme rajeunit d'une façon extraordinaire, sinon en France, du moins, en Europe et en Amérique. Même dans notre malheureux pays, certaines classes de la société, longtemps dominées par le paganisme sensuel du dix-huitième siècle, reviennent aux pratiques religieuses qu'elles avaient laissé tomber en désuétude.

Chacune des deux propositions prophétiques dont se composait le jugement de de Maistre est donc devenue une réalité historique. D'où il suit que sur le sol de cette France si avide — du moins elle l'affirme — de concorde politique et d'unité morale, on voit s'avancer l'une contre l'autre deux armées, deux armées sensiblement égales. La génération présente, pour parler comme de Maistre, est témoin de l'un des plus grands spectacles qui jamais aient occupé l'œil humain : c'est le combat à outrance du christianisme et du philosophisme. La lice est ouverte, les deux ennemis sont aux prises et l'univers regarde. »

Le tragique et sublime spectacle s'est prolongé jusqu'à nos jours ; après avoir langui ou paru languir pendant quelques années, il a repris un éclat, une animation, une

Digitized by Google

violence qui font songer à la Terreur. Comme de Maistre, les hommes de nos jours se demandent qui l'emportera, de la religion ou de l'impiété.

Des faits nouveaux se sont produits qui nous permettent de nous prononcer sur l'issue, ou plutôt sur les issues prochaines du combat. Le premier de ces faits est une recrudescence de haine contre l'Eglise catholique. On ne tranche pas les têtes des catholiques comme en 1793, mais uniquement parce qu'on a trouvé mieux que la guillotine, et on a trouvé mieux parce qu'on connaît plus à fond l'art de haïr. Robespierre croyait à l'Etre suprême, mais tel rhéteur de nos jours, puissant dans les conseils du gouvernement, somme le nommé Dieu d'apparaître, avec l'espoir qu'à force d'éloquence blasphématoire il saurait le refouler dans son éternité. Tout un groupe d'apostats, de défroqués et d'athées soi-disant mystiques, ajoute à l'horreur de la persécution présente je ne sais quel caractère d'orgie satanique. Il est difficile de ne pas croire à l'enfer en voyant agir les Charbonnel, les Combes, les Ferdinand Buisson et autres histrions anticléricaux. De Maistre avait prévu — et je crois que c'est son plus grand tour de force — cet effroyable déchaînement de la bête humaine, en comparaison duquel, les massacres de la Terreur sont peut-être chose anodine. « Le monde, a-t-il dit, renferme une foule innombrable d'hommes si pervers, si profondément corrompus, que, s'ils pouvaient se douter de certaines choses, ils pourraient aussi redoubler de méchanceté et se rendre, pour ainsi dire, coupables, comme des anges rebelles; ah ! plutôt, que leur abrutissement se renforce encore, s'il est possible, afin qu'ils ne puissent pas même devenir coupables, autant que des hommes peuvent l'être. L'aveuglement est sans doute un châtiment terrible; quelquefois cependant, il laisse apercevoir l'amour; c'est ce qu'il peut être utile de dire dans ce moment. »

L'aveuglement relativement bienfaisant dont parlait de Maistre a disparu ; l'abrutissement des humains révoltés a fait place à la pleine conscience d'une impiété peut-être scientifique. En 1903, les chefs du mouvement anticlérical

Digitized by Google

en veulent à Dieu, ils ont pour but, l'anéantissement de toute religion; ils sont décidés à aller jusqu'au bout de leur haine laquelle participe en quelque sorte, de l'éternité infernale. Si quelqu'un était tenté de croire que la clairvoyance de de Maistre a exagéré, qu'il lise les diatribes blasphématoires de l'*Action*, feuille gouvernementale.

Une telle violence, dans une guerre savamment préparée justifie non pas toutes les craintes, mais des craintes graves. Certes le catholicisme ne périra pas en France, mais humainement parlant, on ne voit pas bien comment il vaincra ses ennemis et on a le droit de penser qu'il est condamné — sauf miracle — à vivre pendant de longues années encore, à l'état de minorité persécutée, ou opprimée, ou dédaigneusement protégée.

Un autre fait qui fortifie et éclaire étonnamment les dires prophétiques de de Maistre, c'est la propagande catholique au sein des nations hérétiques et surtout anglo-saxonnes. L'auteur des *Considérations* écrivait dès 1797 : « L'émigration considérable du clergé et particulièrement des évêques français en Angleterre me paraît surtout une époque remarquable. Sûrement on aura prononcé des paroles de paix! sûrement on aura formé des projets de rapprochement, pendant cette réunion extraordinaire! quand on n'aurait fait que désirer ensemble, ce serait beaucoup... »

Après les conversions de Manning, de Newman, ces lignes pourraient sembler banales à qui ne tiendrait pas compte du temps où elles furent écrites. En réalité, elles font le plus grand honneur au sens catholique et à la perspicacité de Joseph de Maistre.

Elles ont une portée bien plus grande encore, car il s'en faut que l'histoire de la conversion partielle de l'Angleterre au catholicisme ait révélé toute leur signification. De Maistre ne voulait pas qu'on lui parlât de l'Amérique. C'était prématuré, disait-il. De nos jours au contraire, il faut en parler. Or, à ceux qui s'occupent de ces deux sujets : France et Révolution, l'Amérique contemporaine envoie des documents d'une haute importance qui sont aussi consolants pour notre foi qu'inquiétants pour notre patrio-

Digitized by Google

tisme. Un journal français publiait naguère les statistiques suivantes : « A cette époque (année 1900), si les Sœurs américaines avaient dans leurs écoles des Etats-Unis 516.000 enfants, les Sœurs des ordres dont la maison mère est en France n'en avaient pas moins de 235.000. Parmi ces dernières, venaient en tête les Sœurs de Saint-Joseph, au nombre de 2.975, avec 80.934 élèves et 3.581 orphelines. Les Sœurs de charité de Saint-Vincent-de-Paul étaient 3,600, tenant 100 écoles et 26 académies où elles éduquaient 54,123 élèves. Dans leurs 29 orphelinats étaient élevés 1.280 enfants et leurs 39 hôpitaux avaient reçu 11.807 malades. Des ordres moins connus sont aussi essaimés pour faire une œuvre considérable. Les Sœurs de Notre-Dame dont la maison mère est à Amiens, étaient 1.756 aux Etats-Unis ; 32.208 élèves recevaient l'éducation dans leurs 23 écoles et dans leurs 66 académies. Les sœurs de la Divine-Providence qui ont leur maison mère en Lorraine, au nombre de 605, dirigeaient 63 écoles et 14 académies ayant ensemble 19.758 élèves. Dans certaines villes du centre, anciennes colonies françaises comme Saint-Louis et Louis-Ville, elles jouent un rôle particulièrement important. »

Cette statistique ne l'oublions pas, se rapporte à l'année 1900. Les exploits du ministère Combes ont précipité, puis augmenté dans des proportions considérables, l'exode des congrégations françaises aux Etats-Unis. L'œuvre d'apostolat que la Terreur sanglante de 1793 avait commencée seulement, en Angleterre, la Terreur sèche de 1901-1903 l'accomplit en Amérique. Le salut vient des ennemis de la Foi. Ainsi se dévoilent peu à peu les secrets desseins de la Providence. Ainsi se manifestent à tous les yeux les conséquences heureuses des très basses œuvres dont MM. Combes et consorts sont les exécuteurs.

Il va sans dire que ces succès religieux ne consolent pas le moins du monde notre patriotisme. A la rigueur, la France pourrait se passer du surcroît de vie apostolique qu'elle dépense dans le Nouveau Monde. Mais les progrès de la politique anticléricale rendent chaque jour plus difficile, le recrutement des congrégations, voire du clergé séculier,

Digitized by Google

qui épuisent leurs forces au profit des pays jeunes. Tel ordre de religieuses enseignantes aujourd'hui français sera demain, c'est-à-dire dans quelques années, américain.

En même temps, le caractère national de la France, se transforme sous l'influence de la franc-maçonnerie, et si l'on tient compte des manifestations officielles, se dégrade. « L'esprit de prosélytisme français, disait de Maistre est connu comme le soleil ; depuis la marchande de modes jusqu'au philosophe, c'est la partie saillante du caractère national. Ce prosélytisme passe communément pour un ridicule et, réellement, il mérite souvent ce nom, surtout par les formes ; dans le fond cependant, c'est une fonction. »

Cette bienveillance et cet optimisme de de Maistre s'expliquent historiquement. La Convention mettait d'avance en pratique le précepte fameux de Gambetta sur l'exportation de l'anticléricalisme.

Pendant que Robespierre guillotinait à Paris des prêtres et des religieuses, l'ambassadeur de France à Constantinople, nommé par Robespierre, assistait dévotement à toutes les cérémonies du culte catholique ; il s'affirmait promoteur des intérêts chrétiens en Orient. De nos jours on sait ce que devient le protectorat catholique de la France et à Constantinople et à Pékin.

Les anathèmes de de Maistre ne sont que trop bien justifiés et confirmés par l'histoire du XIX^e^ siècle. La Révolution qui avait trouvé la France reine incontestée des nations civilisées, l'a transformée en une puissance de troisième ou de quatrième ordre, éprise de confortable, soucieuse d'éviter les complications internationales, indifférente sinon hostile à ses gloires religieuses.

La minorité catholique, demeure seule fidèle aux véritables traditions nationales, et on peut dire qu'elle a réussi jusqu'à maintenant à sauvegarder, dans une certaine mesure, l'honneur du nom français. Lui laissera-t-on les moyens de continuer son œuvre ? Il est permis d'en douter.

Cependant, les ennemis du dehors, bien qu'investis de tous les pouvoirs administratifs et politiques, ne peuvent

Digitized by Google

rien contre une société puissamment organisée. L'Eglise de France à la fin du dix-huitième siècle fut sauvée plutôt que compromise par la persécution révolutionnaire. Si elle perdit une partie considérable de son empire entre 1700 et 1789, pourquoi ne le dirions-nous pas? ce fut par sa faute. De même, les catholiques du XIX^e^ siècle, n'ont pas reconquis toutes les positions follement abandonnées jadis, parce qu'ils donnèrent leur confiance à des conseillers plus séduisants que sagaces et désintéressés. Le moi de Chateaubriand, les amis de Chateaubriand, les disciples de Chateaubriand ont occupé trop de place dans l'histoire intellectuelle du catholicisme français. Que n'a-t-on médité plus souvent les enseignements de de Maistre, un pur catholique!

Il est peut-être temps encore de réparer les fautes commises et de rendre enfin justice — pour le plus grand bien de la France d'ailleurs — à l'auteur du *Pape*, des *Soirées de Saint-Pétersbourg* et des *Considérations*. On commence à l'étudier dans les régions d'où nous vient une certaine lumière. Au mois de septembre dernier, je trouvai M. Paul Bourget lisant une page de de Maistre, une magnifique page qui sera citée, je l'espère, dans un prochain roman. M. Jules Lemaître, lui, ne lit pas encore de Maistre, mais il voit tous les jours un ami intime qui sait par cœur des morceaux considérables des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Pour l'instant, M. Jules Lemaître choisit bien ses amis. M. Brunetière qui ne daignait pas citer de Maistre, autrefois, le commente aujourd'hui, avec une satisfaction visible. Comment du reste, tous ces hommes de bonne volonté pourraient-ils se soustraire à l'autorité de l'écrivain qui est intellectuellement parlant, leur aïeul? Car ils se piquent tous d'avoir passé par l'école d'Auguste Comte; lequel a subi profondément, l'influence de de Maistre.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

UN SIÈCLE

DE

L'ÉGLISE DE FRANCE

(1800-1900) [1]

Sous le titre que je viens d'inscrire en tête de ces modestes pages, Mgr Baunard, l'éminent recteur des Facultés catholiques de Lille, a élevé un beau monument à la gloire de l'Eglise de France, au XIX^e^ siècle. Nul n'était mieux préparé que lui pour accomplir une tâche si considérable, car on n'a pas écrit ces importants ouvrages sur le cardinal Pie, sur le cardinal Lavigerie, sur le général Sonis, sur la Mère Barat, sur M^me^ Duchesne, sur le vicomte de Melun, sur les plus illustres convertis français du siècle qui vient de finir, sans posséder les principaux éléments d'un travail d'ensemble sur le siècle lui-même, au point de vue religieux. Rien d'étonnant, par conséquent, si, étant donné d'ailleurs le beau talent que le ciel lui a imparti, Mgr Baunard nous a offert une œuvre magistrale, bien digne des éloges qu'elle a reçus de toute part.

Au milieu des tristesses, des angoisses de l'heure présente, l'étude de ce livre est bien faite pour soutenir nos

(1) *Un Siècle de l'Eglise de France* (1800-1900), par Mgr BAUNARD, recteur des Facultés catholiques de Lille. Un vol. in-4° ou in-8°.

Digitized by Google

courages prêts à défaillir. Je voudrais en présenter ici une analyse sommaire.

« Au 1er janvier 1900, écrit l'auteur, il n'y avait plus de pape. Pie VI venait de mourir à Valence exilé et prisonnier d'une république athée... et par dessus la terre qui recouvrait son cercueil enfoui sans prières dans le cimetière commun, l'herbe avait poussé comme pour en effacer la trace et jusqu'au souvenir. En était-ce fait de la papauté, et, elle aussi, était-elle descendue dans cette tombe recouverte par l'oubli? Plusieurs le pensaient alors et l'espéraient. » Nul ne l'espérait davantage que le citoyen Deydier, administrateur de la Drôme, lequel écrivait : « Le ci-devant pape vient de mourir; ce sera le dernier et la fin de la superstition. »

Mais *Dîs aliter visum*. La papauté n'était point condamnée à périr et les premiers jours du XIXe siècle semblent, au contraire, marquer pour elle le point de départ d'une période de relèvement et d'exaltation. La France catholique, qu'on dirait couchée dans le même tombeau que Pie VI, se relèvera, elle aussi, et de plus en plus unie au Saint-Siège, verra et accomplira encore de grandes choses.

*
* *

RÉSURRECTION DE L'ÉGLISE DE FRANCE AU DÉBUT DU SIÈCLE — LA LUTTE POUR LA LIBERTÉ DE SON ACTION — QUELQUES RÉSULTATS

Le plus saillant témoignage de cette résurrection simultanée de la papauté et du catholicisme français, nous est fourni par la conclusion du concordat de 1801. Soldat de la Révolution, Bonaparte avait écrit, peu de temps auparavant, dans une dépêche officielle, datée d'Italie, qu'il fallait « considérer l'établissement pontifical comme une vieille machine détraquée et tombée dans le mépris des populations ». Il ne s'agissait, il est vrai, que du pouvoir temporel du Saint-Siège. En Egypte, on l'avait vu caresser

Digitized by Google

l'islamisme et glorifier le Coran. C'est lui, pourtant, qui prend l'initiative du relèvement des autels en France. A-t-il compris que, suivant le langage de M. Thiers, « une société civilisée ne peut rien souhaiter de mieux qu'une religion fondée sur les vrais sentiments du cœur humain, conforme aux règles d'une morale pure, consacrée par le temps et qui, sans intolérance ni persécution, réunisse sinon l'universalité, du moins la grande majorité des citoyens au pied d'un autel antique et respecté? » Peut-être. Toujours est-il qu'au lendemain de Marengo, il fait au pape nouvellement élu les premières ouvertures pour la préparation d'un concordat. Pie VII répond : « Je ne puis recevoir de nouvelle plus agréable que celle-là. » Les négociations commencent, se poursuivent et, malgré les dures et hautaines exigences du premier consul, aboutissent finalement à un heureux résultat. Sans le vouloir et quoiqu'il songe bien plus aux intérêts de son pouvoir naissant qu'à ceux de l'Eglise ou de la papauté, il demande lui-même à cette dernière et il en obtient un acte qui, pratiquement, est une condamnation éclatante des fameuses et tristes libertés de l'Eglise gallicane et qui supposent, chez le Souverain Pontife, des pouvoirs singulièrement étendus. Il demande au pape, on serait tenté de dire : il exige de lui (car le pape répugnait vivement à cette idée) l'anéantissement de tout ce qui subsiste de l'ancien épiscopat français et la formation d'un nouvel épiscopat. « Or, disait Consalvi, faire déposer par le pape quatre-vingt-dix ou cent évêques français tous ensemble, au cas où ils se refuseraient à la demande de démission volontaire qu'on leur imposait; les déposer sans procès, sans jugement... c'est lui attribuer sur toutes les Eglises une autorité telle que cela suffit pour jeter à terre le grand colosse de ces libertés et privilèges tant vantés. » Sans avoir, probablement, pleine conscience de la portée de sa démarche et sauf, peut-être, à la regretter dans la suite, à certains égards, Bonaparte porte lui-même le premier coup au colosse.

Ratifié à Rome le 15 août 1801 le concordat fut adopté

Digitized by Google

en France comme loi de l'Etat le 5 avril 1802, et treize jours plus tard, le jour de Pâques, dans l'église de Notre-Dame purifiée des souillures qui l'avaient déshonorée, une messe solennelle était célébrée au milieu d'un peuple immense accouru de tous les points du pays. Bonaparte était présent et il était entouré de tous les corps politiques militaires, administratifs, judiciaires; car ils étaient là, eux aussi, ces vieux conventionnels, ces vieux régicides, ces vieux philosophes. Sur un signe du maître ils étaient revenus là où ils avaient dit qu'ils ne reviendraient jamais. Entonné après le dernier évangile, le *Te Deum* vola d'église en église jusqu'au plus humble village. « Il signifiait au monde, écrit Mgr Touchet, l'action de grâces de la nation pour la résurrection de l'Eglise de France. »

Cette résurrection était donc la suite du concordat. Le concordat rouvrait les églises, il éteignait le schisme né de la constitution civile du clergé, il rendait au clergé fidèle la liberté de son mininstère. « A ce moment douloureux de notre histoire, écrit Mgr Méric (1), les évêques étaient encore exilés, les prêtres déportés ; les fidèles qui n'avaient pas été séduits et entraînés par l'impiété sauvage de la France, étaient privés de secours religieux ou menacés de mort dans l'expression téméraire de leurs regrets; les églises étaient fermées ou livrées aux schismatiques ; quelques prêtres courageux, oubliés par la persécution, cachés dans des caves, dans des greniers, dans des souterrains, bravaient la mort et célébraient secrètement les saints mystères, tandis que les fidèles montaient le guet et observaient avec terreur les mouvements du dehors...

« Après le 18 brumaire, il y eut sans doute un temps d'arrêt dans la persécution, un mouvement prononcé vers le rétablissement du culte religieux. Les fidèles furent témoins de la réouverture des églises, de la rétractation d'un certain nombre de prêtres constitutionnels, de la fondation de plus de deux cents oratoires particuliers, du

(1) *Histoire de M. Emery et de l'Eglise de France sous la Révolution et l'Empire*, II, p. 73.

Digitized by Google

retour en France et dans leurs diocèses de quelques évêques émigrés, de la célébration publique des offices religieux, d'une manifestation éclatante et soudaine de la vie catholique longtemps étouffée. Mais ce réveil religieux dépendait de la volonté du premier consul et de son bon plaisir. Il pouvait invoquer les lois de la Révolution, s'armer des décrets qui n'avaient pas été rapportés, renouveler la persécution religieuse, et continuer avec l'appui résolu des hommes les plus exaltés, l'œuvre impie de la Convention et du Directoire.

« Le concordat ne laissait plus de place à l'arbitraire ; il était la consécration officielle, la reconnaissance publique des droits imprescriptibles de la religion catholique, et tout fidèle doit répéter cette parole de Mgr Pie, évêque de Poitiers :

« Qui de nous ne bénirait ce précieux concordat, qui a été, pour tout un demi-siècle déjà, le point de départ de tout ce travail, de tout ce mouvement religieux dont s'étonnera la postérité ! »

Mais bientôt Bonaparte se dit successeur de Charlemagne, se fait proclamer *empereur de la République française* et veut que le pape vienne à Paris consacrer son nouveau pouvoir par l'onction sainte. Pie VII accède à ce désir ; il quitte Rome et, suivant sa propre expression, il traverse la France au milieu de populations à genoux. En effet, l'empressement est tel autour du pontife, la vénération qu'il excite est si grande qu'à une proposition tendant à montrer au peuple le pape et l'empereur dans un voyage qu'ils feraient ensemble à travers la Vendée, le Lyonnais et la Provence, Napoléon répond : « Non pas, certes, non pas. Le peuple ferait une lieue pour me voir ; il en ferait trente pour être béni par le pape : ce n'est pas ce que je veux ».

Mais l'empereur peut multiplier les mesures destinées dans sa pensée à effacer le pape ; il peut s'opposer à ce qu'il officie pontificalement à Notre-Dame, à la solennité de Noël, il pourra plus tard le dépouiller de sa souveraineté temporelle, le traîner captif de Rome à Florence, de Flo-

Digitized by Google

rence à Gênes, de Gênes à Alexandrie, d'Alexandrie à Grenoble, à Savone, à Fontainebleau ; il pourra convoquer à Paris un concile national pour aviser aux moyens de se passer de lui dans l'administration de l'Eglise de France singulièrement agrandie quant à son territoire. Il a beau faire, dit Mgr Baunard. « Le pape chez nous n'est plus désormais une abstraction : le vicaire de Jésus-Christ a habité parmi nous ; on l'a vu dans sa gloire plein de grâce et de vérité. Le peuple n'oubliera plus sa face, il ne pourra plus se passer de lui. Quand le pape rendu à Rome ne viendra plus à ce peuple, le peuple ira vers le pape. Rome le verra affluer, sous le pontificat suivant, au grand jubilé de 1825. Puis, à la fin du siècle, ce sera par myriades que la France catholique lui amènera ses enfants », de plus en plus aimants, de plus en plus soumis.

L'empire de Napoléon croule sous le poids de la gloire, je le veux bien, mais aussi sous le poids des iniquités qu'il a commises, la monarchie traditionnelle des Bourbons est rétablie et la Charte proclame que chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection. Cependant, ajoute-t-elle, la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat. « Elle le fut trop et trop peu, dit Mgr Baunard. Elle le fut trop en ce sens qu'à ce titre on la tint comme chose propre de l'Etat et lui appartenant. Elle le fut trop peu en ce sens que l'Etat la couvrant du manteau de son autorité se crut ainsi dispensé de lui donner la liberté. » Il est juste, néanmoins, de reconnaître le bon vouloir que manifesta le roi Louis XVIII pour la conclusion d'un nouveau concordat qui eût proclamé abolis les articles organiques frauduleusement ajoutés au concordat de 1801, qui eût relevé bon nombre de sièges épiscopaux supprimés à cette dernière date et rendu à l'Eglise quelque chose de sa splendeur passée. On sait que le projet échoua devant l'opposition de la Chambre des députés. Il faut convenir aussi que le gouvernement royal, particulièrement sous Charles X, eut le sincère désir de réagir contre l'irréligion qui dressait la tête et multipliait les publications immorales et impies.

Digitized by Google

L'effet de ces bonnes intentions était malheureusement compromis par un fâcheux réveil du gallicanisme. Les tendances défavorables à l'autorité du Saint-Siège ne triomphaient pourtant pas sans opposition. « N'est-ce pas l'heure de revenir au pape, à l'obéissance au pape, entière et sans réserve, s'écriait un prélat.... Où en sommes-nous si chez nous on peut rendre nulle l'action des successeurs de saint Pierre sur qui Jésus-Christ a bâti son Eglise ? » Le prélat qui tenait ce langage était Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay, sur la noble figure duquel Mgr Baunard arrête le regard de ses lecteurs. Vendéen, il descendait par son père de Simon de Montfort et par sa mère, Marie de Cepeda, de la famille de sainte Thérèse. A vingt ans, sous l'ancien régime, il avait reçu un brevet de capitaine, mais il avait répondu : « Milice pour milice, j'aime mieux servir celle du Roi des rois ». Quand les jésuites sont proscrits, il proteste et s'indigne publiquement. A la veille de la Révolution, sous l'influence du sage M. Emery, il acccepte l'archevêché de Vienne ; il en est bientôt chassé. Réfugié en Italie, il devient l'intermédiaire secret entre le pape et les évêques de France. Pie VI salue en lui *un docte et saint archevêque*. Bientôt, malgré l'orage qui continue à gronder, il rentre en France pour raffermir ses frères du fond de ses retraites ignorées. Un de ces asiles hospitaliers est le château de Milly, où un enfant de dix ans lui sert la messe. Cet enfant s'appelle Alphonse de Lamartine.

Nommé à l'archevêché de Bordeaux à la suite du concordat, il lit dans la formule du serment qu'on lui demande de prêter la promesse de dénoncer les tentatives d'insurrection qui se manifesteraient contre le gouvernement, et il s'écrie : « Me prenez-vous, dit-il, pour un officier de police ou un capitaine de gendarmerie » ? Il proteste contre les articles organiques ; à l'époque du sacre, il révèle au pape l'état réel de l'Eglise de France, et le pape s'écrie : « Voilà un évêque » ! Au concile de Paris, il tient tête à Maury, devenu le complaisant de l'empereur, et lui jette cette parole : « Eh bien, jugez le pape si vous l'osez ! condamnez l'Eglise si vous le pouvez » !

Digitized by Google

Plus tard, le cardinal de la Luzerne a écrit un ouvrage où la doctrine des quatre articles de 1682 est reproduite et défendue. Mgr d'Aviau en dit sa pensée au secrétaire du prélat, l'abbé de Trédern. « Ah ! monsieur, s'écrie-t-il, mettez-moi donc aux pieds de Son Eminence, ah ! profondément à ses pieds ! Et puissé-je ne m'en relever qu'après avoir obtenu d'elle la généreuse abjuration des principes qui l'ont guidée dans le nouvel et érudit ouvrage dont elle a daigné me faire cadeau... Non, dussé-je avec les catholiques d'au delà des Alpes, avec ceux d'au delà des Pyrénées ou plutôt avec ceux de l'univers entier, notre France exceptée, mériter l'humiliante injure d'*ultramontain*, non, encore une fois, je ne me relèverai point des pieds de Son Eminence, ni ne cesserai de gémir, de crier que je n'aie obtenu cette grâce. »

Un autre jour, M. Duclaux, supérieur général de Saint-Sulpice, ayant autorisé les professeurs de sa compagnie à enseigner les quatre articles de 1682, mais *d'après les instructions données par M. Bossuet dans ses divers ouvrages*, « des instructions de Bossuet, répond l'archevêque de Bordeaux, la meilleure, pour ne pas dire la seule bonne, monsieur le Supérieur, c'est son *abeat quo libuerit declaratio* (1) ». L'archevêque se souvient de la parole de Pie VII : « A force d'être gallicans, vous cesserez d'être catholiques », et sa voix fait écho à celle du comte de Maistre rappelant au clergé français qu'aucune gloire ne lui a manqué, pas même celle du martyre, mais lui déclarant « qu'une victoire lui reste encore à remporter, celle sur le préjugé », et ajoutant : « Tant que la grande pierre d'achoppement subsistera dans l'Eglise, le clergé français n'aura rien fait et bientôt il sentira que la sève nourricière n'arrive plus du tronc jusqu'à lui ».

L'épiscopat et le clergé de cette époque étaient dignes, d'ailleurs, d'entendre de tels avertissements, car les hommes valaient mieux que les doctrines généralement régnantes.

(1) Le comte du Maistre traduit : Que la déclaration aille se promener !

Digitized by Google

Les évêques ont traversé la tourmente révolutionnaire, vivant de privations et courant mille périls; ou bien bannis de la patrie, ils n'ont trouvé qu'à grand'peine sur le sol étranger leur pain de chaque jour. Ils n'ont plus, pour ainsi dire, sur la poitrine que cette croix de bois dont parlait si éloquemment Montlosier à la Constituante, et elle leur suffit. On ne les verra pas, eux, considérer leurs diocèses comme un lieu d'exil. Ils y sont retenus par le devoir et par la nécessité pressante de tout y réorganiser, d'y reconstituer un clergé décimé, dispersé par la révolution, de réintégrer et d'entretenir les communautés religieuses les plus indispensables, par la nécessité, en un mot, de faire sortir leurs églises des ruines sous lesquelles elles ont été ensevelies. Sans doute, cette œuvre de restauration a été commencée dès l'époque du Consulat et de l'Empire, mais comment, à travers une époque si troublée, ne serait-elle pas demeurée très incomplète? Honorons parmi ces nouveaux fondateurs des églises de France un prélat dont les mains vénérables portaient encore l'empreinte des chaînes dont Napoléon les avait chargées, Mgr d'Astros, successivement évêque de Bayonne et archevêque de Toulouse. « O mon père, mon père, s'écriait sur sa tombe, en 1850, l'éloquent P. Caussette, quelle belle page d'histoire ecclésiastique vous avez écrite par votre vie! Levez-vous de dessous votre pierre sépulcrale pour nous la redire encore! Levez-vous avec vos fortes convictions, pour faire rougir une génération épuisée qui n'en a plus! Levez-vous avec ces mains trois ans chargées de chaînes et que nous avons tant baisées, pour nous bénir encore! Levez-vous avec votre intrépidité sereine, pour crier à ces descendants qui se scandalisent parfois du courage épiscopal : La première force de l'Eglise, ce n'est pas la politique, c'est la conscience ; les vrais évêques, ce ne sont pas les courtisans du pouvoir, ce sont ceux qui n'en ont pas peur, dit saint Bernard : *qui minas principum non paveant sed contemnant.* »

Malgré certaines erreurs ou défaillances sur lesquelles Mgr Baunard a paru sévère à quelques-uns de ses lecteurs,

Digitized by Google

le gouvernement de la Restauration était un gouvernement chrétien. Ses adversaires le savaient et en attaquant, en ridiculisant le roi, les princes, les ministres, bon nombre d'entre eux entendaient miner le christianisme. Entretenue ou excitée par les chansons de Béranger, par les railleries impies ou les paradoxes de Voltaire et de Rousseau dont on multipliait les éditions, l'opposition voyait ou affectait de voir partout l'action politique de ce qu'elle appelait le *parti-prêtre*, l'influence des jésuites dont pourtant l'institut renaissait à peine de ses cendres et la « puissance occulte de la *Congrégation* ».

Qu'était-ce donc que cette Congrégation désignée chaque jour par les journaux de l'époque à l'animadversion des honnêtes gens, cette Congrégation qui, à en croire par exemple M. de Vaulabelle, l'auteur de l'histoire des *Deux Restaurations*, aurait trouvé le moyen de se placer à toutes les avenues du pouvoir pour arrêter au passage tout ce qui ne lui était pas affilié ? M. Geoffroy de Grandmaison nous l'a dit dans un instructif volume publié il y a quelques années. « Il faut pourtant, écrit Mgr Baunard, que prenne fin l'odieuse et inepte légende qui, de cette association de pure et franche piété, a voulu faire la mystérieuse et hypocrite conspiration des courtisans de la fortune et du pouvoir. » La Congrégation était, en effet, une association pieuse fondée en 1801 par un ancien jésuite, le P. Delpuits. Le groupe primitif, composé de six jeunes gens, étudiants en médecine ou en droit, s'élargit peu à peu par l'admission de nouveaux membres parmi lesquels on peut remarquer le savant et pieux docteur Laënnec, l'inventeur de l'auscultation. Vers 1815, la Congrégation passa des mains de l'abbé Legris-Duval qui l'avait dirigée pendant quelques années, en celles du P. Ronsin, jésuite. Les congréganistes étaient alors au nombre de trois cents; plus tard, ils atteignirent mais ne dépassèrent guère le chiffre de mille. Un certain nombre d'entre eux jouèrent un rôle politique, quoi de plus légitime ? Mais l'association elle-même, dit avec raison M. de la Gournerie, resta, quoi qu'en aient dit les feuilles libérales, ce qu'elle devait être, une association pieuse. »

Digitized by Google

La monarchie succomba sous les efforts d'un parti qui avait su la rendre impopulaire, la victoire restait au libéralisme révolutionnaire et trop souvent impie. Quelle attitude les catholiques devaient-ils prendre devant lui ! Lamennais, qui était alors le prêtre le plus illustre de France, pensa que le salut était dans l'alliance de la religion et de la liberté. « On tremble devant le libéralisme, écrivait-il, catholicisez-le et la société renaîtra. » C'est dans cet esprit qu'il fonda le journal l'*Avenir* auquel il donnait pour devise : *Dieu et la liberté.* Dans cette entreprise hardie, il a pour collaborateurs un jeune gentilhomme de vingt ans, Charles de Montalembert, et un jeune prêtre de vingt-huit ans, Henri Lacordaire, deux frères d'armes désormais, deux champions également généreux, également éloquents de l'Eglise, car c'est Dieu, c'est son Christ, c'est son église qu'ils entendent servir. Au sac de Saint-Germain-l'Auxerrois ils ont vu la croix renversée dans la poussière. « Nous en ramassons avec amour les débris, écrivent-ils dans leur journal, par la plume de Montalembert, pour lui jurer un amour éternel. On l'a brisée sur nos temples, nous la plaçons dans le sanctuaire de nos cœurs et là nous ne l'oublierons jamais. De la terre où on l'a détruite, nous l'élevons dans le ciel et là nous lisons autour d'elle la parole divine : *In hoc signo vinces.* »

Habiles à manier la parole ou la plume, Lacordaire et Montalembert ont dit éloquemment ce qu'à leur sens il faut faire. Mais ils estiment bientôt que l'heure est venue pour eux de mettre leurs propres conseils en pratique. Ils veulent agir. La Charte a promis la liberté d'enseignement, le gouvernement ne se presse pas de la donner, ils veulent la lui arracher. La liberté ne se donne pas, elle se prend, dit Lacordaire. Les deux compagnons d'armes s'adjoignent un ami commun M. de Coux et ouvrent une école primaire sans autorisation de l'Université. L'école est fermée par la police et les trois maîtres sont cités devant la juridiction ordinaire. Mais, au cours de la procédure, M. de Montalembert, père, qui est membre de la haute Chambre, vient à mourir et le principe de l'hérédité de la pairie étant

Digitized by Google

encore debout, la conséquence est que Charles de Montalembert est revêtu de la dignité de pair, qu'il est désormais justiciable de la Chambre dont il fait partie et que ses co-accusés doivent le suivre devant cette haute juridiction. Dans leur défense, dit Mgr Baunard, Lacordaire et Montalembert furent superbes d'éloquence et de fierté. La haute Chambre condamna les nobles accusés à une faible amende. Elle proclamait ainsi que la liberté d'enseignement n'existait pas en France et les catholiques se trouvaient mis en demeure de la réclamer ou même de l'exiger puisque la Charte l'avait promise. Ils obtiendront dans un prochain délai la liberté de l'enseignement primaire. La liberté de l'enseignement secondaire fera l'objet de leurs réclamations pendant tout le règne de Louis-Philippe; elle sera emportée d'assaut en 1850. Quant à la liberté de l'enseignement supérieur, elle ne sera accordée que plus tard et dans une étroite mesure, par la loi du 12 juillet 1875.

Mais par ses hardiesses doctrinales, l'*Avenir* alarme l'épiscopat. Mgr de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse et treize autres archevêques ou évêques le censurent en secret. Ses fondateurs en suspendent eux-mêmes la publication et en appellent à Rome. Rome eût préféré se taire; l'attitude de Lamennais l'oblige à parler et sa parole est une condamnation. L'encyclique *Mirari vos* (15 août 1832) établit le devoir de l'obéissance des prêtres et des fidèles envers les évêques; elle réprouve le sentiment des hommes qui s'insurgent contre la discipline présente de l'Eglise et réclament témérairement l'établissement de nouvelles règles; elle condamne la liberté illimitée de la presse et déclare que la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne saurait être l'idéal de la société chrétienne. Troublé par cette condamnation, disposé d'abord à l'obéissance, Lamennais redressa bientôt sa tête irritée et l'Eglise fut contristée par la défection de celui qui avait semblé devoir être une de ses lumières. « Ses deux principaux disciples humilièrent, au contraire, leur front l'un après l'autre, dit Mgr Baunard. Puis, ils se relevèrent plus forts sous la bénédiction de Dieu et de son pontife. » — « Aujourd'hui, écrira bientôt

Digitized by Google

Lacordaire, l'école de M. de Lamennais n'existe plus... Chacun de nous ne connaît plus d'autre guide que l'Eglise, d'autre besoin que l'union, d'autre ambition que de se presser autour du Saint-Siège et des évêques que la grâce et la miséricorde divine a donnés à la France. »

C'est dans cet esprit d'union entre les catholiques et leurs chefs que fut menée à travers le règne entier de Louis-Philippe la campagne qui devait aboutir, sous la république seulement, à la consécration, par la loi du 15 mars 1850, du principe de la liberté de l'enseignement secondaire. L'âme de cette campagne, le capitaine qui, sous l'inspiration et avec l'approbation des évêques, conduit les catholiques au combat pour leur affranchissement, nous l'avons déjà nommé, c'est le jeune comte de Montalembert. C'est lui qui secoue leur indifférence, c'est lui qui les excite, c'est lui souffle dans leur âme l'ardeur dont il est lui-même animé. « Trop longtemps, s'écrie-t-il, les catholiques français ont pris l'habitude de compter sur tout, excepté sur eux-mêmes... Qu'ils agissent donc, qu'ils sortent de leur torpeur, qu'ils agissent par la presse ; que des pétitions nombreuses, diverses, successives, arrivent aux Chambres ; qu'elles réclament avec fermeté et persévérance la liberté tout entière, sans autre restriction que le droit répressif qui appartient à l'Etat... Ils n'ont rien à espérer des Chambres ni de la couronne... Nombreux, riches, estimés par leurs plus violents adversaires, il ne leur manque qu'une seule chose, c'est le courage... Dans la vie publique ils sont catholiques après tout, au lieu de l'être avant tout... Ils n'obtiendront jamais rien jusqu'à ce qu'ils se décident à agir virilement, jusqu'à ce qu'ils aient la conviction de leur force et qu'ils aient donné cette conviction à leurs adversaires, jusqu'à ce qu'ils soient devenus ce qu'on appelle, en style parlementaire, un embarras sérieux. Alors seulement on comptera avec eux, on daignera prendre en considération leurs droits, leurs vœux et leurs plaintes. »

L'honneur d'avoir délivré la France chrétienne du monopole universitaire revient donc en très grande partie au comte de Montalembert, mais il serait injuste de ne pas

Digitized by Google

ajouter à son nom ceux de l'abbé Dupanloup et de Mgr Parisis, évêque de Langres, qui disposèrent les esprits et procurèrent les adhésions, celui de M. de Falloux qui rédigea et déposa le projet de loi, celui de M. de Parieu qui le fit voter et celui de M. Thiers dont l'intervention fut décisive. Deux ou trois ans auparavant on n'eût osé espérer le concours de ce dernier, mais la révolution de Février 1848 lui avait donné à réfléchir. Le 2 mars il écrivait : « Quant à la liberté d'enseignement, je suis changé ; je le suis non par une révolution dans mes convictions, mais par une révolution dans l'état social... L'enseignement du clergé que je n'aimais point par beaucoup de raisons, me semble maintenant meilleur que celui qui nous est préparé... », et bientôt il s'engageait à voter pour la loi qui établirait la liberté d'enseignement. Pourtant les jésuites lui inspiraient encore de la méfiance. L'abbé Dupanloup dissipa si bien ses préventions que l'ancien adversaire de ces religieux s'écriait : « Il a raison, l'abbé, nous avons combattu contre la justice, contre la vertu et nous leur devons réparation ».

La loi nouvelle confirmait en élargissant leur application les règles posées par la loi de 1833 sur l'enseignement primaire. Quant à l'enseignement secondaire, il était libéré de la plupart des entraves qui l'avaient jusque-là enchaîné. Le certificat d'études était supprimé et désormais tout Français, fût-il prêtre, fût-il jésuite, pouvait, sous des conditions faciles à remplir, fonder un établissement d'instruction secondaire ou y enseigner. Pour les petits séminaires on rapportait les fameuses ordonnances de 1828 qui avaient limité le nombre de leurs élèves, astreint ces élèves au port de l'habit ecclésiastique et interdit l'externat. Pour tous ces établissements le contrôle de l'Etat était restreint à ce qui intéressait l'hygiène ou les bonnes mœurs.

Dès avant 1850 l'enseignement primaire congréganiste avait pris de larges développements. L'Institut des Frères des écoles chrétiennes qui, en 1789, comptait 800 membres, en comptait 4.000 en 1845. A la fin du XIX^e^ siècle il avait un personnel de 20.000 frères ou novices. Et à côté de cet institut si méritant, combien d'autres sont venus

Digitized by Google

réclamer une place dans la milice de l'enseignement chrétien : Frères de l'instruction chrétienne du P. J.-Marie de Lamennais, Frères de Saint-Gabriel du Bienheureux de Montfort, Frères de Marie de Saint-Genis-Laval, Frères de la Société de Marie, Frères de la doctrine chrétienne de Nancy, Frères de la Sainte-Famille de Belley, etc., etc., tous donnant un enseignement dont la supériorité et les résultats demeurent incontestés, tous ajoutant sous forme de classes du soir, de classes d'adultes, de patronages, les œuvres de zèle aux œuvres du devoir !

Que n'y aurait-il pas à dire au sujet de l'enseignement primaire des filles et que d'éloges n'y aurait-il pas à donner à ces congrégations de femmes dont la floraison sur toute la surface du pays faisait l'admiration du cardinal Pie ? « Ce qui n'a commencé qu'avec notre siècle et ne s'est produit nulle part mieux que chez nous et de nos jours, disait-il, ce sont ces innombrables familles de pauvres Sœurs qui, fondées depuis trente ou quarante ans et multipliées avec une incroyable fécondité, se sont répandues jusque dans les quartiers les plus délaissés des villes et jusque dans le fond des campagnes les plus abandonnées, pour y instruire les enfants. » Et montrant les fruits de ce ministère, de ce « sacerdoce participé » exercé par la maîtresse congréganiste dans le pays dont elle devient le bon ange, le grand évêque disait encore : « La paroisse ne tarde pas à prendre une physionomie nouvelle. Depuis que la pieuse Sœur y a planté sa houlette, les brebis autrefois vagabondes, maintenant serrées autour d'elle, ne sont plus la proie du loup et on ne les surprend plus à s'égarer dans les pâturages défendus... » Il concluait en demandant trente ou quarante mille de ces modestes maîtresses. « Il nous les faut pour livrer un assaut général à toutes nos misères morales, s'écriait-il, il les faut. Dieu les suscite ! » Dieu les a suscitées, mais dans les tristes jours qui se sont levés sur notre malheureuse France, nous voyons cette magnifique floraison dévastée, foulée aux pieds. *Inimicus homo hoc fecit* et nous ne pouvons que trop bien appliquer à la situation présente des religieux et religieuses enseignants, et

Digitized by Google

même des religieux et religieuses en général, les réflexions attristées qu'inspirait à Chateaubriand la destruction de l'œuvre des Jésuites au Paraguay. « Toutes les fois qu'on fait le tableau de la félicité d'un peuple, il faut toujours en venir à la catastrophe ; au milieu des peintures les plus riantes, le cœur de l'écrivain est serré par cette réflexion qui se présente sans cesse : *tout cela n'existe plus*. Les missions du Paraguay sont détruites ; les sauvages rassemblés avec tant de fatigues sont errants dans les bois ou plongés vivants dans les entrailles de la terre. On a applaudi à la destruction d'un des plus beaux ouvrages qui soient sortis de la main des hommes. »

Quant à l'enseignement secondaire, les résultats de la loi de 1850 ne se firent pas longtemps attendre. Cette loi, a dit M. Foisset, a permis au P. Lacordaire d'enseigner à Sorèze, au P. d'Olivaint d'enseigner à Vaugirard, au P. Captier d'enseigner à Arcueil. Malgré ses imperfections et ses lacunes, elle a rendu possible le merveilleux développement de l'enseignement chrétien dont nous avons été témoins. En dépit des difficultés de la première heure, de 1850 à 1852, les catholiques créèrent deux cent cinquante-sept établissements libres et à la fin du siècle la population scolaire était plus considérable dans l'ensemble des établissements congréganistes que dans l'ensemble des établissements officiels.

Quant à l'enseignement secondaire des jeunes filles, enseignement qui, à tort ou à raison, est rattaché par la loi française à l'enseignement primaire et soumis aux mêmes règles que lui, les catholiques ont créé, au cours du XIX^e^ siècle, dans toutes nos villes, des établissements qui sont devenus aussitôt florissants. Les maîtresses appartenaient à des ordres fondés ou rétablis depuis la Révolution. Qu'il nous suffise de citer, à titre d'exemple, les Dames du Sacré-Cœur, les Dames Augustines, les Dames de l'Assomption, les Dominicaines, les Ursulines.

L'enseignement supérieur donné par les Facultés forme le couronnement de l'édifice. Ici les catholiques de France ont attendu la liberté jusqu'à l'année 1875. En cette année,

Digitized by Google

la loi du 12 juillet la leur a donnée, mais en la leur mesurant avec parcimonie, et elle a été bientôt modifiée dans un sens restrictif. D'importantes fondations ont pourtant pu être faites à Paris, à Lille, à Lyon, à Angers, à Toulouse. Suivant la pensée de l'un de leurs plus éminents professeurs, « Dieu a dressé en nos temps obscurs, des Universités catholiques, comme des phares. Les phares survivront à la tempête ».

* * *

DOCTRINE ET ÉLOQUENCES CHRÉTIENNES DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU SIÈCLE

Du récit des luttes soutenues par l'Eglise de France pour sa liberté et celle de ses enfants, l'auteur du livre que nous analysons passe à l'exposé sommaire de ses doctrines et au tableau de l'éloquence chrétienne dans la première moitié du XIX^e^ siècle. L'apologétique avait été faible au siècle précédent, et aux noms de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, cette Eglise n'avait pu opposer aucun nom éclatant. Il est vrai qu'elle se préparait à donner à sa propre vérité un témoignage bien autrement éloquent que celui des plus grands docteurs ou apologistes, le témoignage de son sang. Mais voici au début du XIX^e^ siècle trois défenseurs illustres qui paraissent, voici trois astres qui se lèvent. J'ai nommé Chateaubriand, de Maistre, de Bonald.

Le premier, au début de la Révolution, a émigré en Amérique, puis il a écrit un ouvrage qu'on dirait inspiré par Rousseau. Trois années s'écoulent et il publie le *Génie du Christianisme*, ce livre qui tend à prouver la vérité de la religion chrétienne par son immortelle beauté. Que s'était-il donc passé dans cet intervalle de temps? Sa mère était morte emportant avec elle le regret douloureux de le savoir déiste, et sa sœur lui écrivait : « Si tu savais combien de larmes tes erreurs lui ont fait répandre !... » — « J'ai pleuré et j'ai cru, écrira-t-il bientôt lui-même... J'avais étudié la

Digitized by Google

religion pour la combattre et entré dans cette route à mauvaise intention, au lieu d'en être sorti vainqueur, j'en étais sorti vaincu » ; et allant au-devant de certains soupçons qui devaient être reproduits de nos jours, il dira plus tard : « Si je n'étais pas chrétien, je ne me donnerais pas la peine de le paraître ; toute contrainte me pèse, tout masque m'étouffe ; à la seconde phrase mon caractère l'emporterait et je me trahirais ».

Le concordat venait d'être signé, les églises se rouvraient, les autels étaient relevés et après dix années d'irréligion officielle, les âmes étaient affamées de Dieu et de l'infini. Le livre de Chateaubriand, comme il le dit lui-même, répondait à leur besoin de foi et à leur avidité de consolations religieuses. Il préconisait la doctrine et surtout les bienfaits, la poésie du christianisme en une suite de chapitres brillants et variés où l'exposé de la croyance s'entremêle à de splendides descriptions de la nature et à des souvenirs de cette Amérique qui avait si vivement frappé l'imagination de l'auteur.

« Ce livre est le premier grand livre du siècle, a dit Brunetière. Et l'influence de cette œuvre magistrale, ajoute Mgr Baunard, fut cent fois plus grande encore que son mérite, influence d'admiration esthétique bien près de devenir une impression de foi. » C'est que Chateaubriand eut l'art de parler à ses contemporain le seul langage qu'ils pussent comprendre. « Il sentit, dit M. le chanoine de Valentin, que multiples et divers sont les chemins qui mènent à Dieu et il devina d'instinct qu'il ne pouvait appliquer la méthode traditionnelle scolastique, soit la méthode *ascendante*, soit la méthode *descendante*, soit la méthode qui nous montre Jésus-Christ, d'abord annoncé puis réalisé, puis affirmant sa divinité par ses miracles, puis établissant son Eglise... soit la méthode qui part du fait de l'Eglise, fait évidemment divin, et remonte de l'Eglise à son fondateur... Le rigoureux apologiste aurait monté en vain tous les degrés de son apologie ascendante, descendu en vain tous les degrés de son apologétique descendante, on l'aurait laissé monter et descendre tout seul. Il fallait

Digitized by Google

donc changer de méthode, et à ces incrédules qui se piquaient de bon goût et lisaient les *Salons* de Diderot; à ces lecteurs de Voltaire qui craignaient le ridicule bien plus que le vice, il convenait de montrer que l'Eglise, ses dogmes, ses mystères, son culte, ses édifices, non seulement n'étaient pas ridicules mais qu'ils étaient beaux... L'esthétique chrétienne était la seule apologétique qu'ils pussent comprendre. Jusqu'à son époque on avait dit : le christianisme est vrai, donc il est divin. Chateaubriand comprit qu'il serait mieux écouté s'il disait, lui : le christianisme est beau, donc il est divin. »

« Et cette méthode est légitime, car la beauté est aussi une note de l'Eglise... Il est impossible que Dieu, qui est la beauté substantielle, n'ait pas imprimé le caractère de sa beauté sur son œuvre (1)... »

Avec des qualités plus solides que le *Génie du Christianisme*, le livre du *Pape*, œuvre principale du comte de Maistre, eut, à l'époque de sa publication (1819), bien moins de retentissement; mais son influence devait se prolonger bien plus loin dans l'avenir. « Large, clair, vif d'allure, d'une beauté comme d'une vérité éclatante, antique et moderne, plein de majesté et de grâce, de mordant et de fraîcheur, de raison et d'esprit, s'emparant de l'attention par le relief d'un style qui frappe chaque pensée comme une médaille, ce livre est au cœur de toutes les questions de doctrine pour lesquelles il réclame l'urgence (2). » Il était digne du génie et de la foi du comte de Maistre de célébrer cette papauté que tant d'ennemis conjurés avaient couverte et couvraient encore de leurs persévérants outrages et de sentir que le point le plus assailli devait être celui qui gardait le secret de la défense et de la victoire. Le titre premier de ce puissant écrit considère le pape dans ses rapports avec l'Eglise catholique, et la principale question traitée est cette grave question de l'infailli-

(1) Chanoine VALENTIN : *L'Action religieuse des Laïques au XIXe siècle. Université catholique*, 1903.
(2) Mgr BAUNARD, p. 43.

Digitized by Google

bilité pontificale sur laquelle toute discordance a cessé entre catholiques depuis le concile du Vatican. L'auteur démontrait que le pape prononçant *ex cathedra* avait toujours enseigné comme docteur infaillible et que cette infaillibilité avait toujours été reconnue par l'Eglise universelle. Le souverain pontife dans ses rapports avec les souverainetés temporelles et la haute judicature exercée par les papes du Moyen Age sur les rois et les empires, au grand profit de la sainteté du lien de la famille, des mœurs sacerdotales et de la liberté des peuples, tel est le sujet du second livre. Le troisième est consacré au pape considéré dans ses rapports avec la civilisation et le progrès politique. Dans cet ordre d'idées, de Maistre est le précurseur et l'initiateur de tant de nobles esprits qui devaient, après lui, insister avec tant de raison et souvent avec tant de succès sur l'action civilisatrice de l'Eglise et de la papauté. Les Eglises hérétiques ou schismatiques et leur stérilité forment le sujet du quatrième livre, et en terminant son ouvrage l'auteur trouve des accents d'une merveilleuse éloquence pour saluer cette Eglise romaine dont il a voulu rappeler les titres à l'admiration, à l'amour et à la reconnaissance du monde chrétien.

Le comte de Maistre, « ce théologien laïque de la Providence », comme l'a appelé M. Brunetière, voyait un frère d'armes dans le vicomte de Bonald. « Est-il possible, lui écrivait-il, que la nature se soit amusée à tendre deux cordes aussi parfaitement d'accord que votre esprit et le mien ? C'est l'unisson le plus rigoureux, c'est un phénomène unique. — L'assertion, si flatteuse pour moi, répondait M. de Bonald, souffre cependant, de part et d'autre, quelques exceptions. » Ces deux esprits éminents n'étaient, en effet, pleinement d'accord ni en histoire, ni en philosophie, ni en religion. La France chrétienne dut à M. de Bonald l'abolition du divorce (1816). Elle salua en lui le penseur qui relevait le spiritualisme chrétien sur les ruines du sensualisme de Locke et de Condillac, le politique qui renversait l'échafaudage de sophismes sur lequel l'auteur du *Contrat social* avait assis la souveraineté du peuple et

Digitized by Google

qui proclamait la souveraineté de Dieu comme le fondement nécessaire des sociétés humaines.

Ces trois premiers défenseurs de la vérité religieuse étaient des laïques. Le clergé ne pouvait rester en arrière. « Cent quatorze ans avaient passé sur la tombe de Bossuet, cent trois ans sur celle de Fénelon, soixante-seize ans sur celle de Massillon... a écrit Lacordaire. Après que la mort eut fait taire cette bouche harmonieuse, l'Eglise de France eut encore des hommes distingués... Elle n'eut plus de ces noms qui vont loin dans la postérité ; et depuis ce temps, aucun prêtre n'avait obtenu en France le renom d'écrivain et d'homme supérieur, lorsque apparut M. de Lamennais, avec d'autant plus d'à-propos que le XVIII^e^ siècle avait tout récemment repris les armes. Son livre, destiné à le combattre, était une résurrection admirable des raisonnements antiques et éternels qui prouvent aux hommes la nécessité de la foi, avec leur application à des erreurs plus vastes que dans les siècles antérieurs. Sauf quelques phrases où le luxe de l'imagination annonçait une sorte de jeunesse d'esprit, tout était simple, vrai, énergique, entraînant : c'était de la vieille éloquence chrétienne, un peu dure quelquefois. Mais l'erreur avait fait tant de mal, elle se reproduisait de nouveau avec tant d'insolence, malgré ses crimes et sa nullité, qu'on prenait plaisir à la voir châtiée par une logique de fer. L'enthousiasme et la reconnaissance n'eurent pas de bornes. Il y avait longtemps que la vérité attendait un vengeur. En un seul jour, M. de Lamennais se trouva investi de la puissance de Bossuet. » En effet, publié en 1817, le premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence en matière de Religion* fit le tour de l'Europe, et l'auteur fut salué du nom de Père de l'Eglise. Le souverain pontife lui fit, à Rome, l'accueil le plus honorable, et se proposait, dit-on, de l'élever au cardinalat. Nous avons rappelé comment, après 1830, ces magnifiques espérances furent déçues.

On le sait, parmi les disciples qui s'étaient réunis autour de Lamennais figura jusqu'au moment de sa défection, l'abbé Lacordaire, qui nous parlait, il y a un instant, de

Digitized by Google

son maître d'alors et qui devait bientôt reprendre avec éclat, dans la chaire de Notre-Dame, l'œuvre d'apologétique inaugurée sous le premier Empire et continuée sous la Restauration, à Saint-Sulpice, par l'abbé Frayssinous. « Je me souviens comme si c'était hier, raconte un de ses premiers auditeurs, l'éminent M. Caro, de l'effet que produisit sur moi le P. Lacordaire quand je l'entendis pour la première fois. Ces impressions de la seizième année ont une vivacité que rien n'efface plus. C'était vers 1843, à l'un de ses plus beaux moments de sa carrière oratoire. Il rentrait en France avec l'habit de saint Dominique. Dans ces années inquiètes, agitées d'un sourd malaise, la jeunesse, plus avide que jamais d'émotions et d'idées, venait en foule en chercher au pied de cette chaire. Ces jeunes gens se montraient avec curiosité, au milieu de l'assemblée, quelque illustre personnage, un philosophe célèbre, des écrivains de premier ordre : Berryer, Cousin, Lamartine, Tocqueville, et le plus grand de tous, Chateaubriand. Le prédicateur paraissait : la nouveauté du costume, cette robe blanche d'où s'élançait une tête ascétique, cette beauté sculpturale d'un visage pâli par le jeûne et le travail, l'éclair du regard, la vibration métallique de la voix, préparaient la victoire de l'éloquence par les séductions du regard et de l'imagination. En plein XIX^e^ siècle, nous étions bien en face d'un moine, d'un vrai moine. Ce moine, d'ailleurs, si par sa robe il était bien du Moyen Age, il était bien de notre siècle et de notre pays par son éducation, ses idées, son âme, sa langue, une langue nouvelle, pittoresque, libre, hardie, aventureuse dans sa candeur même... Les grands sujets attiraient naturellement son éloquence. Il s'y portait avec cette intensité de sentiment et cette ardeur qui dévorent les vrais orateurs et embrasent d'une flamme contagieuse les grands auditoires. Il annonçait fièrement la lutte avec toutes les formes de l'incrédulité moderne, attaquant ensuite l'objection avec toutes les armes à la fois, avec l'esprit, avec l'émotion, avec le raisonnement. Puis, tout d'un coup, comme las de la dispute, il s'élançait aux hautes sphères des idées, à travers tous les obstacles franchis d'un

Digitized by Google

coup d'aile, et, laissant l'œuvre polémique à moitié inachevée, il planait. C'étaient alors des généralités hardies, des aperçus immenses, des rapprochements inattendus... Et la vérité religieuse sortait de là démontrée moins par la réfutation des doctrines contraires que par ses analogies avec les grandes lois de la nature humaine, avec la marche de l'histoire ou avec le plan de la création, dont l'Evangile n'était pour lui que l'achèvement parfait et le couronnement divin. »

Comment parler de Lacordaire, conférencier de Notre-Dame, sans rappeler le religieux qui partageait avec lui le périlleux honneur de l'apostolat dans cette grande chaire, le P. de Ravignan? « Lorsque, écrit l'abbé Bautain, on voyait paraître cette belle figure sévère, recueillie et comme stigmatisée par les traces de la mortification, on était déjà saisi de respect, rempli de confiance et tout disposé à entendre le ministre de Dieu, non pour jouir de sa parole, mais pour en profiter. Les premiers accents de cette voix si grave, qui s'harmonisait si bien avec la majesté du temple, vous pénétraient d'une sainte vénération et excitaient dans l'âme une sorte de frisson. »

En 1844, on discutait, à la Chambre des pairs, un projet de loi sur la liberté d'enseignement, projet aux termes duquel tout professeur dans un établissement libre devait déclarer qu'il n'appartenait à aucune congrégation non autorisée. Montalembert prenait la parole et reprochait à la loi en discussion d'imprimer un stigmate d'indignité aux hommes les plus éminents, et en particulier aux deux grands orateurs, aux deux saints religieux que nous venons de nommer, et, à cette occasion, il traçait le portrait et caractérisait l'éloquence de chacun d'eux : « Quel est, disait-il, le phénomène que la chaire chrétienne vous présente aujourd'hui! Deux hommes, rivaux par l'éloquence, mais profondement unis par leur affection réciproque, par le but de leurs travaux, par l'analogie des révolutions de leur vie. L'un, dont la parole bondit comme un torrent impétueux, entraîne et terrasse par des élans imprévus et invincibles; l'autre qui, comme un fleuve majestueux, répand les flots

Digitized by Google

de son éloquence, toujours harmonieuse et correcte. L'un qui domine et ébranle par l'enthousiasme, portant jusqu'au fond des cœurs les plus rebelles des éclairs de foi, d'humilité et d'amour ; l'autre, qui persuade et émeut autant par le charme que par l'autorité, et qui redresse les intelligences en purifiant les âmes. Tous les deux, le dominicain et le jésuite, enchaînant successivement, d'année en année, au pied de la plus haute des tribunes, des milliers d'auditeurs attentifs, charmés, surtout étonnés de s'y trouver; tous les deux rendant ainsi à la chaire française un éclat, une popularité et une gloire qu'elle n'avait plus connue depuis les jours de Massillon. »

*
* *

L'ORDRE SACERDOTAL ET RELIGIEUX

« C'est par le clergé et les religieux, dit Mgr Baunard, que s'exerce l'action de l'Eglise. L'un et l'autre ordre ont reçu, durant le siècle qui s'achève, des accroissements qui, plus qu'aucun autre progrès de notre âge peut-être, témoignent du perpétuel rajeunissement de l'Eglise. Quelles ont été, de notre temps, les conditions nouvelles de leur existence? Comment les ont-elles remplies, acceptées, subies? Quels en ont été les résultats pour l'avancement de l'œuvre de Dieu? » L'auteur consacre un intéressant chapitre à l'étude de ces questions.

La Révolution avait profondément modifié la situation du prêtre séculier. Antérieurement à 1789, le prêtre, mis à la tête d'une paroisse acquérait une existence indépendante. Il était inamovible, il trouvait ses moyens d'existence dans le produit d'une terre ou d'une fondation qui était la dotation de son office, il était maître à l'école comme à l'église, il tenait ce que l'on a appelé depuis les registres de l'état civil. Aujourd'hui, s'il est vicaire ou succursaliste, il est nommé et peut être révoqué ou déplacé à volonté par son évêque; il ne peut devenir curé de canton et par là obtenir l'avantage de l'inamovibilité qu'avec l'as-

Digitized by Google

sentiment du pouvoir civil. L'Etat ou la commune ne lui assurent jamais qu'un maigre traitement; il est exclu, au moins depuis un certain nombre d'années, de l'école, de l'hôpital, du bureau de bienfaisance et, en toute occasion, invité à ne pas sortir de sa sacristie.

Dans les conditions nouvelles d'instabilité, de pauvreté et d'abaissement qui lui étaient faites dès l'époque du concordat, pouvait-on espérer que le clergé arriverait à reformer ses rangs si éclaircis pendant la Révolution? Assurément l'œuvre était difficile; car après dix années d'irréligion officielle, après les proscriptions et les supplices, il ne restait en France qu'un petit nombre de prêtres. Les évêques se mirent pourtant à l'œuvre. Leur premier soin fut de rétablir leurs grands séminaires, suivant le vœu du concile de Trente. Mgr Baunard raconte qu'à Orléans, comme dans plusieurs autres villes, l'ancien grand séminaire était devenu une caserne et que l'évêque, Mgr de Beauregard, un ancien déporté à Cayenne, parvint à rendre cet édifice à sa destination primitive. « Je viens d'atteindre ma quatre-vingt-deuxième année, disait-il à son clergé, le jour de l'inauguration. Dans toute cette longue carrière, jamais mon vieux cœur n'a battu d'une joie pareille à celle qui m'est donnée aujourd'hui. » Bon nombre de ces établissements relevés furent confiés aux fils de M. Olier ou à ceux de saint Vincent de Paul. Mais que de difficultés pour les peupler et pour arriver à établir quelque proportion entre le nombre des prêtres et les services à assurer! A cette époque, on était soldat de gré ou de force, et les vides ne se comblaient guère au sein du clergé. De 1800 à 1815, le nombre des prêtres est tellement réduit que les villes seules en sont pourvues et que les campagnes restent abandonnées. L'abbé Rohrbacher raconte qu'au lendemain de son ordination, on lui donna sept paroisses à desservir. En 1820, dans une de ses conférences, Frayssinous constate que, « au sein du royaume très chrétien, quinze mille places restent vacantes, faute de prêtres pour les remplir », et Lamennais affirme « qu'il manque à peu près le tiers des prêtres absolument nécessaires ». La situation s'améliora

Digitized by Google

sensiblement sous le gouvernement de Juillet, mais sous le second Empire, le mouvement ascensionnel s'arrête, et même le chiffre des vocations fléchit. En 1877, M. Bougaud, vicaire général d'Orléans, depuis évêque de Laval, pousse un cri d'alarme, il dénonce *le grand péril de l'Eglise de France*, à savoir l'insuffisance des vocations sacerdotales pour les besoins nouveaux. Depuis cette époque, malgré les menaces et les difficultés des temps, malgré les exigences des nouvelles lois militaires, le nombre des vocations s'est relevé jusqu'à dépasser le niveau des meilleurs jours. « Saint Grégoire de Nazianze parle quelque part de jeunes hommes qu'il appelle des âmes plus hautes que leur temps, *temporibus suis excelsiores*. Nous en avons encore », dit Mgr Baunard, et nous leur devons ce clergé irréprochable dans ses mœurs, irréprochable dans sa doctrine, serein dans la pauvreté, patient dans les épreuves, charitable, zélé, qui s'honore des noms de MM. Desgenettes, Hamon, Allemand, Timon-David, et tout particulièrement du nom de l'humble curé d'Ars, M. Vianney.

A la tête de ce nouveau clergé on verra bientôt paraître des évêques à l'âme vaillante, à la science solide, les de Mailher, les Clausel de Montals, les de Bonald, les Parisis, les Gousset. Aussi vaillant que le plus vaillant d'entre eux, Montalembert sera leur auxiliaire, il sera le champion, au sein du parlement, et devant la nation de la liberté de leur ministère. « Non, mille fois non, s'écriera-t-il, l'évêque n'est pas fonctionnaire, le prêtre n'est pas fonctionnaire. Elle est fausse, elle est erronée l'opinion de ceux qui ne voient dans un évêque qu'une espèce de préfet en soutane, un commissaire de haute police morale... Le roi désigne les évêques, il les choisit; mais ce n'est pas de lui qu'ils tiennent leur pouvoir. Ils tiennent cette autorité de Dieu ou ils ne la tiennent de personne. C'est là leur croyance et la nôtre... » — « Arrière, s'écriera-t-il encore, arrière à jamais, ces prétendues libertés gallicanes, ces servitudes qui ne sont jamais invoquées que contre nous et par nos ennemis! » Dirigés par de tels chefs, excités par de telles voix, soutenus par le journal l'*Univers* et son ardent rédacteur en

Digitized by Google

chef Louis Veuillot, les catholiques français s'aguerrissent, se forment à la lutte et marchent à la conquête de leurs libertés légitimes, notamment à la conquête de cette liberté d'enseignement dont nous avons déjà parlé.

En même temps que le clergé séculier se renouvelait, s'affermissait dans sa haute vocation, se pénétrait du sentiment de ses droits et de ses devoirs, les ordres religieux et les congrégations diverses d'hommes et de femmes, presque anéantis pendant la Révolution, se relevaient et se multipliaient. « Une des plus singulières erreurs de plusieurs apologistes de la vie monastique, a écrit l'historien des *Moines d'Occident*, a été de la regarder comme un asile pour les âmes tristes, fatiguées, mécontentes de leur sort dans le monde, inhabiles à tenir la place où la société les rélègue, consumées par les mécomptes ou brisées par la douleur. » L'histoire de l'ordre monastique est une protestation vivante contre de semblables idées et il suffit de la parcourir pour se convaincre que le monastère est tout autre chose qu'un asile pour les grandes infortunes, pour les âmes faibles, pour les imaginations exaltées, qu'il fut toujours, au contraire, l'arène des forts et l'*école permanente des grands caractères*. Comment donc la France chrétienne ne se serait-elle pas réjouie en voyant reparaître à la lumière les Bénédictins, les Chartreux, les Trappistes, les Dominicains, les Jésuites, les Franciscains, les Carmes, les Lazaristes, les Sulpiciens, les missionnaires du P. de Montfort, les Eudistes, à la suite desquels viennent se ranger tant de congrégations nouvelles, la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie pour les missions, les Maristes de Lyon, les prêtres de Picpus, les Oblats de Marie-Immaculée, les Oratoriens de l'Immaculée-Conception, les Augustins de l'Assomption, les prêtres du Sacré-Cœur d'Issoudun.

Et dans les ordres de femmes quel magnifique épanouissement, et comment songer à énumérer toutes ces associations qui, tantôt sous des noms anciens, tantôt sous des noms nouveaux, remplissaient (car, hélas! ici encore il faut dire avec Chateaubriand : tout cela n'existe plus !) parmi

Digitized by Google

nous les divers ministères de la prière, de la contemplation ou d'une charité de plus en plus ingénieuse à découvrir et à soulager les misères physiques et morales de l'humanité.

Ces restaurations d'ordres anciens, ces fondations de congrégations nouvelles sont encouragées et bénies par le Saint-Siège, par Grégoire XVI, par Pie IX. Ce dernier monte sur la chaire pontificale en 1846 et son règne prolongé bien au-delà des années de Pierre sera glorieux, mais abreuvé d'amertumes. On sait par quelles mesures réformatrices ce règne débuta dans l'ordre politique : amnistie, rappel des proscrits, constitution libérale, organisation municipale donnée à la ville de Rome, etc. On se rappelle les applaudissements de l'Europe et le mot de Thiers à la tribune française : « Courage, Saint-Père, courage! » On sait aussi combien les généreuses intentions de Pie IX furent trompées; on n'a pas oublié les efforts et les succès des sociétés secrètes, l'ingratitude, la révolte d'une partie de la population romaine, l'assassinat de Rossi, le triomphe momentané du mazzinisme, l'exil du pape à Gaëte. « Mais, dit Montalembert, quelque triste qu'ait été l'issue des réformes politiques inaugurées par Pie IX, tout juge impartial et éclairé ne doit pas se lasser de l'en féliciter. » — « N'eût-il fait que répondre aux banales accusations d'absolutisme et d'ignorantisme invétéré que lui jetaient à la face les hommes du progrès moderne, dit, à son tour, Mgr Baunard, n'eût-il fait que convaincre de mensonge, d'hypocrisie et de violence la révolution subversive qui repoussait le flambeau pour s'armer du poignard et arraché leur déguisement à ces loups qui se présentaient avec la casaque et la houlette du berger, c'était assez pour faire retomber sur qui de droit la responsabilité d'un échec qui, devant Dieu et les hommes, ne lui laissait à lui que la gloire et la grandeur d'une de ces entreprises dont le poète a pu dire : *magnum et præclarum est tantis cecidisse sub ausis.* »

La France se souvint alors qu'elle était la fille aînée de l'Eglise ; elle eut la gloire de ramener le pape à Rome et de l'y protéger pendant de longues années contre l'effort

Digitized by Google

des sociétés secrètes et contre les menées tortueuses de la *jeune Italie.*

***

L'ANTICHRISTIANISME

Si les catholiques français se souvenaient de leur qualité de fils aînés de l'Eglise, ce n'est pas que de puissants efforts ne fussent déployés dans le but de la leur faire oublier ou méconnaître et, pour lutter contre l'ennemi commun et ses multiples assauts, ce n'était pas trop de l'alliance, sous la direction du Saint-Siège, des diverses forces de résistance que nous venons d'indiquer. L'antichristianisme n'est pas né de nos jours assurément ; il est aussi ancien que le christianisme lui-même, mais ses manifestations ont pris au XIX^e^ siècle un degré particulier d'intensité. On l'avait vu montrer timidement sa face sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet, on l'a vu dresser la tête sous le second Empire. Mgr Baunard nous montre le positivisme, l'athéisme, le criticisme historique, le naturalisme, le scepticisme idéaliste se partageant en quelque sorte les rôles dans l'assaut livré simultanément à la saine raison comme à la vraie religion.

Que de négations ils accumulent ! Que de ruines ils entassent ! « Plus de Dieu vivant et créateur, plus de cause première, ni de cause finale. En dehors des choses matérielles et positives, l'œil de l'intelligence, affirme-t-on, est incapable de rien voir que le vide infini. »

Plus d'âme immatérielle. « L'âme c'est l'ensemble des fonctions du cerveau ou de la moelle épinière », ou encore : « l'ensemble des fonctions de la sensibilité encéphalique ».

Plus d'immortalité et de vie future. « Cette croyance n'est que le plus complet système d'égoïsme qu'on ait organisé. Les morts n'ont pas d'autre survivance que l'existence idéale qui les présente à notre mémoire, ou leur part dans la vie collective du progrès accompli par l'humanité. »

Plus de religion, plus de culte : « Au lieu d'une restau-

Digitized by Google

ration ténébreuse d'idées surnaturelles, le dogme nouveau nous révèle une suprême existence qui est notre idéal, notre culte, l'humanité. Poètes, elle vous demandera des chants; peintres et sculpteurs, elle vous demandera des toiles et des marbres; architectes, elle vous demandera des temples. »

Les miracles rapportés dans l'Evangile, on les écarte par cette fin de non-recevoir : « Quand la critique refuse de croire à des récits de miracles, elle n'a pas besoin d'apporter des preuves à l'appui de sa négation. Ce qu'on raconte est faux, simplement parce que ce qu'on raconte n'a pas pu être. » — « Le fondement de toute critique est d'écarter de la vie de Jésus le surnaturel. Cela emporte du même coup dans les évangiles ce qu'on appelle des miracles... Toute science, et particulièrement toute histoire, doit prendre congé du surnaturel et du divin. »

Toutes ces dangereuses insanités étaient acclamées par une jeunesse égarée qui, réunie en congrès, à Liège, s'écriait : Il faut crever le ciel comme une voûte de papier. L'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, les dénonçait dans de courageux et éloquents récits : « Quand je voyais, dit-il, toutes ces doctrines propagées ave une ardeur incessante et formant autour de la jeunesse comme une atmosphère de science corrompue, de littérature élégante et empoisonnée, où les âmes respirent le venin distillé de toutes les erreurs, je ne pouvais m'empêcher de frémir... Je les ai lus (les écrivains que je combats), et je crois, j'affirme, la main sur la conscience, que leurs théories détruisent *Dieu*, *l'âme*, *la vie future*, *la loi morale*... (1) »

En 1863, M. Renan eut le triste honneur de donner un corps à toutes ces négations dans le « roman sacrilège » qu'il intitula : *la Vie de Jésus* et qui frappa au cœur la chrétienté entière. L'abbé Freppel, alors professeur à la Sorbonne, le P. Gratry, bien d'autres encore, se levèrent et mirent cette œuvre en pièces. La science allemande ne lui fut pas plus favorable.

(1) *Avertissement à la Jeunesse et aux Pères de Famille.*

Digitized by Google

Depuis cette époque l'antichristianisme a changé de face, il a revêtu l'appareil scientifique. Sous cette forme nouvelle, il a été victorieusement combattu par un homme d'un grand nom et d'un cœur plus grand encore, l'abbé de Broglie, ancien officier de marine, pendant que M. Brunetière proclamait la *banqueroute de la science.*

A fructibus eorum cognoscetis eos. Les fruits de l'antichristianisme, nous les voyons chaque jour de nos yeux attristés : débordement de superstitions exotiques, dépravation des mœurs, luxe effréné, affaiblissement des croyances, accroissement effrayant du nombre des naissances illégitimes, diminution de la natalité, affaiblissement du lien conjugal, progrès du divorce, développement de l'alcoolisme, du suicide, de la criminalité. « Savez-vous pourquoi ces gens-là nous battent, malgré les héroïsmes particuliers et individuels des Français? écrivait, le 14 décembre 1870, pendant le siège de Paris, Alexandre Dumas à F. Sarcey. C'est parce qu'ils croient à quelque chose et que nous ne croyons plus à rien... Où sont, à Paris, les femmes de Saragosse ? Pas de Dieu, pas de femmes ! Pas de femmes, pas de famille ! Pas de famille, pas de patrie ! Pas de patrie, pas d'hommes ! »

(*A suivre.*)

Ch. DE LAJUDIE,
Professeur aux Facultés catholiques de Lyon.

Digitized by Google

CHARLES CHESNELONG

Suite [1]

XXXI

Chesnelong ne désespérait pas, mais il était très inquiet. Il s'était heurté à *la pensée immuable*, comme il l'avait dit à M. de Carayon; et, s'il ne se fût agi que de persuader ou même d'entamer le Prince sur la question du drapeau, sa mission était irrémédiablement manquée, sans illusion possible, et aussi n'en avait-il pas. Mais il conservait quelque espoir d'avoir obtenu le strict nécessaire pour organiser la rentrée du Roi en France — cet autre strict nécessaire pour l'organisation de la monarchie. — Ainsi qu'il le disait et l'écrivait alors : « Personne ne savait, le Prince ne pouvait pas savoir lui-même, ce que son amour de la France, lui dicterait, lorsque, appelé au pouvoir, non seulement sans condition, mais sous la réserve expresse qu'il userait, à son heure, de son initiative pour demander un autre drapeau, il entendrait les adjurations du pays et de l'armée, heureux de voir le Roi sur le trône de ses pères, et lui demandant de ne pas les séparer d'un drapeau qui fut longtemps associé à leurs gloires et à leurs douleurs (2). »

(1) Voir le numéro de novembre.

(2) *La Campagne monarchique*, p. 198. — Ce passage auquel on pourrait d'ailleurs en ajouter beaucoup d'autres, servirait au besoin

Digitized by Google

Mais, n'étant ni certain d'avoir assez obtenu pour que la campagne puisse être entreprise (1), ni assuré — bien moins encore — que, lui parti, et le Prince livré aux influences dont, lui présent, il a pressenti, et même ressenti la puissance; il n'est pas sûr du tout que ce qu'il a obtenu ne sera pas retiré. Donc plus d'angoisses que de confiance. « Ah ! sans doute, s'écrie-t-il, si, sur la question du drapeau, le pays n'avait pas été *buté* en quelque sorte, s'il n'avait pas été *dominé par une de ces impressions qu'on ne détruit pas*, on aurait pu lui dire : M. le comte de Chambord est l'idéal des bons princes... Dussiez-vous accepter, *durant sa vie*, le drapeau qu'il préfère, acclamez ce prince qui apporte le salut de la patrie et qui saura l'assurer par un règne pacificateur. Il vous demande cette concession au nom de ce qu'il considère comme son honneur, ne la lui

de réponse au général du Barail, lorsqu'il raille Chesnelong « insuffisamment préparé par une carrière commerciale au rôle de Talleyrand »; (Il oublie, les huit années très actives de carrière parlementaire et politique que nous avons vu se dérouler, mais passons) lorsqu'il le raille, dis-je, pour avoir cru « avec une candeur qui désarmerait un tigre » qu'il arrangerait tout en disant : *Je n'ai pas entendu*. Il est vrai que, pour lui, la mission de Chesnelong était à l'eau de rose et se passait en douceur. Simple question facile à poser, facile à résoudre : *Aimez-vous* le drapeau *tricolore, Monseigneur, ou ne l'aimez-vous pas?* Il n'y fallait pas tant de façon, lisez plutôt : « Quand la question du drapeau fut abordée, le Prince répondit simplement ces mots : *Jamais je n'accepterai, le drapeau* tricolore, M. Chesnelong aurait pu *et dû* répliquer : *Alors le rétablissement de la monarchie est impossible et je n'ai plus rien à faire ici.* — Ainsi eût parlé un homme d'affaire... » (*Mes Souvenirs*, t. III, pp. 146 et 417). Un homme d'affaire, un politique, croyez-vous, Général ? Et croyez-vous aussi que Chesnelong fût là rien que pour demander au comte de Chambord qui ne cessait de le dire, s'il aimait et voulait le drapeau tricolore, et s'en aller après la réponse que tout le monde connaissait d'avance ?... Et pensez-vous après le volume de Chesnelong — que vous croyez avoir lu, ouvert ou vu — que les choses se sont passées si courtement, si simplement entre le Prince et Chesnelong ? Ah ! général ! quel bon officier vous avez été durant toute votre belle carrière; mais quel politique mal avisé et quel historien mal informé nous révèlent vos *Souvenirs*, aussi pleins d'erreurs *civiles* que de bonne foi *militaire !*

(1) « Je me demandais si les deux déclarations obtenues du Prince paraîtraient suffisantes pour engager à fond le mouvement et si même le mouvement s'engageant, on pourrait sur un terrain aussi étroit, que des interprétations diverses pouvaient déplacer dans des sens opposés, arriver sans encombre au jour de la délibération devant l'Assemblée. » (*Campagne monarchique*, p. 194).

Digitized by Google

refusez pas... Mais... je savais bien que les promoteurs du mouvement monarchique ne croiraient pas pouvoir s'adresser en ces termes au pays (1), et que le pays ne serait pas disposé à entendre ce langage.

Et quant aux influences auxquelles il devait sans doute le retrait de la troisième déclaration, Chesnelong ne pouvait ignorer qu'il avait, quelques jours plutôt, déjoué leur stratégie par sa célérité. Comment, ne pas relier ces fils peu ténus d'une évidente intrigue ? Comment ne pas craindre que l'araignée qui les a filés et entrecroisés ne continue son travail ? Quand, le 6 octobre, il a fait demander une audience comme délégué de la Commission des Neuf, représentant de l'Assemblée et du pays, porte-parole officieux du gouvernement, on l'a laissé sans réponse, ou amusé pendant huit jours avec des fables : le Prince avait disparu, on avait perdu ses traces, etc., etc... Et les mêmes intermédiaires qui lui débitaient ces contes à dormir debout, enjoignaient à certains élus de se rendre à Salzbourg où le Prince les attendait, certes sans se cacher. Il faut que Lucien Brun se trouve là, directement intéressé à la mission de Chesnelong, trop droit pour croire à un plan machiavélique, surtout pour s'y prêter; inquiet cependant parce que rien n'est clair, et qu'il se décide à instruire Chesnelong d'une partie, ou peut-être de tout ce qu'il sait, le conjurant de se tenir prêt à toute heure, et le prévenant même du jour, fixé d'avance, où il sera appelé (2). C'est ainsi, qu'en dépit des plus habiles calculs, lorsque l'avis convenu vient, le 12, à l'heure du dernier train possible pour la convocation du 14, le convoqué se jette dans une voiture, brûle le pavé et arrive. Qu'il eût eu la moindre mesure à prendre avant de partir, une simple valise à pré-

(1) *Campagne monarchique*, p. 195.

(2) On se rappelle que Lucien Brun voulait emmener Chesnelong avec lui, afin de l'avoir à Salzbourg ou à Munich à l'abri des embûches prévues. Chesnelong lui ayant fait observer que son départ avant la réponse du Prince ne serait pas correct au regard de la Commission et de l'Assemblée qui le déléguaient : « Vous avez raison, » répondit-il. Et c'est alors qu'il se décida à lui révéler qu'il serait averti tel jour, et, par une dépêche qui serait signée de tel nom, insistant sur la nécessité d'être prêt à partir au pied levé.

Digitized by Google

parer, et c'était fait... Le train manqué, et par suite toute la négociation, que serait-il arrrivé? Nul ne l'a su... Peut-être la réalisation de quelque plan secret, de derrière la tenture, quelque voyage de Versailles anticipé, avec appel au Maréchal, à l'armée, déploiement du drapeau mystérieux et blanc, etc., etc... Ceci n'est qu'une supposition, rendue vraisemblable par ce que nous verrons bientôt. Ce qui n'est hypothétique en rien, ce sont les manœuvres pour dérober le Prince, renvoyer la visite, empêcher l'intervention de Chesnelong et faire avorter son voyage. Mais ces premières combinaisons ayant échoué, il y a toujours quelqu'un sous la tapisserie, qui combat contre l'ennemi, c'est-à-dire, le délégué de la France. Ce ne sont pas MM. de Blacas et de Monti, personne ne saurait les soupçonner et Chesnelong se ferait leur garant; c'est celui, ou ceux, qu'on ne voit pas, et qu'on ne sait pas. Celui-là, ou ceux-là organisent, ou plutôt désorganisent, cette unique journée de Salzbourg, fiévreuse, coupée, raccourcie, ce premier entretien qu'on entendait être le seul, et qui, par la force des choses et la respectueuse fermeté de Chesnelong, est suivi de deux autres marqués par de si singuliers incidents !... Comme la plupart des obstinés, chez qui le raisonnement et l'évidence n'ont point de prise, le Prince obéit sans doute à un mot d'ordre sans le savoir, à moins que ce ne soit à une illumination à la Polignac... Et lorsque, malgré lui et malgré tout, il fléchit un peu, — si peu ! — parce que ses entrailles sont remuées, parce qu'il est Bourbon et qu'il aime la France, voyez quelle reprise étrange et subite de son programme intégral, et en quelque sorte dogmatique! Et ce repentir pour avoir, par faiblesse de cœur, failli toucher à l'arche sainte ! Et ce retour en arrière qui, pour rien, remet tout à néant !... Après quoi ce départ précipité, inflexible, on dirait presque implacable, et sans motif qui puisse le couvrir, précédé d'un sommeil réel ou prétexté, alors qu'il n'est vraiment permis ni de s'endormir, ni de s'en aller.

Il faut arriver à voir ces choses, à les rapprocher, à accepter les déductions qui proviennent de ce rapproche-

Digitized by Google

ment, si l'on veut comprendre ce qui, sans cela, devient l'incompréhensible. Les droites n'ont pas à s'adresser de mutuels reproches, comme elles l'ont fait, et trop fait! Le Prince s'est abusé et on l'a abusé, comme Charles X.

Toujours est-il que quarante-huit heures seulement séparent le départ en coup de vent pour Salzbourg, du morne départ de Salzbourg. Mais il ne faut pas plus de temps que cela pour épuiser les forces humaines et tendre jusqu'à la dernière limite les nerfs et les facultés cérébrales. En cette journée du 14 octobre, Chesnelong a vécu des heures qui blanchissent la tête d'un homme. Ses amis aussi sont énervés et très las; ils cherchent péniblement le sommeil qui fuit, selon sa coutume, devant l'extrême fatigue morale. Quant à Chesnelong, il n'appelle même pas le repos, ayant à préparer le compte rendu de sa mission. Mais, s'ils ne dorment point, ils n'échangent aucune parole, au moins jusqu'à Munich; dans l'espèce de stupeur où ils sont plongés, c'est à qui ne rompra pas le silence. Et que nous voilà loin des récits fantaisistes où l'on nous a représenté Chesnelong, quittant Salzbourg et *marchant sur Paris*, dans l'ivresse du triomphe! (1)

A Munich néanmoins, il a arrêté dans son esprit son nouveau plan de campagne, fait le triage de ce qu'il a à dire et de ce qu'il a à taire (2), déterminé la forme de ses communications; il respire, il espère davantage, et après les tensions et contentions de la journée et de la nuit, il a comme un suprême besoin de détente. Aussi amorce-t-il lui-même la conversation, et jusqu'à Strasbourg, où d'autres émotions patriotiques doivent les remuer de fond en comble, les quatre amis mettent en commun leurs appré-

(1) De deux heures à onze heures du soir Chesnelong a combattu sans relâche dans les conditions que nous avons vu, il a dû changer, renouveler ses armes contre l'invisible ennemi, et redoubler ses efforts près du visible objet de ses espérances. Neuf heures de suprême tension après d'extrêmes fatigues.

(2) Chesnelong n'a tu, on le verra, que ce dont il était convenu avec le Prince; quant aux déclarations royales, il les a reproduites sans y changer un iota. Outre cela il ne s'est pas cru obligé de rapporter certains détails défavorables au Prince ou propres à décourager les entrepreneurs et ouvriers de la monarchie.

Digitized by Google

hensions, rallument la mèche fumante de leurs espoirs, et combinent la marche à suivre dès l'arrivée. Il n'y a pas de temps à perdre en effet, la réunion des Neuf est depuis deux semaines fixée au 16 octobre, et ils descendent à Paris dans la nuit du 15 au 16, ou plus exactement à six heures du matin.

Le temps de secouer la poussière de la route, de prendre un déjeuner largement gagné, et Chesnelong se rend chez le président des Neuf, Changarnier, qui l'attend l'arme au bras.

— « Général, je ne vous apporte pas, tant s'en faut, l'acceptation définitive du drapeau tricolore, *ni même l'espérance que le Prince s'y résignera plus tard.* Voici tout ce que j'ai pu obtenir » : et il donne le texte de la première déclaration : *Monsieur le comte de Chambord ne demande pas que rien ne soit changé au drapeau avant qu'il ait pris possession du pouvoir.*

— « Mais c'est beaucoup cela ! » interrompt le Général.

Vient la seconde : *Le Prince se réserve de présenter au pays et se fait fort d'obtenir de lui, par ses représentants une solution compatible avec son honneur, et qu'il croit de nature à satisfaire l'assemblée et la nation.*

Le Général sourit « de son fin sourire », selon le mot de Chesnelong, et dit : « Il y a un peu de tout, là dedans, mais c'est, me semble-t-il, un terrain acceptable. »

Alors Chesnelong raconte ses infructueux travaux pour aller plus loin ; mais « rien de plus, rien de moins, affirme-t-il. Je crois pouvoir cependant me rendre cette justice que, si je n'ai pu obtenir que cela, ce n'est pas faute d'avoir fait tous mes efforts pour obtenir plus. » On sait à quel point cette justice lui est due. C'est d'ailleurs le seul retour sur lui-même qu'il se permette. Il continue ses explications et termine en soutenant qu'il faut marcher sur la bande étroite du *minimun* concédé. A quoi le Général repond :

— « Votre conclusion est la mienne. Ce que vous avez obtenu paraîtra peut-être insuffisant à un certain nombre de nos collègues ; pourtant c'est beaucoup que le Roi consente à ce qu'il n'y ait aucun changement au drapeau avant

Digitized by Google

qu'il soit monté sur le trône. ...Il restera pour le lendemain un défilé difficile à franchir ; mais, dans les affaires humaines, il y a toujours la part des difficultés ... Et, en avant ! à partir de ce soir, j'agirai dans ce sens... »

Sur cela Chesnelong quitte Changarnier pour courir chez le Président du groupe le plus nombreux et, en ce moment, le plus agissant, du parti monarchiste ; mais à son grand regret il ne trouve pas chez lui le duc d'Audiffret-Pasquier. Alors il se rejette sur M. Ernoul, le ministre directement militant de la campagne entreprise, l'intermédiaire, le truchement entre lui — qui, pour le gouvernement représente à la fois l'Assemblée et le Prince — et le Maréchal, le chef du Cabinet : tout le ministère. Ernoul avec qui il s'entend absolument, prend feu comme lui. « Nous nous promîmes d'agir, autant que nous le pourrions, lui auprès des membres du gouvernement, moi auprès des membres de la commission des Neuf pour que la campagne s'engageât immédiatement, et pour que l'Assemblée pût, dès le premier jour de sa réunion, en novembre, être saisie du projet de restauration monarchique. ... Il tenait pour certain que le Maréchal et le gouvernement prêteraient leur concours très net et très franc. »

Chesnelong qui, depuis plus de trois jours, brûlait en quelque sorte son combustible par tous les bouts, se sent tout rafraîchi pas ces entretiens. « Ces deux entrevues avaient ranimé ma confiance. Les bonnes paroles du général Changarnier m'avaient donné beaucoup d'espoir pour l'accueil que la Commission des Neuf ferait aux déclarations royales. Les impressions de M. Ernoul me semblaient de très bon augure pour les dispositions du gouvernement .. Je rentrai à Paris l'esprit calme et le cœur content. »

Et maintenant, retournons chez le général Changarnier pour la séance des Neuf. Il n'y a pas plus de vide dans cette journée que dans celle du 14. Chesnelong n'a même plus le désir, le besoin, la tentation du sommeil, il a perdu la notion du repos, et le

Jamais je ne m'arrête

Digitized by Google

du Juif errant qui, lui aussi ne dormait pas, pourrait être sa devise.

XXXII

Aucun des Neuf ne manque à cette séance. Est-elle assez attendue, mon Dieu ! non seulement de ses membres et de la Chambre, mais de la presse, de tout le public à Paris et en province? On ne parle plus en France, et même à l'étranger, que du retour de Chesnelong et des nouvelles qu'il apporte.

Ces nouvelles, que *les huit* écoutent, haletants, passant par les impressions très diverses qu'amène le récit, ce sont les trois entretiens de Salzbourg, les deux déclarations obtenues du comte de Chambord, la promesse des amis de l'extrême-droite se portant forts pour leur parti, avec l'autorisation du Prince. Chesnelong dit tout, avec des scrupules d'exactitude qui semblent aujourd'hui exagérés, et qui ne l'étaient point alors; tout, moins ce qu'il est convenu de taire; et lorsque le Prince, plus ou moins suggestionné, écrira la lettre qu'on ne déplorera jamais trop, là même, dans cette lettre si cruelle pour Chesnelong, il l'assurera « de son éternelle reconnaissance » pour la manière dont « ses sentiments et ses paroles » ont été exprimés, traduits et rapportés en cette séance. Je rappelle cela à ceux qui accusent Chesnelong d'avoir retenu la vérité captive pour n'avoir pas répété le *Je n'accepterai jamais le drapeau tricolore* (1). On eût eu le droit de lui faire bien d'autres

(1) « Je me gardai, dit Chesnelong (*Campagne monarchique*, p. 216) de repéter devant la Commission le mot qui m'avait été dit par M. le comte de Chambord... Je n'avais pas été chargé de rapporter ce mot et j'aurais, à la fois dépassé mon droit et manqué à mon devoir en le faisant connaitre. » Il avait écrit plus haut (p. 201) : « Le Prince n'ignora pas que dans mes explications à la Commission des Neuf, après mon retour de Salzbourg, je me gardai bien de rapporter le mot *jamais* à mes collègues. Il ne réclama pas contre ce silence auquel il s'attendait parce qu'il avait été annoncé par moi et convenu par lui. »

D'autres ayant au contraire reproché à Chesnelong de n'avoir pas

Digitized by Google

reproches s'il eut commis cette indiscrétion, cette inconséquence, et cette formelle infidélité à son mandat (1).

Il va, disons-nous, jusqu'aux scrupules, et le Prince lui écrira encore : « Je vous remercie d'avoir si bien compris les angoisses de mon âme et de n'avoir rien caché de l'inébranlable fermeté de mes résolutions. » Ecoutons en effet Chesnelong disant à ces *huit*, vraiment effrayés par la phrase de la seconde déclaration : *Il se réserve de présenter au pays, etc., etc.*

« Et maintenant la réserve du Prince est-elle effective, et se réalisera-t-elle ? *Tenez-le pour certain.* A quelle heure, après la prise de possession du pouvoir le Prince y aura-t-il recours ? Je l'ignore et sa liberté à cet égard reste entière. Quelle solution présentera-t-il ? Je ne sais. Sa liberté sur ce point reste encore entière. Ce que je ne dirais pas hors d'ici, mais ce que je crois devoir dire à la Commission, c'est que, dans les pensées actuelles du Prince (2) le drapeau tricolore se fusionnant, sous une forme ou sous une autre, avec le drapeau blanc, ne paraît pas devoir être cette solution. J'incline à croire seulement, *sans que le Prince m'ait dit un seul mot à cet égard*, mais *précisément parce qu'il ne m'a pas dit que le drapeau blanc était le seul qu'il pût accepter, parce qu'il a gardé à cet égard un silence évidemment voulu*, je suis, dis-je, porté à croire

assez gardé le secret sur ce mot — car, c'est ainsi — il répond : « Je fus amené à le confier, à titre absolument confidentiel à MM. de Larcy et de Tarteron... pour qui dans cette affaire je n'avais pas de secret. Je le confiai aussi à la discrétion absolue de M. le comte Daru... qui, ayant pris l'initiative de me proposer à mes collègues pour la mission dont j'avais été chargé, me paraissait avoir droit à mes communications sans réserves. Je n'en parlai à aucun des autres membres de la Commission. » (P. 216).

(1) N'oublions pas qu'il s'agissait surtout d'amener le Prince en France, de l'arracher aux suggestions de l'exil, de *l'asseoir* sur le trône pour le mettre en communication réelle avec le pays.

(2) Chesnelong place ici une phrase incidente que j'ai supprimée pour laisser à sa pensée principale plus de clarté, mais qu'il importe de rappeler pour ne pas perdre de vue l'espérance que tout le monde nourrissait et qui faisait de l'entrée du Roi et de sa prise de possession la question majeure; il dit à propos des « pensées *actuelles* du Prince » ceci : « Je ne préjuge pas celles qu'il pourra avoir lorsqu'il se trouvera en contact avec ses ministres, l'assemblée, l'armée et le pays », etc., etc.

Digitized by Google

qu'il présentera peut-être tel ou tel drapeau qui, sans être le drapeau blanc, ne sera pas à coup sûr le drapeau tricolore; et qui, dit-on, pourra être un drapeau bleu et blanc (1). En tout cas c'est aux représentants du pays qu'il proposera *sa solution* (2). »

Etant donnée l'approbation complète et si hautement formulée, par le comte de Chambord, de toutes les paroles de Chesnelong en cette séance, ce passage est extrêmement important. Cet autre aussi, à un point de vue différent :

« Rien ne doit être changé au drapeau avant que le Prince ait pris possession du pouvoir; donc *la possession reste acquise au drapeau tricolore,* et la question de changement ne se posera qu'après que le Roi sera monté sur le trône. Donc aussi à l'entrée du Roi en France et à Paris, *il n'y aura d'autre drapeau que le drapeau tricolore.* C'est un point considérable; *ce point est acquis,* et je dois dire que, dès le début du second entretien, *le Prince le concéda sans hésitation et sans réserve* (3). »

C'est le duc Pasquier qui prend la parole après Chesnelong, très ému, très visiblement anxieux. Il admire et félicite chaudement le rapporteur pour la manière dont il a rempli sa difficile mission... Le parfait accord sur les questions constitutionnelles, la possession acquise au drapeau tricolore pour l'inauguration de la monarchie, c'est beaucoup ; « mais M. Chesnelong n'est pas en mesure de nous donner l'espérance, que la solution qui sera présentée maintiendra le drapeau tricolore en le fusionnant, par une combinaison ou par une autre, avec le vieux drapeau blanc remis en honneur, et en le royalisant par

(1) On parla beaucoup alors du nouveau drapeau bleu et blanc qui eût fusionné les deux drapeaux d'Henri IV, mais il ne paraît pas que ce fût la pensée du Prince. Il semble bien qu'il s'agissait d'un drapeau blanc avec signe ou insigne inconnu.

(2) *Campagne monarchique,* p. 224.

(3) *Campagne monarchique,* p. 222. Rapprocher tout ceci des passages de la lettre du 27 octobre : « Je sais qu'au retour vous avez prononcé, au milieu de vos collègues, des paroles qui vous vaudront mon éternelle reconnaissance ».

Digitized by Google

l'écusson fleurdelysé de la maison de France. *Sur ce terrain nous serions tous heureux d'entrer dans les sentiments du Roi.* Mais M. Chesnelong vient de nous dire *que cette solution ne sera pas celle qu'à en juger par ses dispositions présentes, le Prince proposera...* Or, en dehors des deux droites, les autres groupes monarchistes de l'Assemblée n'iront pas au-delà de cette transaction... Cause de conflit pour le lendemain du rétablissement de la monarchie.

« J'entends bien que le Roi présentera sa solution à l'Assemblée et se fait fort de l'obtenir d'elle... Mais s'il ne l'obtient pas ?... — Et il ne l'obtiendra pas si la solution a pour objet de répudier le drapeau tricolore — qu'arrivera-t-il ? Le Roi, après avoir dégagé, par la présentation d'un autre drapeau, ce qu'il considère comme un devoir d'honneur, croira-t-il pouvoir se résigner au vote contraire de l'Assemblée ?... Et que n'aura-t-on pas à craindre du retour offensif des partis hostiles, si cette division éclate dès le lendemain de la restauration monarchique ?... *C'est chose hasardeuse de tenter, avec ce risque, une telle entreprise.* »

Après quoi le Duc ajoute : « Peut-on, d'ailleurs, espérer de voir une majorité se former pour rétablir la monarchie sur un terrain si étroit et si périlleux ?... Le centre droit qui veut rétablir la monarchie, *qui le veut ardemment et sincèrement, mais qui ne veut pas répudier le drapeau tricolore, consentira-t-il* à s'engager dans de telles conditions?...» Et il demande que, pour lui donner le temps de consulter son parti, et de procéder à une sorte de pointage approximatif, la résolution de la Commission soit renvoyée au lendemain.

Autre *centre droit,* M. Callet dit à peu près les mêmes choses, Les déclarations du Prince lui suffisent quant à lui ; mais il faut pouvoir *faire* une majorité, et il a bien peur que ce soit devenu impossible. M. Daru en est là encore : *Peut-on rallier une majorité?...*

MM. de Larcy, de Tarteron, Baragnon, Combier conjurent la Commission d'avancer quand même. Si elle marche, on la suivra.

Digitized by Google

Je le voudrais! s'écrie M. d'Audiffret-Pasquier ;... mais « quel échec si la monarchie était rejetée par une chambre aussi foncièrement royaliste que l'Assemblée actuelle! »

Chesnelong reprend la parole et varie ses formules pour persuader à tous de ne point se laisser arrêter par « les craintes exprimées, qui sont loin — il le reconnaît, — d'être sans fondement. » Mettons toutes nos forces, toutes nos intelligences, tous nos courages à constituer la majorité nécessaire. Et quant aux difficultés ajournées, quant au *drapeau du lendemain*, « lorsque M. le duc Pasquier se demande que fera le Prince si l'accord ne se réalise pas, je suis sûr comme lui (1) que le Prince, qui est l'honneur même, n'imposera rien par la force ; mais si j'écarte absolument la possibilité de l'emploi de la force, *je ne suis pas autorisé à déclarer, que le Prince se résignera au vote de l'Assemblée. L'Assemblée aura toute sa liberté, mais le Prince garde toute la sienne...* Comme négociateur, c'est tout ce que je puis dire... Mais comme membre de l'Assemblée nationale et n'engageant que ma propre responsabilité, j'ajoute en mon seul nom : *Oui, il y a un risque. Mais je suis prêt à le courir.* Je tiens, en effet *pour également impossible que l'Assemblée brise la monarchie après l'avoir faite* plutôt que de condescendre aux désirs du Roi, ou que *le Roi renonce au pouvoir le lendemain de son avènement au trône*, plutôt que de *s'entendre avec l'Assemblée...* »

Et alors, tristement, il ajoute : « Si l'Assemblée ne fait pas la monarchie aujourd'hui, *rien n'arrêtera le triomphe du radicalisme destructeur, qui mettra en péril les plus chers intérêts de la religion et de la patrie.* Voilà par dessus tout le risque qu'il ne faut pas courir... »

Le général Changarnier clôt, la séance par d'encourageantes paroles « ... Déjà le pays s'ébranle et s'associe à nos espérances ; demain, il acclamera la monarchie, et vous

(1) « Sans doute — avait dit précédemment M. d'Audiffret-Pasquier — le Prince est incapable d'imposer sa solution par la violence ; mais, cette éventualité mise à l'écart, dans quelle situation se trouvera-t-on ? »

Digitized by Google

verrez se produire un élan qui emportera les questions litigieuses et les placera sur un terrain où tous les les patriotismes se rencontreront... »

A deux heures, le lendemain (1), les mêmes hommes se retrouvent chez le Général. Et c'est vrai que *le pays s'associe aux espérances des Neuf*, on s'aborde dans les rues pour se les communiquer, la presse est enfiévrée, l'Ecu de France commence à se montrer aux vitrines ; cet *ébranlament* pour parler comme Changarnier entraîne, dans son mouvement les individus et les partis. Le duc Pasquier, si inquiet la veille, a trouvé le centre droit tout prêt à s'avancer sur la bande étroite concédée par le comte de Chambord ; il a reçu du comte de Paris des encouragements sérieux, il est tout autre. Ernoul aussi s'est entendu avec le comte de Paris, comme avec le duc de Broglie; le gouvernement est résolu à s'aventurer sur la mince passerelle, pourvu que l'Assemblée l'y précède. Changarnier a rencontré chez le duc de Nemours sympathie et réconfort. On s'aborde les mains ouvertes, les physionomies aussi ; le duc Pasquier demande la parole et dit :

« Messieurs, j'ai réfléchi et je n'hésite plus. »

Il s'explique chaudement, brillamment; « sa parole fut à la fois ardente et pénétrante — écrit Chesnelong — la situation était éloquente, l'orateur le fut aussi. »

« ... Le drapeau tricolore maintenu pour l'entrée du Roi et pour son intronisation — s'écrie-t-il — c'est le succès pacifique de l'avènement assuré. Après cela le drapeau tricolore pourra être modifié, il n'aura pas été répudié... Sans cette première concession, rien n'était possible : M. Chesnelong l'a obtenue.

« Après l'élévation du Prince au trône, le Prince pourra proposer un changement de drapeau, c'est son droit... les royalistes ne peuvent pas le lui contester... Il présentera la solution à l'Assemblée dont l'assentiment sera nécessaire pour qu'elle devienne loi du pays... On ne peut, au point de vue constitutionnel, rien exiger de plus...

(1) Vendredi 17 octobre.

Digitized by Google

« ... J'ai vu quelques-uns de mes amis du centre droit, *ils acceptent la formule de la Commission des Neuf sur la question du drapeau. Nous avons la garantie qu'elle est acceptée aussi par tous les groupes de droite. Faisons la monarchie sur ce terrain; la majorité ne nous manquera pas.* Je me suis entretenu avec le duc Broglie, et il m'a donné *l'assurance* que, si le gouvernement doit nous laisser l'initiative, *son concours très franc et très dévoué ne nous fera pas défaut.* »

Ces choses dites au milieu d'approbations et d'applaudissements répétés, le Duc termine par cette parole enflammée :

« Donc, en avant ! chers collègues et amis. En avant pour le pays sans hésitation et sans retard... Et que Dieu nous protège ! »

L'attendrissement est général comme l'acclamation, comme la joie ; Chesnelong cependant n'hésite pas à jeter un seau d'eau froide sur cette émotion ; par scrupule de négociateur, il rappelle les réserves faites par le Prince, relit la formule de la seconde déclaration en appuyant sur les mots qui réservent au Roi son entière liberté, et puis dit à son tour : *En avant !*

« A l'œuvre donc ! » s'écrie aussi Changarnier. Et, pour joindre l'acte à la parole, il demande à M. d'Audriffret-Pasquier la formule du projet de *résolutions* à soumettre à l'Assemblée.

« Certes, — écrira plus tard Chesnelong — M. le duc Pasquier était un libéral parlementaire et tenait beaucoup à passer pour tel ; le projet de la Commission des Neuf dont la rédaction lui appartenait, prouve qu'il était aussi un royaliste comprenant et voulant respecter les droits de la royauté (1). »

(1) Voici exactement ce projet : « L'Assemblée nationale, usant du droit constituant qui lui appartient et qu'elle s'est toujours réservé ; Déclare :

Art. 1er — La monarchie nationale héréditaire et constitutionnelle est le gouvernement de la France. En conséquence : Henri-Charles-Marie-Dieudonné, chef de la famil'e royale de France est appelé au

Digitized by Google

Ce projet, dont le Duc fournit aussitôt les termes, fut accepté par les Neuf sans aucune modification ; et, dans les réunions parlementaires auxquelles il sera soumis, on n'y touchera que pour y introduire deux formules libérales empruntées aux manifestes royaux.

Dès le lendemain les bureaux des groupes monarchiques seront convoqués pour cela même. Ils entendront Chesnelong parlant au nom des Neuf et parlant au nom du Roi, car tout doit être fait avec poids, mesure, prudence et précaution. Calmons les uns, éclairons les autres, groupons les bons vouloirs, évitons les malentendus et les mauvaises surprises... Chez les Neuf, quelle que soit la nuance, chacun s'y emploie. Chesnelong demande et obtient, avant que la réunion se sépare, l'autorisation de rédiger le procès-verbal de tout ce qui a été dit et fait entre les Neuf, de sa mission personnelle et du compte rendu qu'il en a donné. Le président et toute la Commission signeront cette pièce qui —

trône ; les princes de cette famille lui succéderont de mâle en mâle par ordre de primogéniture.

Art. 2 — L'égalité de tous les citoyens devant la loi et leur admissibilité à tous les emplois civils et militaires, les libertés civiles et religieuses, l'égale protection dont jouissent aujourd'hui les différents cultes, le vote annuel de l'impôt par les représentants de la nation, et généralement toutes les garanties qui constituent le droit public actuel des Français, sont et demeurent maintenus.

Le gouvernement du Roi présentera à l'Assemblée nationale des lois constitutionnelles ayant pour objet de régler et d'assurer l'exercice collectif de la puissance législative par le Roi et les deux Chambres, l'attribution du pouvoir exécutif au Roi, l'inviolabilité de la personne royale et la responsabilité des ministres qui en est inséparable, et généralement toutes les lois nécessaires à la constitution des pouvoirs publics.

Art. 3 — Le drapeau tricolore est maintenu, il ne pourra être modifié que par l'accord du Roi et de la représentation nationale. »

Disons ici pour n'y pas revenir que ce projet adopté par les Neuf, fut à peine modifié par les réunions parlementaires. On voulut ajouter au premier paragraphe de l'article 2 et parmi la nomenclature des libertés « la liberté de la Presse sous les garanties nécessaires à l'ordre public ». Et au second paragraphe du même article, on voulut à l'énonciation des lois primordiales ou bases constitutionnelles inscrire le *suffrage universel* « honnêtement pratiqué », comme le disait le comte de Chambord dans son manifeste de 1871. — Observons encore qu'on ajouta en octobre 1873 une grande importance au mot *déclare*. « L'Assemblée... déclare » qu'employa le duc Pasquier. Ce dont ne voulaient ni les *chevau-légers*, ni le Prince, c'est « L'Assemblée... *décrète* ».

Digitized by Google

acte officiel dans l'intérêt de tous, acte historique nécessaire à l'avenir — sera pour Chesnelong sa décharge et sa sécurité, au besoin son dossier et sa défense.

Mais ce procès-verbal qu'il rédige en effet, et même qu'il tient déjà tout prêt, devra-t-on le publier dès maintenant?... — *Non* — répond par son vote la Commission. « Ne le livrons pas au public avant que l'Assemblée en ait été saisie... » « On l'en a beaucoup blâmée après coup — observera lui-même Chesnelong — on a essayé de mettre à la charge de cette non publication, les malentendus qui surgirent sur la portée des déclarations consenties par le Prince. Il est permis de croire que la publication de ces déclarations textuelles n'aurait pas empêché les malentendus... »

Ni les malentendus des partis, ni l'acte fatal qui fut comme la résultante de tous les malentendus d'une vie d'exil... Plus l'histoire se fait, plus son flambeau projette sa lumière sur les coins obscurs, inexplorés aux premières heures, plus il est *permis de croire*, comme dit Chesnelong, que la publication des déclarations textuelles n'eût rien changé à ce qui se préparait.

« Quoi qu'il en soit, put-il écrire, nous nous séparâmes après cette décision prise, très satisfaits des résultats de la séance, très heureux de l'union dont ils étaient le gage entre les royalistes de toute nuance, très résolus à maintenir cette union et aussi très confiants dans le succès. »

XXXIII

Le succès ! Ils y croient tous, maintenant ; même la presse adverse, qui cependant essaye de jouer encore les airs qui lui réussissaient naguère.

Les journaux gambettistes, et même les journaux thiéristes, chantent des couplets au drapeau blanc, affirment que « l'honneur » interdit au comte de Chambord de s'en séparer, voire d'y *toucher ;* défendent, proclament, acclament

Digitized by Google

« l'intégrité de son principe; » dénoncent « les manœuvres » du centre droit, les défaillances de la droite; désignent Chesnelong tantôt comme un naïf dont le centre droit fait une dupe, tantôt comme un Béarnais dangereux et fin dont il faut se défier. Ils crient aux oreilles de l'extrême-droite qu'on la trompe; ils saisissent le destrier du Roi pour lui dire : *Ne chevauche pas plus avant, car tu es trahi !...* Ils rappellent ses manifestes qu'ils ont tant célébrés, qu'ils célèbrent encore; et, siégeant sur les lys, se posant en gardiens de la tradition, ils font — j'entends même les plus avancés — une incroyable dépense de certains mots, tels que loyauté, noblesse, dignité, grandeur, honneur, principes; invoquant Henri IV, évoquant Louis XIV, et les prenant à témoin des avantages et de la gloire qu'il y aurait, pour leur héritier, à s'ensevelir tout en vie, dans le linceul blanc, comme on dit en Angleterre.

Après tout, c'est leur jeu, un jeu qui n'est pas même très déguisé, et ce serait aux autres à ne pas se laisser prendre par ce respect et ces sollicitudes.

Néanmoins, si la presse radicale, anarchiste, ou simplement républicaine, joue parfois ce jeu avec rage, elle ne le joue plus avec beaucoup de conviction; elle sent la restauration en marche, elle y croit, et si elle n'abandonne pas la partie, c'est qu'elle ne veut pas renoncer au combat tant qu'elle est en possession du champ de bataille.

Les choses en sont là quand, le 18 octobre, a lieu, chez M. Anisson-Duperron, la réunion des bureaux des droites, à laquelle assistent et participent d'ailleurs tous les députés monarchistes alors à Paris. On est environ quatre-vingts, et Changarnier préside. Il fait lui-même un historique de la question, en prenant pour point de départ la réunion du 4 (1), il résume les opérations de la Commission des Neuf, rend un hommage à Chesnelong et, avant de lui donner la parole, conclut ainsi :

« Donc, groupons nos efforts, unissons nos courages, ne

(1) La réunion chez M. Aubry où la campagne fut résolue, l'union des droites faite sur ce terrain et la Commission des Neuf nommée.

Digitized by Google

délibérons plus, agissons et sauvons le pays!... Dès aujourd'hui il est avec nous par ses vœux et par ses espérances, demain si nous réussissons — et nous réussirons, car nous saurons vouloir énergiquement et nous unir fortement aussi — il saluera de ses acclamations reconnaissantes le Roi qui lui sera rendu, l'assemblée qui, le rappelant, aura assuré la sécurité, la grandeur et l'avenir de la patrie. »

Toutes les mains battent, tous les yeux se tournent du côté de Chesnelong.

Je n'ai certainement pas à démontrer ici que celui-ci a le grand art et le grand tact d'adapter ses discours à ses auditoires. Voilà deux mois qu'il dit ou écrit les mêmes choses à des gens, des groupes ou des assemblées fort diverses, et les leur présente sous des angles non moins variés, avec autant de dextérité, d'égards, de délicatesse que de connaissance des esprits et des caractères. Il me suffit donc de déclarer qu'il répète ce qu'il a dit à Salzbourg, à Changarnier, aux Neuf, en l'appropriant à cette assemblée frémissante, où les susceptibilités d'extrême-droite se heurtent, ou pourraient se heurter, aux ombrages du centre droit, et qu'il termine en accentuant fortement ces paroles :

« N'hésitons pas à engager notre responsabilité dans l'entreprise de salut national qui s'impose à notre patriotisme. »

Cette séance au reste fut très longue, on dut la suspendre trois fois pour n'abuser ni des forces, ni de l'attention de ses membres. A la première reprise, c'est la terrible question *du drapeau du lendemain* qui est anxieusement posée et agitée. Mais on s'explique, on s'encourage, on se réconforte si bien qu'à la seconde, le duc Pasquier débute en disant :

« Vous le voyez, mes chers collègues, la situation est éclaircie... sur les questions constitutionnelles : accord parfait... sur le drapeau pas de difficulté *présente*. Après le rétablissement de la monarchie, le Roi pourra présenter une solution nouvelle sur le drapeau : *c'est son droit que nous devons respecter*... sa solution ne pourra résulter que de l'accord du Roi et de la représentation nationale... Quant à l'accord lui-même le patriotisme du Roi et

Digitized by Google

celui de l'Assemblée doivent nous donner la confiance que le moment venu, il se réalisera.

« Sur ce terrain la Monarchie peut se faire, donc faisons-la, et comme l'a dit le général, ne discutons plus, agissons. »

A la troisième reprise, après que dans l'entr'acte il y a eu comme une préparation des esprits, on lit et on adopte avec un ensemble qui promet, tout le *projet de résolution* qui doit être soumis à l'Assemblée (1).

M. d'Audiffret-Pasquier, auquel le président n'est pas seul alors à donner la parole, l'Assemblée se tournant vers lui comme pour lui confier la mission de parler pour tous, intervient en effet de nouveau. Profondément grave, solennel parce que l'occasion l'impose, parce que l'importance du moment et de l'acte le possède en quelque sorte, il dit :

« Messieurs, la campagne monarchique est engagée : nous la poursuivrons jusqu'au triomphe... Le triomphe viendra... Dans trois semaines la monarchie nationale, héréditaire et constitutionnelle sera rétablie : *Henri V sera roi.*

« Nous connaissons la droiture de son âme, la probité de ses intentions, l'élévation de son esprit, la générosité de son cœur. En allant saluer en lui le chef de la maison de France et le représentant du principe monarchique, Monseigneur le comte de Paris a effacé le souvenir des divisions qui, en d'autres temps, avaient coupé en deux le parti royaliste, je pourrais dire le parti national. En ouvrant ses bras et son cœur à celui qui, par sa naissance, sera appelé à lui succéder un jour, M. le comte de Chambord a scellé, avec l'unité de la maison royale, l'unité de ce grand parti qui est le nôtre à tous.

Sur les principes, nous nous entendons... Sur les personnes nos sentiments se confondent aussi. Nous, qui avons été de tout temps attachés aux Princes d'Orléans, nous ne séparons pas du dévouement que nous leur gardons, notre fidélité la plus respectueuse et la plus sincère à

(1) Celui qu'a rédigé le duc d'Audiffret-Pasquier et que nous connaissons.

Digitized by Google

Henri V. Elle sera le premier de nos devoirs et les princes nous en donneront l'exemple. Et vous, nos amis de la droite qui fûtes toujours dévoués à la personne, au principe, à la cause de Henri V, vous ne le séparerez pas désormais, dans vos sentiments, des Princes de la Maison de France, qui, groupés autour de son trône, sont comme un prolongement de Sa Majesté. ...Et c'est pourquoi, la main dans la main, le cœur dans le cœur, nous contractons ici une alliance fraternelle pour relever notre pays par la monarchie... »

Au milieu de l'unanime émotion, Lucien Brun se lève, remercie et répond : « ...Il n'y a plus en France, une branche de Bourbon et une branche d'Orléans, il n'y a qu'une maison royale de France dont M. le comte de Chambord est le chef, et Monseigneur le Comte de Paris l'héritier... Nous confondrons, dans notre dévouement le Roi qui fut toujours l'objet de notre culte, et les Princes qui par leur distinction personnelle et leur valeur apporteront au trône comme un rehaussement de force et d'éclat. Vis-à-vis de M. le Comte de Paris, ces sentiments nous seront particulièrement doux... Nous ne saurions plus séparer dans nos sentiments les deux magnanimités qui se sont rencontrées le 5 août... »

Les applaudissements éclatent comme un torrent qui brise ses digues, il grondent encore lorsque M. de Carayon-Latour se lève à son tour. — Que va-t-il dire? — De bonnes paroles, certainement; mais sa situation est délicate. Chacun sait qu'il y a plus que du refroidissement entre lui et le duc d'Audiffret-Pasquier, leur rupture, à la suite d'un incident politique, a eu du retentissement. Que va-t-il dire?

Oh ! très simplement et très chaudement, ceci :

« Mon cher Duc, vous venez de parler de M. le comte de Chambord comme j'en parlerais moi-même, avec un profond respect et l'accent d'un vrai dévouement. Je ne parlerais pas de Mgr le comte de Paris autrement que vous en avez parlé ; mon cœur est à lui comme il est au Roi, car il est l'héritier par le sang, et son dernier acte suffirait à prouver

Digitized by Google

qu'il l'est aussi par l'âme. Nos sentiments sont donc les mêmes ; si nous nous croyions séparés, c'est que nous ne nous étions pas compris. En ce moment nous nous comprenons, et, de tout mon cœur, je vous tends la main. »

Le Duc se jette dans ses bras, ils s'étreignent avec une émotion qui va jusqu'aux larmes et qui gagne l'assistance, Et cette étreinte toute spontanée, toute réelle, toute personnelle, est en même temps symbolique. Ce sont les vieilles divisions, les vieilles rancunes de partis, disons même les vieilles prétentions et les vieux antagonismes qui capitulent ; c'est l'unité monarchique qui se consomme, c'est le bleu et le blanc qui se fondent en une teinte azurée pleine de promesses ; c'est comme le *sursum corda* de la France elle-même. Quelle base pour la restauration !... Cela se ressent, cela se constate et se communique parmi les soixante ou quatre-vingts témoins de cette scène que Chesnelong se complaît à décrire, et qui nous empoigne, nous aussi. Ah ! dit-il, « je ne sais quel frisson d'honneur, de patriotisme, de joie, d'espérance passa alors dans toutes les âmes... »

Le Général Président raffermit, comme il peut, sa voix qui s'étrangle au passage et s'écrie : « Pourquoi la France tout entière n'est-elle pas ici ?... » — *Vous avez raison, Général, mais il faudrait que le Prince y fût aussi.* — Il continue : « Après tout ce que j'ai vu et entendu aujourd'hui, je ne doute plus du succès... » Ces hommes qui viennent de constituer le bloc monarchique en sont là, ce semble avec raison, qui pourrait les empêcher d'achever leur œuvre maintenant ?... Qui ?...

« Et aussi, Messieurs, dit le Président, se ressaisissant tout à fait (1), nous avons une dette de reconnaissance à

(1) Je reconstitue ici d'après divers témoignages, le sens et autant que possible les paroles de Changarnier qui fut plus chaleureux encore et rendit à Chesnelong un hommage enthousiaste. Chesnelong qui me guide et me fournit ailleurs des textes, n'a reproduit nulle part, ni dans ses lettres, ni dans ses papiers intimes, la harangue émue du Général. Il écrit à un ami quelques jours après : « En vérité, ils m'ont comblé !... » Et à sa famille le lendemain : « Les paroles du Général, l'accueil que leur ont fait mes collègues présents, c'est ma récompense. » Mais, ces paroles, il ne les répète pas.

Digitized by Google

payer au nom de la France. Sans notre cher et incomparable négociateur où en serions-nous?... Ce qu'il a déployé de talent, de ressources, de vigueur et d'habileté, ce qu'il a mis de lui-même dans ces négociations devenues si difficiles et si délicates, Dieu seul le sait !... Mais j'en sais assez pour dire que nul autre ne s'en fût acquitté comme lui; j'en sais assez pour ajouter que son dévouement et son patriotisme dépasseront toujours nos éloges et enfin que nous lui devrons le salut !... Je propose donc de lui voter des remerciements... » Le mot ne s'acheva pas, la phrase s'étouffa dans le bruit des salves d'applaudissements qui partirent de toute part. Et en se séparant, chacun voulut serrer les mains du négociateur de Salzbourg.

Le matin même et avant cette réunion, Chesnelong recevait du comte de Paris, avec lequel il n'avait eu jusque-là aucun rapport personnel ou direct, une lettre dans laquelle le Prince lui témoignait le désir d'un entretien particulier. Il se rendit, au sortir de la séance, à l'hôtel de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, où déjà M. d'Audiffret-Pasquier l'avait devancé, et l'on devine ce que put être cette conversation à laquelle le comte de Paris imprima, dès l'abord, un grand caractère de simplicité et de franchise. « Il est très prince, lui aussi, écrivait alors Chesnelong, mais tout autrement. »

M. d'Audiffret s'étant discrètement retiré, le Prince interrogea surtout Chesnelong sur les dispositions et les vues du chef de sa famille; avouant, qu'entre eux tout s'était passé en épanchements personnels et affectueux, en relations familiales, sans que le comte de Chambord eût jamais abordé les questions d'intérêt général. « Je n'en sais — confessait-il — que ce que m'ont appris ses manifestes et ses lettres... », et bientôt il ajoutait : « Mais j'avais pressenti tout ce que vous me rapportez, ou m'indiquez. »

Le Prince tient la majorité pour assurée, si toutes les droites continuent à se donner la main; selon lui, plusieurs enfants prodigues reviendront des contrées les plus lointaines du centre gauche. Ce qu'il voudrait avant tout, en effet,

Digitized by Google

ce qui sauverait France et royauté, ce serait l'union réelle et continuée des monarchistes. On pourrait alors passer le défilé si inquiétant du lendemain. Et Chesnelong de répondre : « Très certainement, Monseigneur,... ce qui ne peut pas être préjugé, c'est la disposition où se trouvera le Roi quand, monté sur trône, il sera en contact avec la France. »

Le prince de Joinville aussi voulut causer avec le négociateur de Salzbourg. Il n'était pas plus franc, mais plus naturellement ouvert que son neveu et nageait absolument dans les mêmes eaux. Leur interlocuteur garda un impérissable souvenir de ces entrevues pleines de cordialité de la part des princes (1).

En les quittant, il se rend chez M. de Dreux-Brézé, car ses journées continuent à être remplies bord à bord. Il le trouve inquiet. Quelles nouvelles peut-il avoir reçues de Frohsdorff?... On ne le dit pas ; mais on se plaint des interprétations et des versions données par les journaux. Hélas! comment les éviter? « *Elles se neutralisent dit Chesnelong.* Une note exacte vient d'être communiquée à la presse stipulant expressément que dans le *projet, l'initiative royale reste intacte.* — Cette note ne suffit pas à me rassurer » affirme le Marquis, et il prie Chesnelong d'écrire, pour l'envoyer au Prince, un compte rendu des diverses réunions et de tout ce qui a été fait depuis son retour.

« Je me mis à l'œuvre dès le lendemain matin » porte la *Campagne monarchique.* La vérité est que ce vaillant y passa encore la nuit (Il s'était couché, et avait dormi la nuit précédente !...) et que, vers midi, il remit au marquis de Brézé un historique complet et scrupuleusement fidèle des trois journées du 16, du 17 et du 18 octobre, historique complet dont il dégageait les trois conclusions suivantes :

1° La majorité se forme, elle est déjà formée, elle votera la monarchie selon le projet de la Commission.

(1) « Je me retirai — a-t-il écrit — en emportant la meilleure impression de la haute loyauté des deux Princes et de la parfaite correction de leur attitude. *Campagne monarchique*, p. 280.

Digitized by Google

2° Il importe de ménager beaucoup les préoccupations de l'Assemblée et les susceptibilités de l'opinion touchant le drapeau. A les brusquer, on perdrait tout.

3° Ne pas donner d'importance aux bruits et aux versions des journaux qu'on ne saurait empêcher. La monarchie se fera sur le terrain des *déclarations* de Monseigneur et non sur un autre,... toutefois, la moindre restriction sur ces déclarations elles-mêmes et sur leur portée naturelle pourrait tout remettre en question. « Et je suppliai respectueusement le Prince — dit Chesnelong — de ne rien écrire qui pût en affaiblir le caractère ou en diminuer l'autorité. »

Pendant ce temps-là, l'esprit public marchait au pas accéléré vers la monarchie. Des groupes sympathiques se formaient dans les rues de Paris, les mécontents parlaient bas, d'autres avisaient à s'arranger du prochain régime, personne ne protestait. Chesnelong nous fournit une preuve significative et charmante de cet état des esprits : il la faut citer :

« Un jour, me rendant à Versailles, je rencontrai à la gare un député de gauche... esprit vif et sagace qui voilait sous une ironie légère et piquante, un fond de solide et fine raison (1). Voici le dialogue qui s'échangea entre nous deux :

— « Eh bien, me dit-il, vous conspirez ?

— « Non, lui répondis-je, nous délibérons entre nous, et nous vous appellerons sous peu de jours à délibérer avec nous.

— « Etes-vous sûr de la majorité ?

— « Nous croyons l'être.

— « *Si vous restez unis, elle ne peut vous manquer.* N'échouez pas surtout : la réaction serait violente, et nous ne nous en trouverions bien ni vous, ni nous... Ma foi, si vous réussissez, nous aurons le beau rôle. Je n'aime pas à être de l'opposition sous la République. J'en suis, le rôle

(1) Bien que Chesnelong ne le dise pas, je crois qu'il faut voir ou entendre ici Ernest Picard.

Digitized by Google

ne me plaît pas. Mais, être de l'opposition sous la monarchie : à la bonne heure ! J'ai connu cela... Et si votre entreprise réussit, j'y reviendrai très ardemment, soyez en sûr.

— « Oui, lui dis-je, vous cumulerez la sécurité que vous devrez à la monarchie avec la popularité de l'opposition que vous lui ferez. Ce sera double profit. Malgré cela, nous n'aurons pas votre voix... Aurons-nous du moins vos vœux ?

— « Allons donc ! me dit-il. Vous n'aurez ni mes vœux ni mon vote... *Mais gardez-vous de ne pas avoir la majorité !* »

En quittant des députés républicains qui parlent ainsi, Chesnelong va chez des ministres qui préparent consciencieusement leur propre renversement. M. Magne lui-même, l'ancien bonapartiste toujours fidèle aux Napoléon, qui, pour cette cause, ne votera pas la monarchie, mais « qui prend, dit-il, à l'entreprise sa part de responsabilité en restant au ministère, ...qui lui donne ses vœux et lui promet son dévouement. » Quant à MM. Beulé, Ernoul, etc., etc., ils s'expliquent et s'entendent tous avec le négociateur attitré d'un autre régime ; et surtout le duc de Broglie, au sujet duquel celui-ci écrira en toute connaissance de cause :

« Quand on l'a accusé d'avoir joué un double jeu, d'avoir paru favoriser l'entreprise monarchique et de l'avoir secrètement minée, c'était — je le dis comme je le pense — *une calomnie inepte*. Outre que cette diplomatie à double face eût été indigne de lui, elle aurait été le plus maladroit des calculs. *On ne risque pas, dans une entreprise son nom, sa responsabilité, sa réputation d'homme public, je puis même dire sa vie*, pour se préparer à soi-même, par je ne sais quelles ténébreuses menées, un échec *dont on souffrirait à la fois dans sa situation politique et dans son honneur*. Cela, en vérité, ne se comprend pas, et ne se discute pas ! »

Digitized by Google

XXXIV

Tout cela n'est que la préparation encore lointaine, encore inachevée, donc à continuer, de l'acte que doit consommer l'Assemblée souveraine et constituante, pour rappeler ou ramener les institutions stables et fortes — par cela même perfectibles et progressives — qui ont fait la France. Jamais l'histoire n'enregistra rien de semblable à cette reconstitution libre et légale, à cette organisation pacifique et constitutionnelle d'une profonde révolution, à ce retour amiable, réfléchi, volontaire d'un peuple à son chef, d'un roi à son pays, de la Maison de France à la France, et de la France à SA maison. *C'est tellement beau*, disait alors quelqu'un, *qu'il faut le faire.*

On ne s'y épargne pas. Le 22 octobre, deux autres réunions — préparatoires toujours — sont convoquées, car il faut être tout à fait sûrs les uns des autres et arriver à l'Assemblée avec une majorité de pied ferme, armée contre toute attaque et toute surprise. Ces deux réunions sont l'une du *centre droit*, l'autre *des droites* (droites modérée, extrême-droite, réunion Changarnier). Il se s'agit plus maintenant des bureaux grossis par les députés de chaque groupe qui se trouvent à Paris; mais de tous les députés de chaque parti, expressément convoqués.

Au *centre droit*, où Chesnelong est appelé sans en faire partie, mais appelé parce qu'en la matière et en la circonstance, il est la Loi et les Prophètes, tout est accepté même par les irréductibles ou réputés tels (1). Ils sont séduits, entraînés, convertis : *c'est tellement beau !...* Chesnelong peut accentuer toutes ses réserves — et il le fait — non sans inquiéter ou effrayer (2), mais sans rebuter ou décou-

(1) Ils étaient une vingtaine qui passaient pour tels, mais le mouvement les entraînait.

(2) M. Bigot, député de la Mayenne, membre du centre droit, vint à Chesnelong : « J'étais sur des charbons ardents, lui dit-il, quand vous parliez du drapeau... Vous ne saviez donc pas dans quel milieu

Digitized by Google

rager personne; et il fait encore applaudir, par tous, un chaleureux éloge du comte de Chambord.

Aux *droites*, où le duc Pasquier qui vient de présider le centre droit (1), se rend pour affirmer le parfait accord de son grand parti, sans lequel rien n'est possible, avec les droites pures, et les plus pures; on n'a vraiment en ce jour radieux dont le soleil va s'éclipser, qu'un cœur, une âme, un esprit et une volonté... Ah ! *c'est tellement beau !...* tellement qu'en sortant de la réunion le Duc dit à notre ami : « L'union est parfaite, *le succès ne peut nous échapper !...* »

Le lendemain matin, les journaux publiaient, en premier lieu, une courte note, émanée du Bureau des droites, affirmant la complète entente des groupes monarchiques, et ajoutant que cette entente s'était, à la réunion des droites, manifestée par un échange de protestations cordiales et *semblables*, entre les deux présidents : baron de Larcy et duc d'Audiffret-Pasquier. En second lieu, un document très long sous le titre de *Procès-Verbal* de la réunion du centre droit. Il faut ici nous arrêter.

Pénétré de la pensée qu'il était utile d'entretenir le feu sacré maintenant allumé en France, et de rassurer l'opinion en lui montrant la cohésion de la majorité qui se formait, le centre droit avait imaginé et résolu, dans sa séance même, de donner aux journaux un compte rendu de cette séance en quelque sorte triomphale pour la monarchie; et il avait chargé ses secrétaires de cette rédaction. L'un d'eux, M. d'Haussonville, avait dû quitter la salle après avoir pris des notes sur la première partie de la réunion, soit le discours Pasquier et la délibération qui suivit; à l'autre, M. Savary, plein d'ardeur et de jeunesse, incomba l'analyse de la seconde partie, remplie surtout par les explications de Chesnelong.

vous vous trouviez ?... J'ai cru tout perdu... sur le drapeau ils sont intraitables. — Je le savais, répondit Chesnelong, et c'est pour cela que j'ai parlé comme je l'ai fait... J'ai souci de ma responsabilité, et j'avais le dessein de préciser les déclarations du Prince. — Je vous comprends, fit M. Bigot, mais c'était bien dangereux. »

(1) Les deux réunions se succédèrent. Celle du centre droit s'ouvrit à deux heures à l'hôtel Vatel (Versailles). Celle des droites à quatre heures, hôtel des Réservoirs (Versailles aussi).

Digitized by Google

Personne évidemment n'attacha à ce *compte rendu* l'importance qu'il allait prendre sous son titre de *Procès-Verbal*, puisqu'il fut livré à la Presse sans être contrôlé par le Bureau. M. d'Audiffret-Pasquier ne l'avait pas lu, Chesnelong l'affirme, le Duc aussi : c'est donc absolument certain. Chesnelong lui-même auquel, en tant que *procès-verbal*, il eût dû être soumis, n'en n'avait pas eu connaissance. Or, dans son désir de satisfaire ou d'apaiser le groupe dit des irréductibles (c'est l'opinion de Chesnelong,) et de produire bon effet sut l'esprit public en général, Savary força la note rassurante et large jusqu'à l'inexactitude.

Où Chesnelong avait dit : « L'accord est donc complet entre M. le comte de Chambord et *la majorité royaliste de l'Assemblée*, sur les questions constitutionnelles » ; Savary avait mis : « L'accord est donc complet, absolu, entre les idées de M. le comte de Chambord et *celles de la France libérale*. »

Mais, surtout, quand Chesnelong, pesant ses paroles et les conformant exactement à celles du Prince, avait commenté ainsi la seconde déclaration royale : « Il résulte évidemment de cette déclaration que *les troupes qui escorteront M. le comte de Chambord, ou qui se déploieront sur son passage, iront à lui et le salueront avec le drapeau tricolore* et que la question du changement dans le drapeau ne se posera pas avant que le Roi ait pris possession du pouvoir » ; Savary avait écrit : « M. le comte de Chambord *aurait dit...* que, puisque le drapeau tricolore était le drapeau légal, *si les troupes devaient le saluer à son entrée en France, il saluerait avec bonheur le drapeau teint du sang de nos soldats.* »

Enfin, et c'était au fond l'inexactitude la plus grave, la seule inexactitude formelle, puisque, en réalité, sur *les questions constitutionnelles* l'accord était fait, véritablement fait, entre le Prince et la *France libérale ;* et que, d'autre part, les troupes saluant le Roi à son entrée avec le drapeau tricolore, il était clair que *le Roi rendrait le salut avec bonheur*, comment penser le contraire ? à l'instant où il serait acclamé par la France et par son ar-

Digitized by Google

mée (1). Oui, la seule inexactitude de fond était celle-ci : Savary avait mis *transaction* où Chesnelong avait dit *solution*.

CHESNELONG	SAVARY
Monsieur le comte de Chambord se réserve de présenter au pays, à l'heure qu'il jugera convenable, et se fait fort d'obtenir de lui, par ses représentants *une solution* compatible avec son honneur et qu'il croit de nature à satisfaire l'Assemblée et la Nation.	Monsieur le comte de Chambord aurait ajouté qu'il se réservait de proposer au pays, par l'entremise de ses représentants, *une transaction* compatible avec son honneur et qu'il croit de nature à satisfaire l'Assemblée et la Nation.

Il faut remarquer ici, à la décharge du jeune et ardent secrétaire, dont le but était de faire tomber les préventions contre le Prince et de rallier les esprits à la monarchie (2), il faut, à sa décharge, tenir compte de la forme dubitative qu'il a adoptée. Il n'affirme absolument rien : « Le comte de Chambord aurait dit, etc. ; il aurait ajouté, etc. » On ne prend pas d'ordinaire, au tragique, des formules si hésitantes. On pourrait encore épiloguer et prétendre qu'une *solution*, qui doit être le résultat d'une entente entre deux pouvoirs dont l'opinion est différente, sera bien un peu, sera toujours et quoi qu'il y ait, une *transaction*. Mettons que l'Assemblée s'incline devant les désirs du Roi, ce qui paraît être l'espérance du Prince, elle *transigera*. En tout cas la forme conditionnelle adoptée par Savary était celle d'un *compte rendu* au courant de la plume, et nullement celle d'un *procès-verbal :* on n'eût pas dû se laisser prendre à ce titre. Il eût mieux valu se souvenir de la supplication

(1) Ce fut l'argument qu'invoqua Savary pour se défendre, dans une lettre au journal l'*Union*. « Est-ce que, si les troupes avaient fait au Roi le salut du drapeau, celui-ci ne l'aurait pas rendu ?... »

(2) « Il voulait, — je le dis parce que je le pense — écrit Chesnelong, aider au succès de l'entreprise monarchique, il ne voulait pas lui nuire, » et il ajoute que Savary avait été conduit « soit à étendre la portée de mes explications, soit à atténuer les réserves du Prince par le désir de dissiper quelques ombrages et de déterminer dans la portion du public qui était intraitable sur le maintien du drapeau tricolore, un courant d'adhésion à l'entreprise qui se pousuivait. » *Campagne monarchique*, p. 319 et 320.

Digitized by Google

récente de Chesnelong : *Ne pas donner d'importance aux bruits et aux versions des journaux !...* Mais au fond, attribua-t-on réellement, à Frohsdorff, de l'importance à cet incident ? Fut-il autre chose qu'un prétexte ? Et peut-on croire sérieusement que les choses eussent tourné d'une manière différente, s'il n'eut pas eu lieu ?... Chesnelong écrira tantôt le mot juste et le mot fatal : « Il y avait une action qui s'exerçait à Frohsdorff contre le projet que nous poursuivions à Paris (1).

Quoi qu'il en soit, l'effet directement visé par Savary fut produit à la première heure. Toute la presse monarchiste — sauf *l'Univers* et *l'Union* — monarchiste ou seulement libérale, s'empara « avec bonheur » de cette version élargissante. On dit que Louis Veuillot, qui n'était pas pour les élargissements, s'écria : « M. le comte de Chambord sera peut-être mon roi ; mais il n'est plus mon homme !... » Il n'était d'ailleurs plus son homme depuis le retour de Chesnelong. Tous les radicalismes se ruaient contre le pauvre Roi, s'il cessait un moment d'être isolé, impuissant et impossible. Ce jour-là, 23 octobre, la presse anarchiste et radicale jeta feu et flammes contre ce Prince dont elle aimait tant *les manifestes*, mais qu'elle ne supportait plus s'il saluait le drapeau tricolore. De son côté le groupe de l'*appel au peuple* saisit l'occasion pour lancer une proclamation disant : « La France ne veut pas de révolution *en arrière*. Le parti impérialiste votera contre toutes les propositions monarchiques. » C'était parce que l'on allait trop en avant qu'il accusait le mouvement d'aller en arrière ; mais malgré ces colères inévitables, la majorité s'affermissait.

Quant à Chesnelong, il fut justement ému et désolé de la publication du compte rendu. Il y allait de sa responsabilité vis-à-vis du Prince, et, en apparence, de sa loyauté. Sans perdre un seul instant, il court au duc d'Audiffret-Pasquier qu'il trouve « loyal comme toujours, » étonné, un peu confus, prêt à tout pour réparer le dommage ; mais

(1) *La Campagne monarchique de 1873*, p. 366.

Digitized by Google

n'ayant jusque-là recueilli sur le document incriminé que des échos favorables. Avec lui, avec un de ses meilleurs amis parmi *les Neuf*, M. de Tarteron, avec M. de Dreux-Brézé chez lequel il se rend, avec même la rédaction de *l'Union* qui, sans reproduire le *procès-verbal*, a protesté contre lui, Chesnelong amende et corrige ce malencontreux compte rendu que, ainsi rectifié, *l'Union* imprime le soir même, et que les autres feuilles publieront demain. « Nous serons vos témoins, disait à Chesnelong M. d'Audiffret, vous pouvez compter sur nous. » Et, dans cette rectification qu'ils prirent à leur charge, ils le furent. Si donc, à Salzbourg, où le Prince revenait à l'heure même, à cette petite cour dont *l'Union* était en quelque sorte le journal *officiel*, on put avoir douze heures de mécontentement, on put être aussi promptement rassuré.

Mais là, en dehors de tout *procès-verbal*, que se passait-il ? MM. Cazenoves de Pradines, Lucien Brun, de Carayon-Latour y étaient mandés impérativement : pourquoi ? Pourquoi enlever à la campagne monarchique, à la droite, à l'Assemblée ces trois piliers importants ? A Chesnelong ces appuis et ces témoins ?... Qui les appelait ? Etait-ce le comte de Chambord lui-même ou quelqu'un parlant à sa place ? Ils n'étaient pas arrivés à Salzbourg que, le 25 octobre, paraissait dans le journal *la Liberté*, à grande place, à grand fracas, une *note* qu'on disait émanée d'un « fidèle de Frohsdorff, initié aux pensées intimes de M. le comte de Chambord, » laquelle note avait l'intention d'être une bombe contre l'entreprise monarchique et était certainement, sous ce rapport, une acte de malice très noire. En appelant les trois amis de Chesnelong, avait-on voulu ôter de là des gens très autorisés, qui n'eussent pas manqué de protester, ou tout au moins d'agir ?

Il faut donner cette note tout entière, avec prière d'en étudier les termes laborieux, inexacts, peut-être intentionnellement, en tout cas perfides. La voici :

« Monsieur le comte de Chambord est l'honneur même ; aucune intrigue politique ne pourra prévaloir *sur* sa conscience, *sur* ce qui est son *dogme* royal.

Digitized by Google

« Sans doute, depuis le 5 août, aux nombreux visiteurs qui sont venus solliciter un acquiescement *à leurs combinaisons*, il a tenu à faire un accueil dont la parfaite bienveillance a été jusqu'à l'épuisement. Mais, vis-à-vis d'aucun d'eux, *il ne s'est laissé aller à une parole qui pût contredire ses déclarations passées* ou compromettre *le principe par lequel seul il est Roi.*

« *Il n'a donné à personne le droit de parler en son nom ;* il a pu agréer gracieusement des offres de dévouement et de service, *laisser des négociateurs, convaincus sans doute, chercher une forme publique qui pût préparer sa rentrée en France ;* mais *il n'a pris aucun engagement, ne s'est jamais rallié au régime représentatif* (1) *et surtout n'a jamais donné à entendre qu'il pût abdiquer son drapeau blanc.*

« Du reste le comte de Chambord est très préoccupé de *tous les agissements qui tendraient à compromettre l'affirmation du principe en dehors duquel il n'a rien à faire et ne peut rien faire.*

« Si l'Assemblée nationale lui présentait la couronne *aux conditions torturées que publient certains journaux, il la refuserait sur l'heure.* En tout cas, jamais il n'abdiquera, pas plus à Frohsdorff qu'à Paris.

« Quant à l'éventualité de prétendus compromis de conscience, dus à l'influence de hautes notabilités religieuses, il est possible que de pareils calculs aient pu entrer dans l'esprit de certaines gens qui font passer leur ambition avant l'intérêt de la France et de l'Eglise, mais le comte de Chambord est et demeurera inébranlable : *Justum et tenacem* (2). »

(1) Ceci était simplement absurde après les manifestes où non seulement le *régime représentatif* mais le *suffrage universel* est si nettement adopté, mais c'était évidemment calculé pour blesser à fond tous les parlementaires.

(2) Cette *note* fut envoyée avec de très légères variantes, à d'autres journaux qui refusèrent de la publier. On remarquera cette manière de désavouer Chesnelong sans toucher *aux entretiens* en quelque sorte : « Il n'a donné à personne le droit de parler en son nom... », cet art de compromettre le Prince en lui empruntant ses formules et ses idées. On remarquera encore cette attaque aux « notabilités religieuses » par laquelle la note se termine. Peut-être et certainement l'évêque d'Orléans était visé, bien que depuis sa lettre de février et dans

Digitized by Google

Dans ce *factum* la grammaire n'était pas plus respectée que la Vérité, mais étant donné l'état des esprits et celui de la question, on ne saurait contester son habileté. Il amena sur-le-champ ce qu'on attendait de lui : une perturbation réelle, des suspicions, des défiances, des colères... Les gens sérieux le regardèrent unanimement comme apocryphe, mais les gens sérieux sont rares partout... Seulement, d'où venait-il ? « Etait-ce, dit Chesnelong, l'œuvre d'un ennemi qui avait voulu enrayer, en jetant le doute dans les esprits, le mouvement qui se faisait vers la monarchie? Etait-ce l'œuvre d'un royaliste exalté qui, dominé par ses préventions, s'était révolté à la seule pensée que le Roi avait pu entrer en négociations avec un délégué de la majorité monarchique de l'Assemblée ?... » Ou bien encore y avait-il, derrière la tenture, quelqu'un qui, trouvant le Prince trop faible ou trop résistant — trop faible envers la France parlementaire, trop résistant envers les inspirateurs mieux écoutés jusque-là — y avait-il quelqu'un qui eût imaginé ce moyen de le réveiller, de le compromettre, de l'arrêter en chemin et de mettre fin à l'entreprise?

On a pu, on peut toujours se demander cela.

Sur le moment, Chesnelong eût voulu savoir surtout si, directement ou indirectement, le Prince y était pour quelque chose. Que la note fût de lui, il ne le pensa pas un seul instant; mais cet « ami » ce « fidèle de Frohsdorff » qui ne peut être ni M. de Blacas, ni M. de Monti, serait-il un autre qui, sur une contrariété manifestée par le Prince, aurait pris la parole ?

Il va trouver au ministère, Ernoul, aussi inquiet que lui. Ensemble ils se rendent (1) chez M. de Dreux-Brézé, où la note amenait bien d'autres visiteurs, et, seuls avec lui, lui posent la question : « *De qui est-elle?... Que veut-elle dire?*

la dernière campagne, il ne fût intervenu ni de près, ni de loin; mais il est probable qu'on visait plus haut encore, Pie IX ayant, paraît-il et secrètement, renouvelé son conseil discret de préférer au *pavillon* la *restauration* elle-même.

(1) Ils s'y rendent le 26. La note avait paru dans *la Liberté* le soir du 25.

Digitized by Google

— Je n'en sais absolument rien, affirme le Marquis, mais *croyez qu'elle n'est pas de Monseigneur*. — Nous en sommes sûrs, seulement quelque mécontentement de Monseigneur l'aurait-il provoquée ? — Je n'en sais rien, rien du tout, répond toujours, et piteusement, le correspondant du comte de Chambord — Mais enfin, Monseigneur approuve-t-il ce qui se fait ?... Où en est-il ?... Il faut que nous le sachions, soit pour agir, soit pour lui envoyer des explications selon les circonstances et les besoins. — Hélas ! je n'ai reçu ni instructions, ni informations... » Et c'était vrai. — « Il ne peut plus être ici question de discrétion, dit vivement Ernoul, la situation est trop délicate et trop pressante... — Je n'ai rien à vous cacher par discrétion, reprend avec une douleur non feinte M. de Brézé, *je ne sais rien*, je n'ai reçu ni un mot, ni un signe qui me permette de pressentir ou de présumer les dispositions de Monseigneur. » Et encore une fois, c'était vrai. Chaque jour et plusieurs fois par jour le Marquis renseignait le Prince, et nulle réponse (1). — « J'en suis profondément triste dit Chesnelong, si dans une entreprise de cette nature, lorsque, à Paris nous sommes dans la bataille, obligés de faire face à toutes les complexités d'une situation difficile, vous n'êtes pas avec Frohsdorff en communication de tous les jours, et presque de toutes les heures; si Monseigneur ne vous fait pas connaître, à l'occasion de chaque incident, le parti à prendre, la réserve à faire ou la mesure à garder; je suis effrayé de ce silence et de sa signification... Il faudra que Dieu nous protège bien pour que l'entreprise soit conduite à bonne fin... » Et il s'en va, la mort dans l'âme.

Il s'en va, pour trouver chez lui *la Liberté* parue le soir même et qui, cette fois, le prend à partie directement, en des termes qu'on va voir dans sa réponse, car il répond, et tout de suite (2).

(1) Pas de réponse non plus, pas même un accusé de réception pour les explications et l'historique complet envoyé au comte de Chambord par Chesnelong le 19 octobre.

(2) Cette réponse fut écrite en toute hâte chez le directeur de la *Gazette de France*, Janicot, dont nous savons les rapports avec Chesnelong, promoteur ardent de la campagne monarchique.

Digitized by Google

« Versailles, 26 octobre 1873.

« Monsieur le Rédacteur,

« Sous le titre de *Dernières nouvelles de Frohsdorff*, vous avez publié dans votre avant-dernier numéro une communication anonyme dont je ne veux rechercher ni l'origine ni le but.

« Vous dites aujourd'hui : « MM. Chesnelong et Lucien « Brun ne nous contrediront pas, pour peu qu'ils veuil- « lent se rappeler en présence de qui ils ont parlé à M. le « comte de Chambord. »

« M. le comte de Chambord a bien voulu m'accorder trois audiences, *elles n'ont pas eu de témoins, j'ai toujours été seul avec lui.*

« Je maintiens dans les termes où je l'ai fait, et tel que mes collègues l'ont entendu, l'exposé successivement présenté à la Commission des Neuf, aux bureaux des réunions parlementaires, enfin aux réunions du centre droit et des Réservoirs. J'en affirme la vérité absolue.

« Veuillez, etc...

« Ch. CHESNELONG. »

Où donc était-il, cet invisible témoin?... Et s'il n'y avait pas de témoin caché, où donc le correspondant occulte de *la Liberté* prenait-il ses informations?

XXXV

Occulte, même pour nous, puisque rien encore n'est expliqué; occulte mais renseigné, cet oracle dont *la Liberté* est, pour le moment, l'organe, et qui devance, par ses informations, les événements, s'il ne les provoque pas.

Le 29 octobre, *la Liberté* déclare qu'une lettre de M. le comte de Chambord est *arrivée* et qu'*on n'ose pas la publier*. Imprimé dans la journée du 29, distribué avec les journaux du soir, cet entrefilet annonce ce qui n'est pas encore, mais ce qui sera bientôt. M. René de Monti, porteur en

Digitized by Google

toute discrétion et silence de cette lettre du comte de Chambord, s'achemine vers Paris, il y sera ce soir-là même, à onze heures.

Le lendemain, Chesnelong déjeune avec M. de Mackau, au restaurant de la rue des Réservoirs, mettant en commun leurs préoccupations assombries par les incidents des derniers jours, lorsqu'il voit entrer le marquis de Deux-Brézé. Il a sur-le-champ le pressentiment et le sentiment du malheur qui s'abat sur la France en l'atteignant lui-même d'une manière directe. En vain, M. de Brézé lui affirme-t-il que cette lettre est pour lui, Chesnelong, très honorable, la question n'est pas là. « C'est un effondrement, dit-il, après avoir rompu le fatal cachet. — Il faut garder le silence sur cette lettre, écrire au Prince, partir ce soir et conjurer à tout prix la catastrophe que cette lettre rendrait inévitable. — Cela ne servirait à rien, répond M. de Brézé : une copie de cette lettre a été adressée à *l'Union*, avec l'ordre formel de la publier ce soir. »

C'était la lettre datée du 27 octobre et qui gardera dans l'histoire le titre de cette date, lettre dont l'inspiration était haute et les termes beaux, avons-nous dit — j'entends les royalistes — pour nous consoler un peu... Hélas! trop beaux, trop sonores, ces termes, puisqu'ils sont imprécis et contradictoires. Et quant à l'inspiration, elle a dû être haute, d'une certaine manière, partant d'une âme très noble malgré son aveuglement. Mais, au fond, qui peut arriver à démêler et à bien comprendre quelle est cette inspiration (1)? L'équivoque règne en souveraine dans cette lettre qui vient, dit-on, mettre fin à des équivoques, et dont certains mots pourraient faire croire à un manque de parole, s'ils n'étaient, par l'intention, exactement le contraire.

Toute une page de félicitations, de remerciements, d'hommages à Chesnelong pour qui cette lettre, qui ne

(1) Je ne donne pas ici le texte de cette lettre, trop longue vraiment à reproduire. Qui ne la connaît? et qui ne la possède? Elle est dans tous les ouvrages qui touchent à cette période.

Digitized by Google

dément rien de ce qu'il a dit, est cependant le plus amer, le plus douloureux des démentis. Des mots tous faits, très usés et très vides, auxquels Chesnelong lui-même a répondu bien des fois : « ... devenir le Roi légitime de la révolution... » — Ou cette parole n'a pas de sens, ou elle est le désaveu, le reniement de la première restauration? et encore de plusieurs manifestes du comte de Chambord lui-même? — « On me demande aujourd'hui le sacrifice de mon honneur... » — Le sacrifice de l'honneur ne peut consister ici que dans la modification du drapeau ; mais alors, pourquoi remercier Chesnelong ? Nul ne l'a plus demandé que lui ! — « Que puis-je répondre?... » dit là dessus le Prince. — Ah! oui, Monseigneur, c'est vrai, pourquoi répondre... quand on ne peut pas? — « On m'accuse de ne pas tenir en assez haute estime la valeur de nos soldats... » — Cette accusation, qui l'a formulée? Personne, assurément. Les soldats ont témoigné qu'ils voulaient garder leur drapeau, les généraux l'ont déclaré aussi : il n'y a rien de plus... Et alors Henri IV appelé à la rescousse! Le plus compromettant des témoins et des juges en cette affaire. On sent chez ce Prince, élevé sous cloche, une singulière méconnaissance de l'histoire : ce n'est pas sa faute, mais c'est notre malheur. « On a parlé de conditions; m'en a-t-il posé, ce jeune Prince...? » — La situation du comte de Paris, venant reconnaître le chef de sa famille, ressemblait bien peu à celle de l'Assemblée reconstituant la monarchie et constituant sa majorité pour rappeler le Roi. — « On veut des garanties; en a-t-on demandé à ce Bayard des temps modernes, etc...? » — Et certainement on en a demandé. Et l'on ne s'est adressé à ce Bayard que parce parce qu'il donnait ces garanties. — On n'a jamais écrit, ou du moins on n'écrit plus, dans cette langue, un document politique...

Il n'importe, tout s'écroule par cette lettre. « Je vis bien, dès le premier moment — dit Chesnelong — que devant les incertitudes qu'elle laissait planer sur les questions constitutionnelles elles-mêmes, la majorité monarchique se disloquerait sur l'heure, que l'opinion publique ne ver-

Digitized by Google

rait, dans la lettre, qu'un refus de la couronne dans les conditions où cette majorité était disposée à l'offrir, que j'assisterais le soir même à l'effondrement de toutes nos espérances (1). »

Fou d'angoisses — non, pas fou, *déchiré* et ne pouvant se résoudre à croire, qu'il n'y a pas moyen d'empêcher la lettre d'être publiée — Chesnelong, rentre chez lui, et écrit au comte de Chambord les pages qu'il nous donne dans la *Campagne monarchique* (2). « ... Je vous en supplie, Monseigneur, n'arrêtez pas l'élan qui emporte la France vers vous, ne faites pas publier la lettre... Les malentendus se dissiperont... Que si au contraire, Monseigneur persiste dans sa résolution de faire publier cette lettre, je le dis avec une profonde douleur, mais avec une certitude malheureusement trop irrécusable, dès le jour même où la lettre sera connue, la campagne monarchique sera abandonnée, et il ne sera au pouvoir de personne de la reprendre avec la moindre chance de succès. »

Il faut retrouver M. de Dreux-Brézé, s'entendre avec qui de droit, agir pour empêcher la divulgation de la lettre. Il court après le représentant du Prince qu'il trouve avec MM. de la Bouillerie, Lucien Brun, de Carayon-Latour, lesquels font assaut de soumission, de respect envers le Prince, et ... de douleur. « Nous n'avions donc fait qu'un rêve !... » lui dit Lucien Brun. Tous l'entourent affectueusement d'ailleurs, sentant bien que nul ne peut souffrir autant que lui. « ... Le Roi rend hommage à votre loyauté... Elle est hors de cause, lui dit-on à l'envi. »

— « Demain reprend Chesnelong nos adversaires diront que j'avais trompé le pays, et, non pas nos collègues, mais les royalistes du dehors, attaqueront mon honneur, comme l'anonyme de la note de *la Liberté*, pour défendre la lettre royale... J'y avais mis mon cœur et tout ce que Dieu m'a donné d'intelligence. J'y avais mis toute ma sincérité, comme tout mon dévouement... Bien des défilés

(1) *Campagne monarchique*, p. 374.
(2) Une lettre de dix pages de son écriture serrée. Cette lettre ne partit pas.

Digitized by Google

difficiles avaient été franchis, nous touchions au port... » Sur ce mot ses larmes débordent.—« Ce qu'il faut reprend-il, c'est que la lettre ne soit pas jetée en pâture au public. — Les ordres sont absolus et impératifs, articule M. de Brézé. »

— « Ah ! — s'écrie alors Chesnelong. — Les amis du Roi ne sauraient lui donner un plus grand témoignage de dévouement que de prendre la responsabilité d'ajourner, malgré les ordres reçus, la publication de sa lettre... Ils réserveraient ainsi à Monseigneur le moyen et le temps de réfléchir sur la portée et les inévitables conséquences d'un tel acte...Ils nous laisseraient la possibilité de lui adresser de suprêmes supplications, de nous rendre auprès de lui pour l'informer...

— « Monseigneur a adressé directement à *l'Union* ses ordres et la copie de la lettre... Et ces ordres sont trop formels, trop précis pour que le directeur de *l'Union* ose n'y pas déférer... »

Que faire ? Aller aux bureaux de *l'Union*, malgré la persuasion que la démarche est inutile, afin de « n'avoir rien à se reprocher » cela surtout. Chesnelong prend avec lui M. de Carayon et s'y rend.

« En route mon collègue me dit : *C'est fini pour cette fois!... Il ne reste plus qu'à réserver les chances de l'avenir. On nous proposera peut-être de rétablir la monarchie avec une régence provisoire... Il faut éviter cela et pousser à une prorogation des pouvoirs du Maréchal qui pourra laisser la porte ouverte au rétablissement ultérieur de la monarchie.* Je dis à M. de Carayon que c'était mon sentiment ; mais que, dans la situation qui m'était faite par les circonstances, je ne croyais pouvoir prendre aucune initiative. »

Dans les bureaux de *l'Union*, où tout était en une sorte d'effervescence sombre, il fut répondu « que les ordres de Monseigneur étaient absolus et prescrivaient la publication pour le soir, *malgré toute demande d'ajournement de publication qui pourrait se produire, d'où que cette demande pût venir.* » L'influence qui prédominait à Frohsdorff et qui renseignait *la Liberté*, avait tout prévu, c'était fini.

Digitized by Google

Il faut cependant continuer ce chemin de la croix. Chesnelong était attendu à trois heures — il en est quatre — chez le général Changarnier où les Neuf se réunissent avec beaucoup de députés de droite pour s'entendre et échanger leurs informations. Rien n'a transpiré, on n'ajoute aucune importance à la fausse nouvelle donnée la veille par *la Liberté* et, depuis une heure, on se livre à de triomphantes opérations de pointage. En ne tenant compte que des promesses fermes que chacun apporte, on est sûr de vingt voix de majorité. On en aurait donc au moins soixante, et beaucoup plus probablement quand le mouvement se dessinera. En tout cas, avec ou sans entraînement nouveau, la majorité est certaine. On en est là, joyeusement, quand la statue du Commandeur entre sous la forme de Chesnelong.

— « Qu'y a-t-il ?... Vous apportez une mauvaise nouvelle, fait le Général. » Pauvre vieux Général ! dont on va voir les larmes sillonner lentement le visage.

— « J'apporte une lettre que je viens de recevoir du comte de Chambord, qui paraîtra ce soir dans *l'Union* par son ordre, et que je viens vous lire. »

Il se fait aussitôt un silence de grand deuil, et il la lit, comme un condamné doit lire sa sentence de mort, si cette lecture lui est imposée par surcroît. Ici seulement la sentence atteint tout le monde et l'accablement aussi... c'est mourir en pleine fête.— « Nous sommes perdus !... » s'écrie le duc d'Audiffret-Pasquier, quand la lecture s'achève. Et le silence recommence.

Le duc Decazes ose s'expliquer le premier, il observe qu'il y a contradiction entre certaines phrases de la lettre et les déclarations rapportées de Salzbourg.

— « Je n'ai pas à interpréter la lettre du Prince — répond Chesnelong — je vous l'ai communiquée telle qu'elle est, avec un profond respect. Je ne me permets pas de l'apprécier.

« Mais *je maintiens tout ce que j'ai dit* à mon retour de Salzbourg.

Digitized by Google

« J'ai dit, en ce qui concerne les questions constitutionnelles que Monseigneur, informé par moi du projet de la Commission des Neuf, avait acquiescé à tout,... qu'il n'avait fait sur aucun point ni la moindre objection, ni la moindre réserve ; *je le maintiens.*

« J'ai produit sur le drapeau deux déclarations dont le texte avait été concerté entre le Prince et moi, *je maintiens que j'étais autorisé à faire ces déclarations en son nom, et je réponds du texte*...

« J'ai dit enfin qu'au delà de ces deux déclarations, Monseigneur ne s'était engagé à rien et avait réservé sa pleine liberté, *je maintiens aussi l'intégrité de cette réserve*, et vous m'êtes tous témoins que je n'ai jamais cessé de l'affirmer.

« Voilà la vérité. » Et alors, secoué par une émotion extraordinaire, il ajoute : « Si cette vérité était contestée, j'en appellerais au Roi... Et si le Roi me manquait, j'en appellerais, du Roi, à Dieu... »

Chesnelong s'est reproché plus tard ce mot : *Si le Roi me manquait.* « C'est le seul que j'aie à regretter — dit-il — le seul où, dans mes paroles publiques comme dans mes conversations privées, j'aie jamais laissé percer une impression un peu amère. Il m'échappa à ce moment comme un cri de mon honneur attristé. »

Il lui échappa très justement, absolvons-le, car vraiment le Roi venait déjà de lui manquer.

C'est une conception toute moderne du loyalisme, que cette idée de la fidélité monarchique impliquant l'obligation d'approuver toute pensée, toute parole, tout acte du Roi. Les âges chevaleresques en étaient fort éloignés, et les hommes dont la devise était : *Mon Dieu, mon Roi, ma Dame*, mouraient bien pour chacun des trois objets de leur culte, mais réservaient à Dieu seul ce privilège d'infaillibilité. Plus tard et sous Louis XIV — pour prendre la monarchie à son plus haut point de domination — on adulait certainement le Roi et l'on divinisait beaucoup trop ses faiblesses, mais on n'abdiquait nullement le droit

Digitized by Google

d'apprécier ses paroles et ses actes, sauf Dangeau, peut-être, le roi des courtisans honnêtes (1).

Il a fallu que les rois devinssent malheureux pour qu'on imaginât autour d'eux, et qu'on pratiquât, cette sorte de nouvelle et plus complète adulation, si fâcheuse toujours, mon Dieu ! mais si déplorable, si redoutable pour les rois en exil. Et, quant à Chesnelong, il a fallu, en plus, que le Roi auquel il se dévouait se donnât des torts envers lui — envers lui-même — pour qu'il ne voulût plus se permettre de lui en trouver jamais, et qu'il crût devoir se repentir d'avoir dit, dans l'émotion du désastre patriotique et personnel : « Si le Roi me manquait, j'en appellerais à Dieu. »

La réunion royaliste où il se trouvait ne lui ménagea pas d'ailleurs les témoignages de son absolue confiance : le duc Decazes lui déclara que s'il avait voulu provoquer ses explications dans l'intérêt de tous, il n'avait pas douté, un seul instant de la parfaite exactitude de ses paroles ; et le lendemain — 31 octobre — les Neuf se réunirent une dernière fois pour approuver et signer *son* procès-verbal du 16 octobre, contenant tout l'historique et toutes les déclarations de Salzbourg. Envoyé alors aux journaux et publié intégralement, ce procès-verbal fut, dit Chesnelong « ma seule réponse » à toutes les attaques.

Mais avant cela, le soir du 30, tandis que le *Times* racontait à l'Angleterre, partagée, mais curieuse quant aux événements de France, ce que seraient les équipages du Roi pour son entrée à Paris, pour sa visite à Notre-Dame ; tandis qu'on pourvoyait en effet aux voitures et aux chevaux ; tandis que les petits ménages préparaient leurs banderoles et leurs lampions (2), et qu'en province chaque foyer traditionnel, évoquant de lointains souvenirs, tablait sur la tranquillité d'un avenir trop idéal ; la bombe réduisait en poussière les équipages, le trône et nos espérances.

(1) Il n'y a qu'à lire les annotations de Saint-Simon au *Journal de Dangeau*, pour comprendre à quel point cette adulation perpétuelle et cette absence de jugement personnel exaspère autour de lui.

(2) Ceci à la lettre.

Digitized by Google

L'ordre n'était pas troublé ; le Maréchal *qui en répondait* avait d'ailleurs pris ses mesures, mais il n'eut pas à y recourir... Beaucoup ne croyaient pas à la nouvelle. « C'est une manœuvre », disait-on. — Une douairière légitimiste s'écriait : « Cette lettre n'est pas de *Lui*, elle est de la même main que la note de *la Liberté*... c'est une trahison... c'est un mensonge ! » — *Falsification ! Calomnie ! Tromperie !* ces mots couraient les rues... La note principale était le désenchantement, on était morne, triste, désemparé, les petites boutiques se fermaient... A la première heure, les républicains reprenaient vie, à la seconde, ils triomphaient. Ils se ressaisissaient cependant avec peine tant le miracle qui les ramenait au soleil était subit. Mais leurs journaux, modérés ou violents, recommençaient, sans vergogne, à aimer et célébrer le Roi.

Pour le comte de Chambord, la bombe n'avait rien détruit, elle avait fait sauter ce qui devait sauter, rendu la place libre et préparé l'avènement du drapeau blanc. Il n'y avait plus qu'à le saisir et à le montrer. Observons ici l'ironie des choses. C'était le 26 octobre que le général Carey de Bellemare avait envoyé sa démission au ministre de la guerre pour « ne pas servir sous le drapeau blanc » ; c'était le 28 qu'il avait été mis en *retrait d'emploi* pour avoir, en cela, « méconnu les droits de la représentation légale du pays ». Entre ces deux dates, le 27, le Roi avait signé, avec sa lettre à Chesnelong, la suppression de tout drapeau royal.

Mais encore une fois, il ne s'en doute pas. M. de Villemessant est reçu par lui à Vienne le 31 octobre : « A peine entré chez le Roi dont j'attendais l'avènement depuis quarante-trois ans — racontait-il, peu de jours, après à ses amis (1) — chez *mon* Roi qui venait de signer son exil par la lettre du 27 octobre, que l'émotion me saisit, je ne pus dire un mot, articuler une phrase ; je me laissai tomber sur le fauteuil qu'il m'offrait et je sanglotai. Le Prince

(1) Témoignage du marquis de Flers, l'un des amis auxquels M. de Villemessant raconta sa visite *le lendemain* de son retour de Vienne.

Digitized by Google

très étonné, me serra la main en me disant : Mais calmez-vous... calmez-vous, mon cher ami, *rien n'est perdu !...* » Sur quoi M. de Villemessant ajoutait : « Quand je pus parler, je dis au Roi toute ma pensée, je lui exposai même assez vivement la vérité... Je ne sais s'il me crut. »

Il ne le crut certainement pas. Et pourquoi aurait-il cru M. de Villemessant après et au milieu de tant d'autres ?... Il lui fallait « le bain de France » auquel on avait tout fait pour l'amener. Ce bain qu'il va prendre maintenant ; mais comment ?... Mais... trop tard !...

Le lendemain de cette visite — soit le 1er novembre — M. de Dreux-Brézé est averti sous le secret — c'est lui qui le dit (1) — que le Roi va prochainement venir en France, *incognito*, et le charge de certains préparatifs, entre autres de l'achat d'un *uniforme de général* avec ses accessoires, et de divers autres vêtements ou objets que le marquis parvient d'ailleurs à acquérir sans éveiller de soupçons.

Le comte de Chambord apprend-il alors que, ce 1er novembre, le Conseil des ministres a résolu de demander la prorogation des pouvoirs du maréchal, celui-ci s'étant lui-même écrié tristement en lisant la lettre du 27 octobre : « Il n'y a plus qu'à demander la prorogation de mes pouvoirs ?... » Sait-il, comme c'est probable, que, chez le duc de La Rochefoucault-Bisaccia, la droite, même extrême, n'a vu que cela à faire, après avoir fait proposer aux Princes d'Orléans la lieutenance qu'ils ont refusée (2)? On le dit très surpris et très mécontent de ces incidents divers qu'il n'avait pas prévus, et ne s'expliquant pas que, sur sa lettre, il n'y ait pas eu une sorte de *pronunciamento* mi-parti populaire, mi-parti militaire et favorisé par le Bayard des temps modernes, pour l'appeler directement au trône. Ce qu'il y a de certain, c'est que son départ de Frohsdorff pour la France (par la ligne de Zurich) a lieu le 3 novembre.

(1) Voyez, marquis DE DREUX-BRÉZÉ : *Notes et Souvenirs pour servir à l'Histoire du Parti royaliste*..

(2) Je ne veux entrer ici dans aucun détail de la politique qui suivit l'effondrement de la campagne royaliste, j'y reviendrai bientôt. Je ne rappelle ici en peu de mots que les faits ou incidents qui servent à éclairer la conduite du comte de Chambord.

Digitized by Google

Il est accompagné de MM. de Monti, de Blacas, de Chevigné et de Vanssay, et c'est chez ce dernier qu'il doit descendre et se cacher à Versailles. Mais se cacher, ne semble pas d'abord très facile. Jusqu'à la frontière de Suisse la police autrichienne est en éveil; en Suisse il y a des attroupements à toutes les gares autour du wagon du Prince. A Bâle enfin la piste semble perdue, et, pour mieux dérouter l'ennemi, on s'y arrête trois jours, la suite du Prince s'égrenant dans les hôtels.

Sur ce point d'ailleurs, succès complet. La police de France ne sait et ne saura rien, les ministres ignoreront tout. Le comte de Sainte-Suzanne (un des rares initiés) attend et reçoit le Prince dans sa voiture à la gare de l'Est, à onze heures du soir, le 8 novembre, et le conduit, en ne s'arrêtant que devant les ruines des Tuileries, à Versailles : 5, rue Saint-Louis.

On dit qu'en arrivant là, chez M. de Vanssay, la voiture croisa Chesnelong, c'est possible, Chesnelong l'ignora. Mais une autre fois, en plein jour, ils se rencontrèrent. Chesnelong, qui ne savait rien de la présence du Prince à Versailles, le reconnut très bien, et en eut le cœur étrangement serré. Quant au Prince, il se renversa vivement dans le fond de son coupé, sans pouvoir deviner sans doute ce qu'il y avait de dévouement et de respect dans le regard qu'il fuyait (1). Ils ne se revirent jamais.

L'histoire de ce voyage est le lamentable épilogue de toute cette campagne, qui malheureusement est une aventure nationale. Là, dans cette France qu'il aime et qu'il ignore, le comte de Chambord, l'exilé deux fois exilé, car il l'a été par son éducation, marche d'étonnement en étonnement et de froissement en froissement. Il vient d'un autre monde et ne comprend pas. Le monde parlementaire surtout lui est un livre fermé. Au fond il n'a rien cru de ce que lui ont dit Ernoul, Merveilleux du Vignaux, Sugny, Combier, Chesnelong, parce qu'il n'a rien entendu à leurs

(1) Je tiens de Chesnelong lui-même le détail de cette rencontre, dont l'impression douloureuse ne s'effaça jamais.

Digitized by Google

paroles. Il a vu des formules dans les vérités qu'on lui démontrait, des figures dans les faits qu'on lui rapportait, des amplifications convenues dans les avertissements qu'on lui faisait parvenir ; et il s'est grisé lui-même de formules et de constructions métaphysiques. Il va, tout à l'heure, à Versailles, être très dur pour les quatre députés d'extrême-droite auxquels il se révèlera (1), dur, injuste, et il le sera par impossibilité d'arriver à les comprendre. Ces *chevau-légers*, que les autres partis traitent volontiers de *fossiles*, parlent une langue d'un modernisme qui le dépasse ; ils s'arrêtent devant des obstacles qui, pour lui, n'existent pas, qu'il ne saurait voir et admettre. De là des conflits, même avec eux, les fidèles, les soumis, les dociles quelquefois aveugles que nous savons. C'est très amer en cette occasion pour eux et pour lui. Eux, ils sont brisés de douleur et d'humiliation en le voyant dans cette attitude pénible et médiocre, près du trône qu'il a renversé ; ils le sont encore du fait de ses mécontentements, de ses irritations qui naissent de cette situation même. Lui, il lui paraît que tous l'abandonnent, puisque tous ne pensent pas comme lui ; sa conception de l'autorité royale les lui montre très coupables parce qu'ils ne peuvent le suivre jusqu'au bout...

Aller aux troupes, se montrer à elles dans l'uniforme préparé ?... (2).

— « Mais, Monseigneur, avec quel drapeau ?...

— « Paraître à la tribune, parler au peuple ?

— « Mais, Monseigneur, *maintenant*, qui vous y laissera monter ?... »

(1) Il y en eut quatre seulement, des plus intransigeants. Le Prince ne pouvait s'expliquer leurs agissements et actes parlementaires.

(2) Tout montre que c'était bien là la pensée du Prince, et le marquis de Dreux-Brézé qui ne doit rien révéler, qui nie tout ce qu'il peut nier, dans ses *Notes et Souvenirs*, nous dit, page 152, dans son style volontairement et involontairement embrouillé : « Sous quelle forme, par quels actes, si les circonstances avaient secondé sa volonté, se serait produite à Versailles l'intervention de Monseigneur dans l'œuvre du salut de la France ? Se serait-elle manifestée par un *appel à un coup de force*, en une de ces tentatives secrètement préparées pour l'exécution desquelles il est beaucoup donné, plus encore demandé à la surprise... » Sans se prononcer, le marquis indique qu'il ne le croit pas.

Digitized by Google

Il reste le Maréchal dont « la parole d'honnête homme et de soldat... rassure les bons, fait trembler les méchants » (1), il reste Bayard. Rien absolument de ce qu'a dit Chesnelong de la part du Maréchal n'a été saisi ou accepté. Et cependant a-t-il été affirmatif, explicite, formel, sur ce point? Mais cela n'entrait pas, les yeux du Prince regardaient la draperie.

Le 11 novembre, après deux jours d'indécisions et de déceptions, le Prince envoie au Maréchal M. de Blacas. Il a mission de lui développer des propositions diverses et successives, et — le bain de France ayant déjà agi — d'aller jusqu'à faire entendre qu'une transaction *sur le drapeau* serait possible (2). Mais surtout il a mission d'amener le Maréchal au Prince.

Il est probable que M. de Blacas a peu d'illusions, puisque M. de Dreux-Brézé lui-même n'en a pas et s'est efforcé d'en défendre le Roi; mais il fait de son mieux.

La proposition d'organiser à la Chambre une séance où le Roi paraîtrait est faite et repoussée. D'après un passage des *Mémoires de Mac-Mahon*, publié par le *Gaulois* (3), une ouverture plus grave encore est tentée. « J'aurais été très heureux de voir la France reconnaître les droits de M. le Comte de Chambord — a écrit ici le Maréchal — j'aurais tout sacrifié, sauf l'honneur et le devoir, pour contribuer à son avènement. Mais, à mon sens, l'honneur et le devoir ne me permettaient pas, à moi, nommé Président de la République française par l'Assemblée nationale, *de lui imposer de ma propre volonté une autre forme de gouvernement.* »

C'est très probablement ici que la modification possible du drapeau intervint. (Quinze jours plus tôt, on n'en

(1) Ces paroles sont tirées de la lettre du 27 octobre.

(2) M. de Vanssay a confié cela au comte de Kerlis très peu après la mort du Comte de Chambord. M. de Kerlis le racontait récemment au marquis Costa de Beauregard. Voir l'article de ce dernier dans le *Gaulois* du vendredi 13 novembre 1903. Nul n'a été naturellement aussi renseigné touchant le séjour du Prince à Versailles en 1893, que le comte Henri de Vanssay.

(3) Numéro du 14 mai 1894.

Digitized by Google

demandait pas tant!... Avait-on raison, mon Dieu! de vouloir d'abord et avant tout l'amener en France!)

Le Maréchal s'inquiète surtout de la sûreté du Comte de Chambord et veut y veiller. « A la moindre alerte, adressez-vous à moi! »

Mais la grande insistance du délégué royal est pour la visite demandée.

« Il y eut — écrit le marquis Costa de Beauregard (1) — un moment de silence poignant. »

« Peut-être, articula enfin le Maréchal, *n'eussé-je point hésité avant la lettre du 27 octobre* à me rendre à l'invitation que vous me transmettez; car *je me regardais jusque-là comme tenant provisoirement la place du Roi.* Mais, depuis, il y a eu en quelque sorte rupture entre lui et l'Assemblée... depuis surtout qu'il m'a fallu, pour assurer la tranquillité du pays, engager des pourparlers avec la majorité. Je croirais déloyal d'entamer une autre négociation et je me vois obligé de décliner l'invitation... »

M. de Blacas insiste. « Monseigneur voudrait surtout s'enquérir auprès de vous, Monsieur le Maréchal, des dispositions de l'armée.

— « Je les ai fait connaître par l'intermédiaire de M. Chesnelong — répond le Maréchal — je sais qu'il a tout dit. Aujourd'hui, dans l'armée, il y a, en plus, un froissement : La lettre du 27 a retourné tout le monde.

— « Mais enfin, Monsieur le Maréchal, dit encore Blacas, sans doute par acquis de conscience (2), je vous jure sur l'honneur, que personne ne saura la démarche que je vous demande... Ce disant, il tirait de sa poche la clef de l'appartement de Vanssay et la tendait à son interlocuteur... Vous ne trouverez même pas là-bas Monti, votre vieux camarade de Saint-Cyr, ajouta-t-il. Le Roi sera seul à vous attendre.

« ... Le Maréchal sourit et ne prit pas la clef... »

Il fallut bien que M. de Blacas se décidât à sortir et à

(1) Toujours dans l'article cité du 13 novembre 1903.
(2) J'emprunte encore ceci à l'article du marquis de Costa, au récit de M. de Kerlis.

Digitized by Google

aller retrouver le Prince. Pauvre Prince ! dont les écailles tombaient des yeux... Pas toutes encore, mais cela serait arrivé selon la prédiction de Berryer.

« Ce fut, m'a dit Vanssay (1), encore sous l'impression de ces événements — ce fut non pas avec étonnement, mais avec stupeur, que M. le Comte de Chambord apprit le refus auquel venait de se heurter Blacas. Il demeura plus de deux heures sans dire un mot. Jamais, pendant les trente années que j'ai vécu près de lui, je ne l'ai vu ni si triste, ni si découragé. »

Le premier accablement passé, le Prince se reprit à une autre espérance. Il lui fallait effeuiller une à une les illusions dont l'ensemble soutenait son système de politique actuelle. Si la Chambre refusait de voter la prorogation du Maréchal ; il y aurait à profiter de ce mouvement unique pour se présenter, lui Roi, au Parlement avec qui il s'entendrait alors. Il reste donc encore à Versailles jusqu'au vote du septennat — quinze jours environ en tout — entre le comte et la comtesse de Vanssay, MM. de Monti, de Blacas et M. de Dreux-Brézé, qui vient dîner tous les jours. Un capucin de Versailles lui donne la messe à domicile ; les quatre députés d'extrême-droite mis dans le secret apportent journellement et même, en certaines occasions, d'heure en heure, des informations dont le Prince est tristement avide.

On dit que, durant la séance de nuit du 19 au 20 novembre, où la prorogation fut acquise, un homme, enveloppé à l'espagnole dans un grand manteau qui l'abritait du froid et des regards, attendait, dans la cour de Versailles et dans les demi-ténèbres, aux pieds de la statue de Louis XIV, le résultat du scrutin ; et que cet homme était l'héritier du grand roi. M. de Dreux-Brézé le nie. Ce qu'il ne saurait nier, parce qu'il y eut trop de témoins — tous ceux qui se trouvaient dans le secret — ce fut l'espèce d'emportement maladif et douloureux du Prince quand cette dernière branche,

(1) Ce paragraphe aussi est pris à l'un et à l'autre. Je rappelle qu'en 1873, le comte de Kerlis était un député d'extrême-droite, présent à Versailles.

Digitized by Google

qu'il croyait tenir, se brisa dans ses mains... C'étaient les droites, l'extrême-droite, presque tous ses amis, qui avaient édifié ce que le duc de Broglie nommait le *rempart d'argile* contre la révolution. Faute de mieux, ils avaient fait cela; mais le Roi, qui n'avait pas voulu d'ailleurs leur donner de direction (1), ne pouvait le leur pardonner.

Il n'y avait plus qu'à regagner l'Autriche, et dès le lendemain ce départ définitif pour l'exil s'organisa.

Le Prince voulut s'arrêter quelques heures à Paris, revoir cette ville — sa capitale — qui s'était si récemment disposée à le recevoir et à l'acclamer. Il savait aussi que les funérailles de l'amiral Tréhouart avaient lieu ce jour-là et voulait profiter de cette circonstance pour voir l'armée, quelque chose de l'armée. Personne ne remarqua la voiture de place qui stationna sur l'esplanade des Invalides, ni le voyageur dont le cœur battit à se rompre quand un régiment de cuirassiers frôla sa voiture : c'était cependant le défilé des troupes françaises devant le Roi.

Deux jours après on lisait dans *le Times :*

« Le comte de Chambord semble ne s'être pas bien rendu compte, avant son voyage à Paris, de l'effet produit par sa lettre. Après que ses amis le lui eurent expliqué, il déclara qu'il y avait là un malentendu à éclaircir, et il résolut de se rendre à l'Assemblée nationale et de monter à la tribune pour y donner des explications. On lui fit comprendre que ce projet était impraticable, qu'on ne lui donnerait pas la parole, et que cette démarche entraînerait des conséquences déplorables. A la fin, il se rendit.

« Plus tard, dans la nuit où se termina le débat, il était à Versailles. Son intention déclarée était de risquer un coup hasardeux et décisif si le maréchal de Mac-Mahon n'obtenait pas la majorité. Il comptait, disait-il, monter à cheval, réunir autour de lui les princes de sa maison et se présenter lui-même à la nation.

« Le rejet de la prorogation plaçait la France au bout de l'abîme. Et c'était son devoir à lui, le représentant d'une

(1) Ils en avaient vainement demandé et fait demander.

Digitized by Google

longue race de rois, de faire face au danger. On lui représenta le péril, on lui dit qu'il serait infailliblement assassiné. « Qu'importe, répondit-il, mon principe survivra; « ma personne importe peu, maintenant que j'ai des suc- « cesseurs. »

Tout est-il vrai dans ce récit du *Times?* Je ne sais. En tout cas, les dernières paroles sont d'un Bourbon, et doivent être de celui-là.

Ce que je remarque, c'est que l'Angleterre était mieux renseignée que la France, mieux que Paris et même Versailles où le bruit ne se répandit de la présence du Prince qu'après son départ; où ce fut comme un vague murmure parmi les députés d'extrême-droite — le dernier jour, la dernière nuit — que le Roi se trouvait là tout proche; où le Maréchal ne révéla à ses ministres ni les propositions qu'il avait reçues, ni la présence du Prétendant; où la police enfin ignora tout. Il semble que, pour ne pas voir le cruel dénouement d'une grande entreprise, le misérable effondrement d'une grande espérance, chacun se bouchât les yeux. Et quant au Maréchal, peut-être redouta-t-il que le duc de Broglie, si fortement engagé, voire compromis (1), dans la première aventure, que ses autres ministres : La Bouillerie, Ernoul, n'eussent pas le courage de résister à la présence du Roi, et qu'ils voulussent encore tenter ce qui était devenu l'impossible.

(1) Le duc de Broglie avait été, en quelque sorte, jusqu'à couper les ponts derrière lui comme ministre. Il avait saisi l'occasion d'un comice agricole dans l'Eure pour annoncer le vote probable de l'Assemblée en faveur de la monarchie et repousser les appréhensions que ce mot pouvait encore causer. « Nous voulons tous un gouvernement *stable* et fort, toujours prêt à réprimer les révoltes de l'anarchie... un gouvernement qui, dans notre passé agité de tant de révolutions, recherche tous les glorieux souvenirs sans en renier aucun et garantisse l'avenir à nos espérances... Tel sera, quoi qu'en dise l'astuce des factions impuissantes, le gouvernement que nous donnera l'Assemblée. »

M. DE MARCEY.

Digitized by Google

SAINT JEAN

— POÈME DE LA VIE MYSTIQUE —

A M. l'abbé Félix VERNET.

I

LA VOCATION OU CANA

Jean fut le fiancé des noces de Cana (1).
Il vit le vin manquer au nuptial calice,
comme l'amour humain au cœur qui se donna.

Et le futur Disciple éprouva le supplice
renaissant de chercher parmi la terre, en vain,
le puits intarissable où notre âme s'emplisse.

Mais sous les doigts levés de l'Invité divin
que priait, doucement insistante, une femme,
il vit l'eau se changer dans les urnes en vin.

Fervent, il approcha sa lèvre du dictame,
il sentit, avec cette enivrante liqueur,
un Amour agrandi l'inonder à pleine âme.

Et dans une clarté qui lui venait du cœur,
l'Apôtre élu comprit le regard du Convive
ineffable, aux yeux sûrs de paisible Vainqueur.

(1) Quelques Pères ont admis cette opinion. Je ne l'adopte ici qu'à titre de symbole

Digitized by Google

Et le regard du Christ disait la source vive
où les hommes, épris d'un impossible Amour,
accourront désormais comme à l'unique rive.

Jésus disait : « Oublie une épouse d'un jour.
C'est moi qui comblerai ton âme inassouvie,
d'un Amour immortel, dans un autre séjour.

Je te serai l'Epoux que ton cœur vaste envie,
et dans l'abîme ouvert de mon sein mes élus
boiront l'eau qui s'élance en l'éternelle vie ! »

Et Jean, vers le plus grand amour, suivit Jésus.

II

L'AMOUR OU LA CÈNE

Erat ergo recumbens unus ex discipulis ejus, in sinu Jesu, quem diligebat Jesus.
(Joan., XIII, 23.)

Il te suivit, ô Christ, sous les jardins de palmes,
et tu lui dis l'amour que, dès l'éternité,
tu lui gardais, fidèle, en tes paradis calmes.

Tu révélas le Verbe et son infinité,
le Paraclet céleste et le Père du Verbe,
et l'ample écoulement de leur félicité.

Tu montras notre globe au fond du ciel superbe,
perdu comme un galet sur le bord de la mer,
et tout homme ici-bas tel qu'au champ le brin d'herbe.

Et lui dis combien pourtant l'homme t'est cher,
et ce que ton Amour inventa, cette chose
indicible : le Fils de Dieu fait notre chair !

Et tu lui dis encore : « O Jean, que ton cœur ose
me croire. Vois ce front, un jour tu le verras,
sous l'épine et le sang, fleurir, divine rose !

Digitized by Google

Car il faut que ce front, ce corps chaste, ces bras
soient jetés pour mourir, comme un grain que l'on sème,
dans la terre où toi, Jean, tu me déposeras.

Et comme le bon grain rend cent pour un, de même
il faut que mon corps lève et se centuple afin
que je me donne à tous dans l'union suprême.

Car j'ai cette faiblesse, ô Jean, et cette faim :
Moi, l'Etre essentiel, j'ai faim du cœur de l'homme,
et je vais, quêtant ma nourriture, sans fin.

Je suis jaloux de ceux qu'avec Amour il nomme ;
du Frère et de l'Amant, moi, Dieu, je suis jaloux,
et j'en veux à son cœur pour moi seul économe.

Eh bien, soit ! je veux être à ton âme un Epoux,
l'Epoux qu'aux jours anciens te prédit le Cantique,
et me ferai terrible à ton cœur ou très doux.

Voici s'unir à toi mon corps eucharistique,
ouvre ardente ta bouche, ô Jean, pour recevoir
le sceau pâle et très pur de mon baiser mystique.

Puis élargis toujours, ô mon Jean, ton espoir,
et viens poser, durant ton action de grâce,
ton front chaste sur ma poitrine, tout ce soir.

Viens poser sur mon cœur ta chère tête lasse ;
de toute éternité j'ai formé ce dessein
que tu veuilles, mon Jean, que ce soir je t'enlace. »

Et Jésus attira l'Apôtre sur son sein !

Digitized by Google

III

LA DOULEUR OU LE CALVAIRE

Cum vidisset ergo Jesus matrem et discipulum stantem quem diligebat, dicit matri suæ : Mulier ecce filius tuus.

(Joan., XIX, 26).

Oui, « tout est consommé », Seigneur ! qui voulez m'être
l'Ami que vous nommez et cet Epoux aussi ;
et votre Amour a pu tout cela, divin Maître !

Vous l'avez pu, car vous êtes ce Maître-ci,
car vous m'aimez avec votre toute-puissance,
et vouliez tout cela, depuis toujours, ainsi.

Et puisque le bonheur de souffrir est l'essence
de l'Amour, et qu'à vous, Jésus, il a fallu
souffrir divinement, avec magnificence,

ah ! je comprends, ô Christ, qu'étant l'apôtre élu
de l'extase, je dois l'être de vos détresses :
Seigneur, me voici tel que vous m'avez voulu.

Ajoutez, pour m'aimer, aux mystiques caresses
les suprêmes excès de la Croix ; entassez
vos douleurs, dans mon âme, et vos fortes tendresses ;

pour que mon cœur de chair faible, que vous lassez
d'infatigable Amour, vive et meure de dire
qu'il ne pourra pour vous, Maître, jamais assez ;

et pour qu'il trouve dans cet incessant martyre
de vous aimer, Jésus, son unique bonheur ;
et qu'invinciblement votre Croix vous l'attire.

Oh ! vous pouvez mourir maintenant, ô Seigneur !
Je me livre en vos bras ouverts, heureuse proie
de votre Amour rapace, ô sublime Veneur !

Digitized by Google

Et viendrai me jeter ainsi qu'aux jours de joie,
— pour que bientôt Longin m'y perce à travers vous —
dans votre cœur où son glaive m'ouvre une voie.

Puis, rendant sur vos pieds le baiser de l'Epoux
qu'à la Cène, sur ma lèvre, vous imprimâtes,
je collerai ma bouche amoureuse à vos clous.

Je remplirai d'onguent biblique vos stigmates
et vous entourerai de purs linges d'autel,
de douloureux Amour, de pleurs et d'aromates.

Je creuserai mon cœur profond et large et tel
qu'un tombeau vierge, où nulle impureté n'effleure
votre sommeil que garde un Amour immortel.

Et pour qu'en moi jamais votre image ne meure,
pour vous sentir revivre, ô dolent crucifix,
je veux fidèlement garder en ma demeure

votre mère, Douleur vivante, comme un fils !

IV

LA LUMIÈRE OU TIBÉRIADE

Dixit ergo discipulus ille, quem diligebat Jesus, Petro : Dominus est... Et venit Jesus et accipit panem et dat eis, piscem similiter.
(Joan., xxi, 7 et 13.)
Piscis assus Christus passus.
(Les Pères.)

Parmi l'ovale écrin des collines, l'eau lisse
enchâsse le joyau de son ardent azur
qu'une lente nacelle à peine agite et plisse.

Le bleu du firmament se verse au lac obscur,
et dans l'onde et le ciel l'aube qui s'illumine,
pêcheur chaste, répand son filet d'argent pur.

Digitized by Google

Et ce frêle décor est si beau qu'on devine
qu'entre ces puretés, ondes, cieux et matin,
va se passer, très simple, une chose divine.

Et voici, sur la rive et sous le ciel déteint
du jour naissant, vêtu d'une blancheur lui-même,
venir suavement le doux Maître lointain.

Et Jean a reconnu du cœur le Passant blême,
et l'entend qui lui parle un verbe intérieur :
« La Souffrance n'est pas, ô Jean, la fin suprême ;

Mais, par la Douleur sainte et ton Amour meilleur,
l'âme s'ouvre plus large et mieux à la Lumière,
comme s'offre ce lac limpide au jour rieur.

Et c'est pourquoi ton âme aimante, la première,
me reconnut parmi ces bords mystérieux
et ce matin sacré d'une candeur plénière.

Et c'est pourquoi bientôt j'ouvrirai, sous tes yeux,
la Cité de mon Père où l'homme vierge est digne
d'accompagner l'Agneau par l'infini des cieux ;

la Cité qu'à Pathmos, dans ton exil insigne,
à la voix de la mer unissant ton transport,
tu chanteras, Prophète aux cheveux blancs, ô Cygne !

*
* *

Jusqu'à ce que ton âme au matin de ta mort,
comme de ta nacelle où ta pêche s'achève,
reconnaisse l'Aimé sur le céleste bord ;

et qu'en mes paradis, près des fleuves de rêve,
et durant l'éternelle et suave oraison,
pour l'Amour à plein cœur, immuable et sans trêve,

ton âme communie au mystique Poisson ! »

Joseph Betton.

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

I. G. Boissier, de l'Académie française : *Tacite*, in-12 de IV-343 pp., Paris, Hachette, 1903.

II. Abbé Longuemare : *Lanfranc*, moine bénédictin, conseiller de Guillaume le Conquérant, in-12 de 225 pp., Paris et Caen, Champion, 1902.

III. B. de Mandrot : *Mémoires de Philippe de Commynes*, nouvelle édition avec introduction et notes, d'après un manuscrit inédit. (Collection de textes pour servir à l'étude de l'histoire), t. II, 1477-1498, in-8° de CXL-483 pp., Paris, Picard, 1903.

IV. *Documents relatifs aux Rapports du Clergé avec la Royauté* : 1er fascicule, de 1682 à 1705, 2e fascicule de 1705 à 1789, publiés par L. Mention, deux in-8° de V-186 pp. et de 270 pp., Paris, Picard, 1893 et 1903.

V. G. Maugras : *La Disgrâce du Duc et de la Duchesse de Choiseul*, avec portrait et gravures, in-8° de 527 pp., Paris, Plon, 1903.

VI. Abbé Durand : *Un Prélat constitutionnel : J.-F. Périer* (1740-1824), in-8° de XIX-677 pp., Paris, Bloud, 1902.

VII. Bernard de Lacombe : *Talleyrand évêque d'Autun*, d'après des documents inédits, in-12 de VIII-302 pp., Paris, Perrin, 1903.

VIII. J. du Teil : *Rome, Naples et le Directoire* (1796-1797), in-8° de VIII-588 pp., Paris, Plon, 1902.

IX. Paul Gautier : *Madame Staël et Napoléon*, in-8° de V-422 pp., Paris, Plon, 1903.

X. *Journal* du docteur Prosper Ménière (Mémoires anecdotiques sur les salons du second Empire) publiés par le Dr P. Ménière, avec biographie et portrait, in-8° de XXIII-466 pp., Paris, Plon, 1903.

XI. L. Thouvenel : *Pages de l'Histoire du second Empire* d'après les papiers de M. L. Thouvenel, ancien ministre des affaires étrangères, préface de M. Vandal, in-8° de XIX-464 pp., Paris, Plon, 1903.

XII. Emile Ollivier, de l'Académie française : l'*Empire libéral*, t. VIII. L'Année fatale, *1866*, in-12 de 676 pp., Paris, Garnier, 1903.

XIII. Paul Thureau-Dangin, de l'Académie française : *La Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle* (seconde partie : de la conversion de Newman à la mort de Wiseman, 1845-1865), in-8° de II-454 pp., Paris, Plon.

XIV. Abbé Klein : *Quelques Motifs d'espérer*, in-12 de X-297 pp., Paris, Lecoffre, 1904.

Digitized by Google

I. Dans le nouveau livre de M. G. Boissier sur *Tacite* (1), ce ne sera probablement pas le chapitre où sont examinées les opinions politiques de l'historien romain (ch. IV), que le lecteur abordera avec le plus de curiosité, encore qu'il y soit prouvé surabondamment, et contre l'opinion qui naguère paraissait commune, que Tacite ne fut pas républicain. Les vues générales de ce chapitre se rattachent, en effet, par un lien étroit, aux idées soutenues dans *L'Opposition sous les Césars*. Pour ce qui a trait plus particulièrement à Tacite, il y est démontré que ni le peuple, ni même le Sénat, quel que fût le respect de l'historien pour ce grand nom, ne lui paraissent dignes d'exercer le pouvoir. Ce protégé de l'Empire qui dut à Vespasien la questure, à Titus l'édilité, à Domitien la préture, n'a guère changé d'avis d'un bout de sa vie à l'autre. Par prudence ou par résignation, il souhaite le maintien du principat tel qu'il l'a accepté ou subi, comme étant le seul régime approprié à une société dont il a dit « qu'elle ne peut supporter ni la pleine liberté, ni la pleine servitude ».

Eût-il voulu, d'ailleurs, adopter une ligne de conduite différente, qu'il n'aurait rencontré autour de lui, pour le recevoir, aucun parti d'opposition en possession d'un programme homogène et d'une politique suivie, puisque l'Empire, en sa forme indécise, offrait à la fois les dehors républicains aux prétentions républicaines et une autorité absolue aux partisans de la souveraineté. M. Boissier note pourtant une nuance délicate dans l'évolution des sentiments de Tacite au sujet du pouvoir. Au début, dans le *Dialogue sur les Orateurs*, il se ralliait au gouvernement établi sans la moindre peine, avec de l'entrain et de la belle humeur. Sur le tard, son adhésion devient « morose ».

Cela tient à l'idée que la vie et l'expérience lui ont donnée des hommes en qui s'incarne le principat, en le contraignant à distinguer entre l'Empire et les empereurs. A ce propos, M. Boissier a analysé le pessimisme de Tacite (ch. III, n° IV),

(1) Ce livre réunit aussi quelques études publiées à diverses époques : *Les Ecoles de Déclamation à Rome*, — *Le Journal de Rome*, — *Le Poète Martial*.

Digitized by Google

et il a finement établi qu'il ne suffit pas à expliquer la sévérité des jugements de l'historien. Ce pessimisme ne l'a pas égaré, comme on pourrait le croire; Tacite lui doit quelque exagération de teintes, quelques artifices dans le goût des rhéteurs chez qui il fréquenta, mais il lui doit aussi cette perspicacité qui l'empêche de se prendre aux apparences, de se laisser duper par les mots et les attitudes : pessimisme inoffensif qu'il suffirait, du reste, si c'était nécessaire, de corriger à l'aide de l'optimisme de Pline. — Or, il se trouve précisément que Pline et Tacite ont la même idée de Tibère, de Néron et de Domitien, et que cette idée revêt aussi des couleurs assez noires chez d'autres historiens, contemporains ou postérieurs, de Rome ou de la province. Cela prouve que, loin d'influer sur l'opinion en ce qui touche aux Césars, Tacite l'a recueillie toute faite. Au lieu de chercher à l'enflammer, il a plutôt « essayé de la retenir ». Il l'a critiquée avec soin, hésitant souvent sur la position à tenir en présence de plusieurs bruits contradictoires. « C'est ainsi qu'il refuse de croire que Tibère ait fait empoisonner son fils Drusus; mais il n'en persuada pas le public, et l'accusation se retrouva, trois siècles plus tard, chez Orose. Quand éclata le grand incendie de 64, l'idée vint à tout le monde que c'était Néron qui avait mis le feu à Rome. Pline l'Ancien et Stace, les premiers écrivains qui en parlent, n'hésitent pas à l'en accuser; Suétone en est tout à fait convaincu. Tacite ne se prononce pas et se contente de dire « qu'on ne sait pas si l'incendie est dû au « hasard ou à un crime du prince. »

Sans exagérer l'importance de ces exemples, on en peut déduire, avec M. Boissier, plus d'une conséquence favorable à la conception que Tacite se fit du travail de l'historien. Il eut à sa disposition des sources de nature différente et il a dû choisir entre elles : quand son choix n'a pu se fixer, il s'est d'ordinaire abstenu de conclure. Certes, nous voudrions savoir quels noms se cachent sous ses formules — *sunt qui ferant — alii perhibent — celeberrimos auctores habeo*, etc..., — mais pourquoi lui demander plus qu'on n'exigeait de son temps et de ses contemporains?

Digitized by Google

Nous voudrions aussi qu'il eût davantage utilisé les *Acta senatus* et les *Acta diurna populi romani* qu'il ne cite qu'une fois chacun, mais il suffit qu'il s'en soit servi et que Pline ait fait allusion à son habitude de dépouiller les Actes publics pour que nous soyons rassurés sur sa véracité. — Il faut donc renoncer à lui appliquer avec autant de rigueur que l'a fait M. Fabia dans ses *Sources de Tacite* la fameuse loi de Nissen : il ne s'est pas contenté de reproduire, en l'embellissant des agréments de son style, l'œuvre de quelqu'un de ses prédécesseurs. Pour concevoir qu'il se fût mis ainsi sous leur tutelle, on devrait oublier qu'il les tenait « en très médiocre estime », et que, aussi bien pour le fond que pour la forme, il n'en « excepta aucun de ses attaques ».

Au fond, Tacite ne s'est pas illusionné sur les conditions de la véritable histoire qui est — d'abord — une œuvre de science. Mais il ne s'est pas interdit d'en faire une œuvre d'art. Ce qu'il y introduit d'arrangements dramatiques, de grands effets oratoires n'est pas pour nous surprendre : il est assez naturel que dans ce sénateur, dans ce « consulaire qui approche de la cinquantaine », dans ce sévère historien, revive quelquefois l'élève des rhéteurs, préparé à mettre les faits en saillie plus qu'à philosopher de façon abstraite et oiseuse. Ne suffit-il pas que, chez lui, les ornements du discours, conformes à la tradition de l'école et au goût des contemporains, reposent sur des constructions historiques solides, sur une psychologie profonde et sûre ? Or, sur tout cela, nous pouvons nous en fier à son grave génie. M. Boissier affirme au surplus, non sans quelque malicieux retour sur le présent, que c'est ici la plus noble et la plus salutaire façon d'entendre l'histoire et que, si on la dédaigne, il y faudra revenir un jour, ne fût-ce que pour le profit des générations qu'on aura à élever. Au demeurant, n'est-ce pas cette histoire — l'histoire ancienne — qui, avec ses qualités et malgré ses défauts, a élevé, depuis la Renaissance, toute la jeunesse du monde civilisé ? « On nous dit qu'en ce moment le charme est rompu et qu'on s'éloigne d'elle... Je doute que nos jeunes gens soient devenus aussi insensibles

Digitized by Google

qu'on le prétend aux beaux récits de Plutarque et de Tite-Live qui ont ému leurs pères. Ce que je sais, ce que je puis affirmer, c'est que le jour où l'histoire ancienne aura disparu de nos écoles, il y manquera quelque chose? »

II. Lanfranc, né à Pavie au début du XI^e^ siècle, vint de Bologne où il avait enseigné le droit, à Paris, puis en Normandie, à l'abbaye du Bec où il fit profession sous Herluin. Il y ouvrit une école qui compta, malgré l'éloignement des villes, jusqu'à deux cents élèves (s'il faut s'en rapporter à l'évaluation de M. LONGUEMARE), et où vinrent fréquenter beaucoup d'hommes illustres, par exemple saint Anselme dont Lanfranc découvrit peut-être la vocation de philosophe. Devenu vers 1055 le conseiller de Guillaume le Conquérant, Lanfranc lui rendit en 1059 un service signalé en faisant lever l'excommunication lancée par Nicolas II à l'occasion du mariage de ce prince avec sa cousine Mathilde, fille du comte de Flandre. Après avoir séjourné quelque temps, en qualité d'abbé, à Saint-Etienne de Caen, il fut appelé à l'archevêché de Canterbury et contribua, comme primat d'Angleterre, à la réforme du clergé anglo-saxon, à la soumission de ce clergé au roi Guillaume qui n'eut pas de plus éclairé serviteur. Lanfranc paraît même avoir légèrement préféré l'intérêt de la nouvelle Eglise d'Angleterre à celui du Saint-Siège quand il eut à négocier avec les papes auprès desquels il apparut, du reste, comme un conciliateur.

Lorsque Lanfranc mourut en 1089, il laissait plusieurs traités de théologie, des lettres curieuses, dont M. Longuemare a dressé la bibliographie, d'ailleurs assez imparfaitement, d'après les éditions les plus anciennes : nous eussions aimé l'y voir joindre une analyse mieux poussée de ces divers écrits dont il y aurait, ce nous semble, à faire état, ne fût-ce que pour l'histoire des origines de la scolastique. M. Longuemare s'est vraiment trop peu étendu sur leur contenu, préférant s'attacher au rôle politique de son héros. Si nous ne craignions de marquer insuffisamment notre estime pour son travail qui, sans renouveler tout à fait la

Digitized by Google

matière, a du moins le mérite d'être court, clair et intéressant, nous critiquerions encore les allusions contemporaines qu'il s'est permises, le tón oratoire qu'il a parfois adopté et qui conviendrait mieux à un livre de pure édification. Certes, il y avait aussi à tracer un tableau magnifique de l'abbaye du Bec et de la vie qu'on y menait au milieu du XI^e^ siècle. De son école, comme de Saint-Ouen, de Saint-Evroul, de Caen, du Mont-Saint-Michel, sortirent à cette époque les religieux qui portèrent de nouvelles méthodes d'enseignement dans l'Angleterre récemment conquise. Mais précisément les informations de M. Longuemare sur ce point sont un peu superficielles (1). Il eût mieux fait de les compléter et de laisser de côté l'histoire du Bec *après* le XI^e^ siècle qui paraît tout à fait un hors-d'œuvre, puisqu'il ne saurait presque plus y être question de Lanfranc.

III. Par ses travaux antérieurs, notamment par son étude sur *Yambert de Batarnay* et par son édition de la *Chronique scandaleuse* (qui n'est pas scandaleuse), M. de Mandrot semblait déjà tout particulièrement désigné pour donner des *Mémoires de Philippe de Commynes* une nouvelle édition. Il a eu, de plus, cette bonne fortune d'exploiter un manuscrit ayant appartenu à la nièce même de Commynes, Anne de Polignac, fille de Jean, seigneur de Beaumont et de Randan, et de Jeanne de Chambes, qui fut la propre sœur de la femme de l'historien. Cet exemplaire est le seul qui contienne la partie des Mémoires relative à Charles VIII (livres VII et VIII) que Sauvage, en 1552, s'était contenté de reproduire d'après le texte de

(1) Elles ne complètent pas autant qu'on pourrait le souhaiter le travail de M. DE CROZALS (1877). — En même temps que le livre de M. Longuemare (1902), paraissait à Leipzig, sous ce titre : *Die Faelschungen Erzbischof Lanfranks von Canterbury*, une étude où M. BOEHMER accuse Lanfranc d'avoir fabriqué des documents pour établir la primatie de l'archevêque de Canterbury au-dessus de l'archevêque d'York. Sur dix privilèges, six auraient été fabriqués complètement à l'aide de l'*Historia ecclesiastica* de Bède. — M. Boehmer reconnaît néanmoins que les quatre autres privilèges seraient simplement remaniés d'après des actes authentiques.

Digitized by Google

l'édition imprimée en 1529. L'importance de ce manuscrit avait d'ailleurs été signalée dès 1880 par M. Léopold Delisle. — Mais M. de Mandrot, en se livrant au délicat travail que nécessite sa publication, n'aura pas perdu sa peine. Il aura enrichi la *Collection des textes pour servir à l'histoire* d'une édition tout à fait critique, destinée à supplanter à bref délai tous les travaux similaires, notamment ceux que M^lle^ Dupont, en 1840, et M. Chantelauze, en 1881, ont entrepris pour la *Société de l'Histoire de France*.

Nous n'entrerons point dans l'analyse détaillée de la substantielle introduction (125 pp.) qui précède la nouvelle édition de Commynes. Signalons pourtant quelques-uns des points sur lesquels M. de Mandrot a insistés. — Il place la composition de la première partie des Mémoires, qui concerne Louis XI, entre la fin de l'année 1489 et le commencement de 1490; mais cette première partie fut sans doute complétée ensuite, retouchée, achevée jusqu'en 1491, puisque l'auteur raconte, au chap. VII du livre VI, qu'il a entendu récemment François de Paule parler devant Charles VIII; or Commynes, après sa disgrâce, ne fit sa rentrée à la Cour du nouveau roi que vers la fin de 1790. — La seconde partie n'est pas d'une seule venue, quoiqu'elle appartienne pour la plus grande portion à 1497-1498. — On sait qu'un annaliste du XVI^e^ siècle, Beaucaire de Péguillon, a accusé le président Jean de Selve d'avoir mutilé l'œuvre de Commynes. Cette accusation expliquerait certains lapsus qu'on reproche à l'historien. Mais contre elle s'étaient déjà élevés Godefroy et Baluze, et s'élève aujourd'hui M. de Mandrot : « Pour se convaincre de l'authenticité des deux derniers livres des Mémoires, il suffit de relire les pages si connues où l'auteur a retracé les souvenirs de sa première mission à Venise, la bataille de Fornoue et les épisodes des négociations qui accompagnèrent le traité de Verceil. On ne fabrique pas du Commynes... »

Enfin, on a trop confiné Commynes dans la politique. Sa curiosité ne se serait exercée que sur le domaine des affaires. M. Brunetière est même allé, croyons-nous, jusqu'à

Digitized by Google

lui dénier le titre d'historien-moraliste. — C'est ce que ne semble pas admettre M. de Mandrot. Les mémoires témoignent à plusieurs reprises de l'admiration qu'avaient éveillée chez Commynes les œuvres d'art entrevues en Italie. D'autre part, la culture qu'il reçut ne saurait être qualifiée de commune. Il n'est pas exact qu'il ait ignoré le latin; il y était « petitement exercé » sans doute, mais il en savait assez pour regretter de n'en pas savoir davantage et s'entourer, au besoin, de belles traductions dans le goût du temps. Par contre, il connaissait assez l'italien et le flamand pour se servir de ces deux langues. — Et c'étaient là d'assez bons instruments pour satisfaire son appétit de connaître et élargir son horizon. Aussi est-il fort capable, quoi qu'on ait dit, de tirer des faits une signification qui les dépasse. « Les digressions sur le meilleur gouvernement ne sont pas de simples hors-d'œuvre; elles font partie d'un ensemble de conseils à l'usage des princes. » Son attention, il est vrai, se porte peu sur l'extérieur des choses; il n'en pénètre que mieux, d'un regard froid et précis, l'intime des âmes. Sa science de la politique est faite en grande partie de ses expériences morales.

IV. M. L. Mention avait publié, il y a dix ans, un premier fascicule de *Documents relatifs aux Rapports du Clergé avec la Royauté* sous le règne de Louis XIV (de 1628 à 1705). Son but était d'extraire des énormes collections que l'on conserve dans les bibliothèques ou les archives, les pièces nécessaires pour se faire un jugement personnel sur certaines questions. Et, pour ce premier fascicule où se trouvaient abordées d'aussi importantes affaires que la *Régale*, les *Franchises*, les *Maximes des saints*, etc..., il faut convenir que toute espèce de choix offrait *a priori* de particulières difficultés. On peut dire qu'à force de méthode et de rigueur M. Mention s'est tiré fort heureusement de ce choix. Sur les divers points énoncés plus haut, il n'est guère de documents intéressants, et il n'est pas de documents essentiels qui ne se rencontrent dans les 186 pages où l'éditeur a précieusement

Digitized by Google

serré les pièces qu'il nous présente. Aux textes officiels il ne s'est d'ailleurs permis d'autres additions que quelques notices explicatives d'une extrême sobriété.

Le second fascicule, paru cette année même, est un peu plus considérable. Il débute par la *Bulle Unigenitus* qui réveille au XVIII^e^ la querelle religieuse qu'elle était précisément appelée à clore. Suivent des actes provoqués par l'apparition de cette bulle, et dont plusieurs concernent *le Parlement*, *les Jansénistes*, *le Clergé* et l'attitude prise de 1720 à 1755 par les divers partis en présence. Dans la troisième partie : *Le Clergé et le Fisc*, nous avons l'édit du mois d'août 1749 concernant les biens de mainmorte, la déclaration royale de l'année suivante, et les protestations du clergé de France à l'occasion du conflit soulevé alors. On trouvera dans la dernière partie : *La Suppression des Jésuites*, avec le bref *Dominus ac Redemptor*, le fameux *Arrêt du Parlement* qui le précède, le 6 août 1762, véritable encyclopédie de « toutes les accusations, imaginaires ou fondées, dirigées contre la Compagnie de Jésus depuis son établissement en France ». — Entre parenthèses, il y aurait une véritable étude critique à faire de toutes les références indiquées, parfois de façon bien vague, dans ce long arrêt. Ce serait un énorme travail à entreprendre. Mais celui qui le mènerait à bout en serait certainement récompensé par une connaissance plus approfondie des mobiles qui, à plusieurs reprises, ont soulevé contre les Jésuites tant d'oppositions passionnées, avant même la suppression de 1762.

V. C'est un gros livre que *La Disgrâce du Duc et de la Duchesse de Choiseul*, par M. G. MAUGRAS, un trop gros livre, si l'on songe au peu d'intérêt qu'offrit la vie de l'ancien ministre de Louis XV, à dater de son exil à Chanteloup où il consentit à n'être plus qu'un homme d'esprit, un hôte aimable, un propriétaire diligent.

C'est à peine s'il semblait y conserver le souci de justifier sa conduite politique. Une lettre inédite où il se lave en passant des reproches qu'on lui adresse en haut lieu

Digitized by Google

(déc. 1771), est la seule apologie qu'on connaisse de lui ; encore ne s'adresse-t-elle point directement à Louis XV, ce n'est que par une voie détournée, le cabinet noir, qu'elle parviendra jusqu'au conseil intime et tombera — peut-être — sous les yeux du prince. M. Maugras qui la cite pour la première fois, admire à cette occasion chez le duc de Choiseul « la philosophie » d'une âme forte et élevée. Mais il ne discerne pas assez, dans son optimisme indulgent, la nuance de dédain qui se mêle à tant de résignation. Qu'on ne se laisse pas trop prendre au silence du ministre disgracié, à ses attitudes de désintéressement et d'indifférent oubli, il garde au fond du cœur, à travers ses pires infortunes, la nostalgie du pouvoir. Sitôt que Louis XVI monte sur le trône, il vient à Versailles tâter discrètement le terrain. Le roi ne trouve à lui dire que ces mots : « Tiens, Monsieur de Choiseul, vous avez bien engraissé, vous avez perdu vos cheveux... » Cet accueil ne le décourage pas. Pour qu'il abandonne ses espérances, il faut la disgrâce de Necker. Il ne lui reste plus alors d'autres moyens de diversion que de visiter les charlatans en vogue et de dépenser, avec une superbe imprévoyance, les restes de sa fortune, jusqu'au jour où une fluxion de poitrine l'enlève en quelques heures au milieu de ses onze médecins (mai 1785)...

Aussi, dans le nouveau livre de M. Maugras, c'est bien la duchesse de Choiseul qui attire davantage et retient jusqu'au bout notre curiosité émue. C'est elle qui continue à faire le charme des réunions de Chanteloup, au lendemain de la catastrophe qui atteint son mari en 1770. Elle est la grâce de ces longs hivers, la vie, la joie de cette maison d'exil. Ses amis n'osent point se refuser à ses appels, fût-ce au risque d'être mal vus à Versailles ou dans le cercle de la du Barry « qui voit tout, comme Dieu ». Ils arrivent à la file, et Mme du Deffand qui tremble d'abord pour sa pension, finit par accourir comme les autres. Placé entre l'amitié de Choiseul et les faveurs souvent implorées du nouveau gouvernement, Voltaire seul cherche à tout ménager ; après avoir composé en l'honneur de l'ancien

Digitized by Google

ministre désigné sous le nom du « généreux Barmécide » une plate épître que M. Maugras admire trop (oh ! que n'admire-t-il point?), Voltaire demande soudain une couronne civique pour le chancelier Maupeou, destructeur des parlements. C'en est trop, on s'indigne à Chanteloup d'une si noire duplicité. « Oh ! quelle abomination que ce Voltaire ! » s'écrie Mme de Choiseul. Et à qui chante si bien la palinodie, elle fait signifier par Mme du Deffand de cesser tout commerce avec Chanteloup. « Son silence, écrit-elle paisiblement, est le plus grand égard qu'il puisse marquer à notre situation, et la marque d'amitié qu'il puisse nous donner à laquelle nous serons le plus sensibles... »

Or, cette rupture avec le philosophe est d'autant plus significative que Mme de Choiseul, fort dégagée de toute préoccupation religieuse, se pique d'aimer les philosophes et la philosophie. Pleine de bon sens, ferme de caractère, vertueuse même à sa façon qui n'est point d'ailleurs celle du XVIIIe siècle, elle est toujours demeurée cependant voltairienne d'esprit. En 1798, après les épreuves de la Révolution, l'un de ses amis, Boyer, pensa que la religion jetterait un peu de baume sur la fière infortune de la duchesse, ruinée maintenant, et comme abandonnée dans un grenier de la rue de l'Université. Aux instances qu'il fit pour la convertir il ne reçut qu'une brève réponse, évasive et légère.

Avec une âme naturellement honnête, un cœur généreux, elle devait rester jusqu'à sa mort, arrivée en 1801, fidèle par l'esprit à ce XVIIIe siècle, qu'elle avait aimé au point de méconnaître ce qu'il déroba, par ses maximes, de bonheur à sa vie, de dignité à son foyer, de consolations vraies à sa vieillesse et à sa fin.

VI. La *Revue historique* imprimait naguère, à propos de la biographie d'*Un Prélat constitutionnel : J.-Fr. Périer*, par M. l'abbé Durand, directeur au petit séminaire de Beaucaire, que « c'est un bien gros volume pour un personnage auquel on ne s'intéresse guère ». Nous ne saurions être de cet avis. Pour ce qui concerne le clergé consti-

Digitized by Google

tutionnel, il n'existe pas de monographie mieux documentée (parmi celles qui ont paru durant ces dernières années) que le « gros volume » de M. Durand. C'est avec de tels matériaux, bien choisis, de consistance solide, qu'on pourra construire l'histoire d'ensemble du clergé de France pendant la Révolution, histoire qui est encore à faire — puisque, d'une part, l'ouvrage de M. Sciout sur la Constitution civile était achevé avant qu'on eût commencé de publier les curieuses biographies de prélats constitutionnels qui ont été récemment données au public ; puisque, d'autre part, le beau livre de M. Sicard (dont nous aurons à reparler bientôt) se borne d'ordinaire à enregistrer et à juger les actes du clergé demeuré fidèle à l'Eglise romaine.

J.-F. Périer est un type de jureur honnête et sincère, égaré par son éducation gallicane et janséniste. Après que M. de Bonal, évêque de Clermont, eut refusé le serment, Périer fut élu évêque du Puy-de-Dôme. Consacré par Gobel, le 27 mars 1791, intronisé solennellement le 10 avril suivant, il multiplia aussitôt ses efforts pour faire accepter le schisme en Auvergne — mais sans succès. Il eut contre lui, avec la population chrétienne du pays, les « patriotes » eux-mêmes qui ne purent lui pardonner de défendre le principe de « la monarchie, tempérée par une assemblée nationale ». Aussi, pour garantir sa sécurité personnelle, dut-il en 1793 se réfugier à Grenoble, sa ville natale, d'où il ne sortit qu'à la fin de 1795. Jusqu'au Concordat, on le vit ensuite participer à tous les conciliabules organisés pour la restauration de l'Eglise constitutionnelle. Il n'en obtint pas moins de faire partie, en 1802, de l'épiscopat nouveau : on le trouve sur la liste des douze prélats constitutionnels pour qui Bonaparte demande au Saint-Siège l'institution canonique.

D'ailleurs, comme évêque d'Avignon, Périer s'occupa ensuite avec zèle de ramener à l'unité catholique les protestants du Gard et d'organiser son diocèse dont le diocèse de Nîmes n'avait pas encore été détaché. L'Empire n'eut pas de serviteur plus fidèle — ce qui le rendit plus tard suspect aux Bourbons auxquels il eut le tort de ne se pas

Digitized by Google

rallier assez promptement après les Cent-Jours. Les palinodies lui avaient peu coûté jusque-là, et il ne devait pas reculer devant la dernière métamorphose politique à accomplir. — En échange de sa démission volontaire, on lui donna, en 1817, une stalle au chapitre de Saint-Denis.

VII. — Talleyrand avait trente-quatre ans sonnés quand Louis XVI le nomma, le 2 novembre 1788, à l'évêché d'Autun. Le roi avait dû surmonter d'invincibles répugnances avant de consentir à élever un personnage aussi décrié que « l'abbé de Périgord ». A peine sorti de Saint-Sulpice où sa famille l'avait jeté la révolte au cœur, ce prêtre sans vocation s'était acquis, dans les salons frondeurs et le Paris sans scrupule d'alors, une réputation bruyante de mondain, de débauché et de joueur. Son oncle, l'archevêque de Reims, eut un jour la faiblesse de le nommer vicaire général et chanoine de sa cathédrale, et il lui advint, sur ces entrefaites, la chance de se distinguer à l'agence générale de l'Assemblée du clergé, dans des fonctions délicates dont l'épiscopat était l'ordinaire récompense. Pourtant Louis XVI, assailli de demandes de la part du candidat et de sa famille, ne se pressait guère d'accorder cette « récompense ». L'abbé de Périgord dut faire plaider sa cause par son père moribond. « Puisque sur le point de paraître devant Dieu, M. de Talleyrand me fait cette demande pour son fils, en m'assurant qu'il est converti, il faut que cette conversion soit, en effet, bien sincère », s'écria Louis XVI, et il céda.

Le nouvel évêque devait administrer de près ou de loin son diocèse pendant vingt-sept mois. C'est l'histoire de ces mois et des origines de l'apostasie de Talleyrand que M. Bernard de Lacombe nous raconte dans un petit livre de forme élevée et de pensée forte qui assigne du premier coup à son auteur une place de choix entre nos meilleurs historiens. Il a su, en effet, fondre agréablement dans son récit les recherches d'histoire locale de ses devanciers du pays éduen, MM. Devoucoux, Montarlot, de Charmasse, et il y a joint sa contribution personnelle, en apportant un

Digitized by Google

grand nombre de documents trouvés à Saint-Sulpice, à la Bibliothèque nationale, aux Archives nationales, aux archives de Reims et d'Autun. Surtout il a eu à sa disposition une précieuse collection de documents relatifs à Talleyrand que Mgr Dupanloup a légués à son père. Ces documents dont on devine l'importance (puisque Mgr Dupanloup a été l'illustre témoin des derniers moments de Talleyrand), ne forment pas moins de quatorze volumes. Il est probable que M. de Lacombe voudra en tirer plus tard d'autres renseignements et qu'il nous donnera peu à peu, comme suite à ce premier travail, une série d'études qu'il suffira de relier pour avoir l'histoire définitive de Talleyrand.

En attendant, M. de Lacombe suit le prélat dans son diocèse d'Autun où il habita d'ailleurs le moins possible, se bornant à le gouverner de haut et de loin. Là il s'était fait précéder d'un mandement habile, bien propre à lui concilier le clergé et les fidèles. Il ne manquait pas d'y saluer la compagnie de Saint-Sulpice et l'Oratoire en rappelant les éloges que Fénelon et Bossuet avaient accordés à ces deux grands corps ecclésiastiques qu'il se félicitait de posséder dans son diocèse. Et il terminait en conviant les « âmes innocentes et pures » à lui obtenir, à force de prières, « les vertus de son état ». — On ne le vit toutefois à Autun qu'à l'approche des Etats-Généraux, quand il sentit le besoin de préparer sur place son entrée dans la vie politique. Il se montra bon évêque, afin d'être bon candidat, dit M. de Lacombe. — De fait, pendant un mois, il remplit correctement ses fonctions, présida le conseil épiscopal, fit des nominations, apaisa des différends, assista aux offices. Il voulut même pontifier le jour de l'Annonciation, mais cet essai ne fut pas heureux. « Par la faute de sa boiterie ou de son inexpérience, il parut gauche, s'embrouilla au milieu de la cérémonie, fut tout décontenancé par les chuchotements et les sourires des clercs qui l'entouraient... et ne s'y risqua plus. » A cette assiduité, sa campagne électorale ne perdit rien. De jeunes abbés parcoururent les paroisses en son nom, visitèrent les curés, leur glissant, sans en avoir

Digitized by Google

l'air, l'éloge du nouvel évêque. Lui-même multiplia soudain ses visites aux maisons religieuses influentes, s'entretenant à la fois des nécessités politiques et des pratiques salutaires de l'oraison mentale. Auprès de ses ouailles, il eut une autre tactique. Ce fut d'adoucir, non pas les règles de l'Eglise qu'il maintint dans leur intégrité, mais la façon de les observer. Les boucheries étant fermées les jours maigres, par ordre de police, il obtint du roi que la malle-poste de Paris à Lyon s'arrêtât au passage à Autun pour y débarquer la marée fraîche sur le marché de la ville. De ces commodités, il voulut profiter aussi. Il tint table ouverte, offrit de beaux dîners, et son cuisinier faillit devenir célèbre en inventant une recette pour accommoder la raie au beurre noir. — L'applaudissement était général, et Talleyrand fut élu.

A l'Assemblée nationale, il allait déployer la même adresse, mais sur un terrain plus difficile. Dès l'abord, on le remarqua pour sa patience à attendre l'heure favorable, pour son habileté à s'orienter toujours du côté du soleil levant, même quand il avait mis quelque lenteur à en saluer les premiers rayons. Très circonspect, il aurait voulu se confiner dans les problèmes financiers et pédagogiques. Mais le silence lui devint difficile à certains jours. Il le rompit alors avec éclat, très calme, comme dédaigneux du scandale produit. C'est ainsi que, le 10 octobre 1789, quand il vit l'opinion préparée à l'idée d'une spoliation, il proposa sans ambages, lui prêtre et évêque, la vente des biens du clergé au profit de la nation, dans l'intérêt de l'Etat et, s'il eût fallu l'en croire, dans l'intérêt de l'Eglise. Une des meilleures pages du livre de M. de Lacombe est celle où il cherche à démêler les mobiles de Talleyrand dans cette formidable initiative, et il note : « l'instinct du financier pressé d'arrêter coûte que coûte, par les moyens les plus commodes — bons ou mauvais, peu importe — le désordre croissant qui, des coffres vides, passe dans les rues ensanglantées ; le goût de la popularité, d'autant plus à la merci des passions en vogue, que, celle-là, il la voyait épousée par une partie du clergé inférieur... ; l'intérêt du spécula-

Digitized by Google

teur de profession à qui ses familiers, les traitants, avaient montré les chances d'une opération colossale à réaliser; la décision du politique qui, nourri de l'esprit réformateur de son siècle, pressentait la difficulté de maintenir dans nos sociétés, de plus en plus raisonneuses et positives, la grande propriété ecclésiastique. » — Dans la brochure où il se justifiait quelques jours plus tard de son initiative, Talleyrand fit valoir, en effet, ce dernier argument; il y offrait au clergé dépossédé le grand rôle de fonder un ordre social meilleur, avec cette espérance de voir bientôt les foules revenir à la religion. Malheureusement, à la même heure, l'évêque d'Autun insistait pour qu'une police très exacte protégeât contre toute fraude l'intégrité des biens d'Eglise désaffectés et remis à la nation. Et dans cette démonstration inattendue et contradictoire, « on reconnut le système de bascule que Talleyrand aimait ».

Nous ne le suivrons pas, du reste, à l'Assemblée où ses abstentions comme ses démarches continuent d'être significatives, jusqu'au jour de son divorce public avec l'Eglise. Quand on veut proclamer la religion catholique religion officielle du pays, il se dérobe. Quand on discute la Constitution civile, il se tait. Mais il monte le premier à la tribune pour la prestation du serment, et, s'il n'est pas le seul, ce jour-là, il est bien le seul un peu plus tard quand il s'agit de sacrer les premiers évêques constitutionnels et d'installer Gobel sur le siège de Paris. — M. Emery, épouvanté, s'était demandé jusqu'où Talleyrand pousserait le sacrilège, jusqu'à quel point il observerait les rites usités pour les consécrations épiscopales. C'est pourquoi le maître des cérémonies de Saint-Sulpice fut envoyé à l'Oratoire avec mission de tout observer. Rien d'essentiel n'avait été omis, paraît-il (1). — Mais dans cette ultime besogne à laquelle Talleyrand n'osa se dérober, tous les témoins s'accordent à dire qu'il manqua de crânerie et qu'il eut peur. S'il ne tomba pas en défaillance, comme au jour de

(1) Cf. Méric : *Hist. de M. Emery*, I, 189-190 et la lettre de Gobel à ses diocésains (7 juin 1791) au sujet de la cérémonie du sacre.

Digitized by Google

son sacre à Issy, on raconte que, à la veille de la cérémonie, il songeait au suicide. En tout cas, il rédigea son testament en faveur de Mme de Flahaut, s'arma d'un pistolet, découcha, la nuit du sacre, pour ne pas être assassiné...

Plus tard, expliquant sa conduite en cette triste journée et cherchant des excuses, il prétendit avoir voulu épargner à la France le malheur d'une Eglise hérétique. « Il aurait sacré deux évêques pour que ces deux évêques, légitimement sacrés, formassent à leur tour un épiscopat qui, bon gré mal gré, se relierait encore à l'Eglise romaine. » En créant ainsi l'Eglise constitutionnelle, il aurait agi non contre le catholicisme mais contre le protestantisme. Cela, il l'écrivit dans ses *Mémoires*, le répéta dans ses entretiens, l'affirma, au moment du Concordat, devant les représentants de l'Eglise qu'il avait trahie. — Mais comment juger avec indulgence de la sincérité d'un pareil homme? Il suffit, à sa décharge, d'observer que de telles illusions n'étaient pas tout à fait impossibles dans une conscience aussi complexe, chez un esprit aussi souple et dont le scepticisme égalait tout au moins le libéralisme. Il faut noter aussi que les principes au nom desquels il entreprit de se justifier sont loin d'être inconciliables avec ceux qu'il afficha comme négociateur du Concordat. Enfin, avec M. de Lacombe, on peut ajouter que, *de fait*, sa conduite, préméditée ou non, ainsi que l'explication probablement intéressée qu'il en donna, ont facilité dans une très appréciable mesure « la soumission de l'Eglise constitutionnelle à l'Eglise romaine, et comme son évanouissement dans son sein. »

Avant d'abandonner le siège d'Autun, Talleyrand avait eu l'audace d'inviter son clergé à prêter le serment qu'il avait prêté, lui, le premier. Son principal argument doit être retenu, étant de ceux qui peuvent servir éternellement à couvrir certaines formes de l'apostasie : — Rassurez-vous, écrit-il en substance à ses prêtres, le dogme est sauf... — Les curés de Saône-et-Loire ne se laissèrent point tromper. Inquiets à bon droit de l'attitude de leur évêque à l'Assemblée, ils lui avaient fait parvenir plus d'une fois leurs réprimandes par l'organe du chapitre ou de quelques vicaires

Digitized by Google

généraux. Plus souvent encore ils avaient gardé un silence attristé, mais respectueux. Ce jour-là, la mesure est comble. Ils s'indignent : « Monseigneur, répondent-ils, votre apostasie n'a étonné personne... » Et ils se préparent à refuser le serment, résolution dans laquelle la plupart (si l'on en excepte quelques curés de campagne) persévérèrent jusqu'au bout.

Talleyrand dut apprendre sans surprise — et sans intérêt — cette noble résistance : depuis longtemps il n'avait plus aucun souci de son diocèse. C'était avec dédain qu'il adressait de loin en loin à ses ouailles des mandements d'une piété fade, bourrés artificiellement de textes de l'Ecriture. Ce fut, de même, avec une indifférence lassée qu'il se démit de ses fonctions épiscopales, dès le début de 1791, laissant la place au pauvre abbé Gouttes qui eut la faiblesse, bientôt punie, de se laisser élire le 13 février suivant.

Pour Talleyrand, il ne lui restait plus, devant la Révolution menaçante, qu'à fuir en Angleterre où devait l'atteindre l'excommunication lancée par le pape, puis en Amérique où il lui fallut attendre de longs jours, dans l'oubli, l'heure de rentrer en France et d'y recommencer une seconde « carrière ».

VIII. Du beau livre d'histoire diplomatique de M. du Teil (*Rome, Naples et le Directoire*), nous nous bornerons à extraire les faits qui éclairent les rapports du Directoire avec le Saint-Siège (1).

Depuis l'assassinat de Basville, diplomate sans caractère officiel qui fut chargé quelque temps des affaires de France à Rome au moment de la rupture amenée par la

(1) Parmi les livres qui ont précédé, accompagné ou suivi de près l'apparition du travail de M. du Teil, citons : Dufourcq : *Le Régime jacobin en Italie ;* Albert Sorel : *L'Europe et la Révolution française*, t. V ; Félix Bouvier : *Bonaparte en Italie 1796*. Quelques articles de date relativement récente peuvent aussi apporter quelques lumières dans l'étude de cette période. Tels : *La première Rencontre du Pape et de la République* (Vicomte de Richemont : *Corresp.*, 1897) ; et : *Pie IV* et *la première Coalition* (Madelin : *Rev. hist.*, 1903).

Digitized by Google

Constitution civile, la République se considérait comme en état de guerre ouverte avec le Saint-Siège. Obligée de renoncer, devant le refus du roi de Naples, à une coalition italienne contre les Etats pontificaux, elle crut pouvoir prendre sa revanche au lendemain des premières victoires de Bonaparte. Pour accorder au pape l'armistice sollicité en 1796 par son mandataire, le chevalier d'Azara, Bonaparte exigeait dans un délai assez court une somme de 20 millions en numéraire ou en denrées, l'envoi d'un ambassadeur à Paris pour négocier la paix, la fermeture des ports pontificaux aux puissances en conflit avec la République, la cession d'une centaine d'œuvres d'art, surtout de l'*Apollon* du Belvédère et du *Laocoon*. (On fut trop heureux d'y substituer dans l'acte définitif les bustes de Junius et de Marcus Brutus !)

Cet armistice était à peine signé à Bologne (juin 1796) que, pour en observer la clause principale, le comte Pieracchi dut aller, à Paris même, s'entendre avec le Directoire. Du traité en vingt articles que les deux fractions divergentes du Directoire finirent par proposer à l'acceptation de Pieracchi, le point essentiel était la rétractation par le pape de toutes les bulles relatives à la France depuis 1789. Pieracchi faillit rompre du coup toute négociation. Sur les instances du marquis del Campo, ambassadeur d'Espagne, il revint pourtant à la charge, chercha pour les pourparlers un autre terrain, et crut même le découvrir lorsqu'il offrit de discuter les moyens d'amener les catholiques à reconnaître le nouveau régime. Mais le Directoire ne se laissa pas prendre à ce subterfuge. Le 14 août 1796, Pieracchi était convié à prendre *promptement* la route du Mont-Cenis ou celle de Bâle. En même temps Bonaparte recevait l'ordre de signifier au Souverain-Pontife un ultimatum (août 1796) et de l'appuyer au besoin par une expédition militaire.

De nouvelles négociations s'engagèrent donc à Florence où le pape envoya Mgr Caleppi, porteur de déclarations extrêmement modérées sur le sort desquelles il ne put d'ailleurs se faire illusion. Il se refusait, au surplus, à toute con-

Digitized by Google

cession de principes. Bonaparte, retenu par le siège de Mantoue, ne pouvait à ce moment marcher sur Rome pour vaincre les résistances de Pie VI qui venait d'arrêter l'exécution de l'armistice et se préparait à défendre ses Etats. Cet instant de répit permit toutefois au Directoire de revenir à des sentiments un peu plus modérés. Mais la victoire de Rivoli ayant rendu à Bonaparte sa liberté d'action, l'Etat pontifical fut envahi et Pie VI obligé de subir le traité de Tolentino. Les conditions en étaient très onéreuses pour la papauté obligée de renoncer au Comtat-Venaissin, d'abandonner Bologne, Ferrare, les Légations, de payer de lourdes contributions. Du moins, grâce à Bonarparte qui avait eu le tact de se taire sur la rétractation des brefs exigée par le Directoire, l'honneur était sauf. Pie VI mit une grande loyauté à exécuter toutes les clauses du traité qu'il avait dû subir. Aussi, dès ce moment, Bonaparte, dans une note très curieuse, cherche-t-il à faire preuve de ses dispositions bienveillantes et à poser les bases d'un accord futur avec la papauté. On peut juger de la stupeur qui frappa les directeurs lorsqu'ils eurent connaissance de cette note qui avait été rédigée « sans aucune autorisation ni instruction ».

Comme l'a observé M. du Teil, au-dessus du général en chef de l'armée d'Italie, venait d'apparaître le Premier Consul ayant la vision très nette du Concordat.

On sait, du reste, que tous ces arrangements auxquels d'habiles négociateurs avaient si péniblement présidé (Cacault, de Belmonte-Pignatelli, etc...) devaient être éphémères. Il allait suffire d'une nouvelle explosion des passions révolutionnaires pour provoquer l'écroulement des Etats de l'Eglise et du royaume des Deux-Siciles.

IX. L'Histoire de la querelle de Mme de Staël et de Napoléon, que raconte M. Paul Gautier, a du moins pour elle cet avantage de bien commencer et de bien finir. Mme de Staël fut enthousiaste de Bonaparte à ses débuts, du général et du premier consul. Après le premier effondrement de l'Empire, au retour de l'île d'Elbe, elle plaide pour lui

Digitized by Google

auprès du prince régent d'Angleterre. Mais entre ces deux périodes, c'est-à-dire pendant toute la durée du régime impérial, elle s'affiche comme la plus redoutable ennemie de Napoléon. Du moins, celui-ci l'a-t-il toujours considérée comme telle. Au faîte de sa puissance, le 15 mars 1807, il écrivait à Fouché : « Vous ne devez pas souffrir que Mme de Staël approche à quarante lieues de Paris. » Qu'elle promène, du reste, à travers l'Europe ses déconvenues, ses rancunes et celles de son parti, qu'elle s'applique à gagner la faveur des pires ennemis de la France, de Schlegel, par exemple, qu'elle entame une correspondance avec Gentz qui fut successivement au service de la Prusse et de l'Autriche avant de devenir l'agent de l'Angleterre, qu'elle soit écoutée d'Alexandre et de Bernadotte, acclamée enfin de tous les peuples qui s'acharnent à la ruine de l'Empire, cela n'est pas indifférent à Napoléon, mais il s'y résigne. Ce qu'il veut avant tout, c'est éloigner de Paris cette « machine de mouvement ». Paris n'est pas sûr. Celle que Benjamin Constant appelait l'*intrigailleuse* y trouverait une atmosphère trop favorable à l'éclosion de ses desseins. — Que Corinne aille raisonner ailleurs ! Et que Savary, si elle s'avise de donner corps à ses rêves dans quelque livre, que Savary prenne bien soin d'en arrêter l'essor...

Au fond de ce grand débat entre « l'impératrice de la pensée » et le tout-puissant Empereur, il y eut, au témoignage de M. Gautier, une querelle de personnes, d'abord, une antipathie tout instinctive de caractère, où il entre d'une part du dépit, de la vanité blessée, de l'autre beaucoup d'absolutisme et le dédain « de la femme qui n'est pas uniquement femme, qui sort de son rôle d'épouse et de mère ». A ces raisons personnelles il faut ajouter : les raisons politiques tirées des circonstances, des progrès du despotisme militaire, de la fragilité réelle de l'édifice impérial ; les raisons religieuses (Mme de Staël reprochait à Napoléon de n'avoir pas choisi le protestantisme comme religion d'Etat : c'était, croyait-elle, le plus sûr moyen de détruire l'influence du catholicisme et de remettre entre les mains du pouvoir

Digitized by Google

toute l'influence du culte entretenu par lui); enfin, les raisons abstraites, la question de principes. « Dans ce conflit, observe M. Gautier, s'agitent les plus grands intérêts de l'humanité, les rapports de la morale et de la politique, la direction de la vie des peuples et des individus. » Mme de Staël tient fortement pour cette idée que la politique ne peut se passer de morale et que la justice est le premier besoin de toute société. C'est le mot de Carlyle : « L'injustice se paye avec d'effroyables intérêts composés. »

Qui l'a emporté de Napoléon ou de Mme de Staël, de la force ou de l'idée ? — Il est bien évident pour M. Gautier que c'est l'idée, que c'est Mme de Staël, et il rappelle, à propos de cette victoire, le mot de Napoléon à Fontanes, en 1808 : « Fontanes, savez-vous ce que j'admire le plus dans le monde ? c'est l'impuissance de la force pour organiser quelque chose... A la longue, le sabre est toujours battu par l'esprit. »

X. On vient de composer, avec des fragments de sa correspondance, le *Journal* anecdotique du docteur Prosper Ménière qui eut quelque célébrité, d'abord en 1833 comme médecin de la duchesse de Berry, puis sous le second Empire. Esprit modéré, souriant et souple, il sut s'insinuer dans tous les mondes et y faire agréable figure. Il fréquenta notamment le salon d'opposition où le vieux chancelier Pasquier, presque sourd, presque aveugle, devisait entre deux parties de whist sur les événements du passé et du présent, et laissait lire à ses intimes des extraits de ses Mémoires. Jour par jour, Ménière recueillit là les souvenirs piquants de toute cette longue existence, depuis l'entrée au Conseil d'Etat et à la préfecture de police jusqu'à la nomination à la présidence de la Cour des pairs, sous Louis-Philippe. Il y eut l'occasion d'entendre des morceaux (par exemple *La Vérité sur l'Affaire Favras*) qui n'ont pas pris place dans les *Mémoires*, lesquels, s'il faut l'en croire, comprendraient aussi le règne Louis-Philippe.

Le chancelier ne fut pas l'unique « source » exploitée par le docteur Ménière. A côté des hommes politiques, il

Digitized by Google

coudoya, dans les salons du second Empire, plusieurs écrivains de talent. Jules Janin était son ami, et c'est grâce à lui qu'il put approcher de Lamartine vieillissant. Rien n'est si triste que ce déclin de poète aux abois, usant et abusant de tous les expédients pour se procurer l'illusion d'avoir retrouvé la fortune. Ménière l'a observé avec plus de curiosité peut-être que de pitié, mais ses notes n'en sont pas moins intéressantes. Il les jetait dans sa correspondance sans autre lien, sans autre ordre que celui de ses souvenirs. Et c'est pourquoi il est fâcheux que les éditeurs n'aient pas songé à établir un index alphabétique qui permette de se reconnaître au milieu de cette foule de menus faits. C'eût été rendre un grand service à ceux qui s'aviseraient de profiter du *Journal*. Car il faut renoncer à y trouver des groupements logiques, une suite quelconque de chapitres distincts. Les anecdotes s'y rapportent à toutes les dates du XIX^e^ siècle, et ce serait une erreur de croire que le second Empire y est exclusivement dépeint. — Quant aux idées générales, elles sont absentes. Ménière écoute, observe, mais ne réfléchit pas. Et c'est fort heureux, car ses réflexions aboutiraient à la philosophie de Joseph Prud'homme. C'est tout au plus s'il aspire, par intervalle, au métier de prophète auquel il s'entend peu. Qu'on en juge : vers 1859, il déplore l'irrémédiable décadence mentale de M. Thiers, comme, en 1857, il avait annoncé la prochaine émancipation de l'Inde; de même, en 1861, il note l'ébranlement de la santé de Pie IX, et, en vue d'une catastrophe imminente, il s'oublie à pronostiquer les intentions du futur pape à l'endroit du pouvoir temporel, sur lequel il n'a d'autres idées que celles du milieu où il vit. A la même date, « l'impératrice d'Autriche va achever de mourir à Corfou, la reine Victoria se détraque peu à peu au moral... et l'on dirait que le monde va chanceler... » Morale : ne prophétisez jamais.

XI. La grande idée du règne de Napoléon III, à ses débuts, paraît avoir été d'amener à notre profit un renversement des anciennes alliances européennes, et d'obtenir, à

Digitized by Google

l'aide d'une entente imprévue avec l'Angleterre, une revanche éclatante des traités de 1815. — C'est ce que démontre suffisamment le nouveau livre que M. L. THOUVENEL, ancien attaché d'ambassade, vient de tirer des papiers de son père qui appartint, on le sait, à la première génération d'hommes d'Etat appelés par Napoléon III à collaborer à sa politique.

Au lendemain de l'entente conclue, le 2 décembre 1854, avec l'Autriche qui s'engageait à n'entrer dans aucun arrangement avec la Russie avant d'en avoir délibéré avec l'Angleterre et la France, M. Benedetti écrivait à M. Thouvenel : « Vous avez blessé à mort la Sainte Alliance, vous venez de la mettre en terre avec enterrement de première classe. » En effet, dans le nouveau groupement de puissances, la France prenait la place de la Russie, comme arbitre de la paix. C'était du moins la pensée de M. Drouyn de Lhuys qui comptait beaucoup, pour nous assurer ce rôle, sur le concours de l'Autriche, intéressée de toutes façons à la conservation du *statu quo*. — Mais compter sur l'Autriche hésitante et réactionnaire qui, pendant la guerre de Crimée, devait faire éclater aux yeux des moins prévenus l'inconstance de ses vues et le manque de tenue de sa politique, c'était compter sans Napoléon III dont les sympathies, d'abord un peu troubles, allaient se fixer sur le Piémont qui apporta, imposa, pour ainsi dire, son concours à la France et à l'Angleterre. Par cette initiative hardie, le Piémont donnait à l'Empereur le moyen d'appliquer plus tard sa politique des nationalités, politique dont M. Drouyn de Lhuys vit clairement le côté néfaste (sans pouvoir ouvrir les yeux de son souverain qui fut bientôt entraîné — comme fatalement — à la guerre d'Italie dont l'Autriche devait payer les frais). — M. Thouvenel parvint au ministère au moment où l'Empereur s'aperçut des conséquences de la défaite de l'Autriche. L'unité italienne ne se réalisait pas, comme il l'avait espéré, par une fédération des petits Etats de la péninsule, mais par leur coalition sous un seul souverain. A Rome, Napoléon III voulait maintenir les troupes dont la jeune Italie souhaitait le retrait : il mécon-

Digitized by Google

tentait à la fois ses clients italiens et les catholiques, naturellement jaloux de voir conserver au pape son indépendance politique. Le grand effort de M. Thouvenel, dans ces difficiles circonstances, fut de calmer, d'une part, les ambitions de l'Italie, prête à accepter le secours des révolutionnaires, et, de l'autre part, d'obtenir de Napoléon III une direction précise. L'Empereur était de moins en moins capable de la donner : plus que jamais, il doute, hésite, calcule, sans s'arrêter à rien de ferme. Avant même d'être relevé de ses fonctions, Thouvenel sent que pour lui le terrain n'est pas sûr; et, plus d'une fois, ce fidèle et intelligent serviteur exhale sa plainte : « L'Empereur, écrit-il, peut juger maintenant de la lourdeur du boulet qu'il s'est mis au pied. » Et encore : « Il me faut me servir de la sonde plus souvent que de la sape, et j'ai besoin de croire que ce travail ne sera pas sans résultat pour n'en être pas horriblement dégoûté. »

XII. Le tome VIII de *l'Empire libéral* de M. Emile Ollivier ne comprend que l'histoire de l'année 1866; mais c'est un document fort grave qu'on pourra invoquer contre la politique personnelle de l'empereur. A cette date encore, nous le retrouvons en face de l'Autriche qu'il aurait eu intérêt à ménager, en s'opposant aux prétentions avouées de la Prusse. Chose curieuse, la cause de l'Italie, sa protégée, n'aurait souffert aucunement de l'adoption d'une politique différente de celle qui fut suivie. En effet, M. de Mensdorff, chef du cabinet autrichien, avait fait part, dès le mois d'avril 1866, des vues de l'empereur François-Joseph à notre ambassadeur, le duc de Gramont : « Si l'Italie, comprenant son véritable intérêt, laissait aux armées impériales toute leur liberté d'action contre la Prusse, la Silésie ne tarderait pas à devenir le premier terme d'un échange qui donnerait la Vénétie à l'Italie et permettrait désormais à la cour d'Autriche de marcher d'accord avec la France sur toutes les questions d'avenir. »

Pour entrer dans cette idée, il aurait suffi à l'empereur de ne pas favoriser l'alliance prusso-italienne déjà conclue

Digitized by Google

et de demeurer neutre. Justement La Marmora avait hésité à lier partie avec la Prusse contre l'Autriche, sans obtenir, en cas de guerre, une réciprocité d'engagement de la part du roi Guillaume. Ce fut le prince Napoléon qui obtint de Victor-Emmanuel qu'on ne poussât pas davantage la négociation dans cette voie, ce qui rendit plus rapide l'élaboration du traité définitif. « Si la France témoignait de la mauvaise volonté, avait dit Bismarck à l'un des plénipotentiaires, le général Govone, *alors on ne pourrait rien.* » De son côté, le roi Guillaume tremblait à l'idée de déchaîner une guerre contre l'Autriche, car c'était, disait-il, une guerre contre les Allemands. Bismarck fut sollicité par lui à plusieurs reprises de ne pas pousser à bout cette affaire. La dernière opposition qu'il fit à ce sujet à son ministre s'accompagna d'une scène qui ne manque pas de grandeur. Le roi s'avança vers la fenêtre du palais, et, montrant la statue du grand Frédéric : « Si nous faisons cette guerre, s'écria-t-il, et qu'elle tourne mal, au pied de cette statue, on élèvera un gibet auquel on nous pendra, vous d'abord pour que j'assiste à votre supplice, moi ensuite.

— Eh bien, Sire, fit Bismarck, il faudra bien mourir tôt ou tard ; ne vaudrait-il pas mieux mourir ainsi en chevaliers allemands, moi pour mon roi, vous pour vos droits octroyés par la grâce de Dieu, qu'être chassé par une émeute de la populace? Et puis, plus l'entreprise est difficile, plus elle offrira de gloire, si elle réussit. »

M. Emile Ollivier tient cette anecdote du prince Napoléon qui la tenait de Bismarck lui-même, et Bismarck l'a racontée aussi dans ses Mémoires. Elle ne peut que le grandir aux yeux du peuple allemand. C'est ce que M. Ollivier aurait pu noter sans inconvénient : le chancelier de fer a été pris plus d'une fois en flagrant délit d'arranger ainsi sa propre histoire, déjà assez grande par elle-même, au profit de son amour-propre. M. Emile Ollivier ne néglige du reste aucunement la critique des sources, et il faut convenir qu'avant d'accorder créance aux *mots* ou aux anecdotes qu'il introduit dans la circulation, il prend

Digitized by Google

d'ordinaire toute sorte de renseignements et de précautions. C'est ce qui imprime à son récit, que d'aucuns trouveront un peu oratoire, une réelle valeur historique. Je ne connais pas, par exemple, de récit de la bataille de Sadowa plus beau et en même temps plus exact que celui qui est au centre du livre (ch. VIII et IX). Je ne connais pas non plus d'exposé plus ferme des *conséquences* de la victoire allemande : pendant que l'empereur se réjouit personnellement du succès de Bismarck, son entourage officiel — M. Ollivier le démontre — l'engage à fond dans la politique de compensation dont l'inauguration était au moins tardive. Les prétentions françaises convainquirent Bismarck que la France ne tolèrerait pas l'extension de la Prusse et qu'une guerre était nécessaire.

XIII. Au lendemain de la conversion de Newman s'était divisé le grand courant de pensée et de vie religieuse qui, après avoir agité l'Angleterre, tendait à la rapprocher de Rome. Les conséquences du Mouvement d'Oxford se développèrent alors dans deux directions principales. D'abord au sein de l'Eglise d'Angleterre : l'élément de vitalité apporté par Newman et les convertis qui suivirent son exemple, eut beaucoup plus de peine qu'on ne le croit généralement à s'y fondre avec les éléments anciens, malgré la généreuse collaboration de Wiseman dès le début, malgré les gages donnés ensuite par la politique de Manning aux catholiques de race et de tradition naturellement opposés aux multiples formes du libéralisme religieux. Ensuite, et plus lentement, plus laborieusement, le Mouvement se propagea jusque dans l'anglicanisme où demeuraient toujours quelques-uns des meilleurs amis du grand converti d'Oxford, Keble, Pusey et tant d'autres qui refusèrent de franchir le seuil de l'Eglise romaine, mais s'attachèrent à ses idées et à ses pratiques au point d'inquiéter les protecteurs et les hauts dignitaires du vieil Etablissement. — Et même, pour ces derniers, peut-on dire que le Mouvement ait été sans profit? Les sympathies de l'évêque Wilberforce pour la High Church, les efforts qu'il fit pour ressusciter les Convo-

Digitized by Google

cations et fortifier par là le pouvoir épiscopal en réformant le tribunal d'appel en matière religieuse, les inquiétudes et les plaintes d'un Gladstone au sujet de son Eglise, sont autant de témoignages d'un état assez nouveau de la conscience religieuse à la création duquel la sécession de Newman, puis celle de Manning, n'avaient pas été étrangères. — Pour décrire ces multiples et complexes évolutions des esprits autour du romanisme, il fallait beaucoup de méthode, de patiente attention et de finesse d'analyse. Dans le tome II de la *Renaissance catholique en Angleterre*, M. Thureau-Dangin vient de s'y essayer avec succès. Et son effort a eu ce premier résultat d'extraire de toute cette confusion d'idées et de faits, un livre extrêmement exact — et clair — qui manquait assurément en France, mais qui ne manquait guère moins sans doute à l'Angleterre où les monographies abondent, sans qu'on puisse trouver, sur l'histoire religieuse contemporaine, d'ouvrage qui renferme au degré suffisant les vues d'ensemble auxquelles le public commence à avoir droit. Ce travail ne pouvait peut-être se faire d'ailleurs que dans un pays comme le nôtre, étranger, sinon indifférent, aux problèmes, aux controverses qui ont agité pendant plus d'un demi-siècle tant d'âmes ardentes et sincères (1).

Car ce qui ressort encore du livre de M. Thureau-Dangin, et avec une très consolante évidence, c'est qu'il s'est rarement rencontré dans des luttes de ce genre un déploiement aussi manifeste de nobles qualités. On oublie vite l'étroitesse de pensée et de cœur avec laquelle certains catholiques d'Outre-Manche accueillent les nouveaux venus dans leur Eglise ; on perd de vue la faiblesse de caractère montrée par les évêques anglicans en face d'un pouvoir

(1) Dans les *Débats* du 24 novembre 1903, M. Bardoux vient de soutenir que la renaissance catholique est née, en Angleterre, du « romantisme littéraire ». Il n'y a guère à louer cet effort pour ramener à un point de vue unique, nécessairement systématique et exclusif, tout le beau livre de M. Thureau-Dangin. — M. Bardoux est plus heureux peut-être lorsqu'il recherche les causes de la stagnation de la pensée religieuse en Angleterre pendant la deuxième moitié du XIXe siècle, et croit les trouver dans la triple influence des doctrines positiviste, évolutionniste et socialiste.

Digitized by Google

qui leur impose une vérité officielle jusque dans des matières aussi délicates que celle de l'affaire Gorham, pour ne se souvenir que de l'accent de bonne foi, des intentions droites, du sentiment religieux qu'on voit apparaître dans les paroles, les correspondances, les actes de personnes appartenant aux partis les plus opposés. L'évêque Wilberforce s'irrite sans doute contre l'Eglise romaine, cette « sorcière peinte comme Jézabel », qui lui a pris son plus jeune frère Henry, son beau-frère Manning, et qui va lui ravir encore Robert, son frère préféré. Mais comme il écrit à ce frère ! « Depuis des mois, je n'ai pas passé un jour sans prier ardemment pour vous, afin que vous puissiez être gardé de ce péché, le plus terrible de tous. Vraiment, comparées à cela, toutes les autres choses ne pèsent rien. Mais j'ai le cœur brisé à la pensée de vous perdre, vous, mon frère et mon ami, — oui, mon ami, mon guide, mon aide depuis l'enfance... »

Il n'est pas de meilleur remède à conseiller à ceux qui aiment à douter de la sincérité d'un adversaire, surtout en matière religieuse, que le beau livre de M. Thureau-Dangin. Visiblement voilà des âmes qui estiment posséder la vérité, qui sont capables de lui faire tous les sacrifices possibles, même celui d'amitiés anciennes et chères, nées d'une foi semblable et nourries longtemps du même lait doctrinal. Et pourtant, dans leurs dissentiments les plus graves, puisqu'ils ont pour objet ce qui tient à l'essence même de la vie religieuse, la foi, non seulement elles répugnent à tirer aucune conclusion injurieuse contre tel ou tel adversaire, à lui attribuer des motifs vils ou intéressés, mais elles ne cessent pas de le respecter, de l'admirer même ou de le louer, s'il le mérite. L'accusation portée contre Newman, et qui nous a valu l'*Apologie*, peut être considérée, à cet égard, comme une exception : un moment égarée, l'opinion anglaise s'est vite retournée en faveur du converti, et l'Université d'Oxford garde encore aujourd'hui pour sa mémoire le culte qu'elle n'accorde qu'à ses grands hommes.

D'autres leçons pourraient encore se dégager de ce tra-

Digitized by Google

vail. Les réflexions de M. Thureau-Dangin sur l'attitude de Pusey en face des témérités des *Essayists* et de Colenso seraient aisément applicables à d'autres pays et à d'autres temps. Pusey reconquit, à la suite de cette affaire, la popularité qu'il avait perdue auprès des siens, comme champion de la foi anglicane. Mais il ne sut pas faire, au moment opportun, à la critique biblique sa part légitime, en se refusant aux nécessaires distinctions entre les nouveautés suspectes et les découvertes incontestables. « Ce sont des distinctions, ajoute M. Thureau-Dangin, que les conservateurs religieux font rarement en pareil cas. Ils n'y arrivent d'ordinaire que plus tard, après avoir reçu des événements quelques leçons parfois mortifiantes. » — Mais il ne convient pas d'insister sur ce point plus que l'auteur lui-même ne l'a voulu. Il s'est contenté d'être un impartial historien des idées et des faits, d'où il se dégage une philosophie assez claire pour qu'il n'y ait nul besoin de la souligner lourdement.

XIV. Le titre du dernier livre de M. l'abbé Klein : *Quelques Motifs d'espérer* sonnera peut-être à l'oreille de plusieurs comme un ironique et paradoxal défi jeté à ce qu'on pourrait appeler l'opinion courante. Pourtant le seul fait qu'il soit naturel de parler d'un tel ouvrage à la fin d'une Revue *historique* — et cela, sans effort, sans la moindre affectation d'optimisme — est par lui-même assez rassurant. Dans cette collection de conférences, d'avis de circonstance, d'articles d'hier et d'aujourd'hui recueillis çà et là dans les revues où ils paraissaient naguère, il se cache toute autre chose, en effet, qu'un aveugle élan de confiance ou d'enthousiasme, appuyé péniblement sur des thèses *a priori* ou des raisons abstraites. J'aime beaucoup pour ma part ce mot de l'auteur dans sa *Dédicace* au *Sillon* : « Les symptômes favorables que réunit ce livre, je ne les ai, après tout, ni inventés, ni même cherchés de parti-pris. » Ce sont des faits, des faits pour la plupart entrés déjà dans l'histoire, puisqu'on ne peut pas s'empêcher de les apercevoir, puisqu'on n'a plus même envie de les discuter : faits

Digitized by Google

religieux, politiques, sociaux, que M. Klein a notés au jour le jour, sans s'occuper — du moins, à l'ordinaire — de chercher le lien qui les unit, la loi qui les domine.

Tour à tour, et pour ne parler que de la France, il a dû constater ainsi l'extraordinaire développement des associations de jeunesse catholique, le mouvement qui porte les fidèles à se nourrir plus habituellement de l'Evangile, les essais de renouvellement des études ecclésiastiques, l'existence chez les catholiques d'auditoires plus avides que jamais de justice, de science et de progrès, les résistances du bon sens chrétien aux scandaleux succès des *doctrines de haine*, etc... De même, à l'étranger, surtout dans cette Angleterre depuis trois siècles hostile à l'Eglise, il a surveillé l'ascension des meilleurs esprits, des âmes les plus nobles vers la vérité catholique et la liberté religieuse. — Après s'être réconforté de la sorte devant les belles perspectives que cet examen positif lui a ouvertes, M. Klein peut s'écrier : « Est-ce moi qui ai créé d'aussi heureux sujets d'observation, ou n'est-ce pas la réalité très directement qui les a proposés ? »

Nulle part l'auteur ne songe à nier que nous ayons, à côté de quelques motifs d'espérer, de sérieuses raisons de nous plaindre. Mais il estime qu'il y a mieux à faire, même aujourd'hui, que de se plaindre. Ce rôle, assez d'autres parmi nous l'assumeront toujours, et comme malgré eux, tant que ne se refermera pas l'ère des violences. Soyons, nous qui le pouvons, les gardiens de l'espérance, et, à travers les obscurités de l'heure, *marchons comme les enfants de lumière*. C'est le dernier mot du livre de M. Klein, et c'en est, je crois, l'implicite conclusion. Peut-être garde-t-il en son for intérieur quelque indéracinable inclination à croire à la vertu de l'espérance *quand même*. Je ne sais. Mais il semble bien qu'une fois déjà dans sa vie, les événements ont donné raison à son généreux optimisme. Si les néo-chrétiens que M. Klein appelait au bercail, il y a douze ans, n'ont pas pris en masse le chemin qui mène à l'Eglise (et il ne se flattait pas non plus de les y conduire tous !), qui donc oserait affirmer aujourd'hui, devant le retour au

Digitized by Google

catholicisme de beaucoup d'esprits éclairés et d'éminents écrivains, que tout a été stérile dans le mouvement que saluait le jeune rédacteur du *Correspondant ?*

Sicut agnos... Dès lors, s'inspirant de l'Evangile, il nous conseillait de marcher comme des agneaux, fût-ce au milieu des loups. C'est donc qu'il croyait aux loups. — Il ajoute aujourd'hui : « Ne croyons pas, du reste, à plus de loups qu'il n'y en a. »

Claude Bouvier.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Two Lectures on the Gospels, by F. Crawford Burkitt. — In-12 94 pp. London, Macmillan, 1901. **3** fr. **15**.

La première lecture étudie la critique textuelle des Evangiles et principalement ses deux problèmes les plus ardus : la péricope de la femme adultère et la finale de l'Evangile de saint Marc.

Dans la seconde l'auteur examine le problème synoptique, le quatrième Evangile et l'Evangile araméen. Marc est l'Evangile primitif que Matthieu et Luc ont utilisé en y ajoutant principalement des paroles du Seigneur qui leur venaient du recueil hébreu de Matthieu. L'Evangile de Jean n'est que médiatement de l'Apôtre. Il serait intéressant, pense M. Burkitt, de retrouver la forme araméenne des paroles du Seigneur que nous n'avons plus qu'en grec.

Ces deux lectures seront lues très utilement par ceux qui veulent prendre une connaissance sommaire des questions; c'est de la bonne vulgarisation faite par un spécialiste.

E. J.

The Credibility of the Book of the Acts of the Apostles, being the Hulsean Lectures for 1900-1901, by Fr. H. Chase. — In-12 x-314 pp. London, Macmillan, 1902. **7** fr. **50**.

Le docteur Chase prépare un commentaire des Actes des Apôtre pour l'*International critical Commentary ;* il a donc étudié en détail cet ouvrage et, se basant sur la meilleure interprétation du texte, il établit l'historicité de tous les événements que nous rapporte ce livre. Après avoir fait ressortir l'importance de ce

Digitized by Google

écrit, document unique pour l'histoire des premières années du christianisme, il discute rapidement les questions d'auteur et de sources. Il n'hésite pas à attribuer les Actes à saint Luc et quant aux sources il constate que l'on n'a pu jusqu'à présent démontrer clairement la dépendance d'écrits antérieurs ; on ne peut que désigner les personnages tels que Pierre, Paul, Jean, Marc, Philippe, Barnabé, qui ont pu fournir des renseignements à saint Luc. Quelle a été la relation entre les Actes et les Epîtres de saint Paul et ceux-là ont-ils connu celles-ci ? telle est la question que l'auteur résout par la négative. Il y a même, entre ces écrits, des divergences qu'on ne pourra jamais réconcilier, mais qu'on s'explique très bien. Que l'on se rappelle par exemple la façon dont Paul raconte ce qui s'est passé lors de la conférence de Jérusalem et la manière dont les Actes présentent les mêmes faits et l'on constatera qu'il y a assez de différences pour que des critiques de valeur aient soutenu que l'auteur des Actes et saint Paul ne parlaient pas du même événement et en même temps on se rendra compte comment les deux auteurs ont pu présenter, chacun de leur côté, les faits sous cet aspect différent.

Après ces questions préliminaires le docteur Chase passe en revue les divers événements, relatés par les Actes, dont on a mis en doute la valeur historique et il les explique en les classant sous trois chefs : Expansion de l'Eglise, témoignage de saint Pierre, témoignage de saint Paul. Ne pouvant suivre l'auteur dans le détail nous signalerons seulement quelques points intéressants.

Les discours, que rapportent les Actes, discours de Pierre immédiatement après la descente du Saint-Esprit, et plus tard discours de saint Etienne, de saint Paul, n'ont pas été prononcés tels que nous les possédons ; nous n'en avons que des résumés. Ils n'en représentent pas moins la substance des discours primitifs, et cela ressort de l'étude attentive que l'on en fera. Que l'on examine, par exemple, les premiers discours de saint Pierre et l'on se convaincra que l'on a là des discours tels qu'on pouvait les prononcer à ce moment et tels qu'ils n'auraient pu être dits plus tard. La christologie de ces discours est évidemment primitive. M. Chase n'est pas éloigné de croire que, au moins pour le discours du jour de la Pentecôte et pour celui qui fut prononcé dans la maison de Cornélius, saint Pierre parla grec. Le grec était très répandu à cette époque en Palestine et par suite du contact avec les Juifs de la Diaspora les

Digitized by Google

Juifs palestiniens étaient à même de parler suffisamment cette langue.

Pour les discours de saint Paul il n'est pas difficile d'y retrouver une première esquisse des enseignements que l'Apôtre exposera plus à fond dans ses Epîtres. En outre, si l'on avait voulu construire ces discours de toute pièce, quel modèle en aurait-on pu choisir? En aucune de ses Epîtres saint Paul ne s'est adressé à ses compatriotes et n'a, par conséquent, fourni un thème à celui qui aurait essayé de fabriquer les discours de Paul aux Juifs d'Antioche de Pisidie ou de Jérusalem.

Nous pensons en avoir assez dit pour montrer l'intérêt que présente ce volume et pour en faire ressortir la valeur scientifique.

E. JACQUIER.

De Perfectione vitæ spiritualis, auctore Antonii LE GAUDIER, S. J. — Tome II. Turin, Marietti, 1903.

Des six parties qui doivent être successivement traitées dans cet ouvrage, les trois premières : nature et causes de la perfection, ses degrés ou ses états et sa pratique, ont fait l'objet du premier volume déjà signalé; poursuivant cette étude, le second volume, qui vient de paraître, renferme la quatrième et la cinquième parties, c'est-à-dire les moyens de perfection ou les vertus et ses instruments.

Pour donner à ce qu'il va dire une base rationnelle, l'auteur rappelle en quoi consiste la perfection : elle n'est autre chose qu'un grand zèle pour l'amour de Dieu et une entière conformité de notre volonté à la volonté divine, ce qui implique l'union de toutes nos facultés avec notre divin Sauveur et sa parfaite imitation. Et comme parmi les moyens de perfection il y en a deux généraux qui y conduisent par la voie la plus courte « compendiosissima via », l'oraison et la mortification, ils sont tout d'abord indiqués avant les vertus; celles-ci sont divisées, comme d'ordinaire, en théologales et morales, et l'étude particulière en est faite au dix-huitième chapitre. La pratique de toutes ces vertus doit être d'ailleurs dirigée par les trois règles que voici : 1° il faut surtout pratiquer les vertus les plus importantes; 2° de fréquents examens particuliers doivent faire la lumière dans l'âme et en bannir les illusions; 3° c'est aux actes intérieurs qu'il appartient de régler et de vivifier les actes extérieurs indifférents.

Digitized by Google

Beaucoup plus développée est la cinquième partie, consacrée aux moyens de perfection : les uns sont d'ordre intellectuel, les autres plutôt relatifs à la volonté; ceux dont la fonction est de diriger nos affections et nos facultés sensitives constituent un troisième groupe auquel font suite ceux qui consistent à bien ordonner nos actions. L'importance de quelques-uns de ces moyens ou instruments est telle qu'ils sont successivement envisagés à divers points de vue; ainsi en est-il, par exemple, de l'Eucharistie qui est étudiée en tant que sacrifice, comme préparation au sacrifice, comme messe célébrée ou entendue, comme communion et enfin comme visite au Saint-Sacrement. La troisième partie de cette section, consacrée à l'oblation du saint sacrifice, d'ailleurs plus abondante et plus neuve, est particulièrement intéressante, et par l'explication qui s'y trouve du symbolisme des ornements, des paroles, des cérémonies et aussi par les détails dans lesquels entre l'auteur sur les sentiments dont le prêtre doit être animé toutes les fois qu'il accomplit ce grand acte de son sacerdoce.

On pourrait se demander ce qu'entend le P. Le Gaudier par le moyen de perfection qu'il appelle: *electio;* voici en quoi il le fait consister : la plus grande gloire de Dieu devant être notre règle de conduite, il faut l'appliquer judicieusement à tous nos actes et ne les faire ou ne les point faire, ne les faire de telle façon ou de telle autre que dans la mesure où nous les jugeons plus ou moins utiles à cet effet.

Beaucoup de clarté dans l'ensemble, la substance de chaque chapitre nettement résumée dans une sorte de sommaire, une piété judicieuse, ardente, communicative, enfin un style facile et agréable recommandent ce volume qui n'est pas le dernier.

L. T.

Le Miroir de l'Amour et de la Douleur dans le Sacré-Cœur de Jésus incarné, eucharistique et crucifié, offert à tous les dévots du Sacré-Cœur, par le R. P. Ginther, docteur en théologie, traduit du latin par M. l'abbé Sarrochi, chanoine honoraire, curé de la Porta (Corse). — In-12, Bastia, Ollagnier, 1903.

Tel est le titre d'un charmant petit ouvrage que la librairie Ollagnier vient de publier à Bastia (Corse). Le volume est un recueil de pieuses considérations sur la vie intime de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou sur les sentiments de son divin cœur

Digitized by Google

tels que les mystères de sa vie mortelle nous les révèlent. L'original date du XVIIe siècle. Il fut composé par le R. P. Ginther, à Augsbourg, à l'occasion d'une confrérie érigée solennellement en l'honneur du Sacré-Cœur dans la cathédrale de cette ville. Il y a dans cet ouvrage des trésors de doctrine mystique auxquels les âmes déjà avancées dans la vie spirituelle peuvent aller puiser pour connaître davantage et savourer les secrètes pensées du divin Maître. C'est dans le cœur comme dans un miroir que l'image de Jésus reluit dans tout son éclat et que les fidèles la contemplent avec amour. Ces pages sont tout émaillées de traits bibliques, de souvenirs de vies des saints, de citations des Pères qui charment le lecteur. Peut-être pourrait-on trouver un certain défaut de critique dans le choix des faits, une exagération de symbolisme dans l'interprétation des textes sacrés, un usage un peu trop abondant du sens accommodatice de la Sainte Ecriture, mais ces petits défauts ne diminuent pas substantiellement le profit spirituel que les âmes pures et simples cherchent dans l'étude affectueuse du Sacré-Cœur. L'abbé Sarrochi a voulu s'astreindre à une parfaite fidélité de traduction. Nous l'en félicitons, parce qu'il nous donne ainsi le plaisir de nous trouver en contact personnel avec un écrivain pieux, un docteur en théologie presque contemporain de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

L'Enfant et la Vie, par le P. Brémond. — In-8°, 278 pp. Paris, Retaux, 1902. **3** fr. **50**.

Ce ne sont plus, comme auparavant, des analyses d'âmes anglaises que le P. Brémond nous présente dans ce nouvel ouvrage, mais bien les traductions intimes de son expérience et de sa pensée. Avec le charme qui le distingue, le Père nous initie aux délicates conceptions de sa mission éducatrice. Le prêtre et la mère, qui partagent si souvent les mêmes responsabilités à l'égard des enfants, trouveront également dans ces pages de judicieuses remarques et des idées pratiques. Ils pourront s'en inspirer : le prêtre, pour se convaincre que le rôle du maître doit être avant tout paternel et qu'il importe d'aimer les âmes avant de les instruire; la mère, pour se persuader, au contraire, qu'un enfant ne saurait échapper à la formation qu'elle peut lui donner dès le plus bas âge sans se dérober ensuite de quelque façon aux légitimes exigences de son amour maternel.

Digitized by Google

Ces deux thèses sont présentées sous une forme très originale dans une série d'articles où domine la plus franche liberté d'esprit et le souffle de la plus fraîche poésie. L'anecdote intitulée : « L'ourse et la petite ourse », résume le tout et laisse délicatement percer la conclusion de l'ouvrage. Un subtil parfum de bonté s'échappe de ce livre : c'est toute la doctrine du P. Brémond, et il connaît bien les enfants quand il dit que pour les gagner il faut les aimer. C'est qu'en effet rien ne résiste à la bonté, pas même lorsqu'elle rayonne à travers les pâles feuillets d'un livre ; elle les vivifie, leur donne une âme et nous séduit.

Quelques âmes trop viriles regretteront l'aveu de l'auteur quand il admet : l'ignorance des « vulgaires expériences de la vie » comme un précieux point de contact entre le prêtre et l'enfant. A notre époque, nous avons surtout besoin d'avoir des hommes plutôt que des enfants, et l'on ne saurait s'y prendre trop tôt pour tremper les caractères en les mettant à même de résister au mal et de supporter la douleur ! Mais, en vérité, qui donc est à la hauteur de cette mission si ce n'est le prêtre chargé par Jésus-Christ « d'enseigner » comme de baptiser ?

M. H.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Cours d'histoire de M. l'abbé BRUGERETTE : **L'Europe et la France du Xe Siècle à 1715** (Seconde A, B, C, D). — In-12 de VI-728 pp. Tours, Cattier, 1903.

M. Brugerette a écrit deux volumes sur *Les Relations internationales* et *Les Gouvernements de l'Europe au XVIIe et au XVIIIe siècles*, destinés aux candidats à Saint-Cyr ou même à la licence d'histoire ; ces livres excellents dépassaient toutefois la portée des élèves de l'enseignement secondaire à qui ils s'adressaient aussi. On n'en pourra dire autant du premier manuel du nouveau *Cours* qui vient de paraître (classe de Seconde). Pour se conformer au programme de 1902, l'auteur a dû reprendre en partie les matières sur lesquelles il avait antérieurement travaillé ; mais, par un effort opportun d'adaptation, il a su les présenter d'une façon qui plaira aux jeunes intelligences, avides plus encore de clarté et d'ordre que d'idées générales. M. Brugerette n'a pas renoncé, du reste, à éclairer les faits à la lumière

Digitized by Google

des idées : on trouvera que son livre contient une proportion de faits relativement minime, si on la compare à l'étude qu'il a instituée des causes, des résultats, du lien logique par où s'enchaînent les événements. Ici M. Brugerette a pour lui — visiblement — la lettre et l'esprit du nouveau programme qui suppose que, pendant les classes élémentaires, l'élève a appris à connaître les principaux événements, du moins dans leurs grandes lignes. Le manuel de M. Brugerette a cet avantage de respecter ainsi les lois qui président au développement de l'esprit, puisqu'il s'efforce de l'élever, méthodiquement et sans effort, du concret à l'abstrait, et de lui en présenter continuellement de savants dosages. Aux maîtres qui se plaindraient de rencontrer dans le nouveau cours un léger excédent de « généralisation », il sera, du reste, facile d'ajouter, par des commentaires et des lectures, le supplément de *faits* qu'ils jugeront indispensables. — M. Brugerette n'a pas jugé bon d'introduire des gravures dans son manuel; il n'y a pas lieu de le regretter ! A défaut de gravures, quelques cartes auraient leur utilité. — Que l'auteur veille à supprimer plusieurs fautes d'impression de l'édition... prochaine.

C. B.

Jean Bertaut (1552-1611), par l'abbé Georges GRENTE. — Paris, Lecoffre, 1903.

C'est une thèse de doctorat qui a eu en Sorbonne la faveur de la « mention honorable » et la bonne fortune d'être louée sans réserve par M. Faguet, toujours bon juge, très informé sur ce point particulier, après la pénétrante étude de son cours de 1893-94. Nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir signalé cet ouvrage sur une période de notre littérature généralement assez mal connue.

Pour le public lettré qui limite son étude aux chefs-d'œuvre, et s'en rapporte pour le reste au jugement des critiques et au goût des anthologistes, que reste-t-il de Bertaut ? Une strophe, à la vérité admirable :

> Félicité passée
> Qui ne peux revenir,
> Tourment de ma pensée
> Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir !

Il y a aussi le mot de Boileau sur sa retenue, éloge douteux

Digitized by Google

peut-être d'un poète lyrique, et les paroles scandalisées de nos contemporains sur les « vers amoureux », sur les « étranges chaleurs » poétiques d'un évêque, d'un aumônier de la Reine! Avec un bon esprit digne d'éloge, des critiques ont expliqué que nos ancêtres du XVI^e^ siècle n'en jugeaient pas comme nous, qu'en ce temps un évêque pouvait, sans trop étonner ses fidèles, s'écrier, tout comme Musset : « Ah ! fille sans amour, etc... » Le fait le plus étrange peut, par des commentaires, prendre un air de vraisemblance. Nous préférons tout de même l'explication de M. Grente. Bertaut n'était ni évêque, ni même prêtre, quand il publia ses vers amoureux. Il fut ordonné et sacré en 1607 ; le *Recueil de quelques Vers amoureux* est de 1602. Bertaut était, il est vrai, déjà abbé d'Aunay et premier aumônier de la Reine, mais il n'avait de ces fonctions que les bénéfices,

ni veuf ni marié
ni prêtre, seulement clerc à simple tonsure
(BAIF)

Voilà donc une légende qui a vécu ; nous pourrions mieux employer notre temps en étudiant l'œuvre de l'évêque de Séez. On l'a trop arbitrairement réduite et simplifiée, en même temps que l'on compliquait à plaisir sa biographie. Bertaut garde aux yeux de la postérité figure de poète léger et amoureux. Il fut autre chose : un orateur supérieur à la plupart de ses contemporains, et dont il faudrait écrire le nom parmi ceux des réformateurs de l'éloquence sacrée ; un poète sérieux aussi, capable d'élévation de pensée et de vigueur de ton. C'est peu de dire que le souffle lyrique anime ses poésies religieuses ; la Paraphrase du psaume CXLVIII ressemble à une Harmonie de Lamartine. « La forme est parfaite, dit M. Faguet, et, comme l'inspiration est très profonde, comme la puissance de développement, quoique abondante encore, se restreint dans de justes limites, nous avons là une pièce classique, qui est vraiment admirable. »

La tristesse, le regret, l'amour ont bien inspiré Bertaut. On voudrait être sûr seulement que cette inspiration fut directe, et que les critiques occupés à rechercher les sources italiennes de notre poésie du XVI^e^ siècle épargneront à Bertaut l'outrage qu'ils ont fait à Desportes et à Vauquelin, en révélant en eux « des poètes italiens habillés à la française ». Nous aurions désiré que M. Grente nous rassurât sur ce point. On lui a déjà reproché de ne l'avoir pas fait. Cette étude de littérature comparée, il l'a

Digitized by Google

seulement ébauchée ; il aurait pu la pousser plus loin ; mais qui se flatterait de l'achever ? C'est en 1604, si je ne me trompe, que parut la *Rencontre des Muses de France et d'Italie*, si fâcheuse pour Desportes. M. Flamini a depuis signalé d'autres « rencontres », et cette année même MM. Vaganay et Nancy ont allongé la liste (1).

Il nous était plus utile peut-être qu'à ce travail d'érudition M. Grente préférât l'œuvre de fine critique qu'il a faite. Il était facile (et c'est à quoi beaucoup n'auraient pas manqué), en voulant faire contre une œuvre oubliée, et dont une partie mérite de l'être, d'importuner le lecteur par de monotones analyses et des citations fades. C'est un reproche qu'on ne fera pas à M. Grente, car son livre est perpétuellement agréable. C'est pour beaucoup le mérite du style alerte et discrètement imagé. On n'étudiera pas désormais le XVI^e^ siècle sans consulter ce livre.

F. L.

Vie de M^me^ d'Herculais, née Marie de Valernod, 1619-1654, par l'abbé F. TOURNIER. — Un vol. in-12 de XVI-272 pp. Paris, Lecoffre ; Lyon, Nouvellet, 1903.

Les belles âmes ont le privilège d'exciter des sympathies toujours vives et profondes et d'exercer la plus heureuse influence sur ceux qui entrent en contact avec elles. Voilà pourquoi M. l'abbé Tournier a eu l'excellente idée de faire revivre, dans des pages aussi pieuses qu'intéressantes, l'âme délicate et admirable d'une Dauphinoise du XVII^e^ siècle, Marie de Valernod, née en 1619, au château des Rioux, à Saint-Vallier, mariée au capitaine du roi d'Herculais, en 1635, éprouvée, après une vie un peu mondaine, par de cruelles souffrances physiques et morales, guérie miraculeusement à Lyon, dans la chapelle des Ursulines, rue de la Vieille-Monnaie, consumée d'un amour de Dieu immense, d'un amour de la mortification extraordinaire, favorisée, avant la bienheureuse Marguerite-Marie, d'apparitions merveilleuses du Sacré-Cœur de Jésus, et morte en odeur de sainteté à Grenoble, le 31 mai 1654.

Un mois après sa mort, son oraison funèbre fut prononcée, sur l'ordre exprès de Mgr Scarron, évêque de Grenoble, par le P. Morin dans l'église du collège de la Compagnie de Jésus,

(1) Voyez : Un modèle de Desportes non signalé encore : *Pamphilo sasso*.

Digitized by Google

qu'elle avait choisie pour lieu de sa sépulture, et où le P. de Gallifet, « le fidèle disciple et l'héritier du Vénérable Père de la Colombière », devait réaliser, en 1706, un des vœux les plus ardents de Mme d'Herculais, en érigeant au Sacré-Cœur de Jésus une des premières chapelles du monde.

Le P. Bertal, en 1687, publiait une *Vie* de Mme d'Herculais, mais incomplète et insuffisante. Il y avait aussi une *Madame d'Herculais*, par Mlle de Franclieu, en 1893.

Mais tous ces travaux sont refaits, complétés et dépassés par l'excellente monographie que vient d'offrir aux âmes pieuses M. l'abbé Ferdinand Tournier. Il lui donne pour sous-titre « *La Dévotion au Sacré-Cœur avant la Bienheureuse Marguerite-Marie* », et, certes, rien de plus juste. On trouve aussi, dans ce livre, une étude sur le Jansénisme en Dauphiné, du moins jusqu'en 1654 : Mme d'Herculais avait à Saint-Vallier un confesseur qui lui interdisait sans motif la sainte communion pendant six mois. Preuve évidente des ravages que faisait dans les âmes l'hérésie « la plus subtile qu'ait jamais ourdie l'enfer ». Combien donc se trompait tel écrivain ecclésiastique, de la *Revue du Clergé français* qui, en 1897, 1898 et 1900, ne mettait aucune différence entre Bossuet, recommandant la communion fréquente aux religieuses, aux hommes du monde, et Arnauld, en parlant dans son *Infréquente* de manière à en détourner de plus en plus les âmes pieuses, même celles de Port-Royal ! D'après, M. Tournier, page 65, et le P. Rapin, quelques-unes avouaient « qu'elles passeraient la vie sans se mettre en peine d'être privées des sacrements », dont avait faim et soif la sainte âme de Mme d'Herculais.

L'abbé Théodore DELMONT.

Le Marquis de La Fayette et la Révolution d'Amérique, par Ch. TOWER ; traduit de l'anglais, par Mme Gaston PARIS. — T. I, v-468 pp. et t. II, 516 pp., avec portraits. Paris, Plon, 1903.

Mme Gaston Paris vient d'achever la traduction du travail de Ch. Tower, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Russie, sur *Le Marquis de La Fayette et la Révolution d'Amérique*. C'est un ouvrage qui complétera celui de M. Doniol sur la participation de la France à l'émancipation des Etats-Unis. La gloire de La Fayette y gagnera chez nous, car elle nous apparaîtra grande de la reconnaissance de tout un peuple, et nous

Digitized by Google

oublierons volontiers de quelles faiblesses de caractère et de quelle indécision de pensée elle s'est voilée en France à travers nos propres révolutions, au lendemain même des événements d'Amérique.

La Fayette représenta la France aux yeux des Américains, avant même d'avoir reçu aucune mission officielle, et pendant que la cause de l'Indépendance ne suscitait encore chez nous que les encouragements de l'opinion et la secrète attention de la diplomatie. Si Vergennes fut l'ouvrier principal de l'alliance entre la France et les Etats-Unis (ch. II-V ; IX), La Fayette en fut le héros généreux et désintéressé. Les premières défiances des *insurgents* étaient tombées devant la fière demande qu'il avait adressée au Congrès « de servir à ses dépens, de commencer à servir comme volontaire ». Nommé major-général, il eut ensuite pendant plusieurs années, soit en France, soit en Amérique, l'occasion de montrer qu'on avait eu raison de se fier à sa bravoure, et surtout à sa prudence, à sa loyauté, à sa franchise. Nous pouvons en croire Washington et Rochambeau. Ce sont des témoins qu'on ne récuse pas ; et M. Tower a cité avec abondance, on pourrait presque dire : avec surabondance, les documents (lettres, rapports, etc...) qui établissent sur quelles bases solides repose la reconnaissance des Américains pour La Fayette. (V. dans le t. I les détails sur les opérations militaires en Virginie ; et les démarches de 1779 à Versailles, dans le t. II.) Nous ne suivrons pas l'historien sur le terrain un peu monotone où l'a conduit le souci exagéré de la documentation. Disons seulement qu'elle a été puisée aux sources les plus sûres : archives publiques ou particulières des Etats-Unis, des universités de Cornell et de Harvard, sociétés historiques de New-York et de Pensylvanie, archives des Affaires étrangères de France, etc...

B.

Côtes et Ports français de la Manche, par Ch. LENTHÉRIC. — Un volume in-12 de III-319 pp., avec 8 cartes. Paris, Plon, 1903 5 fr.

M. Lenthéric, poursuivant la série de ses études sur notre littoral, traite aujourd'hui de la portion la plus tourmentée — et la plus diverse en transformations imprévues — de nos côtes françaises. Les eaux de la Manche baignent, en effet, de chaque côté du Cotentin, des provinces aussi séparées par leur carac-

Digitized by Google

tères physiques : constitution, relief du sol, climat, richesses naturelles, que par les coutumes et les mœurs. Tour à tour géologue, ingénieur, historien, artiste — et toujours excellent géographe — M. Lenthéric a su évoquer, avec une érudite habileté, les aspects infiniment variés du pays classique des pêcheurs d'Islande, de la rive normande si propice aux villégiatures estivales, de la Seine maritime, des bassins du Havre et de l'immense falaise, coupée de petits ports de pêche ou de commerce, qui achève vers le nord cette route côtière de la Manche, à la fois « sévère et souriante, noble et mondaine, militaire et commerciale, mais toujours pittoresque et séduisante, et devant laquelle s'ouvrent l'horizon des mondes nouveaux et les espérances de l'avenir. »

Ce qui me semble attirer davantage l'attention de M. Lenthéric, c'est l'histoire des déformations subies par le littoral. Déjà, dans son précédent volume, il avait essayé de se rendre compte du même phénomène à propos du Médoc ; et ses explications d'ingénieur n'avaient pas toujours été du goût des historiens. Pour la côte de Bretagne, pour ce pays de légende où les faits anciens s'enveloppaient de poésie et de rêve, les informations manquent encore davantage. Y eut-il, pour engloutir une partie du rivage, quelque subit cataclysme ? Ou faut-il se contenter, en fait d'explication, de l'action lente et progressive de la mer ? Les habitants du pays tiennent pour le cataclysme. M. Lenthéric ne fait peut-être pas assez la part du fond de réalité contenue dans les traditions locales en repoussant presque toujours l'explication légendaire.

B.

La Guerre du Transvaal. *Le Pays de l'or rouge*, par Jean Carrère. — In-12, 355 pp. Paris, Flammarion, 1903. **3 fr. 50.**

Tout le monde a lu l'attachant récit de la guerre du Transvaal publié à la fin de la guerre par M. Jean Carrère, sous le titre de *En pleine Epopée*. Cet ouvrage, narration vivante, pittoresque du seul écrivain étranger admis à suivre les armées britanniques, était remarquable surtout par la netteté des descriptions et par l'impartialité des jugements. Il contribuait déjà à donner au lecteur, au sujet du drame anglo-boër, une opinion un peu différente de celle de la foule, car chacun des deux camps était apprécié avec ses torts ou avec ses mérites.

Digitized by Google

Cependant les causes de la *guerre de l'or* ainsi qu'on la nommait étaient encore mal appréciées; on les envisageait d'une façon trop simpliste, et l'on croyait avec Krüger que : « s'il n'y avait pas eu d'or au Transvaal, la dernière guerre n'eût pas éclaté. » On ajoutait que par suite de la paix, le Transvaal aurait nécessairement conservé son indépendance, et l'on accusait le gouvernement anglais d'avoir, pour des mines d'or, fait disparaître deux nations de la surface de notre planète.

Or, cette opinion est fausse, en partie et, s'il est vrai que l'or a été la cause occasionnelle de la guerre, une crise cependant était inévitable; l'Angleterre qui, depuis 1795, cherchait à mettre les Burghers sous sa domination, ne pouvait avoir signé sans arrière-pensée le traité de 1884. Et de fait, elle savait bien, à cette date, que le Transvaal était dans une situation financière lamentable et ne pouvait vivre sans un concours qu'elle s'apprêtait à lui faire payer chèrement. La découverte des mines d'or en 1886 vint transformer les finances des Burghers, et dès lors, l'Angleterre ne pouvant s'emparer pacifiquement des deux républiques, la guerre était inévitable. Chamberlain et Milner la préparaient, en soutenant sous main Rhodes, Jameson et les Uitlanders, ces derniers gens immondes, écume des nations. La guerre achevée, Prétoria pris, ils crurent pouvoir affirmer qu'ils n'avaient rien de commun avec ces forbans. Mais ils n'ont pu en cela tromper l'opinion.

Tel est le cours résumé de la philosophie de la guerre du Transvaal. L'auteur termine par des considérations sur Edouard VII, le grand pacificateur, sur l'esprit anglais examiné dans ses rapports avec l'esprit français, le plus particulièrement.

Ce livre de haut intérêt philosophique et de profonde impartialité contribuera à faire connaître la vérité sur cette guerre étrange qui a ensanglanté le commencement du xx^e^ siècle, et par laquelle l'Angleterre a fait un pas de plus vers la conquête totale de l'Afrique du sud.

F. H.

Au Pays de Jésus. *Souvenirs d'un voyage en Palestine*, par Mathilde Serao. — In-12 de IV-329 pp. Paris, Plon, 1903. **3** fr. **50.**

C'est sans doute assez longtemps après son séjour en Palestine que M^me^ Serao a dû rédiger ces impressions de voyage : le livre où elle les a fixées fourmille, en effet, d'inexactitudes matérielles

Digitized by Google

qui ne se peuvent expliquer que par l'imprécision de ses souvenirs. Visiblement, Mme Serao a négligé la vérité du détail pour s'attacher à la vérité de l'ensemble. Mais ce que sa vision a perdu en acuité, elle l'a regagné ensuite par le relief qu'elle a su trouver aux choses. Et c'est ce qui fût le charme du tableau qu'elle a tracé, et où elle a mis tant d'elle-même, tant d'imagination et de cœur, tant de poésie personnelle. Comme la beauté de la Palestine vient pour elle du « du souffle spirituel qu'y a laissé une grande vie », elle ne s'est point contentée de subir la réalité ; elle l'a transformée, agrandie, souvent embellie et idéalisée. De là de fort émouvantes pages, d'une touche délicate et très féminine. De là aussi des effets de style un peu violents et qui sentent l'effort. (Jéricho lui apparaît comme « un coup de poing » du bon Dieu sur la croûte terrestre.) De là, enfin, une pente fâcheuse à accepter la légende et à l'introduire de plain-pied dans son récit. (V. p. 241 une histoire assez bizarre de l'enfance de la Sainte Vierge.)

B.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — Bail (P.), *La théologie affective de saint Thomas d'Aquin*. Montréjeau, Soubiron. 8 vol. in-8 écu à 5 fr. le volume. — Billot (L.), *De inspiratione sanctæ Scripturæ*. Roma. 146 p. in-8. — Bohn (F.), *Der Sabbat im alten Testatament*. Gütersloh, Bertelsmann. VII-97 p. in-8. — Bugge (Chr.), *Die Hauptparabeln Jesu*. II. Giessen, Ricker. 5 fr. — Grabmann (M.), *Die Lehre des heiligen Thomas von Aquin der Kirche als Gotteswerk*. Regensburg, Manz. XII-315 p. in-8, 10 fr. — Janvier (E.), *La Béatitude*. Lethielleux. In-8, 4 fr. — Kley (J.), *Pentateuchfrage*. Münster. Alphonsus-Buchh. XI-239 p. in-8, 6 fr. 65. — Pascal (G. de), *Le Christianisme*. Lethielleux. In-8, 5 fr. — De Quincy Donehoo (J.), *The apocryphal and legendary life of Christ*. New-York, Macmillan VII-531 p. in-8, 13 fr. — Wellhausen (J.), *Das Evangelium Marci*. Berlin, Reimer. 146 p. in-8, 5 fr. — *Vie de N.-S. J.-C.* Edition nationale. Ill. de J. J. Tissot. Mame. 2 vol. in-4, 120 fr. — Turmel (J.), *Histoire de la Théologie positive depuis l'origine jusqu'au Concile de Trente*. Beauchesne. In-8, 6 fr.

Digitized by Google

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — BERGET (A.), *Physique du globe et météorologie.* Naud. 365 p. in-8, 15. — CAUCHY (A.), *Œuvres complètes.* Première série. Tome V. IIe série. Tome I. Gauthier-Villars. In-4, 25 fr. le volume.

Histoire et Géographie. — *Almanach de Gotha.* 1904. Le Soudier. In-12, 10 fr. — ALMÉRAS (H. d'), *Les romans de l'histoire. Cagliostro.* Société française. In-18, 3 fr. 50. — ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), *Les Celtes.* Fontemoing. In-12, 5 fr. — BONNAL (Gal H.), *La manœuvre d'Iéna.* In-8, 10 fr. — *Correspondance inédite du duc V.-F. de Broglie avec le prince X... de Saxe* (1759-1761). Paris, A. Michel. 4 vol. in-8, 10 fr. — DENIFLE (H.), *Luther und Lutherthum in der ersten Entwickelung.* I. Mainz, Kirchheim. XXXI-860 p. in-8, 12 fr. 50. — FAULKNER (A.), *The Methodists.* New-York, Baker. II-274 p. in-12, 5 fr. 20. — GASTON-ROUTIER, *La question Macédonienne.* Le Soudier. 406 p. in-12, 3 fr. 50. — HENRY (R.), *Sur les routes du Drang.* Plon-Nourrit. In-16, 4 fr. — HOCHE (J.), *L'empereur Guillaume II intime.* Juven. In-16, 3 fr. 50. — MANDACH (C. de), *Un gentilhomme suisse* (1750-1823). Perrin. In-8, 7 fr. 50. — ROOSEVELT (Président), *New York.* Juven. In-18, 3 fr. 50. — SÉNAC DE MEILHAN, *L'Emigré.* Fontemoing. In-8, 7 fr. 50. — WEULERSSE (G.), *Le Japon d'aujourd'hui.* Armand Colin. In-18, 4 fr.

Philologie et Belles-Lettres. — AGON DE LA CONTRIE, *Sœur d'Artiste.* H. Gautier. In-18, 2 fr. — BAZIN (R.), *Récits de la plaine et de la montagne.* Calmann-Lévy. In-18, 3 fr. 50. — BELLANGER (L.), *Le poème d'Orientius.* Fontemoing. In-8, 7 fr. 50. — BOURDEAU (J.), *Les maîtres de la pensée contemporaine.* Alcan. In-16, 2 fr. 50. BUXY (B. de), *Second Mariage,* H. Gautier. In-18, 3 fr. — FAGUET (E.), *Propos littéraires.* II. Société française. In-18, 3 fr. 50. — LEMAITRE (J.), *Théories et impressions.* Société française. In-18, 3 fr. 50. — STÉPHANE (M.), *A-t-il un cœur?* H. Gautier. In-18, 2 fr.

Proprietaire-Gérant : P. CHATARD.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1903

SEPTEMBRE

Pages

La poésie pure (2e article) : la poésie et le mystère, par l'abbé Henri Morice 5
Un essai de décentralisation littéraire, par l'abbé Delfour 36
Question de topographie palestinienne : l'authenticité du prétoire et du chemin de la Croix, par Jean Arb-Aretas 52
Charles Chesnelong (*suite*), par M. de Marcy 72
Revue d'Ecriture sainte, par E. Jacquier 98
Revue d'archéologie et d'hagiographie, par J.-B. Martin 116
Revue d'études romanes, par A. Lepitre 130
Bibliographie : *La Doctrine spirituelle d'après la Tradition catholique et l'esprit des Saints*, par le R. P. Rousset. 142
Noël (Notes d'exégèse et d'histoire), par le R. P. Joseph Bonaccorsi, J. Tixeront 145
Mystères chrétiens, par Mgr Bonomelli, Ph. Gonnet. 146
Manna quotidianum sacerdotum, par le Dr Jacobus Schmitt, J. T. 148
Les Indulgences, par le R. P. Alexis-M. Lépicier, J. Tixeront . . . 148
Philosophie et Athéisme, par Ernest Hello, G. B. 150
Les Lazaristes à Madagascar, par Henri Froidevaux, Ph. Gonnet . 151
Un mois à Rome, par D. Guillani 152
A Madagascar, par le Dr d'Anfreville de la Salle, B. 152
Etudes sur les Auteurs français, par Th. Delmont, Ph. Gonnet. . . . 153
Lettres de Lacordaire à Mme la Comtesse Eudoxie de la Tour du Pin 156
Histoire critique de la Prédication de Bourdaloue, par Th. Delmont, Ph. Gonnet 156
Les Etudes secondaires au dernier Siècle et de nos Jours, Ph. Gonnet. 157
Iconographie de Bourdaloue, par Henri Chérot, abbé Théodore Delmont 158
Publications nouvelles. 159

OCTOBRE

La première encyclique de Pie X. 161
Sur les grands chemins de la vieille France : comment nos pères allaient de Lyon à Paris, par O. C. Reure 179
Un Journaliste enticlérical, par l'abbé Delfour 208
Les « Voix de la terre et du temps », par Louis Mercier, L. Aguettant 223
Charles Chesnelong (*suite*), par M. de Marcey 247
Revue d'écriture sainte, par E. Jacquier 263

Digitized by Google

Pages

Bibliographie : *De la formation du Canon de l'Ancien Testament*, par S. Wildeboer, traduction de L. Perriraz, E. Jacquier 300
Nave's Index-Digest of the Holy Scriptures, par Orville J. Nave, E. Jacquier 301
The Ministry of Grace, par John Wordswort, E. Jacquier 302
Les Portraits du Christ, par le R. P. Gaffre, E. Jacquier 303
Notions sur le Matériel liturgique, par Henri Sauvé, Ph. Gonnet . . 206
Cérémonial selon le Rit romain, Ph. Gonnet 307
Les Sources de l'histoire de France, depuis les origines jusqu'en 1815, par Aug. Molinier, C. B. 307
L'Escalade de 1602, par Alain de Becdelièvre, Ph. Gonnet 308
Le Vénérable P. Eudes et ses Œuvres, par le P. A. Pinas, H. M. . 309
Les Guerres d'Espagne sous Napoléon, par E. Guillon, B. 309
Les anciennes Loges maçonniques d'Annonay et les Clubs, par Léon Rostaing, C. Bouvier 310
Mémoires du Lieutenant-général de Suremain 304
La Vie et les Œuvres de Ballanche, par Ch. Huit, abbé Théodore Delmont 315
Publications nouvelles 319

NOVEMBRE

La Légende dorée, par J.-C. Broussolle 321
Charles Chesnelong (*suite*), par M. de Marcey 358
Dante Alighieri (*suite*), par P. Fontaine. 395
L'Esprit moderne, par l'abbé Delfour 433
Revue de patrologie, par J. Tixeront. 453
Bibliographie : *Études évangéliques*, par J. Halévy, E. Jacquier . . 467
Le Credo expliqué, par le R. P. Arthur Devine, H. B 468
Bossuet : Choix de Sermons, par P. Jacquinet, abbé Théodore Delmont 470
Les Devoirs des Hommes envers les Femmes, par de Civergues, Ph. Gonnet. 472
La Femme et le Clergé, par l'abbé H. Bolo. 473
Die Malereien der Katacomben Roms, par Joseph Wilpert 475
La Fin du Moyen Age et son Rapport avec la Réforme, par le Dr Gerhard-Ficher, Ph. Gonnet. 476
Publications nouvelles. 479

DÉCEMBRE

Considérations sur la France de 1903, par l'abbé Delfour 481
Un siècle de l'Eglise de France (1800-1900), par Ch. de Lajudie . . 500
Charles Chesnelong (*suite*), par M. de Marcey 531
Saint Jean (poème de la vie mystique), par J. Betton 582
Revue historique, par Claude Bouvier 588
Bibliographie : *Two Lectures on the Gospels*, par F. Crawfort-Burkitt, E. J. ; *The Credibility of the Boof of the Acts of the Apostles*, par Fr H. Chase, E. Jacquier 620
De perfectione vitæ spiritualis, par Antonii Le Gaudier, L. T. . . 622
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur dans le Sacré-Cœur de Jésus incarné, eucharistique et crucifié, par le R. P. Ginther. 623
L'Enfant et la Vie, par le P. Brémond, M. H. 624
Cours d'histoire de M. l'abbé Brugerette, C. B. 625
Jean Bertaut, par l'abbé Georges Grente, F. L. 626
Vie de Mme d'Herculais, née Marie de Valerond, par l'abbé Tournier, abbé Théodore Delmont 628
Le Marquis de La Fayette et la Révolution d'Amérique, par Ch. Tower, B. 629
Côtes et Ports français de la Manche, par Ch. Lenthéric, B. . . . 630
La Guerre au Transvaal, par Jean Carrère, F. H. 631
Au Pays de Jésus, par Mathilde Serao, B. 632
Publications nouvelles. 633

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

ET ALPHABÉTIQUE DE L'ANNÉE 1903

I. *Auteurs des Articles.*

AGUETTANT (L.) : Les voix de la Terre et du Temps, par M. Louis Mercier (octobre, 223).

ANDRÉ : L'Evangélisation de la Floride aux Etats-Unis (janvier, 54 ; mars 349). — Missions du Nouveau-Mexique (juin, 241 ; août, 565).

ANONYME : Le Destin dans Eschyle (janvier, 85).

ARB-ARÉTAS (Jean : Question de topographie palestinienne : l'authenticité du prétoire et du chemin de la croix (septembre, 52).

BEAUNE (Henri) : Les Illusions d'un homme sensible, Henri de Virieu (février, 161).

BETTON (J.) : Poème de la vie mystique (décembre, 582).

BLANC (Elie) : Revue philosophique (mai, 106).

BOUVIER (abbé Claude) : Une carrière d'apologiste au XVIII[e] siècle : Jean-Georges Le Franc de Pompignan (juin, 161 ; juillet 338 ; août, 487). — Revue historique (décembre, 588).

BROUSSOLE (J.-C.) : La Légende Dorée (novembre, 321).

CHAGNY (A.) : Un nouveau poème sur la Création (janvier 111).

CHEVALIER (Ulysse) : Mélanges : Encore le Saint-Suaire de Turin (janvier, 127).

DELFOUR (abbé) : Apostolat social (janvier, 5). — Un Roman néo chrétien (février, 224) — La Nouvelle Héloïse et les Confessions (mars, 342). — Le Thomisme et la Littérature contemporaine (avril 481). — La Question scolaire en 1903 (mai, 5). — Une consultation psychothérapique (juin, 195). — L'Inutile effort (juillet, 403). — Le Concordat, à propos d'une étude récente (août, 544). — Un essai de décentralisation littéraire (Septembre, 36). — Un journaliste anticlérical (octobre, 208). — L'Esprit moderne (novembre, 433). — Considérations sur la France de 1903 (décembre, 481).

DEMENTHON (Charles) : Le martyre de l'abbé J.-B. Bottex à la prison de la Force à Paris, 3 septembre 1792 (juillet, 321).

DONNADIEU (A.-L.) : Les Hypothèses scientifiques relatives au Saint-Suaire de Turin (leur discussion — suite) (janvier, 32 ; février, 184).

FONTAINE (P.) : Dante Alighieri (suite) (février, 208 ; mai, 77 ; novembre, 395).

GRABINSKI (comte Joseph) : La Triple-Alliance d'après de nouveaux documents (juillet, 373).

JACQUIER (E.) : Revue d'Ecriture Sainte (février 280 ; septembre, 98 ; octobre, 283).

LAJUDIE (Ch. de) : Montalembert de 1835 à 1850 (février, 242 ; avril, 584. — Un siècle de l'Eglise de France (décembre, 500).

Digitized by Google

Lavallée (F.) : Le P. Coton prédicateur 1564-1626 (juin, 261).
Lépin (M.) L'Origine du Magnificat (réponse à M. Loisy) (juin, 290).
Lepitre (A.) : Revue d'Etudes orientales (mars, 440). — Revue de linguistique (août, 609). — Revue d'études romanes (septembre, 136).
Marcey (M. de) : Charles Chesnelong (suite) (mars, 424 : avril, 505 ; mai, 55 ; juin, 215, juillet, 420 ; août, 581 ; septembre, 75 ; octobre, 247 ; novembre, 358 ; décembre, 531).
Martin (J.-B.) : Mélanges : Une carrière scientifique (M. le chanoine Ulysse Chevalier) (mai, 144). — Voyages d'empereurs à Rome : de Constantin le Grand au tsar Nicolas Ier (juillet, 448 ; août, 514). — Revue d'archéologie et d'hagiographie (septembre, 116).
Morice (Henri) : La poésie pure : le beau et le poétique (avril, 525) ; la poésie et le mystère (septembre, 5).
Parayre (R.) : Vingt-cinq ans de pontificat (mars, 321). — Léon XIII (août, 481).
Pie X : Première encyclique (octobre, 161).
Poidebard (A.) Ce que la Révolution a fait de l'idée de la patrie (mars, 361).
Reure (O.-C.) : Sur les grands chemins de la vieille France (comment nos pères allaient de Lyon à Paris) (octobre, 179).
Tixeront (J.) Revue de Patrologie (mai, 134 ; novembre, 453).
Vaganay (Hugues) : Le sonnet au xvie siècle (mars, 413).
Valentin (chanoine) : L'Action religieuse des laïques au xixe siècle (mars, 553).
Vanel (abbé J.-B.) : Un Nouvelliste lyonnais à la fin du règne de Louis XIV (mai, 25).

II. *Ouvrages étudiés.*

A : De conceptu impotentiæ et sterilitatis, a Josepho Antonelli (juin, 301).
A. L.-B. : La vie spirituelle à l'Ecole du Bienheureux Grignon de Montfort, par Antonin Lhoumeau (février, 311).
Anonyme : Les Béatitudes de l'Evangile et les promesses de la démocratie sociale, de Mgr Schmitz, traduit par l'abbé Collin (janvier, 137). — Les Principes ou essai sur le Problème des destinées de l'homme, par Monsieur l'abbé Georges Frémont (mars, 458. — Horæ diurnæ (août, 627). — La Doctrine spirituelle d'après la tradition catholique et l'esprit des saints, par le R. P. Rousset (septembre, 142). — Lettres de Lacordaire à Madame la comtesse Eudoxie de la Tour du Pin (septembre, 156). — Un mois à Rome, par D. Giuliani (septembre, 152). — La Femme et le Clergé, par l'abbé H. Bolo (novembre, 473). — Die Malereien der Katacomben Roms, von Joseph Wilpert (novembre, 475).
B. : Notions élémentaires d'archéologie monumentale, par M. Louis Bonnard (mars, 466). — Rome, par Maurice Paléologue (mars, 466). — Sir Wilfrid Laurier, par M. Henri Moran (mars, 469). — A Madagascar, par le Dr d'Anfreville de la Salle (septembre, 152). — Les Guerres d'Espagne sous Napoléon, par E. Guillon (octobre, 309). — Mémoires du lieutenant-général de Suremain (octobre, 314).
Bouvier (C.) : Les Anciennes loges maçonniques d'Annonay et les clubs, par Léon Rostain (octobre, 310).
C. B. : L'Idée de Patrie et l'Humanitarisme, par Georges Goyau (janvier, 150). — La Savoie avant le Christianisme, par J. Burlet (février, 315). — L'Avénement de Bonaparte, par M. Albert Vandal (août, 631). — Les sources de l'histoire de France depuis les origines jusqu'en 1815, par Auguste Molinier (octobre, 307). — L'Europe et la France du xe siècle à 1715, par l'abbé Brugerette (décembre, 625).
C. J. : Le livre de Paula (mars, 477).
Delmont (abbé Théodore) : Les Ecoles libres, par Edouard Viollet (février, 314). — Etude sur le théâtre de M. J. Chénier, par A. Lieby (février, 316). — L'unité morale dans l'Université, par M. Jacques Rocafort (mars, 460). — Dogme et apologie, par l'abbé Félix Klein (avril, 628). — La Vérité religieuse, par André Godard (mai, 152). — La Morale et l'Esprit laïque, par Eugène Tavernier (juillet, 471). — Iconographie de Bourdaloue, par Henri Chérot (septembre, 158). — La vie et les œuvres de

Digitized by Google

Ballanche, par Ch. Huit (octobre, 315). — Bossuet : Choix de sermons par P. Jacquinet (novembre, 470). — Vie de Mme d'Herculais, par l'abbé Fournier (décembre, 628).

E. J. : Jésus intime et Dieu intime; par Charles Sauvé; l'Ange et l homme intimes. Etats mystiques (janvier, 135). — Il nuovo Testamente (janvier, 138). — Histoire de la littérature juive, d'après G. Karpelès, par J. Bloch, et E. Lévy (janvier, 152). — Souvenirs de Terre Sainte, par M. Lucien Gautier (mars, 469). — Manuel du chrétien, du chanoine Gaume (août, 625). — Catéchisme de persévérance, par l'abbé A. Thibaut (août, 626). — Enquête sur l'influence allemande, par M. Jacques Morland (août, 628). — Les Musiciens et la Musique, par Hector Berlioz (août, 630). — Vieille France, jeune Allemagne, par Georges Goyau (août, 634). — Hommes et idées du XIXe siècle, par René Doumic (août, 635). — Epilogues. Réflexions sur la vie, par M. Remy de Gourmont (août, 638).

E. L. : Les Etablissements congréganistes et la loi du 2 décembre 1902, par Viollet (juin, 310).

E. V. : Le duc de Broglie, par Gustave Fageiez (juillet, 472).

F. H. : Die Telegraphie ohne Draht, von Augusto Righi und Bernhardt Dessau (juin, 309). — La navigation aérienne, par J. Lecornu (août, 629). — Jean Bertaut, par l'abbé Georges Grente (décembre, 626).

G. B : Philosophie et athéisme, par Ernest Hello (septembre, 150).

Gonnet (Ph.): Autour de Bossuet, par le chanoine Delmont (janvier 156). — Retour à l'Evangile, par l'abbé Caron (février. 306). — L'Eglise catholique, par M. Leon Désers (février, 308). — Dimanches et fêtes de l'Avent, par le P. Monsabré (février, 310). — Sentimentalisme et formalisme religieux, par Mgr Bonomelli, traduit par l'abbé Begin (février, 312). — Nouveaux mélanges oratoires, par Mgr d'Hulst (mars, 474). — Memento de vie sacerdotale, par l'abbé Dementhon. Petit Directoire du prêtre éducateur, par le même (avril, 629). — Jésus adolescent, par Max. Caron (juin, 302). — Œuvres de saint François de Sales (mai, 156; juin, 311; juillet, 474). — Timotheos (Die Perser), par M. de Wilamowitz-Mollendorf (août, 636). — Mystères chrétiens, par Mgr Bonomelli (septembre, 146). — Les Lazaristes à Madagascar, par Henri Froidevaux (septembre, 151). — Etudes sur les auteurs français, par Th. Delmont (septembre, 153). — Histoire critique de la prédication de Bourdaloue, par Th. Delmont (septembre, 156). — Les Etudes secondaires au dernier siècle et de nos jours (septembre, 157). — Notions sur le matériel liturgique, par Henri Sauvé (octobre, 306). — Cérémonial selon le Rite romain (octobre, 307). — L'Escalade de 1602, par Alain de Becdelièvre (octobre, 308). — Les Devoirs des hommes envers les femmes, par de Civergues (novembre, 472). — La Fin du moyen âge et son rapport avec la Réforme, par le docteur Gerhard-Ficker (novembre, 476).

H. B. : Le Credo expliqué, par le R. P. Arthur Devine (novembre, 468).

H. M. : Le Vénérable P. Eudes et ses œuvres, par le P. A. Pinas (octobre, 309).

Jacquier (E.) : Créticism of the New-Testament. par W. Sanday, etc. (février, 301). — Etudes bibliques, par le R. P. M. J. Lagrange (avril, 621). — Die altchrisliche Litteratur und ihre Erfoischung (1880-1884, 1884-1900), par le docteur A. Ehrhard (mai, 154). — Théologie du Nouveau Testament, par Jules Bovon (juin, 297). — Concordance des Evangiles synoptiques, par E. Morel et G. Chastan (juin, 299). — De la formation du canon de l'Ancien Testament, par S. Wildeboer, traduction de L. Perriraz (octobre, 300). — Nave's Index Digest of the Scriptures, par Orville J. Nave (octobre, 301). — The Ministry of Grace par John Wordswort (octobre, 302). — Les Portraits du Christ, par le R. P. Gaffre (octobre, 303). — Etudes évangéliques, par E. Halévy (novembre, 467). — The Lectures on the Gospels; The Credibility of the Book of the Acts of the Apostles (décembre, pp. 620 et ssqq.

J. B. : Recueil complet des célèbres Séquences d'Adam le Breton, par dom Hildebrault Prévost (juin, 304).

J. C. : Dix-huit années de scolasticat et de régence, par M. J. Romette (mars, 475).

J. F. : Manuale Quotidianum sacerdotum, par le docteur Jacobus Schmitt (septembre, 148).

Digitized by Google

J. T. : Preces Gertrudianae (avril, 632). — Synopsis evangeliorum historica, par J. P. A. Azibert (mai, 150). — Aphorismi eucharistici, de Hortius, par le R. P. Krebs (mai, 151). — Mois de Marie, par le chanoine J. Ribet (mai, 155). — Pour la Femme, par l'abbé Naudet (juin, 307). — Ames celtiques et âmes saxonnes, par P. A. Sheehan (juin, 317).

L. A. : Aux Flancs du vase, par Albert Samain (avril, 635). — Poèmes et Ballades, par Swinburne, traduits par Gabriel Mourey ; Nouveaux Poèmes et Ballades, par le même, traduction d'Albert Savine (juin, 314). — Les Poètes chrétiens, par Alfred Poizat (juin, 315). — Contes, par Albert Samain (juin, 316).

L. B. : L'Ame religieuse temple de Dieu, par M. Olivier Lefranc (mars, 459).

Lepin (M.) : Le vénérable Duns Scot, par le R. P. Déodat (janvier, 153).

Lepitre (A.) : Un apôtre de la Croix et du Rosaire : le bienheureux Grignon de Monfort, par J. M. Texier (février, 315).

L. T. : Les Sacrements de l'Eglise catholique, par le docteur Nicolas Ghir, traduit de l'Allemand par l'abbé Mazoyer (février, 304). — De Perfectione vitæ spiritualis, par le R. P. Antoine le Gaudier (février, 305). — De Fide divina libri quatuor, par le R. P. G. Wilmers (novembre, 469). — De perfectione vitæ spiritualis (décembre, 622).

Martin (B.) : Le Linceul du Christ, par dom François Chamard (janvier, 142).

O. J. : Eléments d'archéologie chrétienne, par M. Horace Marucchi (mars, 463). — Le Rameau d'or, par J. Frazer, traduit de l'anglais par Stiebel et Toutain (avril, 633).

P. B. : La journée séraphique de celles qui ont choisi la meilleure part, par l'abbé Joseph Lémann (janvier, 140). — Institutiones theologiæ dogmaticæ specialis, a R. P. Joanne Lottini (février, 302). — Logica in usum scholarum, a Carolo Frick (février, 313). — Tractatus de Sanctissima Trinitate, par le R. P. Lépicier (mars, 454). — Nature et surnaturel, par J. V. Bainvel (juillet, 469).

Publications nouvelles : (Janvier, 159 ; février, 319 ; mars, 478 ; avril, 639 ; mai, 158 ; juin, 318 ; juillet, 479 ; août, 639 ; septembre, 159 ; octobre, 319 ; novembre, 479.

Reure : La France et le Grand schisme d'Occident, par Noël Valois (janvier, 147). — La Légation Aldobrandini et le traité de Lyon, par M. P. Richard (mars, 467).

Tixeront (J.) : Casus conscientiæ, par le R. P. Lehmkul (mars, 456). — En allant à Jérusalem, par F. Montagnon (mars, 470). — Le Drame Eternel, par le chanoine G. Breton (avril, 627). — Compendium theologiæ moralis, par le R. P. Gury (mai, 151). — Résumé synthétique de la théologie, par A. Arvieu (juin, 300). — Noël (notes d'exégèse et d'histoire), par le R. P. Joseph Bonaccorsi (septembre, 145). — Les Indulgences, par le R. P. Alexis-Maria Lépicier (septembre, 148).

T. R. : L'Eglise et la pitié envers les animaux, sous la direction de la marquise de Rambure (juin, 306). — Supérieure et mère, par le chanoine Grenet (juin, 308).

Vaganay (H.) : Carmina Mariana, par M. Orby Shipley (mars, 472).

Vernet (Félix) : Actus beati Francisci et sociorum ejus, par Paul Sabatier (janvier, 144).

X. : La Très Sainte Eucharistie, par Mgr Beguinot (août, 623).

BIBLIOTH
DE LA
VILLE DE
LYON

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

Librairie Catholique Emmanuel VITTE (LYON-PARIS).

PUBLICATION DE L'ACTION POPULAIRE

Vient de Paraître

L'ANNUAIRE-ALMANACH

DE L'ACTION POPULAIRE

1 volume in-8° de 380 pages • Nombreuses illustrations

PRIX : 1 FR. 50

N. B. — Les demandes seront expédiées dans l'ordre de leur réception.

L'**Annuaire-Almanach de l'Action Populaire** se recommande au public sérieux par les études de valeur qu'il a su réunir, comme par les noms distingués dont elles sont signées.

Chacun des *Mois* forme un chapitre où sont groupés, autour d'une idée maîtresse, les monographies, les statistiques, les documents, les créations économiques, les idées sociales, les faits sociaux. — Par ses consultations juridiques, ses enquêtes, ses causeries, ses renseignements puisés à des sources sûres, l'**Annuaire-Almanach de l'Action Populaire** aspire devenir le guide de tout homme qui s'intéresse aux questions les plus graves de son temps et de son pays.

Sujets traités :

Mouvement social en France et à l'Etranger. — Syndicats d'ouvriers et d'employés. — Syndicats agricoles. — Syndicats patronaux. — Enseignement social. — Organisation du travail. — Grèves. — Trusts et Cartells. — Monographies ouvrières. — Mutualités. — Assurances mutuelles agricoles. — Habitations ouvrières. — Jardins ouvriers. — Caisses rurales. — Crédit populaire. — Employés de commerce. — Coopératives de consommation et de production. — Œuvres féminines sociales. — Syndicats féminins. — Action des Jeunes, etc., etc...

Principaux Collaborateurs :

H. Bazire. — A. Béchaux. — Vte de Bizemont. — G. Blondel. — A. Boissard. — Mme H. J. Brunhes. — V. de Clercq, — E. Dedé. — A. Delaire. — M. Dufourmantelle. — L. Durand. — E. Duthoit. — Engerand. — Mme Froment. — Mlle de Gourlet. — G. Goyau. — J. Guillebert. — A. Hua. — M Lecoq. — Et. Martin Saint-Léon. — Mlle Maugeret. — A. Mazelin. — M. Meyer. — L. Milcent. — A. Perrin. — G. Picot. — G. Piot. — F. Poussineau. — E. Rivière. — Cte de Rocquigny. — M. Sangnier. — G. de Saint-Aubert. — L. de Seilhac. — C. Silvestre. — M. Turmann. — H. Vermont. — F. Veuillot. — E. de Vregille. — J. Zamanski, etc.

Digitized by Google

AVANCES sur hypothèques, titres nominatifs incessibles, titres de mineurs, titres dotaux, revenus, successions, rentes viagères, nues propriétés, usufruits et sur toutes garanties.
CAISSE LYONNAISE, 10, rue de la Barre, LYON.

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRERIE
GRAND ASSORTIMENT
J. M. VALA, horloger, 56, cours Morand, à LYON
près la place Kléber et la rue Garibaldi
Ventes, achats et échanges d'or et d'argent. Installation spéciale pour la réparation. Montres de précision. Dépositaire des chronomètres Lip.
Avantages spéciaux au Clergé et aux Communautés — Maison fondée en 1882

MALADIES DES YEUX
Le cabinet de l'oculiste Américain, **39, cours de la Liberté** (anciennement 13, rue Grôlée), **Lyon**, est ouvert tous les jours de 10 heures à midi, et de 3 à 5 heures, les dimanches et jours de fêtes de 10 heures à midi.
TRAITEMENT PAR LA MÉTHODE VÉGÉTALE

MALADIES NERVEUSES
Neurasthénie, Hystérie, Insomnies, Cauchemars, guéris rapidement par l'emploi du
SIROP SÉDATIF ANTI-NERVEUX
B. BERAUD, pharmacien de 1re classe, place Sadi-Carnot, St-Etienne.

Cie I.O.LANDAISE ✱ **LA DORDRECHT** ✱ FONDÉE EN 1878
ASSURANCES SUR LA VIE — RENTES VIAGÈRES
Conditions les plus libérales
Inspection divisionnaire à LYON : 61, rue de la République.

FABRIQUE D'ARTICLES DE VOYAGE
MAROQUINERIE, TOURISTES
Ancienne Maison DELHOPITAL
J. BERNE, succr, 8, rue Victor-Hugo, LYON.
SEULES MÉDAILLES D'OR LYON 1872 ET 1894
PRIX FIXES MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS

✦ USINE MODÈLE ÉLECTRIQUE ✦
MÉDAILLE D'OR Lyon 1881 — **CHOCOLAT BARBIER** — DIPLOME D'HONNEUR Paris 1900
47, rue Saint-Roch, et 18, rue des Francs-Maçons
SAINT-ETIENNE
Qualité surfine vanillée. — Le demander dans toutes les bonnes épiceries. — Détail de Pâtisserie, Confiserie et Chocolaterie. — Maison de confiance.

HÔTEL JEANNE D'ARC
(Petite-Bombarde) — Fondé en 1828
Rue de la Bombarde, 6 (près la Cathédrale)
LYON
Le plus anciennement connu du Clergé
Recommandé au Clergé et aux Familles

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google